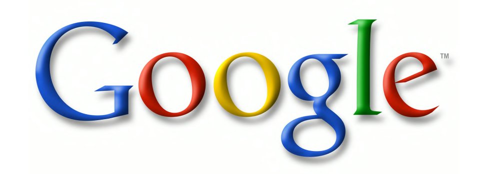
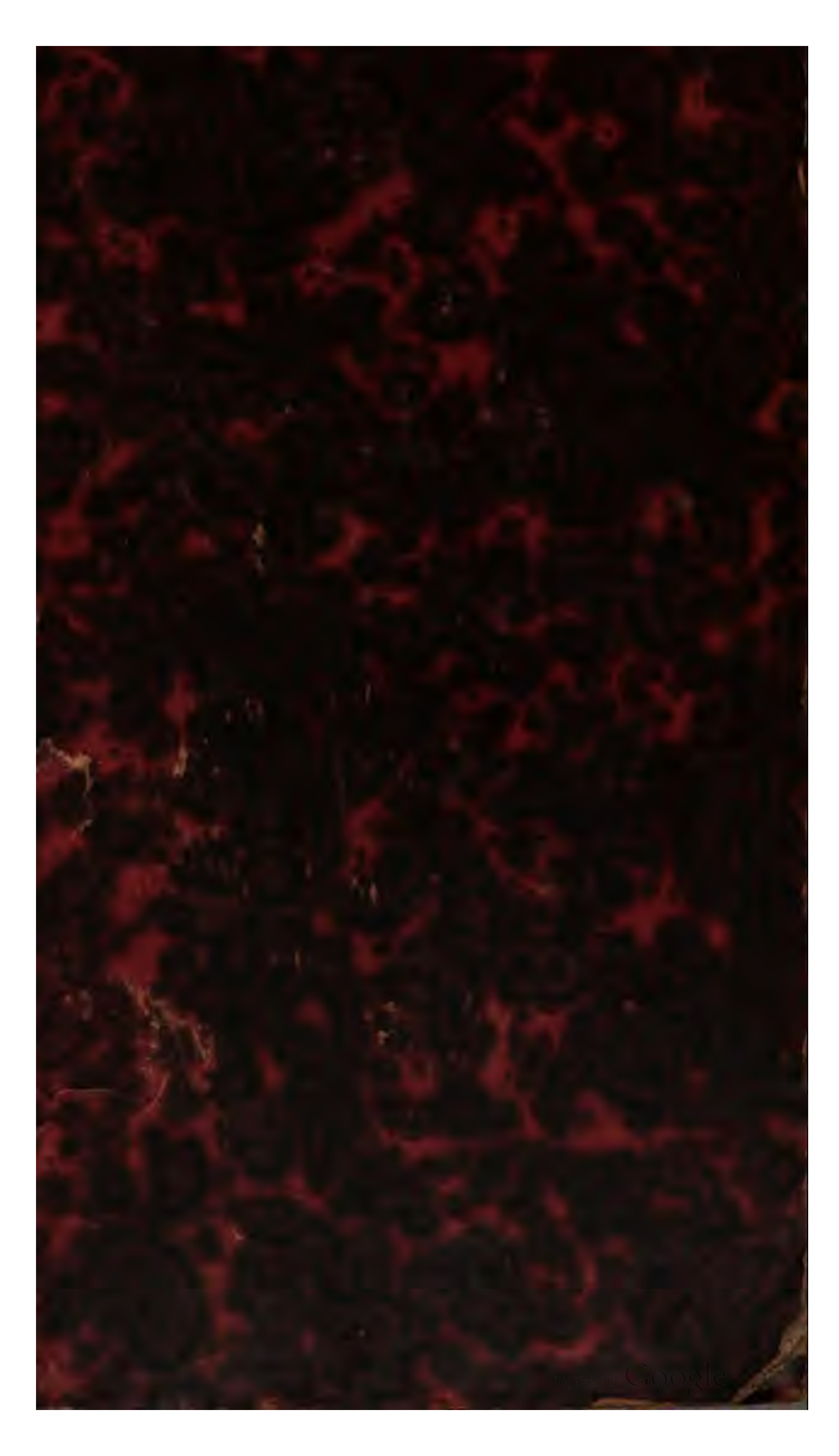
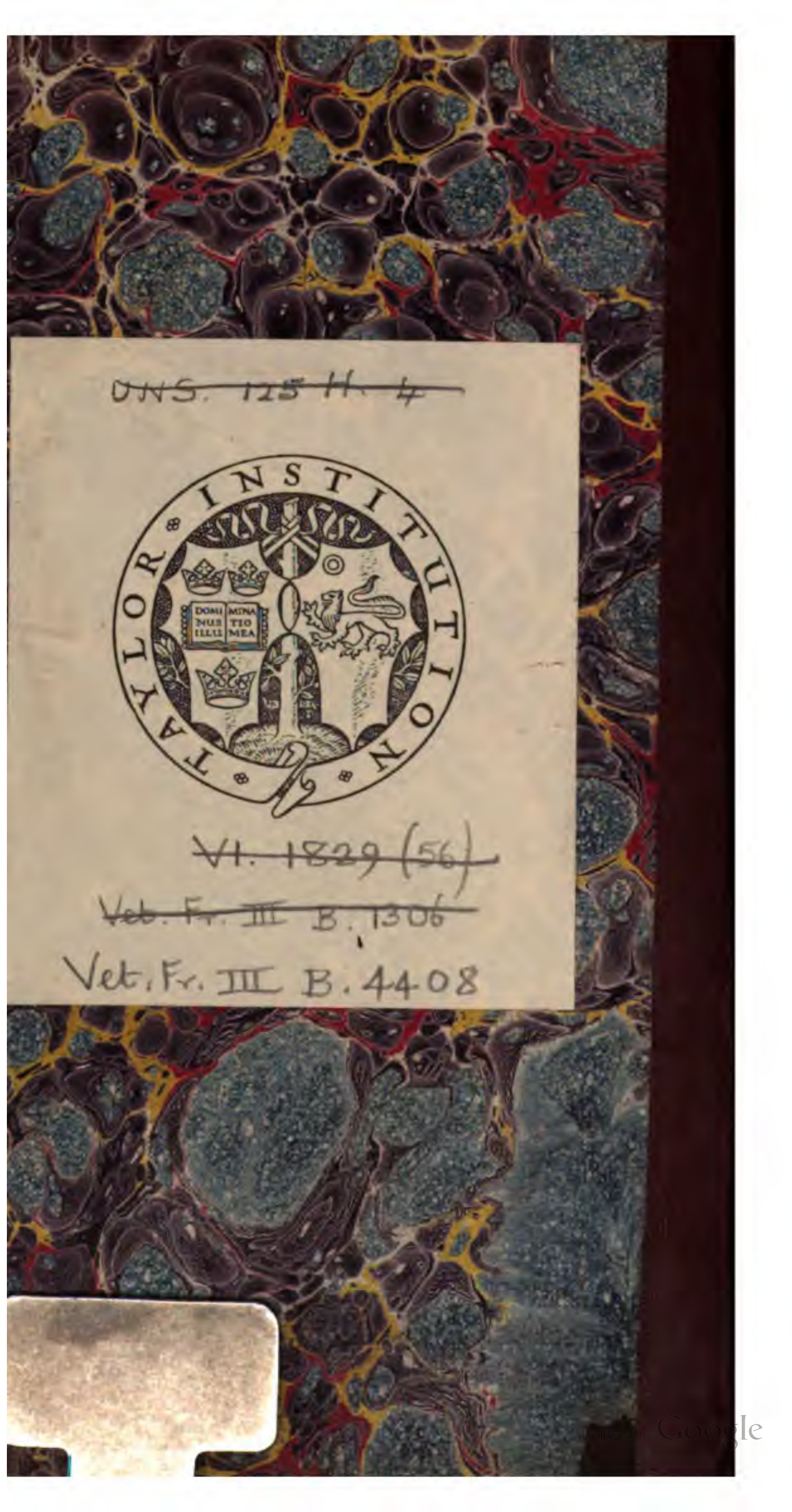
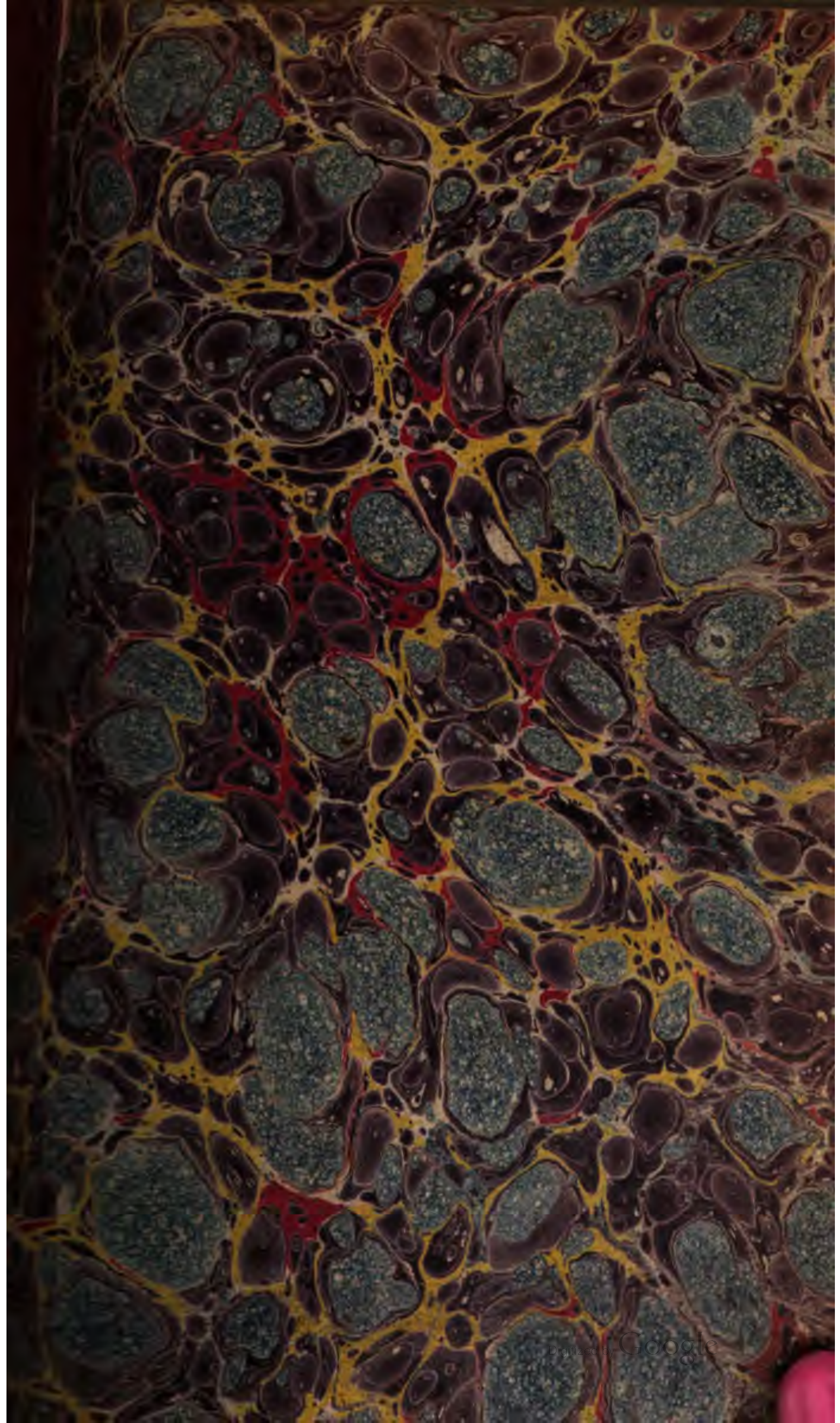
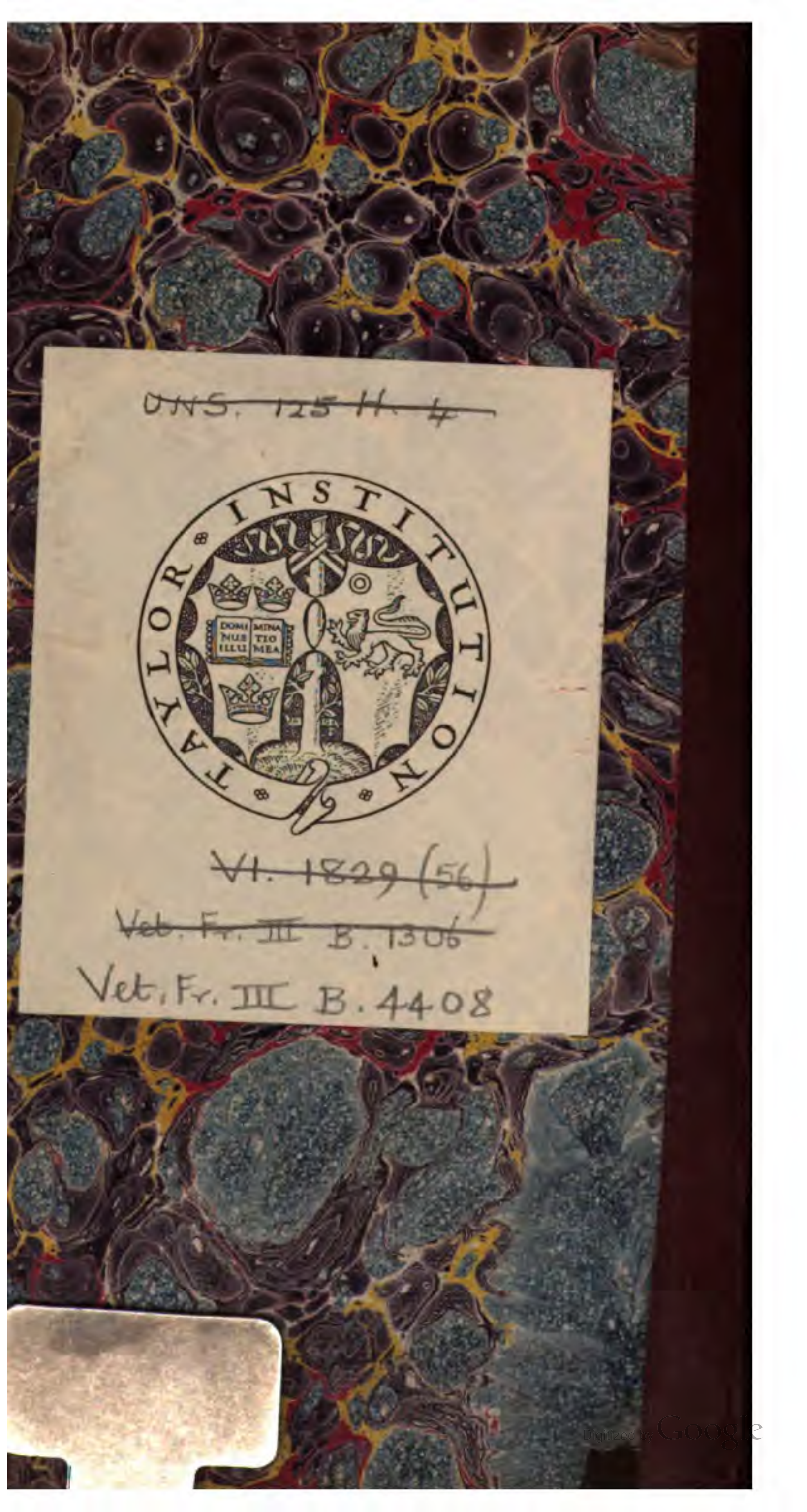




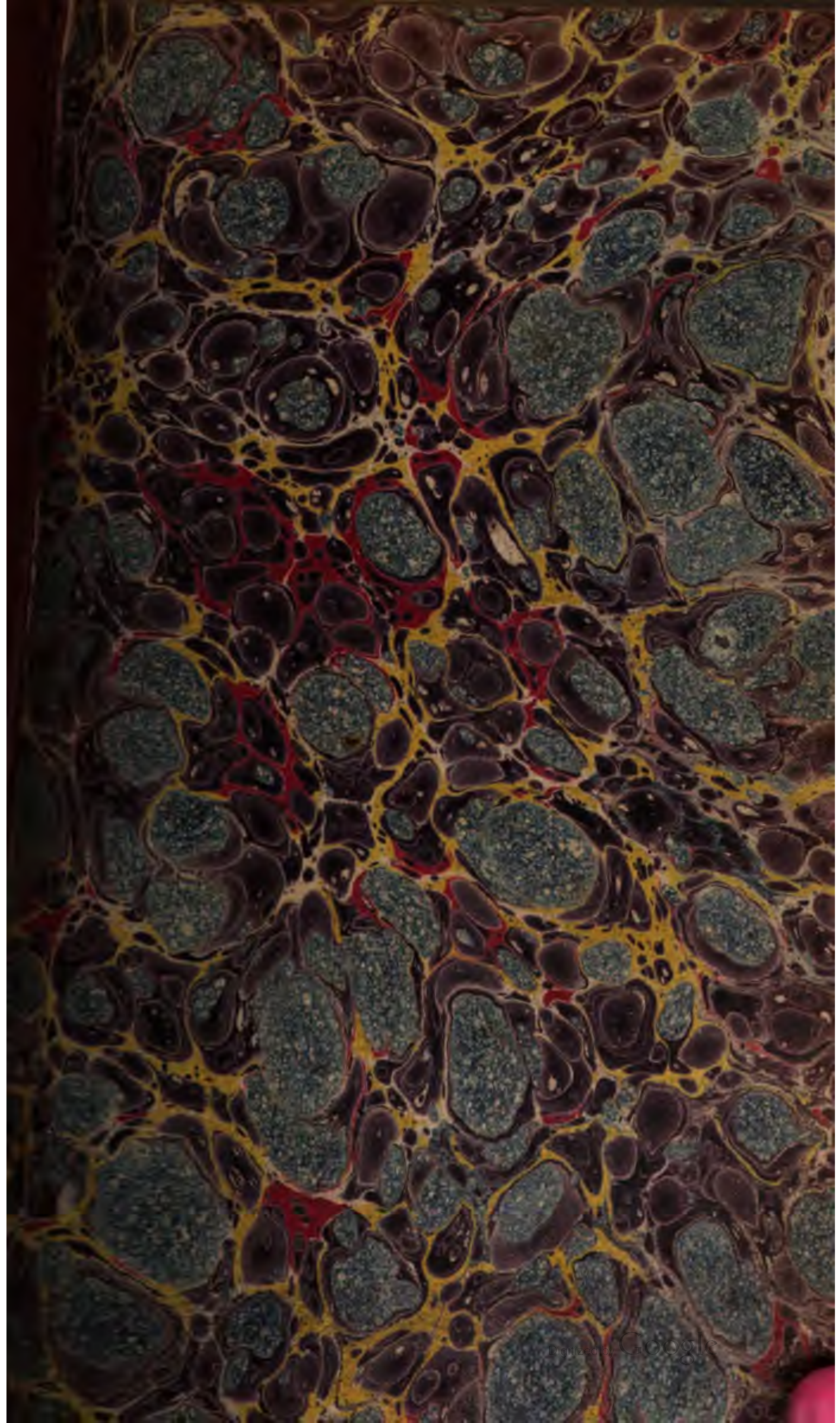


ONS. 125 H. 4
TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
VI. 1829 (56)
Vet. Fr. III B. 1306
Vet. Fr. III B. 4408





UNS. 125 H. 4
TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA
VI. 1829 (56)
Vet. Fr. III B. 1306
Vet. Fr. III B. 4408



ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LVI.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,

NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LVI.

CORRESPONDANCE. — TOME VI.



A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

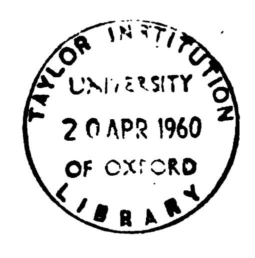
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

LEQUIEN FILS,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

M DCCC XXXII.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
20 APR 1960
OF OXFORD
LIBRARY

CORRESPONDANCE.

1795. A M. FORMEY.

Le 2 janvier 1752.

J'ai lu, toute la nuit, l'*Histoire du Manichéisme*[1]. Voilà ce qui s'appelle un bon livre; voilà de la théologie réduite à la philosophie.

M. Beausobre[2] raisonne mieux que tous les Pères; il est évident qu'il est déiste, du moins évident pour moi. Mandez-moi, je vous prie, quel était son nom de baptême, et l'année de sa mort. Je voudrais qu'il vécût encore. Vivez, vous!

1796. AU CARDINAL QUERINI.

Berlin, 7 gennajo 1752.

La morte del Conte di Rotembourg, l'uno de' Direttori di questa Chiesa tanto favorita da V. E., a cagionato qui un grand ramarico; io sarei molto sorpreso se egli non avesse lasciato nel suo testamento una considerabil somma di danari, per contribuire alla fabrica del vostro Edifizio. I continui assalti della malatia che mi distrugge, mi fanno augurare anderò dove è gito il povero Conte di Rotembourg, e dove non s'edificano case nè per Iddio, ne per gli uomini. L'ultime mie voglie saranno in favore della Chiesa di

[1] *Histoire critique du Manichéisme*, par Beausobre, 1734-39, deux volumes in-4°; le second avait été rédigé par Formey. B.

[2] Voyez son article, tome XIX, page 58. B.

Berlino; ma darò poco, giacchè sono un uomo da poco. E bisogna pigliar cura de' suoi parenti et amici prima di pensare alle pietre d'un monumento. Tocca a un vescovo, a un gran cardinale, a un celebratissimo benefattore come voi siete, di segnalare la sua beneficenza dovunque va la sua gloria. Rimango con ogni riverenza del suo imparegiabile merito, si come di sua Eminenza,

Umilissimo et devotissimo servitore,

VOLTAIRE.

1797. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Berlin, le 8 janvier.

Une des plus grandes obligations qu'un homme puisse avoir à un homme, c'est d'être instruit; j'ai donc pour vous, mon cher confrère, la plus tendre et la plus vive reconnaissance. Je profiterai sur-le-champ de la plupart de vos remarques [1]; mais il faut d'abord que je vous en remercie.

[1] Voici ce que le président Hénault écrivait au comte d'Argenson, le 31 décembre 1751, relativement au *Siècle de Louis XIV*:

« Voltaire m'a envoyé son livre, en me priant de lui envoyer des critiques, « c'est-à-dire des louanges. J'ai beaucoup hésité à lui écrire, parceque je « crains de le contredire, et que, d'un autre côté, je voudrais bien que son « ouvrage fût de façon à être admis en ce pays-ci, et qu'il l'y ramenât. C'est « le plus bel esprit de ce siècle, qui fait honneur à la France, *et qui perdra « son talent quand il aura cessé d'y habiter*; mais c'est un fou que la jalousie « en a banni..... Tel qu'il est pourtant, il faudrait, s'il est possible, le mettre à portée de revenir, et cet ouvrage en pourrait être l'occasion. C'est « ce qui m'a déterminé à lui envoyer des *remarques* sur le premier tome, « dont vous trouverez ici une copie.

« Le défaut de ce premier tome, en général, ... c'est que Louis XIV n'y « est pas traité, à beaucoup près, comme il doit l'être; mais le second

Il y a quelques endroits sur lesquels je pourrais faire quelques représentations, comme sur le prince de Vaudemont; il ne s'agit pas là du père, mais du fils, qui était dans le parti des Impériaux, et qu'on appelait alors le prince de Commerci.

Si vous pouvez croire sérieusement que le vicomte de Turenne changea de religion, à cinquante ans, par persuasion, vous avez assurément une bonne ame. Cependant si, en faveur du préjugé, il faut adoucir ce trait, de tout mon cœur; je ne veux point choquer d'aussi grands seigneurs que les préjugés.

A l'égard du canon que Mademoiselle fit tirer, l'ordre ne fut signé qu'après coup, et vous reconnaissez bien là l'incertitude et la faiblesse de Gaston.

Je pourrais, si je voulais, me justifier du reproche que vous me faites d'avilir le grand Condé; il me semble que rien ne serait plus aisé. Si c'est du premier tome que vous parlez, sa retraite à Chantilli est celle de Scipion à Linterne, et de Marlboroug à Bleuheim; si c'est du deuxième volume, il s'en faut bien que je dise qu'il mourut pour avoir été courtisan. Je réponds seulement à tous les historiens qui ont faussement avancé qu'il s'était opposé au mariage de son fils avec une fille de madame de Montespan. C'est vous autres, messieurs, qui avez la tête pleine de la faiblesse qu'eut le prince de Condé, les der-

« tome, dont j'ai lu les deux tiers, répare bien tout cela...... Je n'ai rien vu « de comparable ailleurs, ni pour la gloire du roi, ni pour celle de la na- « tion. »

Le président Hénault, qui a écrit l'histoire en courtisan, voulait que Voltaire l'écrivît en *gentilhomme ordinaire*. Cl.

nières années de sa vie; et vous croyez que j'ai dit ce que vous pensez. Mais, en vérité, je n'en dis rien, quoiqu'il fût très permis de l'écrire. Au reste, je jetterais mon ouvrage au feu, si je croyais qu'il fût regardé comme l'ouvrage d'un homme d'esprit.

J'ai prétendu faire un grand tableau des événements qui méritent d'être peints, et tenir continuellement les yeux du lecteur attachés sur les principaux personnages. Il faut une exposition, un nœud et un dénoûment dans une histoire, comme dans une tragédie; sans quoi on n'est qu'un Reboulet, ou un Limiers, ou un la Hode[1]. Il y a d'ailleurs, dans ce vaste tableau, des anecdotes intéressantes. Je hais les petits faits; assez d'autres en ont chargé leurs énormes compilations.

Je me suis piqué de mettre plus de grandes choses, dans un seul petit volume, qu'il n'y en a dans les vingt[2] tomes de Lamberti. Je me suis surtout attaché à mettre de l'intérêt dans une histoire que tous ceux qui l'ont traitée ont trouvé, jusqu'à présent, le secret de rendre ennuyeuse. Voilà pourquoi j'ai vu des princes, qui ne lisent jamais et qui entendent médiocrement notre langue, lire ce volume avec avidité, et ne pouvoir le quitter.

[1] Voyez la note de Voltaire, tome XX, page 68. B.

[2] La seconde édition des *Mémoires* de Lamberti n'a que quatorze volumes (voyez ma note, tome XXV, page 327). Il se peut qu'au lieu de Lamberti, Voltaire ait ici écrit Lambert. C. Fr. Lambert, mort en 1765, auteur très fécond, venait de publier, en trois ans, *vingt-deux* volumes, savoir : *Recueil d'observations curieuses sur les mœurs*, 1749, quatre volumes in-12; *Histoire générale, civile, naturelle, politique et religieuse, de tous les peuples du monde*, 1750, quinze volumes in-12 ; *Histoire littéraire de Louis XIV*, 1751, trois volumes in-4°. B.

Mon secret est de forcer le lecteur à se dire à lui-même : Philippe V sera-t-il roi ? sera-t-il chassé d'Espagne ? La Hollande sera-t-elle détruite ? Louis XIV succombera-t-il ? En un mot, j'ai voulu émouvoir, même dans l'histoire. Donnez de l'esprit à Duclos tant que vous voudrez, mais gardez-vous bien de m'en soupçonner.

Peut-être j'ai mérité davantage le reproche d'être un philosophe libre ; mais je ne crois pas qu'il me soit échappé un seul trait contre la religion. Les fureurs du calvinisme, les querelles du jansénisme, les illusions mystiques du quiétisme, ne sont pas la religion. J'ai cru que c'était rendre service à l'esprit humain de rendre le fanatisme exécrable, et les disputes théologiques ridicules; j'ai cru même que c'était servir le roi et la patrie. Quelques jansénistes pourront se plaindre ; les gens sages doivent m'approuver.

La liste raisonnée des écrivains, etc., que vous daignez approuver, serait plus ample et plus détaillée, si j'avais pu travailler à Paris ; je me serais plus étendu sur tous les arts ; c'était mon principal objet ; mais que puis-je à Berlin ?

Savez-vous bien que j'ai écrit de mémoire une grande partie du second volume ? mais je ne crois pas que j'en eusse dit davantage sur le gouvernement intérieur. C'est là, ce me semble, que Louis XIV paraît bien grand, et que je donne à la nation une supériorité dont les étrangers sont forcés de convenir.

Oserais-je vous supplier, monsieur, de m'honorer de vos remarques sur ce second volume? ce serait un nouveau bienfait. Vous qui avez bâti un si beau palais, mettez quelques pierres à ma maisonnette. Consolez-moi d'être si loin de vous; vos bontés augmentent bien mes regrets. Jugez de la persécution de la canaille des gens de lettres, puisqu'ils m'ont forcé d'accepter, ailleurs que dans ma patrie, des biens et des honneurs, et qu'ils m'ont réduit à travailler pour cette patrie même, loin de vos yeux.

1798. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Berlin, ce 8 janvier.

Article par article, mon cher ange:

1° Je vois que madame Denis ou n'a point reçu mes paquets, ou ne vous a pas montré, ou que vous n'avez pas lu ce nouveau premier acte où Cicéron dit expressément, en parlant de Catilina à Caton:

Je viens de lui parler; j'ai vu sur son visage,
J'ai vu dans ses discours son audace et sa rage,
Et la sombre hauteur d'un esprit affermi,
Qui se lasse de feindre, et parle en ennemi.

Scène 6.

Non seulement cela doit être dans la copie de madame Denis, mais je vous en ai déjà importuné dans mes dernières lettres, ou je suis bien trompé.

2° Il y a aussi, au second acte, la correction que vous demandez.

Ce coup prématuré
Armerait le sénat, qui flotte et qui s'arrête;
L'orage, au même instant, doit fondre sur leur tête[1]:

[1] Ces vers font partie des variantes. CL.

3° Si vous voulez que Catilina recommande son fils à sa femme, cela se trouve dans les premières leçons :

Que mon fils au berceau, mon fils né pour la guerre,
Soit porté dans vos bras aux vainqueurs de la terre.
Acte III, scène 2.

Ce sera un peu de peine pour madame Denis de rassembler tous les membres épars de ce pauvre Catilina, et d'en former un corps; mais elle s'en donne tant d'autres pour moi, elle met dans toutes les choses qui me regardent une activité et une intelligence si singulières, et une amitié si éclairée et si courageuse, qu'elle me rendra bien encore ce service.

Vous avez raison, mon cher ange, quand vous dites qu'il faut que Cicéron, au commencement du cinquième acte, instruise ce public du décret qui lui donne par intérim la puissance de dictateur; mais il faut qu'il le dise avec l'éloquence de Cicéron, et avec quelques mouvements passionnés qui conviennent à sa situation présente. Je demande pardon à l'orateur romain et à vous de le faire si mal parler; mais voici tout ce que je peux faire dans l'embarras horrible où me met ce *Siècle de Louis XIV*, et dans l'épuisement de forces où mes maladies continuelles me laissent.

Allez; de tous côtés poursuivez ces pervers,
Et que, malgré César, on les charge de fers.
Sénat, tu m'as remis les rênes de l'empire;
Je les tiens pour un jour, ce jour peut me suffire.
Je vengerai l'état; je vengerai la loi;

Sénat, tu seras libre, et même malgré toi.
Rome, reçois ici mes premiers sacrifices, etc. [1].

Ma nièce aura la bonté de faire coudre tout cela à l'habit de Catilina. Je ne crois pas qu'elle ait absolument toutes les corrections; par exemple, il y avait deux fois dans la pièce : *Assis dans le rang des maîtres de la terre*, ou quelque chose d'approchant qui paraît se répéter.

Il faut qu'à la première scène du premier acte Catilina dise :

Orateur insolent qu'un vil peuple seconde,
Plébéien qui régis les souverains du monde [2].

Si, avec tous ces changements, avec tout l'art que j'ai pu mettre dans le rôle ingrat et hasardé d'Aurélie, avec les traits dont j'ai tâché de peindre les mœurs romaines et les caractères des personnages, avec les peines continuelles et redoublées que j'ai prises pour faire tolérer un sujet si peu fait pour les têtes françaises de nos jours, on croit que *Rome sauvée* peut être jouée, je ne m'y oppose pas; mais je tremble beaucoup. Je dois tomber, puisque la farce allobroge de Crébillon a réussi. Le même vertige qui a fait avoir vingt représentations à cet ouvrage, qui déshonore la nation dans toute l'Europe, doit faire siffler le mien. Les cabales, petites et grandes, sont plus fortes et plus insensées que jamais. Enfin je me remercierais de m'être échappé de ce temps de déca-

[1] Variantes du cinquième acte. Cl.

[2] On lit actuellement :

Assis au premier rang des souverains du monde. Cl.

dence et de ce séjour de folie dangereuse, si la douceur de ma retraite n'était empoisonnée par votre absence, et si je ne m'étais arraché à tout ce que j'aime; mais j'ai été long-temps traité avec bien de l'indignité, et j'ai cela furieusement sur le cœur.

Il s'est certainement perdu un paquet qui contenait des exemplaires du *Siècle de Louis XIV* corrigés à la main[1].

Ces corrections, avec les cartons qu'il a fallu faire, tout cela prend du temps, et on n'a pas toutes ses aises où je suis. Des ouvriers allemands sont de terribles gens. Enfin vous recevrez ce *Siècle*. Je supplie instamment M. de Choiseul, M. de Chauvelin[2], aussi bien que vous, mon cher ange, de m'envoyer force remarques; on ne peut faire un bon ouvrage qu'avec le secours de ses amis, et surtout d'amis tels que vous.

Je ne vous envoie point ce livre, messieurs, pour amuser votre loisir, mais pour exercer votre critique et votre amitié. Ce n'est point du tout un petit plaisir que je veux vous faire, un petit devoir que je veux remplir; c'est un très grand service que je vous demande. Préparez-vous d'ailleurs à l'horrible combat qui va se donner pour *Rome*. Il y a une conspiration contre moi plus forte que celle de *Catilina;* soyez mes Cicérons. Je ne sais comment va la santé de ma-

[1] J'ai parlé d'exemplaires d'ouvrages de Voltaire avec des corrections manuscrites dans ma Préface du tome XIX, page XIV; et dans une note, tome LIV, page 103. B.

[2] Voyez tome LV, page 631. B.

dame d'Argental. Je lui présente mes respects, et lui souhaite une meilleure santé que la mienne.

1799. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, votre majesté peut savoir que, de tous les Français qui sont à votre cour, j'étais le plus tendrement attaché à M. de Rothembourg. Il m'avait promis, en dernier lieu, qu'il me ferait l'honneur d'être mon exécuteur testamentaire, et je ne m'attendais pas qu'il dût périr avant moi. Je vous fis demander, il y a quelques jours, de me mettre à vos pieds, et de mêler un moment ma douleur à la vôtre, et je sortis de mon lit, où je suis presque toujours retenu, pour venir m'informer dans votre antichambre de l'état de votre santé, craignant que votre sensibilité ne vous rendît malade.

Au reste, je demande pardon à votre majesté de lui avoir écrit sur une autre affaire, dans le temps où j'ignorais la mort de M. de Rothembourg. Je suis bien éloigné de m'être occupé de cette bagatelle. Je ne le suis que de la perte que vous avez faite; et je peux encore ajouter que votre majesté doit s'apercevoir, par mon genre de vie, et qu'elle sera toujours convaincue, par toutes mes démarches, que je ne suis ici uniquement que pour elle.

Il n'y a assurément que l'excès de ses bontés qui puisse me faire supporter de si longues maladies, privé de toute consolation.

1800. A MADAME DENIS.

A Berlin, le 18 janvier.

Nous avons perdu, au commencement de l'année, ce comte de Rothembourg, qui voulait que vous vinssiez faire un petit tour à Berlin avec madame sa femme; je ne sais si elle y viendra disputer son douaire. Il est mort à l'âge d'environ quarante ans. On dit toujours, quand on voit de ces morts prématurées, que la vie est un songe; que les hommes ne sont que des ombres passagères; qu'il ne faut pas compter sur un moment. On le dit; et puis on agit, on fait des projets comme si on était immortel. Je ne suis pas sûr du lendemain; pourquoi ne suis-je donc pas aujourd'hui auprès de vous? J'aurai retiré mes fonds avant que l'édition de Dresde soit finie, et alors je retirerai ma personne.

Nous avons su, après la mort du comte de Rothembourg, qu'il ne nous épargnait pas toujours dans les petites conférences qu'il avait avec sa majesté. C'est là l'étiquette des cours; on y dit du mal de son prochain aux rois, quand ce ne serait que pour les amuser. Je vois que tout le monde est courtisan. Un valet de chambre du comte de Rothembourg a bien assuré le roi qu'il n'était point entré de prêtres chez son maître, et que ceux qui disaient le contraire étaient des calomniateurs qui voulaient faire tort à sa mémoire.

Je me tâte pour savoir si je suis en vie; cet hiver m'est encore plus fatal que le précédent. On n'a pourtant chaud en hiver que dans les pays froids. Vos pe-

tites cheminées de Paris, où l'on se rôtit les jambes pour avoir le dos gelé, ne valent pas nos poêles. Il semble qu'on ne se doute pas en France, pendant l'été, qu'il y a quatre saisons, et que l'hiver en est une. On dit que c'est bien pis en Italie, les maisons n'y sont faites que pour respirer le frais; et, quand les gelées viennent, toute la nation grelotte.

C'est une chose plaisante de voir ici les courtisans monter l'escalier avec un grand manteau doublé de peaux de loup ou de renard, et très souvent la fourrure en dehors. Cette procession fourrée m'étonne toujours, tandis que les dames vont les bras nus, la gorge découverte, et l'amplitude bouffante du panier ouverte à tous les vents. Je maintiens que les femmes ont plus de courage que les hommes, ou qu'elles ont plus de chaleur naturelle. Moi, qui en ai fort peu, je reste chez moi à mon ordinaire.

Ce qu'on vous a dit contre l'orthographe[1] du *Siècle de Louis XIV* ne me convertira pas. Je suis toujours pour qu'on écrive comme on parle; cette méthode serait bien plus facile pour les étrangers. Comment est-ce qu'un palatin de Pologne distinguerait François Ier, ou saint François, d'avec un Français? ne se croira-t-il pas en droit de prononcer il voy*oit*, il croy*oit*, au lieu de dire il voy*ait*, il croy*ait*? Nous avons conservé l'habitude barbare d'écrire avec un *o* ce qu'on prononce avec un *a*; pourquoi? parcequ'on prononçait durement tous ces *o* autrefois; parceque voy*oit*, lis*oit*, rimait avec expl*oit*. Nous avons adouci

[1] Voyez ma Préface du tome XIX, page v. B.

la prononciation, il faut donc adoucir aussi l'orthographe, afin que tout soit d'une même parure.

Pardon de la dissertation. Je suis bien heureux qu'on ne me fasse que ces chicanes. Je vous embrasse de tout mon cœur.

1801. A M. FORMEY.

Le 19 janvier.

Je vous renvoie, monsieur, ce petit livre [1]. Je disposais mon corps cacochyme à ne me pas refuser le service demain, et à grimper à l'académie, pour vous entendre; mais j'apprends que la fête s'est faite aujourd'hui. Je n'ai point reçu de billet. Je vous embrasse. V.

1802. A M. FORMEY.

Le 20 janvier.

Je vous souhaite toutes les *commodités de la vie* [2], et même

« Le superflu, chose très nécessaire [3], »

pour en avoir dit tant de bien. Je vous envoie, mon cher philosophe, une farce [4] en revanche de votre belle pièce. La farce est un tant soit peu leibnitzienne, vraiment. *Vale*.

[1] Formey ne dit pas quel était ce petit livre. B.

[2] Formey venait de lire, à l'académie de Berlin, un discours sur l'*Obligation de se procurer les commodités de la vie*. Cl.

[3] *Le Mondain*, vers 22. Cl.

[4] Formey dit ne pas se rappeler ce que c'était que cette farce. C'est peut-être l'article sur les *OEuvres de Maupertuis*, que j'ai donné tome XXXIX, page 438. B.

1803. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Berlin, le 27 janvier.

J'envoie à mon héros des folies qu'il m'a demandées, et qui orneront sa bibliothèque par la belle impression et les grandes marges. Il est vrai qu'il n'y a pas une bonne page dans tout cela; mais il y a quelques bonnes lignes. Au reste, ce n'est pas la meilleure morale du monde, et il est heureux que de tels livres soient mal faits. Il y a une grande différence entre combattre les superstitions des hommes, et rompre les liens de la société et les chaînes de la vertu. La Métrie aurait été trop dangereux s'il n'avait pas été tout-à-fait fou. Son livre[1] contre les médecins est d'un enragé et d'un malhonnête homme; avec cela c'était un assez bon diable dans la société. Comment concilier tout cela? c'est que la folie concilie tout. Il a laissé une mémoire exécrable à tous ceux qui se piquent de mœurs un peu austères. Il est fort triste qu'on ait lu son *Éloge*[2] à l'académie, *écrit de main de maître*. Tous ceux qui sont attachés à ce maître en gémissent. Il semble que la folie de La Métrie soit une maladie épidémique qui se soit communiquée. Cela fera grand tort à l'écrivain; mais, avec cent cinquante mille hommes, on se moque de tout, et on brave les jugements des hommes.

Madame de Pompadour m'a écrit que « mes amis « avaient fait ce qu'ils avaient pu pour lui faire croire

[1] *La Politique du médecin de Machiavel*, ou *le Chemin de la fortune ouvert aux médecins*; 1746, in-12. CL.

[2] Par Frédéric; voyez ma note, tome XLIII, page 250. B.

« que je n'avais quitté la France que parceque j'étais « au désespoir qu'elle protégeât Crébillon. » Ce serait bien là une autre folie, dont assurément je suis incapable. J'ai quitté la France parceque j'ai trouvé ailleurs plus de considération et de liberté, et que je me suis laissé enchanter par les empressements et les prières d'un roi qui a de la réputation dans le monde. Madame de Pompadour peut, tant qu'elle voudra, protéger de mauvais poëtes, de mauvais musiciens, et de mauvais peintres, sans que je m'en mette en peine.

D'ailleurs mes maladies, qui augmentent, me mettent dans un état à ne plus guère m'embarrasser ni des faveurs des rois ni du goût des belles dames. Je fais plus de cas d'un rayon du soleil et d'un bon potage que de toutes les cours du monde. Je serais fâché seulement de mourir sans avoir vu Saint-Pierre de Rome, la ville souterraine, votre statue[1], et sans avoir encore eu l'honneur de vous embrasser.

J'ai écrit à M. le maréchal de Noailles, et j'ai pris la liberté de le prier de m'aider un peu de ses lumières. Peut-être sera-t-il un peu mortifié que son nom ne se trouve pas dans l'histoire militaire du *Siècle*, et que le vôtre s'y trouve. Le président Hénault est plus content du deuxième tome que du premier. Il est bien aisé de se corriger, et c'est à quoi je passe ma vie. Ma nièce, à qui j'avais donné le gouvernement de *Rome sauvée*, en use despotiquement; elle fait jouer la pièce malgré mes craintes, et même malgré les vôtres; cela doit faire un beau conflit de cabales!

[1] Voyez ma note, tome XXIV, page 129. B.

Je suis bien aise de ne pas me trouver là. Mais où je voudrais me trouver, c'est au coin de votre feu, monseigneur; c'est auprès de votre belle ame et de votre charmante imagination. Je vous regrette tous les jours. Le temps va bien rapidement, et j'ai bien peur de ne reparaître que quand la décrépitude avancée m'aura imposé la nécessité de ne me plus montrer. Je perds loin de vous ce qui me reste de vie. Quelquefois, quand je m'anime un peu à souper, je me dis tout bas: Ah! si M. le maréchal de Richelieu était là! Le roi de Prusse en pense autant; mais il serait jaloux de vous; car, il faut l'avouer, il n'est que le second des hommes séduisants. Adieu, monseigneur; n'oubliez pas votre ancien courtisan.

1804. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Berlin, le 28 janvier.

Je vous dois de nouveaux remerciements, mon cher et illustre confrère, et c'est à vous que je dois dédier le *Siècle de Louis XIV*, si on en fait en France une édition qui aille la tête levée. J'ai envoyé à Paris le premier tome corrigé selon vos vues. Je me flatte qu'on ne s'opposera pas à l'impression d'un ouvrage qui est, autant que je l'ai pu, l'éloge de la patrie, et qui va inonder l'Europe.

Je suis bien étonné de l'apparence d'ironie que vous trouvez dans ce premier tome; j'ai voulu n'y mettre que de la philosophie et de la vérité, j'ai voulu passer légèrement sur ce fatras de détails de guerres, qui, dans leur temps, causent tant de malheurs et tant

d'attention, et qui, au bout d'un siècle, ne causent que de l'ennui. J'ai même fini ainsi ce premier tome:

« Voilà le précis, peut-être encore trop long, des « plus importants événements de ce siècle; ces grandes « choses paraîtront petites un jour, quand elles seront « confondues dans la multitude immense des révolu- « tions qui bouleversent le monde; et il n'en resterait « alors qu'un faible souvenir, si les arts perfectionnés « ne répandaient sur ce siècle une gloire unique qui « ne périra jamais[1]. »

Vous voyez par là que mon second tome est mon principal objet; et cet objet aurait été bien mieux rempli, si j'avais travaillé en France. Les bontés d'un grand roi et l'acharnement de mes ennemis m'ont privé de cette ressource. Je vous supplie, monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de dire à M. d'Argenson[2] que je compte sur les siennes. On m'a dit qu'il a été mécontent d'un parallèle entre Louis XIV et le roi Guillaume.

Il est vrai que malheureusement on a omis dans l'impression le trait principal qui donne tout l'avantage au roi de France. Le voici:

[3]« Ceux qui estiment plus un roi de France qui sait « donner l'Espagne à son petit-fils qu'un gendre qui « détrône son beau-père; ceux qui admirent davan- « tage le protecteur que le persécuteur du roi Jacques, « ceux-là donneront la préférence à Louis XIV. »

[1] L'auteur a reporté cet alinéa, toutefois avec des changements, à la fin de son chapitre XXXIII; voyez tome XX, page 333. B.

[2] Le comte d'Argenson. CL.

[3] Cet alinéa n'était pas en effet dans la première édition, et termine aujourd'hui le chapitre XVII; voyez tome XIX, page 535. B.

D'ailleurs, M. d'Argenson ne peut ignorer que Louis XIV et Guillaume ont toujours été deux objets de comparaison dans l'Europe. Il ignore encore moins que l'histoire ne doit point être un fade panégyrique; et, s'il a eu le temps de lire le livre, il a pu s'apercevoir que, sans m'écarter de la vérité, j'ai loué, autant que je l'ai pu, et autant que je l'ai dû, la nation et ceux qui l'ont bien servie. L'article de son père[1] n'a pas dû lui déplaire.

Enfin, monsieur, j'ai prétendu ériger un monument à la vérité et à la patrie, et j'espère qu'on ne prendra pas les pierres de cet édifice pour me lapider. Je me flatte encore que vous ne vous bornerez pas au service de m'avoir éclairé. Je voudrais que la postérité sût que l'homme du royaume le plus capable de me donner des lumières a été celui dont j'ai reçu le plus de marques de bonté.

Je vous supplie de ne me pas oublier auprès de madame du Deffand, et de me conserver une amitié qui fait ma gloire et ma consolation.

P. S. J'avais toujours ouï dire que le prince de Condé était mort à Chantilli[2] de sa maladie de courtisan prise à Fontainebleau. Je n'ai point ici de livres; si vous me trompez, je mets cela sur votre conscience.

A propos, je suis bien malade; si je meurs, dites, je vous en prie, comme frère Jean[3]: J'y perds un bon ami.

[1] Voyez tome XX, page 247. B.
[2] Voyez tome XX, page 188. B.
[3] Rabelais, *Pantagruel*, livre IV, chap. xx. B.

1805. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 30 janvier.

Sire, quant à Pascal, je vous supplie de lire la page 274 du second tome [1], que j'ai eu l'honneur d'envoyer à votre majesté, et vous jugerez si sa cause est bonne.

Quant à madame de Bentinck, elle n'a point de cuisine, et j'en ai une ici et une à Paris.

Quant aux procès et aux tracasseries, je n'en ai qu'avec la maladie cruelle qui me mène au tombeau.

Je vis dans la plus grande solitude et dans les plus grandes souffrances, et je conjure votre majesté de ne pas briser le frêle roseau que vous avez fait venir de si loin.

M. de Bielfeld [2] a fait restituer, il y a long-temps, les exemplaires que votre imprimeur [3] avait donnés à un professeur de Francfort-sur-l'Oder. J'étais affligé, avec raison, qu'un autre en eût avant votre majesté. Voilà tout le procès et toute la tracasserie.

Est-il possible que la calomnie ait pu aller jusqu'à m'accuser d'un mauvais procédé dans cette affaire? C'est ce que je ne puis comprendre. L'ouvrage est à moi, comme l'*Histoire de Brandebourg* est à votre majesté, permettez-moi l'insolence de la comparaison. Quel démêlé, quelle discussion puis-je avoir pour une chose qui m'appartient, et qui est

[1] Voyez tome XX, page 415. B.
[2] Voyez la note de la lettre 1767. B.
[3] C.-F. Henning. Cl.

entre mes mains? Que deviendrai-je, sire, si une calomnie si peu vraisemblable est écoutée? La franchise, qui est le caractère de la capitale de France et le mien, mérite que vous daigniez m'instruire de ma faute si j'en ai fait une; et, si je n'en ai pas commis, je demande justice à votre cœur.

Vous savez qu'un mot de votre bouche est un coup mortel. Tout le monde dit, chez la reine-mère, que je suis dans votre disgrace. Un tel état décourage et flétrit l'ame, et la crainte de déplaire ôte tous les moyens de plaire. Daignez me rassurer contre la défiance de moi-même, et ayez du moins pitié d'un homme que vous avez promis [1] de rendre heureux.

Vous avez dans le cœur les sentiments d'humanité que vous mettez dans vos beaux ouvrages. Je réclame cette bonté, afin que je puisse paraître devant votre majesté avec confiance, dès que mes maux le permettront. Soyez sûr que, soit que je meure ou que je vive, vous serez convaincu que je n'étais pas indigne de vous, et qu'en me donnant à votre majesté je n'avais cherché que votre personne.

1806. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Berlin, le 1er février.

J'apprends que vous avez été malade, mon cher et illustre confrère; je crains que vous ne le soyez encore.

Qui connaît mieux que moi le prix de la santé? Je

[1] Voyez la lettre de Frédéric à Voltaire, du 23 août 1750.

l'ai perdue sans ressource; mais comptez que personne au monde ne s'intéresse comme moi à la vôtre; car j'aime la France, je regrette la perte du bon goût, et je vous suis véritablement attaché. Je compte aller prendre les eaux dès que le soleil fondra un peu nos frimas; mais quelles eaux? je n'en sais rien. Si vous en preniez, les vôtres seraient les miennes.

J'ai envoyé à ma nièce deux volumes où j'ai réformé, autant que je l'ai pu, tout ce que vous avez eu la bonté de remarquer dans le *Siècle de Louis XIV*. Je vous avertis très sérieusement que, si on imprime cet ouvrage en France, corrigé selon vos vues, je vous le dédie, par la raison que, si Corneille vivait, je lui dédierais une tragédie.

Permettez que je vous envoie deux petits morceaux que j'ajoute à ce *Siècle;* ils sont bien à la gloire de Louis XIV. Je vous supplie, quand vous les aurez lus, de les envoyer à ma nièce, afin qu'elle les joigne à l'imprimé corrigé qu'elle doit avoir entre les mains.

Je vous avoue que j'ai peine à comprendre cet air d'ironie que vous me reprochez sur Louis XIV. Daignez relire seulement cette page imprimée, et voyez si on peut faire Louis XIV plus grand.

J'ai traité, je crois, comme je le devais, l'article de la conversion du maréchal de Turenne. J'ai adouci les teintes, autant que le peut un homme aussi fermement persuadé que moi qu'un vieux [1] général, un vieux politique, et un vieux galant, ne change point de religion par un coup de la grace.

[1] Voyez ma note, tome XIX, page 422. B.

Enfin j'ai tâché en tout de respecter la vérité, de rendre ma patrie respectable aux yeux de l'Europe, et de détruire une partie des impressions odieuses que tant de nations conservent encore contre Louis XIV et contre nous. Si j'en avais dit davantage, j'aurais révolté. On parle notre langue dans l'Europe, grace à nos bons écrivains; nous avons enseigné les nations; mais on n'en hait pas moins notre gouvernement; croyez-en un homme qui a vu l'Angleterre, l'Allemagne, et la Hollande.

Si vous pouvez, par votre suffrage et par vos bons offices, m'obtenir la permission tacite de laisser publier en France l'ouvrage tel que je l'ai réformé, vous empêcherez que l'édition imparfaite, qui commence à percer en Allemagne, ne paraisse en France. On ne pourra certainement empêcher que les libraires de Rouen et de Lyon ne contrefassent cette édition vicieuse, et il vaut mieux laisser paraître le livre bien fait que mal fait.

Ces difficultés sont abominables. J'ai sans peine un privilége de l'empereur pour dire que Léopold [1] était un poltron; j'en ai un en Hollande pour dire que les Hollandais sont des ingrats, et que leur commerce dépérit; je peux hardiment imprimer sous les yeux du roi de Prusse, que son aïeul [2], le grand-électeur, s'abaissa inutilement devant Louis XIV, et lui résista aussi inutilement. Il n'y aurait donc qu'en France où il ne me serait pas permis de faire paraître l'éloge de Louis XIV et de la France! et cela, parceque je

[1] Léopold Ier; chapitre XIV du *Siècle de Louis XIV*. Cl.

[2] Lisez *bisaïeul*. Cl.

n'ai eu ni la bassesse ni la sottise de défigurer cet éloge par de honteuses réticences et par de lâches déguisements. Si on pense ainsi parmi vous, ai-je eu tort de finir ailleurs ma vie? Mais, franchement, je crois que je la finirai dans un pays chaud; car le climat où je suis me fait autant de mal que les désagréments attachés en France à la littérature me font de peine.

Voyez, mon cher et illustre confrère, si vous voulez avoir le courage de me servir. En ce cas, vous me procurerez un très grand bonheur, celui de vous voir. Permettez-moi de vous prier d'assurer de mes respects M. d'Argenson et madame du Deffand. Bonsoir; je me meurs, et vous aime.

P. S. Que je vous demande pardon d'avoir dit qu'il y avait quarante à cinquante pas à nager au passage du Rhin; il n'y en a que douze; Pélisson même le dit. J'ai vu une femme qui a passé vingt fois le Rhin sur son cheval, en cet endroit, pour frauder la douane de cet épouvantable fort du *Tholus* [1]. Le fameux fort de Schenck, dont parle Boileau, est une ancienne gentilhommière qui pouvait se défendre du temps du duc d'Albe. Croyez-moi, encore une fois, j'aime la vérité et ma patrie; je vous prie de le dire à M. d'Argenson.

1807. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Berlin, le 6 février.

Mon très cher ange, l'état où je suis ne me laisse guère de sensibilité que pour vos bontés et pour

[1] C'est le nom que Boileau donne au village de Tolhuis, ép. IV, v. 55. CL.

votre amitié. Ma santé est sans ressource. J'ai perdu mes dents, mes cinq sens, et le sixième s'en va au grand galop. Cette pauvre ame, qui vous aime de tout son cœur, ne tient plus à rien. Je me flatte encore, parcequ'on se flatte toujours, que j'aurai le temps d'aller prendre des eaux chaudes et des bains. Je ne veux pas perdre le fond de la boîte de Pandore; mais l'hiver est bien rude, et sera bien long. Je doute que *Rome sauvée* me sauve. Je mettrai dans ma confession générale, *in articulo mortis*, que j'ai affligé mademoiselle Gaussin; je m'en accuse très sérieusement devant les anges. C'est une vraie peine pour moi de lui en faire; ce n'est pas à moi de poignarder *Zaïre*. Je vous assure que, si j'étais en sa présence, je n'y tiendrais pas; mais, mon cher et respectable ami, pourquoi m'a-t-on forcé de changer le rôle tendre que j'avais fait pour elle? Je suis aussi docile que des Crébillons sont opiniâtres. J'ai sacrifié mes idées, mon goût aux sentiments des autres. Je voulais un contraste de douceur, de naïveté, d'innocence, avec la férocité de Catilina. Il y a assez de Romains dans cette pièce; je ne voulais pas d'un Caton en cornettes, on m'y a forcé, et M. le maréchal de Richelieu a été las, pour la première fois, des femmes tendres et complaisantes. J'aimais que la femme de Catilina se bornât à aimer, qu'elle dît:

J'ai vécu pour vous seul, et ne suis point entrée
Dans ces divisions dont Rome est déchirée[1].

Il me semble que sa mort eût été plus touchante.

[1] Voyez tome VI, page 395. B.

On ne plaint guère une grosse diablesse d'héroïne qui menace, qui dit *je menace*, qui est fière, qui se mêle d'affaires, qui fait la républicaine. Il est clair que ce gros rôle d'Amazone n'est pas fait pour les graces attendrissantes de mademoiselle Gaussin. Je l'aurais déparée; ce serait donner des bottes et des éperons à Vénus. Je vous prie de lui montrer cet article de ma lettre.

A l'égard du *Siècle*, on me fait des chicanes révoltantes, et vous me faites des remarques judicieuses. J'ai réformé tout ce que vous avez repris. Je crois qu'en ôtant l'épithète de *petit* au concile d'Embrun, l'article peut passer. Je n'en dis ni bien ni mal, et cela est fort honnête. Voilà l'effet du népotisme[1]. Je remercie madame d'Argental de ses anecdotes, et surtout des deux filles d'honneur et de joie; mais elle parle de l'établissement que le grand Duquêne (dont je vous fais mon compliment d'être l'allié) voulut faire en Amérique, et il s'agit d'une colonie établie par son neveu en Afrique, près du cap de Bonne-Espérance, après la mort de l'oncle, et deux ans après la révocation de l'édit de Nantes.

Je ne sais si les exemplaires qui vous sont enfin parvenus sont corrigés ou non; mais il y en a un entre les mains de madame Denis, où il y a plus de corrections que de feuillets. C'est celui-là qui est destiné pour l'impression, en cas que le président Hénault ait, comme je l'espère, la vertu et le cou-

[1] M. d'Argental est neveu du cardinal de Tencin, qui avait présidé, en 1727, l'odieux et ridicule concile d'Embrun. K. — Voyez tome XX, page 436. B.

rage de dire à M. d'Argenson qu'une histoire n'est point un panégyrique, et que, quand le mensonge paraît à Paris sous les noms de Limiers, de La Martinière, de Larrei, et de tant d'autres, la vérité peut paraître sous le mien.

J'envoie aussi à ma nièce une préface pour *Rome*, en cas que La Noue ne fasse pas siffler cette pièce. La Noue, Cicéron! cela est bien pis que de préférer mademoiselle Clairon à mademoiselle Gaussin. Je vous avoue que ce singe me fait trembler. Quoi! ni voix, ni visage, ni ame, et jouer Cicéron! Cela seul serait capable d'augmenter mes maux; mais je ne veux pas mourir des coups de La Noue. Je laisserai paisiblement le parterre de Paris tourner Cicéron en ridicule. Nos Français sont tous faits pour se moquer des grands hommes, surtout quand ils paraissent sous de si vilains masques. Mademoiselle Clairon ne fera certainement pas pleurer, et La Noue fera rire. Je suis bien aise d'être malade avant cette catastrophe, car on dirait que c'est la chute de *Rome* qui m'écrase. Bonsoir, portez-vous bien. Il est juste que le *Catilina* de Crébillon soit honoré, et le mien honni; mais vous êtes mon public, mes chers anges.

1808. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, je mets aux pieds de votre majesté un ouvrage que j'ai composé en partie dans votre maison, et je lui en présente les prémices long-temps avant qu'il soit publié. Votre majesté est bien persuadée que, dès que ma malheureuse santé me le permettra, je viendrai à Potsdam sous son bon plaisir.

Je suis bien loin d'être dans le cas d'un de vos bons mots, *qu'on vous demande la permission d'être malade*. J'aspire à la seule permission de vous voir et de vous entendre. Vous savez que c'est ma seule consolation, et le seul motif qui m'a fait renoncer à ma patrie, à mon roi, à mes charges, à ma famille, à des amis de quarante années; je ne me suis laissé de ressource que dans vos promesses sacrées, qui me soutiennent contre la crainte de vous déplaire.

Comme on a mandé à Paris que j'étais dans votre disgrace, j'ose vous supplier très instamment de daigner me dire si je vous ai déplu en quelque chose. Je peux faire des fautes ou par ignorance, ou par trop d'empressement, mais mon cœur n'en fera jamais. Je vis dans la plus profonde retraite, donnant à l'étude le temps que des maladies cruelles peuvent me laisser. Je n'écris qu'à ma nièce. Ma famille et mes amis ne se rassurent contre les prédictions[1] qu'ils m'ont faites que par les assurances respectables que vous leur avez données[2]. Je ne lui parle que de vos bontés, de mon admiration pour votre génie, du bonheur de vivre auprès de vous. Si je lui envoie quelques vers, où mes sentiments pour vous sont exprimés, je lui recommande même de n'en jamais tirer de copie, et elle est d'une fidélité exacte.

Il est bien cruel que tout ce qu'on a mandé à Paris la détourne de venir s'établir ici avec moi, et d'y recueillir mes derniers soupirs. Encore une fois, sire, daignez m'avertir s'il y a quelque chose à reprendre

[1] Voyez les lettres 1936 et 1996. B.

[2] Dans la lettre du 23 août 1750. Cl.

dans ma conduite. Je mettrai cette bonté au rang de vos plus grandes faveurs. Je la mérite, m'étant donné à vous sans réserve. Le bonheur de me sentir moins indigne de vous me fera soutenir patiemment les maux dont je suis accablé.

1809. A M. DARGET.

A Berlin, ce 11 février 1752.

Mon cher ami, je n'ai pu encore envoyer au roi le quatrième exemplaire de mon *Siècle*. Le relieur travaille pour sa majesté. Il est juste qu'elle soit servie avant moi. Je ne sais pas s'il occupe à présent ses moments de loisir par des vers ou de la prose; mais je sais qu'en prose et en vers il est parvenu à pouvoir se passer aisément de ma pédanterie grammaticale. Il a joint à son génie l'exactitude et la finesse de notre langue. Je peux lui devenir inutile; mais il me devient très nécessaire; car que fais-je dans ma solitude derrière le Packhoff? Ce n'est ni pour madame Bock, ni pour Achard le neveu, ni pour un comte aveugle, qui vient, dit-on, de se marier, et qui, dit-on, demeure dans la même maison que moi; ce n'est pas pour eux, en un mot, que je suis venu. Je suis dans un pauvre état, il est vrai; et je sens que je serai un triste convive; mais il me reste des oreilles pour entendre, et une ame pour sentir. Je porterai donc mes oreilles et mon ame à Potsdam, dès que mon corps pourra aller. Je me fais quelquefois traîner, les soirs, chez milord Tyrconnell; je mets mes misères avec les siennes.

J'aurais plus besoin d'avoir ma nièce auprès de

moi, que de la marier au marquis de Chimène. Si elle prend ce parti, ce que je ne crois pas, je vais sur-le-champ demander mademoiselle Tetau en mariage. Nous aurons un apothicaire pour maître-d'hôtel, et je lui donnerai de la rhubarbe et du séné pour présent de noces. Il sera juste que vous ayez un bel appartement dans la maison, avec un lavement tous les jours à votre déjeuné. Voilà, mon ami, ma dernière ressource.

Milord Tyrconnell a toujours des sueurs, et quelquefois le dévoiement : cependant on espère. Le fond de la boîte de Pandore est un joli présent fait au pauvre genre humain. Adieu, mon cher ami; je me suis acquitté de votre commission auprès de monsieur et de madame la comtesse de Tyrconnell; ils vous remercient de tout leur cœur, et je vous aime de tout le mien.

1810. A M. LE COMTE D'ARGENSON.

A Berlin, le 15 février.

Votre très ancien courtisan a été bien souvent tenté d'écrire à son ancien protecteur; mais, quand je songeais que vous receviez par jour cent lettres quelquefois importunes, que vous donniez autant d'audiences, qu'un travail assidu emportait tous vos autres moments, je n'osais me hasarder dans la foule. Il faut pourtant être un peu hardi; et j'ai tant de remerciements à vous faire de la part des *Musulmans* et des anciens *Romains* que vous protégez; j'aurais même tant de choses flatteuses à vous dire de la part de Louis XIV, qu'il faut bien que vous me pardonniez

de vous importuner. Je sais que Mahomet et Catilina sont peu de chose, mais Louis XIV est un objet important et digne de vos regards. Je mourrais content, si je pouvais me flatter d'avoir laissé à ma patrie un monument de sa gloire qui ne lui fût pas désagréable, et qui méritât votre suffrage et vos bontés. Mon premier soin a été de vous en soumettre un exemplaire, quoique la dernière main n'y fût pas mise. J'ai pris, depuis, tous les soins possibles pour que cet ouvrage pût porter tous les caractères de la vérité et de l'amour de la patrie. Personne ne contribue plus que vous à me rendre cette patrie chère et respectable, et je me flatte que vous me continuerez des bontés sur lesquelles j'ai toujours compté. Vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement que je vous conserverai toute ma vie. Permettriez-vous que M. de Paulmi trouvât ici l'assurance de mes respects? V.

P. S. Je me flatte que votre régime vous a délivré de la goutte. Je vous souhaite une santé durable et meilleure que la mienne; car, par parenthèse, je me meurs. Milord Tyrconnell, que vous avez vu si gros, si gras, si frais, si robuste, est dans un état encore pire que le mien; et, si on pariait à qui fera plus tôt le grand voyage, ceux qui parieraient pour lui auraient beau jeu [1]. C'est dommage; mais qui peut s'assurer d'un jour de vie? Nous ne sommes que des ombres d'un moment, et cependant on se donne des peines, on fait des projets, comme si on était immortel.

[1] Tyrconnell mourut le 2 mars suivant. Cl.

Adieu, monseigneur; daignez m'aimer encore un peu, pour le moment où nous avons à végéter sur ce petit tas de boue, où vous ne laissez pas de faire de grandes choses.

1811. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Dimanche, 20 février.

Sire, j'espérais venir mettre hier à vos pieds ce petit tribut, heureux s'il pouvait être dans la bibliothèque de votre majesté, au-dessous de l'Histoire de Brandebourg, comme le serviteur au-dessous du maître. Mon triste état ne m'a pas permis de remplir mes desirs. Je me flatte encore que, mercredi ou jeudi, je pourrai jouir de ce bonheur, et reprendre un reste de vie par vos bontés. Celui qui a dit si heureusement et d'une manière si touchante:

« *Qu'il était* roi sévère, et citoyen humain [1]; »

Celui qui a daigné rassurer ma famille contre ses craintes, se souviendra que depuis seize ans je lui suis attaché. Comment, sire, après ce temps, ne me serais-je pas donné entièrement à vous, quand je joins à l'étonnement où vos talents me jettent le bonheur de trouver mes sentiments, mes goûts, justifiés par les vôtres, la même horreur des préjugés, la même ardeur pour l'étude, la même impatience de finir ce qui est commencé, avec la patience de le polir et de le retoucher? Vous m'encouragez au bout de ma carrière; et, à présent que vous êtes perfectionné dans

[1] Voyez tome LV, page 531. B.

la connaissance et dans l'usage de toutes les finesses de notre langue, en vers et en prose, à présent que je ne vous suis plus d'aucun secours pour les bagatelles grammaticales, vous me souffrirez par bonté, par générosité, par cette constance attachée à vos vertus. Vous n'ignorez pas que mon cœur est fait pour être sensible avec persévérance, que j'ai vécu vingt ans avec la même personne [1], que mes amis sont des amis de plus de quarante années [2], que je n'en ai perdu que par la mort, et que ma passion pour vous vous a fait le maître de ma destinée.

1812. DE MADAME LA DUCHESSE DE BRUNSWICK [3].

Brunswick, ce 20 février.

J'ai reçu, monsieur, avec toute la satisfaction possible, *le Siècle de Louis XIV*, qu'il vous a plu de m'envoyer. Je vous assure que je le lirai avec toute l'attention et le plaisir que méritent vos ouvrages. Ce sera ensuite l'ornement le plus distingué de ma bibliothèque, accompagné de toutes vos productions, qui vous rendent si célèbre et immortel. Je serais charmée si la situation de votre santé se rétablit au point que je puisse espérer que vous ne me flattez pas vainement, et que vous me procurerez l'agrément de vous voir cet été ici. Je vous attends pour vous remercier de bouche comme par écrit de votre obligeante attention, et pour vous marquer combien je suis votre affectionnée, CHARLOTTE.

[1] Voltaire vécut environ seize ans avec madame du Châtelet. CL.

[2] D'Argental, Cideville, d'Olivet, les d'Argenson, etc. CL.

[3] Philippine-Charlotte, née en 1716, l'une des sœurs du grand Frédéric. CL.

1815. A M. DE FORMONT.

A Berlin, le 25 février.

Je suis à peu près, monsieur [1], comme madame du Deffand; je ne peux guère écrire, mais je dicte avec une grande consolation les expressions de ma reconnaissance pour votre souvenir. Comptez que vous et madame du Deffand vous êtes au premier rang des personnes que je regrette, comme de celles dont le suffrage m'est le plus précieux. Je vous aurais déjà envoyé le *Siècle de Louis XIV*, si je n'étais occupé à corriger quelques fautes dans lesquelles il n'est pas étonnant que je sois tombé, écrivant à quatre cents lieues de Paris, et n'ayant presque d'autre secours que mon portefeuille et ma mémoire. M. Le Bailli m'est venu voir aujourd'hui. Vous avez là un très aimable neveu, et qui réussira dans la carrière [2] qu'il a sagement entreprise. Il dit que vous avez acheté une jolie terre auprès de Rouen; j'en regretterai moins Paris, si vous habitez votre Normandie; mais comment pourrez-vous quitter madame du Deffand, dans l'état où elle est [3]?

J'ai vu les Mémoires [4] sur les Mœurs du dix-hui-

[1] La dernière lettre de Voltaire à Formont était du 10 août 1741, et sur un tout autre ton. La liaison de Formont avec madame du Deffand fut peut-être la cause du refroidissement entre les deux amis. B.

[2] Le Bailli, gentilhomme ordinaire du roi, comme Voltaire, remplissait les fonctions de Tyrconnell à la cour de Prusse, depuis la maladie de ce ministre plénipotentiaire. Cl.

[3] Madame du Deffand, alors âgée d'environ cinquante-cinq ans, était menacée de devenir aveugle, et elle perdit entièrement la vue vers la fin de 1754. Cl.

[4] *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle*, 1751, in-12. B.

tième siècle. Ils sont d'un homme qui est en place, et qui par là est supérieur à sa matière. Il laisse faire la grosse besogne aux pauvres diables qui ne sont plus en charge, et qui n'ont d'autre ressource que celle de bien faire. Il faut que je tâche de me sauver par la prose, puisqu'il se pourrait bien faire, à l'heure que je vous parle, que j'aie été sifflé en vers à Paris. Il me semble que Cicéron était plus fait pour la tribune aux harangues que pour notre théâtre. Crébillon m'a d'ailleurs enlevé la fleur de la nouveauté. Je n'ai ni prêtre maq......, ni catin déguisée en homme, ni ce style coulant et enchanteur qui fit réussir sa pièce; je dois trembler. Je vous prie de ne pas m'en aimer moins, en cas que je sois sifflé [1]. L'excommunication du parterre ne doit pas me priver de votre communion; et, quand je serais condamné par la Sorbonne, avec l'abbé de Prades [2], je compterais encore sur vos bontés. Adieu, monsieur; soyez persuadé que je ne vous oublierai jamais. Présentez à madame du Deffand mes plus tendres respects, je vous en prie. Vous me feriez grand plaisir, si vous vouliez me mander sincèrement ce que vous pensez de *Rome sauvée*. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] La veille du jour où Voltaire écrivit cette lettre à Formont, *Rome sauvée* fut jouée avec succès. CL.

[2] La *Thèse* de cet abbé ayant été condamnée, le 15 décembre 1751, il se réfugia d'abord en Hollande, et ensuite en Prusse, où il devint lecteur de Frédéric, à la recommandation de Voltaire. CL.

1814. A M. DARGET.

A Berlin, 27 février 1752, dimanche, jour où vous allez à la messe.

Mon cher ami, je comptais pouvoir venir demain à Potsdam, mais, comme dit l'autre [1], l'esprit est prompt et la chair est faible. Je vous prie de me mander si les exemplaires du *Siècle*, que sa majesté veut bien permettre que je mette à ses pieds, sont pour ses bibliothèques ou pour envoyer à quelqu'une de ses sœurs, à qui il est échu en partage des étincelles du feu de Prométhée dont Frédéric-le-Grand est légataire universel. Je voudrais bien qu'il me permît d'en faire ma cour à sa famille royale, et d'envoyer moi-même les exemplaires lorsque je commencerai à laisser paraître cet ouvrage. Je souhaite que les prémices soient uniquement pour le roi.

Je viendrai dans mon heureuse cellule le plus tôt que je pourrai. Si le roi amuse encore son loisir, soit en corrigeant son *Palladion* dont il peut faire un ouvrage charmant, soit en donnant, dans quelque belle épître, de nouvelles leçons de sagesse et de vertu, j'enverrai chercher le manteau de l'abbé d'Olivet pour venir mettre des *s* aux pluriels et des points sur les *i*. Milord Tyrconnell paraît se porter beaucoup mieux. J'attends le moment où je pourrai vous embrasser et revoir le palais de Pharasmane devenu celui d'Auguste. Portez-vous bien, mon cher ami.

[1] Matthieu, XXVI, 41; Marc, XIV, 38. B.

1815. A M. DARGET.

A Berlin, février 1752.

Mon cher ami, je mettrai aux pieds du roi les autres exemplaires dont sa majesté daigne charger ses autres bibliothèques; je suis trop heureux, trop récompensé, qu'il daigne me faire cet honneur. Il n'y aura certainement que lui qui en aura, et peut-être brûlerai-je l'édition. Je suis trop indigné de l'infame et absurde calomnie qui a couru sur une édition que j'ai fait faire ici à grands frais, uniquement pour faire ma cour au roi. Les exemplaires qu'on avait détournés, et que M. de Bielfeld et d'autres avaient vus, m'ont été remis. L'édition m'appartient, et n'appartient qu'à moi. Mais si les étrangers qui ont quitté leur patrie pour être aux pieds de ce grand homme, sont la proie des calomnies les plus cruelles et les moins vraisemblables, que deviendront-ils? Ma maladie m'a mis dans un état horrible qui ferait pitié aux cœurs les plus durs. Le chagrin ne me guérit pas. Je ne croyais pas finir ici d'une manière si affreuse.

M. de Tyrconnell n'est pas si mal que moi. Doutez-vous qu'un ouvrage, fait pour la gloire de ma patrie, ne soit entre vos mains s'il est public, et que vous ne l'ayez le premier? Mais, encore une fois, je suis si indigné de l'abominable calomnie qu'on a eu la lâcheté de faire courir, et je suis si mal que je ne peux me résoudre à présent à publier le livre. Si je meurs, je le brûlerai certainement aussi bien que tous mes papiers avant de finir une vie si malheureuse.

1816. A MADAME DENIS.

A Potsdam, le 3 mars.

J'ai réchappé de tous les maux qui m'ont assiégé pendant deux mois, et milord Tyrconnell mourut hier. La mort fait de ces quiproquo-là à tout moment. Madame de Tyrconnell aura fait un cruel voyage; elle sera ruinée pour avoir tenu ici une table ouverte, et elle a perdu un mari qu'elle aimait. La jeunesse la plus brillante n'est donc rien, puisque Madame [1] est morte! La sobriété ne sauve donc rien, puisque le duc d'Orléans [2] est mort! Mais les hommes sont insensibles à ces exemples frappants, ils étonnent le premier moment; on se rassure bientôt, on les oublie, on reprend le train ordinaire; et celui qui a dit qu'à la cour comme à l'armée, quand on voit tomber à droite et à gauche, on crie *serre* et on avance, n'a eu que trop raison.

Darget part demain avec sa vessie; c'était à moi de partir. Il vous donnera un des plus furieux paquets que je vous aie encore envoyés. Il emmène avec lui un excellent domestique français qui m'était bien nécessaire; c'est un jeune Picard qui s'est mis à pleurer quand il a vu que je ne partais pas. Il prétend qu'il n'y peut plus tenir, que les Prussiens se moquent de lui, parcequ'il est petit et qu'il n'est que Français. J'ai eu beau lui dire que le roi n'a pas sept

[1] Anne-Henriette, fille de Louis XV, née en 1727, morte le 10 février 1752, dans sa vingt-cinquième année. Cl.

[2] Louis, duc d'Orléans, fils du Régent, mourut à l'abbaye de Sainte-Geneviève, le 4 février 1752. Cl.

pieds de haut, et qu'Alexandre était petit, il m'a répondu qu'Alexandre et le roi de Prusse n'étaient pas Picards. Enfin il ne me reste plus de domestique de Paris.

Darget dit qu'il veut voir la première représentation de *Rome*; je ne sais si elle sera *sauvée* ou perdue. C'est un grand jour pour le beau monde oisif de Paris qu'une première représentation; les cabales battent le tambour; on se dispute les loges; les valets de chambre vont à midi remplir le théâtre. La pièce est jugée avant qu'on l'ait vue. Femmes contre femmes, petits-maîtres contre petits-maîtres, sociétés contre sociétés; les cafés sont comblés de gens qui disputent; la foule est dans la rue, en attendant qu'elle soit au parterre. Il y a des paris; on joue le succès de la pièce aux trois dés. Les comédiens tremblent, l'auteur aussi. Je suis bien aise d'être loin de cette guerre civile, au coin de mon feu, à Potsdam, mais toujours très affligé de n'être plus au coin du vôtre.

1817. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

1752.

J'ai cru d'un jour à l'autre vous voir arriver ici; ce qui m'a empêché de vous remercier plus tôt de l'*Histoire de Louis XIV* que j'ai à présent quadruple. Pour bien suivre l'art dont vous avez fait cet extrait, je lis la première partie avec le commencement de Quincy, ce dictionnaire de batailles et de siéges; et j'attends votre retour pour vous en dire mon sentiment. Mon impatience m'a fait lire le second volume en même temps; et, à vous dire le vrai, je le trouve supérieur au premier, tant par la nature des choses que par le style, et cette noble hardiesse avec laquelle vous dites des vérités jusqu'aux rois. C'est un

très beau morceau, et qui doit vous combler d'honneur. La mort de madame Henriette[1] fera qu'on jouera votre *Rome sauvée* plus tard que vous ne l'aviez cru. Je suis malade depuis huit jours d'un rhume de poitrine et d'une ébullition de sang; mais le mal est presque passé. Je ne fais que lire, je n'écris plus; quand on a la mémoire aussi mauvaise qu'est la mienne, il faut de temps en temps relire ce qu'on a lu, pour s'en rappeler l'idée et pour bien savoir ce qui en vaut la peine. Ensuite de cela je recommencerai à corriger mes misères. Votre feu est pareil à celui des vestales; il ne s'éteint jamais; le peu qui m'en est tombé en partage, veut être attisé souvent, et encore est-il souvent près d'étouffer sous les cendres. Adieu; ne pensez pas qu'il y ait plus de chênes que de roseaux dans le monde: vous verrez périr bien des personnes à vos côtés, et vous en surpasserez encore plus par votre nom, qui ne périra jamais.

1818. A M. DE CIDEVILLE.

A Potsdam, le 10 mars.

Mon cher et ancien ami, ce n'est pas l'ivresse passagère du public, ce n'est pas un trépignement de pieds dans le parterre qui doit faire plaisir à un homme qui connaît son monde, et qui a vécu; c'est votre approbation, c'est votre sensibilité, c'est votre amitié qui fait mon vrai succès et mon vrai bonheur. Je laisse le public faire sa petite amende honorable, en attendant qu'il me lapide à la première occasion, et je jouis dans le fond de mon cœur de la consolation d'avoir un ami tel que vous.

Savez-vous bien ce qui me remplit de la satisfaction la plus touchante et la plus pure? ce n'est ni César ni Cicéron, c'est madame Denis; c'est elle qui est une Romaine. Quelle intrépidité et quelle patience,

[1] 10 février 1752. B.

quelle chaleur et quelle raison elle a mises dans toutes les affaires dont sa respectable amitié s'est chargée! Ses bonnes qualités doivent lui faire dans Paris une réputation plus grande et plus durable que celle de *Rome sauvée*.

On se lassera bien vite d'une diable de tragédie sans amour, d'un consul en *on*, de conjurés en *us*, d'un sujet dans lequel le tendre Crébillon m'avait enlevé la fleur de la nouveauté. On peut applaudir, pendant quelques représentations, à quelques ressources de l'art, à la peine que j'ai eue de subjuguer un terrain ingrat; mais, à la fin, il ne restera que l'aridité du sol. Comptez qu'à Paris, point d'amour, point de premières loges, et fort peu de parterre. Le sujet de *Catilina* me paraît fait pour être traité devant le sénat de Venise, le parlement d'Angleterre, et messieurs de l'université. Comptez qu'on verra bientôt disparaître à la Comédie de Paris les talons rouges et les pompons. Si le procureur-général et la grand'chambre ne viennent en premières loges, Cicéron aura beau crier[1]: *O tempora! o mores!* on demandera *Inès de Castro* et *Turcaret*.

Mais c'est beaucoup d'avoir plu aux connaisseurs, aux gens sensés, et même aux cicéroniens. L'abbé d'Olivet me doit au moins un compliment en latin, et je n'en quitte pas M. le recteur des quatre facultés. Mon cher et ancien ami, il me serait bien plus doux de venir vous embrasser en français, de souper avec madame Denis et avec vous, dans ma maison, ou du moins de vous voir souper. Je demanderai

[1] *Catilinaire première*. B.

assurément permission à l'enchanteur auprès duquel je suis de venir faire un petit tour dans ma patrie. Ma santé en a grand besoin, mon cœur davantage.

Je prendrai le temps qu'il va voir ses armées et ses provinces; et, pendant qu'il courra nuit et jour, pour rendre heureux des Allemands, je viendrai l'être auprès de vous. Buvez à ma santé, conservez-moi votre amitié, et soyez sûr que tous les rois de la terre et tous les châteaux enchantés ne me feraient pas oublier un ami tel que vous.

Votre lettre est charmante, mais je vous trouve bien modeste de dater notre amitié de trente ans; mon cher Cideville, il y en a plus de quarante.

1819. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Potsdam, le 11 mars.

Mon divin ange, madame d'Argental était donc là en grande loge? elle se porte donc bien? Voilà une nouvelle pour moi qui vaut bien celle du succès passager de *Rome sauvée*. Je connais mon public; l'enthousiasme passe; il n'y a que l'amitié qui reste. Aujourd'hui on bat des mains, demain on se refroidit, après-demain on lapide. Cimon et Miltiade n'ont pas plus essuyé l'inconstance d'Athènes que moi celle de Paris. Je relisais hier *Oreste*, je le trouvais beaucoup plus tragique que Cicéron; et cependant quelle différence dans l'accueil! Si j'avais été à Paris ce carême, on m'aurait sifflé à la ville, on se serait moqué de moi à la cour, on aurait dénoncé le *Siècle de Louis XIV*, comme sentant l'hérésie, téméraire

et malsonnant. Il aurait fallu aller se justifier dans l'antichambre du lieutenant de police. Les exempts auraient dit en me voyant passer : Voilà un homme qui nous appartient. Le poëte Roi aurait bégayé à Versailles que je suis un mauvais poëte et un mauvais citoyen ; et Hardion aurait dit en grec et en latin, chez monsieur le dauphin, qu'il faut bien se donner de garde de me donner une chaire au Collége royal. Mon cher ange, *qui bene latuit bene vixit* [1].

Mais ma destinée était d'être je ne sais quel homme public, coiffé de trois ou quatre petits bonnets de lauriers et d'une trentaine de couronnes d'épines. Il est doux de faire son entrée à Paris sur son âne, mais au bout de huit jours on y est fessé. Il faut qu'un ménétrier qui joue dans cet empyrée-là ait pour lui Jupiter ou Vénus, sans quoi il passe mal son temps. Je n'envie point assurément le nectar qu'on a versé aux Duclos, aux Crébillon, ni le petit verre qu'on a donné aux Moncrif ; mais je voudrais qu'on ne me donnât pas une éponge avec du vinaigre.

Pourquoi diable arrêter le *Siècle de Louis XIV*, dans le temps qu'on imprime chez Grangé les *Lettres juives ?* Il est assez bizarre que l'empereur, comme je l'ai déjà dit [2], me donne un privilége pour dire que Léopold était un poltron, et que je n'aie pas en France la permission tacite de prouver que Louis XIV était un grand homme. Franchement cela est indigne. Il faut donc faire l'*Histoire des mœurs du dix-hui-*

[1] Ovide, *Tristes*, III, élégie IV, vers 25. B.

[2] Page 22. B.

tième siècle[1] ? Est-ce qu'il ne se trouvera pas quelque bonne ame qui fera rougir les pédants de la pédanterie, et les sots de leur sottise? est-ce qu'il n'y aura pas quelque voix qui criera : *Parate vias Domini*[2] ? Où est l'intrépide abbé de Chauvelin? *Tu dors, Brutus*[3] ! Vous ne me dites rien, mon ange, de ces deux Chauvelin; ils sont pourtant de l'ancienne république, ils aiment les lettres, ils aiment et disent la vérité, ils sont courageux comme de petits lions. Lâchez-les sur les sots.

Vous m'avez bien consolé, en me disant que mademoiselle Gaussin n'était plus fâchée contre moi. Dites-lui que cette nouvelle m'a fait plus de plaisir que le cinquième acte n'en a fait au parterre. J'aime tendrement mademoiselle Gaussin, malgré mes cheveux blancs et la turpitude de mon état.

Adieu, mon cher ange; je ne croyais pas tant écrire; je n'en peux plus. Mais qui eût dit que ce gros cochon de milord Tyrconnell, si frais, si fort, si vigoureux, serait à l'agonie avant moi? C'est bien pis que d'avoir des tracasseries pour son *Siècle*. O vanité! ô fumée! Qu'est-ce que la vie? Madame, morte à vingt-deux[4] ans! Adieu, mon ange; portez-vous bien, et aimez-moi, et écrivez-moi.

[1] Voyez ma note, page 33. B.
[2] Isaie, XL, 3. B.
[3] Voyez, tome IV, la *Mort de César*, acte II, scène 2. B.
[4] Elle était âgée de plus de vingt-quatre ans. CL.

1820. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Potsdam, le 14 mars.

Mon *héros*, je suis fort en peine d'un gros paquet que j'eus l'honneur de vous envoyer par le courrier du cabinet, il y a environ deux mois. J'en chargeai Le Bailli, mon camarade, gentilhomme ordinaire du roi, qui a fait depuis six mois les affaires, pendant la maladie de milord Tyrconnell. Le ballot pesait environ dix livres, et contenait les volumes [1] que vous m'aviez demandés. Il y avait une grande lettre pour vous, et un paquet pour ma nièce, que je vous suppliais d'ordonner qu'il lui fût rendu. Pardon de la liberté grande [2]. Vous êtes informé sans doute, monseigneur, de la mort du comte de Tyrconnell. Il était le second gourmand de ce monde, car La Métrie était le premier. Le médecin et le malade se sont tués, pour avoir cru que Dieu a fait l'homme pour manger et pour boire; ils pensaient encore que Dieu l'a fait pour médire. Ces deux hommes, d'ailleurs fort différents l'un de l'autre, n'épargnaient pas leur prochain. Ils avaient les plus belles dents du monde, et s'en servaient quelquefois pour dauber les gens, et trop souvent pour se donner des indigestions. Pour moi, qui n'ai plus de dents, je ne suis ni gourmand ni médisant, et je passe une vie fort douce avec votre ancien capitaine le marquis d'Argens et Algarotti. J'espère dans quelque temps avoir assez de santé pour

[1] Voyez la lettre 1803, page 14. B.

[2] *Mémoires de Grammont*, chap. 3 ou 9. B.

faire le voyage de France, et jouir du bonheur de voir mon *héros*.

Si vous vouliez m'envoyer un petit précis, en deux pages[1], de ce que vous avez fait à Gênes de plus digne d'orner une histoire[2], vous me feriez grand plaisir; mais vous vous en garderez bien; vous n'en aurez ni le temps ni la volonté. Donnez-moi seulement un petit combat contre M. Brown. Je n'exige pas de grands détails, les détails ennuient; il ne faut rien que d'intéressant et de piquant. Je dis hardiment qu'on vous doit en très grande partie le gain de la bataille de Fontenoi, et j'observe une chose singulière, c'est que Fontenoi et Mesle, qui ont valu la conquête de la Flandre, sont entièrement l'ouvrage des officiers français, sans que le général y ait eu part. Je ne prétends pas assurément diminuer la gloire du maréchal de Saxe, mais il me semble qu'il devait faire un peu plus de cas de la nation. Vous voyez que je suis toujours bon citoyen. On m'a ôté la place d'historiographe de France, mais on devrait me donner celle de trompette des rois de France. J'ai sonné pour Henri IV, pour Louis XIV, et pour Louis XV, à perdre les poumons. Si vous avez du crédit, vous devriez bien m'obtenir cette place de trompette; mais franchement j'aimerais mieux quelque petite anecdote de Gênes qui m'aidât à vous mettre dans votre cadre. Vous savez que ma folie est de chanter les grands hommes. J'en vois un ici tous les jours, mais celui-là va sur mes brisées. Il se mêle

[1] Richelieu en envoya *trente-deux* à Voltaire. Cl.

[2] Voltaire songeait à terminer l'*Histoire de la guerre de* 1741. Cl.

d'être Achille et Homère, et encore Thucydide. Il fait mon métier mieux que moi. Que ne se contente-t-il du sien? Si les héros se mettent à bien écrire, que restera-t-il aux pauvres diables d'auteurs? Vous êtes plus aimable que le cardinal de Richelieu, et vous avez par-dessus lui de n'être point auteur. Vous feriez pourtant de bien jolis mémoires, si vous vouliez; et cela vaudrait mieux que les œuvres théologiques de votre terrible oncle.

Pour Dieu, monseigneur, songez à vous faire rendre votre paquet. Bussi doit en avoir été chargé.

Je me flatte que M. le duc de Fronsac et mademoiselle de Richelieu sont deux charmantes créatures. Je voudrais bien vous faire ma cour, et les voir auprès de vous.

1821. A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 14 mars.

Bénie soit votre *Rome*, madame, qui m'a valu de vous cette lettre charmante! Je l'aime bien mieux que toutes celles à Atticus. Mongault[1], Bouhier, et d'Olivet, qui savaient plus de latin que vous, n'écrivent pas comme vous en français. Il y a plaisir à faire des *Rome* quand on a de pareilles Parisiennes pour protectrices. Je compte bien venir faire, cet été, un voyage auprès de mes anges, dès que le monument de Louis XIV sera sur son piédestal. Il y a des gens qui ont voulu renverser cette statue, et je ne veux pas me trouver là, de peur qu'elle ne tombe sur moi et

[1] Voyez son article, tome XIX, page 162. B.

qu'elle ne m'écrase. Il faut servir les Français de loin et malgré eux; c'est le peuple d'Athènes. Un ostracisme volontaire est presque la seule ressource qui reste à ceux qui ont essayé, dans leur genre, de bien mériter de la patrie; mais je défie Cimon et Miltiade d'avoir plus regretté leurs amis que moi les miens.

Je parle tous les jours de vous, madame, avec le comte Algarotti. Il fait les délices de notre retraite de Potsdam. Nous avons souvent l'honneur de souper ensemble avec un grand homme qui oublie avec nous sa grandeur et même sa gloire. Les soupers des sept sages ne valaient pas ceux que nous fesons; il n'y a que les vôtres qui soient au-dessus.

Algarotti a fait des choses charmantes. Je ne sais rien de plus amusant et de plus instructif qu'un livre qu'il fera, je crois, imprimer à Venise sur la fin de cette année. Vous qui entendez l'italien, madame, vous aurez un plaisir nouveau. On ne fait pas de ces choses-là en Italie, à présent; le génie y est tombé plus qu'en France. Si vous avez à Paris des *Catilina* et des *Histoires des mœurs du dix-huitième siècle*[1], les Italiens n'ont que des sonnets. C'est une chose assez singulière que l'abbé Metastasio soit à Vienne, M. Algarotti à Potsdam.

Permettez que César ne parle point de lui.
Rome sauvée, acte V, scène 3.

Mais enfin cela est plaisant. Notre vie est ici bien douce; elle le serait encore davantage si Maupertuis avait voulu. L'envie de plaire n'entre pas dans ses

[1] Voyez page 33. B.

mesures géométriques, et les agréments de la société ne sont pas des problèmes qu'il aime à résoudre. Heureusement le roi n'est pas géomètre, et M. Algarotti ne l'est qu'autant qu'il faut pour joindre la solidité aux graces. Nous travaillons chacun de notre côté, nous nous rassemblons le soir. Le roi daigne d'ailleurs avoir pour ma mauvaise santé une indulgence à laquelle je crois devoir la vie. J'ai toutes les commodités dont je peux jouir dans le palais d'un grand roi, sans aucun des désagréments ni même des devoirs d'une cour. Figurez-vous la vie de château, la vie de campagne la plus libre. J'ai tout mon temps à moi, et je peux faire tant de *Siècles* qu'il me plaît.

C'est dans cette retraite charmante, madame, que je vous regrette tous les jours. C'est de là que je volerai pour venir vous dire que je préfère votre société aux rois, et même aux rois philosophes. Je ne dis rien aux autres anges. J'ai écrit à M. d'Argental et à M. le comte de Choiseul; j'ai dit des injures à M. le coadjuteur de Chauvelin. Je vous supplie de permettre que M. de Pont de Veyle trouve ici les assurances de mon inviolable attachement. Conservez votre santé, conservez-moi vos bontés, comptez à jamais sur ma passion respectueuse.

1822. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Potsdam, ce 14 mars.

Me trouvant un peu indisposé, monsieur, au départ de la poste, je suis privé de la satisfaction de vous écrire de ma main; mais, quoique le caractère

soit étranger, vous reconnaîtrez aisément les sentiments de mon cœur et ma tendre reconnaissance pour toutes vos bontés. Je ne sais pas trop si le cardinal de Fleury, les malheurs de la Bohême, ceux du prince Édouard, Fontenoi, Berg-op-Zoom, Gênes, et l'amiral Anson [1], me laisseront le temps de travailler à ce que vous savez [2]. Cette complication et ce fracas de tant d'intérêts divers, de tant de desseins avortés, de tant de calamités et de succès; ce gros nuage et cette tempête qui ont grondé huit ans sur l'Europe; tout cela est au moins aussi difficile à éclaircir et à rendre intéressant qu'une scène de tragédie. Je m'occupe uniquement de la gloire de Louis XV, après avoir mis Louis XIV dans son cadre. Il me paraît que je mériterais assez une charge de trompette des rois de France. J'ai sonné à m'époumonner pour Henri IV, Louis XIV, et Louis XV, et je n'en ai qu'une fluxion de poitrine sur les bords de la Sprée. Il est assez plaisant que je fasse mon métier d'historiographe avec tant de constance, quand je n'ai plus l'honneur de l'être. Je me suis déjà comparé aux prêtres jansénistes qui ne disent volontiers la messe que quand ils sont interdits.

J'ai été tout étonné du reproche que vous me faites d'avoir oublié des pilules pour madame la maréchale de Villars; vous ne m'avez jamais parlé de pilules, que je sache. Je n'oublierai pas plus madame la maréchale, quand il s'agit de sa santé, que je n'ai oublié

[1] Allusion aux principaux morceaux de l'*Histoire de la guerre de* 1741, insérés plus tard dans le *Siècle de Louis XV*. Cl.

[2] *Amélie ou le Duc de Foix*. Cl.

son mari, lorsqu'il s'est agí de la gloire de la France, dans le *Siècle de Louis XIV*.

Je viens d'envoyer chez l'apothicaire du roi, qui m'a donné les cent dernières pilules faites par Sthal lui-même, et je les envoie à ma nièce par un secrétaire[1] de sa majesté qui part pour Paris. Si madame la maréchale en veut davantage, j'en ai laissé chez moi une boîte que le roi de Prusse m'avait envoyée il y a trois ans. Ma nièce la trouvera aisément dans mon appartement, et on peut y prendre de quoi purger toute la rue de Grenelle; mais je vous avertis que ces pilules ne sont pas meilleures que celles de Geoffroi[2]. Elles ont d'ailleurs peu de réputation à la cour où je suis. Vous voyez, monsieur, par ce grand exemple de Sthal[3] et par le mien, que personne n'est prophète dans son pays[4]. Pour moi, ne pouvant être prophète, je me suis réduit à être simple historien. Je vous supplie de présenter mes respects à madame la maréchale et à M. le duc de Villàrs. Je n'oublierai jamais leurs bontés. Vous ne doutez pas de l'envie extrême que j'ai de vous revoir; mais il est bien difficile de quitter un roi philosophe qui pense en tout comme moi, et qui fait le bonheur de mà vie. Les honneurs ne sont rien; c'est tout au plus un hochet avec lequel il est honteux de jouer, surtout lorsqu'on se mêle de penser. Mais être libre auprès d'un grand

[1] Darget; voyez tome LV, page 244. B.

[2] Geoffroi (Matthieu-François), apothicaire, père du médecin Étienne-François et du naturaliste Claude-Joseph. B.

[3] Stahl (George-Ernest), né en 1660, mort en 1734. B.

[4] Luc, IV, 24. B.

roi, cultiver les lettres dans le plus grand repos, et avoir presque tous les jours le bonheur d'entendre un souverain qui se fait homme, c'est une félicité assez rare. Il ne me manque que la félicité de voir ma nièce et des amis tels que vous. Je vous embrasse tendrement, et vous aime de tout mon cœur.

1823. A MADAME DENIS.

Le 16 mars au soir.

Nous saurons, dans la vallée de Josaphat, pourquoi j'ai reçu si tard votre lettre du 25 février, par laquelle vous m'apprenez que *Rome sauvée* n'est pas perdue. Les bonnes nouvelles sont toujours retardées, et les mauvaises ont des ailes. Soyez bénie d'avoir gagné cette bataille, malgré les officiers de nos troupes qui ne se sont pas, dit-on, trop bien comportés. Est-il vrai que Cicéron avait une extinction de voix, et que le sénat était fort gauche? Toutes les lettres confirment que César a joué parfaitement, et qu'il y a eu de l'enthousiasme dans le parterre.

Savez-vous quel est mon avis? c'est de nous retirer sur notre gain. Une pièce si romaine et si peu parisienne ne peut long-temps attirer la foule. Les scènes fortes et vigoureuses, les sentiments de grandeur et de générosité ravissent d'abord; mais l'admiration s'épuise bien vite. On n'aime que les portraits où l'on se retrouve.

Les dames des premières loges se retrouveront-elles dans le sénat romain? On ne joue plus le *Sertorius* de Pierre Corneille, et on donne souvent le très plat

Comte d'Essex de son frère Thomas. Les gens instruits peuvent me savoir gré d'avoir lutté contre les difficultés d'un sujet si ingrat et si impraticable; mais je suis toujours très persuadé que les loges se lasseront de voir des héros en *us*, des Lentulus, des Céthégus, des Clodius. Ils sont bien heureux de n'avoir pas été renvoyés au collége.

Je demande très instamment à notre petit conseil de ne point donner la pièce après Pâques. Si on l'imprime, je dois absolument la dédier à madame du Maine; c'est une dette d'honneur; je lui en ai fait mon billet. Elle exigea de moi, quand je partis pour Berlin, de lui signer une *promesse*[1] en bonne forme. On n'a jamais fait une dédicace comme on acquitte une lettre de change. Vous m'avouerez que je suis fait pour les choses singulières.

Adieu; je vous embrasse, je vous remercie; je vais répondre à tous nos amis. Darget n'est point encore parti, mais il part.

1824. A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Berlin, le 18 mars.

Pardon, ma chère nièce; je griffonne des tragédies et des *Siècles*, et je suis paresseux d'écrire des lettres. Tout homme a son coin de paresse, et vous avez bien le vôtre; mais mon cœur n'est point paresseux pour vous. Je vous aime comme si je vous voyais tous les jours, et je charge souvent votre sœur de vous le

[1] Voyez lettre 1567, tome LV, page 368. B.

dire, et d'en dire autant à votre conseiller [1] du Grand-Conseil. J'ai été bien malade cet hiver; j'ai cru mourir, mais je n'ai fait que vieillir. J'espère reprendre, cet été, des forces pour venir jouir de la consolation de vous voir. J'aurai celle de sortir du château enchanté où je passe la vie la plus convenable à un philosophe et à un malade. Je suis un plaisant chambellan; je n'ai d'autre fonction que celle de passer de ma chambre dans l'appartement d'un roi philosophe, pour aller souper avec lui; et, quand je suis plus malingre qu'à l'ordinaire, je soupe chez moi. Mon appartement est de plain-pied à un magnifique jardin où j'ai fait quelques vers de *Rome sauvée*. Il n'y a pas d'exemple d'une vie plus douce et plus commode; et je ne sais rien au-dessus que le plaisir de venir vous voir.

Vous me consolez beaucoup en me disant du bien de votre santé. Nous ne sommes de fer ni vous ni moi; mais, avec du régime, nous existons; et je vois mourir à droite et à gauche de gros cochons [2] à face large et rubiconde.

Mille compliments à toute votre famille. Je vous embrasse tendrement, et je meurs d'envie de vous revoir.

1825. A M. FORMEY.

De Potsdam, le 21 mars.

Je vous remercie, monsieur, de tout mon cœur de votre *Bibliothèque impartiale*, et surtout d'avoir donné l'*Éloge* de madame du Châtelet, femme digne

[1] L'abbé Mignot, nommé membre du Grand-Conseil le 18 mars 1750. Cl.

[2] La Métrie, Rothembourg, et Tyrconnell. Cl.

des respects et des regrets de tous ceux qui pensent.

Il y a une étrange faute, page 144 : *Elle se livrait au plus grand nombre*, au lieu de *au plus grand monde*. Vous sentez l'effet de cette méprise [1]. Je vous demande en grace de réparer cette faute dans votre autre journal, et de vouloir bien la corriger à la main dans votre *Bibliothèque*, qui cesserait d'être *impartiale*, si une pareille méprise favorisait les mauvaises plaisanteries de ceux qui respectent peu les sciences et les dames.

M. de Samsoy s'est avisé de vouloir absolument me peindre. Que ne peint-il ceux qui ont des visages! Je n'en ai point. Apparemment qu'il veut présenter un squelette à votre académie. Je vous embrasse.

1826. A WALTHER.

27 mars 1752.

On m'a envoyé de Paris un manuscrit dont vous pourriez tirer un grand parti. C'est une traduction de Virgile avec des notes. C'est assurément la meilleure traduction qu'on ait jamais faite de cet auteur, mais elle n'est pas achevée. Il y a des lacunes à remplir, des fautes à corriger, des notes à réformer et à ajouter. Je me chargerai encore de cet ouvrage laborieux [2]. Envoyez-moi les quatre tomes du Virgile de l'abbé Desfontaines avec un Virgile *variorum*. Ce sera une édition d'un très grand débit et un bon fonds de magasin pour vous : ce ne sont pas là des ouvrages à la mode.

[1] Voyez tome XXXIX, page 419. B.

[2] Il ne paraît pas que ce projet ait eu des suites. B.

1827. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 1er avril.

Plus ange que jamais, puisque vous m'envoyez des critiques; je vous remercie tendrement, mon cher et respectable ami, de votre lettre du 19 de mars. Vous avez enterré *Rome* avec honneur. Ne croyez pas que je veuille la ressusciter par l'impression; je la réserve pour l'année de M. le maréchal de Richelieu, avec deux scènes nouvelles et bien des changements. C'est en se corrigeant qu'il faut profiter de sa victoire. Ce terrain de Rome était si ingrat qu'il faut le cultiver encore, après lui avoir fait porter, à force d'art, des fruits qui ont été goûtés. Le succès ne m'a rendu que plus sévère et plus laborieux. Il faut travailler jusqu'au dernier moment de sa vie, et ne point imiter Racine, qui fut assez sot pour aimer mieux être un courtisan qu'un grand homme. Imitons Corneille, qui travailla toujours, et tâchons de faire de meilleurs ouvrages que ceux de sa vieillesse. *Adélaïde*, ou *le Duc de Foix*, ou *les Frères ennemis* [1], comme vous voudrez l'appeler, est un ouvrage plus théâtral que *Rome sauvée*. Le rôle de Lisois est peut-être encore plus théâtral que celui de César. J'ai travaillé cette pièce avec soin, j'y retouche encore tous les jours; mais ce sera là qu'il faudra une conspiration bien secrète. Le public n'aime pas à applaudir deux fois de suite au même homme. Je ne veux pas donner cette pièce sous mon nom. Je sais trop que le public donne

[1] Voyez ces trois pièces, tome III. B.

des soufflets après avoir donné des lauriers. Défions-nous de l'hydre à mille têtes.

Je suis bien loin, mon cher ange, de songer à faire imprimer sitôt *la Guerre de* 1741 [1]; mais je suis bien aise de ne perdre ni mon temps, ni ce travail, que j'avais presque achevé sur les mémoires du cabinet, ni le gré qu'on pourrait me savoir de faire valoir ma nation sans flatterie. J'avais demandé à ma nièce un plan de la bataille de Fontenoi, que j'ai laissé à Paris dans mes papiers, afin de mettre tout en ordre, et que cet ouvrage pût paraître dans l'occasion, ou pendant ma vie, ou après ma mort. Il m'a paru d'ailleurs assez nécessaire qu'on sût que j'avais rempli ce qui était autrefois du devoir de ma place, et, ce qui est toujours du devoir de mon cœur, de tâcher d'élever quelques petits monuments à la gloire de ma patrie. Je me hâte de travailler, de corriger, mais je ne me hâte point d'imprimer. Je voudrais que le *Siècle de Louis XIV* n'eût point encore vu le jour; et tout ce que je demande, c'est que l'édition imparfaite et fautive de Berlin n'entre point dans Paris. J'ai beaucoup réformé cet ouvrage; le *Catalogue des écrivains* est fort augmenté: Mais voyez comme les sentiments sont différents! ce *Catalogue* est ce que le président Hénault aime le mieux.

Je vous supplie de faire les plus tendres remerciements pour moi à M. le président de Meinières [2] et à M. de Foncemagne. Ce dernier me permettra de lui représenter, avec la déférence que je dois à ses

[1] Voyez ma Préface du tome XXI. B.

[2] J.-B.-Fr. Durei de Meinières. Cl.

lumières, et la reconnaissance que je dois à ses soins obligeants, que le *Siècle de Louis XIV* est un espace de plus de cent années, commençant au cardinal de Richelieu; que, si je retranchais les écrivains qui ont commencé à fleurir sous Louis XIII, il faudrait retrancher Corneille; que les écrivains font honneur à ce siècle, sans avoir été formés par Louis XIV; que Lebrun, Le Nôtre, n'ont pas commencé à travailler pour ce monarque; que l'influence de ce beau siècle a tout préparé avant Louis XIV, et tout fini sous lui; qu'il s'agit moins de la gloire de ce roi que de celle de la nation; qu'à l'égard de Gacon et de Courtilz[1], etc., je n'en ai parlé que pour faire honte au P. Niceron, et pour marquer la juste horreur que les Gacon, Roi, Desfontaines, Fréron, etc., doivent inspirer; qu'enfin, ce *Catalogue* raisonné est et sera très curieux; mais il faut attendre une édition meilleure; celle-ci n'est qu'un essai. Hélas! on passe sa vie à essayer! J'essaierai cet été de venir embrasser mes anges.

Mes tendres respects à tous.

1828. A M. WALTHER.

2 avril 1752.

Il serait important pour vous que les *Anecdotes sur le czar Pierre*[2], et les *Pensées sur le gouvernement*[3], parussent. Vous pouvez prier l'ambassadeur de Russie d'indiquer ce qui doit être retranché dans les *Anecdotes*, et de fournir ce qui peut être à la

[1] Voyez tome XIX, pages 86 et 114. B.
[2] Voyez tome XXXIX, page 77. B. — [3] Voyez id., page 422. B.

gloire de sa nation. Priez pareillement l'examinateur de marquer ce qui doit être changé dans les *Pensées sur le gouvernement*, et on travaillera sur-le-champ en conséquence.

1829. A M. DARGET.

A Potsdam, 3 avril 1752.

Mon très cher ami, j'ai reçu votre lettre de Strasbourg, avec une consolation inexprimable; vous avez bien soutenu la fatigue du voyage, et je compte que ma lettre vous trouvera à Paris où je l'adresse. Vous me manquez bien à Potsdam. Je m'étais fait une douce habitude de vous voir tous les jours; je ne m'accoutume point à une telle privation. Votre vessie me fait encore plus de mal qu'à vous : elle vous mène à Paris, et elle m'ôte mon bonheur. Je me flatte que vous verrez ma nièce; mais vous ne verrez pas mes enfants. Je ne veux pas qu'on reprenne *Rome sauvée* après Pâques : je la réserve pour l'année de M. le maréchal de Richelieu. Guérissez-vous vite à Paris, et revenez auprès du roi philosophe, qui rend la vie si douce; revenez dans le séjour du repos et de la philosophie.

Omitte mirari beatæ[1]
Fumum et opes strepitumque Romæ.

Revenez dans la belle retraite où un roi, d'une humeur toujours égale, rend tous nos moments égaux; revenez voir les orangers de Sans-souci; il me semble qu'il n'y en a point aux Tuileries. Il est vrai que vous

[1] Horace, livre III ode XXIX, 11-12. B.

y verrez plus de femmes [1] : voilà ce que vous aimez, traître, avec votre vessie. Eh bien, ramenez-nous-en une. Venez établir une madame Darget à Potsdam, chez laquelle nos philosophes se rassembleront : qui aura bien soin de vous, qui tiendra votre ménage, qui.... cela sera charmant; vous serez égayé tout le long du jour; car

L'uom senza moglie a lato
Non puote in bontade esser perfetto.

Vous allez cependant préparer vos armes à Paris; vous allez tâter de tous les plaisirs, et moi je vous attends dans mon petit appartement avec de la prose et des vers, qui me tiennent lieu de femme. J'ai fait vos compliments au marquis, qui se plaint de ses c..., comme vous de votre vessie; *Per quæ quis peccat, per hæc et punietur* [2]. Je les ai fait au comte Algarotti, qui est venu célébrer la Pâque dans notre couvent, et qui attend le dépucellement de madame la princesse de Hesse, pour aller demander la bénédiction à mon bon patron le saint-père. Ils vous font tous les plus tendres remerciements : ce n'est pas le saint-père que je veux dire, c'est Algarotti et d'Argens. Pour Federsdorf, je n'ai pu encore m'acquitter de ma commission, je n'ai pu l'attraper depuis votre départ. Adieu, mon cher ami, *vive memor nostri;* portez-vous bien. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

[1] Voyez tome XL, page 72. B.

[2] Il y a dans la *Sagesse*, chapitre XI, verset 17 : « Quia per quæ peccat « quis, per hæc et torquetur. » B.

Je connais Klinglin et son affaire, j'en augure mal; il a de puissants ennemis,

Il était trop puissant pour n'être point haï[1].

La fuite de son secrétaire est un mauvais signe.

1830. A M. DE CIDEVILLE.

Potsdam, le 3 avril.

En vous remerciant, mon cher et ancien ami; l'annonce de ce libraire de Hollande est l'affiche d'un charlatan. Tous les libraires de l'Europe se disputent l'impression de ce *Siècle;* pour comble d'embarras, on s'empresse de le traduire avant que je l'aie corrigé. Je laisse faire, et je m'occupe jour et nuit à préparer une édition plus ample et plus correcte. Une première édition n'est jamais qu'un essai. Ni le *Siècle* ni *Rome sauvée* ne sont ce qu'ils seront. Je demande seulement de la santé au ciel, comme Ajax demandait du jour[2].

Mais je suis plus inquiet de la santé de ma nièce que de la mienne. Je suis accoutumé à mes maux, et je ne peux m'accoutumer aux siens. Il est très sûr que je ferai un voyage pour elle et pour mes amis. J'ai deux ames, l'une est à Paris, l'autre auprès du roi de Prusse; mais aussi je n'ai point de corps.

Je vous embrasse, je vous remercie, je retourne vite à *Louis XIV*. Je veux me dépêcher pour vous retrouver et vous embrasser à Paris. V.

[1] Vers d'*OEdipe*, I, 3. B.

[2] *Iliade*, livre XVII, v. 645. Cl.

1831. A M. DE LA CONDAMINE.

A Potsdam, le 3 avril.

Grand merci, cher La Condamine,
Du beau présent de l'*équateur*[1],
Et de votre lettre badine
Jointe à la profonde doctrine
De votre esprit calculateur.
Eh bien! vous avez vu l'Afrique,
Constantinople, l'Amérique;
Tous vos pas ont été perdus.
Voulez-vous faire enfin fortune?
Hélas! il ne vous reste plus
Qu'à faire un voyage à la lune.
On dit qu'on trouve en son pourpris
Ce qu'on perd aux lieux où nous sommes;
Les services rendus aux hommes,
Et le bien fait à son pays.

Votre paquet du 5 janvier m'a été rendu au saint temps de Pâques. Il aurait eu le temps de faire le voyage du Brésil. Je devais, mon cher arpenteur des astres, vous envoyer l'histoire terrestre de Louis XIV; mais il y a trop de fautes de la part de l'éditeur[2], et de la mienne trop d'omissions, et trop de péchés de commission[3].

Je ne regarde cette esquisse que comme l'assemblage de quelques études dont je pourrai faire un tableau, avec le secours des remarques qu'on m'a

[1] En 1751 La Condamine publia son *Journal du voyage fait par ordre du roi à l'équateur*; le *Supplément* qu'il y joignit parut en 1752. Cl.

[2] Joseph du Fresne de Francheville, l'un des élèves du P. Porée; né en 1704, mort en 1781. Cl.

[3] Expression de Bayle (Préface de la première édition, treizième alinéa). B.

envoyées; et alors je vous prierai de l'accepter et de me juger. C'est un petit monument que je tâche d'élever à la gloire de ma patrie; mais il y a quelques pierres mal jointes qui pourraient me tomber sur le nez.

Ce n'est pas dans la lune que j'ai voyagé, avec Astolphe et saint Jean, pour trouver le fruit de mes peines; c'est dans le temple de la philosophie, de la gloire et du repos.

Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous aimerai toujours, fussé-je dans la lune.

1832. A WALTHER.

A Potsdam, 8 avril 1752.

J'ai ouï dire que S. A. R. madame la Princesse royale n'avait pas été contente d'un passage du livre que j'ai pris la liberté de lui envoyer. C'est à la page 484: *On vit bientôt combien il est difficile à un faible prince*[1], etc. On sait assez que *faible prince* ne signifie pas *prince faible*. Un *prince faible* est tel par son caractère, et un *faible prince* l'est par la comparaison de ses forces avec celles de son ennemi.

D'ailleurs, S. A. R. est trop juste et trop indulgente pour n'être pas persuadée de la pureté de mes intentions. Elle ne pense pas que j'aie voulu lui déplaire dans un livre que j'ai mis à ses pieds. J'ai la même confiance dans les bontés de Son Excellence

[1] Cela se trouvait au chapitre XXIII de l'édition de 1751 du *Siècle de Louis XIV*. Une partie seulement forme le chapitre XXIV actuel. Le passage se lit dans l'édition de Dresde, 1753, autrement qu'il était en 1751, mais autrement aussi que Voltaire le donne plus bas. B.

M. le comte de Wackerbarth, à qui j'ai présenté un exemplaire par vos mains. Si cependant ce passage déplaît, je vous prie de le corriger au moyen d'un carton. Vous mettriez à la place : *Il était bien difficile qu'un prince dont les forces étaient si inférieures à celles de son ennemi, et qu'un empereur qui ne put jamais armer l'empire en sa faveur, pût conquérir des états par le secours de ses alliés souvent désunis.*

Je vous prie, mon cher Walther, de communiquer cette lettre à M. le comte de Wackerbarth, et de prendre sur cela ses ordres. J'eus l'honneur d'envoyer mon livre à S. A. R. long-temps avant que vous le rendissiez public, afin que, s'il s'était glissé quelque chose qui pût lui déplaire, j'eusse le temps de le corriger; et je croyais que vous ne mettriez votre livre en vente qu'après la foire de Francfort; c'est dans le même esprit que j'en envoyai des exemplaires à la cour de Bavière.

En cas que vous fassiez ce carton, mon cher Walther, je vous prie d'en mettre encore un autre au second tome, page 103, à la fin de la page. Voici ce qu'il faut substituer après ce mot *parceque* [1] : *Parceque la base de sa statue à la place des Victoires est ornée de quatre esclaves enchaînés; mais ce ne fut point lui qui fit ériger cette statue, ni celle qu'on voit à la place de Vendôme; la statue de la place des Victoires est le monument de la grandeur d'ame*, etc.

Je vous demande pardon, mon cher Walther, de la peine que je vous donne; mais une première édi-

[1] Voyez ma note, tome XX, page 233. B.

tion est un essai. Il échappe toujours à l'auteur beaucoup de fautes. Je me flatte que la seconde édition sera beaucoup plus ample, plus correcte, et meilleure en tout sens. Je vous embrasse de tout mon cœur.

VOLTAIRE.

1833. A M. BAGIEU[1].

A Potsdam, le 10 avril.

Si jamais quelque chose, monsieur, m'a sensiblement touché, c'est la lettre par laquelle vous m'avez bien voulu prévenir; c'est l'intérêt que vous prenez à un état qui semblait devoir n'être pas parvenu jusqu'à vous; c'est le secours que vous m'offrez avec tant de bienveillance. Rien ne me rend la vie plus chère, et ne redouble plus mon envie de faire un voyage à Paris, que l'espérance d'y trouver des ames aussi compatissantes que la vôtre, et des hommes si dignes de leur profession, et, en même temps, si au-dessus d'elle. Que ne dois-je point à madame Denis, qui m'attire de votre part une attention si touchante! En vérité, ce n'est qu'en France qu'on trouve des cœurs si prévenants, comme ce n'est qu'en France qu'on trouve la perfection de votre art. Le mien est bien peu de chose; je ne me suis jamais occupé qu'à amuser les hommes, et j'ai fait quelquefois des ingrats. Vous vous occupez à les secourir. J'ai toujours regardé votre profession comme une de celles qui ont fait le plus d'honneur au siècle de Louis XIV,

[1] Jacques Bagieu, chirurgien-major des gendarmes de la garde du roi, et membre de l'académie de chirurgie. Il est auteur de quelques ouvrages concernant sa profession. Mort vers 1775. CL.

et c'est ainsi que j'en ai parlé[1] dans l'histoire de ce siècle; mais jamais je ne l'ai plus estimée. J'ai étudié la médecine comme madame de Pimbesche avait appris la Coutume en plaidant[2]. J'ai lu Sydenham, Freind, Boerhaave. Je sais que cet art ne peut être que conjectural, que peu de tempéraments se ressemblent, et qu'il n'y a rien de plus beau ni de plus vrai que le premier aphorisme d'Hippocrate: *Experientia fallax, judicium difficile.* J'ai conclu qu'il fallait être son médecin soi-même, vivre avec régime, secourir de temps en temps la nature, et jamais la forcer; mais surtout savoir souffrir, vieillir, et mourir.

Le roi de Prusse, qui, après avoir remporté cinq victoires, donné la paix, réformé les lois, embelli son pays, après en avoir écrit l'histoire, daigne encore faire de très beaux vers, m'a adressé une ode[3] sur cette nécessité à laquelle nous devons nous soumettre. Cet ouvrage et votre lettre valent mieux pour moi que toutes les facultés de la terre. Je ne dois pas me plaindre de mon sort. J'ai atteint l'âge de cinquante-huit ans avec le corps le plus faible, et j'ai vu mourir les plus robustes à la fleur de leur âge. Si vous aviez vu milord Tyrconnell et La Métrie, vous seriez bien étonné que ce fût moi qui fût en vie; le régime m'a sauvé. Il est vrai que j'ai perdu presque toutes mes dents, par une maladie dont j'ai apporté le principe en naissant; chacun a dans soi-même, dès sa conception, la cause qui le détruit. Il faut vivre avec cet

[1] Voyez tome XX, page 333. B.
[2] *Les Plaideurs*, acte II, scène 4. Cl.
[3] Voyez tome LV, pages 689 et 676. B.

ennemi jusqu'à ce qu'il nous tue. Le remède de Demouret ne me convient pas; il n'est bon que contre les scorbuts accidentels et déclarés, et non contre les affections d'un sang saumuré, et d'organes desséchés qui ont perdu leur ressort et leur mollesse. Les eaux de Barèges, de Padoue, d'Ischia, pourraient me faire du bien pour un temps; mais je ne sais s'il ne vaut pas mieux savoir souffrir en paix, au coin de son feu, avec du régime, que d'aller chercher si loin une santé si incertaine et si courte. La vie que je mène auprès du roi de Prusse est précisément ce qui convient à un malade; une liberté entière, pas le moindre assujettissement, un souper léger et gai:

« . . . . Deus nobis hæc otia fecit. »
VIRG., ecl. I, v. 6.

Il me rend heureux autant qu'un malade peut l'être, et vous ajoutez à mes consolations par l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à mon état. Regardez-moi, je vous en supplie, monsieur, comme un ami que vous vous êtes fait à quatre cents lieues. Je me flatte que cet été je viendrai vous dire avec quelle tendre reconnaissance je serai toujours, etc.

1834. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Potsdam, le 15 avril.

Le duc de Foix vous fait mille compliments, aussi bien que M. son frère[1]; ils voudraient bien que je vinsse à Paris vous les présenter; mais ils partent in-

[1] Vamir, l'un des personnages de la tragédie d'*Amélie ou le Duc de Foix*. CL.

cessamment pour aller trouver madame Denis, dans la malle du premier courrier du Nord. Vous les trouverez à peu près tels que vous les vouliez; mais on s'apercevra toujours un peu qu'ils sont les enfants d'un vieillard. Si vous voulez les prendre sous votre protection, tels qu'ils sont, empêchez surtout qu'on ne connaisse jamais leur père. Il faut absolument les traiter en aventuriers. Si on se doute de leur famille, les pauvres gens sont perdus sans retour; mais, en passant pour les enfants de quelque jeune homme qui donne des espérances, ils feront fortune. Ce sera à vous et à madame Denis à vous charger entièrement de leur conduite, et mademoiselle Clairon elle-même ne doit pas être de la confidence. On me mande que l'on va redonner au théâtre le *Catilina* de Crébillon. Il serait plaisant que ce rhinocéros eût du succès à la reprise. Ce serait la preuve la plus complète que les Français sont retombés dans la barbarie. Nos sibarites deviennent tous les jours Goths et Vandales. Je laisse reposer *Rome*, et j'abandonne volontiers le champ de bataille aux *soldats de Corbulon* [1]. Je m'occupe, dans mes moments de loisir, à rendre le style de *Rome* aussi pur que celui de *Catilina* est barbare, et je ne me borne pas au style. Puisque me voilà en train de faire ma confession générale, vous saurez que *Louis XIV* partage mon temps

[1] Allusion à ces vers de *Rhadamiste et Zénobie*, acte II, scène 2 :

De quel front osez-vous, soldat de Corbulon,
M'apporter dans ma cour les ordres de Néron?

Voltaire appelait souvent *soldats de Corbulon* les partisans de Crébillon. (*Note de feu Auger.*)

avec les *Romains*[1] et *le Duc de Foix.* Je ne regarde que comme un essai l'édition qu'on a faite à Berlin du *Siècle de Louis XIV;* elle ne me sert qu'à me procurer de tous côtés des remarques et des instructions; je ne les aurais jamais eues si je n'avais publié le livre. Je profite de tout; ainsi je passe ma vie à me corriger en vers et en prose; mon loisir me permet tous ces travaux. Je n'ai rien à faire absolument auprès du roi de Prusse; mes journées, occupées par une étude agréable, finissent par des soupers qui le sont davantage, et qui me rendent des forces pour le lendemain; et ma santé se rétablit par le régime. Nos repas sont de la plus grande frugalité, nos entretiens de la plus grande liberté[2]; et, avec tout cela, je regrette tous les jours madame Denis et mes amis, et je compte bien les revoir avant la fin de l'année. J'ai écrit à M. de Malesherbes[3] que je le suppliais très instamment d'empêcher que l'édition du *Siècle de Louis XIV* n'entrât dans Paris, parceque je ne trouve point cet ouvrage encore digne du monarque ni de la nation qui en est l'objet. J'ai prié ma nièce de joindre ses sollicitations aux miennes, pour obtenir le contraire de ce que tous les auteurs desirent, la suppression de mon ouvrage. Vous me rendrez, mon cher monsieur, le plus grand service du monde en publiant, autant que vous le pourrez, mes sentiments. Je n'ai pas le temps d'écrire aujourd'hui à ma nièce, la poste va partir. Ayez la bonté d'y suppléer en lui

[1] *Rome sauvée*, que Voltaire corrigeait encore. Cl.

[2] Voyez tome XL, page 72. B.

[3] Alors chargé de la librairie. La lettre n'est pas imprimée. B.

montrant ma lettre. S'il y a quelque chose de nouveau, je vous prie de vouloir bien m'en faire part. Soyez persuadé de la tendre amitié et de la reconnaissance qui m'attachent à vous pour jamais.

1835. A UN MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE BERLIN.

Potsdam, le 15 avril 1752.

....

....

Je réponds à toutes vos questions. La plupart des anecdotes sur mademoiselle de Lenclos sont vraies, mais plusieurs sont fausses. L'article de son testament dont vous me parlez n'est point un roman; elle me laissa deux mille francs. J'étais enfant; j'avais fait quelques mauvais vers qu'on disait bons pour mon âge. L'abbé de Châteauneuf, frère de celui que vous avez vu ambassadeur à La Haye, m'avait mené chez elle, et je lui avais plu je ne sais comment. C'est ce même abbé de Châteauneuf qui avait fini son histoire amoureuse; c'est lui à qui cette célèbre vieille fit la plaisanterie de donner ses tristes faveurs à l'âge de soixante et dix ans [1]. Vous devez être persuadé que les Lettres qui courent, ou plutôt qui ne courent plus sous son nom, sont au rang des mensonges imprimés. Il est vrai qu'elle m'exhorta à faire des vers; elle aurait dû plutôt m'exhorter à n'en pas faire. C'est un métier trop dangereux, et la misérable fumée de la réputation fait trop d'ennemis et empoisonne trop la vie. La carrière de Ninon, qui ne fit point de vers, et

[1] Voyez ma note, tome XXXIX, page 409. B.

qui eut et donna long-temps beaucoup de plaisir, est assurément préférable à la mienne.

On pouvait se passer d'écrire en forme sa vie; mais du moins on a observé la bienséance de ne l'écrire que long-temps après sa mort. Les biographes qui ont écrit ma prétendue histoire dont vous me parlez, se sont un peu pressés, et me font trop d'honneur. Il n'y a pas un mot de véritable dans tout ce que ces messieurs ont écrit. Les uns ont dit, d'après l'équitable et véridique abbé Desfontaines[1], que je ressemblais à Virgile par ma naissance, et que je pouvais dire apparemment comme lui :

« O fortunatos nimium, sua si bona norint,
« Agricolas! »

Georg., II, 458-59.

Je pense sur cela comme Virgile, et tout me paraît fort égal. Mais le hasard a fait que je ne suis pas né dans le pays des églogues et des bucoliques. Dans une autre Vie qu'on s'est avisé de faire encore de moi, comme si j'étais mort, on me dit fils d'un porte-clefs du parlement de Paris. Il n'y a point de tel emploi au parlement; mais qu'importe? On ajoute une belle aventure d'un carrosse avec l'épouse de M. le duc de Richelieu, dans le temps qu'il était veuf. Tous les autres contes sont dans ce goût; et j'aime autant les Amours du révérend P. de La Chaise avec mademoiselle du Tron. On ne peut empêcher les barbouilleurs de papier d'écrire des sottises, les libraires hollandais de les vendre, et les laquais de les lire:

L'article du *Journal des Savants* dont il est ques-

[1] Voyez tome XXXVIII, pages 310 et 348. B.

tion n'est point dans le Journal de Paris; il est dans celui qu'on falsifie à Amsterdam, et se trouve sous l'année 1750. « Le parlement a condamné, dit ce jour-« nal, l'*Histoire de Louis XI*, de M. Duclos, succes-« seur de M. de Voltaire dans la place d'historio-« graphe de France, à cause de ce passage: *La dé-« votion fut de tout temps l'asile des reines sans pou-« voir*[1]. Ce sont deux calomnies. Le parlement ne s'est point avisé de condamner ce livre, et le parlement ne se mêle point du tout d'examiner si une reine est dévote ou non. On ajoute une troisième calomnie; c'est que *je suis exilé de France, et réfugié en Prusse*. Quand cela serait, il me semble que ce ne serait pas une de ces vérités instructives qui sont du ressort du *Journal des Savants*. Le fait est que le roi de Prusse, qui m'honore de ses bontés depuis quinze ans, m'a fait venir auprès de lui; qu'il a fait demander au roi mon maître, par son envoyé, que je pusse rester à sa cour en qualité de son chambellan; que j'y resterai tant que je pourrai lui être de quelque utilité dans son goût pour les belles-lettres, et que ma mauvaise santé et mon âge me permettront de profiter de ses lumières et de ses bontés; que le roi mon maître, en me cédant à lui, m'a daigné accorder une pension, et m'a conservé la charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. J'en demande pardon aux calomniateurs et à ceux qui se mêlent d'être jaloux; mais la chose est ainsi. Je n'y puis que faire; et j'ajoute qu'un

[1] Cette phrase de Duclos est une de celles qui sont comprises dans la *Dénonciation à l'académie française*, imprimée à la suite du *Parallèle de la Henriade et du Lutrin* (par Batteux), 1746, in-12. B.

homme de lettres serait bien indigne de l'être, s'il était entêté de ces honneurs, et s'il n'était pas toujours aussi prêt à les quitter que reconnaissant envers ceux qui l'en ont comblé. Je n'ai point sacrifié ma liberté au roi de Prusse, et je la préférerai toujours à tous les rois.

Je vous envoie un exemplaire de l'édition que l'on a faite à Paris de mes *OEuvres* bonnes ou mauvaises[1]. C'est de toutes la plus passable; il y a pourtant bien des fautes. Une des plus grandes est d'y avoir inséré quatre chapitres du *Siècle de Louis XIV*, qui est imprimé aujourd'hui séparément. C'est un double emploi; et il est bien vrai, surtout en fait de livres, qu'il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité. C'est par cette raison que je me donnerai bien de garde de vous envoyer les petites pièces fugitives que vous me demandez. Tous ces vers de société ne sont bons que pour les sociétés seules, et pour les seuls moments où ils ont été faits. Il est ridicule d'en faire confidence au public. De quoi s'est avisé ce compilateur[2] des lettres de la reine Christine, de grossir son énorme recueil d'une lettre que j'écrivis il y a quelques années à la reine de Suède d'aujourd'hui? Comment a-t-il eu cette lettre? comment a-t-il pu en estropier les vers au point où il l'a fait? Le public n'avait pas plus à faire de ces vers que de la plupart des lettres inutiles de la chancellerie de la reine Christine. Il est vrai qu'en écrivant à la reine Ulrique, avec cette li-

[1] C'est l'édition en onze volumes petit in-12, dont j'ai parlé tome LV, page 590. B.

[2] Arckenholtz; voyez ma note, tome XXXIX, page 424. B.

berté que ses bontés et la poésie permettent, je feignais que Christine m'avait apparu, et je disais :

A sa jupe courte et légère [1],
A son pourpoint, à son collet,
Au chapeau garni d'un plumet,
Au ruban ponceau qui pendait
Et par-devant et par-derrière,
A sa mine galante et fière
D'Amazone et d'aventurière,
A ce nez de consul romain,
A ce front altier d'héroïne,
A ce grand œil tendre et hautain,
Moins beau que le vôtre et moins fin,
Soudain je reconnus Christine;
Christine des arts le soutien;
Christine qui céda pour rien
Et son royaume et votre église;
Qui connut tout et ne crut rien;
Que le saint-père canonise,
Que damne le luthérien,
Et que la gloire immortalise.

Voilà, monsieur, le morceau de cette lettre que le compilateur a falsifié. Ne vous fiez point à ces mains lourdes qui fanent les fleurs qu'elles touchent; mais comptez que la plupart de toutes ces petites pièces sont des fleurs éphémères qui ne durent pas plus que les nouveaux sonnets d'Italie et nos bouquets pour Iris. On n'a que trop recueilli de ces bagatelles passagères dans toutes les misérables éditions qu'on a données de moi, et auxquelles, Dieu merci, je n'ai aucune part. Soyez persuadé que de même qu'on ne doit pas écrire tout ce que les rois ont fait, mais seulement ce qu'ils ont fait de digne de la postérité; de même

[1] Voyez la lettre 1603, tome LV, page 420. B.

on ne doit imprimer d'un auteur que ce qu'il a écrit de digne d'être lu. Avec cette règle honnête, il y aurait moins de livres et plus de goût dans le public. J'espère que la nouvelle édition qu'on a faite à Dresde sera meilleure que toutes les précédentes. Ce sera pour moi une consolation, dans le regret que j'ai d'avoir trop écrit.

J'aurais voulu supprimer beaucoup de choses qui échappent à l'esprit dans la jeunesse, et que la raison condamne dans un âge avancé. Je voudrais même pouvoir supprimer les vers contre Rousseau, qui se trouvent dans l'*Épître sur la Calomnie*, parceque je n'aime à faire des vers contre personne, que Rousseau a été malheureux, et qu'en bien des choses il a fait honneur à la littérature française; mais il me réduisit, malgré moi, à la nécessité de répondre à ses outrages par des vérités dures. Il attaqua presque tous les gens de lettres de son temps qui avaient de la réputation; ses satires n'étaient pas, comme celles de Boileau, des critiques de mauvais ouvrages, mais des injures personnelles et atroces. Les termes de *bélître*, de *maroufle*, de *louve*, de *chien*, déshonorent ses épîtres, dans lesquelles il ne parle que de ses querelles. Ces basses grossièretés révoltent tout lecteur honnête homme, et font voir que la jalousie rongeait son cœur du fiel le plus âcre et le plus noir. Voyez les deux volumes intitulés le *Porte-feuille*. Ce n'est qu'un recueil de mauvaises pièces, dont la plupart ne sont point de Rousseau. Il n'y a que la rage de gagner quelques florins qui ait pu faire publier cette rapsodie. La comédie de l'*Hypocondre* est de lui; et

c'est apparemment pour décrier Rousseau qu'on a imprimé cette sottise. Il avait voulu, à la vérité, la faire jouer à Paris; mais les comédiens n'ayant osé s'en charger, il n'osa jamais l'imprimer. On ne doit pas tirer de l'oubli de mauvais ouvrages que l'auteur y a condamnés.

Vous serez plus fâché de voir dans ce recueil une lettre sur la mort de La Motte, où l'on outrage la mémoire de cet académicien distingué, l'accusant des manœuvres les plus lâches, et lui reprochant jusqu'à la petite fortune que son mérite lui avait acquise. Cela indigne à-la-fois et contre l'auteur et contre l'éditeur.

Ceux qui ont fait imprimer le recueil des Lettres de Rousseau devaient, pour son honneur, les supprimer à jamais. Elles sont dépourvues d'esprit, et très souvent de vérité. Elles se contredisent; il dit le pour et le contre; il loue et il déchire les mêmes personnes; il parle de Dieu à des gens qui lui donnent de l'argent, et il envoie des satires à Brossette, qui ne lui donne rien.

La véritable cause de sa dernière disgrace chez le prince Eugène, puisque vous la voulez savoir, vient d'une ode intitulée *La Palinodie*, qui n'est pas assurément son meilleur ouvrage. Cette petite ode était contre un maréchal de France ministre d'état, qui avait été autrefois son protecteur. Ce ministre mariait alors une de ses filles au fils du maréchal de Villars. Celui-ci, informé de l'insulte que fesait Rousseau au beau-père de son fils, ne dédaigna pas de l'en faire punir, toute méprisable qu'elle était. Il en écrivit au

prince Eugène, et ce prince retrancha à Rousseau la pension qu'il avait la générosité de lui faire encore, quoiqu'il crût avoir sujet d'être mécontent de lui, dans l'affaire qui fit passer le comte de Bonneval en Turquie[1]. Madame la maréchale de Villars, dont je serais forcé d'attester le témoignage s'il en était besoin, peut dire si je ne tâchai pas d'arrêter les plaintes de M. le maréchal, et si elle-même ne m'imposa pas silence, en me disant que Rousseau ne méritait point de grace. Voilà des faits, monsieur, et des faits authentiques. Cependant Rousseau crut toujours que j'avais engagé M. le maréchal de Villars à écrire contre lui au prince Eugène.

Si je ne fus pas la cause de sa disgrace auprès de ce prince, je vous avoue que je fus cause, malgré moi, qu'il fut chassé de la maison de M. le duc d'Aremberg. Il prétendit, dans sa mauvaise humeur, que je l'avais accusé auprès de ce prince d'être en effet l'auteur des couplets pour lesquels il avait été banni de France. Il eut l'imprudence de faire imprimer dans un journal de Dusauzet cette imposture. Je me sentis obligé, pour toute explication, d'envoyer le journal à M. le duc d'Aremberg, qui chassa Rousseau sur ce seul exposé. Voilà, pour le dire en passant, ce qu'a produit la détestable et honteuse licence qu'on a prise trop long-temps en Hollande, d'insérer des libelles dans les journaux, et de déshonorer, par ces turpitudes, un travail littéraire imaginé en France pour avancer les progrès de l'esprit humain. Ce fut ce li-

[1] Voyez tome XXXVII, page 516. B.

belle qui rendit les dernières années de Rousseau bien malheureuses. La presse, il le faut avouer, est devenue un des fléaux de la société, et un brigandage intolérable.

Au reste, monsieur, je vous l'avouerai hardiment; quoique je ne me fusse jamais ouvert à M. le duc d'Aremberg sur ce que je pensais des couplets infames, et de la subornation de témoins qui attirèrent à Rousseau l'arrêt dont il fut flétri en France, cependant j'ai toujours cru qu'il était coupable. Il savait que je pensais ainsi, et c'était une des grandes sources de sa haine; mais je ne pouvais avoir une autre opinion. J'étais instruit plus que personne; la mère du petit malheureux qui fut séduit pour déposer contre Saurin servait chez mon père; c'est ce que vous trouverez dans le *factum* fait en forme judiciaire par l'avocat Ducornet en faveur de Saurin. J'interrogeai cette femme, et même plusieurs années après le procès criminel: elle me dit toujours « que Dieu avait puni « son fils pour avoir fait un faux serment, et pour « avoir accusé un homme innocent; » et il faut remarquer que ce garçon ne fut condamné qu'au bannissement, en faveur de son âge et de la faiblesse de son esprit. Je n'entre point dans le détail des autres preuves; vous devez présumer qu'il est bien difficile que deux tribunaux aient unanimement condamné un homme dont le crime n'eût pas paru avéré. Si vous voulez, après cette réflexion, songer quelle bile noire dominait Rousseau; si vous voulez vous souvenir qu'il avait fait contre le directeur de l'Opéra,

contre Berin[1], contre Pécourt, et d'autres, des couplets entièrement semblables à ceux pour lesquels il fut condamné; si vous observez que tous ceux qui étaient attaqués dans ces couplets abominables étaient ses ennemis et les amis de Saurin; votre conviction sera aussi entière que celle des juges. Enfin, quand il s'agit de flétrir ou le parlement ou Rousseau, il est clair qu'après tout ce que je viens de vous dire il n'y a pas à balancer.

C'est à cet horrible précipice que le conduisirent l'envie et la haine dont il était dévoré. Songez-y bien, monsieur; la jalousie, quand elle est furieuse, produit plus de crimes que l'intérêt et l'ambition.

Ce qui vous a fait suspendre votre jugement, c'est la dévotion dont Rousseau voulut couvrir, sur la fin de sa vie, de si grands égarements et de si grands malheurs. Mais lorsqu'il fit un voyage clandestin à Paris dans ses derniers jours, et lorsqu'il sollicitait sa grace, il ne put s'empêcher de faire des vers satiriques bien moins bons à la vérité que ses premiers ouvrages, mais non moins distillant l'amertume et l'injure. Que voulez-vous que je vous dise? La Brinvilliers était dévote, et allait à confesse après avoir empoisonné son père; et elle empoisonnait son frère après la confession. Tout cela est horrible: mais après les excès où j'ai vu l'envie s'emporter, après les impostures atroces que je lui ai vu répandre, après les manœuvres que je lui ai vu faire, je ne suis plus surpris de rien à mon âge.

[1] Voyez tome XXXVII, page 493. Berin était musicien de l'Opéra et dessinateur du cabinet du roi. B.

Adieu, monsieur. Vous trouverez dans ce paquet des lettres de M. de La Rivière. Je l'ai connu autrefois: il avait un esprit aimable; mais il n'a bien écrit que contre son beau-père. C'est encore là une affaire bien odieuse du côté de Bussi-Rabutin. Le *factum* de La Rivière vaut mieux que les sept tomes de Bussi; mais il ne fallait pas imprimer ses lettres, etc.

1836. DE MADAME LA MARGRAVE DE BAREUTH.

Le 20 avril.

La pénitence que vous vous imposez a achevé de fléchir mon courroux. Je n'avais pu encore oublier votre indifférence. Il ne fallait pas moins qu'un pélerinage à Notre-Dame de Bareuth pour effacer votre péché. Frère Voltaire sera pardonné à ce prix. Il sera le bienvenu ici, et y trouvera des amis empressés à l'obliger et à lui témoigner leur estime. Je doute encore de l'accomplissement de vos promesses. Le climat d'Allemagne a-t-il pu en si peu de temps réformer la légèreté française? Les voyages de France et d'Italie, réduits en châteaux en Espagne, me font craindre le même sort pour celui-ci. Soyez donc archi-Germain dans vos résolutions, et procurez-moi bientôt le plaisir de vous voir.

Quoique absent, vous avez eu la faculté de m'arracher des larmes. J'ai vu, hier, représenter votre faux prophète [1]. Les acteurs se sont surpassés, et vous avez eu la gloire d'émouvoir nos cœurs franconiens, qui, d'ailleurs, ressemblent assez aux rochers qu'ils habitent.

Le marquis d'Adhémar a fait écrire, il y a quatre semaines, à M. de Folard [2]. J'ai oublié de vous le mander dans ma dernière lettre. Vous jugez bien que ses offres ont été reçues avec plaisir. Montperni lui a écrit en conséquence. J'espère qu'il

[1] La tragédie de *Mahomet*. B.

[2] Sans doute l'un des neveux du commentateur de Polybe. Cl.

sera content des conditions. Elles sont plus avantageuses que celles qu'il avait desirées. Elles consistent en 4,000 livres, la table, et l'entretien de ses équipages. Je vous prie d'achever votre ouvrage, et de faire en sorte qu'il soit bientôt fini. Je vous en aurai une grande obligation. Vous savez que le titre qu'il demande n'est point usité en Allemagne. Comme il répond à celui de chambellan, il aura ce titre auprès de moi.

Le temps m'empêche de vous en dire davantage aujourd'hui. Soyez persuadé que je serai toujours votre amie,

WILHELMINE.

1837. A MADAME DENIS.

A Potsdam, le 22 avril.

Voilà une plaisante idée qu'a Du Molard de faire jouer *Philoctète*, en grec, par des écoliers de l'université, sur le théâtre de mon grenier! La pièce réussira sûrement, car personne ne l'entendra. Les gens qui font les cabales à Paris n'entendent point le grec.

Je vous apprendrai qu'une héroïne de votre sexe l'entendait; ce n'est pas madame Dacier que je veux dire; elle n'avait l'air ni d'être héroïne, ni d'avoir un sexe; c'est la reine Élisabeth. Elle avait traduit ce *Philoctète* de Sophocle en anglais[1].

Vous savez que le sujet de la pièce est un homme qui a mal au pied. Il faudrait prendre un goutteux pour jouer le rôle de Philoctète; le roi de Prusse serait bien votre affaire; mais, au lieu de crier *Aie!*

[1] Fabricius, d'après Cambden, dit qu'Élisabeth avait traduit en latin des morceaux (*quædam*) de Sophocle et d'Isocrate. Fénelon, dans sa *Lettre sur l'éloquence*, parle, non du *Philoctète*, mais de l'*Œdipe* de Sophocle, comme traduit par Élisabeth. B.

aie! comme fait le héros grec, admiré en cela par M. de Fénelon, il voudrait monter à cheval et exercer les soldats de Pyrrhus. Il a actuellement la goutte bien serré. Imaginez ce qu'il a pris; ses bottes! Son pied s'est enflé de plus belle. Dites à Du Molard qu'il prenne quelque goutteux du collége de Navarre.

On commence actuellement à Dresde une seconde édition du *Siècle de Louis XIV*, et il faut la diriger; nouvelle peine, nouveau retardement. On m'a envoyé de nouveaux mémoires de tous les côtés; j'ai eu un trésor; ce sont deux morceaux [1] de la main de Louis XIV, bien collationnés à l'original. Il n'y a pas moyen d'abandonner son édifice quand on trouve des matériaux si précieux. On me flatte que cette édition sera bientôt achevée. J'ai une autre affaire [2] en tête, et que je vous communiquerai à la première occasion.

1838. A M. FORMEY.

Je m'attendais à des *Remarques* [3] plus historiques, plus instructives, plus dignes d'un philosophe. Beausobre ne réussit pas si bien avec Jésus qu'avec Manès [4].

Si vous avez quelque histoire des papes, où l'on trouve leur naissance, faites-moi le plaisir de me l'envoyer; je serai bien aise de voir combien de pauvres diables sont devenus vice-dieu. *Te amplector.*

[1] Voyez tome XX, pages 219 et 223. B.

[2] C'était sans doute la tragédie d'*Amélie ou le Duc de Foix*, que Voltaire ne tarda pas à faire jouer à Paris. CL.

[3] Il s'agit ici des *Remarques critiques* d'Isaac de Beausobre sur le *Nouveau Testament*. CL.

[4] Beausobre a fait l'*Histoire du Manichéisme*. CL.

1839. A M. VANNUCCHI[1],

A PISE.

Potsdam, le 25 avril.

Dans le temps précisément que l'astre bienfesant, distributeur du jour, commence à reprendre quelque peu de vigueur, même dans ce climat glacé, je reçois de M. le baron Drummond[2] votre lettre jointe à divers ouvrages philosophiques et poétiques. J'ai lu avec avidité tant les uns que les autres, et toujours avec le plus grand transport.

Vous écrivez avec une profondeur et une finesse de génie surprenantes. On trouve partout la plus grande clarté, et vos principes sont portés à l'évidence géométrique, qui n'est propre qu'aux grands hommes. Je ne m'arrête point à parler de vos poésies, car en ce genre vous êtes inimitable; le seul Tasse peut se mettre en parallèle avec vous. J'assurerai, sans flatterie, que vos pièces littéraires seront autant de précieux monuments pour les siècles à venir.

Le roi philosophe, avec qui j'ai l'honneur de vivre, et qui a lu aussi vos ouvrages, en porte le même jugement que moi, et m'ordonne de vous féliciter en son nom sur cet objet.

Ne soyez pas si paresseux à donner de vos nouvelles à un homme qui vous respecte et vous estime,

[1] Antoine-Marie Vannucchi, né le 2 février 1724, professeur de législation féodale à Pise, où il est mort le 12 février 1792. — Je présume que la lettre ci-dessus, dont je n'ai pas vu l'original, est une traduction de l'italien. Cl.

[2] Drummond de Melfort, nommé brigadier des armées du roi de France le 10 mai 1748; né en 1726, mort dans le Berri en 1788. Il est nommé dans le chapitre XXV du *Siècle de Louis XV*. Cl.

et qui sera, durant toute sa vie, avec le plus vif attachement, etc. VOLTAIRE.

1840. A M. DE FORMONT.

A Potsdam, le 28 avril.

On croirait presque que je suis laborieux, mon cher Formont, en voyant l'énorme fatras dont j'ai inondé mes contemporains; mais je me trouve le plus paresseux des hommes, puisque j'ai tardé si long-temps à vous écrire et à vous instruire des raisons qui m'ont empêché de vous envoyer, à vous et à madame du Deffand, ce *Siècle de Louis XIV*. J'y ai trouvé, quand je l'ai relu, une quantité de péchés d'omission et de commission [1] qui m'a effrayé. Cette première édition n'est qu'un essai encore informe. Le fruit que j'en retire, c'est de recevoir de tous côtés des remarques, des instructions, de la part des Français et de quelques étrangers, qui m'aideront à faire une bonne histoire. Je n'aurais jamais obtenu ces secours, si je n'avais pas donné mon ouvrage. Les mêmes personnes qui m'ont refusé long-temps des instructions, quand je travaillais, m'envoient à présent des critiques le plus volontiers du monde. Il faut tirer parti de tout. Je fais une nouvelle édition qui sera plus ample d'un quart, et plus curieuse de moitié; et je tâcherai d'empêcher, autant qu'il sera en moi, que la première édition, qui est trop fautive, n'entre en France. J'ai bien peur, mon cher ami, que ma lettre ne vous trouve point à Paris. Voilà ma-

[1] Voyez ma note, page 61. B.

dame du Deffand en Bourgogne; vous avez tout l'air d'être en Normandie. Votre parent, monsieur Le Bailli, fait son chemin de bonne heure, comme je vous l'avais dit. Le voilà ministre accrédité, en attendant que M. le chevalier de La Touche arrive [1]; et il ira probablement de cour en cour mener une vie douce, au nom du roi son maître. Mais je le défie d'en mener une plus douce et plus tranquille que la vôtre; je dirai encore, si on veut, la mienne; car je vous assure qu'étant auprès d'un grand roi, il s'en faut beaucoup que je sois à la cour. Je n'ai jamais vécu dans une si profonde retraite. Ce serait bien là l'occasion de faire encore des vers; mais j'en ai trop fait. Il faut savoir se retirer à propos, et imposer silence à l'imagination, pour s'occuper un peu de la raison. Je m'occupe avec les ouvrages des autres, après en avoir assez donné. Je fais comme vous; je lis, je réfléchis, et j'attrape le bout de la journée. J'avoue qu'il serait doux de finir cette journée entre vous et madame du Deffand; c'est une espérance à laquelle je ne renonce point. Si ma lettre vous trouve encore tous deux à Paris, je vous supplie de lui dire qu'elle est à la tête du petit nombre des personnes que je regrette, et pour qui je ferai le voyage de Paris. Je lui souhaite un estomac, ce principe de tous les biens. Adieu, mon très cher Formont; faites quelquefois commémoration d'un homme qui vous aimera toute sa vie.

[1] Comme successeur du comte de Tyrconnell. Cl.

1841. A M. DE LA CONDAMINE.

A Potsdam, le 29 avril.

Eh! morbleu, c'est dans le pourpris
Du brillant palais de la lune,
Non dans le benoît paradis,
Qu'un honnête homme fait fortune.

Du moins c'est ce que dit l'Arioste, l'un des meilleurs théologiens que nous ayons. Est-ce qu'il y avait *pays* au lieu de *pourpris* dans ma lettre [1]? Eh bien! il n'y a pas grand mal. Le conseiller aulique, Francheville, mon éditeur, en a fait bien d'autres, et moi aussi; mais, mon cher cosmopolite, ne me croyez pas assez ignare pour ne pas savoir où est Carthagène; j'y envoie tous les ans plus d'un vaisseau, ou du moins je suis au nombre de ceux qui y en envoient, et je vous jure qu'il vaut mieux avoir ses facteurs dans ce pays-là que d'y aller. Mais, quoique M. de Pointis eût pris Carthagène [2], en-deçà de la ligne, cela n'empêche pas que nous n'ayons été fort souvent nous égorger au-delà.

Je vous suis sensiblement obligé de vos remarques; mais il y a bien plus de fautes que vous n'en avez observé. J'ai bien fait des péchés d'omission et de commission. Voilà pourquoi je voudrais que la première édition, qui n'est qu'un essai très informe, n'entrât point en France. Jugez dans quelles erreurs sont tombés les La Martinière, les Reboulet, et les *tutti quanti*, puisque moi, presque témoin oculaire,

[1] Lettre 1831. Cl.

[2] En 1697. Voyez le chapitre xvi du *Siècle de Louis XIV*. Cl.

je me suis trompé si souvent. Ce n'est pas au moins sur le maréchal de La Feuillade. Je tiens l'anecdote de lui-même; mais je ne devais pas en parler. La seconde édition vaudra mieux, et surtout le *Catalogue des écrivains*, qui, beaucoup plus complet et beaucoup plus approfondi, pourra vous amuser. Je l'avais dicté pour grossir le second tome, qui était trop mince; mais je le compose à présent pour le rendre utile.

Puisque vous avez commencé, mon cher La Condamine, à me faire des observations, vous voilà engagé d'honneur à continuer. Avertissez-moi de tout, je vous en supplie; je sais fort bien qu'il n'y a point d'esclaves à la place Vendôme, et je ne sais comment on y en trouve[1] dans l'édition de mon conseiller aulique. Il y a plus d'une bévue pareille. Je vous dirai: *Et ignorantias meas ne memineris*[2]. Votre livre, qui vous doit faire beaucoup d'honneur, n'a pas besoin de pareils secours. Je souhaite que vous en tiriez autant d'avantage que de gloire; je ne suis pas surpris de ce que vous me dites, et je ne suis surpris de rien. Soyez-le si je ne conserve pas toujours pour vous la plus parfaite estime et la plus tendre amitié.

1842. A M. DARGET.

A Potsdam, le 29 avril 1752.

Les mondains oublient volontiers les moines. Vous êtes dans les plaisirs, mon cher Darget, à Paris, à

[1] Voyez tome XX, page 233. Mais Voltaire avait commis la même faute dans ses *Anecdotes*, publiées en 1748; voyez tome XXXIX, page 16. B.

[2] Psaume XXIV, verset 7. B.

Plaisance, à Versailles. *Lontano dagli occhi, lontano dal cuore*[1] ! Vous voilà comme une jeune religieuse qui a sauté les murs, et qui cherche un amant, tandis que les sœurs professes restent au chœur et prient Dieu pour elle. Je ne vous dirai pas : *Omitte mirari beatæ fumum et opes strepitumque Romæ*[2] ; je vous dirai au contraire : *Carpe diem*, jouissez. Je ne doute pas que vous n'ayez retrouvé dans M. Duverney[3] la solide amitié qu'il a toujours eue pour vous, et que vous n'en goûtiez tous les fruits. Vous voilà dans le sein de votre famille qui vous aime ; mais n'oubliez pas que vous êtes aussi aimé ailleurs. J'ai répondu exactement à votre lettre de Strasbourg. J'ai adressé ma lettre chez M. du Marsin, rue Française, près de la Comédie Italienne. Je serais bien surpris et bien affligé si vous ne l'aviez pas reçue. M. de Fédersdorf vient de me rembourser cette bagatelle pour laquelle vous m'aviez donné une assignation sur lui. Notre vie est toujours la même. Vous nous retrouverez tels que vous nous avez laissés, dans la tranquillité, dans la paix, dans l'union, dans l'uniformité. Le couvent est toujours sous la bénédiction du Seigneur : mais comptez que de tous les moines, le plus chétif, qui est moi, est celui qui vous aime davantage, et qui desire le plus véritablement votre bonheur. Songez à votre vessie et à votre bien-être. Nous chanterons un *Te Deum* à votre retour. Pour moi, j'en chanterai toujours un à basse note et du

[1] « Éloigné des yeux, on l'est du cœur. » B.
[2] Voyez la lettre 1829. B.
[3] Pâris Duverney. B.

fond du cœur, quand je vous croirai aussi heureux que vous méritez de l'être.

Je m'occupe à une seconde édition du *Siècle de Louis XIV*, beaucoup plus ample et plus curieuse que la précédente, et purgée de toutes les fautes qui défigurent celle que je voudrais bien qui n'entrât pas dans Paris. *Hesternus error, hodiernus magister.* Adieu, mon cher ami : divertissez-vous, mais ne m'oubliez pas tout-à-fait.

1843. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 3 mai.

Mon cher et respectable ami, il faut que je passe mon temps à corriger mes ouvrages et moi, et que je prévienne les années de décadence où l'on ne fait plus que languir avec tous ses défauts. Les Céthégus et les Lentulus sont des comparses qui m'ont toujours déplu, et j'ai bien de la peine avec le reste; j'en ai avec *Adélaïde*, avec *Zulime*, et surtout avec *Louis XIV*. Je quête des critiques dans toute l'Europe. Je vous assure que j'ai déjà une bonne provision de faits singuliers et intéressants; mais j'attends mes plus grands secours de M. le maréchal de Noailles. Je vous prie d'engager M. de Foncemagne à accélérer les bontés que M. de Noailles m'a promises [1]; mais je voudrais que M. de Foncemagne ne s'en tînt pas là; je voudrais qu'il voulût bien employer quelques heures de son loisir à perfectionner ce *Siècle*

[1] C'étaient les *deux morceaux* mentionnés dans le dernier alinéa de la lettre 1837. Cl.

de Louis XIV, ce siècle de la vraie littérature, qui doit lui être plus cher qu'à un autre. Quelques observations de sa part me feraient grand bien. Je les mérite par mon estime pour lui, et par mon amour pour la vérité. Je prépare une nouvelle édition; mais j'ai bien peur que ma nièce n'ait point encore envoyé à M. le maréchal de Noailles l'exemplaire sur lequel il devait avoir la bonté de faire des remarques. Si malheureusement madame Denis n'avait plus d'exemplaires, je vous supplie de lui prêter le vôtre pour cette bonne œuvre; je vous paierai avec usure. Mais je vous ai, je crois, déjà mandé que j'avais supplié M. de Malesherbes de ne laisser entrer en France aucun ballot de la première édition, et d'empêcher qu'on en fît une nouvelle sur un modèle si vicieux. Je vous le dis encore, mon cher ange, ce n'est là qu'un essai informe, et je ne ferai certainement mon voyage de Paris que quand je serai parvenu à donner un ouvrage plus digne du monarque et de la nation qui en sont l'objet. Si on avait laissé à M. le maréchal de Noailles son exemplaire, que M. de Richelieu a repris, si on n'avait pas préféré le vain plaisir d'avoir un livre rare à celui de procurer les instructions nécessaires pour rendre ce livre meilleur, la meilleure édition serait déjà bien avancée. Il faudrait que tout bon Français contribuât à la perfection d'un tel ouvrage.

Vous me parlez, mon cher ange, de cette *Histoire générale* [1]; on m'a volé la partie historique de tout

[1] La première partie se composait de l'*Essai sur les révolutions du monde*,

le seizième siècle et du commencement du dix-septième, avec l'histoire entière des arts. Je m'étais donné la peine de traduire des morceaux de Pétrarque et du Dante, et jusqu'à des poëtes arabes que je n'entends point; toutes mes peines ont été perdues. Le *Siècle de Louis XIV* devait se renouer à cette *Histoire générale;* c'est une perte que je ne réparerai jamais. Il y a grande apparence que ce malheureux valet de chambre [1] qu'on séduisit pour avoir tous mes manuscrits, avait aussi volé celui que je regrette, et qu'il le brûla quand ma nièce eut la bonté d'exiger de lui le sacrifice de tout ce qu'il avait copié. En un mot, le manuscrit est perdu. Je voudrais qu'on eût perdu de même bien des choses dont on a grossi le recueil de mes œuvres; mais c'est encore un mal sans remède.

Je me flatte que la pièce [2] que madame Denis va donner ne sera point un mal, que ce sera au contraire un bien qu'elle mettra dans la famille pour réparer les prodigalités de son oncle. Je me souviens d'avoir vu dans cette pièce des scènes très jolies; je ne doute pas qu'elle n'ait conduit cet ouvrage à sa perfection. Je ne lui voudrais pas de ces succès passagers dont on doit une partie à l'indulgence de la nation. Je ne sais si je me trompe, mais il semble qu'il y avait dans cette comédie telle scène qui

ouvrage connu maintenant sous le titre d'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Cl.

[1] Longchamp, qui avait rempli aussi les fonctions de secrétaire ou copiste; voyez ses *Mémoires sur Voltaire*, etc., 1826, deux vol. in-8°. B.

[2] La *Coquette punie;* voyez tome LV, page 323. B.

valait mieux que toute la pièce de *Cénie*[1]. Ces scènes ne suffisent pas, sans doute. Elle aura travaillé le tout avec soin; elle a acquis tous les jours plus de connaissance du théâtre; et ses amis, à la tête desquels vous êtes, ne lui laisseront pas hasarder une pièce dont le succès soit douteux. Il y a une certaine dignité attachée à l'état de femme, qu'il ne faut pas avilir. Une femme d'esprit, dont on ambitionne les suffrages, joue un beau rôle; elle est bien dégradée quand elle se fait auteur comique, et qu'elle ne réussit pas. Un grand succès me comblerait de la plus grande joie; il me ferait cent fois plus de plaisir que celui de *Mérope*. Un succès ordinaire me consolerait, un mauvais me mettrait au désespoir.

Nous parlerons une autre fois de *Rome sauvée*, d'*Adélaïde*, de *Zulime;* c'est à présent *la Coquette punie* qui va me donner des battements de cœur. Que faites-vous cet été, mes chers anges? j'ai peur qu'il n'y ait quelque voyage de Lyon. Je voudrais que vous vous bornassiez à celui du bois de Boulogne, et y causer avec vous; mais il faut la permission de *Louis XIV*. J'ai deux grands rois qui me retiennent; je ne peux à présent abandonner ni l'un ni l'autre. Je sens quel crime je commets contre l'amitié, en vous préférant deux rois; mais, quand on s'est imposé des devoirs, on est forcé de les remplir. J'espère vous embrasser avant la fin de l'année, et je vous aimerai bien tendrement toute ma vie. Mes respects à tous les anges.

[1] Comédie de madame de Graffigni. 1750. Cl.

1844. A M. FORMEY.

Potsdam.

J'attendrai ici, monsieur, où je me trouve très bien, les ouvrages sublimes[1] que vous voulez bien m'annoncer. Ce ne sont pas là des ouvrages de *plagiat*, comme *la Henriade*, *Alzire*, *Brutus*, et *Catilina*. Je ne doute pas qu'on ne prodigue dans les journaux pleins d'*impartialité* et de goût les plus justes éloges à ces divins recueils qui passeront à la dernière postérité.

Je ne sais ce que c'est que cette Histoire des progrès, ou de la décadence, ou de l'impertinence de l'esprit humain. J'avais, pour mon instruction particulière, fait une *Histoire universelle depuis Charlemagne ;* on en a imprimé des fragments dans des feuilles hebdomadaires ou dans des *Mercures ;* on m'a volé tout ce qui regarde les arts et les sciences, et la partie historique depuis François Ier jusqu'au siècle de Louis XIV, qui terminait ce tableau ; c'est tout ce que je sais. Il y a deux ans que mon manuscrit est volé. Si vous avez quelque nouvelle de cet ouvrage, que vous dites annoncé depuis peu, vous me ferez plaisir, monsieur, de m'en instruire, et je prendrai les mesures que je pourrai pour rattraper mon manuscrit, si cependant cela en vaut la peine.

Vanitas vanitatum[2] ! Tous ces recueils assom-

[1] Formey avait annoncé à Voltaire avoir reçu pour lui, de la part de Moncrif, un exemplaire de ses *Œuvres*, 1751, trois volumes in-12. B.

[2] *Ecclésiaste*, I, 2. B.

mants de mémoires assommants pour l'esprit humain, d'histoires des sciences, de projets pour les arts, de compilations, de discours vagues, d'hypothèses absurdes, de disputes dignes des Petites-Maisons, tout cela tombe dans le gouffre de l'oubli; il n'y a que les ouvrages de génie qui restent. L'*Orlando furioso* a enterré plus de dix mille volumes de scolastique; aussi je lis l'Arioste, et point du tout Scot, saint Thomas, etc., etc. Portez-vous bien; il n'y a que cela de bon. *Tuus sum; tua non tueor, quia nihil tueor; sed tibi addictus ero.*

1845. A M. FORMEY.

Potsdam.

Vous aviez si bien orthographié, monsieur, ou j'avais si mal lu, que j'avais lu dans votre lettre M. de Mouhi au lieu de Mongri [1]; ce sont deux personnes fort différentes.

Le *manet alta mente repostum* [2] me conviendrait mal. Je vous dirai ingénument le fait. On me montra avant-hier un passage extrait de votre *Bibliothèque impartiale*, où vous dites que je suis un *plagiaire*, quoique vous m'ayez dit et écrit que vous n'avez jamais rien imprimé contre moi. Vous dites dans ce passage que, dans *la Henriade*, j'ai pillé un certain poëme de *Clovis* d'un nommé Saint-Didier. Ceux qui savent que ce poëme de Saint-Didier existe, savent aussi qu'il fut fait plusieurs années après *la*

[1] Formey qui, dans sa réponse à la lettre 1844, avait pris la défense de Moncrif, qualifie de *tour de passe-passe* le retour que Voltaire fait ici. B.

[2] Virgile, *Én.* I, v. 30.

Henriade. Vous voyez, monsieur, que vous auriez quelque réparation à me faire, aussi bien qu'au public et à la vérité, et que j'aurais quelque droit de me plaindre d'un outrage que j'ai si peu mérité, et que ma conduite envers vous ne me fesait pas attendre. J'ignore en quel endroit est le passage où vous m'avez outragé; tout ce que je sais, c'est que je l'ai vu avant-hier au matin, et qu'il ne tiendra qu'à vous que je l'oublie pour jamais.

1846. A M. FORMEY.

Potsdam, le 12 mai.

Si vous avez quatre jours à vivre, j'en ai deux, et il faut passer ces deux jours doucement. Si vous êtes philosophe, je tâche de l'être; voilà d'où je pars, monsieur, pour achever notre petit éclaircissement. Je vous jure que jamais La Métrie ne m'avait dit que vous m'eussiez attaqué dans votre *Bibliothèque impartiale;* il m'avait dit seulement, en général, que vous aviez dit beaucoup de mal de moi; à quoi j'avais répondu que vous ne me connaissiez pas, et que, quand vous me connaîtriez, vous n'en diriez plus. Dieu veuille avoir son ame! Je vous avouerai encore, pour le repos de la mienne, que la conversation étant tombée, ces jours-ci, sur l'amitié dont les gens de lettres doivent donner l'exemple, je me vantai d'avoir la vôtre; et, pour rabaisser mon caquet, on me montra l'extrait d'un passage de votre *Bibliothèque impartiale*, où il était dit peu *impartialement* que je n'étais qu'un *plagiaire*, et que j'avais volé le *Clovis*

de Saint-Didier, c'est-à-dire volé sur l'autel, et volé les pauvres, ce qui est le plus grand des péchés. Apparemment qu'on avait avec charité enflé ce passage. Je fus un peu confondu, et je me contentai de prouver que le grand Saint-Didier n'a écrit qu'après moi, et qu'ainsi, s'il y a un gueux de volé, c'était moi-même.

Je poursuis ma confession, en vous disant qu'ayant été honnêtement raillé sur la vanité que j'avais de compter sur vos bonnes graces, recevant dans le même temps une lettre de vous, avec l'annonce de *la Nécessité de plaire*[1], de Moncrif, je ne pus m'empêcher de vous glisser un petit mot sur le malheur que j'avais de vous avoir déplu. J'ai surtout, en qualité d'historien, insisté sur la chronologie du *Clovis* de Saint-Didier; voilà à quoi se réduit cette bagatelle. Il est bon de s'entendre; c'est principalement faute de s'éclaircir qu'il y a tant de querelles; je vous jure, avec la même sincérité, que je n'ai pas le moindre levain dans le cœur sur tout cela, et que j'aurais honte de moi-même, si j'étais ulcéré, encore plus si j'avais la moindre pensée de vous nuire; car soyez très sûr que je vous pardonne, que je vous estime, et que je vous aime.

Les pirates qui ont imprimé la plaisanterie du *Micromégas*[2], avec l'histoire très sérieuse depuis Charlemagne, auraient bien dû me consulter; ils n'auraient pas imprimé des fragments tronqués dont

[1] *Essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire.* Cl.

[2] Voyez mes notes, tome XXXIX, page 553; et XVI, 150. B.

on a retranché tout ce qui regarde les papes et les moines. Voilà ce que j'ai sur le cœur.

Natales grate numeras; ignoscis amicis [1].

V.

1847. A MADAME DENIS.

Potsdam, le 22 mai.

Je vous écris par le jeune Beausobre, ma chère enfant, comme on écrit d'Amérique quand il part des vaisseaux pour l'Europe. Logez-le chez moi le mieux que vous pourrez. Je vous réponds que je ne pourrai, ou je viendrai cette année de mon voyage de long cours.

J'ai enfin permis aux éditeurs de mes *OEuvres*, bonnes ou mauvaises, d'imprimer, au-devant de leur recueil, cette *Lettre*[2] où je ne réponds (comme je le dois) qu'en me moquant de toute cette canaille des greniers de la littérature. On ne peut guère fermer la gueule à ces roquets-là, parcequ'ils jappent pour gagner un écu. Ils ont plus aboyé contre *Louis XIV* que contre son historien. Il faut les laisser faire. Les poëtes et les écrivains du quatrième étage se vengent de leur misère et de leur honte en clabaudant contre ceux qu'ils croient heureux et célèbres. Quand je ferais afficher que je ne suis point heureux, cela ne les apaiserait pas encore.

Depuis l'abbé Desfontaines, à qui je sauvai la vie,

[1] Horace, livre II, épître II, 210. B.

[2] Voyez, à sa date, un fragment de cette lettre, du 15 avril 1752, sous le n° 1835. Ce morceau est en effet après la Préface, dans le tome I de l'édition de 1752 en sept volumes in-12. B.

jusqu'à des gredins à qui j'ai fait l'aumône, tous ont écrit contre moi des volumes d'injures; ils ont imprimé ma Vie; elle ressemble aux *Amours du révérend P. de La Chaise*[1], confesseur de Louis XIV. Ces beaux libelles sont vendus aux foires d'Allemagne, et les beaux esprits du Nord en ornent leurs bibliothèques. La calomnie passe les monts et les mers. Le même jésuite contre lequel les jansénistes auront écrit sur la grace et sur les lettres de cachet, trouve à Pékin et à Macao des dominicains qu'il faut combattre. *Qui plume a, guerre a.* Ce monde est un vaste temple dédié à la Discorde.

Notre académie de Berlin est une chapelle tout-à-fait sous la protection de cette divinité. Maupertuis vient d'y faire un petit coup de tyrannie qui n'est pas d'un philosophe. Il a fait, de son autorité privée, déclarer faussaire, dans une assemblée de l'académie, un de ses membres, nommé Kœnig, grand géomètre, bibliothécaire de madame la princesse d'Orange, et professeur en droit public à La Haye. Ce Kœnig est un homme de mérite, un brave Suisse, qui est très incapable d'être faussaire. J'ai vécu pendant près de deux ans avec lui, chez feu madame la marquise du Châtelet, qu'il initia aux mystères de la secte leibnitzienne. Il ne sera pas homme à souffrir un pareil affront.

Je ne suis pas encore bien informé des détails de ce commencement de guerre. Je ne sors point de Potsdam. Maupertuis est à Berlin, malade, pour avoir

[1] Formant le second volume de l'*Histoire du P. La Chaise*, 1696, deux volumes in-12. B.

bu un peu trop d'eau-de-vie, que les gens de son pays ne haïssent pas. Il me porte cependant tous les coups fourrés qu'il peut, et j'ai peur qu'il ne me fasse plus de tort qu'à Kœnig. Un faux rapport, un mot jeté à propos, qui circule, qui va à l'oreille du roi, et qui reste dans son cœur, est une arme contre laquelle il n'y a souvent point de bouclier. D'Argens n'avait pas si mal fait d'aller au bord de la Méditerranée; je ferai encore bien mieux d'aller au bord de la Seine.

1848. A M. DARGET.

A Berlin, 23 mai 1750.

Mon cher Darget, je respecte les médecins, je rêve la médecine, en qualité de vieux malade; mais je ne suis pas peu surpris que vos Esculapes prennent pour du scorbut des maux de vessie. Cette vessie n'a pas plus de rapport avec le scorbut qu'avec la goutte. Chaque maladie a son département. La migraine attaque la tête; la goutte, les pieds et les mains; la v... s'adresse à la lymphe, et ensuite aux os : le scorbut gonfle les gencives, déboîte les articles, fait tomber les dents; j'en parle par une funeste expérience, moi qui ai perdu toutes les miennes par cette peste cruelle. Dieu vous préserve, mon cher ami, des atteintes d'un mal si affreux! Croyez que vos belles dents sont un excellent témoignage contre le sentiment de M. Mallouin. Heureux les malades qui vont de Plaisance à Bellevue, et qui entendent les sirènes de ce beau rivage! Je vois bien que vous ne reviendrez pas sitôt dans notre couvent. Vous y trouverez le jardin du

comte de Rothembourg vendu à madame Daun, la belle maison de D'Argens à M. Ekel, deux belles pièces de gazon dans la cour du château. Voilà ce qui s'appelle de grandes nouvelles; voilà les révolutions de Potsdam.

La douceur uniforme de notre vie n'a pas de plus grands objets à vous présenter. J'ai trouvé mon maître aux échecs dans le marquis de Varenne; mon maître en éloquence abondante dans le marquis D'Argens, et mon maître en tout dans le roi. Maupertuis se rétablit difficilement, et va reprendre l'air natal. Pour moi, je suis trop malade pour voyager. Je suis tout accoutumé à mes souffrances; et j'aime autant mourir à Potsdam qu'ailleurs.

..............Quod petis est hic.
Est Ulubris animus si te non deficit æquus [1].

Vous ne me dites rien de M. Du Verney; je ne doute pas, mon cher ami, que vous ne l'ayez retrouvé avec la même santé, la même amitié pour vous, prenant toujours à vous le même intérêt. Je vous ai prié, et je vous prie encore de lui faire mes compliments, aussi bien qu'à M. le marquis de Valori. Adieu; goûtez les charmes brillants de Paris, et n'oubliez pas les plaisirs tranquilles de Potsdam.

Il n'est point du tout question ici de l'abbé de Prades.

[1] Horace, livre I, épître XI, vers 29-30. B.

1849. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Au château de Potsdam, le 25 mai.

Vous souvenez-vous encore de moi, mon cher confrère?

Voici un jeune homme que le roi de Prusse fait voyager pour étudier Cicéron et Démosthène. A qui dois-je mieux l'adresser qu'à vous? C'est le fils d'un homme illustre dans la littérature, de M. de Beausobre, philosophe, quoique ministre protestant, auteur de l'excellente *Histoire du Manichéisme*, et le plus tolérant de tous les chrétiens. Le roi de Prusse, qui avait de l'estime pour ce savant homme, daigne servir de père au fils qu'il a laissé, et à qui il n'a rien laissé. Je le loge chez moi, à Paris; c'est un devoir que m'impose la reconnaissance que je dois à un roi qui fait plus pour moi qu'aucun monarque n'a jamais fait pour aucun homme de lettres. Je n'ai ici d'autre chagrin que celui de n'avoir pas besoin des honneurs et des bienfaits dont le roi me comble. Vous voyez que mes peines sont légères. Voilà comme il faut sortir de France, et non pas comme votre ami Rousseau. Si vous pouvez rendre quelque service au jeune M. de Beausobre, en grec, en latin, ou en français, vous obligerez votre véritable serviteur, qui vous aimera toujours.

1850. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 3 juin.

Mon cher ange, me voilà plus que jamais dans l'histrionage. J'envoie *Amélie* à Paris, et je reçois *la Coquette punie*[1]. Cette coquette me tient bien plus au cœur que l'autre. Je sens qu'on aime mieux quelquefois son petit-fils que son propre enfant. Je n'ose donner de conseil à ma nièce, que je regarde comme ma fille; je crains de la priver d'un succès, et d'affliger sa passion, si je lui conseille de ne pas donner un ouvrage sur lequel elle est piquée, et qui lui a tant coûté. Je crains encore plus de l'exposer à une chute ou à une réception froide, qui vaut une chute. Je ne sais point d'ailleurs quel est le goût de Paris, où tout est mode. Je me vois dans la nécessité de suspendre mon jugement. Peut-être j'entrevois ce qu'on pourrait faire pour rendre cet ouvrage soutenu, attachant, et comique; mais peut-être aussi que j'entrevois mal. D'ailleurs on ne fait point passer ses propres idées dans une autre tête. On part d'un principe; l'auteur est parti d'un autre auquel il se tient. De grands changements coûtent beaucoup, de petits servent à peu de chose; ainsi je me vois tout aussi embarrassé dans ma critique que dans le conseil qu'on me demande pour donner la pièce ou ne la donner pas. Tout ce que je sais, c'est que des pièces qui ne valent pas une tirade de celle-ci ont eu de grands succès; et cela même ne

[1] Pièce de madame Denis. B.

prouve rien encore. Un détestable ouvrage peut réussir, un bien moins mauvais peut tomber; la décision d'un procès et le gain d'une bataille ne sont pas plus incertains. Il n'y a pas grand mal qu'un vieux soldat comme moi soit battu; mais je ne voudrais pas que ma nièce se fît battre.

Je lui ai adressé, non pas *Adélaïde*, non pas *le Duc d'Alençon*, mais *Amélie*; et pourquoi *Amélie?* pourquoi des maires du palais, au lieu de Charles VII, et des Maures au lieu d'Anglais? *Il costume*, mon cher ange, *il costume lo vuole così*. On s'est assez révolté qu'un prince du sang ait voulu assassiner son frère pour une fille, et que j'aie donné un frère à ce prince qui n'en avait pas. L'histoire de Charles VII est trop connue. Jamais on ne se prêterait à une aventure si contraire aux faits et si éloignée de nos mœurs; on pensera comme on a pensé, et on dira:

« . . . . Incredulus odi. »

Hor., *de Art. poet.*, v. 188.

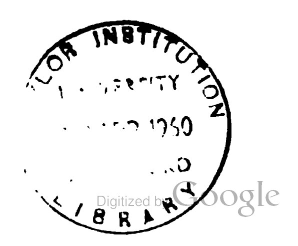
Peut-on combattre l'expérience? ce serait s'aveugler pour se jeter dans le précipice. Mais comment faire pour donner cet ouvrage? comme on voudra, comme on pourra; surtout n'en point parler. La grande affaire est que l'ouvrage soit bon et bien joué; le reste est très indifférent. Mon cher ange, j'irai plutôt vous trouver à Lyon que de vous faire retourner de Lyon à Paris. Vous pénétrez mon cœur; mais à présent il n'y a ni Lyon ni Paris pour moi; il n'y a que Potsdam; c'est le rendez-vous de mes troupes; c'est

de là que je dirige la nouvelle édition qu'on fait du *Siècle;* édition que je ne peux abandonner, et qui seule peut faire oublier les trois malheureuses éditions qui viennent de paraître, en trois mois de temps, dans le pays étranger. Ces trois-là sont assez bonnes pour le reste de l'Europe, mais non pour la France. Je me suis trompé sur trop de faits, j'ai trop fait de péchés d'omission et de commission [1]. Ma nouvelle édition est ma pénitence; il faut me la laisser faire. Je prends les eaux, je me baigne, je me meurs, et tout cela veut qu'on soit sédentaire. Comment va l'Iphigénie Héraclide? la Dumesnil est-elle guérie de son coup de pincette? On dit que Grandval est devenu grand buveur et mauvais acteur, et que la Dumesnil aime passionnément le vin et Grandval. L'un l'enivre, l'autre la bat; ses passions sont malheureuses.

A propos, faudra-t-il que j'envoie un billet de confession au curé de Saint-Roch? Mon cher ange, notre curé de Potsdam c'est le roi; il y a plaisir à mourir là. Il y a deux ans que je n'ai aperçu de prêtres; ils n'entrent jamais dans le château. Pauvres gens du Midi! apprenez à vivre. Pourquoi faut-il qu'il n'y ait de raison que dans le Nord!

Tous mes anges, je baise le bout de vos ailes.

[1] Voyez ma note, page 61. B.



1851. AU RÉDACTEUR DE LA *BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE*[1].

Potsdam, le 5 juin 1752.

MONSIEUR,

On vient d'imprimer, je ne sais où, sous le titre de Londres, un certain *Micromégas*[2] : passe que cette ancienne plaisanterie amuse qui voudra s'en amuser; mais on y a ajouté une *Histoire des Croisades*, et puis un *Plan de l'histoire de l'esprit humain*. Celui qui a imprimé ces rognures n'a pas apparemment grande part aux progrès que l'esprit humain a faits. Premièrement, les fautes d'impression sont sans nombre, et le sens est altéré à chaque page. Secondement, il y a plusieurs chapitres d'oubliés. Troisièmement, comment l'éditeur ne s'est-il pas aperçu que tout cela était le commencement d'une *Histoire universelle depuis Charlemagne*, et que le morceau des *Croisades* entrait nécessairement dans cette histoire?

Il y a quinze ans que je formai ce plan d'histoire pour ma propre instruction, moins dans l'intention de me faire une chronologie, que de suivre l'esprit de chaque siècle. Je me proposais de m'instruire des mœurs des hommes, plutôt que des naissances, des mariages, et des pompes funèbres des rois. Le *Siècle de Louis XIV* terminait l'ouvrage. J'ai perdu dans mes voyages tout ce qui regarde l'histoire générale depuis Philippe second et ses contemporains jusqu'à Louis XV, et toute la partie qui concernait le progrès des arts depuis Charlemagne et Aaron Raschild;

[1] C'était Formey. B. — [2] Voyez page 95. B.

c'est surtout cette partie que je regrette. L'histoire moderne est assez connue; mais j'avais traduit en vers avec soin de grands passages du poëte persan Sady, du Dante, de Pétrarque; et j'avais fait beaucoup de recherches assez curieuses dont je regrette beaucoup la perte. Vous me direz : Est-ce que vous entendez le persan pour traduire Sady? Je vous jure, monsieur, que je n'entends pas un mot de persan; mais j'ai traduit Sady, comme La Motte avait traduit Homère.

Comme je n'ai jamais compté surcharger le public de cette histoire universelle, je la gardais dans mon cabinet. Les auteurs du *Mercure de France* me prièrent de leur en donner des morceaux pour figurer dans leur journal. Je leur abandonnai quelques chapitres dont les examinateurs retranchèrent pieusement tout ce qui regardait l'Église et les papes; apparemment que ces examinateurs voulurent avoir des bénéfices en cour de Rome. Pour moi, qui suis très content de mes bénéfices en cour de Prusse, j'ai été un peu plus hardi que messieurs du *Mercure*. Enfin ils ont imprimé pièce à pièce beaucoup de morceaux tronqués de cette histoire. Un éditeur inconnu vient de les rassembler. Il aurait mieux fait de me demander mon avis; mais c'est ce qu'on ne fait jamais. On vous imprime sans vous consulter; et on se sert de votre nom pour gagner un peu d'argent, en vous ôtant un peu de réputation. On se presse, par exemple, de faire de nouvelles éditions du *Siècle de Louis XIV*, et de le traduire sans me demander si

je n'ai rien à corriger, à ajouter. Je suis bien aise d'avertir que j'ai été obligé de corriger et d'augmenter beaucoup. J'avais apporté, à la vérité, à Potsdam de fort bons mémoires que j'avais amassés à Paris pendant vingt ans; mais j'en ai reçu de nouveaux depuis que l'ouvrage est public. Je m'étais trompé d'ailleurs sur quelques faits. Je n'étais pas entré dans d'assez grands détails dans le *Catalogue raisonné* des gens de lettres et des artistes. J'avais omis plus de quarante articles; je n'avais pas pensé à faire une liste raisonnée des généraux : enfin l'ouvrage est augmenté du tiers. Il ne faut jamais regarder la première édition d'une telle histoire que comme un essai. Voici ce qui arrive; le fils, le petit-fils d'un ambassadeur, d'un général, lisent votre livre. Ils vont consulter les mémoires manuscrits de leur grand-père; ils y trouvent des particularités intéressantes, ils vous en font part; et vous n'auriez jamais connu ces anecdotes si vous n'aviez donné un essai qui se fait lire, et qui invite ceux qui sont instruits à vous donner des lumières. J'en ai reçu beaucoup, et j'en fais usage dans la seconde édition que je fais imprimer. Voilà, monsieur, ce qu'il est bon de faire connaître à ceux qui lisent. Le nombre en est assez grand; et le nombre des auteurs, moi-même compris, beaucoup trop grand.

Je vous prie de faire imprimer cette lettre dans votre journal, afin d'instruire les lecteurs, et afin que si quelque homme charitable a des nouvelles de la partie de l'*Histoire universelle* que j'ai perdue, il m'en fasse au moins faire une copie.

J'ai l'honneur d'être passionnément, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

1852. A MADAME DENIS.

A Potsdam, le 9 juin.

Je suis fâché que cette plaisanterie [1] innocente dont j'ai affublé, le plus respectueusement et le plus poliment que j'ai pu, son éminence le cardinal Querini, soit si publique; mais il est homme à l'avoir fait imprimer lui-même. Il imprime régulièrement à Brescia tout ce qu'il écrit et tout ce qu'on lui écrit. Dieu merci, nous lui avons obligation des lettres du cardinal de Fleury; elles sont curieuses. On y voit le désespoir sincère de notre premier ministre de ce qu'il n'est plus dans sa petite ville de Fréjus. Il a presque répandu des larmes quand il a été nommé précepteur du roi; il n'a accepté ce poste que malgré lui; il s'en plaint amèrement; c'est un beau monument de sincérité. Je ne suis pas éloigné de croire que, quand le cardinal Querini l'a rendu public, il était dans la bonne foi.

Ce bon cardinal aime les louanges à la folie; il ressemble en cela à Cicéron. Le libraire de sa ville de Brescia a mis à la tête de son dernier recueil qu'il faut avouer que monseigneur est *une étoile de la première grandeur*.

Cette *étoile* persécutait mon feu follet pour avoir une ode en son honneur et en celui d'une église ca-

[1] Voyez, tome XIII, l'*Épître au cardinal Querini*, commençant ainsi :

Quoi! vous voulez donc que je chante, etc. B.

tholique qu'on bâtit d'aumônes à Berlin, sans qu'il en coûte un sou à sa majesté. Le cardinal a donné à cette église, qui ne s'achève point, de l'argent et des statues. Le comte de Rothembourg était à la tête de cette bonne œuvre, et n'y a pas contribué d'un denier, de son vivant, ni par son testament. Un banquier calviniste a avancé environ douze mille écus, et veut qu'on vende l'église pour le rembourser. Le cardinal, pour son paiement, exigeait des odes. Il m'arracha enfin cette plaisanterie au lieu d'ode, au commencement de cette année. Cela a été jusqu'à notre saint-père le pape [1]. Sa sainteté est un peu gausseuse; elle a dit: « Le cardinal Querini quête « des louanges; il a attrapé celles qu'il lui faut. »

Avez-vous lu le sixième tome des *Mémoires de l'abbé Montgon?* Six tomes [2] de l'histoire d'un abbé! et nous n'avons qu'un volume de l'*Histoire d'Alexandre!* Comme les livres se multiplient! Il y a pourtant deux ou trois anecdotes bien curieuses dans ces *Mémoires*.

Adieu, ma chère plénipotentiaire; je vous parlerai de nous deux à la première occasion.

1853. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Potsdam, le 10 juin.

Mon *héros*, vos bontés m'ont fait éprouver une espèce de plaisir que je n'avais pas goûté depuis longtemps. En lisant votre belle lettre de trente-deux

[1] Benoît XIV, à qui *Mahomet* était dédié. Cl.

[2] Voyez ma note, tome XL, page 112. B.

pages[1], j'ai cru vous entendre, j'ai cru vous voir; je me suis imaginé être à votre chocolat, au milieu de vos pagodes, et goûter le plaisir délicieux de votre entretien. Je vous remercie tendrement de tous les éclaircissements que vous voulez bien me donner; ce sont presque les seuls qui me manquaient.

Vous savez que j'avais passé près d'un an à faire des extraits des lettres de tous les généraux et de beaucoup de ministres; je doute qu'il y ait à présent un homme dans l'Europe aussi bien au fait que moi de l'histoire de la dernière guerre. C'est là qu'il est permis d'entrer dans les détails, parcequ'il s'agit d'une histoire particulière; mais ces détails demandent un très grand art. Il est difficile de conserver un événement particulier dans la foule de toutes ces révolutions qui bouleversent la terre. Tant de projets, tant de ligues, tant de guerres, tant de batailles se succèdent les unes aux autres, qu'au bout d'un siècle, ce qui paraissait dans son temps si grand, si important, si unique, fait place à des événements nouveaux qui occupent les hommes, et qui laissent les précédents dans l'oubli. Tout s'engloutit dans cette immensité; tout devient enfin un point sur la carte; et les opérations de la guerre causent à la longue autant d'ennui qu'elles ont donné d'inquiétude, quand la destinée d'un état dépendait d'elles.

Si je croyais pouvoir jeter quelque intérêt sur cet amas et sur cette complication de faits, je me vanterais d'être venu à bout du plus difficile de mes ou-

[1] Voltaire avait demandé *deux* pages; voyez page 45. B.

vrages; mais ce qui me rend cette tâche plus agréable et plus aisée, c'est le plaisir de parler souvent de vous. Mon monument de papier ne vaudra pas le monument de marbre[1] que vous savez. Nous verrons cependant qui vous aura fait plus ressemblant du sculpteur ou de moi. Si M. le maréchal de Noailles était aussi complaisant et aussi laborieux que vous, s'il daignait achever ce qu'il entreprend d'abord avec vivacité, le *Siècle de Louis XIV* en vaudrait mieux.

Je ne sais si vous savez que ce *Siècle* était une suite d'une *Histoire générale* que j'ai composée depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. On m'a volé une partie de cet ouvrage, et tout ce qui regardait les arts. *Louis XIV* m'est resté; mais une première édition n'est qu'un essai. Quoiqu'il y ait dix fois plus de choses utiles et intéressantes dans ces deux petits volumes que dans toutes les histoires immenses et ennuyeuses de Louis XIV, cependant je sais bien qu'il manque beaucoup de traits à ce tableau. J'ai fait des péchés d'omission et de commission[2]. Plusieurs personnes instruites ont bien voulu me communiquer des lumières; j'en profite tous les jours. Voilà pourquoi je n'ai point voulu que l'édition faite à Berlin, ni celles qu'on a faites sur-le-champ, en conformité, en Hollande et à Londres, entrassent dans Paris. Je suis dans la nécessité d'en faire une nouvelle que mon libraire de Leipsick a déjà commencée. Si M. le maréchal de Noailles n'a pas la

[1] La statue du maréchal, placée dans le palais du sénat de Gênes. Cl.

[2] Voyez ma note, page 61. B.

bonté de faire un petit effort, cette édition sera encore imparfaite.

Je n'ose vous proposer, monseigneur, de vous enfermer une heure ou deux pour m'instruire des choses dont vous pourriez vous souvenir; vous rendriez service à la patrie et à la vérité. Ce motif sera plus puissant que mes prières. Je ferais sur-le-champ usage de vos remarques. Ma nièce doit avoir à présent deux exemplaires chargés de corrections à la main; je voudrais que vous eussiez le temps et la bonté d'en examiner un. Votre lettre de trente-deux pages me fait voir de quoi vous êtes capable, et m'enhardit auprès de vous. Il me semble que ce serait employer dignement une heure du loisir où vous êtes. S'il y avait quelque guerre, je ne vous ferais pas de pareilles propositions; je me flatte bien qu'alors vous n'auriez pas de loisir, et que vous commanderiez nos armées.

Dans ce siècle, que j'ai tâché de peindre, c'était un Français [1], dont vous fûtes l'élève, qui fit heureusement la guerre et la paix. Je suis très persuadé qu'avec vous la France n'a pas besoin d'étrangers pour faire l'une et l'autre. Qui donc a, dans un plus haut degré que vous, le talent de décider à propos, et de faire des manœuvres hardies, talent qui a fait la gloire du prince Eugène, que vous avez tant connu? qui ferait la guerre avec plus de vivacité, et la paix avec plus de hauteur? quel officier, en France, a plus d'expérience que vous? et l'esprit, s'il vous plaît, ne sert-il à rien? Mais il n'y a guère d'apparence que

[1] Le maréchal de Villars, dont Richelieu avait été un des aides-de-camp, à Denain, le 24 juillet 1712. Cl.

vos talents soient sitôt mis en œuvre; l'Europe est trop armée pour faire la guerre. S'il arrive pourtant que le diable brouille les cartes, et que le bon génie de la France conduise nos affaires par vous, il n'y a pas d'apparence que je sois alors votre historien. Je suis dans un état à ne devoir pas compter sur la vie. Vous serez peut-être surpris que, dans cet état, je fasse des *Siècle*, et des *Histoire de la guerre de* 1741, et des *Rome sauvée*, et autres bagatelles, et même, par-ci par-là, quelques chants de *la Pucelle;* mais c'est que j'ai tout mon temps à moi; c'est que, dans une cour, je n'ai pas la moindre cour à faire; et, auprès d'un roi, pas le moindre devoir à remplir. Je vis à Potsdam comme vous m'avez vu vivre à Cirey, à cela près que je n'ai point charge d'ames dans mon bénéfice. La vie de château est celle qui convient le mieux à un malade et à un griffonneur. Il y a bien loin de ma tranquille cellule du château de Potsdam au voyage de Naples et de Rome; cependant, s'il est vrai que vous vous donniez ce petit plaisir, je vous jure que je viendrai vous trouver.

Il est vrai que mon extrême curiosité, que je n'ai jamais satisfaite sur l'Italie, et ma santé, me font continuellement penser à ce voyage, qui serait d'ailleurs très court; mais je vous jure, monseigneur, que j'ai beaucoup plus d'envie de vous faire ma cour que de voir la ville souterraine. Je me suis cru quelquefois sur le point de mourir; mon plus grand regret était de n'avoir point eu la consolation de vous revoir. Il me semble qu'après trente-cinq ans d'attachement, je ne devais pas être réservé à mourir si

loin de vous. La destinée en a ordonné autrement. Nous sommes des ballons que la main du sort pousse aveuglément et d'une manière irrésistible. Nous fesons deux ou trois bonds, les uns sur du marbre, les autres sur du fumier, et puis nous sommes anéantis pour jamais. Tout bien calculé, voilà notre lot. La consolation qui resterait à un certain âge, ce serait de faire encore un bond auprès des gens à qui on a donné dès long-temps son cœur. Mais sais-je ce que je ferai demain? Occupons comme nous pourrons, de quart d'heure en quart d'heure, la vanité de notre vie. S'il est permis d'espérer quelque chose à un homme dont la machine se détruit tous les jours, j'espère venir vous voir, cette année, avant que l'exercice de votre charge [1] vous dérobe à mes empressements, et vous fasse perdre un temps précieux.

Nous attendons ici le chevalier de La Touche [2]; je le verrai avec plaisir, mais je le verrai peu. Le goût de la retraite me domine actuellement. J'aime Potsdam quand le roi y est, j'aime Potsdam quand il n'y est pas. Je trompe mes maladies par un travail assidu et agréable. J'ai deux gens de lettres [3] auprès de moi qui sont mes lecteurs, mes copistes, et qui m'amusent, entièrement libre auprès d'un roi qui pense en tout comme moi. Algarotti et d'Argens viennent me voir tous les jours au château où je suis

[1] Richelieu, comme l'un des quatre premiers gentilshommes de la chambre, devait être de service, ou *d'année*, en 1753. Cl.

[2] Ministre plénipotentiaire du roi de France à Berlin. Cl.

[3] Colini, et le jeune Francheville, fils du *conseiller aulique*. Cl.

logé; nous vivons tous trois en frères, comme de bons moines dans un couvent.

Pardonnez à mon tendre attachement si je vous rends ce compte exact de ma vie; elle devait vous être consacrée; souffrez au moins que je vous en soumette le tableau. Mon ame, toujours dépendante de la vôtre, vous devait ce compte de l'usage que je fais de mon existence. Vous ne m'avez point parlé de M. le duc de Fronsac ni de mademoiselle de Richelieu; je souhaite cependant que vous soyez un aussi heureux père que vous êtes un homme considérable par vous-même. Le bonheur domestique est, à la longue, le plus solide et le plus doux. Adieu, monseigneur; je fais mille vœux pour que vous soyez heureux long-temps, et que je puisse en être témoin quelques moments.

Si mon camarade Le Bailli, chargé des affaires depuis la mort du caustique et ignorant Tyrconnell, m'avait averti, en me fesant tenir votre paquet, du temps où le courrier qui l'a apporté partirait, je ferais un paquet un peu plus gros, mais vous ne le recevriez qu'au bout de six semaines, parceque ce courrier va à Hambourg, et y attend long-temps les dépêches du Nord. J'ai mieux aimé me livrer au plaisir de vous écrire et de vous faire parvenir au plus tôt les tendres assurances de mon respectueux attachement, que de vous envoyer des livres que d'ailleurs vous recevriez beaucoup plus tard que ceux qui doivent être incessamment entre les mains de ma nièce pour vous être rendus.

On dit qu'une dame un peu plus belle que ma nièce a fait une comédie; je ne crois pas que ce soit pour la faire jouer dans la rue Dauphine. Or, si une dame jeune et fraîche se contente de jouer ses pièces en société, pourquoi ma nièce, qui n'est ni fraîche ni jeune [1], veut-elle absolument se commettre avec les comédiens et le parterre, gens très dangereux? Un grand succès me ferait assurément beaucoup de plaisir, mais une chute me mettrait au désespoir. J'ai couru cette épineuse carrière, je ne la conseille à personne.

Je m'aperçois que j'ai encore beaucoup bavardé, après avoir cru finir ma lettre. Pardonnez cette prolixité à un homme qui compte parmi les douceurs les plus flatteuses de sa vie celle de s'entretenir avec vous, et de vous ouvrir son cœur. Adieu, encore une fois, mon *héros;* adieu, homme respectable, qui soutenez l'honneur de la patrie. Il me semble que je vous serais attaché par vanité, si je ne vous l'étais pas par le goût le plus vif. Conservez-moi des bontés que je préfère à tout.

1854. A M. FORMEY.

J'avais en effet ouï dire, monsieur, qu'on avait ôté à ce malheureux Fréron son gagne-pain [2]. On m'a dit que ce pauvre diable est chargé de quatre enfants; c'est une chose édifiante pour un homme sorti des *jésuites*.

[1] Elle avait quarante-deux ans; voyez ma note, tome LII, page 402. B.

[2] La lacune dans les *Lettres sur quelques écrits de ce temps* (par Fréron), est d'avril à octobre 1752. B.

Cela me touche le cœur. J'ai écrit en sa faveur à M. le chancelier de France [1], sans vouloir, de la part d'un tel homme, ni prières ni remerciements. Si vous écrivez à M. de Moncrif, je vous prie de lui faire mes compliments.

Je suis très touché de la mort de madame la comtesse de Rupelmonde [2]. Je voudrais bien lui voler encore des pilules; elle en prenait trop, et moi aussi : je la suivrai bientôt : tout ceci n'est qu'un songe. *Vale*. V.

P. S. Le cardinal Querini est un singulier mortel.

1855. A MADAME DE FONTAINE.

Potsdam, 17 juin.

Vous avez perdu votre fils, et vous perdrez bientôt un oncle qui vous aime autant que votre fils vous aurait aimée. La première perte en est une véritable. Il est bien cruel de voir mourir une partie de soi-même, qu'on a formée, qu'on a élevée, et qui vous est arrachée dans sa fleur. Ma chère nièce, que le fils [3] qui vous reste vous console. Songez à votre santé, que vous ne pouvez conserver qu'avec les attentions les plus scrupuleuses. La faiblesse est votre maladie. Nous sommes, vous et moi, deux roseaux; mais je suis bientôt un roseau de soixante ans, et vous êtes un roseau jeune. Je n'ai jamais senti si vivement les chagrins de notre séparation qu'aujourd'hui. Je

[1] Lettre perdue. B.

[2] Voyez la note, tome LI, page 74. B.

[3] Al.-M.-Fr.-de-Paule de Dompierre d'Hornoy, né le 23 juillet 1742, mort au commencement de 1828. Cl.

voudrais être auprès de vous pour vous consoler, mais je me trouve malheureusement dans une complication de circonstances qui me retiennent. Une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* commencée; le départ de plusieurs personnes qui avaient l'honneur d'être de la société du roi de Prusse; la reconnaissance qui me force à rester auprès de lui; une humeur scorbutique qui me tue; un érysipèle qui m'achève; des bains, des eaux, tout cela me retient à Potsdam. Je suis obligé de remettre mon voyage à la fin de l'automne. Je mets toute mon industrie à me ménager quelques mois de vie pour venir vous voir. Je resterai constamment jusqu'à la fin de septembre à Potsdam, et je laisserai le roi courir, donner des fêtes à Berlin. Je renonce aux fêtes et aux reines; je reste paisible dans le palais, avec deux gens de lettres que j'ai pris pour me tenir compagnie. Je jouis d'un jardin magnifique, je travaille quand je ne souffre pas, j'observe un régime exact, et j'espère que cette vie douce me mènera jusqu'en octobre. S'il arrive autrement, bonsoir, mon paquet est tout fait. Je vous embrasse tendrement.

1856. A M. DARGET.

Potsdam, le 1er juillet 1752.

Il faut que je vous fasse ma confession, mon cher voyageur. J'ai pris la liberté d'entamer la conversation sur votre compte à souper. J'ai soutenu que les médecins qui vous donnaient le scorbut ne savaient ce qu'ils disaient. L'affection scorbutique est une maladie dont je suis jaloux, et que je ne veux partager

avec personne; mais je me suis fort étendu sur la vessie; sur la nécessité où vous étiez de changer d'air; sur l'envie que vous avez de revenir servir le plus aimable maître du monde, dès que votre santé le permettra; sur votre attachement, sur votre sagesse; et il m'a paru qu'on était de mon avis, et que vous seriez très bien reçu à votre retour. Gorgez-vous des plaisirs de Paris, et revenez goûter avec nous les douceurs de la vie tranquille. Les fêtes de Charlottembourg ont été magnifiques : la princesse a enchanté son mari, le roi, et toute la cour. D'Arnaud a envoyé un épithalame qui est un chef-d'œuvre de galimatias : ce pauvre homme est bien loin d'approcher du génie du philosophe de Sans-Souci, dont les talents se fortifient de jour en jour. Comme ce n'est qu'en cette qualité que je le considère, je laisse là le roi, et je me borne entièrement au philosophe et à l'homme aimable. Il rend nos soirées délicieuses. Le reste du jour est mon affaire. Mes maladies, mon goût pour l'étude et pour la retraite, m'ont entièrement fixé à Potsdam avec deux gens de lettres que j'ai auprès de moi, et qu'il semble que la nature ait faits tout exprès pour me rendre la vie agréable. J'ai pris la liberté de me servir de votre baignoire. Mon maigre corps n'était pas digne de se fourrer où votre figure potelée s'est mise; mais M. César me l'a permis : j'attends avec impatience M. Morand que vous nous procurez. Ce sera une bonne ressource pour les frères du couvent. Je suis plus moine et plus votre frère que jamais. Je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur.

1857. A M. LE CARDINAL QUERINI.

Potsdam, 4 juglio 1752.

Io ho ricevuto i nuovi contrasegni della benevolenza di Vostra Eminenza verso di me, e gliene porgo i più vivi ringraziamenti. La veggo sempre intenta a beneficare la Chiesa e le buone lettere : insegna il mondo coi precetti ; lo sprona cogli esempi ; dà de' ducati e de' marchesati alle monache, de' denari e delle statue a un tempio [1] cattolico eretto nella pagania.

Io applaudo da lontano, sempre ammalato, sempre stimolato dal desiderio di riverirla, e ritenuto appresso d'un re eretico, ma pure amabile, colle catene dell' ozio, della libertà e del piacere, che sono di rado regie catene.

Vorrei cantar le laudi di Vostra Eminenza; ma chi pure sempre

> Colla febbre guarisce, e con Galeno,
> Vien rauco, e perde il canto e la favella.

Ma non ne sono meno ammiratore di Vostra Eminenza. Servo umilissimo, VOLTAIRE.

1858. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 11 juillet.

Mon cher ange, nous autres bons chrétiens nous pouvons très bien supposer un crime à Mahomet; mais le parterre n'aime pas trop qu'une tragédie

[1] Voyez le troisième alinéa de la lettre 1852. Cl.

finisse par un miracle du faubourg Saint-Médard. *Amélie* finit plus heureusement; et, quoique cette pièce ne soit pas de la force de *Mahomet*, elle peut avoir un beaucoup plus grand succès, parcequ'il n'y est question que d'amour. Il y a des ouvrages dont la faiblesse a fait la fortune, témoin *Inès*. Il ne suffit pas de bien faire, il faut faire au goût du public. Il est indubitable que Lekain doit jouer le duc de Foix, et mademoiselle Clairon, Amélie; sans cela, point de salut. Je n'ai jamais compris qu'il y eût de la difficulté dans l'annonce de cette pièce. Il me semble qu'on pourrait la donner sans bruit et sans scandale, pendant le voyage de Fontainebleau, en ameutant ce qu'on appelle la petite troupe, qui est plutôt la bonne troupe; en ne sonnant point l'alarme, et en ne prétendant point donner cet ouvrage comme une pièce nouvelle. Il y manque encore quelques vers que j'enverrai quand on voudra; mais, pour l'extrait baptistaire de Lisois, et pour la généalogie d'Amélie, je crois qu'on peut très bien s'en passer.

Mon cher ange, j'avoue qu'il ne sied guère à un historiographe de passer sous silence ces points d'histoire; mais je m'imagine que ces détails ne serviraient de rien à la tragédie. Je ne les aurais pu placer que dans des tirades qui sont déjà un peu longues, et j'ai cru qu'ils refroidiraient l'action, sans y porter une plus grande clarté. Amélie est une dame du voisinage, Lisois un paladin, le duc de Foix de la race de Clovis, le tout est un roman. Il ne s'agit que d'exprimer des sentiments vrais sous des noms feints. C'est une pièce de caractères; c'est Orgon, c'est Damis, c'est Isabelle.

Plus on entrerait dans des détails historiques, plus on contredirait l'histoire.

Mon cher et respectable ami, je suis plus inquiet de l'entreprise de ma nièce que de notre *Amélie*. Je suis un vieux gladiateur accoutumé à être condamné aux bêtes dans l'arène; mais je tremble de voir une femme qui veut tâter de ce combat. Peut-être le public est-il las des *Amazones* et des *Cénie;* peut-être ne sera-t-il pas toujours poli avec les dames. Ma nièce ne se trouve pas dans des circonstances aussi favorables que mesdames du Boccage et Graffigni. Elle a contre elle des cabales, et, de plus, elle est ma nièce. Tout cela me fait trembler, et je vous avoue que pour rien au monde je ne voudrais me trouver là.

La pièce peut réussir; il y a d'heureux détails, et, si je ne m'aveugle pas, ces seuls détails valent mieux que *Cénie* et les *Amazones;* mais ils ne suffisent pas. Vous m'avez parlé à cœur ouvert, je vous parle de même. J'ai mandé[1] à madame Denis que j'étais peu au fait du goût qui règne à présent, qu'elle devait consulter ceux qui fréquentent assidument les spectacles; que c'était à eux de lui dire si la pièce était attachante; si les caractères étaient bien décidés et bien soutenus; si *la Coquette* était assez coquette, si elle fesait un rôle principal dans les derniers actes; si Géronte, Cléon, Dorsan, étaient des personnages nécessaires; si chacun avait un but déterminé; si la suivante n'était pas un caractère équivoque; s'il y avait dans l'ouvrage de cette force comique nécessaire

[1] Cette lettre est perdue. B.

dans une comédie, et de cette espèce d'intérêt nécessaire dans toute pièce dramatique; si la froideur n'était pas à craindre; que je n'étais pas juge, parceque je suis partie trop intéressée, et que j'ai peu d'habitude du théâtre comique, et nulle connaissance de ce qui est à la mode; qu'elle devait consulter de vrais amis qui osassent dire la vérité.

Voilà une partie de ce que je lui ai mandé: que pouvais-je de plus dans la crainte de l'affliger, dans celle d'un mauvais succès, et enfin dans celle de l'empêcher de se satisfaire et de donner un ouvrage qui peut réussir? Elle me paraît entièrement déterminée à livrer bataille. Elle a une confiance entière en M. Dalembert; c'est un homme de beaucoup d'esprit, mais connaît-il assez le théâtre?

Vous voyez si je vous ouvre mon cœur. Je suis extrêmement content de ma nièce. Elle a agi pour mes intérêts avec une chaleur et une prudence qui me la rendent encore plus chère. Je souhaite qu'elle réussisse pour elle comme pour moi; et, en attendant, je reste à Potsdam en philosophe. Je presse la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Je mène une vie conforme à mon état d'homme de lettres, et convenable à ma mauvaise santé, sans me mêler le moins du monde du métier de courtisan, n'ayant pas plus de devoir à remplir que dans la rue Traversière, et n'ayant, si je meurs ici, aucun billet de confession à présenter. Jamais ma vie n'a été plus douce et plus tranquille. Pour la rendre telle à Paris, il faudrait renoncer entièrement aux belles-lettres; car, tant que je me mêlerai d'imprimer, j'aurai les sots,

les dévots, les auteurs à craindre; il y a tant d'épines, tant de dégoûts, d'humiliations, de chagrins attachés à ce misérable métier, qu'à tout prendre, il vaut mieux vivre tóut doucement avec un roi.

Mon cher ange, si je vivais à Paris, je voudrais n'y faire autre chose que donner à souper. Je ferai certainement un voyage pour vous, ce ne sera pas pour l'évêque de Mirepoix; mais il faut attendre que l'édition du *Siècle* soit achevée. Vous n'avez qu'une petite partie des changements; j'en fais tous les jours. Je ne veux revoir ma patrie qu'après avoir érigé un petit monument à sa gloire. J'espère qu'à la longue les honnêtes gens m'en sauront quelque gré. On pourra dire : C'était dommage de tant honnir un homme qui n'a travaillé que pour l'honneur de son pays. Et puis, quand quelque bonne ame aura dit cela, que m'en reviendra-t-il ? Mon cher ange, vous me tiendrez lieu, vous et votre aimable société, de toute une nation honnêtement ingrate. Vivre avec vous en bonne santé, ce serait le comble du bonheur. Ces deux biens-là me manquent, et ce sont les seuls véritables; les rois ne sont que des palliatifs. Mille tendres respects à tous les anges.

D'Argens me persécute pour vous dire qu'il vous fait mille compliments. Il m'amuse beaucoup ici.

Vous sentez bien, mon cher et respectable ami, qu'il y a quelques passages dans cette épître qui ne sont absolument que pour vous, et que le tout est bon à brûler.

1859. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Sans-Souci, le 15 juillet.

Sans-Souci est le contraire de la plupart des grands; il est fort au-dessus de son nom. C'est de ce séjour magnifique et délicieux, où je suis logé comme un sibarite, où je vis comme un philosophe, et où je souffre comme un damné la moitié du jour, selon ma triste coutume, que je vous écris, mon cher Catilina. Je voudrais bien que vous eussiez le duché de Foix pour deux ou trois heures seulement. Comptez que je n'étais point un perfide quand je promettais de trois mois en trois mois de venir revoir à Paris des amis que j'aimerai toute ma vie, et auxquels je pense toujours. Rome, Louis XIV, et le roi de Prusse, voilà trois grands noms que je cite, et voilà mes raisons. Je suis dans la nécessité de corriger les feuilles de la nouvelle édition qu'on fait, à Leipsick, du *Siècle de Louis XIV*. Il n'y a pas moyen de laisser cette entreprise imparfaite. Je ne pouvais imprimer à Paris un livre où je dis la vérité; il fallait absolument ériger ce petit monument à la gloire de ma patrie, en me tenant éloigné d'elle. Je ne pouvais venir quand on jouait *Rome sauvée;* comment m'exposer au ridicule d'être sifflé, ou à celui d'avoir l'air de venir pour être applaudi ? Enfin comment quitter un roi qui me comble de bontés, un roi qui, beaucoup plus jeune que moi, m'apprend à être philosophe; et comment le quitter, surtout dans le temps que la plupart des philosophes qu'il a rassemblés autour de lui demandaient des congés, les uns pour leur santé, les autres

pour leur plaisir? La reconnaissance et la bienséance m'ont retenu. Vous dirai-je encore qu'il est assez sage de se tenir quelque temps éloigné de l'envie des gens de lettres et des persécutions de certains fanatiques; qu'il y a des temps où une absence honorable est nécessaire, et que

«Virtutem incolumem odimus,
«Sublatam ex oculis quærimus, invidi?»
Hor., lib. III, od. xxiv, v. 31-32.

Si vous voulez considérer ma situation, mes occupations, vous verrez, mon cher marquis, que je n'ai pas tort. Je viendrai vous voir sans doute; mais laissez-moi achever l'édition du *Siècle de Louis XIV*, à laquelle je fais chaque jour des changements considérables.

La Coquette me tourne la tête; je suis entre la crainte et l'espérance. Les choses charmantes dont elle est pleine me remplissent d'admiration. Je suis tout glorieux d'avoir une nièce qui soit un génie. Mais le parterre, les cabales, les comédiens, et peut-être le peu d'unité, le manque d'un dessein arrêté, et, par conséquent, le défaut d'intérêt qui pourrait en résulter, me font trembler, et m'empêchent de dormir. Que deviendra madame Denis, et que fera-t-elle, si une pièce, dont deux pages valent mieux que beaucoup de comédies qui ont réussi, ne réussit pourtant pas? Les hommes sont-ils assez justes pour sentir tout le mérite d'un tel ouvrage, s'il n'avait qu'un succès médiocre? Pour moi, il me semble que j'aurais bien du respect pour l'auteur, quand même il aurait échoué. Est-ce que je m'aveugle? Comparez une scène

de *la Coquette* avec des ouvrages que je ne nomme pas, qui ont été si applaudis, et que je n'ai jamais pu lire; comparez, et jugez. Mais il y avait un faux intérêt dans ces pièces, un air d'intrigue qui les a soutenues, soit; mais je soutiendrai toujours qu'il y a cent fois plus de mérite à avoir fait *la Coquette*. Je sais bien que le mérite ne suffit pas, qu'il faut un mérite de théâtre, un mérite à la mode; aussi je tremble, et je me tais.

Pour *Amélie*, cousine qui a le germain sur *la Coquette*, et qui n'a que cette supériorité, vous en ferez ce qui vous plaira, mes seigneurs et maîtres, et voici, en attendant, quelques légers changements que vous trouverez dans la page ci-jointe. Mais ne vous flattez pas que je puisse fourrer vingt vers de tendresse dans une scène où les deux amants sont d'accord; cela n'est bon que quand on se querelle. Vous aurez beau me dire, comme milord Peterborough à mademoiselle Lecouvreur : « Allons, qu'on me montre beaucoup d'a-« mour et beaucoup d'esprit; » il n'y aurait que de l'amour et de l'esprit perdu dans une scène qui n'est que d'exposition, qui n'est que préparatoire, et où les deux parties sont du même avis. Il ne faut jamais prétendre à mettre dans les choses ce que la nature n'y met pas. Voilà une étrange maxime; mais, en fait d'arts, elle est vraie. Ce serait encore du temps perdu de faire la généalogie d'Amélie; elle descend de seigneurs du pays fidèles à leurs rois; elle le dit : c'en est assez. Le reste serait une longueur inutile. Il s'agit d'un temps où l'on ne connaît personne; c'est là qu'il faut éviter tout détail étranger à l'action. En voilà

trop sur ce pauvre ouvrage, qui ne vaudra qu'autant que vous le ferez valoir. Je vous en laisse absolument le maître, et je vous renouvelle les assurances du plus tendre attachement.

1860. A M. FORMEY.

Sans-Souci, le 15 juillet.

Recevez mes remerciements, monsieur.

Il y a dans le dernier journal dont vous m'avez honoré un morceau de M. de Haller [1] qui m'a paru d'un genre supérieur; on ne peut mieux parler des choses qu'on ne peut comprendre.

Les hommes ne savent point encore comme ils font des enfants et des idées.

Vous qui avez si bien travaillé dans ces deux genres, vous devriez en savoir plus de nouvelles que personne. *Vale.*

1861. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Mon cher frère, vous êtes plus heureux que vous ne pensez. M. Delaleu [2], voyant que madame d'Argens n'est pas loin de sa trentième année, a présenté un mémoire pour la faire insérer dans la classe de ceux qui ont trente ans passés; il l'a obtenu. Mais, comme cette opération a pris du temps, vous y perdez cinq

[1] Le cahier de *Mars-avril* 1752 de la *Bibliothèque impartiale* contient un compte rendu de la nouvelle édition des *Primæ lineæ physiologiæ* de Haller, Gottingue, 1751, in-8°. L'article, terminé par une citation de deux pages, doit être du marquis d'Argens, qui se fâcha de la plaisanterie de Voltaire. B.

[2] Notaire de Voltaire. Cl.

mois d'arrérages que vous sacrifierez volontiers. Vous aurez votre contrat dans un mois.

Mais, frère, dans le temps que je fais vos affaires temporelles, vous mettez mes affaires spirituelles, celles de mon cœur, dans un cruel état. Comment avez-vous pu vous fâcher d'une plaisanterie innocente sur Haller[1]? en quoi cette plaisanterie pouvait-elle vous regarder? était-ce de vous qu'on pouvait rire? peut-il vous entrer dans la tête que j'aie voulu vous déplaire? Songez avec quelle dureté, quelle mauvaise humeur, et de quel ton, vous avez dit et répété qu'il y avait des gens qui craindraient de perdre trois mille écus; songez que vous me reprochiez, à table, avec véhémence, d'aimer ma pension, dans le temps même que j'offrais de sacrifier mille écus pour travailler avec vous. Le roi a bien senti la dureté et la hauteur avec laquelle vous parliez. Je vous jure que je n'en ai pas été blessé; mais je vous conjure d'être plus juste, plus indulgent avec un homme qui vous aime, qui ne peut jamais avoir envie de vous déplaire, et dont vous faites la consolation. Au nom de l'amitié, soyez moins épineux dans la société; c'est la douceur des mœurs, la facilité qui en fait le charme. N'attristez plus votre frère; la vie a tant d'amertume, qu'il ne faut pas que ceux qui peuvent l'adoucir y versent du poison. L'humeur est de tous les poisons le plus amer. Les fripons sont emmiellés. Faut-il que les honnêtes gens soient difficiles?

Pardonnez mes plaintes; elles partent d'un cœur tendre qui est à vous.

[1] Voyez la lettre précédente. Cl.

1862. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 22 juillet.

Mon cher ange, on m'a mandé que vos volontés célestes étaient que l'on représentât incessamment cette *Amélie* que vous aimez, et qu'on m'exposât encore aux bêtes dans le cirque de Paris; votre volonté soit faite au parterre comme au ciel! J'ai envoyé sur-le-champ à M. de Thibouville, l'un des juges de votre comité, à qui madame Denis a remis la pièce, quelques petits vers à coudre au reste de l'étoffe. Il ne faut pas en demander beaucoup à un homme tout absorbé dans la prose de *Louis XIV*, et entouré d'éditions comme vos grands chambriers le sont de sacs. Je ne sais pas encore quel parti prend ma nièce sur sa *Coquette*; apparemment qu'elle veut attendre. Vous ne doutez pas que je n'eusse la politesse de lui céder le pas. J'attends demain de ses nouvelles. Je tremble toujours pour elle et pour moi. Un oncle et une nièce qui donnent à-la-fois des pièces de théâtre donnent l'idée d'une étrange famille. Dancourt n'a-t-il pas fait *la Famille extravagante*[1]? On la donnera probablement pour petite pièce.

Heureusement vos prêtres sont plus fous[2] que nous, et leur folie n'est pas si agréable; mais vos gredins du Parnasse sont de grands malheureux. On ôte à Fréron le droit qu'il s'était arrogé de vendre les poisons de la boutique de l'abbé Desfontaines; je demande sa grace à M. de Malesherbes; et le scélérat,

[1] *La Famille extravagante* est de Legrand. B.

[2] Voyez tome XXI, page 341 et suiv.; XXII, 318 et suiv. B.

pour récompense, fait contre moi des vers scandaleux qui ne valent rien. Mes anges, si *Amélie* réussissait après le petit succès de *Rome sauvée*, moi présent, les gens de lettres me lapideraient, ou bien ils me donneraient à brûler aux dévots, et allumeraient le bûcher avec les sifflets qu'ils n'auraient pu employer. Il faut vivre à Paris, riche et obscur, avec des amis; mais être à Paris en butte au public, j'aimerais mieux être une lanterne des rues exposée au vent et à la grêle.

Pardon, mes anges; mais quelquefois je songe à tout ce que j'ai essuyé, et je conclus que, si j'avais un fils qui dût éprouver les mêmes traverses, je lui tordrais le cou par tendresse paternelle. Je vous ai parlé encore plus à cœur ouvert dans ma dernière lettre, mon cher et respectable ami. Je ne vous ai jamais donné une plus grande preuve d'une confiance sans bornes; je mérite que vous en ayez en moi. Je serais bien affligé si *la Coquette* recevait un affront. Je me consolerais plus aisément de la disgrace d'*Amélie* et du *Duc de Foix*. Il y a d'autres événements sur lesquels il faudrait prendre son parti. Voulez-vous voir toute ma situation et tous mes sentiments? j'aime passionnément mes amis, je crains Paris, et le repos est nécessaire à ma santé et à mon âge. Je voudrais vous embrasser, et je suis retenu par mille chaînes jusqu'au mois d'octobre.

On m'assure positivement que le *Siècle* sera fini dans ce temps-là, et que je pourrai faire un petit voyage pour vous aller trouver; cette idée me console. La vie est bien courte; tout est ou vanité ou

peine; l'amitié seule remplit le cœur. Mon cher ange, conservez-moi cette amitié précieuse qui fait le charme de la vie. Quelque chose qu'on puisse penser de moi à la cour et à la ville, que les uns me blâment, que les autres regrettent leur victime échappée, que les gredins m'envient, que les fanatiques m'excommunient, aimez-moi, et je suis heureux. Je vous embrasse tendrement.

1863. A MADAME DENIS.

A Potsdam, le 24 juillet.

Vous avez la plus grande raison, vous et vos amis, de presser mon retour; mais vous ne m'en avez pas toujours pressé par des courriers extraordinaires, et ce qu'on mande par la poste est bientôt su [1]. Quand il n'y aurait que ce malheur-là dans l'absence (et il y en a tant d'autres!), il faudrait ne jamais quitter sa famille et ses amis. L'établissement des postes est une belle chose, mais c'est pour les lettres de change. Le cœur n'y trouve pas son compte; il n'est plus permis de l'ouvrir dès qu'on est éloigné.

La plus grande des consolations est interdite; je ne vous écris plus, ma chère enfant, que par des voies sûres qui sont rares. Voici mon état: Maupertuis a fait discrètement courir le bruit que je trouvais les ouvrages du roi fort mauvais; il m'accuse de conspirer contre une puissance dangereuse, qui est l'amour-propre; il débite sourdement que le roi m'ayant envoyé de ses vers à corriger, j'avais ré-

[1] Frédéric ouvrait toutes les lettres de Voltaire et de madame Denis. Cl.

pondu : « Ne se lassera-t-il point de m'envoyer son « linge sale à blanchir ? » Il tient cet étrange discours à l'oreille de dix ou douze personnes, en leur recommandant bien à toutes le secret. Enfin je crois m'apercevoir que le roi a été à la fin dans la confidence. Je ne fais que m'en douter ; je ne peux m'éclaircir. Ce n'est pas là une situation bien agréable ; mais ce n'est pas tout.

Il arriva ici, sur la fin de l'année passée, un jeune homme, nommé La Beaumelle, qui est, je crois, de Genève[1], et qui est renvoyé de Copenhague, où il était moitié prédicateur, moitié bel esprit. Il est auteur d'un livre intitulé : *Mes Pensées ;* livre où il dit librement son avis sur toutes les puissances de l'Europe. Maupertuis, avec sa bonté ordinaire, et sans y entendre malice, alla persuader à ce jeune homme que j'avais dit au roi du mal de son livre et de sa personne, et que je l'avais empêché d'entrer au service de sa majesté. Aussitôt ce La Beaumelle, pour réparer le tort prétendu que j'ai fait à sa fortune, a préparé des notes scandaleuses pour le *Siècle de Louis XIV*, qu'il va faire imprimer je ne sais où. Ceux qui ont vu ces belles notes disent qu'il y a autant de sottises que de mots.

Quant à la querelle de Maupertuis et de Koenig, en voici le sujet :

Ce Koenig est amoureux d'un problème de géométrie, comme les anciens paladins de leurs dames. Il

[1] Il était né à Valerangue dans le Bas-Languedoc, le 28 janvier 1727 ; mais il était allé fort jeune à Genève (voyez tome XXXII, page 83). Il est mort le 17 novembre 1773. B.

fit, l'année passée, le voyage de La Haye à Berlin, uniquement pour aller conférer avec Maupertuis sur une formule d'algèbre, et sur une loi de la nature dont vous ne vous souciez guère. Il lui montra deux lettres d'un vieux philosophe du siècle passé, nommé Leibnitz, dont vous ne vous souciez pas davantage, et lui fit voir que Leibnitz avait parlé de la même loi, et combattait son sentiment. Maupertuis, qui est plus occupé de ce qu'il croit intrigues de cour que de vérités géométriques, ne lut pas seulement les lettres de Leibnitz.

Le professeur de La Haye lui demanda permission d'exposer son opinion dans les journaux de Leipsick; et, avec cette permission, il réfuta, le plus poliment du monde, dans ces journaux, l'opinion de Maupertuis, et s'appuya de l'autorité de Leibnitz, dont il fit imprimer les fragments qui avaient rapport à cette dispute. Voici ce qui est étrange :

Maupertuis, ayant parcouru et mal lu ce journal de Leipsick et ces fragments de Leibnitz, alla se mettre dans la tête que Leibnitz était de son opinion, et que Koenig avait forgé ces lettres pour lui ravir, à lui Maupertuis, la gloire d'avoir inventé une bévue. Sur ce beau fondement il fait assembler les académiciens pensionnaires dont il distribue les gages; il accuse formellement Koenig d'être un faussaire, et fait passer un jugement contre lui, sans que personne opine, et malgré les oppositions du seul géomètre qui fût à cette assemblée.

Il fit encore mieux; il ne se trouva pas au jugement; mais il écrivit une lettre à l'académie, pour

demander la grace du coupable qui était à La Haye, et qui, ne pouvant être pendu à Berlin, fut seulement déclaré faussaire et fripon géomètre, avec toute la modération imaginable.

Ce beau jugement est imprimé. Voici maintenant le comble: notre modéré président écrit deux lettres à madame la princesse d'Orange, dont Koenig est le bibliothécaire, pour la prier de lui imposer silence, et pour ravir à son ennemi, condamné et flétri, la permission de défendre son honneur.

Je n'ai appris que d'hier tous ces détails dans ma solitude. On ne laisse pas de voir des choses nouvelles sous le soleil: on n'avait point encore vu de procès criminel dans une académie des sciences. C'est une vérité démontrée qu'il faut s'enfuir de ce pays-ci.

Je mets ordre tout doucement à mes affaires. Je vous embrasse très tendrement.

1864. A M. DARGET.

A Potsdam, 25 juillet 1752.

Je vous plains, et je vous félicite, mon cher Darget; il est bien cruel d'avoir une sonde dans l'urètre, mais il est consolant d'être sûr de guérir. *Per quæ quis peccat, per hæc et punietur*[1]. Mais votre pénitence va bientôt finir. Si je voulais, je me ferais valoir pour avoir toujours soutenu, contre vos médecins, que vous n'aviez point le scorbut; mais il est si aisé d'avoir raison contre ces messieurs, qu'il n'y a pas là de quoi se vanter. Vous deviez d'ailleurs être

[1] Voyez une de mes notes sur la lettre 1829, page 59. B.

consolé par la lettre que le roi vous a écrite de sa main[1], et vous le serez encore davantage, quand vous reviendrez dans notre monastère guerrier; vous y retrouverez les mêmes bontés dans le père gardien, la même magnanimité, la même condescendance: le même esprit règne toujours parmi les frères, et notre vie est la tranquillité même. Il est vrai que j'ai damné notre révérend père, mais au moins c'est en bonne compagnie; et vous m'avouerez que le diable est bien partagé d'avoir à sa cour Platon, Marc-Aurèle, et Frédéric. En attendant nous sommes dans le paradis, et je chante des *alleluia* malgré toutes les maladies dont je suis accablé. Venez donc, dès que vous serez guéri, augmenter le petit nombre des élus. Rapportez-nous votre vessie et votre gaîté; venez jouir à Potsdam de votre considération, de votre fortune, et de la paix. Vous y aurez le plaisir de jouir et d'espérer. Chaque jour rendra votre destinée plus agréable, votre fortune plus grande, et vos plaisirs plus vifs. Il faut passer sa vie à Potsdam; c'est mon dessein comme le vôtre. N'allez pas vous laisser séduire par vos dames de Paris, quand votre..... sondée sera en état de leur être présentée. Fuyez les agréments de Plaisance, résistez aux tentations. M. Duverney sans doute voudra vous retenir; mais combien les bontés d'un grand roi, qui peuvent augmenter tous les jours,

[1] La lettre de Frédéric à Darget, du 6 juillet 1752, se termine ainsi: « Trémoussez-vous beaucoup, prenez peu de drogues, et choisissez la Pâris plutôt que Vernage et Astruc pour votre médecin, Arlequin pour votre apothicaire, et Scaramouche pour votre baigneur. » Il est question de la Pâris dans une note de la lettre 1602, tome LV, page 419. B.

combien sa confiance, et votre place auprès de lui, sont-elles au-dessus de tout ce qu'on peut vous offrir à Paris? Songez ce que c'est que de jouir dans un beau séjour des bontés d'un roi toujours humain, toujours égal, sans exciter l'envie des nationaux, sans avoir rien à essuyer de ses compatriotes. Vous me retrouverez tel que vous m'avez laissé, ne sortant point de ma cellule que j'aime, travaillant autant que mes forces délabrées le peuvent permettre, résigné dans ma vocation, et vous aimant de tout mon cœur. Je vous prie de faire mes compliments à M. Daran[1], quoique je n'aie pas besoin de lui.

1865. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Potsdam, le 25 juillet.

Je suis aussi charmé de votre lettre, mon cher et illustre confrère, que je suis affligé de cette édition de Lyon. Je souhaitais qu'on imprimât le *Siècle de Louis XIV*, mais corrigé, mais digne de la nation et de vous.

Tout le monde ne m'a pas fait attendre ses faveurs comme M. le maréchal de Noailles. J'ai reçu des instructions de toute espèce, et j'ai travaillé à les mettre en œuvre. Il fallait absolument montrer au public cette première esquisse faite à Berlin, pour réveiller l'assoupissement où sont la plupart de vos sibarites de Paris, sur ce qui regarde la gloire de la France et leurs propres familles.

J'ai lieu de me flatter que la nouvelle édition à la-

[1] Chirurgien encore connu aujourd'hui par les sondes ou bougies qui portent son nom. B.

quelle on travaille méritera l'attention et les suffrages des esprits bien faits qui aiment la vérité. Mais je vous répèterai qu'il ne faut écrire l'histoire de France que quand on n'en est plus l'historiographe; qu'il faut amasser ses matériaux à Paris, et bâtir l'édifice à Potsdam. J'espère en vos bontés quand mon édition sera faite. Avec le philosophe roi auprès duquel j'ai le bonheur de vivre, et un ami tel que vous à Paris, je n'ai que des événements favorables à attendre.

L'édition infidèle de *Rome sauvée* me fait encore plus de peine que celle du *Siècle* faite à Lyon. Je n'ai d'enfants que mes pauvres ouvrages, et je suis fâché de les voir mutiler si impitoyablement. C'est un des malheureux effets de mon absence, mais cette absence était indispensable. Le sort d'un homme de lettres et le triste honneur d'être célèbre à Paris sont environnés de trop de désagréments. Trop d'avilissement est attaché à cet état équivoque, qui n'est d'aucune condition, et qui, avili aux yeux de ceux qui ont un établissement, est exposé à l'envie de ceux qui n'en ont pas.

J'ai été si fatigué des désagréments qui déshonorent les lettres, que, pour me dépiquer, je me suis avisé de faire ce que la canaille appelle une grande fortune[1]. Je me suis procuré beaucoup de bien, tous les honneurs qui peuvent me convenir, le repos et la liberté; le tout avec la société d'un roi qui est assurément un homme unique dans son espèce, au-dessus de tous les préjugés, même de ceux de la royauté. Voilà le port où m'ont conduit les orages qui m'ont

[1] Voyez la lettre du 12 mars 1754. B.

désolé si long-temps. Mon bonheur durera autant qu'il plaira à Dieu.

J'avoue que le vôtre est d'une espèce plus flatteuse. Vous régnez, et je suis auprès d'un roi; aussi je vous mets dans le premier rang des heureux, et moi dans le second. Mais j'ai peur que la jeunesse et la santé ne soient un état infiniment au-dessus du nôtre. Comment faire? Consolons-nous comme nous pourrons dans nos royaumes de passage.

Vous avez tort, mon cher et illustre confrère, de tant haïr les ouvrages médiocres; vous n'en aurez guère d'autres à Paris. Le temps de la décadence est venu. Le seizième siècle était grossier, le dernier siècle a amené les talents, celui-ci a de l'esprit. Si par hasard il y avait quelqu'un aujourd'hui qui eût du génie, il faudrait le bien traiter.

Je vous supplie de faire souvenir de moi M. d'Argenson; il ne doit pas oublier qu'il y a plus de quarante ans que je lui suis attaché. Le ministre peut l'oublier, mais l'homme doit s'en souvenir.

Je dicte tout ce que j'écris là, parceque je ne me porte pas trop bien. Je pense tout ce que je vous dis, mais je ne vous dis pas la moitié de ce que je pense. Si je m'étendais sur mes sentiments pour vous, sur mon estime, sur mon attachement, je serais plus diffus que tous vos académiciens.

Adieu, monsieur; si vous voyez M. le maréchal de Noailles, donnez-lui un petit coup d'aiguillon; le *Siècle* et moi nous vous serons bien obligés.

1866. A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES[1].

A Potsdam, le 28 juillet.

Monseigneur, vous me pardonnerez si je n'ai pas l'honneur de vous écrire de ma main; je suis malade comme vous, et je souhaite bien sincèrement que votre maladie ait des suites moins fâcheuses que la mienne.

Je reçois avec la plus vive reconnaissance les deux morceaux précieux dont vous avez bien voulu me faire part; c'est un présent que vous faites à la nation, et c'est en partie la plus belle réponse qu'on puisse faire à la voix du préjugé qui s'est élevé si long-temps contre Louis XIV, dans toute l'Europe. J'oserai vous dire que le faible essai que j'ai donné n'a pas laissé, tout informe qu'il est, de détruire, même chez les Anglais, un peu de cette fausse opinion que cette nation, quelquefois aussi injuste que philosophe, avait conçue d'un roi respectable.

Ce commencement doit vous encourager sans doute, monseigneur, à me secourir et à m'éclairer autant que vous le pourrez. Vous êtes le seul homme

[1] Adrien-Maurice de Noailles, né à Paris le 29 septembre 1678. Connu d'abord sous le titre de comte d'Aïen, il prit celui de duc de Noailles au commencement de 1704, et fut créé maréchal de France le 14 juin 1734. Il mourut le 24 juin 1766, laissant deux fils, nommés maréchaux de France le 30 mars 1775. Le premier, Louis, duc de Noailles, est celui auquel est adressée une lettre du 30 mars 1777, dans la *Correspondance;* le second, Philippe de Noailles, connu sous la dénomination de duc de Mouchi, dès 1746, a été guillotiné le 27 juin 1794. Cl. — Sur les *Mémoires* d'Ad.-M. de Noailles, voyez, tome L, le dernier des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*. B.

en France qui soyez en état de me donner des lumières; et mon travail, les matériaux que j'ai assemblés depuis si long-temps, la nature et le succès de cet ouvrage, me rendent à présent le seul homme capable de recevoir avec fruit ces bontés dont je vous demande instamment la continuation. Vous ne pouvez employer plus dignement votre loisir qu'en dictant des vérités utiles. Je vous garderai religieusement le secret.

Mon dessein est d'insérer dans le chapitre de la vie privée de Louis XIV tout le morceau détaché où ce monarque se rend compte à lui-même de sa conduite[1]. Cet écrit me paraît un des plus beaux monuments de sa gloire; il est bien pensé, bien fait, et montre un esprit juste et une grande ame. Je vous avoue que je serais d'avis de ne donner au public qu'une partie des instructions de Louis XIV au roi d'Espagne[2]. Je voudrais que le public ne vît que les conseils vraiment politiques, dignes d'un roi de France et d'un roi d'Espagne, et la situation critique où ils étaient l'un et l'autre.

J'ose prendre la liberté de vous dire, en me soumettant à votre jugement, que le commencement de ce mémoire n'est rempli que de conseils vagues et de maximes d'un grand-père plutôt que d'un grand roi.

« Déclarez-vous en toute occasion pour la vertu « et contre le vice. — Aimez votre femme; vivez bien « avec elle; demandez-en une à Dieu qui vous con- « vienne, etc. »

[1] Voyez tome XX, page 219. B. — [2] Voyez id., page 223. B.

Il y a beaucoup de lieux communs dans ce goût. Je vous avouerai même ingénument que je n'oserais pas les lire au roi de Prusse, dont je regarde l'estime pour tout ce qui peut contribuer à la gloire de notre nation comme le suffrage le plus précieux et le plus important.

Le conseil d'aller A LA CHASSE, et d'avoir une maison de campagne, paraîtrait petit et déplacé. Je dois songer que c'est à l'Europe que je parle, et à l'Europe prévenue. L'esprit philosophique qui règne aujourd'hui remarquerait peut-être un trop étrange contraste entre le conseil d'*honorer* Dieu, de ne manquer *à aucun de ses devoirs envers Dieu*, d'*aimer sa femme*, d'*en demander une à Dieu qui convienne*, etc., et la conduite d'un prince qui, entouré de maîtresses, avait mis le Palatinat en cendres, et désolé la Hollande, plutôt par fierté que par intérêt.

Je vous parle avec la liberté d'un historien, d'un homme instruit de la manière de penser des étrangers, et en même temps d'un homme docile, qui a une extrême confiance en vos bontés et dans vos lumières, pénétré de respect pour les unes, et de reconnaissance pour les autres.

Si vous aviez, monseigneur, quelques morceaux détachés, dans le goût de celui où Louis XIV rend compte du caractère de M. de Pomponne, rien ne jetterait un jour plus lumineux sur l'histoire intéressante de ce temps-là. Il est à croire que ce monarque aura aussi bien reconnu l'incapacité de M. de Chamillart que les faiblesses de M. de Pomponne, qui était d'ailleurs un homme de beaucoup d'esprit.

J'ai vu des dépêches de M. de Chamillart qui, en vérité, étaient le comble du ridicule, et qui seraient capables de déshonorer absolument le ministère, depuis 1701 jusqu'à 1709. J'ai eu la discrétion de n'en faire aucun usage; plus occupé de ce qui peut être glorieux et utile à ma nation que de dire des vérités désagréables.

Cicéron a beau enseigner qu'un historien doit[1] dire tout ce qui est vrai, je ne pense point ainsi. Tout ce qu'on rapporte doit être vrai, sans doute; mais je crois qu'on doit supprimer beaucoup de détails inutiles et odieux. J'ai la hardiesse de combattre les opinions de Cicéron, mais je ne combattrai point les vôtres.

Si j'ai quelques lettres originales à rapporter, dans l'*Histoire de la Guerre de* 1741, ce sera assurément celle que vous écrivîtes au roi, le 8 juillet 1743, après votre entrevue avec l'empereur. Je la regarde comme un chef-d'œuvre d'éloquence, de raison supérieure, de courage d'esprit, et de politique; et je crois que cela seul suffirait pour vous faire regarder comme un grand homme, si on ne connaissait pas vos autres mérites.

Permettez-moi de vous dire que personne au monde n'est plus attaché à votre gloire que moi. Toute mon ambition serait d'avoir l'honneur de m'entretenir avec vous quelques heures; et, si je pouvais compter sur cet avantage, je vous promets que je ferais exprès le voyage de Paris, dans quelques mois. Je ne suis allé en Prusse que pour y entendre un homme dont la

[1] Voyez ma note, tome XXX, page 216. B.

conversation est aussi singulière que ses actions sont héroïques, et j'irais chercher à Saint-Germain un homme aussi respectable que lui.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

1867. A M. FORMEY.

Potsdam, le 29 juillet.

Je ne peux vous rendre trop de graces, monsieur, de votre journal et de vos politesses. Vous me consolez un peu de cette première édition du *Siècle de Louis XIV*. Je suis fâché qu'elle ait paru avant les mémoires singuliers que j'ai reçus. On m'a envoyé des manuscrits de la main de Louis XIV même. Il faut bien regretter qu'un roi qui avait des sentiments si grands et des principes si sages n'ait pas consulté son propre cœur, au lieu d'écouter des prêtres et Louvois, quand il s'agissait de perdre quatre ou cinq cent mille sujets utiles.

Je suis très content de l'éloge de M. Cramer[1]. Il me paraît qu'il y a à Genève des philosophes d'un grand mérite; autrefois il n'y avait que des théologiens.

Je suis fâché qu'on dise, page 426, que Rodolphe de Habsbourg acheta Lucques et Florence, etc. : il les vendit; le pauvre seigneur n'avait pas de quoi acheter. La plupart des livres sont bien peu exacts; on se

[1] Dans le cahier *Mai et juin* 1752 de la *Bibliothèque impartiale*, pages 427-443, est une *Lettre contenant un éloge historique de M. Cramer, professeur de philosophie à Genève*. Gabriel Cramer, né en juillet 1704, est mort le 4 janvier 1752. B.

pique d'écrire vite et beaucoup, et on nous surcharge d'inutilités et d'erreurs.

Je vous embrasse. Vous pouvez compter que je suis rempli pour vous d'estime et d'amitié.

1868. AU MARÉCHAL DE BELLE-ISLE.

A Potsdam, ce 4 août 1752.

MONSEIGNEUR,

Je reconnais à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire votre caractère bienfesant et qui étend ses soins à tout. Vous ne doutez pas que M. le marquis d'Argens et moi nous n'obéissions à vos ordres avec l'empressement qu'on doit avoir de vous plaire. L'intérêt que je prends à la personne que vous protégez redouble mon amitié pour elle. Mais nous doutons encore que la petite place dont il est question soit vacante. Si en effet elle le devenait, votre protégé ferait très bien d'aller trouver le sieur Darget qui a naturellement cette place dans son district, et qui est à Paris chez le sieur Daran, chirurgien. Il regarderait sans doute comme un très grand honneur celui de vous marquer son respect, et de faire pour le sieur de Mouchy quelque chose qui vous serait agréable; j'agirai de mon côté avec le zèle d'un homme qui vous est attaché depuis long-temps.

J'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment, par le courrier de Hambourg, le livre que vous avez la bonté de me demander [1], et sur lequel vous voulez bien jeter la vue. On en fait actuellement une nou-

[1] Le *Siècle de Louis XIV*. B.

velle édition beaucoup plus correcte et plus ample; mais il ne faut pas vous étonner si j'ai omis beaucoup de choses dans le récit des batailles. J'ai déclaré expressément que je ne voulais entrer dans aucun détail de ces actions tant de fois et si diversement rapportées par tous les partis. Les opérations de la guerre n'ont point du tout été mon objet. Je n'ai cherché qu'à mettre sous les yeux ce qui peut caractériser le siècle de Louis XIV, les changements faits dans toutes les parties de l'administration, dans l'esprit et dans les mœurs des hommes, et en un mot ce qui distingue ce beau siècle de tous les autres. Si j'ai rapporté quelquefois des circonstances singulières, c'est sur un petit nombre d'événements dont il m'a paru que le public avait de fausses idées. Par exemple, la plupart des citoyens de Paris croyaient que le Tholus était une forteresse imprenable, et qu'on avait passé un grand fleuve à la nage en présence de l'armée ennemie. Vous savez que le Tholus est une petite tour ruinée dans laquelle il n'y a guère que des commis, et qu'il n'y a pas plus de vingt pas à nager au milieu du bras du Rhin, auprès duquel cette maison de péage est située. J'ai connu une femme qui a passé souvent à cheval le bras de la rivière pour frauder les droits.

J'ai rapporté la mort et les paroles de feu M. le maréchal de Marsin telles que me les conta l'ambassadeur d'Angleterre entre les bras duquel il mourut. Si vous vouliez, monseigneur, me faire favoriser de quelques anecdotes curieuses et intéressantes sur ces batailles, j'en ferais usage dans la première édition.

A l'égard des opérations militaires, il est bien difficile de les rendre intéressantes. Elles se ressemblent presque toutes; le nombre en est infini; la postérité en est surchargée. On a donné cent quarante batailles en Europe depuis l'an 1600. Elles sont toutes, au bout de quelques années, éclipsées les unes par les autres. Il n'en reste qu'un faible souvenir; et, par une fatalité singulière, les *Mémoires* du vicomte de Turenne sont peu lus.

Il en est de même de ces histoires immenses dont nous sommes accablés. Il faudrait vivre cent ans, pour lire seulement tous les historiens depuis François Ier. C'est ce qui m'a engagé à réduire en deux petits volumes l'*Histoire de Louis XIV*, qui avait été falsifiée en sept à huit gros tomes par tant d'écrivains[1].

Si je pouvais me flatter qu'une histoire purement militaire pût se sauver de l'oubli, je crois que ce serait celle de la guerre de 1741. Les grandes choses que vous y avez faites[2] sont dignes de passer à la postérité. Il faudrait une autre plume que la mienne pour écrire un tel ouvrage. Mais je l'ai fait sur les mémoires de tous les généraux. Il n'y a aucune de vos dépêches que je n'aie étudiée, et dans laquelle je n'aie remarqué l'homme de guerre, l'homme d'état, et le bon citoyen. Si mes maladies, qui me privent actuellement de l'honneur de vous écrire de ma main, me permettaient de faire un voyage à Paris, ce sera principalement pour avoir l'honneur de vous faire

[1] Voyez mes notes, tome LV, page 695; et ci-dessus, page 4. B.

[2] Voyez tome XXI, pages 77-78. B.

ma cour et vous consulter. Cette histoire est achevée tout entière; mais vous sentez que c'est un fruit qu'il n'est pas encore temps de cueillir, et que la vérité est toujours faite pour attendre.

Je vous souhaite une santé parfaite. La France a besoin d'hommes comme vous. Je me flatte que monsieur votre fils vous imitera dans ce zèle infatigable pour le bien public que vous avez montré dans toutes les occasions, et qui vous distingue de tous ceux qui ont parcouru la même carrière.

Je suis, avec un profond respect et l'attachement sincère que vous doit tout bon Français, monseigneur, votre très humble, etc.

1869. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 5 août.

Mon cher ange, voilà donc le pays de Foix [1] et le voisinage des Pyrénées sous votre gouvernement! Tirez-vous-en comme vous pourrez, messieurs, puisque vous l'avez voulu, et que vous avez jugé qu'on pouvait faire la guerre avec quelque avantage. Pour moi, je ressemble à ces vieux rois presque détrônés, qui n'osent plus paraître à la tête de leurs armées.

J'avais seulement envoyé quelques troupes auxiliaires au général Thibouville, comme, par exemple, ces quatre vers-ci, que dit Amélie au quatrième acte :

> Ah! je quittais des lieux que vous n'habitiez pas.
> Dans quelque asile affreux que mon destin m'entraîne,

[1] Allusion à la tragédie d'*Amélie ou le Duc de Foix*, jouée le 17 auguste 1752. Cl.

Vamir, j'y porterai mon amour et ma haine;
Je vous adorerai dans le fond des déserts,
Dans l'horreur des combats, dans *la honte des* fers,
Dans la mort que j'attends de votre seule absence.

VAMIR.

C'en est trop; vos douleurs *épuisent* ma constance, etc.

Scène 1.

Nous avons ôté aussi les mines qu'on pouvait à toute force faire jouer sous Charles VII, et qui ne laisseraient pas d'effaroucher les savants, sous Dagobert et Thierri de Chelles [1]. Il y a, à la place de ces fougasses:

Vous sortez d'un combat, un autre vous appelle;
Ayez la même audace avec le même zèle;
Imitez votre maître, etc.

Acte V, scène 1.

Pour les parents d'Amélie, et l'extrait baptistaire de Lisois, mes chers anges, je n'ai pu les trouver. On ne connaît personne de ces temps-là. Je ne puis faire une généalogie à la Moréri. N'est-ce pas assez qu'on dise qu'Amélie est d'une race qui a rendu des services à l'état? Ceci est une pièce de caractères, et non une tragédie historique. Si les caractères sont bien peints, s'ils sont bien rendus par les acteurs, vous pourrez vous tirer d'affaire.

Il n'est point du tout décidé que l'auteur [2] de

[1] Dagobert III régnait en 711-715; Thierri IV, dit de Chelles, de 720-737; Charles VII, de 1422 à 1461. La poudre à canon avait été découverte au treizième siècle par R. Bacon (voyez tome XVI, page 362, et XXVII, 259); mais Voltaire (voyez tome XVI, page 363) remarque que l'art de l'employer resta dans son enfance jusqu'aux temps de Charles VIII. B.

[2] Pierre de Morand, correspondant littéraire du roi de Prusse, né en 1701 ou 1710, mort le 3 août 1757; il avait, en 1751, donné son *Théâtre et OEuvres*, trois volumes in-12. B.

Childéric vienne lire au roi de Prusse ses ouvrages immortels; mais, en cas qu'il vienne apporter à Potsdam les lauriers dont il est couvert, et les graces dont il est orné; et en cas que la place de gazetier des chauffoirs, des cafés, et des boutiques de libraires, soit vacante, voici un petit mot[1] pour le chevalier de Mouhy, que je vous prie de lui faire remettre. Vous ne doutez pas d'ailleurs que je ne sois très empressé à lui rendre service. Des postes de cette importance sont capables de diviser une cour; et je me suis fait un violent ennemi de ce philosophe modéré Maupertuis, pour une place inutile d'associé à l'académie de Berlin, donnée malgré lui par le roi à l'abbé Raynal. Vous jugez bien que de si grands coups de politique ne se pardonnent jamais, et que des dégoûts si horribles laissent dans le cœur un poison mortel, surtout dans un cœur prétendu philosophe.

Voici un petit mémoire[2] pour M. Secousse. Je vous prie, vous ou ma nièce, de le lui faire parvenir le plus tôt que vous pourrez. Il faut que M. Secousse me dise tout ce qu'il sait. J'ai bien plus d'obligation à M. le maréchal de Noailles que je n'espérais. M. le maréchal de Belle-Isle me promet aussi des secours; mais probablement ils ne pourront venir qu'après la nouvelle édition à laquelle je fais travailler, sans

[1] On n'a rien imprimé de la correspondance de Voltaire avec Mouhy, qui commença en septembre 1736. B.

[2] Voltaire demandait à Secousse des renseignements sur le mariage secret de Bossuet. Voyez cet article dans le *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV*. Denis-François Secousse né en 1691, mourut à Paris, sa ville natale, en 1754. Cl.

relâche, à Leipsick. Je suis toujours émerveillé des progrès que notre langue a faits dans les pays étrangers; on est en France de quelque côté que l'on se tourne. Vous avez acquis, messieurs, la monarchie universelle qu'on reprochait à Louis XIV, et qu'il était bien loin d'avoir. Tâchez donc de ne point avoir des sifflets universels pour vos querelles [1] ridicules, qui vous couvrent de plus de honte aux yeux de tous vos voisins que les chefs-d'œuvre du temps de Louis XIV ne vous ont acquis de gloire. O Athéniens! on vous lit, et on se moque de vous!

Mes anges, je me mets toujours à l'ombre de vos ailes.

1870. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Potsdam, août.

Ou je me trompe, mon cher *Isaac*, ou M. de Prades [2], que je ne veux plus nommer abbé, est l'homme qu'il faut au roi et à vous. Naïf, gai, instruit, et capable de s'instruire en peu de temps, intrépide dans la philosophie, dans la probité, et dans le mépris pour les fanatiques et les fripons; voilà ce que j'ai pu juger à une première entrevue. Je vous en dirai davantage quand j'aurai le bonheur de vous voir.

Je n'ai jamais été si malade que je le suis aujourd'hui, sans cela j'irais chez vous. Venez me voir, il est nécessaire que je vous parle; votre visite ne nuira point à vos projets de ce soir; je sais taire les faveurs

[1] Relatives aux billets de confession. Cl.

[2] Prades (Jean-Martin de), né en 1720, mort en 1782, archidiacre de Glogau; voyez le *Tombeau de la Sorbonne*, tome XXXIX, page 531. B.

et les rigueurs. Venez, ce sera une bonne fortune dont je ne me vanterai à personne. Comptez que vous trouverez un moine de qui vous n'aurez jamais à vous plaindre, qui a dit cent antiennes pour vous, et qui veut vivre avec vous, non pas dans l'union la plus monacale, mais la plus fraternelle. Mille respects *alla virtuosa marchesa*.

1871. A MADAME DENIS.

Potsdam, le 19 août.

L'abbé de Prades est enfin arrivé à Potsdam, du fond de la Hollande où il était réfugié. Nous l'avons bien servi [1], le marquis d'Argens et moi, en préparant les voies. C'est, je crois, la seule fois que j'aie été habile. Je me remercie d'avoir servi un pareil mécréant. C'est, je vous jure, le plus drôle d'hérésiarque qui ait jamais été excommunié. Il est gai, il est aimable; il supporte en riant sa mauvaise fortune. Si les Arius, les Jean Huss, les Luther, et les Calvin, avaient été de cette humeur-là, les Pères des conciles, au lieu de vouloir les ardre [2], se seraient pris par la main, et auraient dansé en rond avec eux.

Je ne vois pas pourquoi on voulait le lapider à Paris; apparemment qu'on ne le connaissait pas. La condamnation de sa *Thèse*, et le déchaînement contre lui, sont au rang des absurdités scolastiques. On l'a

[1] Dalembert avait prié madame Denis d'écrire à Voltaire en faveur de l'abbé de Prades. Cl.

[2] Vieux mot qui signifie brûler. B.

condamné comme voulant soutenir le système de Hobbes, et c'est précisément le système de Hobbes qu'il réfute en termes exprès. Sa *Thèse* était le précis d'un livre de piété qu'il voulait bonnement dédier à l'évêque de Mirepoix. Il a été tout ébahi d'être honni à-la-fois comme déiste et comme athée. Les consciences tendres qui l'ont persécuté ne sont pas grandes logiciennes; elles auraient pu considérer qu'*athée* est le contraire de *déiste;* mais quand il s'agit de perdre un homme, les bonnes gens n'y regardent pas de si près.

Il fait une *Apologie*, et veut l'envoyer au pape, qui est, dit-on, aussi gai que lui, et qui sûrement ne la lira pas. Je crois qu'il sera lecteur du roi de Prusse, et qu'il succédera, dans ce grave poste, au grave La Métrie. En attendant, je le loge comme je peux.

Il est fort triste qu'on nous ait volé notre *Rome sauvée*, et qu'on l'ait si horriblement imprimée. Vous n'avez pas voulu me croire, ma chère enfant. Ne mariez pas votre fille; elle se mariera sans vous.

Mille remerciements, je vous en prie, à M. de Chauvelin [1], des bons avis qu'il m'a donnés pour la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV;* mais je vous demande très humblement pardon sur la *Dîme royale* [2] et chimérique du maréchal de Vauban; elle n'est bonne que pour les curés dont parle M. de Chauvelin. Pourquoi? c'est que M. le curé peut faire aisément ramasser par sa servante les dîmes de blé

[1] L'abbé Chauvelin. Cl.

[2] Voyez ma note, tome XXXIV, page 40. B.

et de pommes qu'on lui doit; et il boit son vin tranquillement avec sa nièce; mais il faudrait que le roi eût des décimeurs à gages dans chaque village, qu'il fît bâtir des greniers dans chaque élection, et qu'ensuite il vendît son grain et son vin. Il serait volé deux ou trois fois avant d'avoir vendu une mesure, et ressemblerait au diable de Papefiguière[1], dont on se moqua quand il alla vendre ses feuilles de rave au marché. Proposez à M. de Chauvelin cette petite difficulté.

Adieu; vous n'en aurez pas davantage de moi aujourd'hui.

1872. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

En vous remerciant, cher frère; j'aime votre exactitude, et je vous suis sensiblement obligé de vos secours. Je ne hais point du tout l'écuyer Coypel[2], mais il ne me paraît pas un *Raphaël*. Les petites brochures où il a été loué ne peuvent faire sa réputation, et votre livre[3] contribuera à la réputation des bons artistes. Au reste, j'aurais été bien fâché d'acheter un tableau sur la parole de l'abbé Dubos. Il ne s'y connaissait point du tout, non plus qu'en musique et en poésie; mais il réfléchissait beaucoup sur tout ce qu'il avait lu et entendu dire, et il a trouvé

[1] Rabelais, *Pantagruel*, IV, 46 et 47; et *Contes* de La Fontaine, livre IV. B.

[2] Ch.-Ant. Coypel, que Voltaire appelle *le petit Coypel*. Cl.

[3] *Réflexions critiques sur les différentes écoles de peinture*; 1750, in-12. Cl.

le secret de faire un livre[1] très utile, où il n'y a de mauvais que ce qui est uniquement de lui.

Mon cher *Isaac*, je crois que je prendrai incessamment le parti que vous me proposez. En attendant, j'applaudis au digne homme[2] qui aime mieux ennuyer son prochain que le pervertir. Je crois qu'il y réussit. Pour vous, vous vous bornez à plaire. Chacun fait son métier; le mien est de vous aimer tant que je vivrai.

1873. A M. FORMEY.

Monsieur Mallet[3] demande peu de chose, monsieur; je ferai tout ce que je pourrai pour lui faire avoir ce très peu.

L'édition[4] n'est guère bonne; ce qu'elle contient l'est encore moins, mais le maudit auteur de tant de rapsodies vous est très attaché. Il vous remercie de la bonté que vous avez de faire des notes; et, dès que les maux dont il est accablé lui permettront de sortir, il ne manquera pas de venir vous remercier. Continuez, je vous prie, vos notes; c'est une bonne œuvre. *Scribe et vale.* V.

1874. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Très cher et révérend père en diable, j'avais au-

[1] *Réflexions critiques sur la poésie, la peinture, et la musique.* Cl.

[2] C'était peut-être Formey. Cl.

[3] Paul-Henri Mallet, né à Genève en 1730, mort en 1807, desirait être admis dans quelque académie; voyez la lettre 1892. B.

[4] Des *Œuvres de Voltaire*, 1752, sept volumes in-12. B.

trefois un frère[1] janséniste; ses mœurs féroces me dégoûtèrent du parti; d'ailleurs,

« Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo. »
VIRG., *Eneid.*, X, v. 108.

Les jansénistes me pardonneront l'imbécile cardinal de Tournon[2], en faveur du détestable Le Tellier[3].

N'est-il pas vrai que les disputes sur les rites chinois sont à faire mettre aux Petites-Maisons et les jésuites et les jansénistes? Cher frère, mon histoire, à commencer au calvinisme[4], est l'histoire des fous.

Bonjour; je vous salue en Frédéric, et je me recommande à vos prières. Mes respects à la muse *marchesa*.

1875. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Je ne sais pourquoi, mon cher marquis, les éditeurs mettent parmi les satires ce voyage[5], qui n'est qu'un itinéraire du coche. Je serais encore plus étonné qu'on admirât ce plat ouvrage. Mais tout est précieux des anciens; on aime à voir jusqu'à leurs fautes. Il y a d'ailleurs, dans cette méchante pièce, de petits traits qui ont fait fortune.

«................Credat Judæus Apella,
«Non ego;...........

Voilà assez notre devise.

[1] Armand Arouet, mort vers la fin de 1745. CL.

[2] Charles-Thomas Maillard de Tournon, né à Turin en 1668, cardinal en 1707, mort à Macao en 1710. B.

[3] Voyez tome XX, page 425. B.

[4] Les quatre derniers chapitres du *Siècle de Louis XIV* traitent du *calvinisme*, du *jansénisme*, du *quiétisme*, des *cérémonies chinoises*. B.

[5] Le voyage à Brindes, sujet de la cinquième satire du livre I[er] d'Horace. C'est au vers 100 qu'est le *Credat Judæus Apella*. B.

J'ai toujours pensé comme vous sur *saint* Constantin et sur *saint* Clovis; je les ai mis tous deux en enfer, dans *la Pucelle*[1]. Je combats en vers, tandis que vous battez l'ennemi avec les armes de la raison. Je suis fort de votre avis sur Zosime[2]; mais je ne peux me persuader que Procope[3] soit l'auteur des *Anecdotes*. Il me semble que les hommes d'état ne disent point de certaines sottises. Je crois que les Frérons de ce temps-là ont pris le nom de *Procope*.

« Vale, erudite veritatis assertor, superstitionis des-
« tructor; vale, et scribe. »

1876. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Cher frère, il me semble que je n'ai point dit ce que vous me faites dire. J'ai donné seulement des preuves de la persécution que le cardinal de Richelieu fesait à la reine; j'ai dit qu'elle devait être en garde contre un homme qui éloignait d'elle son mari, qui la fesait interroger par le chancelier, qui, enfin, dans le voyage de Tarascon, voulut se rendre maître de sa personne et de celle de ses enfants; et que, si la reine avait eu un commerce secret avec Mazarin, cardinal ou non, il n'importe, elle aurait fait l'impossible pour le dérober à la vue du cardinal de Richelieu.

Je viens d'apercevoir votre billet dans le livre, et je vous remercie toujours de votre zèle. Priez pour moi; je suis bien malade.

[1] Chant V, v. 94 et 110. Cl.

[2] C'est dans ses *Mémoires secrets de la république des lettres* que d'Argens parle de Zosime. B.

[3] Voyez tome XX, page 121. B.

1877. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, vos réflexions valent bien mieux que mon ouvrage[1]. J'ai eu bien raison de dire quelque part que vous étiez le meilleur logicien que j'aie jamais entendu. Vous m'épouvantez; j'ai bien peur pour le genre humain et pour moi que vous n'ayez tristement raison. Il serait affreux pourtant qu'on ne pût pas se tirer de là. Tâchez, sire, de n'avoir pas tant raison. Car encore faut-il bien, quand vous faites de Potsdam un paradis terrestre, que ce monde-ci ne soit pas absolument un enfer. Un peu d'illusion, je vous en conjure. Daignez m'aider à me tromper honnêtement. Au bout du compte, les sottises sont traitées ici comme elles le méritent; mais j'ai enfoncé le poignard avec respect. Le véritable but de cet ouvrage est la tolérance, et votre exemple à suivre. La *religion naturelle* est le prétexte, et, quand cette *religion naturelle* se bornera à être bon père, bon ami, bon voisin, il n'y aura pas grand mal. Je me doute bien que l'article des remords est un peu problématique; mais encore vaut-il mieux dire, avec Cicéron, Platon, Marc-Aurèle, etc., que la nature nous donne des remords, que de dire avec La Métrie qu'il n'en faut point avoir.

Je conçois très bien qu'Alexandre, nommé général des Grecs, n'ait point eu plus de scrupule d'avoir tué des Persans, à Arbelles, que votre majesté n'en a eu d'avoir envoyé quelques impertinents Autrichiens dans

[1] Le poëme sur *la Loi naturelle*, tome XII. Cl.

l'autre monde. Alexandre fesait son devoir en tuant des Persans à la guerre; mais certainement il ne le fesait pas en assassinant son ami, après souper.

Au reste, il s'en faut beaucoup que l'ouvrage soit achevé. Je profite déjà des remarques dont vous daignez m'honorer. Je supplierai votre majesté de vouloir bien me le renvoyer avant qu'elle parte pour la Silésie. Il est difficile de définir la vertu, mais vous la faites bien sentir. Vous en avez; donc elle existe: or, ce n'est pas la religion qui vous la donne; donc vous la tenez de la nature, comme vous tenez d'elle votre rare esprit, qui suffit à tout, et devant lequel mon ame se prosterne.

Je remercie votre majesté autant que je l'admire.

1878. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Frère équitable, vous avez lu le libelle de Boindin[1]; lisez, je vous prie, la réponse, et jugez. Je n'entre point dans la discussion des interrogatoires d'un savetier et d'un décrotteur; je renvoie, sur cet article, au jugement prononcé par les juges[2] qui ont examiné les variations des témoins subornés, et ont jugé en conséquence. Ces détails d'ailleurs allongeraient trop l'article, et seraient indignes du public et de l'ouvrage. Il est question, dans cette dernière

[1] *Mémoire pour servir à l'histoire des couplets de* 1710, *attribués faussement à M. Rousseau;* Bruxelles, 1752, petit in-12, réimprimé en 1753. Boindin y attribue à La Motte, Saurin, et Malafer, les fameux couplet (voyez tome XXXVII, page 491). B.

[2] Voyez tome XXXVII, page 510. B.

partie[1], des gens de lettres célèbres, et non des savetiers célèbres. Enfin lisez-moi, et jugez-moi. Ayez la bonté de me renvoyer le livre, avec votre décision. *Vale, et me ama.*

1879. DE M. DALEMBERT[2].

A Paris, le 24 août.

J'ai appris, monsieur, tout ce que vous avez bien voulu faire pour l'homme[3] de mérite auquel je m'intéresse, et qui est à Potsdam depuis peu de temps. J'avais prié madame Denis de vouloir bien vous écrire en sa faveur, et on ne saurait être plus reconnaissant que je le suis des égards que vous avez eus à ma recommandation. Je me flatte qu'à présent que vous connaissez la personne dont il s'agit, elle n'aura plus besoin que d'elle-même pour vous intéresser en sa faveur, et pour mériter vos bontés. Je sais par expérience que c'est un ami sûr, un homme d'esprit, un philosophe digne de votre estime et de votre amitié par ses lumières et par ses sentiments. Vous ne sauriez croire à quel point il se loue de vos procédés, et combien il est étonné qu'agissant et pensant comme vous faites, vous puissiez avoir des ennemis. Il est pourtant payé pour en être moins étonné qu'un autre, car il n'a que trop bien appris combien les hommes sont méchants, injustes et cruels. Mon collègue[4] dans l'*Encyclopédie* se joint à moi pour vous remercier de toutes vos bontés pour lui, et du bien que vous avez dit de l'ouvrage, à la fin de votre admirable essai

[1] Jusqu'en 1768 le *Catalogue des écrivains* était à la fin du *Siècle de Louis XIV*; voyez ma Préface du tome XIX. B.

[2] Jean-Lerond Dalembert, fils naturel de Louis Camus, chevalier Destouches (mort, en 1726, à cinquante-huit ans), directeur-général des écoles d'artillerie, et de madame de Tencin, sœur du cardinal; né le 16 novembre 1717; secrétaire-perpétuel, en 1772, de l'académie française dont il était membre depuis 1754; mort à Paris le 29 octobre 1783. B.

[3] L'abbé de Prades. K.

[4] Diderot. B.

sur le *Siècle de Louis XIV*[1]. Nous connaissons mieux que personne tout ce qui manque à cet ouvrage. Il ne pourrait être bien fait qu'à Berlin, sous les yeux et avec la protection et les lumières de votre prince philosophe; mais enfin nous commencerons, et on nous en saura peut-être à la fin quelque gré. Nous avons essuyé cet hiver une violente tempête[2], j'espère qu'enfin nous travaillerons en repos. Je me suis bien douté qu'après nous avoir aussi maltraités qu'on a fait, on reviendrait nous prier de continuer, et cela n'a pas manqué. J'ai refusé pendant six mois, j'ai crié comme le Mars d'Homère; et je puis dire que je ne me suis rendu qu'à l'empressement extraordinaire du public. J'espère que cette résistance si longue nous vaudra dans la suite plus de tranquillité. Ainsi soit-il.

J'ai lu trois fois consécutives avec délices votre *Louis XIV*. J'envie le sort de ceux qui ne l'ont pas encore lu, et je voudrais perdre la mémoire pour avoir le plaisir de le relire. Votre *Duc de Foix* m'a fait le plus grand plaisir du monde; la conduite m'en paraît excellente, les caractères bien soutenus, et la versification admirable. Je ne vous parle pas de Lisois, qui est sans contredit un des plus beaux rôles qu'il y ait au théâtre; mais je vous avouerai que le duc de Foix m'enchante. Avec combien d'amour, de passion, et de naturel, il revient toujours à son objet, dans la scène entre lui et Lisois, au troisième acte! En écoutant cette scène et bien d'autres de la pièce, je disais à M. de Voltaire, comme la prêtresse de Delphes à Alexandre : *Ah! mon fils, on ne peut te résister*[3]. On nous flatte de remettre *Rome sauvée* après la Saint-Martin;

[1] Voyez tome XIX, page 235. Dans la première édition du *Siècle de Louis XIV*, c'était à la fin de l'ouvrage qu'était placé tout ce qui, aujourd'hui, précède l'Introduction. B.

[2] L'arrêt du conseil, du 7 février 1752, qui supprimait les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*. B.

[3] C'est ainsi que traduit Fontenelle (*Histoire des Oracles*, chapitre XIII). Les paroles de la prêtresse de Delphes, rapportées par Plutarque (*Vie d'Alexandre* (14, de Reiske, 19, de Ricard), sont traduites littéralement par Amyot et par Ricard : *tu es invincible*. B.

vos amis et le public seront charmés de la revoir; mais ils aimeraient encore mieux revoir votre personne. Je suis fâché, pour l'honneur de notre nation et de notre siècle, que vous n'ayez pu dire comme Cicéron :

> Scipion, accusé sur des prétextes vains,
> Remercia les dieux, et quitta les Romains.
> Je puis en quelque chose imiter ce grand homme;
> Je rendrai grace au ciel, et resterai dans Rome.
> *Rome sauvée*, acte V, scène 3.

Il ne me reste de place que pour vous réitérer mes remerciements, et vous prier de penser quelquefois au plus sincère de vos amis, et au plus zélé de vos admirateurs.

DALEMBERT.

1880. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Vous avez raison, frère; l'état de savetier n'y fait rien. Je vous remercie; mais vous avez lu ce que j'ai ajouté à l'article ROUSSEAU, qui sert de confirmation à ce que j'ai dit dans l'article LA MOTTE.

Je crains bien de ne pas persuader tout le monde. Fréron dira toujours que La Motte est coupable, et que Rousseau est innocent, parceque j'ai fait *la Henriade*; mais j'espère dans les honnêtes gens.

Ah! frère, si vous vouliez écraser l'erreur! Frère, vous êtes bien tiède!

1881. A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS,

A PARIS.

A Potsdam, le 29 août.

Je vous aurais très bien reconnu à votre style, monsieur, et à vos bontés. Vous m'annoncez une nouvelle qui me fait grand plaisir; vous allez croire

que c'est du *Duc de Foix* que je veux parler; point du tout, c'est de *Néron*[1]. Je suis bien plus flatté, pour l'honneur de l'art, que vous vouliez bien être des nôtres, que je ne suis séduit par un de ces succès passagers dont le public ne rend pas plus raison que de ses caprices.

Honorez notre confrérie[2] de votre nom; montrez que les Français vont à la gloire par tous les chemins. Il y avait des vers extrêmement beaux dans votre ouvrage[3]. Plus votre génie s'est développé, et plus vous vous êtes senti en état de bâtir un édifice régulier, avec les matériaux que vous avez amassés.

Je souhaite me trouver à Paris quand vous gratifierez le public de votre tragédie. Vous me ferez oublier les cabales des gens de lettres, et la persécution des fanatiques. Les sottises qu'on a faites à Paris, depuis un an ou deux, ont tellement décrié la nation dans l'Europe, qu'elle a besoin que les beaux-arts réhabilitent ce que les *billets de confession*, et cent autres impertinences de cette nature, ont avili. Je me flatte que vous y contribuerez, et que, si l'on siffle la Sorbonne, vous rendrez le Théâtre-Français respectable.

Permettez-moi de présenter mes respects à madame la marquise et à vos amis.

[1] Ximenès avait envoyé à Voltaire un manuscrit de son *Épicharis*, tragédie qui fut jouée sur le Théâtre-Français, le 2 janvier 1753, dont un fragment est imprimé dans le *Choix de poésies d'Augustin Ximenès*, 1807, in-8°. B.

[2] Ximenès n'a pas été de l'académie française. B.

[3] *Les honneurs accordés par Louis XIV au mérite militaire, augmentés par Louis XV; sujet donné par l'académie française pour le prix de l'année* 1752. B.

1882. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 1er septembre.

Mon cher ange, puisqu'il faut toujours de l'amour, je leur en ai donné une bonne dose avec ma barbe grise. J'en suis honteux; mais j'avais ce reste de confitures, et je l'ai abandonné aux enfants de Paris. Je suis saisi d'horreur de voir que vous n'avez point reçu ma réponse à la lettre où vous me recommandiez le chevalier de Mouhy. Cette réponse[1], avec un petit billet pour ce Mouhy, étaient dans un paquet adressé à madame Denis, et le paquet était sous le couvert d'un homme plus opulent que vous, nommé Thiroux de Mauregard, fermier-général des postes, ami, je ne sais comment, de ma nièce. Quand je l'appelle opulent, ce n'est pas qu'il ait huit cent mille livres de rente, comme son confrère La Reinière. Si ce paquet a été égaré, il faut que ma nièce mette toute son activité et tout son esprit à le retrouver.

Vous sentez bien, mon cher ange, combien mon cœur me rappelle vers vous. Je ferai, si je suis en vie, un petit pélerinage dans mon ancienne patrie. Ni vos ânes de Sorbonne, qui osent examiner Buffon et Montesquieu, ni le grand âne de Mirepoix, qui prétend juger des livres, ni votre avocat-général d'Ormesson[2], qui propose froidement au parlement

[1] C'est la lettre 1869. Cl.

[2] L.-Fr.-de-Paule Lefèvre d'Ormesson, né le 27 juillet 1718, mort premier président du parlement de Paris, le 26 janvier 1789. Il est question de lui dans *le Tombeau de la Sorbonne*, et de son frère aîné, dans la lettre de Voltaire à Damilaville, du 27 janvier 1768. Cl.

d'examiner tout ce qui s'est imprimé depuis dix ans, ni une espèce d'inquisition, qu'on veut établir en France, ni vos *billets de confession*, ne m'empêcheront de venir vous embrasser; mais, mon cher ange, laissez-moi achever la nouvelle édition du *Siècle*, dont je suis obligé de corriger les feuilles. Je ne peux absolument interrompre cette édition commencée.

Il y avait dans mon paquet, qui me tient fort au cœur, une lettre à M. Secousse sur ce *Siècle;* et j'attends une réponse de M. Secousse pour un article important. Il est dur de travailler de si loin pour sa patrie à un ouvrage qui devrait être fait dans son sein; mais tel est le sort de la vérité; il faut qu'elle se tienne à quatre cents lieues, quand elle veut parler. Plût à Dieu qu'on n'eût à craindre que la canaille des gens de lettres! mais la canaille des dévots, celle de la Sorbonne, font plus de bruit et sont plus dangereuses. Le *Siècle* a réussi auprès du petit nombre d'honnêtes gens qui l'ont lu; mais quand il sera dans les mains de Couturier[1], de Tamponet[2], et du barbier de Boyer de Mirepoix, ils y trouveront des propositions téméraires, hérétiques, sentant l'hérésie, etc. Je ne demanderais pas à Paris la considération d'un sous-fermier, sans doute, mais je souhaiterais y être à l'abri de la persécution. Je me flatte que des amis tels que vous ne contribueront pas peu à disposer les esprits. A force d'entendre répéter par des bouches respectables qu'un homme qui a travaillé quarante

[1] Voyez, tome XIV, une note du *Mondain*. B.
[2] Voyez ma note, tome XXXIX, page 541. B.

ans, qui a soutenu la scène tragique, qui a fait le seul poëme épique qu'ait la France, qui a tâché d'élever un monument à la gloire de son pays par le *Siècle de Louis XIV*, mérite au moins de vivre tranquille, comme Moncrif et Hardion; à force, dis-je, d'entendre cette voix de la justice et de l'amitié, la persécution s'adoucit, et le fanatisme se lasse.

Ne pensons point encore à *Zulime;* il ne faut pas surcharger le public. Le grand défaut de Zulime est qu'elle sait trop tôt son malheur, et que le fade Ramire est au-dessous de Bajazet. Songeons à présent à donner *Rome sauvée* avec les changements. Il faudrait que Grandval prît le rôle de Catilina, et que Le Kain jouât César; cela donnerait quelques représentations. On aura peut-être besoin de terribles intrigues pour cette nouvelle distribution de charges. On pourra s'aider du crédit de M. de Richelieu dans cette grande affaire. Je vous embrasse tendrement, mon très cher ange. Pour les comédies, je ne m'en mêlerai pas; je ne suis qu'un animal tragique. Mes tendres respects à tous vos anges.

Adieu,

O et præsidium et dulce decus meum!

Hor., lib. I, od. 1.

1883. A M. DARGET.

A Potsdam dont je ne sors plus, 2 septembre 1752.

Mon cher duc de Foix, une tragédie que vous aviez si bien jouée, ne pouvait guère tomber. Vous lui avez porté bonheur. C'était aussi une pièce favorite du roi. Voilà de bonnes raisons pour être à

l'abri des sifflets. Je voudrais que, de votre côté, vous fussiez sauvé des sondes et des bougies. Mais franchement, il y a de la folie, il y a au moins peu de physique, à prendre des carnosités pour le scorbut. Les sondes et les bougies font enrager; il est triste de donner cent louis pour faire suppurer sa vessie. Mais, mon cher malade, ces bougies ont un caustique; ce caustique brûle le petit calus formé au col de la vessie; ce calus devient ulcère, il suppure; le temps et le régime ferment la plaie : voilà votre cas. N'allez pas vous fourrer des chimères dans la tête. Vous vous y en êtes mis de plus d'une sorte, et je vous jure que vous vous êtes trompé sur bien des choses comme sur votre vessie. Guérissez, et soyez heureux. On peut l'être à Potsdam, on peut l'être à Paris. Le grand point est de fixer son imagination, et de n'être pas toujours comme un vaisseau sans voile, tournant au gré du vent. Il faut prendre une résolution ferme, et la tenir :

« . . . . Si te pulvis strepitusque rotarum,
« Si lædit caupona, Ferentinum ire jubebo[1]. »

Mais il ne faut pas que nous puissions nous appliquer cet autre vers d'Horace :

« Æstuat et vitæ disconvenit ordine toto[2]. »

Si j'étais à Paris, j'y mènerais une vie délicieuse. Mon sort n'est pas moins heureux où je suis, et j'y reste, parceque je suis sûr que demain mon cabinet me sera aussi agréable qu'aujourd'hui. Si ce séjour

[1] Horace, livre I, épître XVII, vers 7-8. B.
[2] Livre I, épître I, vers 99. B.

m'était insupportable, je le quitterais; j'en ferais autant de la vie. Quand on a ces sentiments-là dans la tête, on n'a pas grand'chose à craindre dans ce monde. Mais c'est une grande pitié de ressembler à des malades qui ne savent quelle posture prendre dans leur lit.

Je vous parle à cœur ouvert comme vous voyez. Je vais continuer sur ce ton. Morand ne s'est pas contenté de faire relier ses anciens ouvrages, et de me les envoyer; il y a deux endroits où je suis maltraité, à ce qu'on m'a dit; vous croyez bien que je lui pardonne. Il envoie souvent dans ses feuilles [1] de petits lardons contre moi; je le lui pardonne encore. Il en a glissé contre ma nièce; cela n'est pas si pardonnable. Je ne vois pas ce qu'il peut gagner à ces manœuvres. On n'augmentera pas ses appointements, et il ne me perdra pas auprès du roi. Eh mon Dieu! de quoi se mêle-t-il? Que ne songe-t-il à vivre doucement comme nous? A qui en veut-il? Que lui a-t-on fait? Les auteurs sont d'étranges gens. Adieu, soyez très persuadé que je vous aime avec autant de cordialité que je vous parle. Vous me retrouverez tel que vous m'avez laissé, souffrant mes maux patiemment, restant tout le jour chez moi, n'étant ébloui de rien, ne desirant et ne craignant rien, fidèle à mes amis, et me moquant un peu de la Sorbonne avec sa majesté. *Iterum vale.*

[1] Voyez la lettre 1869. B.

1884. AU MARÉCHAL DE BELLE-ISLE.

Potsdam, 5 septembre 1752.

MONSEIGNEUR,

Après avoir eu l'honneur de répondre, il y a plus d'un mois[1], à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, je fis partir par les chariots de poste le livre que vous aviez eu la bonté de me demander, et je l'adressai, couvert de toile cirée, au sieur Korman, marchand et commissionnaire à Strasbourg. Je lui écrivis, et je lui donnai pour instruction de remettre ce paquet à votre adresse entre les mains de la maîtresse des postes de Strasbourg. J'ai l'honneur de vous en donner avis, n'ayant point reçu de réponse de ce Korman. Quand il serait mort, vous n'en devriez pas moins avoir votre paquet; car il y a deux frères Korman et compagnie. J'avais reçu plusieurs ballots par leur canal. S'ils sont tous morts, et qu'ils n'aient point eu de billets de confession, on aura peut-être mis le scellé sur leurs effets. Comme le livre n'est point hérétique, j'espère qu'il vous sera rendu. J'ignore à présent, monseigneur, en quel lieu vous êtes, si vous rendez Metz imprenable, ou si vous embellissez votre terre. En quelque endroit que vous soyez, je vous souhaite autant de santé que vous avez de gloire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

[1] Voyez la lettre 1868. B.

1885. A M. LE COMTE DE CHOISEUL[1].

Potsdam, le 5 septembre.

Vos bontés constantes me sont bien plus précieuses, monsieur, que l'enthousiasme passager d'un public presque toujours égaré, qui condamne à tort et à travers, juge de tout, et n'examine rien, dresse des statues, et les brise pour vous en casser la tête. C'est à vous plaire que je mets ma gloire.

Je n'aime de *signal*[2] que celui auquel je reviendrai voir mes amis. A l'égard de celui de Lisois, je pense qu'à la reprise on pourrait hasarder ce qu'il a été très prudent de ne pas risquer aux premières représentations.

Ce n'est point le héros du Nord qui m'empêche à présent de venir vous faire ma cour, c'est *Louis XIV*. Une nouvelle édition, qu'on ne peut faire que sous mes yeux, m'occupera encore six semaines, pour le moins. J'ai eu de bons matériaux que je mets en œuvre. J'ai tiré de mon absence tout le parti que je pouvais. Je suis assez comme qui vous savez; mon royaume n'est pas de ce monde[3]. Si j'étais resté à Paris, on aurait sifflé *Rome* et *le Duc de Foix*, la Sorbonne eût condamné le *Siècle de Louis XIV;* on m'aurait déféré au procureur-général, pour avoir dit

[1] César-Gabriel, depuis duc de Praslin, né en 1712, mort en 1785; voyez tome LV, page 175. B.

[2] Allusion au coup de canon que Vendôme entend dans la seconde scène du cinquième acte d'*Adélaïde du Guesclin*, et dont il n'est plus question dans *Amélie ou le Duc de Foix*. Cl.

[3] Évangile de saint Jean, chap. XVIII, v. 36. Cl.

que le parlement fit force sottises du temps de la Fronde. Hué et persécuté, je serais tombé malade, et on m'aurait demandé un *billet de confession*. J'ai pris le parti de renoncer à tous ces désagréments, de me contenter des bontés d'un grand roi, de la société d'un grand homme, et de la plus grande liberté dont on puisse jouir dans la plus belle retraite du monde. Pendant ce temps-là, j'ai donné le loisir à ceux qui me persécutaient à Paris de consumer leur mauvaise volonté, devenue impuissante. Il y a des temps où il faut se soustraire à la multitude. Paris est fort bon pour un homme comme vous, monsieur, qui porte un grand nom, et qui le soutient; mais il faut qu'un pauvre diable d'homme de lettres, qui a le malheur d'avoir de la réputation, succombe ou s'enfuie.

Si jamais ma mauvaise santé, qui me rendra bientôt inutile au roi de Prusse, me forçait de revenir m'établir en France, j'aimerais bien mieux y jouer le rôle d'un malade ignoré que d'un homme de lettres connu. Vos bontés et celles de vos amis y feraient ma principale consolation. Je me flatte que votre santé est rétablie. Pour moi je suis devenu bien vieux; mon imagination et moi nous sommes décrépits. Il n'en est pas ainsi du sentiment; celui qui m'attache à vous et à vos amis n'a rien perdu de sa force, il est aussi vif qu'inviolable.

J'envoie une nouvelle fournée de *Rome sauvée*. Je ne sais si, à la reprise, la gravité romaine plaira à la galanterie parisienne.

Mille tendres respects.

1886. A M. DALEMBERT.

A Potsdam, le 5 septembre.

Vraiment, monsieur, c'est à vous à dire :

> Je rendrai grace au ciel, et resterai dans Rome.
>
> *Rome sauvée*, acte V, scène 3.

Quand je parle de rendre grace au ciel, ce n'est pas du bien qu'on vous a fait dans votre patrie, mais de celui que vous lui faites. Vous et M. Diderot vous faites un ouvrage qui sera la gloire de la France et l'opprobre de ceux qui vous ont persécutés. Paris abonde de barbouilleurs de papier; mais de philosophes éloquents, je ne connais que vous et lui. Il est vrai qu'un tel ouvrage devait être fait loin des sots et des fanatiques, sous les yeux d'un roi aussi philosophe que vous; mais les secours manquent ici totalement. Il y a prodigieusement de baïonnettes et fort peu de livres. Le roi a fort embelli Sparte, mais il n'a transporté Athènes que dans son cabinet; et il faut avouer que ce n'est qu'à Paris que vous pouvez achever votre grande entreprise. J'ai assez bonne opinion du ministère pour espérer que vous ne serez pas réduit à ne trouver que dans vous-même la récompense d'un travail si utile. J'ai le bonheur d'avoir chez moi M. l'abbé de Prades, et j'espère que le roi, à son retour de la Silésie, lui apportera les provisions d'un bénéfice [1]. Il ne s'attendait pas que sa *Thèse* dût le faire vivre du bien de l'Église, quand elle lui attirait de si violentes persécutions. Vous

[1] Frédéric lui donna un bénéfice à Oppeln, et un à Glogau. B.

voyez que cette Église est comme la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle avait faites.

Heureusement les bénéfices ne sont point, en Silésie, à la nomination de Boyer ni de Couturier [1]. Je ne sais si l'abbé de Prades est hérétique, mais il me paraît honnête homme, aimable, et gai. Comme je suis toujours très malade, il pourra bien m'exhorter, à mon agonie; il l'égaiera, et ne me demandera point de *billet de confession*.

Adieu, monsieur. S'il y a peu de Socrates en France, il y a trop d'Anitus et de Mélitus, et surtout trop de sots; mais je veux faire comme Dieu, qui pardonnait à Sodome en faveur de cinq justes [2].

Je vous embrasse de tout mon cœur.

VOLTAIRE.

1887. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 5 septembre.

Sire, votre pédant en points et en virgules, et votre disciple en philosophie et en morale, a profité de vos leçons, et met à vos pieds *la Religion naturelle* [3], la seule digne d'un être pensant. Vous trouverez l'ouvrage plus fort et plus selon vos vues. J'ai suivi vos conseils; il en faut à quiconque écrit. Heureux qui peut en avoir de tels que les vôtres! Si vos bataillons et vos escadrons vous laissent quelque loisir, je supplie votre majesté de daigner lire avec attention cet ouvrage, qui est en partie l'exposition de vos

[1] Sur Boyer, voyez tome LIV, page 518; sur Couturier, tome XIV, une note du *Mondain*. B.

[2] La Genèse, XVIII, 32, parle de dix justes. B.

[3] Ou le poëme de *la Loi naturelle*. CL.

idées, et en partie celle des exemples que vous donnez au monde. Il serait à souhaiter que ces opinions se répandissent de plus en plus sur la terre. Mais combien d'hommes ne méritent pas d'être éclairés!

Je joins à ce paquet ce qu'on vient d'imprimer en Hollande. Votre majesté sera peut-être bien aise de relire l'*Éloge* de La Métrie[1]. Cet *Éloge* est plus philosophique que tout ce que ce fou de philosophe avait jamais écrit. Les graces et la légèreté du style de cet *Éloge* y parent continuellement la raison. Il n'en est pas de même de la pesante lettre[2] de Haller, qui a la sottise de prendre sérieusement une plaisanterie. La réponse grave de Maupertuis n'était pas ce qu'il fallait. C'était bien le cas d'imiter Swift, qui persuadait à l'astrologue Partridge qu'il était mort. Persuader un vieux médecin qu'il avait fait des leçons au b..... eût été une plaisanterie à faire mourir de rire.

Nous attendrons tranquillement votre majesté à Potsdam. Qu'irais-je faire à Berlin? Ce n'est pas pour Berlin que je suis venu, quoique ce soit une fort belle ville; c'est uniquement pour vous. Je souffre mes maux aussi gaîment que je peux. D'Argens s'amuse

[1] Par le roi de Prusse.

[2] La Métrie avait, en 1748, dédié son *Homme machine* à Haller comme à son *compagnon*, son *maître*, son *ami*. Haller regarda cette dédicace comme un affront, désavoua les principes du livre, et déclara n'avoir jamais eu de liaison ni d'amitié pour La Métrie. Celui-ci publia, peu avant sa mort, une brochure intitulée *Le Petit homme*, où il raconte, entre autres choses, *avoir fait, en 1751, plusieurs soupers de fille avec M. Haller, qui y était fort aimable*. Pour avoir réparation, Haller écrivit à Maupertuis, président de l'académie de Berlin, de laquelle étaient aussi Haller et La Métrie. La lettre de Haller arriva à Berlin le jour même de la mort de La Métrie, que Maupertuis défendit comme il put dans sa réponse à Haller. B.

et engraisse. *Arius* de Prades est un très aimable hérésiarque. Nous vivons ensemble en louant Dieu et votre majesté, et en sifflant la Sorbonne. Nous avons de beaux projets pour l'avancement de la raison humaine. Mais un plus beau projet, c'est *Gustave Wasa.* Il n'y a pas moyen d'y penser en Silésie, mais je me flatte qu'à Potsdam vous ne résisterez pas à la grace efficace qui vous a inspiré ce bon mouvement. Ce sujet est admirable, et digne de votre génie unique et universel. Je me mets à vos pieds.

1888. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Cosel, septembre 1752.

J'ai reçu votre poëme philosophique [1] proche de ce Carnovie où Marc-Aurèle jeta par écrit ses sages réflexions morales; j'en ai trouvé votre poëme d'autant plus beau. Reste à faire quelques réflexions, non pas sur la poésie, mais sur le fond et la conduite du quatrième chant, dont je me réserve à vous entretenir à mon retour. Ici les housards, les ingénieurs, les officiers de l'infanterie et de la cavalerie me tarabustent si fort, qu'ils ne me laissent pas le temps de me reconnaître. Adieu. Ayez pitié d'une ame qui est dans le purgatoire, et qui vous demande des messes pour en être tirée bientôt.

1889. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 8 septembre.

Mon cher ange, le premier tome du *Siècle* et le tiers du second sont déjà faits; cependant vous croyez bien que je ferai l'impossible pour insérer l'article [2] dont vous desirez que je parle. Il n'y aura

[1] Le *Poëme sur la Loi naturelle;* voyez tome XII. B.

[2] D'Argental voulait que Voltaire parlât de l'obstination que le comte Charles de Ferriol, son oncle, mit à paraître avec une épée devant Mustapha II, le 26 décembre 1699. Cl.

qu'à mettre un carton, sacrifier quelque verbiage inutile d'une demi-page, et mettre ce que vous desirez à la place. La vraie niche où je pourrais encadrer ce fait serait la querelle avec le pape sur les franchises; on ferait figurer fort bien le Grand-Turc avec notre Saint-Père, et le roi les braverait tous deux par ses ambassadeurs. Il est vrai, malheureusement, que Louis XIV avait tort sur ces deux points, et qu'il céda à la fin sur l'un et sur l'autre. Il n'était pas excusable de vouloir soutenir, à main armée, dans Rome, un abus[1] que toutes les têtes couronnées concouraient à déraciner; il ne l'était pas davantage de vouloir s'opposer seul à un usage très raisonnable établi dans tout l'Orient. Vouloir qu'un ambassadeur entre chez le Grand-Turc, avec l'épée au côté, dans un pays où l'on n'en porte point, et où les janissaires de la garde n'ont que de longs bâtons, est une chose aussi déplacée que de dire la messe le fusil sur l'épaule.

Cependant ce fait servira au moins à faire voir la hauteur de Louis XIV. L'histoire raconte les faiblesses comme les vertus. Si vous avez l'ordre de M. de Torci d'aller faire la révérence au grand-seigneur avec une grande brette par-dessus une robe longue, ayez la bonté de m'en avertir.

M. le cardinal de Tencin, avec votre permission, n'est guère plus raisonnable que Louis XIV, de se fâcher qu'on ait dit *le petit concile d'Embrun*[2]. Veut-il qu'un concile de sept évêques soit œcuménique? Vous savez que, dans la nouvelle édition, je

[1] Le droit de franchise et d'asile; voyez tome XIX, page 455. B.

[2] Voyez tome XX, page 436; et ci-dessus, la lettre 1807. B.

vous ai sacrifié le *petit* concile d'Embrun. Entre nous il est fort injuste, et il devrait me remercier de n'avoir appelé ce concile que *petit*. Mon cher ange, je vous demande pardon de la *liberté grande* [1].

Autre délicatesse misérable de M. d'Héricourt. Je ne ferai pas certainement de Valincour un grand homme; il était excessivement médiocre; mais j'enjoliverai son article pour vous plaire.

Mon Dieu, que j'ai eu raison de me tenir à quatre cents lieues pendant que le *Siècle* fait son premier effet à Paris! Je n'aurais pas seulement à essuyer les plaintes de trente personnes, qui trouvent que je n'ai pas dit assez de bien de leurs arrière-cousins; mais que ne diraient point et les jésuites, et les sorbonniqueurs, *e tutti quanti!* Je vous ai déjà mandé que mon absence seule peut leur imposer silence. Ils respecteront alors la vérité, plus forte qu'eux, et craindront que je n'en dise davantage; mais moi, habitant de Paris, je serais dénoncé à l'archevêque, au nonce, au Mirepoix, au procureur-général, et à Fréron.

Je vous le dis encore: *Regnum meum non est hinc* [2]. Dieu me préserve d'être à Paris dans le temps que la seconde édition fera du bruit! on me traiterait comme l'abbé de Prades; mais je connais mon cher pays, dans deux mois on n'y pensera plus. L'ouvrage sera approuvé de tous les honnêtes gens, les autres se tairont, et alors je viendrai jouir de la plus douce consolation de ma vie, du bonheur de vous voir, après lequel je soupire, mais qu'une nécessité malheureuse

[1] *Mémoires de Grammont*, chap. III. B.

[2] Évangile de saint Jean, chap. XVIII, v. 36. Cl.

m'a obligé de différer. Conservez-moi votre amitié, si vous voulez que je revoie Paris. Je vais revoir *Amélie*, et m'animer à suivre vos conseils et à rendre l'ouvrage meilleur; mais un bon conseil ne suffit pas, il faut un bon moment de génie, ou l'on est un juste à qui la grace manque.

Mille tendres respects aux anges. Je vous supplie de vouloir bien m'écrire, ou de faire écrire par la prochaine poste en quelle année est mort cet homme moitié philosophe et moitié fou, nommé l'abbé de Saint-Pierre.

1890. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Neisse, ce 8 (septembre 1752).

Esclave de la poésie,
Je perdais le sommeil à tourner un couplet;
Revenu de ma frénésie,
J'ai vu que ce beau feu n'était qu'un feu follet:
La sévère raison pour mon malheur m'éclaire;
Son œil perçant, son front austère
Du crédule amour-propre a confondu l'erreur;
J'abandonne au brillant Voltaire
L'empire d'Apollon et le sceptre d'Homère;
Content d'être son auditeur,
Je veux l'écouter et me taire.

Voilà le parti que j'ai pris. Les affaires et les vers sont des choses d'une nature bien différente: les unes donnent un frein à l'imagination; les autres veulent l'étendre. Je suis entre deux comme l'âne de Buridan. J'ai regretté quelques strophes d'une vieille ode; mais ce n'est pas la peine de vous l'envoyer. Le cher Isaac a voyagé comme une tortue très lente. Je crois que votre gros duc de Chevreuse, qui sûrement n'a pas la taille d'un coureur, aurait fait à pied, et plus vite que le sieur Isaac avec ses chevaux, le chemin de Paris à Berlin. Mais à

cela ne tienne; je suis bien aise de le revoir; il faut prendre les hommes comme ils sont. Le ciel a voulu que d'Argens fût fait ainsi; il n'est pas en son pouvoir de se refondre.

Je ne vous rends aucun compte de mes occupations, parceque ce sont des choses dont vous vous souciez très peu. Des camps, des soldats, des forteresses, des finances, des procès sont de tout pays; toutes les gazettes ne sont remplies que de ces misères. Je compte vous revoir le 16, et je vous souhaite santé, tranquillité, et contentement. Adieu.

1891. A MADAME DENIS.

A Potsdam, le 9 septembre.

Je commence, ma chère enfant, à sentir que j'ai un pied hors du château d'Alcine. Je remets entre les mains de M. le duc de Wurtemberg les fonds que j'avais fait venir à Berlin; il nous en fera une rente viagère sur nos deux têtes. La mienne ne lui coûtera pas beaucoup d'années d'arrérages, mais je voudrais que la vôtre fît payer ses enfants et ses petits-enfants.

Cet emploi de mon bien est d'autant meilleur que le paiement est assigné sur les domaines que le duc de Wurtemberg a en France[1]. Nous avons des souverainetés hypothéquées; et nous ne serons point payés avec un *car tel est notre bon plaisir*. Ce qu'il y a de douloureux dans une si bonne affaire, c'est que je ne pourrai la consommer que dans quelques mois. Elle est sûre; les paroles sont données; paroles de prince, il est vrai; mais ils les tiennent dans les petites occasions; et puis nous aurons un beau et bon contrat. Les

[1] Charles-Eugène, duc de Wurtemberg, avait des terres près de Colmar. Le vieux château de Horbourg en dépendait. Cl.

princes ont de l'honneur; ils ne trompent que les souverains, quand il s'agit du peuple, ou de ces respectables et héroïques friponneries d'ambition devant lesquelles l'honneur n'est qu'un conte de vieille.

J'ai perdu quelquefois une partie de mon bien avec des financiers, avec des dévots, avec des gens de l'*Ancien Testament*, qui auraient fait scrupule de manger d'un poulet bardé, qui auraient mieux aimé mourir que de n'être pas oisifs le jour du sabbat, et de ne pas voler le dimanche; mais je n'ai jamais rien perdu avec les grands, excepté mon temps.

Vous pouvez, en un mot, compter sur la solidité de cette affaire et sur mon départ. Je ferai voile de l'île de Calypso sitôt que ma cargaison sera prête, et je serai beaucoup plus aise de retrouver ma nièce que le vieil Ulysse ne le fut de retrouver sa vieille femme.

1892. A M. FORMEY.

Potsdam, le 12 septembre.

Je crois vous avoir mandé, monsieur, que j'attendais la nouvelle de l'admission de M. Mallet, votre ami, dans l'académie de Lyon [1], et je vous priais de l'en informer, ne sachant où il est. Puisqu'il veut être d'une académie, à la bonne heure; j'ai pensé que celle de Lyon serait plus convenable pour lui qu'une autre, attendu le voisinage de Genève, sa patrie.

[1] Dans la séance de l'académie de Lyon, du 22 août 1752, l'abbé Jacques Pernetti (mort en 1777) lut une lettre de Voltaire qui priait l'académie d'accorder à M. Mallet une place d'académicien honoraire. La nomination de Mallet est du 5 septembre. Mallet fut admis le 7 août 1753, lors de son passage à Lyon. B.

Je suis fâché pour notre académie de Berlin que vous vous soyez hâté de juger M. Kœnig. Il paraît que le public lui donne gain de cause; et, par malheur, le livre de Maupertuis a été bien mal reçu en France.

Je vous prie de m'envoyer la feuille qui contient la liste des académiciens, afin que je puisse leur envoyer la nouvelle édition que je fais faire du *Siècle de Louis XIV;* il y en a sept de très mauvaises. Je voudrais en donner une bonne avant de mourir, car chacun a sa chimère.

Vous me feriez plaisir de rétablir la lettre que j'écrivis, il y a près d'un an, au cardinal Querini, qu'on a imprimée dans votre journal[1], toute défigurée. Comment peut-on mettre deux fois *puni* dans deux vers? comment peut-on mettre :

« Puisqu'il *est* comme eux dans ce monde? »

Cela est barbare. On altère notre style comme nos vins, en Allemagne et en Hollande, et on y donne de l'Auvernat pour du Bourgogne.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

1893. A M. DE LA CONDAMINE.

Potsdam, le 16 septembre.

Mon cher arpenteur du zodiaque, j'ai vu votre aimable Hollandais; mais je ne l'ai pas encore vu à mon aise; j'étais malade. Le roi de Prusse a fait de

[1] Formey avait, sans doute, imprimé, dans son *Abeille du Parnasse* (1750-54, dix volumes in-12), l'épître au cardinal Querini, dont il a été question ci-dessus, page 107, lettre 1852. B.

Potsdam le séjour de la gloire, et non pas celui de la santé. Maupertuis va mieux [1], et j'empire.

Vous m'auriez fait plaisir de m'envoyer vos deux pages de critiques du second tome du *Siècle*. On le réimprime actuellement avec un bon tiers de changements et d'augmentations; et peut-être vos secours viendront-ils encore assez à temps. Comment un déménagement d'une rue à une autre vous fait-il négliger vos amis, vous qui étiez occupé de les servir quand vous fesiez des trois mille lieues? Le plus actif des hommes serait-il devenu le plus paresseux?

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1894. RÉPONSE D'UN ACADÉMICIEN DE BERLIN A UN ACADÉMICIEN DE PARIS.

A Berlin, le 18 septembre 1752.

Voici l'exacte vérité qu'on demande. M. Moreau de Maupertuis, dans une brochure intitulée *Essai de Cosmologie*, prétendit que la seule preuve de l'existence de Dieu est $AR + nRB$, qui doit être un *minimum* (voyez page 52 de son recueil in-4° [2]). Il affirme que, dans tous les cas possibles, l'action est toujours un *minimum*, ce qui est démontré faux; et il dit avoir découvert cette loi du *minimum*, ce qui n'est pas moins faux.

M. Kœnig, ainsi que d'autres mathématiciens, a

[1] Il avait été assez malade pour que Frédéric fit écrire par d'Argens, le 2 septembre 1752, à Dalembert, afin de proposer à ce savant la présidence de l'académie de Berlin. Cl.

[2] Le volume que Voltaire désigne ici est celui qui est intitulé *OEuvres de M. de Maupertuis*, 1752, in-4°; voyez t. XXXIX, p. 438. B.

écrit contre cette assertion étrange; et il a cité, entre autres choses, un fragment d'une lettre de Leibnitz, où ce grand homme disait avoir remarqué « que « dans les modifications du mouvement, l'action de« vient ordinairement un maximum ou un mini« mum. »

M. Moreau Maupertuis crut qu'en produisant ce fragment, on voulait lui enlever la gloire de sa prétendue découverte, quoique Leibnitz eût dit précisément le contraire de ce qu'il avance. Il força quelques membres pensionnaires de l'académie de Berlin, qui dépendent de lui, de sommer M. Kœnig de produire l'original de la lettre de Leibnitz; et, l'original ne se trouvant plus, il fit rendre, par les mêmes membres, un jugement qui déclare M. Kœnig coupable d'avoir attenté à la gloire du sieur Moreau Maupertuis, en supposant une fausse lettre.

Depuis ce jugement, aussi incompétent qu'injuste, et qui déshonorait M. Kœnig, professeur en Hollande, et bibliothécaire de S. A. S. madame la princesse d'Orange, le sieur Moreau Maupertuis écrivit et fit écrire à cette princesse, pour l'engager à faire supprimer, par son autorité, les réponses que M. Kœnig pourrait faire. S. A. S. a été indignée d'une persécution si insolente; et M. Kœnig s'est justifié pleinement, non seulement en fesant voir que ce qui appartient à M. de Maupertuis dans sa théorie est faux, et qu'il n'y a que ce qui appartient à Leibnitz et à d'autres qui soit vrai; mais il a donné la lettre tout entière de Leibnitz, avec deux autres de ce philosophe. Toutes ces lettres sont du même style, il n'est pas

possible de s'y méprendre; et il n'y a personne qui ne convienne qu'elles sont de Leibnitz. Ainsi le sieur Moreau Maupertuis a été convaincu, à la face de l'Europe savante, non seulement de plagiat et d'erreur, mais d'avoir abusé de sa place pour ôter la liberté aux gens de lettres, et pour persécuter un honnête homme, qui n'avait d'autres crimes que de n'être pas de son avis. Plusieurs membres de l'académie de Berlin ont protesté contre une conduite si criante, et quitteraient l'académie que le sieur Maupertuis tyrannise et déshonore, s'ils ne craignaient de déplaire au roi qui en est le protecteur.

1895. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Potsdam, le 23 septembre.

M. l'envoyé de Suède m'a dit, madame, que vous vous souvenez toujours de moi avec une bonté qui ne s'est pas démentie. Nous avons fait, au petit couvert du roi de la terre qui a le plus d'esprit, un souper où il ne manquait que vous. Il veut se charger des regrets que j'ai d'avoir perdu une société telle que la vôtre, et de vous envoyer ma lettre.

Vous avez diminué mon envie de faire un tour à Paris, lorsque vous l'avez abandonné [1]; mais j'espère toujours vous y retrouver quelque jour. La retraite a ses charmes, mais Paris a aussi les siens.

Il vous paraît étonnant peut-être que je me vante

[1] Madame du Deffand était alors en Bourgogne, dans un château où elle fit connaissance avec mademoiselle de l'Espinasse, qui l'accompagna à Paris, en 1754, lorsqu'elles s'établirent ensemble dans la communauté de Saint-Joseph. Cl.

d'être dans la retraite, quand je suis à la cour d'un grand roi; mais, madame, il ne faut pas s'imaginer que j'arrive le matin à une toilette, avec une perruque poudrée à blanc, que j'aille à la messe en cérémonie, que de là j'assiste à un dîner, que je fasse mettre dans les gazettes que j'ai les grandes entrées, et qu'après dîner je compose des cantiques et des romances.

Ma vie n'a pas ce brillant; je n'ai pas la moindre cour à faire, pas même au maître de la maison, et ce n'est pas à des cantiques que je travaille. Je suis logé commodément dans un beau palais; j'ai auprès de moi deux ou trois impies avec lesquels je dîne régulièrement et plus sobrement qu'un dévot. Quand je me porte bien, je soupe avec le roi, et la conversation ne roule ni sur les tracasseries particulières, ni sur les inutilités générales, mais sur le bon goût, sur tous les arts, sur la vraie philosophie, sur le moyen d'être heureux, sur celui de discerner le vrai d'avec le faux, sur la liberté de penser, sur les vérités que Locke enseigne et que la Sorbonne ignore, sur le secret de mettre la paix hors d'un royaume par des *billets de confession*. Enfin, depuis plus de deux ans que je suis dans ce qu'on croit une cour, et qui n'est en effet qu'une retraite de philosophes, il n'y a point eu de jour où je n'aie trouvé à m'instruire.

Jamais on n'a mené une vie plus convenable à un malade; car, n'ayant aucunes visites à faire, aucuns devoirs à rendre, j'ai tout mon temps à moi, et on ne peut pas souffrir plus à son aise. Je jouis de la tranquillité et de la liberté que vous goûtez où vous

êtes. Cela vaut bien les orages ridicules que j'ai essuyés à Paris.

M. le président Hénault m'écrit quelquefois; mais M. le comte d'Argenson, comme de raison, m'a totalement oublié. S'il s'était un peu souvenu de moi, lorsqu'il eut le ministère de Paris, peut-être n'aurais-je pas l'espèce de bonheur qu'on m'a enfin procuré. Cependant on aime toujours sa patrie, malgré qu'on en ait; on parle toujours de l'infidèle avec plaisir.

Je vous rends un compte exact de mon ame, et vous pouvez me donner un *billet de confession* quand vous voudrez; mais il faudra aussi vous confesser à moi, me dire comment vous vous portez, ce que vous faites pour votre santé et pour votre bonheur, quand vous comptez retourner à Paris, et comment vous prenez les choses de la vie.

Je compte vous envoyer incessamment une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, où vous trouverez un tiers de plus tout plein de vérités singulières.

Je me suis un peu donné carrière sur les articles des *écrivains*. J'ai usé de toute la liberté que prenait Bayle; j'ai tâché seulement de resserrer ce qu'il étendait trop. Vous verrez deux morceaux[1] singuliers de la main de Louis XIV. C'était, avec ses défauts, un grand roi, et son siècle est un très grand siècle. Mais n'avons-nous pas aujourd'hui la Duchapt[2]?

Portez-vous bien, madame, et souvenez-vous du plus attaché et du plus sensible de vos serviteurs.

[1] Voyez la lettre 1837. B.

[2] Marchande de modes, célèbre alors à Paris. K.

1896. A M. FORMEY.

Ce 26.

Les impertinences des libraires me fournissent au moins la consolation, monsieur, de vous écrire et de vous renouveler les sentiments d'amitié que je vous ai voués.

Je vous prie de vouloir bien faire insérer ce petit avertissement dans vos capitulaires.

J'ai obtenu une place dans l'académie de Lyon pour M. Mallet [1]. S'il veut être encore de quelque autre académie, il n'a qu'à parler; je vous prie de m'en instruire: vous savez sans doute où il est. Pour moi, dans ma douce retraite de Potsdam, j'ignore tout ce qui se passe dans le monde; mais mon ignorance ne m'ôte pas le souvenir de mes amis. Je vous embrasse.

1897. A M. LE CARDINAL QUERINI.

Potsdam, 29 di settembre.

Che dirà l'eminenza vostra, quando ella riceverà questa pistola dopo aver letto quella del Salomone del Settentrione? Dirà che si degna aggradire il tributo d'un pastore, quando ella ha ricevuto l'oro, l'incenso e la mirra d'un che vale i tre re dell' Epifania?

Ella si diletta nell' edificar delle chiese, ma si erige un tempio nella memoria degli uomini. Bramo di aggiungere i miei gridi a quelli applausi che le bresciane stampe fanno risuonare; ma la mia voce è rauca e debole; il corpo langue, così fa l'anima. Oh!

[1] Voyez ma note sur la lettre 1892. B.

quando vedrò io qualche valente librajo raccogliere tutte le opere di vostra eminenza, già troppo sparse! *Foliis tantum ne carmina manda*[1]. Ma siano tutti i suoi scritti radunati *ad æternam mèmoriam*[2].

Auguro che la sua eminenza darà ancora *ad multos annos* benedizioni ai fedeli, ed esempi al mondo. Io intanto, picciola lucciola[3], m'inchino profondamente alla stella di prima grandezza, e sono per sempre, con ogni maggiore ossequio e venerazione, etc.

1898. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[4].

Sire, je mets à vos pieds *Abraham* et un *Catalogue*[5]. Le père des croyants n'est qu'ébauché, parceque je suis sans livres. Mais, si votre majesté jette les yeux sur cet article, dans Bayle, elle verra que cette ébauche est plus pleine, plus curieuse, et plus courte. Ce livre, honoré de quelques articles de votre main, ferait du bien au monde. Chérisac[6] coulerait à fond les saints Pères.

Il y a une grande apparence que j'ai fait une grosse sottise en envoyant à votre majesté un mémoire détaillé. Mais, sire, j'ai parlé en philosophe qui ne craint point de faire des fautes devant un roi philo-

[1] *Æn.*, VI, 74. B.

[2] I. *Mach.*, XIII, 29. B.

[3] Allusion à l'expression d'*Étoile de première grandeur*, rappelée dans la lettre 1852. B.

[4] Voyez mes notes, tome LV, page 675. B.

[5] Le *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV*. Cl.

[6] Voltaire avait probablement signé de ce nom le manuscrit de l'article ABRAHAM, envoyé au roi de Prusse. B.

sophe, auquel il est assurément attaché avec tendresse. Je peux très bien me corriger de mes sottises, mais non en rougir.

J'aurai encore la hardiesse de dire que je ne conçois pas comment on peut habiller tous les ans cent cinquante mille hommes, nourrir tous les officiers de ses gardes, bâtir des forteresses, des villes, des villages, établir des manufactures, avoir trois spectacles, donner tant de pensions, etc., etc.

Il m'a paru qu'il y aurait une prodigieuse indiscrétion à moi de proposer de nouvelles dépenses à votre majesté pour mes fantaisies, quand elle me donne cinq mille écus par an pour ne rien faire.

De plus, je ne connais que le style des personnes que j'ai voulu attirer ici pour travailler, et point leur caractère. Il se pourrait qu'étant employées par votre majesté pour un ouvrage qui ne laisse pas d'être délicat et qui demande le secret, elles fissent les difficiles, s'en allassent, et vous compromissent. En me chargeant de tout sous vos ordres, votre majesté n'était compromise en rien.

Voilà mes raisons; si elles ne vous plaisent pas, si votre majesté ne se soucie pas de l'ouvrage proposé, me voilà résigné avec la même soumission que je travaillais avec ardeur.

Si votre majesté a des ordres à donner, ils seront exécutés.

Pourvu que je me console de mes maux par l'étude et par vos bontés, je vivrai et mourrai content.

1899. A MADAME DENIS.

A Potsdam, ce 1er octobre.

Je vous envoie hardiment l'*Appel au public*, de Kœnig. Vous lirez avec plaisir l'histoire du procédé. Cet ouvrage est parfaitement bien fait; l'innocence et la raison y sont victorieuses. Paris pensera comme l'Allemagne et la Hollande. Maupertuis est regardé ici comme un tyran absurde; mais j'ai peur que son abominable conduite n'ait des suites bien funestes.

Il avait agi, dans toute cette affaire, en homme plus consommé dans l'intrigue que dans la géométrie; il avait secrètement irrité le roi de Prusse contre Kœnig, et s'était adroitement servi de son autorité pour faire chercher les originaux des lettres de Leibnitz dans un endroit où il savait bien qu'ils n'étaient pas; il avait, par cette indigne manœuvre, mis le roi de moitié avec lui. Croiriez-vous que le roi, au lieu d'être indigné, comme il le devait être, d'avoir été compromis et trompé, prend avec chaleur le parti de ce tyran philosophe? Il ne veut pas seulement lire la réponse de Kœnig. Personne ne peut lui ouvrir les yeux, qu'il veut fermer. Quand une fois la calomnie est entrée dans l'esprit d'un roi, elle est comme la goutte chez un prélat; elle n'en déloge point.

Au milieu de ces querelles, Maupertuis est devenu tout-à-fait fou. Vous n'ignorez pas qu'il avait été enchaîné à Montpellier, dans un de ses accès[1], il y a une vingtaine d'années. Son mal lui a repris violemment.

[1] Voyez tome XXXIX, page 478. B.

Il vient d'imprimer un livre où il prétend qu'on ne peut prouver l'existence de Dieu[1] que par une formule d'algèbre; que chacun peut prédire l'avenir en exaltant son ame; qu'il faut aller aux terres australes pour y disséquer des géants hauts de dix pieds, si on veut connaître la nature de l'entendement humain. Tout le livre est dans ce goût. Il l'a lu à des Berlinoises qui le trouvent admirable.

Voilà pourtant l'homme qui s'était fait je ne sais quelle réputation, pour avoir été à Tornéo enlever deux Suédoises. Ce malheureux avait été mon ami. Il était venu à Cirey passer quelques mois avec ce même Kœnig; et il nous persécute aujourd'hui l'un et l'autre avec fureur. C'est bien aujourd'hui qu'il le faudrait enchaîner. J'avais eu le malheur de l'aimer, et même de le louer; car j'ai toujours été dupe.

Un des motifs de sa haine contre moi vient de ce qu'à ma réception à l'académie française je ne le comparai pas à Platon[2], et le roi de Prusse à Denis de Syracuse. Il a eu la démence de s'en plaindre à Berlin. Quel Platon! quelle académie! quel siècle! et où suis-je? Ah! que M. le duc de Wurtemberg finisse bientôt notre marché, et que je revienne auprès de vous oublier les fous et les géomètres.

1900. A M. FORMEY.

Le triste état de ma santé, monsieur, ne m'a pas permis de lire encore le livre[3] que vous m'avez envoyé, et dont je vous remercie.

[1] Voyez tome XXXIX, pages 438 et 482. B.

[2] Voyez tome XXXVIII, page 545. B.

[3] Le livre de Maupertuis; voyez tome XXXIX, pages 453, 495. B.

Je souhaite que le principe mathématique dont il est question serve beaucoup à prouver l'existence d'un Dieu; mais j'ai peur que ce procès ne ressemble à celui du *Lapin* et de la *Belette*[1], qui plaidèrent pour un trou fort obscur.

Mes compliments, s'il vous plaît, à M. de Jarrige. *Tuus sum*. V.

1901. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 3 octobre.

Mon cher ange, le *Siècle* (c'est-à-dire la nouvelle édition, la seule qui soit passable) était déjà presque tout imprimé; il m'est par conséquent impossible de parler, cette fois-ci, de la petite épée que cacha M. votre oncle sous son cafetan. J'ai rayé bien exactement cette épithète de *petit* attribuée au concile d'Embrun; j'ai recommandé à ma nièce d'y avoir l'œil, et je vous prie de l'en faire souvenir. Je voudrais de tout mon cœur qu'il fût regardé comme le concile de Trente, et que toutes les disputes fussent assoupies en France; mais il paraît que vous en êtes bien loin. Le siècle de la philosophie est aussi le siècle du fanatisme.

Il me paraît que le roi a plus de peine à accorder les fous de son royaume qu'il n'en a eu à pacifier l'Europe. Il y a en France un grand arbre, qui n'est pas l'arbre de vie, qui étend ses branches de tous côtés, et qui produit d'étranges fruits. Je voudrais que

[1] La Fontaine, livre VII, fable XVI; *le Chat, la Belette, et le petit Lapin*. Cl.

le *Siècle de Louis XIV* pût produire quelque bien. Ceux qui liront attentivement tout ce que j'y dis des disputes de l'Église pourront, malgré tous les ménagements que j'ai gardés, se faire une idée juste de ces querelles; ils les réduiront à leur juste valeur, et rougiront que, dans ce siècle-ci, il y ait encore des troubles pour de telles chimères. Un petit tour à Potsdam ne serait pas inutile à vos politiques; ils y apprendraient à être philosophes.

Mon cher ange, les beaux-arts sont assurément plus agréables que ces matières; une tragédie bien jouée est plus faite pour un honnête homme. Mais me demander que je songe à présent au *Duc de Foix* et à *Rome sauvée*, c'est demander à un figuier qu'il porte des figues en janvier; *car ce n'était pas le temps des figues*[1]. Je me suis affublé d'occupations si différentes, toute idée de poésie est tellement sortie de ma tête, que je ne pourrais pas actuellement faire un pauvre vers alexandrin. Il faut laisser reposer la terre; l'imagination gourmandée ne fait rien qui vaille; les ouvrages de génie sont aux compilations ce que l'amour est au mariage:

« L'Hymen vient quand on l'appelle;
« L'Amour vient quand il lui plaît. »

QUINAULT, *Atys*, acte IV, scène 5.

Je compile à présent, et le dieu du génie est allé au diable.

En vous remerciant de la note sur l'abbé de Saint-Pierre; j'avais deviné juste qu'il était mort en 43. Je

[1] Marc, XI, 13; voyez aussi Matthieu, XXI, 19. B.

lui ai fait un petit article assez plaisant. Il y en a un pour Valincour, qui ne sera pas inutile aux gens de lettres, et qui plaira à la famille. Je n'ai point de réponse de M. Secousse ; il est avec les vieilles et inutiles *Ordonnances*[1] de nos vieux rois ; mais il a, pour rassembler ces monuments d'inconstance et de barbarie, six mille livres de pension. Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde.

Mes anges, ce monde est un naufrage; *sauve qui peut* est la devise de chaque individu. Je me suis sauvé à Potsdam, mais je voudrais bien que ma petite barque pût faire un petit trajet jusque chez vous. Je remets toujours de deux mois en deux mois à faire ce joli voyage. Il ne faut pas que je meure avant d'avoir eu cette consolation. Je ne sais pas trop ce que je deviendrai ; j'ai cent ans ; tous mes sens s'affaiblissent, il y en a d'enterrés. Depuis huit mois je ne suis sorti de mon appartement que pour aller dans celui du roi ou dans le jardin. J'ai perdu mes dents, je meurs en détail. Je vous embrasse tendrement ; je vous souhaite une santé constante et une vieillesse heureuse. Je me regarderai comme très malheureux si je ne passe pas mes derniers jours, ô anges! auprès de vous et à l'ombre de vos ailes.

1902. A M. LE COMTE D'ARGENSON.

A Potsdam, le 3 octobre.

Monsieur Le Bailli, mon camarade chez le roi, et

[1] Secousse travaillait, depuis la mort de Laurière, au recueil des *Ordonnances des rois de France*, dont le dix-septième volume in-folio a paru en 1820. CL.

non chez le roi de Prusse, vous remettra, monseigneur, le tribut que je vous dois.

L'*Histoire*[1] de la dernière guerre vous appartient. La plus grande partie a été faite dans vos bureaux et par vos ordres. C'est votre bien que je vous rends; j'y ai ajouté des lettres du roi de Prusse au cardinal de Fleuri qui peut-être vous sont inconnues, et qui pourront vous faire plaisir. Vous vous doutez bien que j'ai été d'ailleurs à portée d'apprendre des singularités. J'en ai fait usage avec la sobriété convenable, et la fidélité d'un historien qui n'est plus historiographe.

Si vous avez des moments de loisir, vous pourrez vous faire lire quelques morceaux de cet ouvrage. J'ai mis en marge les titres des événements principaux, afin que vous puissiez choisir. Vous honorerez ce manuscrit d'une place dans votre bibliothèque, et je me flatte que vous le regarderez comme un monument de votre gloire et de celle de la nation, en attendant que le temps, qui doit laisser mûrir toutes les vérités, permette de publier un jour celle que je vous présente aujourd'hui.

Qui eût dit, dans le temps que nous étions ensemble *dans l'allée noire*, qu'un jour je serais votre historien, et que je le serais de si loin? Je sais bien que, dans le poste où vous êtes, votre ancienne amitié ne pourrait guère se montrer dans la foule de vos occupations et de vos dépendants; que vous auriez bien peu de moments à me donner; mais je regrette ces

[1] Voyez la lettre 1363. B.

moments, et je vous jure que vous m'avez causé plus de remords que personne.

Ce n'est peut-être pas un hommage à dédaigner que ces remords d'un homme qui vit en philosophe auprès d'un très grand roi; qui est comblé de biens et d'honneurs auxquels il n'aurait osé prétendre, et dont l'ame jouit d'une liberté sans bornes. Mais on aime, malgré qu'on en ait, une patrie telle que la nôtre et un homme tel que vous. Je me flatte que vous avez soin de votre santé. *Porro unum est necessarium*[1]; vous avez besoin de régime; vous devez aimer la vie. Soyez bien assuré qu'il y a dans le château de Potsdam un malade heureux qui fait des vœux continuels pour votre conservation. Ce n'est pas qu'on prie Dieu ici pour vous; mais le plus ancien de tous vos serviteurs s'intéresse à vous, à votre gloire, à votre bonheur, à votre santé, avec la plus respectueuse et la plus vive tendresse. VOLTAIRE.

1903. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[2].

Sire, votre majesté m'a favorisé de quatre volumes du plus parfait galimatias qui soit jamais sorti d'une tête théologique. L'auteur doit descendre en droite ligne de saint Paul, et être proche parent du P. Castel.

En qualité de théologien de Belzébuth, oserai-je interrompre vos travaux par un mot d'édification sur l'*athéisme*[3], que je mets à vos pieds? J'ai choisi

[1] Luc, x, 42. B.

[2] Voyez ma note, tome LV, page 675. B.

[3] Voyez id., page 677. B.

ce petit morceau parmi les autres, comme un des plus orthodoxes.

Je ne fais que dire ce que votre majesté pense, et ce qu'elle dirait cent fois mieux. Si elle daignait me corriger, je croirais alors l'ouvrage digne d'elle. Je souhaite pouvoir le finir, en amuser votre majesté quelquefois, et mourir de la mort des justes avec votre bénédiction.

1904. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Potsdam, ce 7 octobre.

Mon cher marquis, je souffre beaucoup aujourd'hui, et ma main me refuse encore le service. La tête ne laisse pas de travailler toujours, et mon cœur est plein pour vous de l'amitié la plus tendre. Vous savez que je n'ai point donné le *Siècle de Louis XIV*. L'édition de Berlin, sur laquelle malheureusement on en a fait tant d'autres, était trop incomplète et trop fautive. J'en ai envoyé seulement à madame Denis quelques exemplaires corrigés à la main, pour être examinés par les fureteurs d'anecdotes, et pour servir à une nouvelle édition. Si j'étais à Paris, vous sentez bien que vous seriez le premier à qui je porterais mon tribut. Il sera bien difficile que je jouisse avant le commencement du printemps prochain du bonheur de revoir madame Denis et mes amis. Je suis actuellement si malingre que, si j'arrivais à Paris dans cet état, on me demanderait mon billet de confession aux barrières; et, comme les sous-fermiers ont traité de cette affaire, je courrais risque de me brouiller à-la-fois avec le clergé et la finance.

Je serai un peu consolé si je ne suis pas brouillé avec le parterre, si Grandval veut devenir Catilina, à Fontainebleau et à Paris, et si on peut faire de Lekain un César. Je demande surtout qu'on ne change rien à la pièce que j'ai envoyée à madame Denis. Qu'on la joue telle que je l'ai envoyée, et qu'on la joue bien. Il est fort triste de n'en être pas le témoin; mais c'est un malheur qui disparaît devant celui d'être si loin des personnes auxquelles on est attaché. Je n'ai pu faire autrement. Vous autres Parisiens, vous êtes les Athéniens avec qui un peu d'ostracisme volontaire est quelquefois très convenable; et d'ailleurs qu'importe qu'un moribond végète dans un lieu ou dans un autre? Cela est très indifférent au public et à ceux qui le gouvernent. Il n'y a que mon amitié qui en souffre. Mes amis, qui connaissent mon cœur, doivent me plaindre, et non pas me gronder. Je vous embrasse de tout mon cœur.

1905. A M. DEVAUX,

A NANCI.

A Potsdam, le 7 octobre.

Ce n'est point ma paresse, monsieur, mais ma mauvaise santé qui a retardé ma réponse, et qui m'empêche même de vous écrire de ma main. Je crois que j'aurais grand besoin d'aller faire un tour aux eaux de Plombières, dans votre voisinage. Le desir de faire encore ma cour au roi de Pologne, et de vous revoir, fera mon principal motif. Je voudrais bien, en attendant, pouvoir faire ce que vous me de-

mandez pour votre ami[1]; mais les places sont ici bien rares. Il est vrai qu'il y a un petit nombre d'élus; mais il n'y a aussi qu'un petit nombre d'appelés. Ma mauvaise santé ne me permet guère d'être à portée de chercher ailleurs. Il y a huit mois entiers que je ne suis sorti de ma chambre que pour aller dans celle du roi. Je suis son malade, comme Scarron était celui de la reine.

Je vous remercie, avec bien de la sensibilité, des offres obligeantes que vous me faites, au sujet du manuscrit que j'ai perdu. La copie qui est entre les mains du valet de chambre de monseigneur le prince Charles de Lorraine n'est point ce que je cherche. Il n'a et ne peut avoir que la partie du manuscrit qui est entre les mains de plus de trente personnes. L'*Histoire universelle*, depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint, a été copiée plusieurs fois; mais ce qui m'a été volé, ce sont des matériaux pour l'histoire des temps suivants, jusqu'au siècle de Louis XIV. Je regrette surtout ce que j'avais rassemblé sur les progrès des sciences et des arts dans différents pays, et les traductions en vers que j'avais faites de plusieurs poëtes italiens, espagnols, et orientaux. Le manuscrit m'a été volé à Paris; c'est une perte que je ne puis réparer, et dont il faut que je me console. Il arrive de plus grands malheurs dans la vie.

Adieu, mon cher et ancien ami, je vous embrasse du meilleur de mon ame.

[1] Probablement M. Liébaud. Cl.

1906. A M. DE LA CONDAMINE,

A PARIS.

Potsdam, le 12 octobre.

Je vous remercie, mon cher philosophe errant, devenu sédentaire, des attentions que vous avez pour *Louis XIV*. On a fait malheureusement une douzaine d'éditions sans me consulter; et ce n'est pas ma faute si les quatre esclaves, qui s'étaient mis sous la statue de la place Vendôme[1], dans la première édition, et qu'on a fait déloger bien vite, ont subsisté dans quelques exemplaires. Ce n'est pas non plus ma faute si on a imprimé l'*air maître* pour l'*air de maître*. Je me flatte que ces sottises ne se trouveront pas dans l'édition qu'on fait actuellement à Leipsick, et que je crois à présent finie. J'ai eu, pour cette nouvelle fournée, des secours que je n'attendais pas de si loin. On m'a envoyé de Paris ce qu'on envoie bien rarement, des vérités, et des vérités bien curieuses. Quand l'édition que je finis n'aurait d'autre avantage que celui de deux mémoires écrits de la main de Louis XIV, cela suffirait pour faire tomber toutes les autres. L'ouvrage deviendra nécessaire à la nation, ou du moins à ceux de la nation qui voudront connaître les plus beaux temps de la monarchie.

Je conviens que la Foire aura toujours la préférence; mais il ne laissera pas de se trouver d'honnêtes gens qui liront quelque chose du *Siècle de Louis XIV*, les jours où il n'y aura point d'opéra-

[1] Voyez tome XX, page 233; et ci-dessus, lettre 1841. B.

comique. On ne laisse pas d'avoir du temps pour tout. Je vous plains beaucoup de passer le vôtre dans des discussions désagréables, dont il y a très peu de juges; et, parmi ces juges-là, la plupart sont prévenus. Pour faire le grand œuvre de *rem prorsus substantialem*, il faut avoir aisance, santé, et repos. Il ne tenait qu'à Maupertuis d'avoir tout cela, supposé qu'un homme soit libre; mais il y a quelque apparence qu'il ne l'est pas. Il a dérangé sa santé par l'usage des liqueurs fortes; il a perdu quelques amis par un amour-propre plus fort encore, et qui ne souffre pas que les autres en aient leur dose; il a perdu son repos par la manière trop vive dont il a poursuivi Kœnig, qui, au bout du compte, s'est trouvé avoir raison, et qui a eu le public pour lui. Je puis vous assurer que je ne me suis mêlé ni de son affaire ni de son livre, quoique je n'approuve ni l'un ni l'autre.

Maupertuis a des ennemis à Paris, à Berlin, en Hollande; et sa conduite dure et hautaine n'a pas ramené ces ennemis. J'ai d'autant plus sujet de me plaindre de lui, que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour adoucir la férocité de son caractère. Je n'en suis pas venu à bout. Je l'abandonne à lui-même; mais, encore une fois, je n'entre pour rien dans les querelles qu'il se fait, et dans les critiques qu'il essuie. Je suis plus malade que lui, et je reste tranquillement à Potsdam, tandis qu'il va chercher ailleurs la santé et le repos.

Je voudrais de tout mon cœur être dans votre voisinage; ce n'est pas sans regret que je goûte le

bonheur de vivre auprès d'un roi philosophe. Je suis né si sensible à l'amitié, que je serais encore ami, quand même je serais courtisan.

Vraiment je serais très obligé à M. Deslandes[1], s'il voulait bien me favoriser de quelques particularités qui servissent à caractériser les beaux temps du gouvernement de Louis XIV. M. Deslandes est citoyen et philosophe; il faut absolument être philosophe, pour avoir de quoi se consoler, dès-là qu'on est citoyen. Je vous embrasse, et vous prie de ne point cesser de m'aimer, malgré Maupertuis[2].

1907. A M. ROQUES[3].

Si ceux qui font des critiques avaient votre politesse, votre érudition, et votre candeur, il n'y aurait jamais de guerres dans la république des lettres; la

[1] Auteur du livre intitulé *Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant*. Il était membre de l'académie de Berlin, et il mourut en 1757. Cl.

[2] La Condamine n'en fit rien, et prit le parti de Maupertuis qui s'était beaucoup moqué de lui. K. — L'abbé Duvernet, qui publia cette lettre à la suite de celles à l'abbé Moussinot, assure que La Condamine, quelques années avant sa mort, témoigna, devant lui, son repentir d'avoir cessé d'être en liaison avec Voltaire à l'occasion de Maupertuis; lui dit qu'il desirait une réconciliation, et l'engagea à en préparer les voies; qu'ayant en effet transmis cette disposition de La Condamine à M. de Voltaire, celui-ci y répondit par une lettre très honnête et très amicale, que l'abbé Duvernet remit lui-même à M. de La Condamine, et qu'on a dû retrouver dans les papiers de ce dernier. Voyez la lettre de Voltaire à Duvernet, du 24 juillet 1774. B.

[3] Voyez tome XX, page 479. Cette lettre, sans date dans l'édition de Kehl, y est classée au mois d'avril. Elle est datée du 28 octobre dans l'édition de Bâle. B.

vérité y gagnerait, et le public respecterait plus les sciences. Je vous remercie très sincèrement, monsieur, des remarques que vous avez bien voulu m'envoyer sur le *Siècle de Louis XIV*. Je pourrais bien m'être trompé sur le premier article touchant Phalk Constance, dont vous me faites l'honneur de me parler. Je n'ai ici aucun livre que je puisse consulter sur cette matière; je n'ai que mes propres mémoires, que j'avais apportés de France, et qui m'ont servi de matériaux. Les autorités n'y sont point citées en marge. Je n'avais pas cru en avoir besoin pour un ouvrage qui n'est point une histoire détaillée, et que je ne regardais que comme un tableau général des mœurs des hommes, et de la révolution de l'esprit humain sous Louis XIV.

Je me souviens bien que je n'ai pas toujours suivi l'abbé de Choisi, dans sa *Relation de Siam*[1]; c'est un de mes parents, nommé Beauregard, qui avait défendu la citadelle de Bankok, sous M. de Fargue[2], autant qu'il m'en souvient, de qui je tiens l'aventure de la veuve de Constance.

Quant au roi Jacques et à la reine sa femme, ils arrivèrent à Saint-Germain à trois ou quatre jours l'un de l'autre. Ce ne sont point de pareilles dates dont je me suis embarrassé. Je n'ai songé qu'à exposer les malheurs du roi Jacques, la manière dont il se les était attirés, et la magnificence de Louis XIV.

[1] *Journal du voyage de Siam fait en* 1685 *et* 1686. Cl.

[2] Nommé Desfarges à la page 32 de l'*Histoire de M. Constance par Deslandes*, 1756, in-8°. B.

Mon objet était de peindre en grand les principaux personnages de ce siècle, et de laisser tout le reste aux annalistes. Quand je suis entré dans les détails, comme aux chapitres des *anecdotes* et du *gouvernement intérieur*, je l'ai fait sur mes propres lumières et sur les témoignages des plus anciens courtisans.

Feu M. le cardinal de Fleuri me montra l'endroit où Louis XIV avait épousé madame de Maintenon; il m'assura positivement que l'abbé de Choisi s'était trompé; que ce n'était pas le chevalier de Forbin, mais Bontems et Montchevreuil, qui avaient assisté comme témoins. En effet, il était naturel que Louis XIV employât dans cette occasion ses domestiques les plus affidés; et le chevalier de Forbin, chef d'escadre, n'était point domestique de ce monarque.

Pour l'article de Descartes, permettez-moi, je vous prie, ce que j'en ai dit. Je n'ai pensé qu'à faire rentrer en eux-mêmes ceux dont le zèle imprudent traite trop souvent d'*athées* des philosophes qui ne sont pas de leur avis.

Si l'article de feu M. de Beausobre vous intéresse, vous le trouverez, monsieur, dans une nouvelle édition qui va paraître, ces jours-ci, à Leipsick et à Dresde, et que je ne manquerai pas d'avoir l'honneur de vous envoyer. Vous y trouverez deux fragments bien curieux, copiés sur l'original de la main de Louis XIV même.

On s'est trop pressé, en France et ailleurs, d'inonder le public d'éditions de cet ouvrage. Celle qu'on fait actuellement à Dresde est plus ample d'un

tiers. Vous y verrez des articles bien singuliers, et surtout le mariage de l'évêque de Meaux [1].

Les offres obligeantes que vous me faites, monsieur, m'autorisent à vous prier de vouloir bien interposer vos bons offices pour arrêter l'édition furtive [2] qui se fait à Francfort-sur-le-Mein. Elle ferait beaucoup de tort à mon libraire Conrad Walther, qui a le privilége de l'empereur; c'est un très honnête homme. Je ne manquerai pas de l'avertir de l'obligation qu'il vous aura.

Je suis fâché que M. de La Beaumelle, qui m'a paru avoir beaucoup d'esprit et de talent, ne veuille s'en servir, à Francfort, que pour faire de la peine à mon libraire et à moi, qui ne l'avons jamais offensé. Je l'avais connu par des lettres [3] qu'il m'avait écrites de Danemark, et je n'avais cherché qu'à l'obliger. Il m'avait mandé que le roi de Danemark s'intéressait à un ouvrage qu'il projetait; mais, étant obligé de quitter le Danemark, il vint à Berlin, et il montra quelques exemplaires d'un ouvrage où quelques chambellans de sa majesté n'étaient pas trop bien traités. Je me plaignis à lui sans amertume, et j'aurais voulu lui rendre service. Il alla à Leipsick, de là à Gotha; il est à présent à Francfort. Il n'y fera pas une grande fortune, en se bornant à écrire contre moi; il devait tourner ses talents d'un côté plus utile et plus honorable. Il avait commencé par prêcher à Copenhague. Il a de l'éloquence, et je ne doute pas

[1] Voyez tome XIX, page 64. B.

[2] L'édition de La Beaumelle; voyez tome XX, page 477. B.

[3] Les réponses de Voltaire à ces lettres sont restées inconnues. CL.

que les conseils d'un homme comme vous ne le ramènent dans le bon chemin. Je suis, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

1908. A MADAME DENIS.

A Potsdam, ce 15 octobre.

Voici qui n'a point d'exemple, et qui ne sera pas imité; voici qui est unique. Le roi de Prusse, sans avoir lu un mot de la réponse de Kœnig, sans écouter, sans consulter personne, vient d'écrire, vient de faire imprimer une brochure contre Kœnig, contre moi, contre tous ceux qui ont voulu justifier l'innocence de ce professeur si cruellement condamné. Il traite tous ses partisans d'envieux, de sots, de malhonnêtes gens. La voici, cette brochure [1] singulière, et c'est un roi qui l'a faite!

Les journalistes d'Allemagne, qui ne se doutaient pas qu'un monarque qui a gagné des batailles fût l'auteur d'un tel ouvrage, en ont parlé librement comme de l'essai d'un écolier qui ne sait pas un mot de la question. Cependant on a réimprimé la brochure à Berlin, avec l'aigle de Prusse, une couronne, un sceptre, au-devant du titre. L'aigle, le sceptre, et la couronne, sont bien étonnés de se trouver là. Tout le monde hausse les épaules, baisse les yeux, et n'ose parler. Si la vérité est écartée du trône, c'est surtout lorsqu'un roi se fait auteur. Les coquettes, les rois, les poëtes, sont accoutumés à être flattés. Frédéric réunit ces trois couronnes-là. Il n'y a pas moyen que

[1] Elle était intitulée *Lettre au public*. K.

la vérité perce ce triple mur de l'amour-propre. Maupertuis n'a pu parvenir à être Platon, mais il veut que son maître soit Denis de Syracuse.

Ce qu'il y a de plus rare dans cette cruelle et ridicule affaire, c'est que le roi n'aime point du tout Maupertuis, en faveur duquel il emploie son sceptre et sa plume. Platon a pensé mourir de douleur de n'avoir point été de certains petits soupers où j'étais admis; et le roi nous a avoué cent fois que la vanité féroce de ce Platon le rendait insociable.

Il a fait pour lui de la prose, cette fois-ci, comme il avait fait des vers pour d'Arnaud, pour le plaisir d'en faire; mais il y entre un plaisir bien moins philosophe, celui de me mortifier: c'est être bien auteur!

Mais ce n'est encore que la moindre partie de ce qui s'est passé. Je me trouve malheureusement auteur aussi, et dans un parti contraire. Je n'ai point de sceptre, mais j'ai une plume; et j'avais, je ne sais comment, taillé cette plume de façon qu'elle a tourné un peu Platon en ridicule[1] sur ses géants, sur ses prédictions, sur ses dissections, sur son impertinente querelle avec Kœnig. La raillerie est innocente; mais je ne savais pas alors que je tirais sur les plaisirs du roi. L'aventure est malheureuse. J'ai affaire à l'amour-propre et au pouvoir despotique, deux êtres bien dangereux. J'ai d'ailleurs tout lieu de présumer que mon marché avec M. le duc de Wurtemberg a déplu. On l'a su, et on m'a fait sentir qu'on le savait. Il me semble pourtant que Titus et Marc-Aurèle n'auraient

[1] Dans la *Diatribe du docteur Akakia*, etc.; voyez tome XXXIX, page 474 et suiv. B.

point été fâchés contre Pline, si Pline avait placé une partie de son bien sur la tête de Plinia, dans le Montbéliard.

Je suis actuellement très affligé et très malade, et, pour comble, je soupe avec le roi. C'est le festin de Damoclès. J'ai besoin d'être aussi philosophe que le vrai Platon l'était chez le vrai Denis.

1909. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Octobre 1752.

Si je n'avais pas eu hier une terrible colique, accompagnée de violents maux de tête, je vous aurais remercié d'abord de la nouvelle édition de vos *Œuvres*[1] que j'ai reçue. J'ai parcouru légèrement les nouvelles pièces que vous y avez mises, mais je n'ai pas été content de l'ordre des pièces, ni de la forme de l'édition. On dirait que ce sont les Cantiques de Luther; et quant aux matières tout est pêle-mêle. Je crois, pour la commodité du public, qu'il vaudrait mieux augmenter le nombre des volumes, grossir les caractères, et mettre ensemble ce qui convient ensemble, et séparer ce qui n'a pas de connexion. Voilà mes remarques, que je vous communique; car je suis très persuadé que nous n'en sommes pas à la dernière édition de vos *Œuvres*. Vous tuerez et vos éditeurs et vos lecteurs avec vos coliques et vos évanouissements; et vous ferez, après notre mort, le panégyrique ou la satire de tous ceux avec lesquels vous vivez. Voilà ce que vous prophétise non pas Nostradamus, mais quelqu'un qui se connaît assez en maladies, et dont la profession est de se connaître en hommes. Je travaille dans mon trou à des choses moins brillantes et moins bien faites que celles qui vous occupent, mais qui m'amusent, et cela me suffit. J'espère d'apprendre dans peu que vous êtes guéri et de bonne humeur. Adieu.

[1] Dresde, 1752, sept volumes in-12. B.

1910. A M. FORMEY.

Potsdam, le....

J'ai depuis quelque temps tous les journaux, et j'ai déjà lu celui que vous avez la bonté de m'envoyer. Je vous en remercie, monsieur; si vous en avez besoin, je vous le renvoie. Vous aurez incessamment l'édition de Dresde [1]; il y a autant de fautes que de mots. On va en entreprendre une en Angleterre qui sera fort supérieure, et où il n'y aura plus de détails inutiles sur Rousseau. Je vous dirai, en passant, que quelquefois ceux qu'on avait pris pour des aigles [2] ne sont que des coqs-d'Inde; qu'un orgueil despotique, avec un peu de science et beaucoup de ridicule, est bientôt reconnu et détesté de l'Europe savante, etc. Je suis très aise que vous me marquiez de l'amitié; et, si vous êtes plus philosophe que prêtre, je serai votre ami toute ma vie. Je suis d'un caractère que rien ne peut faire plier, inébranlable dans l'amitié et dans mes sentiments, et ne craignant rien ni dans ce monde-ci ni dans l'autre. Si vous voulez de moi à ces conditions, je suis à vous hardiment, et peut-être plus efficacement que vous ne pensez.

1911. AU MARÉCHAL DE BELLE-ISLE.

A Fontainebleau [3], le 27 octobre 1752.

Permettez, monseigneur, qu'un homme chargé d'é-

[1] La seconde édition du *Siècle de Louis XIV*. Cl.

[2] Voltaire, le premier, avait pris Maupertuis, pendant long-temps, pour un *aigle*. Cl.

[3] C'est par erreur du copiste que cette lettre est datée de Fontainebleau

crire l'histoire de son temps vous remercie des sujets heureux que vous lui fournissez. Toutes les fois que la fortune seconde votre habileté et votre valeur, c'est une faveur qu'elle me fait. Ce n'est pas que j'aie besoin des succès pour être le plus constant de vos admirateurs; mais il en faut pour vous et pour le public qui juge par les événements. Il y a long-temps que je vous regarde comme un très grand homme, et que je mets ma gloire à rendre ce que je dois à la vôtre. Recevez avec bonté les témoignages d'un zèle bien pur. Je vous demande de ne pas perdre un temps si précieux à m'honorer d'un mot. Vos victoires sont votre réponse. Je serai toute ma vie, avec la plus respectueuse estime, monseigneur, votre, etc.

1912. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, 28 octobre.

Mon cher ange, vous êtes le dieu des jansénistes, vous me donnez des commandements impossibles. Il y a des temps où la grace manque tout net aux justes. Je me sens actuellement privé de la grace des vers; *spiritus flat ubi vult*[1]. Je ne ferais rien qui vaille si je voulais me forcer.

> « Tu nihil invita dices, faciesve Minerva. »
> Hor., *de Art. poet.*, v. 385.

L'esprit prend, malgré qu'il en ait, la teinture des

et de 1752. Elle est ou d'un autre lieu, ou d'une autre date. Peut-être est-elle de 1742, année de la célèbre retraite de Prague; voyez tome XXI, page 78. B.

[1] *Spiritus ubi vult spirat.* Év. de saint Jean, ch. III, v. 8. Cl.

choses auxquelles il s'applique. J'ai des besognes si différentes de la poésie qu'il n'y a pas moyen de remonter ma vieille lyre toute désaccordée: *Valete, musæ, et valete, curæ*, voilà ma devise pour le moment présent; et plût à Dieu que ce fût pour toute ma vie!

D'ailleurs, comment voudriez-vous qu'on renvoyât à Paris une *Rome sauvée* toute changée, et qu'on donnât aux acteurs de nouveaux rôles, pour la quatrième fois? ce serait un moyen sûr d'empêcher la reprise de la pièce, de la faire croire tombée, et de me faire grand tort; j'entends ce tort qu'on fait aux pauvres auteurs comme moi, le tort de les berner tant qu'on peut; c'est un plaisir que le public se donne très volontiers. Mon cher ange, laissons là Catilina, César, et Cicéron, pour ce qu'ils valent. Si la pièce, telle qu'elle est, peut encore souffrir trois ou quatre représentations, à la bonne heure; si les amateurs de l'antiquité la lisent sans dégoût, tant mieux; c'est là mon premier but; non, ce n'est que le second; mon premier desir est de venir vous embrasser. Je peux très bien renoncer à tout ce train de théâtre, d'acteurs, d'actrices, de battements de mains, de sifflets, et d'épigrammes; mais je ne puis renoncer à vous. Je regarde les théâtres et les cours comme des illusions; l'amitié seule est réelle. Pardonnez-moi de n'être point encore venu vous voir. Il faut que je prenne encore patience cet hiver. Mon petit voyage, si je suis en vie, sera pour le printemps.

Vous savez que, quand vous m'écrivîtes la première fois sur l'audience et sur l'épée de feu M. de

Ferriol[1], le *Siècle* était déjà presque tout imprimé; il doit être à présent achevé. Il n'y a pas moyen d'y revenir; tout ce que je peux faire c'est de veiller au *petit* concile; j'en parle dans toutes mes lettres à madame Denis. Joignez-vous à moi; faites-l'en souvenir. Ce sera votre faute si ce *petit* subsiste dans la nouvelle édition de Paris. Il est malheureusement dans une douzaine d'autres dont la France est inondée, et surtout dans celle que l'abbé Pernetti[2] a fait imprimer à Lyon, sous les yeux du Père du concile[3].

Adieu, mon cher ange; vous êtes mon concile, et je voudrais bien être à vos genoux; mais laissons passer l'hiver. Je finis, la poste va partir, et je n'aurai pas le temps d'écrire à madame Denis.

1913. DE MADAME LA MARGRAVE DE BAREUTH.

Erlang, le 1er novembre.

Il faudrait avoir plus d'esprit et de délicatesse que je n'en ai pour louer dignement l'ouvrage que j'ai reçu de votre part. On doit s'attendre à tout de frère Voltaire. Ce qu'il fait de beau ne surprend plus; l'admiration, depuis long-temps, a succédé à la surprise. Votre *Poëme sur la Loi naturelle* m'a enchantée. Tout s'y trouve, la nouveauté du sujet, l'élévation des pensées, et la beauté de la versification. Oserai-je le dire? il n'y manque qu'une chose pour le rendre parfait. Le sujet exige plus d'étendue que vous ne lui en avez donné. La première proposition demande surtout une plus ample démonstra-

[1] Voyez lettre 1889. B.

[2] Voyez lettre 1892. B.

[3] Le cardinal de Tencin, oncle de d'Argental et archevêque de Lyon, était archevêque d'Embrun lorsqu'il présida le concile tenu en cette dernière ville; voyez tome XX, page 436. B.

tion. Permettez que je m'instruise et que je vous fasse part de mes doutes.

Dieu, dites-vous, a donné à tous les hommes la justice et la conscience pour les avertir, comme il leur a donné ce qui leur est nécessaire.

Dieu ayant donné à l'homme la justice et la conscience, ces deux vertus sont innées dans l'homme, et deviennent un attribut de son être. Il s'ensuit, de toute nécessité, que l'homme doit agir en conséquence, et qu'il ne saurait être ni injuste ni sans remords, ne pouvant combattre un instinct attaché à son essence. L'expérience prouve le contraire. Si la justice était un attribut de notre être, la chicane serait bannie; les avocats mourraient de faim; vos conseillers au parlement ne s'occuperaient pas, comme ils font, à troubler la France pour un morceau de pain donné ou refusé; les jésuites et les jansénistes confesseraient leur ignorance en fait de doctrine.

Les vertus ne sont qu'accidentelles et relatives à la société. L'amour-propre a donné le jour à la justice. Dans les premiers temps les hommes s'entre-déchiraient pour des bagatelles (comme ils font encore de nos jours); il n'y avait ni sûreté pour le domicile, ni sûreté pour la vie. Le tien et le mien, malheureuses distinctions (qu'on ne fait que trop de notre temps), bannissaient toute union. L'homme, éclairé par la raison, et poussé par l'amour-propre, s'aperçut enfin que la société ne pouvait subsister sans ordre. Deux sentiments attachés à son être, et innés en lui, le portèrent à devenir juste. La conscience ne fut qu'une suite de la justice. Les deux sentiments dont je veux parler sont l'aversion des peines et l'amour du plaisir.

Le trouble ne peut qu'enfanter la peine; la tranquillité est mère du plaisir. Je me suis fait une étude particulière d'approfondir le cœur humain. Je juge, par ce que je vois, de ce qui a été. Mais je m'enfonce trop dans cette matière, et pourrais bien, comme Icare, me voir précipiter du haut des cieux. J'attends vos décisions avec impatience; je les regarderai comme des oracles. Conduisez-moi dans le chemin de la vérité,

et soyez persuadé qu'il n'y en a point de plus évidente que le desir que j'ai de vous prouver que je suis votre sincère amie.

WILHELMINE.

1914. A LEURS EXCELLENCES MM. LES AVOYERS DE BERNE.

Au château de Potsdam, près de Berlin, le 5 novembre.

Quoique j'appartienne à deux rois, auxquels je suis attaché par le devoir, et par la reconnaissance que je dois à leurs bienfaits, j'ai cru pouvoir rendre un hommage solennel à votre gouvernement, que j'ai toujours admiré, et dont je n'ai cessé de faire l'éloge.

Je demande à vos Excellences la permission de leur dédier une tragédie qui a été représentée avec succès sur le théâtre de Paris. J'ai cru que je ne pouvais choisir de plus dignes protecteurs d'un ouvrage où j'ai peint le sénat de Rome que vos Excellences. Ce n'est pas la grandeur des empires qui fait le mérite des hommes. Il y a eu dans l'aréopage d'Athènes des hommes aussi respectables que les sénateurs romains, et il y a dans le conseil de Berne des magistrats aussi vertueux que dans celui d'Athènes.

J'attends vos ordres, messieurs, pour avoir l'honneur de vous présenter un tribut que j'ai cru ne devoir qu'à vous. Un ouvrage où l'amour de la liberté triomphe ne doit être dédié qu'aux plus vertueux protecteurs de cette liberté précieuse.

Je suis, avec respect, messieurs, de vos Excellences le très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France, et chambellan du roi de Prusse.

1915. DE M. LERBER[1],

AU NOM DES AVOYERS DE BERNE.

Voltaire, il est flatteur sans doute
De voir son nom par vous cité;
Et vos écrits sont la grand'route
Qui mène à l'immortalité.
Sans flatterie et sans rancune,
Ami de la simple équité,
Vous osez, avec liberté,
Juger l'homme et non la fortune.
Chez vous on voit également
Le roi, l'actrice, et le marchand,
Ne faire ensemble qu'un volume;
Et, pour prétendre au même rang,
Il leur suffit de votre plume.
Nous le savons; mais, franchement,
Ce même hommage qui nous flatte
Nous paraît être, en ce moment,
Matière un peu trop délicate.
Bon Dieu! que dirait à Paris,
Le corps nombreux des beaux-esprits,
Dont le bon goût est le partage,
Si, dans le siècle où nous vivons,
On voyait mis en étalage
Le nom d'un des *Treize-Cantons*
A la tète de votre ouvrage!
Ces gens-là ne croiraient jamais,
Même en dépit de votre pièce,
Que nous ressemblons traits pour traits
Aux héros de Rome et de Grèce,
Dont vous nous faites les portraits.
D'ailleurs, en cette paix profonde

[1] Sigismond-Louis Lerber est mort le 20 avril 1783. Cette réponse à Voltaire, ainsi que la lettre de Voltaire n° 1914, ont été publiées, pour la première fois, par M. Clogenson. B.

Dont nous jouissons, grace à Dieu;
L'honneur de briller dans le monde,
Nous l'avouons, nous touche peu.
Malgré les oraisons funèbres
Où l'on nous dit qu'il est honteux
De vivre ainsi dans les ténèbres,
Nous croyons, comme nos aïeux,
Qu'au bout du compte il vaut bien mieux
Être tranquilles que célèbres.
Soit sagesse, soit vanité,
Voltaire, voilà nos scrupules;
Notre public s'est entêté
A croire que les ridicules
Sont pires que l'obscurité.

Et, quand au temple de Mémoire,
Comme vous paraissez le croire,
On voudrait bien nous recevoir,
Nous n'aurions pas trop bonne mine,
Si nous venions là nous asseoir,
Avec nos habits de drap noir,
Près de vos rois fourrés d'hermine.

C'est pour Frédéric et Louis
Qu'Apollon vous prêta sa lyre;
Mais, pour les gens de mon pays,
Stumpf, croyez-moi, peut leur suffire.

Cependant, et n'en doutez pas,
Nous n'en lirons pas moins *Alzire*,
Charles-Douze, *Micromégas*,
La Ligue, *Memnon*, et *Zaïre*.
Moi-même, aux yeux de l'univers
Je voudrais bien pouvoir vous dire
Que c'est à force de vous lire
Que j'appris à faire des vers.

1916. A M. ROQUES.

A Potsdam, le 17.

Je suis pénétré de reconnaissance de toutes les bontés que vous m'avez témoignées d'une manière si

prévenante, sans me connaître; il ne me reste qu'à les mériter. Je voudrais que la nouvelle édition du recueil de mes anciennes rêveries en prose et en vers, et celle du *Siècle de Louis XIV*, que mon libraire doit vous envoyer de ma part, pussent au moins être regardées de vous comme un gage de ma sensibilité pour tous vos soins obligeants. Quant à M. de La Beaumelle, je suis sûr que vous aurez la générosité de lui représenter le tort qu'il fait à ce pauvre Conrad Walther; c'est assurément le plus honnête homme de tous les libraires que j'aie rencontrés. Il s'est mis en frais pour la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*; il n'y a épargné aucun soin; et voilà que, pour fruit de ses peines, M. de La Beaumelle fait imprimer sous main une édition subreptice à Francfort, ville impériale, malgré le privilége de l'empereur, dont Walther est en possession. Il est libraire du roi de Pologne, il est protégé, il est résolu à attaquer M. de La Beaumelle par les formes juridiques. Cela va faire un événement qui certainement causerait beaucoup de chagrin à M. de La Beaumelle, et qui serait fort triste pour la littérature.

Il doit avoir gagné, par l'édition des *Lettres*[1] *de madame de Maintenon*, de quoi pouvoir se passer du profit léger qu'il pourrait tirer d'une édition furtive. D'ailleurs il doit considérer que toute la librairie se réunira contre lui. Les gens de lettres se plaignent d'ordinaire que les libraires contrefont leurs ouvrages; et ici c'est un homme de lettres qui contrefait l'édi-

[1] Première édition; Nanci, 1752; 2 vol. in-12. Celle de 1756 est en 9 volumes, même format. Cl.

tion d'un libraire; c'est un étranger qui, dans l'Empire, attaque un privilége de l'empereur. Que M. de La Beaumelle en pèse toutes les conséquences. Les remarques critiques qu'il joint à son édition ne sont pas une excuse envers mon libraire, et sont envers moi un procédé dont j'aurais sujet de me plaindre. Je ne connais M. de La Beaumelle que par les services que j'ai tâché de lui rendre.

Il m'écrivit, il y a un an, du palais de Copenhague, pour m'intéresser à des éditions des auteurs classiques français qu'on devait faire, disait-il, en Danemark, et dont le roi de Danemark le chargeait, à l'imitation des éditions qu'on a nommées en France *les Dauphins*. Je crus M. de La Beaumelle, et mon zèle pour l'honneur de ma patrie me fit travailler en conséquence.

Quelque temps après je fus étonné de le voir arriver à Potsdam. Il était renvoyé de Copenhague, où il avait d'abord prêché en qualité de proposant, et où il était, je crois, de l'académie. Il voulait s'attacher au roi de Prusse, et il me présenta, pour cet effet, un livre dans lequel il me traitait assez mal, moi et plusieurs des chambellans. Il y avait beaucoup de choses dont le roi de Danemark et plusieurs autres puissances devaient s'offenser. Ce livre, imprimé à Copenhague, intitulé *Mes Pensées*, n'était pas encore trop public; il promit de le corriger, et je crois, en effet, qu'il en a fait une édition corrigée à Berlin. Il sait que, quoique j'eusse beaucoup à me plaindre d'une pareille conduite, je l'avertis cependant de plusieurs petites inadvertances dans lesquelles il était

tombé sur ce qui regarde l'historique; par exemple sur la constitution d'Angleterre, sur M. Pâris Duvernei, et sur d'autres erreurs qui peuvent échapper à tout écrivain.

Lorsqu'il fut mis en prison à Berlin, tout le monde sait que je m'intéressai pour lui, et que je parlai même vivement à milord Tyrconnell, qui avait, disait-on, contribué à son emprisonnement, et à le faire renvoyer de la ville. Milord Tyrconnell, à qui il écrivit pour se plaindre à lui de lui-même, lui répondit : « Il est vrai que je vous ai fait conseiller de partir, « me doutant bien que vous vous feriez bientôt ren-« voyer. » Je priai milord Tyrconnell de ne pas montrer cette lettre, qui ferait trop de tort à un jeune homme qui avait besoin de protection; et il n'y a rien que je n'aie fait pour lui dans cette occasion. De retour de Spandau à Berlin, il me dit qu'il était appelé à Copenhague avec une grosse pension; mais il partit quelques jours après pour Leipsick. On prétend qu'il y fit imprimer une brochure intitulée, je crois, *les Amours de Berlin, et les Dégoûts des plaisirs*; les lettres initiales de son nom, *par M. de La B....*, sont à la tête de ce libelle. Je suis très éloigné de l'en croire l'auteur, et j'ai soutenu publiquement que ce n'était pas lui. De Leipsick il s'arrêta à Gotha. On a écrit de ce pays-là des choses sur son compte qui lui feraient plus de tort, si elles étaient vraies, que le libelle même qu'on lui a imputé. On m'a écrit de Leipsick, de Copenhague, de Gotha, des particularités qui ne lui feraient pas moins de préjudice, si je les rendais publiques.

Comment peut-il donc, monsieur, dans de pareilles circonstances, non seulement contrefaire l'édition de mon libraire, mais charger cette édition de notes contre moi, qui ne l'ai jamais offensé, qui même lui ai rendu service? S'il est plus instruit que moi du règne de Louis XIV, ne devait-il pas me communiquer ses lumières, comme je lui communiquai, sur son livre intitulé *Mes Pensées*, des observations dont il a fait usage? Pourquoi d'ailleurs faire réimprimer la première édition du *Siècle de Louis XIV*, quand il sait que mon libraire Walther en donne une nouvelle, beaucoup plus exacte et d'un tiers plus ample? Quoique j'aie passé trente années à m'instruire des faits principaux qui regardent ce règne; quoiqu'on m'ait envoyé en dernier lieu les mémoires les plus instructifs, cependant je peux avoir fait, comme dit Bayle, bien des péchés de commission et d'omission [1]. Tout homme de lettres qui s'intéresse à la vérité et à l'honneur de ce beau siècle doit m'honorer de ses lumières; mais quand on écrira contre moi, en fesant imprimer mon propre ouvrage pour ruiner mon libraire, un tel procédé aura-t-il des approbateurs? une ancienne édition contrefaite aura-t-elle du crédit parmi les honnêtes gens? et l'auteur ne se ferme-t-il pas, par ce procédé, toutes les portes qui peuvent le mener à son avancement?

J'ose vous prier, monsieur, de lui montrer cette lettre, et de rappeler dans son cœur les sentiments de probité que doit avoir un jeune homme qui a fait

[1] Préface de la première édition de son *Dictionnaire*, alinéa 13. B.

la fonction de prédicateur. Je me persuade qu'il fera celle d'honnête homme. S'il a fait quelques frais pour cette édition, il peut m'en envoyer le compte; je le communiquerai à mon libraire, et le mieux serait assurément de terminer cette affaire d'une manière qui ne causât du chagrin ni à ce jeune homme ni à moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'attachement sincère que vos procédés obligeants m'inspirent, etc.

1917. A M. KOENIG.

A Potsdam, le 17 novembre 1752.

MONSIEUR,

Le libraire qui a imprimé une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, plus exacte, plus ample, et plus curieuse que les autres, doit vous en faire tenir de ma part deux exemplaires; un pour vous, l'autre pour la bibliothèque de S. A. R. à qui je vous prie de faire agréer cet hommage et mon profond respect.

Il est bien difficile que dans un tel ouvrage, où il y a tant de traits qui caractérisent l'héroïsme de la maison d'Orange, il ne s'en trouve pas quelques uns qui puissent déplaire; mais une princesse de son sang, et née en Angleterre, connaît trop les devoirs d'un historien et le prix de la vérité, pour ne pas aimer cette vérité, quand elle est exprimée avec le respect que l'on doit aux puissances.

J'aurai sans doute bien des querelles à soutenir sur cet ouvrage; je puis m'être trompé sur beaucoup de choses que le temps seul peut éclaircir. Il ne s'agit

pas ici de moi, mais du public; il n'est pas question de me défendre, mais de l'éclairer; et il faut sans difficulté que je corrige toutes les erreurs où je serai tombé, et que je remercie ceux qui m'en avertiront, quelque aigreur qu'ils puissent mettre dans leur zèle. Cette vérité à laquelle j'ai sacrifié toute ma vie, je l'aime dans les autres autant que dans moi.

J'ai lu, monsieur, votre *Appel au public*, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je suis revenu sur-le-champ du préjugé que j'avais contre vous. Je n'avais point été du nombre de ceux qu'on avait constitués vos juges, ayant passé tout l'été à Potsdam; mais je vous avoue que, sur l'exposé de M. de Maupertuis, et sur le jugement prononcé en conséquence, j'étais entièrement contre votre procédé.

Il s'agissait, disait-on, d'une découverte importante dont on vous accusait d'avoir voulu ravir la gloire à son auteur par envie et par malignité. On vous imputait d'avoir forgé une lettre de Leibnitz, dans laquelle vous aviez vous-même inséré cette découverte. On prétendait que, pressé par l'académie de représenter l'original de cette lettre, vous aviez eu recours à l'artifice grossier de supposer, après coup, que vous en teniez la copie de la main d'un homme qui est mort il y a quelques années.

Jugez vous-même, monsieur, si je ne devais pas avoir les préjugés les plus violents, et si vous ne devez pas pardonner à tous ceux qui vous ont condamné, quand ils n'ont été instruits que par les allégations de votre adversaire, confirmées par votre silence.

Votre *Appel* m'a ouvert les yeux, ainsi qu'à tout

le public. Quiconque a lu votre Mémoire a été convaincu de votre innocence. Vos pièces justificatives établissent tout le contraire de ce que votre ennemi vous imputait. On voit évidemment que vous commençâtes par montrer à Maupertuis l'ouvrage dans lequel vous combattiez ses sentiments ; que cet ouvrage est écrit avec la plus grande politesse et les égards les plus circonspects ; qu'en le réfutant, vous lui avez prodigué des éloges ; que vous lui avez d'abord avoué, avec la bonne foi et la franchise de votre patrie, tout ce qui concernait la lettre de Leibnitz. Vous lui dîtes que vous la teniez, avec plusieurs autres, des mains de feu Henzi ; que l'original ne pourrait probablement se trouver ; enfin vous imprimâtes et votre réfutation et une partie de la lettre de Leibnitz avec le consentement de votre adversaire, consentement qu'il signa lui-même. Les *Actes de Leipsick* furent les dépositaires de votre ouvrage, et de cette même lettre sur laquelle on vous a fait le plus étrange procès criminel dont on ait jamais entendu parler dans la littérature.

Il est clair comme le jour que cette lettre de Leibnitz, que vous rapportez aujourd'hui tout entière avec deux autres, ont été écrites par ce grand homme, et n'ont pu être écrites que par lui. Il n'y a personne qui n'y reconnaisse sa manière de penser, son style profond, mais un peu diffus et embarrassé ; sa coutume de jeter des idées, ou plutôt des semences d'idées qui excitent à les développer. Mais ce qu'il y a de plus étrange dans cette affaire, et ce qui me cause une surprise dont je ne reviens point, c'est que cette

même lettre de Leibnitz dont on fesait tant de bruit, cette lettre pour laquelle on a intéressé tant de puissances, cette lettre qu'on vous accusait d'avoir indignement supposée et d'avoir fabriquée vous-même pour donner à Leibnitz la gloire d'un théorème revendiqué par votre adversaire, cette lettre dit précisément tout le contraire de ce qu'on croyait; elle combat le sentiment de votre adversaire, au lieu de le prévenir.

C'est donc ici uniquement une méprise de l'amour-propre. Votre ennemi n'avait pas assez examiné cette lettre, que vous lui aviez remise entre les mains. Il croyait qu'elle contenait sa pensée, et elle contient sa réfutation. Fallait-il donc qu'il employât tant d'artifice et de violence, qu'il fatiguât tant de puissances, et qu'il poursuivît enfin ceux qui condamnent aujourd'hui sa méprise et son procédé, pour quatre lignes de Leibnitz mal entendues, pour une dispute qui n'est nullement éclaircie, et dont le fond me paraît la chose la plus frivole?

Pardonnez-moi cette liberté; vous savez, monsieur, que je suis un peu enthousiaste sur ce qui me paraît vrai. Vous avez été témoin que je ne sacrifie mon sentiment à personne. Vous vous souvenez des deux années que nous avons passées ensemble dans une retraite philosophique avec une dame [1] d'un génie étonnant et digne d'être instruite par vous dans les mathématiques. Quelque amitié qui m'attachât à elle et à vous, je me déclarai toujours contre votre sentiment et le sien sur la dispute des *forces vives*. Je

[1] Madame la marquise du Châtelet. K.

soutins effrontément le parti de M. de Mairan contre vous deux; et ce qu'il y eut de plaisant, c'est que lorsque cette dame écrivit ensuite contre M. de Mairan sur ce point de mathématique [1], je corrigeai son ouvrage, et j'écrivis contre elle. J'en usai de même sur *les monades* et sur *l'harmonie préétablie*, auxquelles je vous avoue que je ne crois point du tout. Enfin je soutins toutes mes hérésies sans altérer le moins du monde la charité. Je ne pus sacrifier ce qui me paraissait la vérité à une personne à qui j'aurais sacrifié ma vie. Vous ne serez donc pas surpris que je vous dise, avec cette franchise intrépide qui vous est connue, que toutes ces disputes où un mélange de métaphysique vient égarer la géométrie me paraissent des jeux d'esprit qui l'exercent et qui ne l'éclairent point. La querelle des *forces vives* était absolument dans ce cas. On écrirait cent volumes pour et contre, sans rien changer jamais dans la mécanique. Il est clair qu'il faudra toujours le même nombre de chevaux pour tirer les mêmes fardeaux, et la même charge de poudre pour un boulet de canon, soit qu'on multiplie la masse par la vitesse, soit qu'on la multiplie par le carré de la vitesse. Souffrez que je vous dise que la dispute sur la *moindre action* est beaucoup plus frivole encore. Il ne me paraît de vrai dans tout cela que l'ancien axiome, que la nature agit toujours par les voies les plus simples; encore cette maxime demande-t-elle beaucoup d'explications.

Si M. de Maupertuis a inventé depuis peu ce prin-

[1] Voyez ma note, tome LIV, page 303. B.

cipe, à la bonne heure; mais il me semble qu'il n'eût pas fallu déguiser sous des termes ambigus une chose si claire; et que ce serait la travestir en erreur que de prétendre, avec le P. Malebranche, que Dieu emploie toujours *la moindre quantité d'action*. Nos bras, par exemple, sont des leviers de la troisième espèce, qui exercent une force de plus de cinquante livres pour en lever une; le cœur, par sa systole et par sa diastole, exerce une force prodigieuse pour exprimer une goutte de sang qui ne pèse pas une dragme. Toute la nature est pleine de pareils exemples; elle montre dans mille occasions plus de profusion que d'économie. Heureusement, monsieur, toutes nos disputes pointilleuses sur des principes sujets à tant d'exceptions, sur des assertions vraies en plusieurs cas et fausses dans d'autres, n'empêcheront pas la nature de suivre ses lois invisibles et éternelles. Malheur au genre humain, si le monde était comme la plupart des philosophes veulent le faire! Nous ressemblons assez à Matthieu Garo[1], qui affirmait que les citrouilles devaient croître au haut des plus grands arbres, afin que les choses fussent en proportion. Vous savez comment Matthieu Garo fut détrompé, quand un gland de chêne lui tomba sur le nez, dans le temps qu'il raisonnait en profond métaphysicien.

Voyez donc, monsieur, ce que c'est que de ne vouloir trouver la preuve de l'existence de Dieu que dans une formule d'algèbre, sur le point le plus obscur de la dynamique, et assurément sur le point le plus

[1] La Fontaine, liv. IX, fable IV.

inutile dans l'usage. « Vous allez vous fâcher contre « moi, mais je ne m'en soucie guère, » disait feu M. l'abbé Conti au grand Newton; et je pense, avec l'abbé Conti, qu'à l'exception d'une quarantaine de théorèmes principaux qui sont utiles, les recherches profondes de la géométrie ne sont que l'aliment d'une curiosité ingénieuse; et j'ajoute que toutes les fois que la métaphysique s'y joint, cette curiosité est bien trompée. La métaphysique est le nuage qui dérobe aux héros d'Homère l'ennemi qu'ils croyaient saisir.

Mais que, pour une dispute si frivole, pour une bagatelle difficile, pour une erreur de nulle conséquence, confondue avec une vérité triviale, on intente un procès criminel dans les formes; qu'on fasse déclarer faussaire un honnête homme, un compagnon d'étude, un ancien ami, c'est ce qui est en vérité bien douloureux.

Vous nous avez appris, dans votre *Appel*, une violence bien plus singulière : on m'a écrit des lettres de Paris pour savoir si la chose était vraie. Vous dites, et il n'est que trop véritable, que Maupertuis, après avoir réussi, comme il lui était si aisé, à vous faire condamner, a écrit et fait écrire plusieurs fois à madame la princesse d'Orange, de qui vous dépendez, pour vous imposer silence, et pour vous faire consentir vous-même à votre déshonneur. Vous croyez bien que toute l'Europe littéraire trouve son procédé un peu dur et fort inouï. Maupertuis aura la gloire d'avoir fait ce qu'aucun souverain n'a jamais osé. Aveuglé par une méprise où il était tombé, il a soutenu cette méprise par une persécution; il a fait con-

damner et flétrir un honnête homme sans l'entendre, et lui a ordonné ensuite de ne point se défendre et de se taire.

Quel homme de lettres n'est saisi d'une juste indignation contre une cruauté ménagée d'abord avec tant d'artifice, et soutenue enfin avec tant de dureté? Où en seraient les lettres et les études en tout genre, si on ne peut être d'un sentiment opposé à celui d'un homme qui a su se procurer du crédit? Quoi! monsieur, si je disais que tous les angles d'un triangle sont égaux à deux droits, et que le président de l'académie de Pétersbourg eût dit le contraire, il serait donc en droit de me faire condamner, et de m'ordonner le silence?

Vos plaintes ont été accompagnées des plaintes de tous les gens de lettres de l'Europe. Leurs voix se sont jointes à la vôtre; et, pour unique réponse, Maupertuis imprime qu'on ne doit pas savoir ce qu'il a écrit à madame la princesse d'Orange, que ce sont des secrets entre lui et elle qu'il faut respecter. Cette réponse est le dernier coup de pinceau du tableau, et j'avoue qu'on devait s'y attendre.

J'étais plein de ma surprise et de mon indignation, ainsi que tous ceux qui ont lu votre *Appel*; mais l'une et l'autre cessent dans ce moment-ci. On m'apporte un volume de lettres que Maupertuis a fait imprimer il y a un mois : je ne peux plus que le plaindre; il n'y a plus à se fâcher. C'est un homme qui prétend que, pour mieux connaître la nature de l'ame, il faut aller aux terres australes disséquer des

cerveaux de géants hauts de douze pieds, et des hommes velus portant une queue de singe.

Il veut qu'on enivre les gens avec de l'opium, pour épier dans leurs rêves les ressorts de l'entendement humain.

Il propose de faire un grand trou qui pénètre jusqu'au noyau de la terre.

Il veut qu'on enduise les malades de poix-résine, et qu'on leur perce la chair avec de longues aiguilles; bien entendu qu'on ne paiera point le médecin, si le malade ne guérit pas.

Il prétend que les hommes pourraient vivre encore huit ou neuf cents ans, si on les conservait par la même méthode qu'on empêche les œufs d'éclore. La maturité de l'homme, dit-il, n'est pas l'âge viril, c'est la mort; il n'y a qu'à reculer ce point de maturité.

Enfin il assure qu'il est aussi aisé de voir l'avenir que le passé; que les prédictions sont de même nature que la mémoire; que tout le monde peut prophétiser; que cela ne dépend que d'un degré de plus d'activité dans l'esprit, et qu'il n'y a qu'à exalter son ame. Tout son livre est plein, d'un bout à l'autre, d'idées de cette force. Ne vous étonnez donc plus de rien. Il travaillait à ce livre lorsqu'il vous persécutait; et je puis dire, monsieur, lorsqu'il me tourmentait aussi d'une autre manière. Le même esprit a inspiré son ouvrage et sa conduite.

Tout cela n'est point connu de ceux qui, chargés de grandes affaires, occupés du gouvernement des états, et du devoir de rendre heureux les hommes,

ne peuvent baisser leurs regards sur des querelles et sur de pareils ouvrages. Mais moi qui ne suis qu'un homme de lettres, moi qui ai toujours préféré ce titre à tout, moi dont le métier est, depuis plus de quarante ans, d'aimer la vérité et de la dire hardiment, je ne cacherai point ce que je pense. On dit que votre adversaire est actuellement très malade, je ne le suis pas moins; et, s'il porte dans son tombeau son injustice et son livre, je porterai dans le mien la justice que je vous rends. Je suis, avec autant de vérité que j'en ai mis dans ma lettre, monsieur, votre, etc.

1918. A M. G.-C. WALTHER.

Potsdam, 18 novembre 1752.

J'ai oublié de vous prier d'envoyer sur-le-champ un exemplaire de l'édition en sept volumes avec un exemplaire de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* à M. Roques, conseiller ecclésiastique du landgrave de Hesse-Homberg, par Francfort-sur-le-Mein. Il connaît le libraire qui contrefait votre édition du *Siècle*, à la faveur de quelques notes que La Beaumelle y ajoute, et il peut vous servir. Il travaille au *Journal de Francfort*. Il connaît tous les tours de ce La Beaumelle, qui a été obligé de quitter successivement Copenhague, Berlin, Leipsick, et Gotha, et qui ne vit à présent à Francfort que du produit de sa plume.

1919. AU CARDINAL QUERINI.

Potsdam, 21 di novembre.

L'eminenza vostra adorna la dottrina col fregio

dell' ingegno, rinforza l' ingegno col zelo, e compisce il zelo colla munificenza. Ella edifica di una mano una chiesa in Berlino, e coll' altra slega dal giogo eretico un valente monaco, rimanda all' ovile la smarrita peccorella. In somma la sua liberal mano diffonde altrettanto di denaro quanto d' inchiostro, ed ammaestra i dotti e solleva i poveri.

Bramo di veder i suoi scritti ed i suoi atti generosi tutti raccolti nelle bresciane stampe; ma tengo un più vivo desiderio d'inchinarla personalmente, etc.

1920. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 22 novembre.

Mon cher ange, quoique les vers ne soient pas actuellement de quartier dans notre cour, vous m'avez fait relire *Zulime*. Je me suis repris de goût pour cette aventurière; et j'ose croire que, si vous la lisiez telle qu'elle est, vous l'aimeriez bien davantage. Ou je vous l'enverrai, mon cher et respectable ami, ou je vous l'apporterai en temps et lieu; mais à présent ne me demandez pas une rime, je n'en peux plus, j'en ai par-dessus la tête. Je n'ai point demandé de préface en forme au *Duc de Foix*. J'ai recommandé seulement un mot d'avis au libraire; j'ai exigé qu'on dît qu'on a pris le parti d'imprimer la pièce sur mon manuscrit, pour prévenir les éditions furtives et informes, telles que celle de *Rome sauvée*. Voilà, en vérité, tout ce qu'il convient de mettre à la tête d'une faible intrigue amoureuse, qui n'est relevée que par le caractère de Lisois. Ce *Duc de Foix* a été très bien

imprimé à Dresde, chez mon librairo ordinaire; je lui avais envoyé la pièce sur la parole que madame Denis m'avait donnée qu'on l'imprimait à Paris. Je ne sais aucune nouvelle ni du *Duc de Foix*, ni de *Rome sauvée*, ni du *Siècle de Louis XIV*.

J'ai vu les *Lettres de madame de Maintenon ;* c'est l'histoire de sa vie, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à sa mort. C'est un monument bien précieux pour les gens qui aiment les petites choses dans les grands personnages. Heureusement ces lettres confirment tout ce que j'ai dit d'elle. Si elles m'avaient démenti, mon *Siècle* était perdu. Comment se peut-il faire qu'un nommé La Beaumelle, prédicateur à Copenhague, depuis académicien, bouffon, joueur, fripon, et d'ailleurs ayant malheureusement de l'esprit, ait été le possesseur de ce trésor? Il vient aussi d'écrire la vie de madame de Maintenon. On disait, il y a quelques années, qu'on avait volé à M. de Caylus ces lettres et ces mémoires sur sa tante. N'en sauriez-vous pas des nouvelles?

Je vous ai mandé aussi qu'il paraissait des mémoires de milord Bolyngbrocke[1]. Ils sont traduits en français. On dit que, dans cette traduction, on me reproche de m'être trompé sur madame de Bolyngbrocke, que j'ai mise, dans le *Siècle*, au rang des nièces[2] de madame de Maintenon; me serais-je trompé? ne l'était-elle pas par son mari? ai-je rêvé ce que

[1] C'étaient les *Lettres sur l'Histoire, suivies de Réflexions sur l'exil*, etc., traduites par Barbeu du Bourg. 1752, 2 vol. in-8°. Les *Mémoires secrets* de Bolyngbrocke, traduits par Favier, ne parurent qu'en 1754. Cl.

[2] Voyez tome XX, pages 196 et 552. B.

je lui ai entendu dire vingt fois? Je suis toujours prêt à croire que j'ai tort; mais ici il me semble que j'ai raison; rassurez-moi, je vous en prie. Mon cher ange, croyez-moi, je me mourais d'envie de venir vous embrasser cet hiver; mais, en vérité, il n'y a pas moyen de se mettre en chemin au milieu des glaces, quand on est malade. Je ne suis pas deux heures de la journée sans souffrir. Je serais mort si je ne menais pas la vie la plus douce et la plus retirée, n'ayant que vingt marches à monter, tous les soirs, pour aller entendre à souper le Salomon du Nord, quand il veut bien m'admettre à son festin des sept sages. Cette vie de château est bien dans mon goût; mais tout est empoisonné par les remords que j'ai de vous avoir quitté. Mille tendres respects à toute la hiérarchie. Répondez, je vous en prie, à mes questions comme à ma tendre amitié.

J'ai oublié de mander à ma nièce qu'elle m'écrive désormais à Berlin où nous allons dans quelques jours. Je vous supplie de l'en avertir.

1921. A M. ROQUES.

Pour répondre, monsieur, à vos bontés conciliantes, dont je suis très reconnaissant, et à la lettre de M. de La Beaumelle, dont je suis très surpris, j'aurai d'abord l'honneur de vous dire :

1° Qu'il est peu intéressant qu'il ait reçu trois ducats, comme vous l'avez marqué, ou davantage, pour l'ouvrage qu'il a écrit contre moi à Francfort ;

2° Que quand il m'écrivit de Copenhague, sans

que j'eusse l'honneur de le connaître, il data sa lettre du château, et me fit entendre que le gouvernement l'avait chargé de l'édition des auteurs classiques français; et que M. de Bernstorf, secrétaire d'état, m'a écrit le contraire;

3° Que, quelques jours après, étant renvoyé de Copenhague, il m'envoya de Berlin à Potsdam, à ma réquisition, son livre intitulé *Qu'en dira-t-on?* dans lequel il dit que le roi de Prusse a des gens de lettres auprès de lui, par le même principe que les princes d'Allemagne ont des bouffons et des nains;

4° Qu'il me promit de supprimer ce compliment, et qu'il ne l'a pas fait;

5° Qu'il me reproche, dans ce livre, d'avoir sept mille écus de pension, et qu'il doit savoir, à présent, que j'y ai renoncé, aussi bien qu'à des honneurs que je crois inutiles à un homme de lettres; et que, dans l'état où je suis, il y a peu de générosité à persécuter un homme dont il n'a jamais eu le moindre sujet de se plaindre;

6° Qu'il est vrai que je lui donnai des conseils sur quelques méprises où il était tombé, et sur son étonnante hardiesse; qu'à la vérité il a suivi mes avis sur des faits historiques, mais qu'il les a bien négligés dans quelques exemplaires imprimés à Francfort, où il dit qu'il a vu, à la cour de Dresde, un roi.... et tout le reste qui a fait frémir d'horreur. Il ose parler contre le gouvernement et l'armée du roi de Prusse; il s'élève presque contre toutes les puissances. L'Arétin gagnait autrefois des chaînes d'or à ce métier, mais aujourd'hui elles sont d'un autre métal. Je sou-

haite seulement qu'on pardonne à sa jeunesse, ou qu'il ait une armée de cent mille hommes.

7° Il est bien le maître d'écrire contre moi, ainsi que contre tous les princes; il n'y gagnera pas davantage.

8° Il vous mande qu'il me poursuivra jusqu'aux enfers; il peut me poursuivre tant qu'il lui plaira jusqu'à la mort; il n'attendra pas long-temps; il poursuivra un homme qui ne l'a jamais offensé. Milord Tyrconnell est mort; mais ceux qui étaient auprès de lui sont témoins que je rendis service à M. de La Beaumelle, et que, seul, j'empêchai milord Tyrconnell d'envoyer directement au roi de Prusse une lettre dont la minute doit exister encore, et dans laquelle il demandait vengeance. Je ne m'oppose point à la reconnaissance dont il me menace.

9° Il peut se dispenser d'imprimer le procès du Juif Hirschell, qui me contestait la restitution de douze mille écus qu'il avait à moi en dépôt. Ce procès est déjà imprimé. Le Juif a été condamné à double amende. M. de La Beaumelle peut cependant faire une seconde édition avec des remarques, et me poursuivre jusqu'aux enfers, sans expliquer s'il entend que j'irai en enfer, ou s'il compte y aller.

Voilà toute la réponse qu'il aura jamais de moi, dans ce monde-ci et dans l'autre. J'ai l'honneur d'être véritablement, etc.

1922. A M. LE COMTE D'ARGENSON.

A Potsdam, le 24 novembre.

« Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
« Peu s'en fallut que mon feu rallumé

« Ne fit l'amour en mon ame renaître,
« Et que mon cœur, autrefois son captif,
« Ne ressemblât l'esclave fugitif
« A qui le sort fait rencontrer son maître [1], etc. »

C'est ce que disait autrefois le saint évêque Saint-Gelais, en rencontrant son ancienne maîtresse; et j'en ai dit davantage, en retrouvant vos anciennes bontés. Croyez, monseigneur, que vous n'êtes jamais sorti de mon cœur; mais je craignais que vous ne vous souciassiez guère d'y régner, et que vous ne fussiez comme les grands souverains qui ne connaissent pas toutes leurs terres. Votre très aimable lettre m'a donné bien des desirs, mais elle n'a pu encore me donner des forces. Je vous rate tout net en vous aimant, parceque l'esprit est prompt et la chair infirme chez moi [2]. Je suis si malingre que, voulant partir sur-le-champ, je suis obligé de remettre mon voyage au printemps. Je ne suis pas comme le président Hénault, qui disait qu'il était quelquefois fort aise de manquer son rendez-vous. Soyez sûr que j'ai une vraie passion de venir être témoin de votre gloire et du bien que vous faites.

J'ai bien peur que l'intérêt qui devrait animer ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer [3] ne soit étouffé sous trop de détails. Cela me fait penser qu'il ne faut pas ennuyer, par une longue lettre inutile, un homme

[1] Ces six vers composent la première stance d'une pièce de poésie de J. Bertaut, évêque de Séez, intitulée *Renaissance d'amour*. Voltaire les cite tome XXIX, page 224. Cl.

[2] Matth., XXVI, 41; Marc, XIV, 38. B.

[3] L'ouvrage dont il est question dans la lettre 1363. B.

qui en reçoit tous les jours une centaine de nécessaires, qui quelquefois aussi sont ennuyeuses.

Conservez, je vous en prie, votre bienveillance au plus ancien, au plus respectueux, au plus tendre de vos serviteurs. V.

En voulant fermer cette lettre, j'ai coupé le papier; vous me le pardonnerez.

1923. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Potsdam, le 25 novembre.

Je fais partir, monseigneur, par la voie d'un correspondant de Strasbourg, le gros paquet qui peut servir quelques heures à votre amusement. Plût à Dieu qu'il pût un jour servir à votre gloire! mais elle n'en a pas besoin. J'ai bien plus besoin, moi, de la consolation de vous faire encore ma cour, de vous voir et de vous entendre, que vous n'en avez d'être fourré dans mes gazettes. L'ouvrage [1] est assez maussadement copié; l'écriture pourtant est lisible. J'ai auprès de moi des gens de lettres qui ne sont pas des maîtres à écrire. Enfin, je mets à vos pieds le seul exemplaire qui me reste. Si je suis assez heureux pour être en état de venir passer quelque temps auprès de vous, je vous demanderai seulement permission d'en tirer une copie. Vous y trouverez la vérité, mais non pas toutes les vérités; vous y verrez des détails qui seront encore chers quelques années à ceux qui s'y sont intéressés, et qui disparaîtront ensuite dans le fracas des événements qui, de dix ans en dix ans, va-

[1] Voyez lettre 1363 et le commencement de ma Préface du tome XXI. B.

rient la scène du monde, et qui arment puissamment les princes de l'Europe pour de petits intérêts. Il ne reste que les grandes choses dans la mémoire des hommes; et j'oserai même vous dire que le règne de Louis XIV attirerait peu les regards de la postérité, sans la révolution qui s'est faite, de son temps, dans l'esprit humain. Il a résulté de son amour pour la gloire, de ses entreprises, de ses grandeurs, et de ses faiblesses, et de ses malheurs, mais surtout de cette foule d'hommes éclatants en tout genre que la nature fit naître pour lui, un tout qui étonne l'imagination, et qui forme une époque mémorable. Si on pensait aussi hautement que vous; si bien des gens avaient la grandeur de votre caractère, on ajouterait encore une aile au bâtiment que la gloire a élevé dans le siècle de Louis XIV.

Quel plaisir je me ferais de raisonner de tout cela avec vous dans vos moments de loisir! Si vous saviez que de choses j'ai à vous dire! Mais quand pourrai-je avoir ce bonheur? Je n'ai à présent qu'un érysipèle escorté d'une humeur scorbutique qui me dévore, et de rétrécissements dans les nerfs. Cet hiver-ci sera terrible à passer pour moi à Berlin; il faudrait que je fusse à Naples. Nous autres Français nous périssons tous. Vos colonies languedociennes n'ont pas prospéré dans les pays froids; au lieu d'augmenter, en 1686, elles ont diminué de moitié; c'est le contraire de ce qui est arrivé aux peuples du Nord transportés en Italie. Il n'y a que d'Argens qui est gros et gras. Maupertuis, à force de boire de l'eau-de-vie, s'est mis à la mort; mais il en réchappe, parcequ'il

est né avec un tempérament de Tartare. Il n'est que fou. Il vient de faire un livre où il propose de faire des trous qui aillent jusqu'au centre de la terre, d'aller droit sous le pôle, de connaître le siége de l'ame en disséquant des têtes de géants, ou en examinant les rêves de ceux qui ont pris de l'opium. Il assure qu'il est aussi facile de voir l'avenir que de se représenter le passé, et nous nous attendons que, dans quelques jours, il débitera des prophéties. J'ai eu bien raison de dire, en parlant de Descartes, que la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve [1]. Il propose sérieusement de faire vivre les hommes huit à neuf cents ans, en les conservant comme des œufs qu'on empêche d'éclore. Tout est dans ce goût dans son livre. La Métrie, en comparaison, a écrit en sage.

L'abbé de Prades est ici avec une pension. Je l'ai fait venir le plus adroitement du monde. C'est, je crois, la seule fois de ma vie que j'aie été adroit et heureux. Il m'a confié que vous lui aviez offert une retraite à Richelieu, avec des secours. Je reconnais bien là votre belle ame. Vous avez eu autant de générosité que la fille aînée des rois et de votre grand-oncle [2] a eu de lâcheté et d'ignorance. Elle s'est déshonorée sans retour. Quel siècle que celui où un théatin imbécile [3] force la Sorbonne à une démarche

[1] Voyez, tome XX, page 296, le chap. XXXI du *Siècle de Louis XIV*, qui était le XXIXe dans la première édition. B.

[2] Le nom de *fille aînée des rois* se donnait à l'université, et non à l'académie française fondée par le cardinal de Richelieu (voyez t. XXII, p. 248), et que Voltaire désigne ici. B.

[3] Boyer, que Voltaire appelait *l'âne* de Mirepoix. Cl.

si humiliante, et où il imagine des *billets de confession* qui auraient opéré autant de mal que de ridicule, sans la prudence du roi! Que serait aujourd'hui la France, aux yeux des étrangers, sans vous et sans M. le maréchal de Belle-Isle? Nommez-m'en un troisième qui ait de la réputation, je vous en défie. Vivez, monseigneur le maréchal; ayez l'éclat de tous les âges, soyez heureux autant qu'honoré. Je ne puis vous dire encore quand je pourrai faire un voyage pour vous; mais mon cœur est à vous pour jamais.

1924. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, vous avez perdu plus que vous ne pensez; mais votre majesté ne pouvait deviner que dans un gros livre [1], plein d'un fatras théologique, et où l'abbé de Prades est toujours misérablement obligé de soutenir ce qu'il ne croit pas, il se trouvât un morceau d'éloquence digne de Pascal, de Cicéron, et de vous.

Lisez, je vous en supplie, sire, seulement depuis 103 jusqu'à 105, à l'endroit marqué, et jugez si on a dit jamais rien de plus fort, et si le temps n'est pas venu de porter les derniers coups à la superstition. Ce morceau m'a paru d'abord être de Dalembert ou de Diderot, mais il est de l'abbé Yvon [2]. Jugez si j'avais tort de vouloir travailler avec lui à l'encyclopédie de la raison.

[1] Il est ici question de l'*Apologie* de l'abbé de Prades, page 103, deuxième partie. Amsterdam, 1752, in-8°. (*Note de M. Boissonade.*)

[2] L'abbé Yvon, né vers 1720, est mort vers 1784; voyez tome XXVI, page 207. B.

Comparez ces deux pages avec la misérable phrase d'écolier de rhétorique par où commence *le Tombeau de la Sorbonne*[1] : « Un vaisseau de la Sorbonne, sans « voiles et sans timon, donnant contre des écueils, « et fracassé sans ressource. » Cela ressemble au fameux plaidoyer fait contre les p...... de Paris : « Elles « allèrent dans la rue Brise-Miche chercher un abri « contre les tempêtes élevées sur leurs têtes dans la « rue Chapon. » Vous sentez combien il est ridicule d'appliquer à la Sorbonne ce que Cicéron disait des secousses de la république romaine.

Il y a des choses que je fais, il y a des choses sur lesquelles je donne conseil, d'autres où j'insère quelques pages, d'autres que je ne fais point. Mais ce qui m'appartient uniquement c'est mon érysipèle, mon amour pour la vérité, mon admiration pour votre génie, et mon attachement à la personne de votre majesté.

1925. A M. FORMEY.

Je suis venu, hier, monsieur, pour vous remercier des soins que vous avez la bonté de prendre. Je vous prie de différer encore de quelques jours l'*Avertissement* que vous vouliez bien mettre dans les papiers publics, et de me garder une cellule dans votre ruche[2].

N'en parlez point, je vous prie, avant que j'aie eu le bonheur de vous voir.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

[1] Voyez tome XXXIX, page 530. B.

[2] Formey publiait l'*Abeille du Parnasse ;* voyez ci-dessus, lettre 1892. B.

1926. A M. ROQUES.

Monsieur, j'ai lu enfin l'édition du *Siècle de Louis XIV*, que votre ami La Beaumelle a faite en trois volumes, avec des remarques et des lettres. Je vous dirai, monsieur, que cette édition n'a pas laissé d'avoir quelque cours à Berlin. J'y suis outragé; cinq ou six officiers de la maison de sa majesté prussienne y sont maltraités; c'est une raison pour qu'on veuille au moins parcourir l'ouvrage. Personne ne lui pardonnera d'avoir outragé dans ses remarques les vivants et les morts, ainsi que la vérité. Mais moi, monsieur, je lui pardonnerais les injures scandaleuses qu'il me dit dans mon propre ouvrage, s'il était vrai qu'il eût à se plaindre de moi, et si je l'avais accusé auprès du roi de Prusse, dans son passage à Berlin, comme il le prétend.

Je peux vous protester hautement, monsieur, non seulement à vous, mais à tout le monde, et attester le roi de Prusse lui-même, que jamais je n'ai dit à sa majesté ce qu'on m'impute[1]. Ce fut le marquis d'Argens qui l'avertit, à souper, de la manière dont la Beaumelle avait parlé de sa cour, ainsi que de plusieurs autres cours, dans son livre intitulé *Qu'en dira-t-on?* Le marquis d'Argens sait que, loin de vouloir porter ces misères aux oreilles du roi, je lui mis presque la main sur la bouche; que je lui dis en propres paroles : *Taisez-vous donc, vous révélez le secret de l'Église*. J'aurais pu user du droit que

[1] Voyez la lettre 1973. B.

tout le monde a de parler d'un livre nouveau, à table, mais je n'usai point de ce droit; et, loin de rendre aucun mauvais office à M. de La Beaumelle, je fis ce que je pus pour le servir dans l'aventure pour laquelle il fut mis au corps-de-garde à Berlin, et envoyé à Spandau. Pour peu qu'il raisonne, il doit voir clairement que Maupertuis ne m'a calomnié ainsi auprès de lui que pour l'exciter à écrire contre moi; c'est un fait assez public dans Berlin. Il est bien étrange qu'un homme que le roi de Prusse a daigné mettre à la tête de son académie ait pu faire de pareilles manœuvres. Songez ce que c'est que d'aller révéler à un étranger, à un passant, le secret des soupers de son maître, et de joindre l'infidélité à la calomnie. Exciter ainsi contre moi un jeune auteur, lancer ses traits, et puis retirer sa main; accuser M. Kœnig, mon ami, d'être un faussaire, le faire condamner de sa seule autorité, en pleine académie, et se donner le mérite de demander sa grace; faire écrire contre lui, et avoir l'air de ne point écrire; déchaîner La Beaumelle contre moi, et le désavouer; opprimer Kœnig et moi avec les mêmes artifices; c'est ce que Maupertuis a fait, et c'est sur quoi l'Europe littéraire peut juger.

Je me suis vu contraint à soutenir à-la-fois deux querelles fort tristes. Il faut combattre, et contre Maupertuis, qui a voulu me perdre, et contre La Beaumelle, qu'il a employé pour m'insulter. La vie des gens de lettres est une guerre perpétuelle, tantôt sourde et tantôt éclatante, comme entre les princes; mais nous avons un avantage que les rois n'ont pas;

la force décide entre eux, et la raison décide entre nous. Le public est un juge incorruptible qui, avec le temps, prononce des arrêts irrévocables. Le public prononcera donc si j'ai eu tort de prendre le parti de M. Kœnig, cruellement opprimé, et de confondre les mensonges dont La Beaumelle, excité par l'oppresseur de Kœnig, et le mien, a rempli le *Siècle de Louis XIV*.

La Beaumelle vous a mandé, monsieur, qu'il me *poursuivra jusqu'aux enfers*. Il est bien le maître d'y aller; et, pour mieux mériter son gîte, il vous dit qu'il fera imprimer, à la suite du *Siècle de Louis XIV*, un procès que j'eus, il y a près de trois ans, contre un banquier juif, et que je gagnai. Je suis prêt à lui en fournir toutes les pièces, et il pourra faire relier le tout ensemble, avec la *Paix de Nimègue*, celle de *Riswick*, et la *Guerre de la succession;* rien ne contribuera plus au progrès des sciences.

Tout cela, monsieur, est le comble de l'avilissement; mais je vous défie de me nommer un seul auteur célèbre, depuis le Tasse jusqu'à Pope, qui n'ait eu affaire à de pareils ennemis.

Le moindre de mes chagrins est assurément le sacrifice des biens et des honneurs auxquels j'ai renoncé sans le plus léger regret; mais la perte absolue de ma santé est un mal véritable. S'il y a quelque chose de nouveau à Francfort, concernant toutes ces misères, vous me ferez plaisir de m'en instruire.

1927. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, j'avais écrit ce matin une lettre à l'abbé de Prades pour être montrée à votre majesté; depuis ce temps il a eu un exemplaire de l'édition de La Beaumelle, dont vous l'aviez chargé de vous rendre compte. Je lui ai redemandé aussitôt ma lettre, comptant alors prendre la liberté d'écrire moi-même à votre majesté. Mais me trouvant très mal, et ne pouvant écrire une lettre de détails dans ce moment, je supplie votre majesté de permettre que je lui envoie la lettre ou plutôt le mémoire[1] de ce matin. Je la conjure de laisser périr un mauvais ouvrage qui tombera de lui-même, et d'avoir pitié de l'état affreux où elle m'a réduit.

1928. A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Potsdam, le 1er décembre 1752[2].

Les personnes qui ont l'honneur de vous connaître, monsieur, vous rendront la justice d'avouer que vous êtes plus fait pour traduire les amours fortunés d'Ovide[3] que les amours malheureux. Si d'ailleurs

[1] Ce mémoire ou lettre à l'abbé de Prades m'est inconnu. B.

[2] Cette lettre a été mise, par divers éditeurs, en 1739, en 1751, en 1769. La date que je donne se trouve à la page 65 du *Codicile d'un vieillard, ou Poésies nouvelles d'Augustin Ximenès*, Paris, 1792, in-8°. B.

[3] Ximenès avait envoyé à Voltaire une traduction en vers de la septième élégie du troisième livre des *Amours* d'Ovide : *At non formosa est*, etc. La pièce de Ximenès commençait ainsi :

> Que lui manquait-il donc? la grace, la beauté,
> Ou ce je ne sais quoi d'où naît la volupté?
> Non, etc.

Il y déplorait son accident avec mademoiselle Clairon; voyez la note suivante. B.

quelque beauté avait à se plaindre de vous, elle serait discrète; et vous pourriez vous vanter de vos exploits sans lui déplaire. Il y a de très galants hommes qui ont perdu partie, revanche, et le tout [1], sans en rien dire. Vous n'êtes pas de ces gens-là, et je vous crois très heureux au jeu.

Pour moi, qui ne joue point, je vous souhaite d'aussi bonnes parties que vous avez fait de bons vers. Goûtez les plaisirs, et chantez-les. J'ai l'honneur d'être, etc.

1929. A M. DARGET.

A Potsdam, le 4 décembre 1752.

Vous m'allez prendre pour un paresseux, mon cher Darget; mais je ne suis ni paresseux, ni indifférent. Un malade qui a eu sur les bras deux éditions à corriger, est un homme à qui il faut pardonner. Les détails me pilent, disait Montagne [2]. Il est plus agréable d'être à Fontainebleau, à Plaisance [3], à Brunoy, à Versailles. Je me flatte que vous y êtes avec une vessie bien réparée, et que vous êtes en état de faire encore le coquet sans crainte de mauvaise aventure; Daran et le plaisir ont dû vous guérir. Vous avez bien couru depuis un an, et moi j'ai resté constamment dans ma chambre, dont je ne suis sorti que pour aller chez le roi quand il a plu à sa majesté de me mettre du banquet des sept sages. Ce n'est pas

[1] Voltaire, dans sa lettre à d'Argental, du 29 février 1764, dit que Ximenès, en trois rendez-vous avec mademoiselle Clairon, perdit partie, revanche, et le tout. C'est Ximenès lui-même qui donne l'indication de la lettre de 1764, comme expliquant celle de décembre 1752. B.

[2] Voyez une note de la lettre à d'Argental, du 7 septembre 1761. B.

[3] Château construit par Pâris Monmartel. B.

que je sois sage; au moins n'allez pas imaginer cette folie-là. Je n'en ai guère vu encore, et je n'ai pas l'honneur de l'être. Les uns vont faire leurs folies en grande cohue, et moi j'en fais en vers et en prose dans ma retraite.

« Scit genius, natale comes qui temperat astrum [1]. »

Je vous assomme toujours de citations d'Horace. On ne le cite guère à Fontainebleau et à Brunoy; c'est pourtant le meilleur prédicateur que je connaisse; il est prédicateur de cour, de b....., et de bon goût, et surtout du repos de l'ame. Il sait

« Quid te tibi reddat amicum [2]. »

Il savait vivre avec Auguste et Mécène; et sans eux, il avait son Sabine, comme M. de Valori a son Estampes. Vous n'êtes pas encore

« Ruris amator [3], »

vous, monsieur le courtisan :

« Miraris
« Fumum et opes strepitumque Romæ [4]. »

Vous ne reviendrez donc qu'au printemps, et moi je pourrai bien faire un petit tour dans ce temps-là, si je ne suis pas mort. Nous serons comme Castor et Pollux, nous n'aurons point paru sur le même hémisphère pendant deux ans; mais je vous aimerais aux antipodes. Je me flatte que madame votre sœur a trouvé, par vos soins, l'établissement que vous desiriez

[1] Horace, livre II, épître II, vers 187. B.
[2] Id., livre I, épître XVIII, vers 101. B.
[3] Id., livre I, épître X, vers 2. B.
[4] Id., livre III, ode XXIX, vers 12. B.

tant pour elle. Peut-être à présent ne le desirez-vous plus. Et toujours Horace :

« Quod petiit spernit, repetit quod nuper omisit[1]. »

Vous m'allez envoyer promener, me traiter de pédant : cependant vous m'avez paru assez content de mon dernier sermon dont ce philosophe voluptueux et libre m'avait fourni le texte ; vous en profiterez si vous voulez ou si vous pouvez. Conservez-moi votre amitié ; je vous ai été fidèle depuis le moment où je vous ai connu ; je le serai toujours. Ce ne sont pas les moines qui aiment leurs chambres, dont les autres moines aient rien à craindre. *Pax Christi.* Adieu ; je rendis à mademoiselle Le Comte votre lettre, et je suis à vos ordres en tout et partout.

1930. A M. G.-C. WALTHER.

6 décembre 1752.

J'apprends, à l'instant du départ de la poste, que le nommé d'Arnaud est à Dresde. Sa majesté le roi de Prusse a été obligé de le chasser de ses états, et il méritait une punition plus sévère. On apprend qu'il a forgé des lettres de sa majesté, en prose et en vers, qu'il débite impudemment. Si vous pouviez, mon cher Walther, vous faire donner ces papiers, et les renvoyer à notre cour, vous rendriez un très grand service. Au reste, il est bon que vous connaissiez ce scélérat, et que vous le fassiez connaître. Je vous réitère toutes les prières que je vous ai faites, et vous embrasse de tout mon cœur. VOLTAIRE.

[1] Horace, livre I, épitre 1, vers 98. B.

1931. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Berlin, le 16 décembre.

Vous avez dû recevoir, monseigneur, par M. de La Reynière, une très grande lettre[1] et un très énorme paquet. Je ne vous demande point pardon de mes lettres, parceque le cœur les dicte; mais je vous demande bien sérieusement pardon du paquet. Tout est trop long et trop détaillé; c'est comme si on recueillait tous les bulletins d'une maladie qu'on a eue il y a dix ans. La postérité dédaigne tous les petits faits, et veut voir les grands ressorts. Je suis honteux d'avoir barbouillé plus de papier sur huit ans d'une guerre inutile, que sur le siècle de Louis XIV. J'ai noyé la gloire du roi, celle de la nation, et la vôtre, dans des détails que je hais. Avec moins de minuties, il y aurait bien plus de grandeur. Malheur aux gros livres! je m'occupe à rendre celui-ci plus petit et meilleur.

Après cette petite préface que vous fait votre historiographe, voici une requête de votre historien. On a repris le *Duc de Foix;* il ne s'agit plus que de jouer *Rome sauvée,* suivant l'exemplaire envoyé de Berlin.

« Je supplie monseigneur le maréchal duc de Ri-
« chelieu, premier gentilhomme de la chambre du
« roi, de vouloir bien interposer son autorité pour
« qu'on reprenne au théâtre la tragédie de *Rome*
« *sauvée;* qu'on la représente suivant l'exemplaire
« que j'ai envoyé, et que les acteurs se chargent des

[1] Celle du 25 novembre. K.

« rôles suivant la distribution que j'en ai faite, ap-
« prouvée par monseigneur le maréchal de Richelieu.
« A Berlin, ce 15 décembre 1752. VOLTAIRE.

1932. A M. ROQUES.

Ce 16 décembre 1752.

On ne peut être plus sensible que je le suis, monsieur, à tous vos soins obligeants. Je conviens que vous êtes dans une position délicate, et que vous vous acquittez de vos fonctions de médiateur, on ne peut pas mieux. Vous savez tout ce que j'ai fait pour entrer dans vos vues pacifiques. Il est bien étrange que M. de La Beaumelle ait voulu, pour quelques ducats, s'attirer une affaire si désagréable et si peu digne d'un honnête homme. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que les libraires sont en possession de contrefaire les ouvrages des gens de lettres, et de leur ravir le fruit de leurs travaux : mais qu'un homme de lettres contrefasse un livre dont un libraire a le privilége, et ait encore l'imprudence absurde de contrefaire une mauvaise édition furtive, dans le temps que mon libraire en donne une bonne; que sur cette mauvaise édition furtive, il se hâte de faire des remarques pour quelques ducats, sans savoir si les objets de ces remarques se trouveront dans la seule édition que j'approuve, et dont j'ai fait présent à mon libraire Conrad Walther, c'est un procédé, monsieur, dont je vous laisse le juge. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien me faire tenir, par le chariot de poste de Francfort à Berlin, le livre de La Beaumelle, intitulé *Mes*-

Pensées, que le magistrat de Francfort a fait à la vérité saisir, mais dont il reste, dites-vous, quelques exemplaires. Il n'y a qu'à marquer le prix du livre sur le paquet en toile cirée, je le paierai avec le port, selon l'usage, et le maître du chariot de poste vous en tiendra compte. Si vous avez quelques ordres à me donner pour Berlin, je les exécuterai avec le même zèle et la même fidélité que je suis, monsieur, etc.

P. S. J'oubliais de vous dire que les *Lettres de madame de Maintenon* ont été volées à M. de Margency, écuyer de M. le maréchal de Noailles, neveu de madame de Maintenon : cela fait beaucoup de bruit à Paris.

1933. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Berlin, le 18 décembre.

Voici, mon cher et illustre confrère, une lettre de bonne année. Je ne suis pas accoutumé à faire de ces compliments-là ; mais j'aime à vous dire :

Qu'il vive autant que son ouvrage [1],
Qu'il vive autant que tous les rois
Dont il parle sans verbiage.

J'ai à vous avouer que j'ai été, moi, beaucoup trop verbiageur sur l'Histoire de la dernière guerre, dont j'ai envoyé le manuscrit à M. d'Argenson. Je devais faire de cette histoire un ouvrage aussi intéressant que le *Siècle de Louis XIV*. Je ne l'ai point fait ; j'ai trop étouffé l'intérêt sous des détails ; cela est ennuyeux pour les acteurs mêmes.

[1] Voyez tome LIV, page 685. B.

C'est donc quelque chose de bien vilain que la guerre, puisque les particularités les plus honorables des grandes actions font bâiller ceux qui les ont conduites.

Je regarde ce que j'ai envoyé à M. d'Argenson comme des matériaux qu'il m'avait confiés, et qui lui appartiennent. J'en fais à présent un édifice plus régulier et plus agréable. Dites-lui, je vous en supplie, monsieur, que je lui demande très sérieusement pardon de l'énormité de mon volume. J'ai sa gloire à cœur; il n'y en a point dans de trop gros livres. Je lui réponds d'être court et vrai. Je veux que les belles années de Louis XV se fassent lire comme le *Siècle de Louis XIV;* j'ai presque dit comme votre Chronologie; et je souhaite qu'après ma mort mon nom puisse ne pas faire déshonneur à celui de M. d'Argenson, après l'avoir un peu ennuyé pendant ma vie. J'ai besoin à présent de votre indulgence et de la sienne; je vous la demande instamment; faites-lui parvenir mes remords.

1934. A M. FORMEY.

J'ai eu du monde jusqu'à présent, monsieur, et je n'ai pas eu le temps de vous répondre.

Je tâcherai de venir chez vous après-demain, si mes forces me le permettent, et nous raisonnerons amplement sur ce que vous me mandez.

Je vous viendrai voir en bonne fortune, et ni l'un ni l'autre ne s'en vantera.

1935. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Berlin, le 18 décembre.

Mon cher et respectable ami, je ne peux pas plus à présent changer de climat que changer mes vers. Un érysipèle rentré m'enterrerait sur les bords de l'Elbe ou du Weser, et il serait fort ridicule d'aller mourir dans un mauvais cabaret de la Westphalie. Votre charmante lettre du 7 décembre, votre tendre amitié, me feront vivre jusqu'au printemps. Vous me faites plus de bien que les médecins ne pourraient me faire de mal. Vos lettres me ressuscitent, mais on dit que mademoiselle Gaussin tue *le Duc de Foix*. Cette Gaussin est actuellement un médecin d'eau douce.

Ce que vous dites de La Motte me fait trembler. Quoi! on l'a cru heureux étant aveugle et impotent; et, parcequ'on a été assez sot pour le croire heureux, on est assez cruel pour persécuter sa mémoire[1]! Comment serais-je donc traité, moi qui ai les apparences du bonheur, qui ai l'air d'appartenir à deux rois à-la-fois, moi qui suis plus riche que La Motte, et qui ai été plus amoureux du roi de Prusse que La Motte ne croyait l'être de madame la duchesse du Maine? Je m'en vais prier M. Berryer[2] de permettre qu'on affiche à Paris: « Voltaire avertit tous « les gens de lettres qu'il n'est point heureux. »

[1] Il s'agit des *Mémoires pour servir à l'histoire des couplets de 1710, attribués faussement à M. Rousseau*, Bruxelles, 1752, petit in-12; nouvelle édition, 1753, même format. B.

[2] Lieutenant-général de police depuis 1747. Cl.

Si vous avez lu cet article de *La Motte*, lisez donc celui de *Rousseau*, et vous y verrez la réponse à la réflexion que vous faites que les heureux sont haïs. Mon cher ange, je n'ai dit sur La Motte, et sur Rousseau, et sur Fontenelle, que ce que je crois la pure vérité. Je les ai traités comme Louis XIV. J'aurais ajouté quelques couleurs rembrunies au portrait de madame de Maintenon, si j'avais vu plus tôt ses *Lettres*. Elle est tout ce que vous dites, et toutes les dévotes de cour sont comme elle. De l'ignorance, de la faiblesse, de la fausseté, de l'ambition, du manége, des messes, des sermons, des galanteries, des cabales, voilà ce qui compose une Esther; mais l'Esther-Maintenon écrit bien, et j'aime à la voir s'ennuyer d'être reine. Je lui préfère Ninon, sans doute; mais madame de Maintenon vaut son prix. Je m'étais toujours douté que ce La Beaumelle avait volé ces lettres. Il est donc avéré qu'il a fait ce vol chez Racine. Ce La Beaumelle est le plus hardi coquin que j'aie encore vu. Il m'écrivit de Copenhague, de la part du roi de Danemark, pour une prétendue édition, *ad usum delphini Danemarki*, des auteurs classiques français. Il datait sa lettre du palais du roi. Je le pris pour un grave personnage, d'autant plus qu'il avait prêché; mais, quinze jours après, mon prédicateur arriva avec un plumet à Potsdam. Il me dit qu'il venait voir Frédéric et moi. Cette cordialité pour le roi me parut forte. Il me donna un petit livre intitulé *Mes Pensées* ou *Qu'en dira-t-on?* dans lequel il me traitait comme un heureux, c'est-à-dire fort mal; et il voulait que je le présentasse au roi, lui et son livre. De là

mon prédicateur alla au b....., fut mis en prison, et se retira enfin dans Francfort, où il fit réimprimer ses *Pensées*. Il faut qu'il croie tous les rois fort heureux; car, dans ce petit livret, il les nomme tous avec des épithètes qui ne méritent rien moins que la corde. On le décréta à Francfort de prise de corps, lui et ses *Pensées;* il se sauva avec quelques exemplaires qu'il a portés à Paris. Il est vrai qu'il a pris la précaution d'appeler dans son livre M. de Machault *Pollion;* et M. Berryer, *Messala*. Je ne sais si *Pollion* et *Messala* feront sa fortune; mais le vol des lettres de madame de Maintenon pourrait bien le faire mettre au carcan. C'est un rare homme; il parle comme un sot, mais il écrit quelquefois ferme et serré; et ce qu'il pille il l'appelle ses *Pensées*. Dieu merci, ce vaurien est de Genève[1], et calviniste; je serais bien fâché qu'il fût Français et catholique; c'est bien assez que Fréron soit l'un et l'autre.

Je vous dirai hardiment, mon cher ange, que je ne suis pas étonné du succès du *Siècle de Louis XIV*. Les hommes sont nés curieux. Ce livre intéresse leur curiosité à chaque page. Il n'y a pas grand mérite à faire un tel ouvrage, mais il y a du bonheur à choisir un tel sujet. C'était mon devoir, en qualité d'historiographe, et vous savez que je n'ai jamais plus fait ma charge que depuis que je ne l'ai plus. Il est plaisant qu'on m'ait ôté cette place, comme si une clef d'or du roi de Prusse empêchait ma plume d'être consacrée au roi mon maître. Je suis toujours gentilhomme ordinaire; pourquoi m'ôter la place

[1] Voyez ma note, page 132. B.

d'historiographe? c'est une contradiction. Tout historien de son pays doit écrire hors de son pays; ce qu'il dit en a plus de vérité et plus de poids. Adieu, mes chers anges; comptez que je pleure quelquefois d'être loin de vous.

1936. A MADAME DENIS.

A Berlin, le 18 décembre.

Je vous envoie, ma chère enfant, les deux contrats du duc de Wurtemberg; c'est une petite fortune assurée pour votre vie. J'y joins mon testament. Ce n'est pas que je croie à votre ancienne prédiction que le roi de Prusse me *ferait mourir de chagrin.* Je ne me sens pas d'humeur à mourir d'une si sotte mort; mais la nature me fait beaucoup plus de mal que lui, et il faut toujours avoir son paquet prêt et le pied à l'étrier, pour voyager dans cet autre monde où, quelque chose qui arrive, les rois n'auront pas grand crédit.

Comme je n'ai pas dans ce monde-ci cent cinquante mille moustaches à mon service, je ne prétends point du tout faire la guerre. Je ne songe qu'à déserter honnêtement, à prendre soin de ma santé, à vous revoir, à oublier ce rêve de trois années.

Je vois bien qu'*on a pressé l'orange*[1]; il faut penser à sauver l'écorce. Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois.

Mon ami signifie *mon esclave.*

Mon cher ami veut dire *vous m'êtes plus qu'indifférent.*

[1] Voyez tome LV, page 658. B.

Entendez par *je vous rendrai heureux*, *je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous.*

Soupez avec moi ce soir, signifie *je me moquerai de vous ce soir.*

Le dictionnaire peut être long ; c'est un article à mettre dans l'*Encyclopédie.*

Sérieusement, cela serre le cœur. Tout ce que j'ai vu est-il possible? Se plaire à mettre mal ensemble ceux qui vivent ensemble avec lui! Dire à un homme les choses les plus tendres, et écrire contre lui des brochures! et quelles brochures! Arracher un homme à sa patrie par les promesses les plus sacrées, et le maltraiter avec la malice la plus noire! que de contrastes! Et c'est là l'homme qui m'écrivait tant de choses philosophiques, et que j'ai cru philosophe! et je l'ai appelé le *Salomon du Nord!*

Vous vous souvenez de cette belle lettre[1] qui ne vous a jamais rassurée. *Vous êtes philosophe*, disait-il; *je le suis de même.* Ma foi, sire, nous ne le sommes ni l'un ni l'autre.

Ma chère enfant, je ne me croirai tel que quand je serai avec mes pénates et avec vous. L'embarras est de sortir d'ici. Vous savez ce que je vous ai mandé dans ma lettre[2] du premier novembre. Je ne peux demander de congé qu'en considération de ma santé. Il n'y a pas moyen de dire : Je vais à Plombières au mois de décembre.

Il y a ici une espèce de ministre du saint Évan-

[1] Du 23 août 1750. Cl.

[2] Cette lettre n'est pas connue. Cl.

gile, nommé Pérard[1], né comme moi en France; il demandait permission d'aller à Paris pour ses affaires; le roi lui fit répondre qu'il connaissait mieux ses affaires que lui-même, et qu'il n'avait nul besoin d'aller à Paris.

Ma chère enfant, quand je considère un peu en détail tout ce qui se passe ici, je finis par conclure que cela n'est pas vrai, que cela est impossible, qu'on se trompe, que la chose est arrivée à Syracuse, il y a quelque trois mille ans. Ce qui est bien vrai, c'est que je vous aime de tout mon cœur, et que vous faites ma consolation.

1937. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Berlin, le 18 décembre.

Mon cher duc de Foix, il faut donc que Sceaux ait toujours des Baron; mais le théâtre n'a pas toujours des Lecouvreur. C'est pour elle que le rôle d'Amélie avait été fait[2]; elle ne sera pas remplacée. La vieille enfant qui joue dans *l'Oracle* et dans *Zaïre*[3] ne peut que faire tomber mon *Duc*.

Tranquille dans le crime, et fausse avec douceur,
Zaïre, acte IV, scène 7.

elle ne sera pas fâchée de faire des niches à l'oncle

[1] Jacques de Pérard, de l'académie de Berlin. De 1746 à 1750, il travailla, avec Formey, à la *Nouvelle Bibliothèque germanique*. Cl.

[2] Adrienne Lecouvreur mourut le 20 mars 1730, et la tragédie d'*Adélaïde du Guesclin*, dont *Amélie ou le Duc de Foix* est une sorte de copie, ne fut commencée, au plus tôt, qu'à la fin de 1732. Cl.

[3] Mademoiselle Gaussin. — *L'Oracle* est une petite comédie de Saint-Foix. Cl.

et à la nièce. Je suis très fâché que madame Denis se soit compromise avec ce tripot; il eût été mieux d'attendre le retour de M. de Richelieu; mais à présent il ne faut plus qu'elle s'avilisse à postuler des désagréments. Cela n'est bon que pour moi, vieux pilier de théâtre, vieux Pellegrin qui ai toute honte bue. Je lui envoie lettres pour M. de Richelieu, requête en forme, et mes sentiments au tripot; cela fait, je remets cette juste cause entre les mains de Dieu.

J'ai fait à *Zulime* tout ce que m'ont permis *Louis XIV* et *Louis XV*, auxquels j'ai donné presque tout mon temps, en bon et loyal sujet. Mettez-moi toujours aux pieds de madame la duchesse du Maine[1]. C'est une ame prédestinée, elle aimera la comédie jusqu'au dernier moment; et, quand elle sera malade, je vous conseille de lui administrer quelque belle pièce, au lieu d'*Extrême-Onction*. On meurt comme on a vécu; je meurs, moi qui vous parle, et je griffonne plus de vers que La Motte-Houdar, et plus de prose que La Mothe-le-Vayer. Si je fesais des vers comme vous les récitez, je travaillerais pour vous du soir au matin. Aimez-moi, si vous pouvez, autant que vous êtes aimable.

1938. A M. FORMEY.

En vérité, monsieur, je ne vous croyais pas Suisse. Un illustre théologien[2] de Bâle écrit que milord

[1] Morte le 23 janvier suivant. Cl.

[2] J.-J. Zimmermann, né en 1695, mort en 1756. B.

Bolingbroke a eu la ch........., et de là il tire la conséquence évidente que Moïse est l'auteur du *Pentateuque*. On prétend que de bonnes lois et de bonnes troupes ne valent rien, si l'on n'a pas une foi vive pour les dogmes de Zwingle[1] et de Calvin. Or, comme Titus, Marc-Aurèle, Trajan, Nerva, Julien, etc., etc., avaient le malheur de ne croire pas plus à Zwingle qu'au pape, et que cependant tout allait assez bien de leur temps, on a cru à Potsdam ne devoir pas être tout-à-fait de l'avis du révérend docteur suisse. Le *chapelain*[2] de milord Chesterfield a pris en bon chrétien la cause de milord Bolingbroke, il l'a défendue dans une lettre pieuse et modeste. La traduction est parvenue ici avec la permission des supérieurs. Le roi a beaucoup ri : faites-en de même. Il paie bien les docteurs, et se moque des disputes théologiques, métaphysiques, phoronomiques, et dynamiques. Soyez très tranquille, vivez gaîment de l'Évangile et de la philosophie, et laissez les profanes douter de la chronologie de Moïse et des monades. Tâchez de conserver la vôtre; faites-vous couvrir de poix-résine; essayez de vous mettre de grandes épingles dans le cul, suivant l'avis de l'auteur des nouvelles Lettres[3]. Tâtez des forces centrifuges, ou plutôt faites-vous embaumer tout vivant, afin de n'attraper que dans sept ou huit cents ans ce point

[1] Le véritable nom est Zwingli. Cl.

[2] Ce chapelain est Voltaire lui-même; voyez, tome XXXIX, page 454, la *Défense de milord Bolingbroke*. B.

[3] Les *Lettres* dont Voltaire se moque dans la *Diatribe du docteur Akakia*, (tome XXXIX, page 475). Cl.

de maturité qui est la mort. Pour moi, si je peux jamais rattraper ma jeunesse, je compte aller faire un tour aux terres australes avec Dalichamp, et disséquer des cervelles de géants hauts de douze pieds, et des hommes velus comme des ours avec des queues de singe. Alors nous saurons dès nouvelles positives de la nature de l'ame; j'exalterai la mienne pour vous prédire l'avenir; car vous savez qu'un peu d'exaltation fait voir le futur comme le passé. Je vous prédis donc que ceux qui tourneront les sottises de ce monde en raillerie seront toujours les plus heureux; et, pour revenir du futur au passé, je vous jure que Démocrite avait raison, et qu'Héraclite avait tort. Croyez-moi, ne mettez aux choses que leur prix, et ne prenez point de grosses balances pour peser des toiles d'araignée. Il y a mille occasions où un vaudeville vaut mieux qu'une lamentation de Jérémie.

A propos de chanson, par quelle rage diabolique révoquez-vous en doute la chanson de l'archevêque de Cambrai [1] ? Savez-vous bien que vous êtes un impie d'armer l'incrédulité, qui triomphe tant dans ce siècle pervers, contre une chanson d'un successeur des apôtres ? Je vous dis devant Dieu que le marquis de Fénelon me récita cette chanson à La Haye, en présence de sa femme et de l'abbé de La Ville. Eh! morbleu! faites comme l'archevêque de Cambrai; détrompez-vous de tout.

Adieu; je ne me porte pas mieux que vous; le moins malade ira voir l'autre.

[1] Voyez tome XX, pages 454 et 560; et, tome XLVII, le neuvième des *Fragments sur l'histoire*. B.

1939. A M. BAGIEU.

Berlin, le 19 décembre.

Votre lettre, monsieur, vos offres touchantes, vos conseils, font sur moi la plus vive impression, et me pénètrent de reconnaissance. Je voudrais pouvoir partir tout-à-l'heure, et venir me mettre entre vos mains et dans les bras de ma famille. J'ai apporté à Berlin environ une vingtaine de dents, il m'en reste à-peu-près six; j'ai apporté deux yeux, j'en ai presque perdu un; je n'avais point apporté d'érysipèle, et j'en ai gagné un que je ménage beaucoup. Je n'ai pas l'air d'un jeune homme à marier, mais je considère que j'ai vécu près de soixante ans, que cela est fort honnête, que Pascal, Alexandre, et Jésus-Christ, n'ont vécu qu'environ la moitié, et que tout le monde n'est pas né pour aller dîner à l'autre bout de Paris, à quatre-vingt-dix-huit ans, comme Fontenelle. La nature a donné à ce qu'on appelle mon ame un étui des plus minces et des plus misérables. Cependant j'ai enterré presque tous mes médecins, et jusqu'à La Métrie. Il ne me manque plus que d'enterrer Codénius, médecin du roi de Prusse; mais celui-là a la mine de vivre plus long-temps que moi; du moins je ne mourrai pas de sa façon. Il me donne quelquefois de longues ordonnances en allemand; je les jette au feu, et je n'en suis pas plus mal. C'est un fort bon homme, il en sait tout autant que les autres; et, quand il voit que mes dents tombent, et que je suis attaqué du scorbut, il dit que j'ai une affection

scorbutique. Il y a ici de grands philosophes qui prétendent qu'on peut vivre aussi long-temps que Mathusalem, en se bouchant tous les pores[1], et en vivant comme un ver à soie dans sa coque; car nous avons à Berlin des vers à soie et des beaux esprits transplantés. Je ne sais pas si ces manufactures-là réussiront; tout ce que je sais, c'est que je ne suis point du tout en état de voyager cet hiver. Je me suis fait un printemps avec des poêles; et, quand le vrai printemps sera revenu, je compte bien, si je suis en vie, vous apporter mon squelette. Vous le disséquerez si vous voulez. Vous y trouverez un cœur qui palpitera encore des sentiments de reconnaissance et d'attachement que vous lui inspirez. Soyez persuadé, monsieur, que, tant que je vivrai, je vous regarderai comme un homme qui fait honneur au plus utile de tous les arts, et comme le plus obligeant et le plus aimable du monde.

1940. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[2].

Votre efrontrie m'étone, après ce que vous venez de faire[3], et qui est clair come le jour. Vous persistez au lieu de vous avouer coupable; ne vous imaginez pas que vous frez croire que le noir est blang, quand on ne voit pas, c'est qu'on ne veut pas tout voir, mais si vous poussez l'affaire à bout, je ferai tout imprimer et l'on verra que si vos ouvrages méritent qu'on vous érige des statues votre conduite vous mériterait des chaines.

L'éditeur est interrogé, il a tout déclaré.

[1] Allusion aux rêveries de Maupertuis. Cl.

[2] Pour ce billet et pour sa réponse, j'ai copié servilement les originaux qui sont à la Bibliothèque du roi. B.

[3] Voyez tome XXXIX, page 474, ma note 4. B.

1941. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

Ah mon Dieu sire dans l'état ou je suis! Je vous jure encor sur ma vie a laquelle je renonce sans peine que cest une calomnie affreuse. Je vous conjure de faire confronter tous mes gens. Quoi! vous me jugeriez sans entendre! Je demande justice et la mort.

1942. A M. FORMEY.

Le 23 décembre.

On dit, monsieur, que vous avez fait fourrer quatre mauvais vers contre moi dans l'Almanach de Bourdeaux[2], imprimé avec permission de votre académie. Vous pensez bien que je ne m'en soucie guère, et que je combats gaîment contre tout le monde; mais je vous avertis que vous ne gagnerez rien à cette guerre, que les choses ne sont pas comme vous le pensez, et qu'il vaudrait mieux, comme je vous l'ai mandé[3], que le moins malade de nous deux allât voir l'autre. Savez-vous ce que je vous conseille? de venir dîner tête à tête avec moi, aujourd'hui ou demain; vous vous en trouverez mieux que de venir m'attaquer en vers ou en prose. Croyez-moi, la vie est courte; il vaut mieux boire ensemble que de se houspiller.

[1] Ce billet était écrit au bas de celui qui précède. CL.

[2] Bourdeaux est le nom d'un libraire de Berlin. B.

[3] Dans la lettre 1938. CL.

1943. A M. FORMEY.

Le 23 décembre.

Puisque ainsi est, *Iddio sia lodato*, je vous avouerai tout net que votre sortie sur certaines personnes, et un petit mot de la discipline militaire, et un petit coup de dent à ceux qui ont écrit après Newton, et une petite attaque portée à certaines gens qui ont fait certains livres, et un mépris trop marqué pour certains sentiments de certaines gens, qui n'en changeront pas, etc., etc.; je vous avouerai, dis-je, que tout cela a été fort mal reçu. Vous devriez, ma foi, me remercier de l'apologie de Bolingbroke [1]; car tout ce qui fait rire apaise. Je pourrais vous servir, et cela me serait bien plus agréable que d'écrire sur le *Pentateuque*. Quand on m'attaque, je me défends comme un diable, je ne cède à personne; mais je suis un bon diable, et je finis par rire. Je suis très malade, et vous sortez, vous avez été chez le grave président [2]. Venir de chez vous chez moi, bien emmitouflé, n'est pas un voyage aux terres australes. Point de rancune, puisque je n'en ai point. Venez dîner amicalement demain ou après-demain. Je vous enverrai un carrosse ou une chaise; vous n'aurez point de froid dans la rue, et vous serez chez moi très chaudement. Il faut que nous causions, et vous trouverez *mixtum utile dulci* [3].

[1] La *Défense de milord Bolingbroke*; voyez t. XXXIX, p. 454. B.

[2] Maupertuis. Cl.

[3] Horace, *Art poét.*, vers 343. B.

1944. A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON[1].

Le 2 janvier 1753.

Je vous remercie, monsieur, des éclaircissements que vous avez bien voulu me donner sur votre *Traité de la Lumière*. Je les reçois avec reconnaissance, et j'avoue qu'ils m'étaient nécessaires pour le bien entendre, car, quoique je me sois autrefois occupé de mathématiques, j'en ai actuellement perdu l'habitude.

Quand je reçus votre livre, je crus que c'était l'ouvrage d'un savant ordinaire; mais notre cher Clairaut m'apprend que vous êtes cet officier général de l'état-major auquel le comte de Saxe écrivit avec cette *brevitatem imperatoriam* des anciens, en accourant à Ellenbogen en Bohême, où vous conteniez avec moins de six cents hommes, par le poste que vous aviez pris devant le château de cette place, les quatre mille Croates qu'il y fit capituler le lendemain: *A homme de cœur, courtes paroles; qu'on se batte, j'arrive.* MAURICE DE SAXE.

Billet auquel vous répondîtes si énergiquement. Les sciences et les arts gagnent à être cultivés par les mains qui ont cueilli des lauriers. Frédéric fait de bons vers, le maréchal de Saxe des machines, et vous êtes mathématicien.

Recevez, comme bien démontrées, les assurances

[1] *Gaspard le Compasseur* de Créqui-Montfort, marquis de Courtivron, né en 1715, au château de Courtivron en Bourgogne; reçu à l'académie des sciences en 1744, mort en octobre 1755. Son *Traité d'Optique*, cité ici par Voltaire, parut en 1752, in-4°. Cl.

des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

1945. A M. FORMEY.

Le 7 janvier.

Venir chez vous m'est d'une impossibilité physique et métaphysique. M'entretenir avec vous me ferait un plaisir extrême, qui ne vous serait pas infructueux. J'ai plus de choses à vous dire que vous ne pensez. Je crois qu'il serait beaucoup plus à propos de mettre dans votre feuille périodique les fragments de la main de Louis XIV, que l'*Histoire des couplets de Rousseau*[1], dont Berlin ne se soucie guère. Vous trouverez ces fragments de Louis XIV dans le chapitre des *anecdotes*[2]. Si après cela vous voulez mettre dans vos feuilles l'histoire des couplets, vous êtes assurément bien le maître; mais vous devriez venir dîner quelque jour avec un homme vrai, franc, et intrépide, quelquefois trop plaisant, toujours malade. V.

1946. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, ce n'est sans doute que dans la crainte de ne pouvoir plus me montrer devant votre majesté que j'ai remis à vos pieds des bienfaits qui n'étaient pas les liens dont j'étais attaché à votre personne. Vous devez juger de ma situation affreuse, de celle de toute ma famille. Il ne me reste qu'à m'aller cacher pour jamais, et déplorer mon malheur en silence. M. Fédersdoff[3], qui vient me consoler dans

[1] Voyez ma note, page 252. B.
[2] Voyez tome XX, pages 213 et 219. B.
[3] Voyez tome LV, page 557; et XL, 70. B.

ma disgrace, m'a fait espérer que votre majesté daignerait écouter envers moi la bonté de son caractère, et qu'elle pourrait réparer par sa bienveillance, s'il est possible, l'opprobre dont elle m'a comblé. Il est bien sûr que le malheur de vous avoir déplu n'est pas le moindre que j'éprouve. Mais comment paraître? comment vivre? Je n'en sais rien. Je devrais être mort de douleur. Dans cet état horrible, c'est à votre humanité à avoir pitié de moi. Que voulez-vous que je devienne et que je fasse? Je n'en sais rien. Je sais seulement que vous m'avez attaché à vous depuis seize années. Ordonnez d'une vie que je vous ai consacrée, et dont vous avez rendu la fin si amère. Vous êtes bon, vous êtes indulgent, je suis le plus malheureux homme qui soit dans vos états; ordonnez de mon sort.

1947. A MADAME DENIS.

A Berlin, le 13 janvier.

J'ai renvoyé au *Salomon du Nord*, pour ses étrennes, les grelots et la marotte qu'il m'avait donnés, et que vous m'avez tant reprochés. Je lui ai écrit une lettre très respectueuse, car je lui ai demandé mon congé. Savez-vous ce qu'il a fait? il m'a envoyé son grand factotum de Fédersdoff, qui m'a rapporté mes brinborions. Il m'a écrit qu'il aimait mieux vivre avec moi qu'avec Maupertuis. Ce qui est bien certain, c'est que je ne veux vivre ni avec l'un ni avec l'autre.

Je sais qu'il est difficile de sortir d'ici; mais il y a encore des hippogriffes pour s'échapper de chez ma-

dame *Alcine*. Je veux partir absolument; c'est tout ce que je peux vous dire, ma chère enfant. Il y a trois ans bientôt que je le dis, et que je devrais l'avoir fait. J'ai déclaré à Fédersdoff que ma santé ne me permettait pas plus long-temps un climat si dangereux.

Adieu; faites du paquet ci-joint l'usage que votre amitié et votre prudence vous dicteront.

Le pauvre Dubordier doit être à présent chez moi, à Paris. Sa destinée est bien cruelle. Il y a des gens devant qui on n'ose pas se dire malheureux. Cet homme est demandé à Berlin; il y arrive en poste. Il embarque sur un vaisseau sa femme, son fils unique, et sa fortune. Le vaisseau périt à la rade de Hambourg. Dubordier se trouve à Berlin sans ressource. On se sert de ses dessins; on ne l'emploie point, et on le renvoie sans même lui donner l'aumône. Logez-le, nourrissez-le. Qu'il raccommode mon cabinet de physique. Vous verrez dans le paquet qu'il vous apporte des choses qui font frémir. Faites comme moi, armez-vous de constance.

1948. A M. FORMEY.

Le 17 janvier.

Est-ce vous qui avez fait l'extrait des Lettres de madame de Maintenon ?

Vous dites qu'il faudrait savoir par quelles mains ce dépôt a passé. M. le maréchal de Noailles, son neveu, avait ce dépôt; son secrétaire le prêta à un écuyer du roi, et celui-ci au petit[1] Racine. La Beau-

[1] Louis Racine, fils du *grand* Racine. Cl.

melle le vola sur la cheminée de Racine, et s'enfuit à Copenhague; c'est un fait public à Paris. La Beaumelle, de retour à Paris, devait être mis à la Bastille. Il a obtenu la protection de madame la duchesse de Lauraguais[1], dame d'atour de madame la dauphine. Cette princesse a sauvé le cachot à La Beaumelle, ne sachant pas que ce galant homme, dans l'édition de ses belles *Pensées*[2], faite à Francfort, a dit du roi de Pologne et de sa cour : « J'ai vu à Dresde un roi imbécile, un ministre fripon, un héritier qui a des enfants, et qui ne saurait en faire, etc. »

Apparemment qu'il aura aussi la protection de la Prusse, car il dit que l'armée est composée de mercenaires qu'on mène à coups de bâton, qui seront battus à la première occasion, et qui étrangleraient le roi si on les fesait caserner. Il n'a tiré que peu d'exemplaires dans ce goût, et j'en ai un. Il a substitué d'autres feuilles dans d'autres exemplaires. Cet homme-là ira loin. Ne manquez pas de le louer dans votre journal, car voilà des gens qu'il faut ménager. N'est-il pas de l'académie? Maupertuis est fort lié avec lui; il l'alla voir à Berlin, et l'engagea à écrire au roi; il corrigea même sa lettre.

Pourquoi dites-vous que madame de Maintenon eut beaucoup de part à la révocation de l'Édit de Nantes? Elle toléra cette persécution, comme elle

[1] Diane-Adélaïde de Mailli-Nesle, née en 1714, mariée en janvier 1742 à Louis de Brancas, duc de Lauraguais. Elle avait été maîtresse de Louis XV comme la plupart de ses sœurs. Cl.

[2] Le livre intitulé *Mes Pensées* (Copenhague, 1751) est dédié à M. F., initiale qui désigne probablement Formey. Cl.

toléra celle du cardinal de Noailles, celle de Racine; mais certainement elle n'y eut aucune part; c'est un fait certain. Elle n'osait jamais contredire Louis XIV. Madame de Pompadour n'oserait parler contre l'ancien évêque de Mirepoix, qu'elle déteste autant que je le méprise.

Pourquoi dites-vous que Louis XIV était mille fois plus occupé de misères domestiques que du soin de son royaume? On ne peut avancer rien de plus faux et de plus révoltant, et il n'est pas permis de parler ainsi. Sachez que Louis XIV n'a jamais manqué d'assister au conseil, et qu'il a toujours travaillé au moins quatre heures par jour. Songez-vous bien que vous jugez dans Bernstrass[1] un homme tel que Louis XIV? vous!

Pourquoi dites-vous que madame de Montespan était la femme la plus bizarre et la plus folle qui fût jamais? Qui vous l'a dit? Avez-vous vécu avec elle? Tout Paris sait que c'était une femme très aimable; elle fut indignée du goût du roi pour madame de Maintenon, qu'elle regardait comme une domestique ingrate. En quoi a-t-elle été la femme la plus bizarre et la plus folle qui fût jamais? Je vous parle net, comme vous voyez, parceque je veux être votre ami.

1949. A M. FORMEY.

17 janvier.

Justifiées par les passages des Lettres de madame de Maintenon. Non, mordieu! c'est tout le contraire. Lisez la lettre où elle rapporte que Louis XIV lui a

[1] Rue de Berlin.

dit en riant : « Il est plus difficile d'accorder deux « femmes que les puissances de l'Europe, etc. »

Qui vous prie de tomber sur le corps de La Beaumelle? Voilà un plaisant corps! et qu'importe à la France ce qu'on dit dans un journal *germanique?*

Voulez-vous une autre anecdote? On a vendu à Paris six mille *Akakia* en un jour, et le plus orgueilleux de tous les hommes [1] est le plus bafoué. Il n'a que ce que son insolence et ses manœuvres méritent; et il n'y a personne, sans exception, auprès de qui il ne soit démasqué. Il aurait dû ne pas me pousser à bout. Je ne suis pas esclave; soyez homme.

1950. A M. FORMEY.

Le 17 janvier.

Billets sont conversation. Où diable prenez-vous cette jérémiade? Je vous dis que vous avez parlé de Louis XIV d'une manière peu convenable, et que vous avez tort; comme j'ai dit au roi qu'il avait eu tort de faire une brochure [2], et moi tort d'en avoir fait une autre; et je vous dis cela entre nous; et je vous dis que je me...., révérence parler, de tout cela, et de la lettre sur Bolingbroke [3], et de toutes les sottises de ce monde, et qu'il faut que vous en fassiez de même. Qui songe à vous faire de la peine? Ce n'est pas moi. Vous avez écrit contre les déistes, qui ne vous ont jamais fait de mal; et le roi et moi, qui sommes déistes, nous avons pris le parti de notre re-

[1] Maupertuis.

[2] Voyez lettres 1908 et 1969. B.

[3] Voyez plus haut la lettre 1938, adressée à Formey. CL.

ligion. Je vous dis encore une fois qu'il n'y a qu'à rire de tout cela. Vous ne voyez les choses que par le trou d'une bouteille. Ne vous affligez pas et ne pleurez point, parceque madame de Montespan était aimable. Encore une fois, soyez tranquille.

1951. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Mon cher *Isaac*, il est vrai que j'ai enfoncé des *épingles dans le cul*[1], mais je ne mettrai point ma tête dans la gueule.

Je vous prie de lire attentivement l'article ci-joint du Dictionnaire[2] de *Scriberius audens*, et de me le rendre, et de m'en dire votre avis. Je suis fâché que vous ne vous appliquiez plus à ces bagatelles rabbiniques, théologiques, et diaboliques; j'aurais de quoi vous amuser; mais vous aimez mieux à présent la basse de viole. Tout est égal dans ce monde, pourvu qu'on se porte bien et qu'on s'amuse.

Si bene vales, ego quidem non valeo..... te amo, tua tueor[3]. Avez-vous reçu votre contrat[4]? Songez, je vous en prie, au livre de l'abbé de Prades, et à la *religion naturelle;* c'est la bonne; il faut l'avoir dans le cœur.

1952. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ce 28.

J'ai reçu la lettre du 12 janvier de mon cher mar-

[1] Allusion aux rêveries de Maupertuis. Cl.

[2] Peut-être s'agit-il ici du *Dictionnaire philosophique* pour lequel Voltaire avait déjà composé l'article Abraham. Cl.

[3] Pline, épître xi. B.

[4] Voyez le premier alinéa de la lettre 1861. Cl.

quis. J'avais prévenu, il y a long-temps, ce qu'il a la bonté de me mander, ayant renvoyé au roi de Prusse, par deux fois, mon cordon, ma clef de chambellan, et lui ayant remis tout ce qu'il me doit de mes pensions. Il m'a toujours tout renvoyé; il m'a invité à aller avec lui, le 30 du mois, à Potsdam. Je ne sais si ma santé me permettra de le suivre. Il pourrait dire avec moi:

> « Nec possum tecum vivere, nec sine te; »
>
> MARTIAL, liv. XII, *épigr.* XLVII.

et je ne dois dire que la première partie de ce vers. J'embrasse mon cher marquis; je le remercie, et je suis un peu piqué de ce qu'il n'a pas deviné la seule conduite que je pusse tenir. Tout ce qu'il me conseille était fait il y a près d'un mois; mais pouvoir revenir est une autre affaire.

1953. A M. DE LA VIROTTE[1].

Berlin, le 28 janvier.

Je fais trop de cas de votre jugement, monsieur, pour ne m'en pas rapporter à vous sur cet étrange procès criminel fait par l'amour-propre de Maupertuis à la sincérité de Kœnig, procès dans lequel j'ai été impliqué malgré moi, parceque Kœnig ayant vécu deux ans de suite avec moi à Cirey, il est mon ami; parceque j'ai cru avec l'Europe littéraire qu'il avait raison, parceque je hais la tyrannie. Quand le roi de Prusse me demanda au roi par son envoyé, quand

[1] Louis-Anne Lavirotte ou de La Virotte, né à Nolay en 1725, mort le 3 mars 1759. B.

j'acceptai sa croix, sa clef de chambellan, et ses pensions, je crus pouvoir recevoir les bienfaits d'un grand prince qui me promit de me traiter toujours comme son ami et comme son maître dans les arts qu'il cultive; ce sont ses propres paroles. Il ajouta que je n'aurais jamais aucune inconstance à craindre d'un cœur reconnaissant; et il voulut que ma nièce fût la dépositaire de cette lettre, qui devait lui servir de reproche éternel, s'il démentait ses sentiments et ses promesses.

Je n'ai jamais démenti mon attachement pour lui; j'avais eu un enthousiasme de seize années; mais il m'a guéri de cette longue maladie. Je n'examine point si, dans une familiarité de deux ans et plus, un roi se dégoûte d'un courtisan; si l'amour-propre d'un disciple qui a du génie s'irrite en secret contre son *maître;* si la jalousie et les faux rapports, qui empoisonnent les sociétés des particuliers, portent encore plus aisément leur venin dans les maisons des rois; tout ce que je sais, c'est qu'en me donnant au roi de Prusse, je ne me suis pas donné comme un courtisan, mais comme un homme de lettres, et qu'en fait de disputes littéraires, je ne connais point de rois. Je n'aimais que trop ce prince, et j'ai été fâché, pour sa gloire, qu'il ait pris parti contre Kœnig, sans être instruit du fond de la dispute; qu'il ait écrit une brochure violente contre tous ceux qui ont défendu ce philosophe, c'est-à-dire contre tous les gens éclairés de l'Europe, et cela sans avoir lu son *Appel.* Il a été trompé par Maupertuis. Il n'est pas étonnant, il n'est pas honteux pour un roi d'être

trompé; mais ce qui serait bien glorieux, ce serait d'avouer son erreur.

Je lui ai renvoyé son cordon, sa clef d'or, ornements très peu convenables à un philosophe, et que je ne porte presque jamais. Je lui ai remis tout ce qu'il me doit de mes pensions. Il a eu la bonté de me rendre tout, et de m'inviter à le suivre à Potsdam, où il me donne dans sa maison le même appartement que j'ai toujours occupé. J'ignore si ma santé, qui est plus déplorable que mon aventure, me permettra de suivre sa majesté.

1954. A M. DE VOYER[1].

Je ne sais, monsieur, ce que vous entendez par le *fruit de mes veilles*, dans le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne suis plus en âge de veiller, et encore moins de sacrifier mon sommeil à des bagatelles. Je ne suis point l'auteur de la petite lettre sur milord Bolingbroke[2]; je l'ai cherchée pour obéir à vos ordres, et j'ai eu beaucoup de peine à la trouver: la voici. Je suis très aise d'avoir eu cette occasion de vous marquer à quel point j'aime à vous obéir. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à M. le comte d'Argenson et à

[1] Cette lettre a été publiée par M. René d'Argenson, à la page 481 des *Mémoires du marquis d'Argenson*, 1825, in-8°. Une note dit que ce billet est sans date, mais qu'il doit avoir été écrit vers l'année 1763. Cette date me paraît une faute d'impression; je crois qu'il fallait 1753; peut-être même le billet est-il de la fin de 1752. Le marquis de Voyer, fils du comte d'Argenson, était né le 20 septembre 1722; en 1753, il était lieutenant-général à Colmar, et est mort le 15 septembre 1782. B.

[2] *Défense de milord Bolingbroke*; voyez t. XXXIX, p. 454. B.

M. le marquis de Paulmy, et de recevoir les miens avec la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée. VOLTAIRE.

1955. A M. G.-C. WALTHER.

Berlin, 1er février 1753.

L'ouvrage que je vous envoie [1], mon cher Walther, vaudrait beaucoup mieux, si je ne vous avais pas renvoyé plus tôt tous les livres que vous m'avez redemandés : mais le sujet est assez intéressant pour que vous tiriez de ce *Supplément* autant d'exemplaires au moins que du *Siècle*. Je vous prie de me mander si je pourrais trouver à Dresde ou à Leipsick un appartement commode pour moi, un secrétaire, et deux domestiques. Je l'aimerais encore mieux à Leipzick qu'à Dresde, parceque j'y travaillerais plus à mon aise. Mais il faudrait que cela fût très secret. Vous n'auriez qu'à me mander : *Il faudra s'adresser à Leipzick chez...* Je m'y rendrais dans quinze jours ou trois semaines, et alors je vous serais plus utile. Au reste, dans la maison où je serai, il faudra absolument que je fasse ma cuisine. Ma mauvaise santé ne me permet pas de vivre à l'auberge.

Voici un avertissement que je vous prie très instamment de faire mettre dans toutes les gazettes.

Je vous embrasse. VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT.

On apprend par plusieurs lettres de Berlin que M. de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi du France,

[1] *Supplément au Siècle de Louis XIV*. B.

ayant remis à sa majesté prussienne son cordon, sa clef de chambellan, et tout ce qui lui est dû de ses pensions, non seulement sa majesté prussienne lui a tout rendu, mais a voulu qu'il eût l'honneur de le suivre à Potsdam, et d'y occuper son appartement ordinaire dans le palais.

1956. A MADAME DE FONTAINE.

Berlin, le 7 février.

Ma très chère nièce, je suis bien malade, et il se peut faire que tout ceci achève de dissoudre ma frêle machine. Je vous avoue que quand je reçus, dans des circonstances aussi funestes, la plaisanterie que vous m'envoyâtes, je ne crus pas qu'elle fût d'un Suisse, et je m'imaginais que des mains qui devaient m'être chères, s'amusaient à déchirer mes blessures, sans savoir à quel point j'étais blessé. Je suis plus touché des marques d'amitié que vous me donnez que je n'ai été fâché de la plaisanterie ou de l'indifférence. Mon aventure est une suite de la jalousie et de la profonde noirceur dont les hommes sont capables. Votre amitié est pour moi une consolation dont j'avais besoin. Je me flatte que le roi de Prusse aura assez d'humanité pour me permettre de venir chercher à guérir ou à mourir dans le sein de ma famille, que j'avais abandonnée uniquement pour lui. Je ne lui ai jamais manqué, et il est à croire qu'il aura pitié de mon état : cet état est si violent que je n'ai pas la force de vous faire une plus longue lettre.

1957. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Cher frère, je vous renvoie Locke. Maupertuis, dans ses belles *Lettres*, a beau dire du mal de ce grand homme, son nom sera aussi cher à tous les philosophes que celui de Maupertuis excitera de haine. Kœnig vient de lui donner le dernier coup[1], en lui démontrant qu'il est un plagiaire. On a imprimé à Leipsick une histoire complète de toute cette étrange aventure, qui ne fait pas d'honneur à ce pays-ci. Soyez très sûr que toute l'Europe littéraire est déchaînée contre lui; et qu'excepté Euler et Mérian, qui sont malheureusement parties dans ce procès, tout le reste des académiciens lève les épaules.

Je suis dans mon lit malade, malgré le quinquina du roi. Vous devriez bien venir dîner demain comme frère Paul chez Antoine. Ce sera peut-être la dernière fois de ma vie que je vous verrai. Donnez-moi cette consolation.

1958. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 10 février.

J'ai été bien malade, mon cher et respectable ami; je le suis encore. Le roi de Prusse m'a envoyé de l'extrait de quinquina.

« . . . . Tanquam hæc sint nostri medicina *doloris*,
« Aut deus ille malis hominum mitescere discat! »

Virg., ecl. x, v. 60.

[1] Par la publication de l'*Appel au public du jugement de l'académie de Berlin*, qui fut suivi d'une *Défense de l'Appel au public*. B.

Il devrait bien plutôt m'envoyer une permission de partir pour aller me guérir ou mourir ailleurs. Il n'a plus nul besoin de moi. Il sait à présent mieux que moi la langue française; il écrit français par un *a;* il fait de bonne prose et de bons vers. Il a écrit, sans me consulter, une philippique sur la querelle de Maupertuis; il l'a pris pour Auguste, et moi pour Marc-Antoine. Maupertuis l'a fait imprimer en allemand et en italien, avec les aigles prussiennes à la tête. Battu à Actium et à la tribune aux harangues, il ne me reste qu'à aller mourir dans cette terre[1] que vous me proposez, et de vous embrasser avant ma mort. Voici une espèce de *testament*[2] littéraire que je vous envoie. Mille tendres respects à tous les anges.

Je vous prie de donner copie de mon testament.

1959. A M. LE MARQUIS D'ARGENS,

A POTSDAM.

Berlin, le 16 février.

Je me meurs, mon cher marquis, et j'ai la force de vous avouer ma faiblesse. Je ne vous nierai pas certainement que ma douleur est inexprimable. J'ai voulu me vaincre et venir à Potsdam; mais je suis retombé, la veille de mon départ, dans un état dont il n'y a pas d'apparence que je relève. Mon érysipèle est rentré, la dyssenterie est survenue, j'ai souvent la fièvre; il y a quatorze jours que je suis dans mon

[1] Le château de M. de Sainte-Palaie. CL.

[2] Probablement le morceau qui fut imprimé sous le titre de *Mémoire de M. F. de Voltaire*, et que j'ai donné en note, tome XX, page 491. B.

lit. Je suis seul, sans aucune consolation, à quatre cents lieues d'une famille en larmes à qui je sers de père. Voilà mon état. Je compte sur votre amitié, qui fait presque ma seule consolation, et je vous embrasse tendrement.

1960. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Cher frère, vous êtes assurément le premier capitaine d'infanterie qui ait ainsi parlé de philosophie. Votre extrait de Gassendi est digne de Bayle. Je ne savais pas que Gassendi eût été le précurseur de Locke, dans le doute modeste et éclairé si la matière peut penser. Il y a dans de vieux magasins, où personne ne fouille, des épées rouillées, mais excellentes, dont un bon guerrier peut se servir pour percer les sots.

Belzébuth vous ait en sa sainte garde! mon cher marquis, je vous aime de tout mon cœur. Tâchez de venir aujourd'hui chez votre frère le damné, qui souffre plus que jamais.

1961. A MADAME ***[1].

Berlin.

Je me sers, madame, des correspondants des négociants de Berlin, pour vous remercier de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il y a long-temps que je compte votre nom, et celui d'un

[1] Cette lettre, imprimée dans le *Moniteur* du 23 vendémiaire an IX, a été écrite pendant que Voltaire était encore en faveur auprès de Frédéric, ou du moins avant l'éclat de sa disgrace, et conséquemment est antérieure à mars 1753.

de vos amis, parmi ceux qui font le plus d'honneur à notre siècle. La liberté de penser est la vie de l'ame, et il paraît qu'il n'y a pas beaucoup d'ames plus vivantes que la vôtre. C'est un grand malheur qu'il y ait si peu de gens en France qui imitent l'exemple des Anglais, nos voisins. On a été obligé d'adopter leur physique, d'imiter leur système de finance, de construire les vaisseaux selon leur méthode; quand les imitera-t-on dans la noble liberté de donner à l'esprit tout l'essor dont il est capable? Quand est-ce que les sots cesseront de poursuivre les sages? On marche continuellement à Paris entre les insectes littéraires qui bourdonnent contre quiconque s'élève, et des chats-huants qui voudraient dévorer quiconque les éclaire. Heureux qui peut cultiver en paix les lettres, loin des bourdons et chats-huants! Je suis sous la protection d'un aigle; mais une mauvaise santé, pire que tous les chagrins attachés en France à la littérature, m'ôte tout mon bonheur. Ainsi tout est compensé. Je serais trop heureux si la nature ne s'avisait pas de me persécuter autant que la fortune me favorise. Si l'état de ma santé, madame, me permet jamais de revoir la France, un de mes beaux jours serait celui où je pourrais vous assurer de mon respect, et dire à votre ami tout ce que la plus profonde estime m'inspirerait pour vous et pour lui. Permettez qu'en philosophe je finisse sans compliments ordinaires et sans signer. Vous me reconnaîtrez assez par ceux qui vous feront tenir ma lettre.

1962. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Frère Paul, je vous attendais; je comptais souper avec vous aujourd'hui, et nous nous fîmes hier une fête de vous promettre au révérend père abbé. Frère, savez-vous bien que je viens de me coucher? mais, puisque mon frère est toujours visité de Dieu, et affligé en son corps terrestre, je vais me lever, et mon ame va tâcher de consoler la sienne. J'offre pour vous mes ferventes prières, et je vous donne le baiser de paix. Dans un quart d'heure je passerai de ma cellule dans votre ermitage. Frère VOLTAIRE.

1963. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Berlin, le 26 février.

Mon cher ange, j'ai été très malade, et, en même temps, plus occupé qu'un homme en santé; étonné de travailler dans l'état où je suis, étonné d'exister encore, et en me soutenant par l'amitié, c'est-à-dire par vous et par madame Denis. Je suis ici le meunier de La Fontaine[1]. On m'écrit de tous côtés: Partez,

« ....Fuge crudeles terras, fuge littus *iniquum.* »
VIRG., *Énéid.*, liv. III, v. 44.

Mais partir quand on est depuis un mois dans son lit, et qu'on n'a point de congé; se faire transporter couché, à travers cent mille baïonnettes, cela n'est pas tout-à-fait aussi aisé qu'on le pense. Les autres me disent: Allez-vous-en à Potsdam, le roi vous a

[1] Livre III, fable I. B.

fait chauffer votre appartement; allez souper avec lui; cela m'est encore plus difficile. S'il s'agissait d'aller faire une intrigue de cour, de parvenir à des honneurs et de la fortune, de repousser les traits de la calomnie, de faire ce qu'on fait tous les jours auprès des rois, j'irais jouer ce rôle-là tout comme un autre; mais c'est un rôle que je déteste, et je n'ai rien à demander à aucun roi. Maupertuis, que vous avez si bien défini, est un homme que l'excès d'amour-propre a rendu très fou dans ses écrits, et très méchant dans sa conduite; mais je ne me soucie point du tout d'aller dénoncer sa méchanceté au roi de Prusse. J'ai plus à reprocher au roi qu'à Maupertuis; car j'étais venu pour sa majesté, et non pour ce président de Bedlam. J'avais tout quitté pour elle, et rien pour Maupertuis; elle m'avait fait des serments d'une amitié à toute épreuve, et Maupertuis ne m'avait rien promis; il a fait son métier de perfide, en intéressant sourdement l'amour-propre du roi contre moi. Maupertuis savait mieux qu'un autre à quel excès se porte l'orgueil littéraire. Il a su prendre le roi par son faible. La calomnie est entrée très aisément dans un cœur né jaloux et soupçonneux. Il s'en faut beaucoup que le cardinal de Richelieu ait porté autant d'envie à Corneille que le roi de Prusse m'en portait. Tout ce que j'ai fait, pendant deux ans, pour mettre ses ouvrages de prose et de vers en état de paraître, a été un service dangereux qui déplaisait dans le temps même qu'il affectait de m'en remercier avec effusion de cœur. Enfin son orgueil d'auteur piqué l'a porté à écrire une malheureuse bro-

chure contre moi [1], en faveur de Maupertuis, qu'il n'aime point du tout. Il a senti, avec le temps, que cette brochure le couvrait de honte et de ridicule dans toutes les cours de l'Europe, et cela l'aigrit encore. Pour achever le galimatias qui règne dans toute cette affaire, il veut avoir l'air d'avoir fait un acte de justice, et de le couronner par un acte de clémence. Il n'y a aucun de ses sujets, tout Prussiens qu'ils sont, qui ne le désapprouve; mais vous jugez bien que personne ne le lui dit. Il faut qu'il se dise tout à lui-même; et ce qu'il se dit en secret, c'est que j'ai la volonté et le droit de laisser à la postérité sa condamnation par écrit. Pour le droit, je crois l'avoir, mais je n'ai d'autre volonté que de m'en aller, et d'achever dans la retraite le reste de ma carrière, entre les bras de l'amitié, et loin des griffes des rois qui font des vers et de la prose. Je lui ai mandé tout ce que j'ai sur le cœur; je l'ai éclairci; je lui ai dit tout. Je n'ai plus qu'à lui demander une seconde fois mon congé. Nous verrons s'il refusera à un moribond la permission d'aller prendre les eaux.

Tout le monde me dit qu'il me la refusera; je le voudrais pour la rareté du fait. Il n'aura qu'à ajouter à *l'Anti-Machiavel* un chapitre sur le droit de retenir les étrangers par force, et le dédier à Busiris.

Quoi qu'on me dise, je ne le crois pas capable d'une si atroce injustice. Nous verrons. J'exige de vous et de madame Denis que vous brûliez tous deux les lettres que je vous écris par cet ordinaire, ou plutôt par cet extraordinaire. Adieu, mes chers anges.

[1] Voyez lettres 1908 et 1969. B.

1964. A M. ROQUES.

A Berlin, 4 mars 1753.

Le sieur La Beaumelle n'est pas digne d'être votre ami, et il faut que vous ayez bien de l'indulgence pour lui pardonner ses écarts. Une ame aussi honnête que la vôtre est incapable même de comprendre les noirceurs de cet homme. Comment a-t-il donc osé vous dire que j'ai été l'agresseur? Malgré les explications qu'il a répandues du passage choquant de son *Qu'en dira-t-on*, a-t-il jamais pu se justifier? Il est faux que MM. de Maupertuis et Algarotti aient été contents du tour qu'il a donné à cette insolence. N'a-t-il pas semé dans tout Berlin les anecdotes les plus calomnieuses contre moi? A-t-il cru qu'elles me resteraient cachées ou qu'elles m'intimideraient? Il ne vous a pas dit, sans doute, qu'il a fait colporter une douzaine de libelles manuscrits contre moi, et que des ames de boue comme la sienne ont eu soin de la répandre partout. On m'écrit de Paris qu'on y a vu des copies de ces belles productions. Ah! monsieur, que la littérature est avilie par les La Beaumelle, et quelle humiliation que d'être obligé de répondre aux attaques d'un pareil adversaire! Votre philosophie gémit avec moi de ces misères, et voudrait la paix; mais je vous demande, monsieur, si la conciliation est possible. Puisse votre repos n'être jamais troublé par ces vils insectes, qui ne laissent pas que de faire du mal! J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée.

1965. A M. KOENIG[1].

12 mars.

Vous avez donc reçu, monsieur, mon paquet du mois de janvier, le 2 mars, et moi j'ai reçu, le 11 mars, votre lettre du 2.

Je vous écris naturellement par la poste, n'écrivant rien que je ne pense, et ne pensant rien que je n'avoue à la face du public.

On se presse trop en Allemagne et en Angleterre de donner des recueils de vos campagnes contre Maupertuis. Votre victoire n'a pas besoin de tant de *Te Deum;* et, puisque vous voulez bien que je vous dise mon avis, je trouve fort mauvais que les goujats de votre armée s'avisent de joindre aux pièces du procès, dans le recueil de Londres[2], les *Éloges* de La Métrie et de Jordan. Les Anglais se soucient fort peu de ces deux hommes, qui n'ont rien de commun avec votre affaire. De plus, pourquoi se plaindre qu'on ait suivi, en faveur de ces académiciens, la coutume de faire une petite oraison funèbre? Quel mal y a-t-il à cela? J'avoue que La Métrie avait fait des imprudences et de méchants livres; mais, dans ses fumées, il y avait des traits de flamme. D'ailleurs c'était un très bon médecin, en dépit de son imagination, et un très bon diable, en dépit de ses méchancetés. On n'a point loué ses défauts dans son *Éloge*. On a justifié sa liberté de penser, et en cela même on a rendu

[1] Voyez ma note, tome XXXIX, page 474. B.

[2] Le recueil intitulé *Maupertuisiana*, Hambourg, 1753, contient, outre des pièces relatives à la querelle de Kœnig avec Maupertuis, les *Éloges de trois philosophes* (Jordan, La Métrie, et Maupertuis), par Frédéric. B.

service à la philosophie; mais, encore une fois, tout cela est étranger à la querelle présente, et la matière n'est point une pièce du procès. Je vous conjure de vous tenir dans les bornes de vos états, où vous serez toujours victorieux. Toute l'Europe littéraire, qui s'est déclarée pour vous, approuve que vous donniez une histoire de l'injustice qu'on vous a faite, que vous rapportiez tous les témoignages des académies et des universités en votre faveur. Vos propres raisons ne sont pas les témoignages les moins convaincants. Vous sentez que cette histoire, qui doit passer à la postérité, et servir d'époque et de leçon à tous les gens de lettres, doit être écrite très sérieusement, et avec autant de circonspection que de force. Il ne s'agit pas ici de plaisanterie; il s'agit d'instruire; il s'agit de confondre par la raison l'erreur et la violence. Il me semble que chaque genre doit être traité dans le goût qui lui est propre. Les plaisanteries conviennent quand on répond à un ouvrage ridicule qui ne mérite pas d'être sérieusement réfuté.

Enfin, monsieur, voici mon avis, que je soumets à vos lumières. Premièrement, la partie historique traitée avec sagesse et avec une éloquence touchante, sans compromettre personne et sans rien mêler d'étranger à l'affaire; secondement, vos démonstrations mathématiques et les témoignages des académies; et enfin, puisqu'on ne peut s'en empêcher, les pièces agréables et réjouissantes qui ont paru à cette occasion.

Surtout, monsieur, comme ce recueil subsistera tant qu'il y aura au monde des académies, je vous

demande en grace qu'il n'y ait rien de personnel dans les plaisanteries. Le libraire Luzac avait promis plusieurs fois de retrancher de la *Diatribe* une raillerie concernant une maladie [1] qu'on a eue à Montpellier. Il faut absolument qu'il tienne sa parole dans l'édition du recueil. Un impertinent ouvrage est livré au ridicule; mais les personnes doivent être ménagées.

Après ces précautions, vous aurez pour vous les contemporains et la postérité. Personne n'aura droit de se plaindre. C'est ce que je peux vous prédire sans *exalter mon ame*, qui est tout à vous. A l'égard de mon corps, il est moribond, et je vais chercher à Plombières la fin de mes maux, d'une manière ou d'une autre.

Je viens de lire le dernier mémoire d'Euler; il me paraît confus et absolument destitué de méthode. Je demeure jusqu'à présent dans l'idée que je vous ai exposée dans ma *Lettre* du 17 novembre dernier, que, lorsque la métaphysique entre dans la géométrie, c'est Arimane qui entre dans le royaume d'Orosmade, et qui y apporte les ténèbres. On a trouvé le secret, depuis vingt ans, de rendre les mathématiques incertaines. Rien n'annonce plus la décadence de ce siècle, où tout s'est affaibli, parcequ'on a voulu tout outrer.

1966. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, au Belvédère, le 12 mars.

Sire, j'ai reçu une lettre de Kœnig tout ouverte; mon cœur ne l'est pas moins. Je crois de mon devoir

[1] Voyez page 149. B.

d'envoyer à votre majesté le duplicata de ma réponse[1]. J'ai tant de confiance en ses bontés et en sa justice, que je ne lui cache aucune de mes démarches. Je vous soumettrai ma conduite, toute ma vie, en quelque lieu que je l'achève. Je suis ami de Kœnig, il est vrai; mais assurément je suis plus attaché à votre majesté qu'à lui; et, s'il était capable de manquer le moins du monde à ce qu'il vous doit, je romprais pour jamais avec lui.

Soyez convaincu, sire, que je mets mon devoir et ma gloire à vous être attaché jusqu'au dernier moment. Ces sentiments sont aussi ineffaçables que mon affliction, qui chaque jour augmente.

Je me jette à vos pieds et j'attends les ordres de votre majesté.

1967. A MADAME DENIS.

A Berlin, le 15 mars.

Je commence à me rétablir, ma chère enfant. J'espère que votre ancienne prédiction[2] ne sera pas tout-à-fait accomplie. Le roi de Prusse m'a envoyé du quinquina pendant ma maladie; ce n'est pas cela qu'il me faut; c'est mon congé. Il voulait que je retournasse à Potsdam. Je lui ai demandé la permission d'aller à Plombières; je vous donne en cent à deviner la réponse. Il m'a fait écrire par son factotum qu'il y avait des eaux excellentes à Glatz, vers la Moravie.

[1] La lettre qui précède celle-ci. Cl.

[2] Madame Denis avait prédit à Voltaire que le roi de Prusse le ferait mourir de chagrin. Voyez la lettre du 26 août 1753. B.

Voilà qui est horriblement vandale, et bien peu *Salomon ;* c'est comme si on envoyait prendre les eaux en Sibérie. Que voulez-vous que je fasse? il faut bien aller à Potsdam ; alors il ne pourra me refuser mon congé. Il ne soutiendra pas le tête-à-tête d'un homme qui l'a enseigné deux ans, et dont la vue lui donnera des remords. Voilà ma dernière résolution.

Au bout du compte, quoique tout ceci ne soit pas de notre siècle, les taureaux de Phalaris et les lits de fer de Busiris ne sont plus en usage; et *Salomon minor* ne voudra être ni Busiris ni Phalaris. J'ai ce pays-ci en horreur; mon paquet est tout fait. J'ai envoyé tous mes effets hors du Brandebourg; il ne reste guère que ma personne.

Tout ceci est unique assurément. Voici les deux *Lettres au Public.* Le roi a écrit et imprimé ces brochures; et tout Berlin dit que c'est pour faire voir qu'il peut très bien écrire sans mon petit secours. Il le peut, sans doute; il a beaucoup d'esprit. Je l'ai mis en état de se passer de moi, et le marquis d'Argens lui suffit. Mais un roi devrait chercher d'autres sujets pour exercer son génie.

Personne ne lui a dit à quel point cela le dégrade. O vérité! vous n'avez point de charge dans la maison des rois auteurs! Mais qu'il fasse des brochures tant qu'il voudra, et qu'il ne persécute point un homme qui lui a fait tant de sacrifices.

J'ai le cœur serré de tout ce que je vois et de tout ce que j'entends. Adieu; j'ai tant de choses à vous dire que je ne vous dis rien.

1968. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Il n'était pas nécessaire que vous prissiez le prétexte du besoin que vous me dites avoir des eaux de Plombières, pour me demander votre congé. Vous pouvez quitter mon service quand vous voudrez; mais, avant de partir, faites-moi remettre le contrat de votre engagement, la clef, la croix, et le volume de poésies [1] que je vous ai confié. Je souhaiterais que mes ouvrages eussent été seuls exposés à vos traits et à ceux de Kœnig. Je les sacrifie de bon cœur à ceux qui croient augmenter leur réputation en diminuant celle des autres. Je n'ai ni la folie ni la vanité de certains auteurs. Les cabales des gens de lettres me paraissent l'opprobre de la littérature. Je n'en estime cependant pas moins les honnêtes gens qui les cultivent. Les chefs de cabales sont seuls avilis à mes yeux.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

1969. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Potsdam [2], le 20 mars.

Je m'imagine que je vous ferai un grand plaisir de vous faire lire les deux plus jolies plaisanteries qu'on ait faites depuis long-temps. Vous avez été ambassadeur, monseigneur le maréchal, et vous serez plus à portée que personne de goûter le sel de ces ouvrages; cela est d'ailleurs absolument dans votre goût. Il me semble que j'entends feu M. le maréchal de La Feuil-

[1] C'était probablement quelque volume dans le genre de l'*OEuvre de poëshie* dont il est question dans les *Mémoires*, et dans la lettre de Voltaire à l'empereur d'Allemagne, du 5 juin 1753. Cl.

[2] Voltaire, après avoir fait à Berlin une maladie causée par l'excès du travail et par toutes les contrariétés qu'il venait d'éprouver, dit Colini, se rendit à Potsdam où ils arrivèrent l'un et l'autre, le 18 mars, à sept heures du soir. Voltaire occupa au château le même appartement qu'il avait eu d'abord; mais, le 26 mars, il *quitta Potsdam pour n'y plus revenir*. Cl.

lade, ou l'abbé de Chaulieu, ou Périgni, ou vous; il me semble que je lis le docteur Swift ou milord Chesterfield quand je lis ces deux *Lettres* [1]. Comment voulez-vous qu'on résiste aux charmes d'un homme qui fait, en se jouant, de si jolies bagatelles, et dont la conversation est entièrement dans le même goût? Je ne doute pas que vous et vos amis ne sentiez tout le prix de ce que je vous envoie. Enfin, songez que ces chefs-d'œuvre de grace sont d'un homme qui serait dispensé, par sa place, de ces agréables amusements, et qui cependant daigne y descendre. J'étais encore à Berlin quand il fesait à Potsdam ce que je vous envoie; je demandais obstinément mon congé; je remettais à ses pieds tout ce qu'il m'a donné; mais les graces de ma maîtresse [2] ont enfin rappelé son amant. Je lui ai tout pardonné; je lui ai promis de l'aimer toujours; et, si je n'étais pas très malade, je ne la quitterais pas un seul jour; mais l'état cruel de ma santé ne me permet pas de différer mon départ. Il faut que j'aille aux eaux de Plombières, qui m'ont déjà tant fait de bien quand j'ai eu le bonheur de les prendre avec vous. J'ai promis à ma maîtresse de revenir auprès d'elle dès que je serais guéri; je lui ai dit : Ma belle dame, vous m'avez fait une terrible infidélité; vous m'avez donné de plus un gros soufflet; mais je reviendrai baiser votre main [3] charmante. J'ai

[1] Les *Lettres au Public*, dans lesquelles Frédéric traitait tous les partisans de Kœnig d'envieux, de sots, et de malhonnêtes gens. Cl.

[2] C'est ainsi que M. de Voltaire nommait le roi de Prusse. K. — Voyez le quatrain dans les *Poésies mêlées*, tome XIV. B.

[3] Frédéric avait lui-même, en 1750, baisé la main de Voltaire, pour l'engager à rester. Cl. — Voy. pag. 350. B.

repris son portrait que je lui avais rendu, et je pars dans quelques jours. Vous sentez que je suis pénétré de douleur de quitter une personne qui m'enchante de toutes façons. Je me flatte que vous aurez la bonté de me mander à Plombières l'effet que ces deux charmantes brochures auront fait sur vous. J'ai promis à ma maîtresse de ne point aller à Paris. Qu'y ferais-je? il n'y a que la vie douce et retirée de Potsdam qui me convienne. Y a-t-il d'ailleurs du goût à Paris? En vérité l'esprit et les agréments ne sont qu'à Potsdam et dans votre appartement de Versailles. Cependant, si je retrouve à Plombières un peu de santé, je pourrai bien faire à mon tour une infidélité de quelques semaines pour venir vous faire ma cour. Pourvu que je sois à Potsdam au mois d'octobre, j'aurai rempli ma promesse. Ainsi, en cas que je sois en vie, j'aurai tout le temps de faire le voyage. Je vous supplie de me mettre aux pieds de madame de Pompadour. Montrez-lui les deux *Lettres au Public*. Je connais son goût, elle en sera enchantée comme vous. Il n'y a qu'une voix sur ces ouvrages. Il en paraît aujourd'hui une troisième, je vous l'enverrai par la première poste.

Adieu, monseigneur; vous connaissez mes tendres et respectueux sentiments. Adieu, généreux Alcibiade. Vous lisez dans mon cœur; il est à vous [1].

[1] Cette lettre a été envoyée par la poste, et le roi de Prusse, tout philosophe qu'il était, avait la politesse de conserver dans ses états l'usage infame d'ouvrir les lettres. K. — Les mots *Lettres au public* sont le titre des brochures que le roi de Prusse avait fait imprimer contre Voltaire, et n'ont point de rapport à l'ouverture des lettres à la poste, comme la note le donne

1970. A M. LE COMTE DE GOTTER[1].

Madame la duchesse de G. m'a instruit de ses bontés et des vôtres : je ne puis que marquer ma surprise et ma reconnaissance. Que puis-je vous dire? Il y avait autrefois une vieille p..... amoureuse comme une folle d'Alcibiade, le plus éloquent des Grecs, comme le plus grand capitaine. Un sophiste[2], plus dur qu'un Scythe, homme à idées creuses, brouilla cette pauvre diablesse avec ce beau Grec, qui la renvoya à coups de pied au cul en Arcadie. Elle passa chez une descendante d'Hercule, qui tâcha de la consoler, et qui la recommanda à un Grec, homme de beaucoup d'esprit. Cet homme fit tout ce qu'il put pour toucher Alcibiade; mais il ne savait pas que la catin en faveur de laquelle il s'intéressait était un peu ridée. Alcibiade répondit au Grec : « Je sais bien que cette pauvre femme m'aime de tout son cœur, mais elle n'est plus jolie; il ne s'agit pas de m'aimer, il s'agit de me plaire. — Mais pourquoi lui donner des coups de pied dans le derrière? lui dit le Grec. — Oh, parbleu! dit Alcibiade, la voilà bien malade:

à penser. Cet abus pouvait exister en Prusse comme en d'autres pays; mais il paraît douteux que cette lettre ironique ait été mise à la poste (si ce n'est dans le paquet de l'ambassadeur de France), et qu'elle fût arrivée à sa destination si Frédéric l'avait lue. B.

[1] Cette lettre, dont je n'ai pas vu l'original, dut être adressée au comte de Gotter, cité par Voltaire comme grand maréchal de la maison du roi de Prusse, dans la lettre du 1er octobre 1757, à d'Argental. Cl.

[2] Maupertuis, qui se vengea si *durement* des plaisanteries de Voltaire, à Francfort-sur-le-Mein, au mois de juin 1753. Cl.

je lui ai fait cent fois plus de plaisir en ma vie que de mal. »

Sur ce, j'ai l'honneur, etc.

1971. A M. LE MARQUIS D'ARGENS [1].

Frère, je prends congé de vous; je m'en sépare avec regret. Votre frère vous conjure, en partant, de repousser les assauts du démon, qui voudrait faire pendant mon absence ce qu'il n'a pu faire quand nous avons vécu ensemble; il n'a pu semer la zizanie. J'espère qu'avec la grace du Seigneur, frère *Gaillard* [2] ne la laissera pas approcher de son champ. Je me recommande à vos prières et aux siennes. Élevez vos cœurs à Dieu, mes chers frères, et fermez vos oreilles aux discours des hommes; vivez recueillis, et aimez toujours votre frère.

1972. A UN HOMME DE LETTRES DE LEIPSICK,

qui lui avait envoyé un Extrait traduit en français du psaume allemand d'*Arminius* [3].

Leipsick.

Je vous renvoie, monsieur, le manuscrit que vous m'avez fait l'honneur de me confier. J'ai aperçu, à travers la traduction, la plus sublime poésie, et les

[1] Ce billet doit être, au plus tard, du 26 mars 1753, jour où Voltaire prit congé de Frédéric. Cl.

[2] L'abbé de Prades. B.

[3] Tel est l'intitulé de cette lettre dans l'impression qui en fut faite dans les *Mélanges de littérature pour servir de supplément à la dernière édition des OEuvres de M. de Voltaire*, 1768, in-8° et in-12, et dans le tome Ier de: *Arminius ou la Germanie délivrée, poëme héroïque par le baron de Schonaich, traduit par M. E.* (Eidous), 1769, deux parties in-12. B.

sentiments les plus vertueux, comme on adorait autrefois les divinités, dont les statues étaient couvertes d'un voile. Si vous connaissez le jeune auteur, je vous prie de l'assurer de ma parfaite estime. C'est un sentiment que je vous ai voué, il y a long-temps, aussi bien qu'à votre illustre épouse. J'y joins aujourd'hui l'amitié et la reconnaissance que je dois à vos bontés prévenantes.

Permettez-moi de finir ce petit billet comme les anciens que vous imitez si bien. *Scribe et vale.*

1973. A M. ROQUES.

Leipsick, avril.

Je suis tombé malade à Leipsick, monsieur, et je ne sais pas encore quand je pourrai en partir [1]. J'y ai reçu votre lettre du 22 mars. Elle m'étonnerait, si à mon âge quelque chose pouvait m'étonner.

Comment a-t-on pu imaginer, monsieur, que j'ai pris des lettres de La Beaumelle pour des lettres de Maupertuis? Non, monsieur, chacun a ses lettres. Maupertuis a celles où il veut qu'on aille disséquer des géants aux antipodes; et La Beaumelle a les siennes, qui sont l'antipode du bon sens. Dieu me garde d'attribuer jamais à un autre qu'à lui ces belles choses qui ne peuvent être que de lui, et qui lui font

[1] Arrivé à Leipsick, le 27 mars, à six heures du soir, Voltaire y demeura vingt-trois jours avec Colini. Ce fut dans les premiers jours d'avril qu'il écrivit à Maupertuis la *Lettre du docteur Akakia au natif de Saint-Malo*, imprimée tome XXXIX, page 509. — Vers le 21 du même mois Voltaire arriva à Gotha, où il passa trente-trois jours chez Louise-Dorothée de Saxe-Meinungen, duchesse de Saxe-Gotha. Cl.

tant d'honneur et tant d'amis! On vous aurait accusé juste si on vous avait dit que je m'étais plaint du procédé de Maupertuis, qui alla trouver La Beaumelle à Berlin, pour l'envenimer contre moi, et qui se servit de lui comme un homme profondément artificieux et méchant peut se servir d'un jeune homme imprudent.

Il me calomnia, vous le savez; il lui dit que j'avais accusé l'auteur du *Qu'en dira-t-on*, auprès du roi, dans un souper. Je vous ai déclaré [1] que ce n'était pas moi qui avais rendu compte à sa majesté du *Qu'en dira-t-on ;* que ce fut M. le marquis d'Argens. J'en atteste encore le témoignage de d'Argens et du roi lui-même. C'est cette calomnie, d'après Maupertuis, qui a fait composer les trois volumes d'injures de La Beaumelle. Il devrait sentir à quel point on a méchamment abusé de sa crédulité; il devrait sentir qu'il est le Raton dont Bertrand s'est servi pour tirer les marrons du feu [2]; il devrait s'apercevoir que Maupertuis, le persécuteur de Kœnig et le mien, s'est moqué de lui; il devrait savoir que Maupertuis, pour récompense, le traite avec le dernier mépris; il devrait ne point menacer un homme à qui il a fait tant d'outrages avec tant d'injustice.

Non, monsieur, il ne s'est jamais agi des quatre lettres de La Beaumelle, que jamais je n'ai entendu attribuer à Maupertuis; il s'agit de la lettre que La Beaumelle vous écrivit, il y a six mois, lettre dont vous m'avez envoyé le contenu dans une des vôtres,

[1] Voyez la lettre 1926. B.

[2] Allusion à la fable de La Fontaine intitulée *le Singe et le Chat*. Cl.

lettre par laquelle La Beaumelle avoua que Maupertuis l'avait excité contre moi par une calomnie. J'ai fait connaître cette calomnie au roi de Prusse, et cela me suffit. Ma destinée n'a rien de commun avec toutes ces tracasseries, ni avec cette infame édition du *Siècle de Louis XIV;* je sais supporter les malheurs et les injures. Je pourrai faire un *Supplément*[1] *au Siècle de Louis XIV*, dans lequel j'éclaircirai des faits dont La Beaumelle a parlé sans en avoir la moindre connaissance. Je pourrai, comme M. Kœnig, en appeler *au public*[2]. J'en appelle déja à vous-même. S'il vous reste quelque amitié pour La Beaumelle, cette amitié même doit lui faire sentir tous ses torts. Il doit être honteux d'avoir été l'instrument de la méchanceté de Maupertuis, instrument dont on se sert un moment, et qu'on jette ensuite avec dédain.

Voilà, monsieur, tout ce que le triste état où je suis de toutes façons me permet à présent de vous répondre. Je vous embrasse sans cérémonie.

1974. A M. LE BARON DE SCHONAICH[3].

Leipsick, 18 avril 1753.

Pardonnez, monsieur, à un pauvre malade qui ne peut guère écrire, si je ne vous dis qu'en deux mots à quel point vous avez gagné mon estime. Pardonnez à un Français et à un homme de lettres, si j'en use

[1] Voltaire avait déjà, en grande partie, composé ce *Supplément* qu'il dédia plus tard à Roques. Cl.

[2] Voyez lettre 1957. B.

[3] Christophe Otto de Schonaich, auteur du poëme d'*Arminius* (voyez lettre 1972), né le 12 juin 1725, est mort en 1807. B.

avec si peu de cérémonie. Mais je ne me pardonnerai jamais d'ignorer une langue que les Gottscheds, et vous, rendez nécessaire à tous les amateurs de la littérature.

Jeh bihn umstand sins gehorsamer diener.

VOLTAIRE.

1975. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, ce que j'ai vu dans les gazettes est-il croyable? On abuse du nom de votre majesté pour empoisonner les derniers jours d'une vie que je vous ai consacrée. Quoi! on m'accuse d'avoir avancé que Kœnig écrivait contre vos ouvrages! Ah! sire, il en est aussi incapable que moi. Votre majesté sait ce que je lui en ai écrit. Je vous ai toujours dit la vérité, et je vous la dirai jusqu'au dernier moment de ma vie. Je suis au désespoir de n'être point allé à Bareuth; une partie de ma famille, qui va m'attendre aux eaux, me force d'aller chercher une guérison que vos bontés seules pourraient me donner. Je vous serai toujours tendrement dévoué, quelque chose que vous fassiez. Je ne vous ai jamais manqué, je ne vous manquerai jamais. Je reviendrai à vos pieds, au mois d'octobre; et si la malheureuse aventure de La Beaumelle n'est pas vraie; si Maupertuis, en effet, n'a pas trahi le secret de vos soupers, et ne m'a point calomnié pour exciter la Beaumelle contre moi; s'il n'a pas été, par sa haine, l'auteur de mes malheurs; j'avouerai que j'ai été trompé, et je lui demanderai pardon devant votre majesté et devant le public. Je

m'en ferai une vraie gloire. Mais, si la lettre de La Beaumelle est vraie, si les faits sont constatés, si je n'ai pris d'ailleurs le parti de Kœnig qu'avec toute l'Europe littéraire, voyez, sire, ce que les philosophes Marc-Aurèle et Julien auraient fait en pareil cas. Nous sommes tous vos serviteurs, et vous auriez pu d'un mot tout concilier. Vous êtes fait pour être notre juge, et non notre adversaire. Votre plume respectable eût été dignement employée à nous ordonner de tout oublier; mon cœur vous répond que j'aurais obéi. Sire, ce cœur est encore à vous; vous savez que l'enthousiasme m'avait amené à vos pieds, il m'y ramènera. Quand j'ai conjuré votre majesté de ne plus m'attacher à elle par des pensions, elle sait bien que c'était uniquement préférer votre personne à vos bienfaits. Vous m'avez ordonné de les recevoir, ces bienfaits, mais jamais je ne vous serai attaché que pour vous-même; et je vous jure encore, entre les mains de son altesse royale madame la margrave de Bareuth, par qui je prends la liberté de faire passer ma lettre, que je vous garderai jusqu'au tombeau les sentiments qui m'amenèrent à vos pieds, lorsque je quittai pour vous tout ce que j'avais de plus cher, et que vous daignâtes me jurer une amitié éternelle [1].

1976. A M. ROQUES.

Chez M. le duc de Gotha, 30 avril.

Monsieur, je comptais, en passant à Francfort, vous présenter moi-même le *Supplément* [2] *au Siècle*

[1] Voyez la lettre de Frédéric, du 23 août 1750. Cl.

[2] Ce *Supplément*, divisé en trois parties, est la réfutation des calomnies

de Louis XIV, que je vous ai dédié. C'est un procès bien violent; vous en êtes le juge par votre esprit et par votre probité, et vous êtes devenu un témoin nécessaire. Vous ne pouvez être informé pleinement du malheur que le passage de La Beaumelle à Berlin a causé. Vous en jugerez en partie par ma dernière lettre[1] au roi de Prusse, dont je vous envoie copie pour vous seul.

Vous savez que je vous ai toujours mandé que j'étais trop instruit des cruels procédés de M. de Maupertuis envers moi. Je savais que madame la comtesse de Bentinck avait obligé deux fois La Beaumelle de jeter dans le feu cet indigne ouvrage, où tant de souverains et sa majesté prussienne sont encore plus outragés que moi. Je savais que La Beaumelle, au sortir de chez Maupertuis, avait deux fois recommencé; mais je ne puis citer le témoignage de madame la comtesse de Bentinck, ni celui des autres personnes qui ont été témoins de la cruauté artificieuse avec laquelle Maupertuis m'a poursuivi près de deux années entières. Je ne peux citer que des témoignages par écrit, et je n'ai que la lettre de La Beaumelle.

Vous n'ignorez pas avec quel nouvel artifice Maupertuis a voulu en dernier lieu déguiser et obscurcir l'affaire, en exigeant de La Beaumelle un désaveu; mais ce désaveu ne porte que sur des choses étrangères à son procédé.

Je n'ai jamais accusé Maupertuis d'avoir fait les

de La Beaumelle. Il est précédé d'une *Lettre* à M. Roques. Voyez t. XX, p. 475. K.

[1] La lettre qui précède celle-ci. Cl.

quatre lettres scandaleuses dont La Beaumelle a chargé la coupable édition du *Siècle de Louis XIV*. Je me suis plaint seulement de ce qu'il m'a voulu perdre, et de ce qu'il a réussi. Je ne me suis défendu qu'en disant la vérité; c'est une arme qui triomphe de tout à la longue. C'est au nom de cette vérité toujours respectable et souvent persécutée que je vous écris. Je suis très malade, et j'espèrerai, jusqu'au dernier moment, que le roi de Prusse ouvrira enfin les yeux. Je mourrai avec cette consolation, qui sera probablement la seule que j'aurai. Je suis, etc.

1977. A M. ROQUES.

A Gotha, 18 mai.

Je suis fâché à présent, monsieur, d'avoir répondu à La Beaumelle avec la sévérité qu'il méritait. On dit qu'il est à la Bastille; le voilà malheureux, et ce n'est pas contre les malheureux qu'il faut écrire. Je ne pouvais deviner qu'il serait enfermé dans le temps même que ma réponse paraissait. Il est vrai qu'après tout ce qu'il a écrit avec une si furieuse démence contre tant de citoyens et de princes, il n'y avait guère de pays dans le monde où il ne dût être puni tôt ou tard; et je sais, de science certaine, qu'il y a deux cours où on lui aurait infligé un châtiment plus capital que celui qu'il éprouve. Vous me parlez de votre amitié pour lui; vous avez apparemment voulu dire pitié.

Il était de mon devoir de donner un préservatif contre sa scandaleuse édition du *Siècle de Louis XIV*,

qui n'est que trop publique en Allemagne et en Hollande. J'ai dû faire voir par quel cruel artifice on a jeté ce malheureux auteur dans cet abîme. Je vous répète encore, monsieur, ce que j'ai mandé au roi de Prusse; c'est que si les choses dont vous m'avez bien voulu avertir, et que j'ai sues par tant d'autres, ne sont pas vraies; si Maupertuis n'a pas trompé La Beaumelle, tandis qu'il était à Berlin, pour l'exciter contre moi; si Maupertuis peut se laver des manœuvres criminelles dont la lettre de La Beaumelle le charge, je suis prêt à demander pardon publiquement à Maupertuis. Mais aussi, monsieur, si vous ne m'avez pas trompé, si tous les autres témoins sont unanimes, s'il est vrai que Maupertuis, parmi les instruments qu'il a employés pour me perdre, n'ait pas dédaigné de me calomnier même auprès de La Beaumelle, et de l'exciter contre moi, il est évident que le roi de Prusse me doit rendre justice.

Je ne demande rien, sinon que ce prince connaisse qu'après lui avoir été passionnément attaché pendant quinze ans, ayant enfin tout quitté pour lui dans ma vieillesse, ayant tout sacrifié, je n'ai pu certainement finir par trahir envers lui des devoirs que mon cœur m'imposait. Je n'ai d'autres ressources que dans les remords de son ame royale, que j'ai crue toujours philosophe et juste. Ma situation est très funeste; et quand la maladie se joint à l'infortune, c'est le comble de la misère humaine. Je me console par le travail et par les belles-lettres, et, surtout, par l'idée qu'il y a beaucoup d'hommes qui valaient cent fois mieux que moi, et qui ont été cent fois plus infor-

tunés. Dans quelque situation cruelle que nous nous trouvions, que sommes-nous pour oser murmurer?

Au reste, je ne vous ai rien écrit que je ne veuille bien que tout le monde sache, et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, je n'ai pas eu un sentiment que j'eusse voulu cacher. Je suis, monsieur, etc.

1978. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Le 26 mai.

Mon cher révérend diable et bon diable, j'ai reçu avec une syndérèse cordiale votre correction fraternelle. J'ai un peu lieu d'être *lapsus*, et les damnés rigoristes pourraient bien me refuser place dans nos enfers; mais je compte sur votre indulgence. Vous comprendrez que c'en serait un peu trop d'être brûlé[1] dans ce monde-ci et dans l'autre. Je me flatte que votre clémence diminuera un peu les peines que vous m'imposez.

J'ai frémi au titre des livres que vous dites brûlés; mais sachez qu'il y a encore dans la province une édition des Lettres[2] d'*Isaac-Onitz*, et que ce sera mon refuge. Je bois d'ailleurs des eaux du Léthé, et je vais incessamment boire celles de Plombières. Mon médecin m'avait conseillé de me faire enduire de poix-résine, selon la nouvelle méthode[3]; mais il a fait réflexion que le feu y prendrait trop aisément,

[1] La *Diatribe du docteur Akakia* avait été brûlée le 24 décembre 1752; voyez ma note, tome XXXIX, page 474. B.

[2] Allusion aux *Lettres juives*. Cl.

[3] Celle de Maupertuis. Cl.

et que nous devons, vous et moi, nous défier des matières combustibles. Je crois, mon cher frère, que vous avez été bien fourré cet hiver; il a été diabolique, comme disent les gens du monde. Pour moi, j'ai fait un feu d'enfer, et je me suis toujours tenu auprès, sans sortir de mon caveau.

Encore une fois, pardonnez-moi mon péché; songez que je suis un juste à qui la grace de notre révérend père prieur a manqué. Je me vois immolé aux géants de la terre australe, à une ville latine, au grand secret de connaître la nature de l'ame avec une dose d'opium. Que sa sainte volonté soit faite sur la terre comme en enfer! Je vous souhaite, mon cher frère, toutes les prospérités de ce monde-ci et de l'autre. Surtout n'oubliez pas de vous affubler d'un bonnet à oreilles, au mois de juin, d'une triple camisole, et d'un manteau. Jouez de la basse de viole, et, si vous avez quelques ordres à donner à votre frère, envoyez-les à la même adresse.

A propos, je me meurs positivement. Bonsoir; je vous embrasse de tout mon cœur.

1979. A MADAME DE BUCHWALD[1].

A Vabern près de Cassel, 28 mai 1753.

Grande maîtresse de Gotha,
Et des cœurs plus grande maîtresse,
Quand mon étoile me porta
Dans votre cour enchanteresse,

[1] Julienne-Françoise de Buchwald, née le 7 octobre 1707, morte le 19 décembre 1789. F.-G. Gotter a publié : *Zum Andenken der Frau von Buchwald*, 1790, in-8°. C'est là que j'ai pris cette lettre. B.

Un trop grand bonheur me flatta;
Le destin jaloux me l'ôta,
J'ai tout perdu; mais ma tendresse
Avec les desirs me resta:
C'est bien assez dans ma vieillesse.

Non, madame, ce n'est point assez, et il faudra absolument que je revienne dans ce pays enchanté qui n'est pas le palais d'Alcine[1]. Quels jours j'ai passés auprès de vous, madame! et que je vous ai envié cette certitude où vous êtes de vivre toujours auprès de madame la duchesse! Dunois, Chandos, La Trimouille et le Père Grisbourdon auraient tout quitté pour une cour telle que Gotha; et moi je vais par les chemins chercher les aventures. J'en ai déjà trouvé une. J'ai su à Cassel que Maupertuis y avait été quatre jours incognito sous le nom de Bonnel[2], à l'hôtel de Stockholm, et que là il avait fait imprimer ce mémoire de La Beaumelle, qu'il a envoyé à monseigneur le duc, lorsqu'il a passé par la Lorraine. Quel président d'académie! quelles indignes manœuvres! Est-il possible qu'il ait trompé si long-temps le roi de Prusse, et que je sois la victime d'un tel homme! Mais, madame, vos bontés sont au-dessus de mes malheurs. J'oublie tout hors Gotha. Je n'ai, je pense, malgré la reconnaissance que je vous dois, qu'un petit reproche à vous faire. J'ai emporté les ouvrages de mademoiselle votre fille, et je n'ai pas quatre lignes de vous; je n'en ai pas deux de son

[1] Voyez tome XL, page 85. B.

[2] Dans la lettre à Kœnig (n° 1982) Voltaire dit, ou du moins on a imprimé, Morel. B.

altesse sérénissime. Je viendrai les chercher, madame; oui, j'y viendrai si je suis en vie. Permettez-moi, madame, de présenter mes respects à M. le grand-maître, à toute votre famille, à tout ce qui vous est attaché, à mademoiselle de Waldner, à M. de Rotberg, à M. Klupfel. Mon indiscrétion s'arrête. Je la pousserais trop loin, si je mettais ici la liste de tous ceux à qui vos bontés en ont inspiré pour moi. Mais que deviendront nos empereurs, et nos papes, et tout l'illustre corps germanique[1]? C'est un ouvrage qu'il faut finir, puisque la Minerve de l'Allemagne me l'a ordonné. Mais il faut y donner la dernière main à Gotha. C'est son air natal. Heureux, si je peux jamais respirer cet air et revoir une cour où mon cœur me rappellera sans cesse! Adieu, madame; je vais peut-être aux eaux, mais sûrement je vais porter partout où je serai le plus tendre souvenir de vos bontés, et l'attachement le plus respectueux. Jeanne, Agnès, et moi, se recommandent avec respect à vos bontés. VOLTAIRE.

1980. A M. LE COMTE D'ARGENTAL[2].

Mon cher ange, j'ai espéré de jour en jour de venir vous embrasser. Je ne vous ai point écrit, mais toutes mes lettres à madame Denis ont été pour vous,

[1] Les *Annales de l'Empire* que Voltaire avait commencées pendant son séjour à Gotha; voyez ma Préface du tome XXIII. B.

[2] Voltaire n'était pas encore arrivé à Francfort, quand il écrivit cette lettre, datée de *juin*, par erreur, dans l'édition de Kehl; elle doit être du 28 au 30 mai 1753. Voltaire était alors à Wabern, chez Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel. CL.

et mon cœur vous écrivait toutes les postes. Il eût fallu faire des volumes pour vous instruire de tout, et ces volumes vous auraient paru les *Mille et une Nuits*. Mon cher ange, j'ai eu tant de choses à vous dire que je ne vous ai rien dit; mais, dans tout ce tumulte, je vous ai envoyé *Zulime*. Jugez si je vous aime; non que je croie que *Zulime* vaille *Catilina*, mais vous aimez cette femme; je ne crois pas que vous ayez d'autre plaisir que celui de la lire. Il faut, pour jouer Zulime, une personne jeune et belle, qui ne s'enivre[1] pas.

J'espère vous embrasser bientôt. A mon départ de Syracuse, j'ai passé par d'autres cours de la Grèce, et je finirai par philosopher avec vous à Athènes.

Depuis trois mois je n'ai pas un moment à moi. Mon cœur sera à jamais à vous.

1981. À M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Francfort-sur-le-Mein, au Lion-d'Or, le 4 juin.

Quand vous saurez, mon cher ange, toutes les persécutions cruelles que Maupertuis m'a attirées, vous ne serez pas surpris que j'aie été si long-temps sans vous écrire. Quand vous saurez que j'ai toujours été en route ou malade, et que j'ai compté venir bientôt vous embrasser, vous me pardonnerez encore davantage; et, quand vous saurez le reste, vous plaindrez bien votre vieil ami. Je vous adresse ma lettre à Paris, sachant bien qu'un conseiller d'honneur n'entre point dans la querelle des conseillers ordi-

[1] Allusion à la Dumesnil qui aimait le vin. Cl.

naires, et est trop sage pour voyager. J'ai voyagé, mon cher et respectable ami, et le pigeon[1] a eu l'aile cassée, avant de revenir au colombier. Je suis d'ailleurs forcé de rester encore quelque temps à Francfort, où je suis tombé malade. J'ai appris, en passant par Cassel, que Maupertuis y avait séjourné quatre jours, sous le nom de Morel, et qu'il y avait fait imprimer un libelle de La Beaumelle, sous le titre de Francfort, revu et corrigé par lui. Vous remarquerez qu'il imprimait cet ouvrage au mois de mai, sous le nom de La Beaumelle, dans le temps que ce La Beaumelle était à la Bastille dès le mois d'avril. C'est bien mal calculer pour un géomètre. Il l'a envoyé à M. le duc de Saxe-Gotha, lorsque j'étais chez ce prince. C'est encore un mauvais calcul; cela n'a fait que redoubler les bontés que M. le duc de Saxe-Gotha et toute sa maison avaient pour moi.

Voilà une étrange conduite pour un président d'académie. Il est nécessaire, pour ma justification, qu'on en soit instruit. Ce sont là de ses artifices, et c'est ainsi, à-peu-près, qu'il en usait avec d'autres personnes lorsqu'il mettait le trouble dans l'académie des sciences. Cette vie-ci, mon cher ange, me paraît orageuse; nous verrons si l'autre sera plus tranquille. On dit qu'autrefois il y eut une grande bataille dans ce pays-là, et vous savez que la Discorde habitait dans l'Olympe. On ne sait où se fourrer. Il fallait rester avec vous. Ne me grondez pas, je suis très bien puni, et je le suis surtout par mon cœur. Je m'imagine que

[1] Allusion à la fable intitulée *les deux Pigeons*, de La Fontaine. Cl.

vous, et madame d'Argental, et vos amis, vous me plaignez autant que vous me condamnez. Madame Denis est à Strasbourg, et moi à Francfort, et je ne puis l'aller trouver. Je suis arrivé avec les jambes et les mains enflées. Cette petite addition à mes maux n'accommode point en voyage. Je resterai à Francfort, dans mon lit, tant qu'il plaira à Dieu.

Adieu, mon cher ange; je baise, à tous tant que vous êtes, le bout de vos ailes avec tendresse et componction. Il est très cruellement probable que je pourrai rester ici assez de temps pour y recevoir la consolation d'une de vos lettres, au lieu d'avoir celle de venir vous embrasser.

1982. A M. KOENIG.

Francfort, juin.

Votre martyr est arrivé à Francfort, dans un état qui lui fait envisager de fort près le pays où l'on saura le principe des choses, et ce que c'est que cette force motrice sur laquelle on raisonne tant ici-bas, mais dont je suis presque privé. J'ai été, comme je vous l'ai mandé, désabusé des idées fausses que vos adversaires avaient données sur la *vitesse vraie* et sur la *vitesse propre*. Il est plus difficile de se détromper des illusions de ce monde, et des sentiments qui nous y attachent jusqu'au dernier moment. J'en éprouve d'assez douloureux pour avoir pris votre parti; mais je ne m'en repens pas, et je mourrai dans ma créance. Il me paraît toujours absurde de faire dépendre l'existence de Dieu d'*a* plus *b* divisé par *z*[1].

[1] Voyez tome XXXIX, pages 444 et 482. B

Où en serait le genre humain s'il fallait étudier la dynamique et l'astronomie pour connaître l'Être suprême? Celui qui nous a créés tous doit être manifeste à tous, et les preuves les plus communes sont les meilleures, par la raison qu'elles sont communes; il ne faut que des yeux et point d'algèbre pour voir le jour.

Dieu a mis à notre portée tout ce qui est nécessaire pour nos moindres besoins; la certitude de son existence est notre besoin le plus grand. Il nous a donné assez de secours pour le remplir; mais comme il n'est point du tout nécessaire que nous sachions ce que c'est que la force, et si elle est une propriété essentielle ou non à la matière, nous l'ignorons, et nous en parlons. Mille principes se dérobent à nos recherches, parceque tous les secrets du Créateur ne sont pas faits pour nous.

On a imaginé, il y a long-temps, que la nature agit toujours par le chemin le plus court, qu'elle emploie le moins de force et la plus grande économie possible; mais que répondraient les partisans de cette opinion à ceux qui leur feraient voir que nos bras exercent une force de près de cinquante livres pour lever un poids d'une seule livre; que le cœur en exerce une immense pour exprimer une goutte de sang; qu'une carpe fait des milliers d'œufs pour produire une ou deux carpes; qu'un chêne donne un nombre innombrable de glands qui souvent ne font pas naître un seul chêne? Je crois toujours, comme je vous le mandais il y a long-temps [1], qu'il y a plus de profusion que d'économie dans la nature.

[1] Lettre du 17 novembre 1752. B.

Quant à votre dispute particulière avec votre adversaire, il me semble de plus en plus que la raison et la justice sont de votre côté. Vous savez que je ne me déclarai pour vous que quand vous m'envoyâtes votre *Appel au Public*. Je dis hautement alors ce que toutes les académies ont dit depuis, et je pris, de plus, la liberté de me moquer d'un livre [1] très ridicule que votre persécuteur écrivit dans le même temps.

Tout cela a causé des malheurs qui ne devaient pas naître d'une si légère cause. C'est là encore une des profusions de la nature. Elle prodigue les maux; ils germent en foule de la plus petite semence.

Je peux vous assurer que votre persécuteur et le mien n'a pas, en cette occasion, obéi à sa loi de l'*épargne;* il a ouvert le robinet du mauvais tonneau quand il s'est trouvé auprès de Jupiter. Quelle étrange misère d'avoir passé de Jupiter à La Beaumelle! Peut-il se disculper de la cruauté qu'il eut de susciter contre moi un pareil homme? Peut-il empêcher qu'on ne sache où il a fait imprimer depuis peu un mémoire de La Beaumelle revu et corrigé par lui? Ne sait-on pas dans quelle ville il resta les quatre premiers jours du mois de mai dernier, sous le nom de Morel [2], pour faire imprimer ce libelle? Ne connaît-on pas le libraire qui l'imprima sous le titre de Francfort? Quel emploi pour un président d'académie! Il en envoya, le 12 mai, un exemplaire à son altesse sérénissime monseigneur le duc de Saxe-Gotha, croyant par-là

[1] Voyez la *Diatribe du docteur Akakia*, t. XXXIX, p. 474 et suiv. B.

[2] Voyez une de mes notes sur la lettre 1979, page 306. B.

m'arracher les bontés, la protection, et les soins, dont on m'honorait à Gotha, pendant ma maladie. C'était mal calculer, de toutes les façons, pour un géomètre. La Beaumelle était à la Bastille dès le 22 [1] avril, pour avoir insulté des citoyens et des souverains dans deux mauvais livres [2]; il ne pouvait par conséquent alors envoyer à Gotha, et dans d'autres cours d'Allemagne, ce mémoire ridicule, imprimé sous son nom.

Voilà un de ces arguments, monsieur, dont on ne peut se tirer. Il est, dans le genre des *probabilités*, ce que les vôtres sont dans le genre des *démonstrations*.

Ce que je vous écrivais, il y a près d'un an [3], est bien vrai; les artifices sont, pour les gens de lettres, la plus mauvaise des armes; l'on se croit un politique, et on n'est que méchant. Point de politique en littérature. Il faut avoir raison, dire la vérité, et s'immoler. Mais faire condamner son ami comme faussaire, et se parer de la modération de ne point assister au jugement; mais ne point répondre à des preuves évidentes, et payer de l'argent de l'académie la plume d'un autre; mais s'unir avec le plus vil des écrivains, ne s'occuper que de cabales, et en accuser ceux mêmes qu'on opprime, c'est la honte éternelle de l'esprit humain.

[1] L'ordre du roi était du 22; il fut exécuté le 24. Voltaire était alors à Gotha, affligé, malade, et fort innocent de l'arrestation de La Beaumelle, quoi qu'en disent encore les ennemis de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. CL.

[2] *Qu'en dira-t-on*, et l'édition avec notes du *Siècle de Louis XIV*. B.

[3] Voyez la lettre du 17 novembre 1752. B.

Les belles-lettres sont d'ordinaire un champ de dispute; elles sont, dans cette occasion, un champ de bataille. Il ne s'agit plus d'une plaisanterie gaie et innocente sur les dissections des géants, et sur la manière d'exalter son ame pour lire dans l'avenir :

« Ludus enim genuit trepidum certamen et iram;
« Ira truces inimicitias et funebre bellum. »
Hor., lib. I, ep. xix, v. 48.

Je ne dispute point quand il s'agit de poésie et d'éloquence, c'est une affaire de goût; chacun a le sien; je ne peux prouver à un homme que c'est lui qui a tort quand je l'ennuie.

Je réponds aux critiques quand il s'agit de philosophie ou d'histoire, parcequ'on peut, à toute force, dans ces matières, faire entendre raison à sept ou huit lecteurs qui prennent la peine de vous donner un quart d'heure d'attention. Je réponds quelquefois aux calomnies, parcequ'il y a plus de lecteurs des feuilles médisantes que des livres utiles.

Par exemple, monsieur, lorsqu'on imprime que j'ai donné avis à un auteur illustre [1] que vous vouliez écrire contre ses ouvrages, je réponds que vous êtes assez instruit par des preuves incontestables que non seulement cela est très faux, mais que j'ai fait précisément le contraire.

Lorsqu'on ose insérer dans des feuilles périodiques que j'ai vendu mes ouvrages à trois ou quatre libraires d'Allemagne et de Hollande, je suis encore forcé de répondre qu'on a menti, et qu'il n'y a pas,

[1] Frédéric II. Cl.

dans ces pays, un seul libraire qui puisse dire que je lui aie jamais vendu le moindre manuscrit.

Lorsqu'on imprime que je prends à tort le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France, ne suis-je pas encore forcé de dire que, sans me parer jamais d'aucun titre, j'ai pourtant l'honneur d'avoir cette place, que sa majesté le roi mon maître m'a conservée?

Lorsqu'on m'attaque sur ma naissance, ne dois-je pas à ma famille de répondre que je suis né égal à ceux qui ont la même place que moi; et que si j'ai parlé sur cet article avec la modestie convenable[1], c'est parceque cette même place a été occupée autrefois par les Montmorenci et par les Châtillon?

Lorsqu'on imprime qu'un souverain m'a dit: « Je « vous conserve votre pension, et je vous défends de « paraître devant moi, » je réponds que celui qui a avancé cette sottise en a menti impudemment.

Lorsqu'on voit dans les feuilles périodiques que c'est moi qui ai fait imprimer les *Variantes* de *la Henriade* sous le nom de M. Marmontel, n'est-il pas encore de mon devoir d'avertir que cela n'est pas vrai; que M. Marmontel a fait une *Préface* à la tête d'une des éditions de *la Henriade*, et que c'est M. l'abbé Lenglet Dufresnoi qui avait fait imprimer les *Variantes* auparavant, à Paris, chez Gandouin?

Lorsqu'on imprime que je suis l'auteur de je ne sais quel livre intitulé *Des beautés de la Langue française*[2], je réponds que je ne l'ai jamais lu, et

[1] Voyez tome XXXVIII, page 348. B.

[2] *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française*; voyez tome XXXIX, page 147. B.



j'en dis autant sur toutes les impertinentes pièces que des écrivains inconnus font courir sous mon nom, qui est trop connu.

Lorsqu'on imprime une prétendue lettre de feu milord Tyrconnell, je suis obligé de donner un démenti formel au calomniateur; et, puisqu'il débite ces pauvretés pour gagner quelque argent, je déclare, moi, que je suis prêt de lui faire l'aumône pour le reste de sa vie, en cas qu'il puisse prouver un seul des faits qu'il avance.

Lorsqu'on imprime que l'on doit s'attendre que j'écrirai contre les ouvrages d'un auteur respectable à qui je serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, je réponds que, jusqu'ici, on n'a calomnié que pour le passé, et jamais pour l'avenir; que c'est trop *exalter son ame*, et que je ferai repentir le premier impudent qui oserait écrire contre l'homme vénérable dont il est question.

Lorsqu'on imprime que je me suis vanté mal-à-propos d'avoir une édition de *la Henriade* honorée de la *Préface* [1] d'un souverain, je réponds qu'il est faux que je m'en sois vanté; qu'il est faux que cette édition existe, et qu'il est faux que cette *Préface*, qui existe réellement, ait été citée mal-à-propos; elle a toujours été citée dans les éditions de *la Henriade*, depuis celle de M. Marmontel. Elle avait été composée pour être mise à la tête de ce poëme, que cet illustre souverain, dont il est parlé, voulait faire graver. C'était un double honneur qu'il fesait à cet ouvrage.

[1] Voyez, dans le tome X, l'*Avant-propos* (de Frédéric II) *sur la Henriade*. B.

Lorsqu'on imprime que j'ai volé un madrigal[1] à feu M. de La Motte, je réponds que je ne vole de vers à personne; que je n'en ai que trop fait, que j'en ai donné à beaucoup de jeunes gens[2], ainsi que de l'argent, sans que ni eux ni moi en aient jamais parlé.

Voilà, monsieur, comment je serai obligé de réfuter les calomnies dont m'accablent tous les jours quelques auteurs, dont les uns me sont inconnus, et dont les autres me sont redevables. Je pourrais leur demander pourquoi ils s'acharnent à entrer dans une querelle qui n'est pas la leur, et à me persécuter sur le bord de mon tombeau; mais je ne leur demande rien. Continuez à défendre votre cause comme je défends la mienne. Il y a des occasions où l'on doit dire avec Cicéron : *Seipsum deserere turpissimum est.*

Il faut, en mourant, laisser des marques d'amitié à ses amis, le repentir à ses ennemis, et sa réputation entre les mains du public. Adieu.

1983. A M***[3].

A Francfort-sur-le-Mein, au Lion-d'Or, le 5 juin.

(SECRÈTE.)

A qui puis-je mieux m'adresser qu'à votre excellence? Elle m'a comblé de ses bontés, elle m'a pro-

[1] Voyez, tome XIV, le madrigal commençant par ce vers :

Souvent un peu de vérité. B.

[2] Par exemple : d'Arnaud, Linant, La Mare, etc. Cl.

[3] Il est probable que cette lettre, imprimée en 1821, dans les *Voyages* de M. Delort *aux environs de Paris*, fut écrite (comme celles des 7 et 26 juin, et 14 juillet 1753) au comte de Stadion, nommé dans la lettre 1991. Cl.

curé des marques de la bienveillance de leurs majestés impériales, et je regarde aujourd'hui comme un de mes devoirs de n'implorer que sa protection. Je suis sûr du secret avec votre excellence; elle verra de quelle nature est l'affaire dont il s'agit par la lettre[1] à cachet volant que je prends la liberté de mettre aux pieds de sa sacrée majesté l'Empereur. Elle verra que ce qui se passe à Francfort est d'un genre bien nouveau; elle sentira assez quel est mon danger de recourir à sa sacrée majesté, dans des conjonctures où tout est à craindre, avant qu'un étranger, qui ne connaît personne dans Francfort, puisse se soustraire à la violence.

J'espère que ma lettre et les ordres de sa majesté impériale pourront arriver à temps. Mais si vous avez la bonté, monsieur, de me protéger dans cette circonstance étonnante, je vous supplie que tout cela soit dans le plus grand secret. Celui que mon persécuteur, le sieur Freitag, ministre du roi de Prusse, garde soigneusement, prouve assez son tort et ses mauvais desseins. Je ne puis me défendre qu'avec le secours d'un ordre aussi secret adressé à Francfort à quelque magistrat attaché à sa majesté impériale; c'est ce que j'attends de l'équité et de la compassion de votre excellence.

Mon hôte, chez qui je suis en prison par un attentat inouï, m'a dit aujourd'hui que le ministre du roi de Prusse, le sieur Freitag, est en horreur à toute la ville, mais qu'on n'ose lui résister.

Votre excellence est bien persuadée que je ne

[1] La lettre qui vient après celle-ci. Cl.

demande pas que sa majesté impériale se compromette : je demande simplement qu'un magistrat à qui je serai recommandé, empêche qu'il ne se fasse rien contre les lois.

Je supplie votre excellence de vouloir bien m'adresser sa réponse par quelque homme affidé; sinon je la prie de daigner m'écrire par la poste, d'une manière générale. Elle peut assurer l'Empereur, ou sa sacrée majesté l'Impératrice, que, si je pouvais avoir l'honneur de leur parler, je leur dirais des choses qui les concernent; mais il serait fort difficile que j'allasse à Vienne *incognito;* et ce voyage ne pourrait se faire qu'en cas qu'il fût inconnu à tout le monde. J'appartiens au roi de France, je suis très incapable de dire jamais un seul mot qui puisse déplaire au roi mon maître, ni de faire aucune démarche qu'il pût désapprouver. Mais, ayant la permission de voyager, je puis aller partout sans avoir de reproches à me faire; et peut-être mon voyage ne serait pas absolument inutile. Je pourrais donner des marques de ma respectueuse reconnaissance à leurs majestés impériales, sans blesser aucun de mes devoirs. Et si, dans quelque temps, quand ma santé sera raffermie, on voulait seulement m'indiquer une maison à Vienne où je pusse être inconnu quelques jours, je ne balancerais pas. J'attends vos ordres, monsieur, et vos bontés.

Je suis avec la reconnaissance la plus respectueuse, etc.

VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très chrétien.

1984. A FRANÇOIS Ier [1],

EMPEREUR D'ALLEMAGNE.

A Francfort, le 5 juin.

Sire,

C'est moins à l'Empereur qu'au plus honnête homme de l'Europe que j'ose recourir dans une circonstance qui l'étonnera peut-être, et qui me fait espérer en secret sa protection.

Sa sacrée majesté me permettra d'abord de lui faire voir comment le roi de Prusse me fit quitter ma patrie, ma famille, mes emplois, dans un âge avancé. La copie ci-jointe [2], que je prends la liberté de confier à la bonté compatissante de sa sacrée majesté, l'en instruira.

Après la lecture de cette lettre du roi de Prusse, on pourrait être étonné de ce qui vient de se passer secrètement dans Francfort.

J'arrive à peine dans cette ville, le 1er juin, que le sieur Freitag, résident de Brandebourg, vient dans ma chambre, escorté d'un officier prussien, et d'un avocat, qui est du sénat, nommé Büker. Il me demande un livre imprimé, contenant les poésies du roi son maître, en vers français.

C'est un livre où j'avais quelques droits, et que le roi de Prusse m'avait donné, quand il fit les présents de ses ouvrages.

J'ai dit au résident de Brandebourg que je suis

1 Voyez ma note, tome LV, page 9. B.

2 De la lettre du roi de Prusse, du 23 août 1750; voyez tome LV, page 455. B.

prêt de remettre au roi son maître les faveurs dont il m'a honoré; mais que ce volume est peut-être encore à Hambourg, dans une caisse de livres prête à être embarquée; que je vais aux bains de Plombières, presque mourant, et que je le prie de me laisser la vie en me laissant continuer ma route.

Il me répond qu'il va faire mettre une garde à ma porte; il me force à signer un écrit par lequel je promets de ne point sortir jusqu'à ce que les poésies du roi son maître soient revenues; et il me donne un billet[1] de sa main conçu en ces termes :

« Aussitôt le grand ballot que vous dites d'être à « Leipsick ou à Hambourg sera arrivé, et que vous « aurez rendu l'*œuvre de poëshie* à moi, que le roi « redemande, vous pourrez partir où bon vous sem- « blera. »

J'écris sur-le-champ à Hambourg pour faire revenir l'*œuvre de poëshie* pour lequel je me trouve prisonnier dans une ville impériale, sans aucune formalité, sans le moindre ordre du magistrat, sans la moindre apparence de justice. Je n'importunerais pas sa sacrée majesté s'il ne s'agissait que de rester prisonnier jusqu'à ce que l'*œuvre de poëshie*, que M. Freitag redemande, fût arrivé à Francfort; mais on me fait craindre que M. Freitag n'ait des desseins plus violents, en croyant faire sa cour à son maître, d'autant

[1] Voltaire, en rendant compte de l'aventure de Francfort, dans ses *Mémoires* (voyez tome XL, page 94), y rapporte ce même billet avec quelques légères différences. Colini prétend, non sans raison, dans *Mon séjour auprès de Voltaire*, que l'*œuvre de poëshie* de Frédéric est *le Palladion*, poëme dont ce prince parle en sa lettre du 13 septembre 1749, à Voltaire. Cl. — Voyez tome LV, page 244. B.

plus que toute cette aventure reste encore dans le plus profond secret.

Je suis très loin de soupçonner un grand roi de se porter, pour un pareil sujet, à des extrémités que son rang et sa dignité désavoueraient, aussi bien que sa justice, contre un vieillard moribond qui lui avait tout sacrifié, qui ne lui a jamais manqué, qui n'est point son sujet, qui n'est plus son chambellan, et qui est libre. Je me croirais criminel de le respecter assez peu pour craindre de lui une action odieuse.... Mais il n'est que trop vraisemblable que son résident se portera à des violences funestes, dans l'ignorance où il est des sentiments nobles et généreux de son maître.

C'est dans ce cruel état qu'un malade mourant se jette aux pieds de votre sacrée majesté, pour la conjurer de daigner ordonner, avec la bonté et le secret qu'une telle situation me force d'implorer, qu'on ne fasse rien contre les lois, à mon égard, dans sa ville impériale de Francfort.

Elle peut ordonner à son ministre en cette ville de me prendre sous sa protection; elle peut me faire recommander à quelque magistrat attaché à son auguste personne.

Sa sacrée majesté a mille moyens de protéger les lois de l'Empire et de Francfort; et je ne pense pas que nous vivions dans un temps si malheureux que M. Freitag puisse impunément se rendre maître de la personne et de la vie d'un étranger, dans la ville où sa sacrée majesté a été couronnée.

Je voudrais, avant ma mort, pouvoir être assez

heureux pour me mettre un moment à ses pieds. Son altesse royale madame la duchesse de Lorraine [1], sa mère, m'honorait de ses bontés. Peut-être d'ailleurs sa sacrée majesté pousserait l'indulgence jusqu'à n'être pas mécontente, si j'avais l'honneur de me présenter devant elle, et de lui parler.

Je supplie sa majesté impériale de me pardonner la liberté que je prends de lui écrire, et, surtout, de la fatiguer d'une si longue lettre; mais sa bonté et sa justice sont mon excuse.

Je la supplie aussi de faire grace à mon ignorance, si j'ai manqué à quelque devoir dans cette lettre, qui n'est qu'une requête secrète et soumise. Elle m'a déjà daigné donner une marque de ses bontés, et j'en espère une de sa justice.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire
de sa majesté très chrétienne.

1985. A M*** [2].

A Francfort, au Lion-d'Or, 7 juin 1753.

MONSIEUR,

Ce matin, le résident de Mayence m'est venu avertir que la plus grande violence était à craindre,

[1] Élisabeth-Charlotte d'Orléans, née le 13 septembre 1676, sœur du régent; morte, à Commerci, le 23 décembre 1744. CL.

[2] J'ai copié et collationné cette lettre, ainsi que les nos 1989, 1990 et 1992, sur les originaux que j'ai eus à ma disposition. Les enveloppes qui les contenaient n'existent plus; mais il est à croire que, comme le dit M. Clogenson, les lettres 1985, 1990 et 1992, étaient adressées au comte de Stadion; à la lettre 1992 devaient être joints le *Journal* que je donne à la suite, et la lettre 1989. B.

et qu'il n'y a qu'un seul moyen de la prévenir; c'est de paraître appartenir à sa sacrée majesté impériale. Ce moyen serait efficace, et ne compromettrait personne; il ne s'agirait que d'avoir la bonté de m'écrire une lettre par laquelle il fût dit que j'appartiens à sa majesté; et que le dessus de la lettre portât le titre qui serait ma sauvegarde. Par exemple, à M. *de.... chambellan de sa sacrée majesté;* et on me manderait dans le corps de la lettre que je dois aller à Vienne sitôt que ma santé le permettra.

Votre excellence peut être persuadée que si on avait la bonté de m'écrire une telle lettre, je n'en abuserais pas, et que je ne la montrerais qu'à la dernière extrémité.

Je n'ose prendre la liberté de demander cette grace; mais si la compassion de votre excellence, si celle de leurs majestés impériales daignait condescendre à cet expédient, ce serait le seul moyen de prévenir un coup bien cruel. Ce serait me mettre en état de marquer ma sincère reconnaissance, et encore une fois, on ne serait pas mécontent de m'entendre.

Mais, monsieur, s'il y a le moindre inconvénient aux partis que je propose avec la plus profonde soumission, et avec toute la défiance que je dois avoir de mes idées, s'il n'y a pas moyen de prévenir la violence, je suis sûr au moins que votre excellence me gardera un secret dont dépend ma vie; je suis sûr que leurs sacrées majestés ne me perdront pas si elles ne sont pas dans le cas de me protéger.

En un mot, monsieur, j'ai une confiance entière dans l'humanité et dans les vertus de votre excel-

lence, et, quelque chose qui arrive, je serai toute ma vie, avec le plus profond respect,

MONSIEUR,

De votre excellence

Le très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

1986. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Juin [1].

Ma nièce me mande de Strasbourg que j'ai fait un beau quiproquo; pardonnez, mon cher ange. Vous avez dû être un peu étonné des nouvelles dont vous aurez deviné la moitié en lisant l'autre. Je ne doute pas que ma nièce ne vous ait mis au fait, et ne vous ait renvoyé la lettre qui était pour vous.

Vous verrez ci-joint un petit échantillon des calculs de Maupertuis. Est-ce là sa *moindre action?*

Il n'est pas moins surprenant que, pour se faire rendre un livre [2] qu'on a donné, on arrête, à deux cents lieues, un homme mourant qui va aux eaux. Tout cela est singulier. Maupertuis est un plaisant philosophe.

Mon cher ange, il faut savoir souffrir; l'homme est né en partie pour cela. Je ne crois pas que toute cette belle aventure soit bien publique; il y a des gens qu'elle couvre de honte; elle n'en fera pas à ma mémoire.

[1] Cette lettre doit être antérieure au 9 juin, jour de l'arrivée de madame Denis à Francfort. CL.

[2] L'*OEuvre de poëshie* redemandé par Freitag. CL.

Adieu, mon cher ange; adieu, tous les anges. La poste presse. Et le pauvre petit abbé [1], où diable fait-il pénitence de sa passion effrénée pour le bien public? Portez-vous bien.

A Francfort-sur-le-Mein, sous l'enveloppe de M. James de Lacour; ou, si vous voulez, à moi chétif, au Lion-d'Or.

1987. A M. LE COMTE D'ARGENSON [2].

Francfort-sur-le-Mein, 11 juin.

Voilà la cruelle situation où je me trouve. Je n'ai pas la force de vous écrire de ma main. Je vous conjure de lire la lettre [3] du roi de Prusse, ci-jointe. Quelque connaissance que vous ayez du cœur humain, vous serez peut-être surpris. Mais vous le serez peut-être encore davantage des choses que j'aurai à vous dire à mon retour.

1988. DE FRÉDÉRIC [4],

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 16 juin.

Monsieur, je suis charmé que vous soyez content du peu de

[1] L'abbé Chauvelin, enfermé au Mont-Saint-Michel en mai 1753. Voyez le chapitre LXVI de l'*Histoire du Parlement* de Paris. Cl.

[2] Ce billet est le dernier alinéa d'une lettre de madame Denis au comte d'Argenson, lettre peut-être en partie dictée par Voltaire lui-même, et dans laquelle l'oncle et la nièce rendaient compte au ministre de la conduite des agents de Frédéric et de Maupertuis à Francfort. (*Mémoires* du marquis d'Argenson, 1825, p. 475.) Cl.

[3] Celle du 23 août 1750. Cl.

[4] Ce prince, né le 14 auguste 1720, eut pour gouverneur J.-P. de Crousaz. Il succéda à son père (Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel), à la fin de janvier 1760, sous le nom de Frédéric II, et mourut le 31 octobre 1785;

séjour que vous avez fait à notre cour[1]. Vous ne devez qu'à vous-même les politesses qu'on vous y a faites. J'aurais été dans la joie si j'avais pu contribuer à vous rendre les jours que vous avez passés avec nous agréables, pour tâcher de vous témoigner par-là mes sentiments, qui ne varieront jamais à votre égard. Votre indisposition m'inquiète d'autant plus que je vous crois très mal logé au Lion-d'Or. J'espère d'apprendre bientôt que vous vous portez mieux, et que vous aurez continué votre route. Toutefois il ne paraît pas à la lettre[2] que vous m'avez écrite que vous soyez malade; et il faut être sain pour écrire des lettres aussi énergiques et aussi dégagées d'un fatras d'expressions inutiles. Je suis charmé que vous soyez content de nos salines[3]; elles coûtent beaucoup; cependant les revenus en sont assez considérables. Le grand défaut qu'elles ont, selon moi, c'est que les bâtiments sont trop près les uns des autres, et, par conséquent, sujets à être mis en cendres au moindre feu; ce qui serait une perte irréparable.

J'ai lu, ces jours passés, dans M. l'abbé Nollet, que la mer n'était salée que parcequ'elle dissout des mines de sel qui se rencontrent dans son lit comme il s'en trouve dans les autres parties de la terre. Je vous prie de m'en dire votre sentiment. Je suis persuadé comme vous qu'on ne change jamais un métal en un autre. Je n'avais aussi jamais entendu parler de cet homme qui veut changer le plomb en étain. Nous mettrons cette découverte dans le même rang que ces mines d'acier qu'on croit avoir trouvées dans ce pays; l'acier n'étant autre chose qu'un fer rougi et trempé, par conséquent ne pouvant se trouver naturellement dans la terre. Cela saute, selon moi, aux yeux.

Vous avez raison de dire que je suis au-dessus des étiquettes et des formules; je ne les ai jamais aimées, et les aimerai en-

il était gendre de George II, roi d'Angleterre, et, par conséquent, cousin-germain du roi de Prusse, par alliance. CL.

[1] A Wabern, près de Cassel. CL.

[2] Elle n'a pas été retrouvée. CL.

[3] Celles de Friedberg. CL.

core bien moins que jamais avec des personnes comme vous, dont je serai toujours charmé de cultiver l'amitié, et que je voudrais convaincre de plus en plus de l'estime la plus parfaite et de la considération la plus distinguée. FÉDÉRIC.

P. S. Mon père m'a chargé de vous faire ses compliments.

1989. DE MADAME DENIS, A FRÉDÉRIC II.

A Francfort, le 21 juin[1] au matin.

Sire, je ne devais pas m'attendre à implorer pour moi-même la justice et la gloire de votre majesté. Je suis enlevée de mon auberge au nom de votre majesté, conduite à pied par le commis du sieur Freitag, votre résident, au milieu de la populace, et enfermée, avec quatre soldats à la porte de ma chambre. On me refuse jusqu'à ma femme de chambre et à mes laquais, et le commis passe toute la nuit dans ma chambre[a].

Voici le prétexte, sire, de cette violence inouïe, qui excitera sans doute la pitié et l'indignation de votre majesté, aussi bien que celle de toute l'Europe.

Le sieur Freitag ayant demandé à mon oncle, le 1er juin, le livre imprimé des poésies de votre majesté, dont votre majesté avait daigné le gratifier, le constitua prisonnier jusqu'au jour où le livre serait revenu, et lui fit deux billets en votre nom, conçus en ces termes :

« Monsir, sitôt le gros ballot que vous dites d'être à Ham-
« bourg ou Leipsick sera ici, qui contient l'*œuvre de poësie*
« que le roi demande, vous pourrez partir où bon vous sem-
« blera. »

Mon oncle, sur cette assurance de votre ministre, fit revenir la caisse avec la plus grande diligence, à l'adresse même du sieur Freitag, et le livre en question lui fut rendu, le 17 juin au soir.

[1] La copie de cette lettre, que j'ai eue sous les yeux, contient deux notes de Voltaire que je donnerai. Cette copie probablement était jointe à la lettre du 14 juillet (n° 1992). B.

[a] *N. B.* Le commis, nommé Dorn, notaire de sa majesté impériale, a osé insulter cette dame respectable pendant la nuit.

Mon oncle a cru, avec raison, être en droit de partir le 20, laissant à votre ministre la caisse et d'autres effets considérables, que je comptais reprendre de droit le 21; et c'est le 20 que nous sommes arrêtés de la manière la plus violente. On me traite, moi, qui ne suis ici que pour soulager mon oncle mourant, comme une femme coupable des plus grands crimes; on met douze soldats à nos portes.

Aujourd'hui 21, le sieur Freitag vient nous signifier que notre emprisonnement doit nous coûter 128 écus et 42 creutzers par jour, et il apporte à mon oncle un écrit à signer, par lequel mon oncle doit *se taire sur tout ce qui est arrivé* (ce sont ses propres mots), *et avouer que les billets du sieur Freitag n'étaient que des billets de consolation et d'amitié qui ne tiraient point à conséquence.*

Il nous fait espérer qu'il nous ôtera notre garde. Voilà l'état où nous sommes, le 21 juin, à deux heures après midi[a].

Je n'ai pas la force d'en dire davantage; il me suffit d'avoir instruit votre majesté.

Je suis avec respect, de votre majesté, la très humble et très obéissante servante.

DENIS, veuve du sieur Denis, gentilhomme, ci-devant capitaine au régiment de Champagne, commissaire des guerres, et maître des comptes de sa majesté le roi de France.

1990. A M***[1].

A Francfort, 26 juin.

La même personne qui a eu l'honneur d'écrire de Francfort à son excellence, et d'implorer la protection de leurs majestés impériales, supplie très hum-

[a] Son excellence doit être instruite de cette horreur arrivée à Francfort. Elle est très humblement remerciée de garder le secret à celui qui a déjà eu l'honneur de lui écrire deux lettres. Peut-être un jour cette personne pourra remercier son excellence de vive voix.

[1] Voyez lettre 1985. B.

blement son excellence de continuer à lui garder le secret. Si leurs majestés impériales ne sont pas dans le cas d'accorder leur protection dans cette affaire, elles seront du moins indignées de ce qui vient de se passer dans Francfort. Un notaire, nommé Dorn, commis du sieur Freitag, résident de Prusse, enlève une dame de condition, qui vient à Francfort auprès de son oncle malade. Il la conduit à travers la populace, à pied, dans une auberge, lui ôte ses domestiques, met des soldats à sa porte, passe la nuit seul dans la chambre de cette dame mourante d'effroi. On supprime ici, par respect pour sa majesté impériale la reine, les excès atroces où le nommé Dorn, commis de Freitag, et cependant notaire impérial, a poussé son insolence.

Son excellence peut aisément s'instruire de ce que c'est que Freitag, aujourd'hui résident de Prusse. Il est connu à Vienne et à Dresde, ayant été châtié dans ces deux villes.

La personne qui a pris la liberté de s'adresser à son excellence, avait bien raison de prévoir les extrémités les plus violentes. Elle est bien loin de vouloir compromettre personne, elle ne demande que la continuation du secret.

On doit trouver étrange que tant d'horreurs arrivent dans Francfort, uniquement au sujet du livre de poésies françaises de sa majesté prussienne. Sa majesté prussienne est trop juste, trop généreuse, pour avoir ordonné ces violences au sujet de ses poésies qu'on lui a rendues. Personne ne peut imputer de pareilles horreurs envers une dame, à un si grand roi.

On se borne à remercier son excellence du secret, et à l'assurer du plus profond respect.

1991. A MADAME DENIS[1].

A Mayence, le 9 de juillet.

Il y avait trois ou quatre ans que je n'avais pleuré, et je comptais bien que mes vieilles prunelles ne connaîtraient plus cette faiblesse, jusqu'à ce qu'elles se fermassent pour jamais. Hier, le secrétaire du comte de Stadion[2] me trouva fondant en larmes; je pleurais votre départ et votre séjour; l'atrocité de ce que vous avez souffert perdait de son horreur quand vous étiez avec moi; votre patience et votre courage m'en donnaient; mais, après votre départ, je n'ai plus été soutenu.

Je crois que c'est un rêve; je crois que tout cela s'est passé du temps de Denis de Syracuse. Je me demande s'il est bien vrai qu'une dame de Paris, voyageant avec un passe-port du roi son maître, ait été traînée dans les rues de Francfort par des soldats, conduite en prison sans aucune forme de procès, sans femme de chambre, sans domestique, ayant à sa porte quatre soldats la baïonnette au bout du fusil, et contrainte de souffrir qu'un commis de Freitag, un scélérat de la plus vile espèce, passât seul la nuit dans sa chambre. Quand on arrêta la Brinvilliers, le bourreau ne fut jamais seul avec elle;

[1] La réponse de madame Denis est plus bas, à la date du 26 août. Cl.

[2] Celui auquel nous présumons que Voltaire adressa les lettres des 5, 7, et 26 juin 1753, et du 14 juillet suivant. Cl.

il n'y a point d'exemple d'une indécence si barbare. Et quel était votre crime? d'avoir couru deux cents lieues pour conduire aux eaux de Plombières un oncle mourant, que vous regardiez comme votre père.

Il est bien triste, sans doute, pour le roi de Prusse, de n'avoir pas encore réparé cette indignité commise en son nom par un homme qui se dit son ministre. Passe encore pour moi; il m'avait fait arrêter pour ravoir son livre[1] imprimé de poésies, dont il m'avait gratifié, et auquel j'avais quelque droit; il me l'avait laissé comme le gage de ses bontés et comme la récompense de mes soins. Il a voulu reprendre ce bienfait; il n'avait qu'à dire un mot, ce n'était pas la peine de faire emprisonner un vieillard qui va prendre les eaux. Il aurait pu se souvenir que, depuis plus de quinze ans, il m'avait prévenu par ses bontés séduisantes; qu'il m'avait, dans ma vieillesse, tiré de ma patrie; que j'avais travaillé avec lui deux ans de suite à perfectionner ses talents; que je l'ai bien servi, et ne lui ai manqué en rien; qu'enfin il est bien au-dessous de son rang et de sa gloire de prendre parti dans une querelle académique, et de finir, pour toute récompense, en me fesant demander ses poésies par des soldats.

J'espère qu'il connaîtra, tôt ou tard, qu'il a été trop loin; que mon ennemi l'a trompé, et que ni l'auteur ni le roi ne devaient pas jeter tant d'amertume sur la fin de ma vie. Il a pris conseil de sa colère, il le prendra de sa raison et de sa bonté.

[1] Voyez lettre 1984. B.

Mais que fera-t-il pour réparer l'outrage abominable qu'on vous a fait en son nom? Milord *Maréchal* sera sans doute chargé de vous faire oublier, s'il est possible, les horreurs où un Freitag vous a plongée.

On vient de m'envoyer ici des lettres pour vous; il y en a une de madame de Fontaine qui n'est pas consolante. On prétend toujours que j'ai été *Prussien* [1]. Si on entend par-là que j'ai répondu par de l'attachement et de l'enthousiasme aux avances singulières que le roi de Prusse m'a faites pendant quinze années de suite, on a grande raison; mais, si on entend que j'ai été son sujet, et que j'ai cessé un moment d'être Français, on se trompe. Le roi de Prusse ne l'a jamais prétendu, et ne me l'a jamais proposé. Il ne m'a donné la clef de chambellan que comme une marque de bonté, que lui-même appelle frivole dans les vers qu'il fit pour moi, en me donnant cette clef et cette croix que j'ai remises à ses pieds. Cela n'exigeait ni serments, ni fonctions, ni naturalisation. On n'est point sujet d'un roi pour porter son ordre. M. de Couville, qui est en Normandie, a encore la clef de chambellan du roi de Prusse, qu'il porte comme la croix de Saint-Louis.

Il y aurait bien de l'injustice à ne pas me regarder comme Français, pendant que j'ai toujours conservé ma maison à Paris, et que j'y ai payé la capitation. Peut-on prétendre sérieusement que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'est pas Français? Oserait-on dire cela devant les statues de Louis XIV et de Henri IV;

[1] Voltaire s'était déjà expliqué sur sa qualité de *Français* dans sa lettre du 24 décembre 1751, à madame Denis. Cl.

j'ajouterai même de Louis XV, parceque je suis le seul académicien qui fis son *Panégyrique* quand il nous donna la paix? et lui-même a ce *Panégyrique* traduit en six langues[1].

Il se peut faire que sa majesté prussienne, trompée par mon ennemi et par un mouvement de colère, ait irrité le roi mon maître contre moi; mais tout cédera à sa justice et à sa grandeur d'ame. Il sera le premier à demander au roi mon maître qu'on me laisse finir mes jours dans ma patrie; il se souviendra qu'il a été mon disciple, et que je n'emporte rien d'auprès de lui que l'honneur de l'avoir mis en état d'écrire mieux que moi. Il se contentera de cette supériorité, et ne voudra pas se servir de celle que lui donne sa place, pour accabler un étranger qui l'a enseigné quelquefois, qui l'a chéri et respecté toujours. Je ne saurais lui imputer les lettres qui courent contre moi sous son nom; il est trop grand et trop élevé pour outrager un particulier dans ses lettres; il sait trop comme un roi doit écrire, et il connaît le prix des bienséances; il est né surtout pour faire connaître celui de la bonté et de la clémence. C'était le caractère de notre bon roi Henri IV; il était prompt et colère, mais il revenait. L'humeur n'avait chez lui que des moments, et l'humanité l'inspira toute sa vie.

Voilà, ma chère enfant, ce qu'un oncle, ou plutôt ce qu'un père malade dicte pour sa fille. Je serai un peu consolé, si vous arrivez en bonne santé. Mes compliments à votre frère et à votre sœur. Adieu;

[1] Il n'y a que quatre traductions; voyez ma note, t. XXXIX, p. 51. R.

puissé-je mourir dans vos bras, ignoré des hommes et des rois !

1992. A M*** [1].

A Mayence, 14 juillet 1753.

Son excellence permettra que, pour excuser auprès d'elle une démarche qui aura pu paraître indiscrète, on lui envoie le journal de ce qui s'est passé à Francfort et de ce qu'on avait prévu.

La personne intéressée a pris la liberté de s'adresser à son excellence sur la réputation de sa probité et de sa vertu compatissante. Elle est très en peine de savoir si ses lettres ont été reçues. Elle supplie son excellence de vouloir bien faire écrire si elle a reçu les paquets, et de faire adresser ce mot chez M. le comte de Bergen, à Mayence.

Voltaire présente ses profonds respects à son excellence.

JOURNAL

DE CE QUI S'EST PASSÉ A FRANCFORT-SUR-MEIN.

François de Voltaire, parisien, et Cosimo Colini, florentin, arrivent à Francfort le dernier mai 1753, et logent à l'auberge du Lion-d'Or.

Le 1er juin au matin, le sieur Freitag se fait annoncer chez le sieur de Voltaire, *son Excellence de Prusse :* il entre avec un officier prussien et l'avocat Prücker : il demande au sieur de Voltaire les lettres qu'il peut avoir de sa majesté et le livre imprimé des poésies françaises de sa majesté, dont elle lui avait fait présent.

Le sieur de Voltaire rend toutes les lettres qu'il a, avec toute la soumission possible : mais comme le livre des poésies de sa majesté prussienne est encore à Hambourg dans un

[1] Voyez lettre 1985. B.

ballot, il se constitue prisonnier sur son serment, jusqu'à ce que le ballot soit revenu. Il écrit pour faire adresser ce ballot au sieur Freitag lui-même.

Freitag lui signe, au nom du roi son maître, deux billets, l'un valant pour l'autre, conçus en ces termes :

« Monsieur, sitôt le grand ballot sera ici, où est l'œuvre de « poésie du roi que sa majesté demande, et l'œuvre de poésie « rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera. A « Francfort, 1er juin. Freitag, résident. »

Le 9 juin, madame Denis, nièce du sieur de Voltaire, fille d'un gentilhomme, et veuve d'un gentilhomme officier du roi de France, arrive à Francfort pour conduire aux eaux de Plombières son oncle qui est mourant.

Le 17 juin, le ballot où est l'œuvre de poésie de sa majesté prussienne arrive au sieur Freitag.

Le 20, le sieur de Voltaire, en vertu des conventions, veut aller aux bains de Visbad, n'ayant pas la force de se transporter si loin que Plombières. Il laisse tous ses effets à Francfort, et sa nièce doit les faire emballer et le suivre.

On arrête alors le sieur de Voltaire; on le mène chez le marchand Schmith. Ce marchand lui prend tout son argent dans ses poches, sans aucune formalité, s'empare d'une cassette pleine d'effets précieux, et de ses papiers de famille, et le fait conduire par douze soldats dans une gargote qui sert de prison. Il fait saisir le sieur Cosimo Colini, lui prend aussi son argent dans ses poches, et le fait emprisonner de même. Colini s'écrie qu'il est sujet de sa majesté impériale. Schmith répond qu'on ne connaît point l'empereur à Francfort, et Freitag présent dit au sieur de Voltaire et au sieur Cosimo que s'ils avaient osé mettre le pied sur les terres de Mayence pour se mettre en sûreté, il leur aurait fait tirer un coup de pistolet dans la tête sur les terres de Mayence.

Le même soir du 20 juin, un nommé Dorn, ci-devant notaire de Francfort, cassé par sentence de la ville, et qui n'a d'autre titre que celui de copiste de Freitag, va dans l'auberge du Lion-d'Or prendre la dame Denis avec des soldats, la

conduit à pied, à travers toute la populace, la traîne évanouie dans un grenier de la prison où est enfermé son oncle, met quatre soldats à la porte de cette dame, lui ôte sa femme de chambre et ses laquais, se fait apporter à souper dans sa chambre et y passe seul la nuit, et a l'insolence de vouloir abuser d'elle; elle crie, et Dorn fut intimidé.

Le 21 juin, les prisonniers font présenter requête au magistrat de Francfort; le magistrat demande à Schmith le marchand de quel droit il traite ainsi des étrangers qui voyagent avec des passe-ports du roi de France.

Il répond que c'est au nom du roi de Prusse; qu'à la vérité ils n'ont point d'ordre, mais qu'ils en recevront incessamment. C'est sur cette seule attente de ces ordres que Schmith fonde de telles violences, et il s'en rend caution sur tous ses biens comme bourgeois de Francfort, par un acte qui doit être au greffe de la ville, et dont le sieur de Voltaire a demandé en vain copie.

Madame Denis écrit au roi de Prusse, le 22, un détail de ces violations atroces du droit des gens.

Cependant Schmith, Freitag, et Dorn, viennent dans la prison, signifient aux prisonniers qu'ils doivent payer 128 écus d'Allemagne par jour pour leur détention, et leur présentent un écrit à signer, par lequel les prisonniers jureront de ne parler jamais de ce qui s'est passé.

Dorn leur donne aussi une requête allemande à présenter à leurs excellences Freitag et Schmith; moyennant quoi, dit-il, ils seront élargis. Il reçoit deux carolins ou environ pour cette requête; elle est déposée au greffe de la ville.

Les prisonniers présentent requête au magistrat. La dame est élargie le 25; le sieur de Voltaire reste prisonnier avec des soldats.

Le 5 juillet, la dame Denis reçoit réponse au nom du roi de Prusse par l'abbé de Prades. La lettre contient: *que la dame Denis n'a jamais dû être arrêtée, et que le sieur Freitag a seulement eu ordre de redemander au sieur de Voltaire les poésies imprimées de sa majesté, et de le laisser partir.*

Le 6 juillet, Freitag et Schmith, sans rendre aucune raison, consentent que le sieur de Voltaire soit élargi; et le magistrat alors lui ôte ses soldats, avec la permission de Schmith.

Le 7 au matin, le nommé Dorn ose revenir chez la dame Denis et le sieur de Voltaire, feignant de rapporter une partie de l'argent que le sieur Schmith avait volé dans les poches du sieur de Voltaire et du sieur Colini; puis il va au conseil de la ville faire rapport, qu'il a vu passer le sieur de Voltaire avec un pistolet, et prendre ce prétexte, pour que Schmith et lui gardent l'argent. Deux notaires jurés, qui étaient présents, ont beau déposer sous serment que ce pistolet n'avait ni poudre, ni plomb, ni pierre, qu'on le portait pour le faire raccommoder; en vain trois témoins déposent la même chose.

Le sieur de Voltaire est forcé de sortir de Francfort avec sa nièce et le sieur Colini, tous trois volés et accablés de frais, obligés d'emprunter de l'argent pour continuer leur route. On a volé au sieur de Voltaire papiers, bagues, un sac de carolins, un sac de louis d'or, et jusqu'à une paire de ciseaux d'or et de boucles de souliers.

La ville de Francfort n'a point été surprise de ces horreurs. Elle sait que le nommé Freitag, soi-disant ministre du roi de Prusse, est un fugitif de Hanau, condamné à la brouette à Dresde, et qui a reçu publiquement des coups de bâton à Francfort par le comte de Wasco, colonel au service de sa majesté impériale, auquel il avait volé six cents ducats: il a eu vingt aventures publiques pareilles.

Le nommé Schmith a été condamné à une amende de quarante mille francs par une commission de sa majesté impériale, pour avoir rogné des ducats; et son commis, pendu à Bruxelles pour avoir payé en espèces rognées.

Le nommé Dorn est actuellement cassé par sentence de la ville de Francfort.

Voilà les faits dont il faut du moins qu'on soit instruit, avant qu'on puisse se mettre sous la protection des lois et agir en justice.

1993. A GUILLAUME VIII[1],

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

A Schwetzingen, près de Manheim, le 4 août.

Monseigneur, votre altesse sérénissime m'a recommandé de lui apprendre la suite de l'aventure odieuse de Francfort. Le roi de Prusse l'a fait désavouer par son envoyé en France. Cependant le brigandage exercé par Freitag, qui se dit ministre du roi de Prusse à Francfort, n'a pas encore été réparé; les effets volés n'ont point été restitués, et on n'a point rendu encore l'argent qu'on avait pris dans nos poches. Il ne faut point de formalités pour voler, et il en faut pour restituer. Il y a grande apparence que le conseil de la ville de Francfort ne voudra pas se couvrir d'opprobre; et on doit espérer que le roi de Prusse fera justice du malheureux qui, pour se faire valoir, d'un côté, auprès de son maître, et, de l'autre, pour dépouiller des étrangers, a commis des violences si atroces. Il aurait peut-être fallu être sur les lieux pour obtenir une justice plus prompte. Voilà en partie pourquoi j'avais eu dessein de passer quelques semaines à Hanau; mais ma santé et les bontés[2] de ma cour m'ont rappelé en France; et je compte y re-

[1] Guillaume, né le 10 mars 1682, landgrave de Hesse-Cassel depuis le mois d'avril 1751, sous le nom de Guillaume VIII, mort le 29 janvier 1760. — Voltaire, avant de faire son troisième et dernier voyage en Prusse, avait connu ce prince, à la cour duquel il alla passer trois ou quatre jours, du 26 au 30 mai 1753, à sa sortie de Gotha. Cl.

[2] Cette cour était confessée par des jésuites, et l'on verra plus tard quelles furent ses *bontés* pour Voltaire. Cl.

tourner après avoir profité quelque temps des agréments de la cour de Manheim, dont je jouis, sans oublier ceux de la vôtre. Je serai pénétré toute ma vie, monseigneur, des bontés dont votre altesse sérénissime m'a honoré depuis que j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour à Paris. Si j'étais plus jeune, je me flatterais de pouvoir encore venir me mettre à ses pieds; mais, si je n'ai pas cette consolation, j'aurai du moins celle de penser que vous me conservez votre bienveillance, et je serai attaché à votre altesse sérénissime jusqu'au dernier moment de ma vie, avec le plus profond respect et le plus tendre dévouement.

1994. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Strasbourg[1], le 10 août.

Mon cher ange, j'ignore si madame Denis vous a donné un chiffon de lettre que je vous écrivis étant un peu attristé et très malade. J'ai été en France depuis à petits pas, m'arrêtant partout où je trouvais bon gîte, et, surtout, chez l'électeur palatin[2]. Vous me direz que je dois être rassassié d'*électeurs*[3], mais celui-là est très consolant.

« Sæpe premente deo, fert deus alter opem. »

Ovid., *Trist.*, lib. I, eleg. II, v. 4.

Enfin, je m'en allais tout doucement à Plombières

[1] Voltaire, parti de Francfort avec Colini, le matin du 7 juillet, arriva à Strasbourg le 16 auguste suivant, après avoir passé par Mayence, Worms, Manheim, Schwetzingen, Rastadt, et Kehl. Cl.

[2] Charles-Théodore de Sultzbach. Cl.

[3] Frédéric II, roi de Prusse, était *électeur* de Brandebourg. Cl.

prendre les eaux, non par ordre du roi, mais par les ordonnances de Gervasi[1], qui est meilleur médecin que les plus grands rois; je reste quelque temps à Strasbourg. Je vise à l'hydropisie. Je n'en avais pas l'air; mais vous savez qu'il n'y a rien de plus sec qu'un hydropique. Gervasi a jugé que des eaux n'étaient pas trop bonnes contre des eaux, et il m'a condamné aux cloportes. J'ai été plus d'une fois en ma vie condamné aux bêtes.

J'ai trouvé ici la fille[2] de *Monime*, à qui vos bontés ont sauvé autrefois quelque bien. C'est une créature aujourd'hui bien à plaindre. J'ai peur même que le préteur, son père, qui n'était pas un préteur romain, ne lui ait fait perdre une partie de ce que vous lui aviez sauvé. J'ai cherché dans ses traits quelque ressemblance à votre ancienne amie, et je n'en ai point trouvé. Je ne m'intéresse pas moins à son triste sort.

L'abbé d'Aidie, qui a passé ici avec M. le cardinal de Soubise, m'est venu apparaître un moment. Vous le verrez probablement bientôt, et ce ne sera pas à Pontoise. Je me flatte bien que vous faites à Paris de fréquents voyages, et que, si vous vous exilez[3] par respect humain, vous revenez voir vos amis par goût.

[1] Celui qui avait guéri Voltaire de la petite-vérole en novembre 1723. En 1753, il était inspecteur des hôpitaux d'Alsace. Cl.

[2] Le nom de *Monime* désigne mademoiselle Lecouvreur, qui avait débuté par ce rôle (voyez tome XXXVII, page 95); elle avait eu de M. de Klinglin, père de madame de Lutzelbourg et ancien préteur royal à Strasbourg, une fille, qui est connue sous le nom de mademoiselle Daudet. B.

[3] D'Argental était conseiller d'honneur de la grand'chambre, exilée à Pontoise, par Louis XV, depuis le 10 mai 1753. Cl.

J'ignore parfaitement quand j'aurai la consolation de vous embrasser de mes mains potelées. Je crois que, si vous me voyez en vie, vous me mettrez à mal, cela veut dire que vous me feriez faire encore une tragédie. L'électeur palatin m'a fait la galanterie de faire jouer quatre de mes pièces. Cela a ranimé ma vieille verve; et je me suis mis, tout mourant que je suis, à dessiner le plan d'une pièce nouvelle[1], toute pleine d'amour. J'en suis honteux; c'est la rêverie d'un vieux fou. Tant que j'aurai les doigts enflés à Strasbourg, je ne serai pas tenté d'y travailler; mais, si je vous voyais, mon cher ange, je ne répondrais de rien.

Comment se porte madame d'Argental? comment vont vos amis, vos plaisirs, votre Pontoise? avez-vous vu ma pauvre nièce[2], le martyr de l'amitié et la victime des Vandales? n'avez-vous pas été bien ébaubi? L'aventure est unique. Jamais Parisienne n'avait été encore mise en prison, chez les Bructères, pour l'*œuvre de poëshie* d'un roi des Borusses. Certes le cas est rare.

Mon ange, tout ce que vous voyez vous rendra plus philosophe que jamais. Si je vous disais que je le suis, me croiriez-vous? Je n'en crois rien, moi. Cependant, depuis Gotha jusqu'à Strasbourg, de princes en *Yangois*[3], et de palais en prison et cabarets, j'ai tranquillement travaillé cinq heures par

[1] L'*Orphelin de la Chine*. Cl.

[2] Madame Denis n'avait quitté Francfort que le 8 ou le 9 juillet, et elle était retournée directement à Paris. Cl.

[3] Allusion à une des malencontreuses excursions de don Quichotte. Cl.

jour au même ouvrage [1]. J'y travaille encore avec mes doigts enflés, qui vous écrivent que je vous aime tendrement.

1995. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG [2].

Auprès de Strasbourg, le 22 août.

La destinée, madame, qui joue avec les pauvres humains comme avec des balles de paume, m'a amené dans votre voisinage, à la porte de Strasbourg. Je suis dans une petite maisonnette [3] appartenante à madame Léon, condamné par M. Gervasi aux racines et aux cloportes, et, pour comble de malheur, privé de la consolation de vous revoir. J'apprends que vous êtes chez madame la comtesse de Rosen; mon premier soin est de vous y adresser les vœux qu'un ancien ami fait du fond de son cœur pour la fin de toutes vos peines. J'ai plus d'un titre pour vous faire agréer les sincères témoignages de ma sensibilité pour tout ce qui vous touche; je suis un de vos plus anciens serviteurs, et je ne suis pas mieux traité que vous par la méchanceté des hommes. Cette vie-ci n'est qu'un jour; le soir devrait du moins être sans orages, et il faudrait pouvoir s'endormir paisiblement. Il est affreux de finir au milieu des tempêtes une si courte et si malheureuse carrière. Ce serait pour moi,

[1] Les *Annales de l'Empire*. Cl.

[2] Voyez la note, tome LI, page 156. B.

[3] Voltaire, après être resté cinq jours à l'auberge de l'Ours-Blanc, à Strasbourg, alla s'installer, avec son fidèle secrétaire, le 21 auguste, dans la petite maison dont il parle ici, et ils y restèrent jusqu'au 2 octobre suivant. Cl.

madame, une satisfaction bien consolante de pouvoir vous entretenir, de vous parler de nos anciens amis (s'il est des amis), et de vous renouveler tous les sentiments qui m'ont toujours attaché à vous, malgré une si longue séparation. Que de choses nous avons vues, madame, et que de choses nous aurions à nous dire! Nous rappellerions tout ce que le temps a fait évanouir, et un peu de philosophie adoucirait les maux présents.

Je ne connais guère de vos anciens amis que M. des Alleurs qui ait eu un bon lot, parcequ'il est chez les Turcs, chez qui je ne crois pas qu'il y ait tant d'infidélité et tant de malice noire et raffinée que chez les chrétiens.

Adieu, madame; recevez avec vos premières bontés les assurances du respectueux et tendre attachement de votre ancien courtisan, qui desire passionnément l'honneur et la consolation de vous voir, et qui vous écrit, comme autrefois, sans cérémonie.

1996. DE MADAME DENIS[1].

A Paris, le 26 août.

J'ai à peine la force de vous écrire, mon cher oncle; je fais un effort que je ne peux faire que pour vous. L'indignation universelle, l'horreur, et la pitié que les atrocités de Francfort ont excitées, ne me guérissent pas. Dieu veuille que mon ancienne prédiction que *le roi de Prusse vous ferait mourir* ne retombe que sur moi! J'ai été saignée quatre fois en huit jours. La plupart des ministres étrangers ont envoyé savoir de mes nouvelles; on dirait qu'ils veulent réparer la barbarie exercée à Francfort.

[1] C'est la réponse à la lettre 1991. Cl.

Il n'y a personne en France, je dis personne sans aucune exception, qui n'ait condamné cette violence mêlée de tant de ridicule et de cruauté. Elle donne des impressions plus grandes que vous ne croyez. Milord *Maréchal*[1] s'est tué de désavouer à Versailles, et dans toutes les maisons, tout ce qui s'est passé à Francfort. Il a assuré, de la part de son maître, qu'il n'y avait point de part. Mais voici ce que le sieur Fédersdoff[2] m'écrit de Potsdam, le 12 de ce mois: « Je déclare que j'ai « toujours honoré M. de Voltaire comme un père, toujours « prêt à lui servir. Tout ce qui vous est arrivé à Francfort a « été fait par ordre du roi. Finalement je souhaite que vous « jouissiez toujours d'une prospérité sans pareille, étant avec « respect, etc. »

Ceux qui ont vu cette lettre ont été confondus. Tout le monde dit que vous n'avez de parti à prendre que celui que vous prenez d'opposer de la philosophie à des choses si peu philosophes. Le public juge les hommes sans considérer leur état, et vous gagnez votre cause à ce tribunal. Nous fesons très bien tous deux de nous taire, le public parle assez.

Tout ce que j'ai souffert augmente encore ma tendresse pour vous, et je viendrais vous trouver à Strasbourg ou à Plombières si je pouvais sortir de mon lit, etc., etc.

1997. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Madame la comtesse de Lutzelbourg croit donc qu'on peut arriver de Kehl chez elle. Non, madame, il n'y a pas de chemin. Mais il y en aura un aujourd'hui pour me mener chez vous, pour y jouir du repos et du charme de votre conversation. Je compte, madame, venir vous présenter mes respects entre six et sept heures, et j'espère vous trouver en bonne santé. Je me meurs d'envie de vous faire ma cour.

[1] Ministre plénipotentiaire de Frédéric, à Paris. Cl.

[2] Voyez tome LV, page 557. B.

1998. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Le 2 septembre.

Je l'ai lu, madame, ce Mémoire [1] touchant, dont vous me faites l'honneur de me parler. C'est par où j'ai commencé, en arrivant à Strasbourg. Je ne vois pas ce que la rage de nuire pourrait opposer à des raisons si fortes. Je suis encore un peu enthousiaste, malgré mon âge. L'innocence opprimée m'attendrit; la persécution m'indigne et m'effarouche. Je prends le plus vif intérêt à cette affaire, même indépendamment des sentiments qui m'attachent à vous depuis si long-temps. J'ai entendu beaucoup parler, beaucoup raisonner dans mon ermitage, où il vient trop de monde, et où je ne voulais voir personne. Je conclus, moi, à faire élever un monument à la gloire de votre frère, et à recevoir monsieur son fils en triomphe à Strasbourg. Tout ce que je sais, c'est que feu M. de Klinglin [2] a rendu, pendant trente ans, Strasbourg respectable aux étrangers, et que la patrie ne lui doit que de la reconnaissance. On dit que l'affaire est jugée au moment que je vous écris, et j'attends avec impatience le moment de juger l'arrêt. Le tribunal des honnêtes gens et des esprits fermes est le dernier ressort pour les persécutés.

Madame de Gayot [3] est venue dans ma solitude.

[1] Il concernait Christophe de Klinglin, frère de madame de Lutzelbourg, et premier président du conseil souverain de Colmar. Cl.

[2] Voyez page 341. B.

[3] Cette dame est peut-être la mère du *petit Gayot*, dont Voltaire parle dans sa lettre à madame de Lutzelbourg, du 5 décembre 1757. C'est proba-

Dieu veuille que vous ayez la santé! je n'en ai point du tout, mais je porte partout un peu de stoïcisme. Croiriez-vous, madame, que cette destinée qui nous ballotte m'a fait presque Alsacien? Je me suis trouvé, sans le savoir, possesseur d'un bien sur des terres [1] auprès de Colmar, et il se pourrait bien que j'y allasse. Je ne m'attendais pas à avoir une rente sur les vignes du duc de Wurtemberg; mais la chose est ainsi. Je ferais certainement le voyage, si je croyais pouvoir vous faire ma cour dans le voisinage où vous êtes; mais si vous revenez dans votre solitude [2] auprès de Strasbourg, je ne ferai pas le voyage de Colmar. Je me meurs d'envie de vous revoir, madame; il n'y aurait pas de plus grande consolation pour moi. Peut-être même le plaisir de vous entretenir de tout ce que nous avons vu, et de repasser sur nos premières années, pourrait adoucir les amertumes que votre sensibilité vous fait éprouver. Les matelots aiment, dans le port, à parler de leurs tempêtes. Mais y a-t-il un port dans ce monde? On fait partout naufrage dans un ruisseau.

Si vous êtes en commerce de lettres avec M. des Alleurs, je vous prie, madame, de le faire souvenir de moi. Je lui crois à présent une vraie face à turban. Pour moi, je suis plus maigre que jamais; je suis une ombre, mais une ombre très sensible, très touchée

blement le même personnage dont il est question dans l'article JÉSUITES des *Questions sur l'Encyclopédie* (voyez tome XXX, page 429, et qui, d'après les éditions de Kehl, est là nommé Guyot). Toutes les éditions de l'article JÉSUITES, données du vivant de l'auteur, portaient seulement l'initiale G. B.

[1] A Horbourg, sur la route de Neuf-Brisach. CL.

[2] L'Ile Jard, sur le Rhin. CL.

de tout ce qui vous regarde, et qui voudrait bien vous apparaître. Adieu, madame; je vous souhaite un soir serein, sur la fin de ce jour orageux qu'on appelle la vie. Comptez que je vous suis dévoué avec le plus tendre respect.

1999. A M. DUPONT[1], AVOCAT.

Strasbourg, le 4 septembre.

Je vous aurais remercié plus tôt, monsieur, sans ma mauvaise santé, qui m'interdit tous les devoirs et tous les plaisirs. Je ne peux, dans mes moments de relâche, vous remercier qu'en prose. Vous faites si joliment des vers que vous m'ôtez le courage d'en faire, en m'en inspirant le desir. Votre épître est charmante; je la mérite bien peu, mais je n'en ai que plus de reconnaissance; elle me donne grande envie de voir l'auteur. J'aimerais beaucoup mieux les *Platon* que les *Denis*[2]. Soyez persuadé, monsieur, de la sensibilité et de l'estime sincère de votre, etc. V.

[1] Avocat au conseil souverain de Colmar, sa ville natale, où il est mort peu de temps avant la révolution. Ce légiste, que Voltaire commença à connaître personnellement au commencement d'octobre 1753, était alors le meilleur avocat de Colmar, et les connaissances qu'il avait sur le droit public de l'Empire, encore que Voltaire ne s'en soit pas particulièrement occupé dans ses *Annales*, furent d'un assez grand secours pour l'auteur de cet ouvrage. L'avocat Dupont, que Voltaire appelle *Dupont mon ami*, dans sa lettre du 3 janvier 1755, à Hénault, était philosophe, et, au besoin, un peu versificateur. — Le recueil des lettres de Voltaire au jurisconsulte alsacien a paru, en 1821, chez Mongie aîné, sous le titre de *Lettres inédites*, etc., in-8°. La dernière, la soixante-neuvième, est datée du 15 juin 1776. Cl.

[2] Denis de Syracuse, auquel Voltaire comparait alors Frédéric. Cl.

2000. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Strasbourg, ou tout auprès, le 7 septembre.

Mais vraiment, monseigneur, cela est assez extraordinaire. Quoi! pour l'*œuvre de poëshie!* Les vers sont donc une belle chose! Je les ai toujours aimés à la folie, quand ils sont bons; mais ma pauvre nièce! qu'allait-elle faire *dans cette galère*[1]? Les gens qui disent que tout cela s'est passé de nos jours ont grand tort; l'aventure est du temps de Denis de Syracuse. Je suis au désespoir de ne vous point faire ma cour. Le temps se passe, et je ne me consolerais pas d'être mort sans avoir eu l'honneur de vous entretenir. Et le voyage d'Italie, et Saint-Pierre de Rome, et la ville souterraine, n'avez-vous pas quelque envie de les voir? et ne pourrait-on pas venir recevoir vos ordres dans le chemin, et n'iriez-vous pas faire un cours à Montpellier? Un beau soleil et vous, vous êtes mes dieux. Il serait doux de les voir de près. J'aime ceux qui échauffent et qui éclairent, et non pas ceux qui brûlent[2].

Je joins les sentiments de la plus tendre reconnaissance à un attachement d'environ quarante années; mais j'ai des passions malheureuses, et la jouissance de l'objet aimé m'est interdite par ordre du médecin. Si votre belle imagination trouve quelque tournure pour que je puisse *baciarvi la mano*, quand vous irez à Montpellier, ce serait pour moi l'heure du

[1] Molière, *Fourberies de Scapin*, II, 2. B.

[2] Allusion à la brûlure de la *Diatribe d'Akakia*. Cl..

berger. « E perchè no ? Un gran re[1] m'a baciato la « mano, a me, sì, la brutta mano, per incitarmi a « rimanere nel suo palazzo d'Alcina. Ed io bacierò « la vostra bella mano con un più grande e saporito « piacere. Ah! signore amabile, signore cortese et « bravo, la vita si perde, si consuma, e la speranza « ancora si distrugge. »

Est-ce que vous seriez assez bon pour vouloir bien me mettre aux pieds de madame de Pompadour, quand vous n'aurez rien à lui dire? Pardon, monseigneur, de *la liberté grande*[2]. Il y a dans Paris force vieilles et illustres catins à qui vous avez fait passer de joyeux moments, mais il n'y en a point qui vous aime plus que moi. Je crois que la première conversation que j'aurais l'honneur d'avoir avec vous serait assez amusante. Non, ce serait la seconde; car, à force de plaisir, je ne saurais ce que je dirais dans la première.

A propos, je suis bien malade; daignez vous en souvenir. Il n'y a que mes ennemis qui disent que je me porte bien. *Intanto con ogni ossequio*, etc.

2001. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG[3].

Auprès de vous, le 14 septembre.

Je vous demande pardon, madame, de ne vous avoir pas parlé de votre digne et aimable fils[4]; mais

[1] Voyez page 292. B.

[2] *Mémoires de Grammont*, chap. III. B.

[3] Cette lettre, quoique imprimée dans l'édition de Kehl, fut mutilée par la censure impériale en 1812. B.

[4] François Walter, comte de Lutzelbourg, né en 1707, nommé maréchal-de-camp le 1er janvier 1748. Cl.

ce qui est dans le cœur n'est pas toujours au bout de la plume, surtout quand on écrit vite et qu'on est malade. J'ai eu l'honneur de lui faire ma cour quand il était à Lunéville, possesseur d'une femme qu'il doit avoir bien regrettée; mais il lui reste une mère dont il fait la consolation, et qui doit faire la sienne. Peut-être aurai-je le bonheur de vous voir tous deux avant que je quitte ce pays-ci. Avouez donc, madame, que je suis prophète de mon métier, et que je ne suis pas prophète de malheur. Non seulement j'avais lu le Mémoire de M. de Klinglin, mais encore un autre qui est très secret, et vous voyez que je n'avais pas mal conclu. J'espère encore que M. de Klinglin viendra exercer ici sa préture, malgré les tribuns du peuple, qui s'y opposent vivement. Ce serait une chose trop absurde qu'un homme perdît sa place pour avoir été déclaré innocent. Je suis bien aise que vous admettiez une divinité; c'est ce que je tâchais de persuader à un roi qui n'y croit pas, et qui se conduit en conséquence. Il lui arrivera malheur, mais il mourra impénitent. Je ne sais pas quand j'irai dans le voisinage de ces vignes sur lesquelles j'ai une bonne hypothèque. Elles appartiennent au duc de Wurtemberg. Il y a des gens qui veulent me persuader que ce sera la vigne de Naboth [1], et que mon hypothèque est *le beau billet qu'a la Châtre* [2]; mais je n'en crois rien. Le duc de Wurtemberg est un honnête homme, Dieu merci; il n'est pas roi, et je

[1] Rois, III, 21. B.

[2] Voyez tome XXXIX, page 402. B.

pense qu'il croit en Dieu, quoiqu'il n'ait jamais voulu baiser la mule du pape.

Voüs me donnez par le nez, madame, de l'*historiographe*. Vraiment, le roi m'ôta cette charge quand le roi de Prusse me prit à force, et je suis demeuré entre deux rois le cul à terre. Deux rois sont de très mauvaises selles. Il est vrai qu'on m'a laissé ma place de gentilhomme ordinaire de la chambre; mais j'entrerai fort peu, je crois, dans cette chambre; j'aimerais mieux la vôtre mille fois.

Ayez donc la bonté de m'instruire de vos marches. L'accident de votre neveu [1] vous retient-il à Colmar? Il me souvient que M. de Richelieu eut la même maladie à vingt ans. C'eût été dommage que la région *de la vessie fût demeurée paralytique* chez lui. Sa maladie fit place à beaucoup de vigueur, et j'en espère autant pour monsieur votre neveu. Vous vous imaginez donc, madame, que je demeure toujours dans la rue des Charpentiers? point du tout; je suis à la campagne, vis-à-vis votre maison [2], où par malheur vous n'êtes point. Je dépeuple le pays de cloportes, auxquels on m'a condamné. Je vis tout seul, je ne m'en trouve pas mal. J'ai pourtant un appartement chez M. le maréchal de Coigni [3], dont je ne sais si je ferai usage. Tout ce que je sais bien sûrement c'est que je meurs d'envie de vous voir, de causer

[1] C'était un jeune fils du chef du conseil souverain de Colmar. Cl.

[2] Voltaire occupait une petite maison à peu de distance de la ville, proche la Porte des Juifs, et en face du château de l'île Jard, appartenant à madame de Lutzelbourg. B.

[3] Gouverneur de la Haute et Basse-Alsace depuis 1739. Cl.

avec vous, et de vous renouveler cent fois mes respectueux et tendres sentiments.

2002. A M. DALEMBERT.

J'ai obéi comme j'ai pu à vos ordres; je n'ai ni le temps, ni les connaissances, ni la santé qu'il faudrait pour travailler comme je voudrais. Je ne vous présente ces essais que comme des matériaux que vous arrangerez, à votre gré, dans l'édifice immortel que vous élevez. Ajoutez, retranchez; je vous donne mes cailloux pour fourrer dans quelques coins de mur. J'ose croire que tous les sujets *in medio positi*[1], qui sont si connus, si rebattus, sur lesquels il y a si peu de doutes, sur lesquels on a fait tant de volumes, doivent être, par ces raisons-là même, traités un peu sommairement. On pourrait faire un in-folio sur ce seul mot *Littérature*. Si vous voulez que je parle des littérateurs italiens et espagnols, il faut donc que je m'étende sur les français; il faudrait encore que j'eusse des livres espagnols et italiens, et je n'en ai pas un.

Muratori, outre ses immenses collections historiques, a écrit *De la perfection de la poésie italienne*[2]; il a fait des observations sur Pétrarque. L'*Histoire de la poésie italienne*[3], par Crescimbeni, m'a paru un ouvrage assez instructif. J'ai lu le comte Orsi[4], qui a justifié le Tasse contre le P. Bouhours. Son livre

[1] Ovide, *Métam.*, x, 168. B.
[2] *Della perfetta poesia italiana*. Cl.
[3] *Istoria della volgar poesia*. Cl.
[4] J.-Jos. Orsi, mort en 1733. Cl.

est plus rempli, à ce qu'il m'a paru, d'érudition que de bon goût. Gravina m'a paru écrire sur la tragédie comme Dacier, et il a fait en conséquence des tragédies comme Dacier, aidé de sa femme, les aurait faites. Cette espèce de littérature commença, je crois, du temps de Castelvetro; ensuite vint Jules Scaliger, mais qui n'a écrit qu'en latin. Si vous croyez devoir faire entrer ces rocailles dans votre grand temple, il n'y a point à Paris d'aide à maçon qui n'en sache plus que moi, et qui ne vous serve mieux. D'ailleurs, ne suffit-il pas, dans un dictionnaire, de définir, d'expliquer, de donner quelques exemples? faut-il discuter les ouvrages de tous ceux qui ont écrit sur la matière dont on parle?

A l'égard des Espagnols, je ne connais que *Don Quichotte* [1] et *Antonio de Solis*. Je ne sais pas assez l'espagnol pour avoir lu d'autres livres, pas même le *Château de l'ame* [2], de sainte Thérèse.

A propos d'ame, j'avais pris la liberté d'envoyer à une certaine personne un petit mot sur l'*ame*, non pas pour qu'on en fît usage, mais seulement pour montrer que je m'étais intéressé à l'*Encyclopédie*.

Il est bien douloureux que des philosophes soient obligés d'être théologiens. Ah! tâchez, quand vous en serez au mot de PENSÉE, de dire au moins que les docteurs ne savent pas plus comment ils font des pen-

[1] Titre du roman de Cervantes. — Antonio de Solis est l'auteur de l'*Histoire de la conquête du Mexique*. B.

[2] André Félibien, père du bénédictin, a donné, en 1670, une traduction française de cet ouvrage qui est en effet de sainte Thérèse. B.

sées, qu'ils ne savent comment ils font des enfants : ne manquez pas, au mot de RÉSURRECTION, de vous souvenir que saint François-Xavier ressuscita onze personnes, de compte fait; mais, à CLAVECIN [1], vous n'oublierez pas sans doute le *clavecin oculaire*.

Adieu, monsieur; je crains d'abuser de votre temps; vous devez être accablé de travail. Mille compliments à votre compagnon. Adieu, Atlas et Hercule, qui portez le monde sur vos épaules.

2003. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Strasbourg, le 1er octobre.

Je compte, monsieur, partir demain, mardi, pour arranger quelques affaires avec les administrateurs des domaines de monseigneur le duc de Wurtemberg. Il me sera sans doute beaucoup plus agréable de vous voir à Colmar, que les fermiers des vignes de Riquewihr, quelque bon que soit leur vin. Je vous écris d'avance pour vous faire mes remerciements, monsieur, de toutes vos attentions obligeantes. Si je cause le plus léger embarras à madame Goll, j'irai descendre au cabaret [2]. Au reste, j'espère que ma

[1] Comme le tome III de l'*Encyclopédie*, contenant la lettre C, ne parut que vers le milieu de novembre 1753, on doit en conclure que la lettre ci-dessus est antérieure à cette époque, au moins de quelques semaines.— Quant au *clavecin oculaire*, voyez la lettre 635, à Rameau. CL.

[2] Voltaire, arrivé à Colmar le 4 ou le 5 d'octobre 1753, descendit d'abord à l'auberge du Sauvage, détruite depuis plusieurs années, et sur l'emplacement de laquelle on a bâti un hôtel séparé seulement du palais où siége aujourd'hui la cour royale, par une très petite promenade. Après y être resté quelques jours, il alla demeurer, rue des Juifs, chez M. Goll. CL.

mauvaise santé ne retardera pas ce petit voyage, qu'elle m'a fait différer jusqu'à présent. On ne peut être plus pénétré que je le suis de vos bons offices, et plus ennemi des cérémonies et des formules.

2004. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Auprès de Colmar, 3 octobre.

Mon cher ange, si madame la maréchale de Duras, qui a l'air si résolue, avait fait comme madame de Montaigu[1], et comme la feue reine d'Angleterre[2], si elle avait donné bravement la petite-vérole à ses enfants, vous ne pleureriez pas aujourd'hui madame la duchesse d'Aumont[3]. Il y a trente ans[4] que j'ai crié qu'on pouvait sauver la dixième partie de la nation. Il y a quelques gens qui, frappés de la mort des personnes considérables enlevées à la fleur de leur âge par la petite-vérole, disent : Mais vraiment, il faudrait essayer l'inoculation. Et puis, au bout de quinze jours, on ne pense plus ni à ceux qui sont morts, ni à ceux que ce fléau de la nature menace encore de la mort.

L'année passée l'évêque de Worcester prêcha dans Londres, devant le parlement, en faveur de l'inoculation, et prouva qu'elle sauvait la vie tous les ans à deux mille personnes dans cette capitale. Voilà des

[1] Lady Montague. Son fils était le premier Anglais sur lequel on a essayé l'inoculation. Cl.

[2] Voyez ma note, tome XXXVII, page 166. B.

[3] Victoire-Félicité de Durfort-Duras, morte le 1er octobre 1753. Cl.

[4] Il n'y avait que *vingt-six* ans; voyez ma note, tome XXXVII, page 162. B.

sermons qui valent bien mieux que les bavarderies de nos prédicateurs.

Il y a dans le monde un homme plus dangereux que la petite-vérole; il s'abaisse jusqu'à la calomnie. Un sourdaud [1], qui est la trompette de Maupertuis, répand ses horreurs. Où se sauver? Vous me direz que c'est au château de M. de Sainte-Palaie [2]; mais le P. Goulu [3] persécutait Balzac jusque sur les bords de la Charente.

« I nunc, et versus tecum meditare canoros. »
HOR., lib. II, ep. II, v. 76.

Mais, mon cher ange, si vous me promettez, vous et madame d'Argental, d'aller dans ce château, je signe le marché aveuglément. J'ai un bien assez considérable en Alsace, et je voulais bâtir sur les ruines d'un vieux palais [4] qui appartiennent à M. le duc de Wurtemberg. Toutes mes idées s'évanouissent dès qu'il s'agit de me rapprocher de vous.

Je n'ose vous prier de présenter mes respects et ma sensibilité à M. le duc d'Aumont. Qui aurait dit que Fontenelle enterrerait madame d'Aumont? mais cent ans et trente sont la même chose pour la faux de la mort. Tout est un point, et tout est un songe. Le songe de ma vie a été un cauchemar assez perpétuel; il sera bien doux s'il peut finir en vous voyant;

[1] La Condamine, qui prenait parti pour Maupertuis contre Voltaire. CL.

[2] A quatre lieues d'Auxerre. D'Argental en avait proposé l'acquisition à Voltaire. CL.

[3] Le P. Goulu, général des feuillants, attaque Balzac dans ses *Lettres de Phyllarque à Ariste*, 1627 et 1628, deux volumes in-12. B.

[4] Horbourg; voyez pages 347 et 364. B.

ce sera ouvrir les yeux à une lumière bien agréable.

On m'a envoyé *la Querelle*[1]; il vaudrait mieux point de querelle. Adieu, mon très aimable ange. Mille tendres respects à tous les vôtres.

Je suis bien malade. Adieu les tragédies.

2005. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, ce 5 octobre.

Je suis pénétré de regrets, madame; vous et madame de Brumat[2] vous me faites passer de mauvais quarts d'heure. J'écris peut-être fort mal le nom de votre amie, mais je ne me trompe pas sur son mérite, et sur le plaisir que j'avais de venir les soirs, de ma solitude dans la vôtre, jouir des charmes de votre société. Je suis arrivé si malade que je n'ai pu aller rendre moi-même votre lettre à monsieur le premier président[3]. Que dites-vous de lui, madame? Il a eu la bonté de venir chez ce pauvre affligé. Il m'a amené son fils aîné, qui paraît fort aimable, et qui n'a pas l'air d'être *paralytique* comme son cadet. Je passe une page[4], parceque mon papier boit, et qu'il n'y a pas moyen d'écrire sur ce vilain papier; cela vous épargne une longue lettre. On dit que le ministère n'est pas disposé à rendre à M. de Klinglin la justice que nous attendons. Je veux douter encore de cette triste nouvelle. On dit que monsieur votre fils revient; quand pourrai-je être assez heureux pour

[1] Voyez ma note, tome XXXIX, page 438. B.

[2] Brumath. On prononçait Broumath. Cl.

[3] M. de Klinglin, frère de madame de Lutzelbourg. Cl.

[4] Le verso de l'original était en blanc. B.

voir le fils et la mère? Il me semble que je voudrais passer le reste de mes jours avec vous dans la retraite. La destinée m'y avait conduit, et mon cœur ne veut pas la démentir. Adieu, madame; je suis pour toujours à vos ordres avec le plus tendre respect.

2006. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au pied d'une montagne[1], le 10 octobre.

Mon cher ange, il me semble que je suis bien coupable; je ne vous écris point, et je ne fais point de tragédies. J'ai beau être dans un cas assez tragique, je ne peux parvenir à peindre les infortunes de ceux qu'on appelle les héros des siècles passés, à moins que je ne trouve quelque princesse mise en prison pour avoir été secourir un oncle malade. Cette aventure me tient plus au cœur que toutes celles de Denis et d'Hiéron.

Il me semble qu'il faut avoir son ame bien à son aise pour faire une tragédie; qu'il faut avoir un sujet dont on soit vivement frappé, et devant les yeux un public, une cour, qui aiment véritablement les arts. Un petit article encore, c'est qu'il faut être jeune. Tout ce que je peux faire c'est de soutenir tout doucement mon état et ma mauvaise santé. Je ne me pique point d'avoir du courage, il me semble qu'il n'y a à cela que de la vanité. Souffrir patiemment sans se plaindre à personne, sans demander grace à personne, cacher ses douleurs à tout le monde, les

[1] Au village de Luttenbach. Voltaire, selon Colini, s'enterra dans cette solitude pendant quinze jours. Cl.

répandre dans le sein d'un ami comme vous; voilà à quoi je me borne. Je n'ai pas surtout le courage de faire une tragédie pour le présent. Vous m'en aimerez moins; mais songez que votre amitié, qui a un empire si doux, n'est pas faite pour commander l'impossible. Je ne sais pas trop ce que je deviendrai et où je finirai mes jours. Que ne puis-je au moins, mon cher ange, vous revoir avant de sortir de cette vie!

J'ai la mine de passer l'hiver dans une solitude des montagnes des Vosges. Si vous aviez quelque chose à me mander, vous n'auriez qu'à écrire à M. Schœpflin le jeune, à Colmar, sans mettre mon nom, sans autre adresse; et la lettre me serait rendue avec la plus grande fidélité. Vous passerez probablement l'hiver à Paris, et il n'y aura plus de Pontoise; mais il y aura des Vosges pour moi. J'ai vu à Colmar M. de Voyer[1] fesant son entrée en fils d'un secrétaire d'état. Vous vous doutez bien que je ne lui ai parlé de rien du tout; je ne sais même si je parlerais à son père. Ce n'est pas trop la peine d'importuner son prochain de ses afflictions, surtout quand ce prochain est ministre, ou fils de ministre.

J'ai vu quelquefois, dans ma solitude auprès de Strasbourg, la fille de *Monime*[2]; sa naissance est un roman, sa vie est obscure et triste; l'aventure du préteur n'a abouti qu'à faire une douzaine de malheureux. Il en pleut des malheureux de tous côtés, mon cher ange, et des ennuyeux encore davantage; c'est ce qui

[1] Voyez ma note sur la lettre 1954. B.

[2] Voyez ma note page 341. B.

fait que j'aime mes montagnes, ne pouvant pas être auprès de vous. Dieu veuille me donner quelque beau sujet bien tendre dans ma chartreuse! mais alors j'aurais peur que la montagne n'accouchât d'une souris. Mon pauvre petit génie ne peut plus faire d'enfants. Il me semble que ce que vous savez [1] m'a manqué.

Ce qui ne me manquera jamais, c'est ma tendre amitié pour vous. Cette idée seule me console. Je me flatte que madame d'Argental et vos amis ne m'oublient pas tout-à-fait. Adieu, mon cher ange; pardonnez-moi d'avoir été si long-temps sans vous écrire; il faut enfin que je vous avoue que j'avais fait quatre plans bien arrangés scène par scène; rien ne m'a paru assez tendre; j'ai jeté tout au feu.

Adieu, mon cher ange.

2007. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Dans les Vosges, le 14 octobre.

J'ai été, madame, chercher dans les Vosges la santé, qui n'est pas là plus qu'ailleurs. J'aimerais bien mieux être encore dans votre voisinage; cette petite maisonnette dont vous me parlez m'accommoderait bien. Je serais à portée de faire ma cour à vous et à votre amie [2], malgré tous les brouillards du Rhin. Je ne peux encore prendre de parti que je n'aie fini l'affaire [3]

[1] L'*Orphelin de la Chine*, auquel Voltaire songeait alors, ne tarda pas à prouver que son auteur ne manquait pas encore de *ce que vous savez*. Cl.

[2] Madame de Brumath. Cl.

[3] L'impression des *Annales de l'Empire* confiée à Schœpflin le jeune. Cl.

qui m'a amené à Colmar. Je reste tranquillement dans une solitude entre deux montagnes, en attendant que les papiers arrivent. Toutes les affaires sont longues; vous en faites l'épreuve dans celle de monsieur votre neveu [1]. Tout mal arrive avec des ailes, et s'en retourne en boitant. Prendre patience est assez insipide. Vivre avec ses amis, et laisser aller le monde comme il va, serait chose fort douce; mais chacun est entraîné comme de la paille dans un tourbillon de vent. Je voudrais être à l'île Jard, et je suis entre deux montagnes. Le parlement voudrait être à Paris, et il est dispersé comme des perdreaux. La commission du conseil voudrait juger comme Perrin-Dandin, et ne trouve pas seulement un Petit-Jean qui braille devant elle. Tout est plein à la cour de petites factions qui ne savent ce qu'elles veulent. Les gens qui ne sont pas payés au trésor royal savent bien ce qu'ils veulent; mais ils trouvent les coffres fermés. Ce sont là de très petits malheurs. J'en ai vu de toutes les espèces, et j'ai toujours conclu que la perte de la santé était le pire. Les gens qui essuient des contradictions dans ce monde auraient-ils bonne grace de se plaindre devant votre neveu paralytique? Et ce neveu-là n'est-il pas dix mille fois plus malheureux que l'autre? Vous lui avez envoyé un médecin: si, par hasard, ce médecin le guérit, il aura plus de réputation qu'Esculape. Portez-vous bien, madame; supportez la vie; car, lorsqu'on a passé le temps des illusions, on ne jouit plus de cette vie, on la traîne. Traînons donc. J'en jouirais délicieusement, madame,

[1] Le baron d'Hattsatt. Cl.

si j'étais dans votre voisinage. Mille tendres respects à vous deux, et mille remerciements.

2008. A M. DUPONT,

AVOCAT.

On peut très bien mettre trois rimes de suite de même parure, surtout quand les vers sont aussi jolis que les vôtres.

Moi! un quatrain[1]! et à M. de Voyer! Qui peut faire des contes pareils? Je ne fais plus de vers, et M. de Voyer est au-dessus de ces bagatelles. Votre ville est comme toutes les autres, on y dit de mauvaises nouvelles; mais il y a tant de mérite dans Colmar que je lui pardonne.

2009. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Dans mes montagnes, ce 24 octobre.

Comment! madame, est-ce que vous n'auriez pas reçu la lettre datée de mes montagnes, et mes remerciements des belles nouvelles de la fermeté romaine du Grand-Châtelet de Paris? Tout ceci est le combat des rats et des grenouilles[2]. On songe à Paris à de misérables *billets de confession*, et on ne songe ni à la petite-vérole ni à l'autre. Ces deux demoiselles font pourtant plus de ravage que le clergé et le parlement. On voit tranquillement nos voisins les Anglais se garantir au moins de la petite. Vous n'entendrez par-

[1] Un quatrain fort plaisant avait été adressé, dit-on, à M. de Voyer, et on l'attribuait à Voltaire. Cl.

[2] Chanté par Homère sous le titre de *Batrachomyomachie*. B.

ler à Londres d'aucune dame morte de cette maladie; l'insertion les sauve, et l'on n'a pas eu encore le courage de les imiter. M. de Beaufremont est le seul qui ait fait inoculer un de ses enfants, et on s'est moqué de lui; voilà ce qu'on gagne en France. Tout ce qui est au-dessus des forces de la nation est ridicule. Si j'avais un fils, je lui donnerais la petite-vérole avant de lui donner un catéchisme.

Je retournerai bientôt de ma solitude dans la grande ville de Colmar. J'ai été voir les ruines du château de Horbourg, sur lesquelles j'avais quelque dessein de bâtir une jolie maison. Il s'y trouve quelque difficulté; le duc de Wurtemberg a un procès pour cette vénérable masure au conseil privé, et je n'irai pas bâtir un hospice qui aurait un procès pour fondement. Mais, madame, on m'a dit un mot du beau château de feu monsieur votre frère. N'est-ce pas Oberherkeim[1], ou quelque nom de cette douceur? Il est, je crois, difficile de le vendre. N'appartient-il pas à des mineurs? Mais personne ne l'habite; et, si la maison et le fief ne sont pas compris dans le fief invendable, si on peut louer le château, avec les meubles qui y sont, en attendant que la famille s'arrange, ne serait-ce pas l'avantage de la famille? Je le louerai si on veut; je ferai un bail; je paierai un an d'avance pour faire plaisir à la famille; et, pour pot-de-vin, je vous ferai un petit quatrain[2] pour votre tableau : mais à qui faut-il s'adresser, et com-

[1] Sans doute Oberherghein, à trois ou quatre lieues de Colmar. Cl.

[2] Voyez ce quatrain dans la lettre de Voltaire à madame de Lutzelbourg du 23 octobre 1754. Cl.

ment faire? ma proposition n'est-elle pas indiscrète? Je ne vous dis toutes ces rêveries que parcequ'on m'a déjà pressenti sur un accommodement concernant ce château. N'y viendrez-vous pas, madame, avec votre charmante amie? Vous sentez bien que la maison serait à vous, et que je n'y serais que votre intendant. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez; si on veut vendre à vie, si on veut louer, si on peut s'arranger. J'ai la meilleure partie de mon bien à la porte de Colmar. J'ai envie de me faire Alsacien pour vous; la fin de ma vie en sera plus douce. Je n'ai vu qu'en passant l'abbé de Munster[1]; il est occupé à Colmar; il m'a paru fort aimable. Il a tué du monde, il a fait l'amour, il est poli, il a de l'esprit, il est riche, il ne lui manque rien. Les processions de Rouen n'ont pas le sens commun; ce n'est plus le temps des processions de la Ligue; de petites cabales ont succédé aux grandes guerres civiles; il faut payer son vingtième, se chauffer, et se taire, *le reste viendra*. Mille tendres respects, etc.

P. S. Je reçois dans ce moment votre lettre du 17. Votre magistrat n'avait donc pas du vin du Rhin?

Est-ce que madame de Maintenon[2] donne une Sunamite à son David?

2010. A M. BORDES[3].

Auprès de Colmar, le 26 octobre.

J'ai trop différé, monsieur, à vous remercier des

[1] Petite ville à une demi-lieue de Luttenbach. Cl.

[2] Probablement la Pompadour. Cl.

[3] Charles Bordes ou Borde, né à Lyon le 6 septembre 1711, mort dans sa ville natale le 15 février 1781. Cl.

témoignages de sensibilité que vous avez bien voulu me donner dans vos vers; ils partent du cœur, et sont pleins de génie. Je ne peux vous répondre que dans une prose fort simple; c'est tout ce que me permet la maladie dont je suis accablé, et qui augmente tous les jours; elle m'a arrêté en Alsace, où j'ai un petit bien, et probablement l'état où je suis ne me permettra pas d'en partir sitôt. J'aurais bien voulu passer par Lyon; vous augmentez, monsieur, le desir que j'avais de faire ce voyage. Si vous voyez M. l'abbé Pernetti, qui est, je crois, votre confrère et le mien, vous me ferez un sensible plaisir de vouloir bien lui faire mes compliments. Pardonnez, je vous prie, à un pauvre malade qui ne peut vous écrire de sa main.

J'ai l'honneur d'être, etc.

2011. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Près de Colmar[1], le 9 novembre.

Il y a quatre à cinq mois, mon cher marquis, que je n'ai reçu de vos nouvelles, et enfin vous me faites des reproches de mon silence. Vous avez raison. Comment voulez-vous que je me souvienne de mes amis, quand je jouis de la santé la plus brillante, et que je nage dans les plaisirs? L'éclat éblouissant de mon état fascine toujours un peu les yeux. Il faut pardonner à l'ivresse de la prospérité; cependant je

[1] Sans doute encore à la papeterie de Schœpflin à Luttenbach. Colini dit que Voltaire en partit le 28 octobre; mais ce dernier dut y retourner quelquefois. Cette papeterie appartient aujourd'hui (1829) à MM. Kiener. Cl.

vous assure que, du sein de mon bonheur, qui est au-delà de toute expression, je suis très sensible à votre souvenir. Je vous suis plus attaché qu'à *Zulime;* je ne suis guère dans une situation à penser aux charmes de la poésie, et aux orages du parterre, et je vous avoue qu'il me serait bien difficile de recueillir assez mon esprit pour penser à ce qui m'amusait tant autrefois. Vous proposez le bal à un homme perclus de ses membres. Cependant, mon cher marquis, il n'y a rien que je ne fasse pour vous quand j'aurai un peu repris mes sens; mais à présent je suis absolument hors de combat; attendons des temps plus favorables, s'il y en a. Franchement ma situation jure un peu avec ce que vous me proposez; je suis plutôt un sujet de tragédie que je ne suis capable de travailler à des tragédies. Conservez-moi, mon cher marquis, une amitié qui m'est plus chère que les applaudissements du parterre. Un jour nous pourrons parler de *Zulime*, car il ne faut pas se décourager; mais je suis en pleine mer, au milieu d'une tempête. Le port où je pourrais vous embrasser me ferait tout oublier.

2012. A M. DE CIDEVILLE.

A Colmar, le 11 novembre.

Mon ancien ami, madame Denis m'apprit, il y a quelque temps, vos idées charmantes, et les obstacles qu'elles trouvent. Vous sentez à quel point je dois être reconnaissant et affligé. Je comptais venir oublier Denis de Syracuse dans la retraite de Platon; la destinée s'est acharnée à en ordonner autrement.

Vous auriez tous deux ranimé mon goût, qui se rouille, et mon peu de génie, qui s'éteint. Vous auriez fait de jolis vers, et j'en aurais fait de tristes, que vous auriez égayés. Votre vallée de Tempé eût bien mieux valu que l'Olympe sablonneux où le diable m'avait transporté.

Mais tout cela n'est qu'un agréable songe. Il faut se soumettre à son destin. Des maladies plus cruelles encore que les rois me persécutent. Il ne me manque que des médecins pour m'achever; mais, Dieu merci, je ne les vois que pour le plaisir de la conversation, quand ils ont de l'esprit; précisément comme je vois les théologiens, sans croire ni aux uns ni aux autres.

On dit, mon ancien ami, que votre campagne[1] est charmante; mais vous en faites le plus grand agrément. Je ne me console pas de n'y pouvoir aller. Ne viendrez-vous point à Paris cet hiver? Probablement la querelle des *billets de confession* y sera assoupie. Ces maladies épidémiques ne durent guère qu'une année.

Je ne sais ce qu'est devenu Formont; tout se disperse dans le grand tourbillon de ce monde. Si les êtres pensants étaient libres, ils se rassembleraient: mais, ô liberté, vous êtes de toutes façons une belle chimère!

Adieu, mon cher et ancien ami.

« Durum! sed levius fit patientia. »

Hor., lib. I, od. xxiv, v. 19.

Je mets, au lieu de ce mot, *amicitia*. V.

[1] La terre de Launai, voisine de la Rivière-Bourdet, à cinq lieues de Rouen. Cl.

2013. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Le 21 novembre.

La goutte qui s'est jointe à tous mes maux, m'a privé de la consolation d'écrire aux deux sœurs de l'île Jard. Je suis digne de figurer avec M. le chevalier de Klinglin [1]. Je profite vite d'un petit moment d'intervalle pour faire des coquetteries à l'île Jard, du fond d'une salle basse [2] de Colmar. Que dit-on dans cette île de la nouvelle recrue que font les provinces, de vingt-cinq conseillers au Châtelet? Voilà environ deux cent quatre-vingt-dix personnes à qui le *Bien-Aimé* [3] procure des retraites agréables. Il me paraît que les affaires de la préture vont plus lentement. Je vous supplie, madame, de me dire s'il n'y a rien d'arrangé, et de vouloir bien ne me pas oublier auprès de monsieur votre fils, quand vous lui écrirez. J'ignore encore quand mon ombre pourra venir vous faire sa cour. Portez-vous bien. Quand on a tâté de tout, on voit qu'il n'y a que la santé de bonne dans ce monde. Permettez-moi d'y ajouter l'amitié.

2014. A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Le 23 novembre.

Mon aimable nièce, j'étais bien malade quand votre sœur avait l'honneur d'être entre les mains du pre-

[1] Celui qui était paralytique. Cl.

[2] Voltaire, chez M. Goll, occupait un appartement au rez-de-chaussée. Cl.

[3] Sobriquet de Louis XV. Cl.

mier médecin[1] du roi très chrétien. Je crois que nous avions encore, madame Denis et moi, un peu du poison de Francfort dans les veines; mais je crois notre chère Denis un peu gourmande; et l'on raccommode avec du régime ce que les soupers ont gâté. Mais, chez moi, on ne raccommode rien, parcequ'il a plu à la nature de me donner l'esprit prompt et la chair faible[2].

Vous vous portez donc bien, ma chère nièce, puisque vous avez la main ferme et libre, et que vous êtes devenue un petit Callot, un petit Tempesta. Je me flatte que vos dessins ne sont pas faits pour un oratoire, et qu'ils me réjouiront la vue. Dieu bénisse une famille qui cultive tous les arts! Je serai enchanté de vous embrasser; mais où, et quand?

Peignez-vous d'après le nu, madame, et avez-vous des modèles? Quand vous voudrez peindre un vieux malade emmitouflé, avec une plume dans une main et de la rhubarbe dans l'autre, entre un médecin et un secrétaire, avec des livres et une seringue, donnez-moi la préférence.

Connaissez-vous MM. Corringius[3], Vitriarius[4], Struvius[5], Spener[6], Goldast[7], et autres messieurs

[1] J.-B. Senac, nommé premier médecin de Louis XV en 1752; mort le 20 décembre 1770. Cl.

[2] « Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma. » Matthieu, XXVI 41. B.

[3] Herman Corringius, né en 1606, mort en 1681. B.

[4] Philippe Reinhart Vitriarius, mort en 1717. B.

[5] Struvius (Burkhard-Gotthelf), né en 1671, mort en 1738. B.

[6] Spener (Philippe-Jacques), né en 1635, mort en 1705. B.

[7] Goldast (Melchior), né en 1576, mort en 1635; voyez ma note, tome XXIII, page 168. B.

du bel air? ce sont ceux qui broient actuellement mes couleurs. Vous peignez des choses agréables, d'une main légère, et moi des sottises graves, d'une main appesantie.

Je baise vos belles mains, et je décrasserai les miennes quand je vous verrai. Vous ne me dites rien du conseiller[1]; faites-lui bien mes compliments.

2015. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 24 novembre.

Mon cher ange, votre lettre vient bien à propos. Les consolations sont proportionnées aux souffrances. Mon état tourmentait mon corps, et la maladie de ma nièce déchirait mon ame; la goutte est le moindre de mes maux. Vous me parlez de tragédie! Les malheurs qu'on représente au théâtre (car que peut-on peindre que des malheurs?) sont au-dessous de tout ce que j'éprouve. Il faut un peu de stoïcisme; mais le stoïcisme ne guérit de rien. Je tâche de rendre un petit service à la fille[2] de *Monime*, quoique je sois à treize lieues d'elle. J'ignore quand j'aurai la force de me transplanter et d'aller jusqu'à Sainte-Palaie[3]; mais où n'irai-je point dans l'espérance de vous voir? Cependant quelle triste commission pour madame Denis d'être garde-malade à la campagne!

Ne vous attendez pas, mon cher ange, que l'Histoire très abrégée de l'Empire vous amuse comme le *Siècle de Louis XIV*; c'est un champ mille fois plus

[1] L'abbé Mignot; voyez tome LIII, page 41. B.

[2] Voyez page 341. B. — [3] Voyez page 279. B.

vaste, mais plein de bruyères et de ronces. Les ames sensibles, et faites pour les choses de goût, frémissent au nom d'Albert-l'*Ours* et de Wittelsbach; mais, dans l'oisiveté de mon séjour à Gotha, madame la duchesse de Saxe[1] avait exigé de moi ce travail, que j'entrepris avec ardeur. Je ne savais pas alors que d'autres personnes, plus en état que moi de remplir cet objet, fesaient une histoire d'Allemagne dans le goût de celle du président Hénault[2].

Madame la duchesse de Saxe-Gotha se plaignait avec tant de grace de ne pouvoir lire aucune histoire de son pays, qu'elle me fit entrer malgré moi dans une carrière qui m'était étrangère. L'affaire est faite; c'est un temps de ma vie perdu; heureux encore qui ne perd que son temps! mais je suis privé de vous et de la santé. Ah! mon adorable ami, est-ce que je pourrais espérer de vous voir à la campagne, avec madame d'Argental? Mille tendres respects à tous ceux qui soupent avec vous; les soupers me sont interdits pour jamais.

Je voudrais bien voir ce que M. de Mairan a écrit sur l'inoculation. A la fin, la nation y viendra peut-être comme à la gravitation; elle arrive tard à tout. Toutes les grandes inventions nous viennent d'ailleurs; nous les combattons d'ordinaire pendant cinquante ans, et puis nous disons que nous les perfectionnons. Faites ressouvenir de moi, je vous en prie,

[1] Voyez ma note, tome XXIII, page 1. B.

[2] Christian-Frédéric Pfeffel, né à Colmar en 1726, mort le 19 mars 1807, est auteur d'un *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, 1754, in-8°, plusieurs fois réimprimé. B.

MM. de Mairan et de Sainte-Palaie. En voilà beaucoup pour un malade. Mon cher ange, je vous embrasse avec cette inaltérable amitié dont vous me faites éprouver les charmes.

2016. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Colmar, le 4 décembre.

J'ai vu M. le baron d'Hattsatt[1], madame. Tout ce qui vous appartient me paraît bien aimable, et redouble le tendre intérêt que j'ai pris si long-temps à tant de malheurs. Madame la première présidente[2] daigna venir voir le pauvre goutteux avant de partir pour Paris. Je vous dois les bontés dont votre respectable famille m'honore. Mais pourquoi faut-il que je sois loin de vous? Les maux me clouent à Colmar, et la goutte est encore un surcroît de mes souffrances, sans en avoir diminué aucune. Il n'y a que les sentiments qui m'attachent à vous qui puissent me donner la force d'écrire.

Remerciez bien, madame, la nature et votre sagesse, qui vous ont conservé la santé. Quand les maladies se joignent aux maux de l'ame, quelle ressource reste-t-il? La vie alors n'est qu'une longue mort. Et combien de gens sont dans cet état! On ne les voit point, parceque les malheureux se cachent. Ceux qui sont dans l'âge des illusions se montrent, et font la foule, en attendant que leur tour vienne de souffrir et de disparaître. Les moments heureux

[1] L'un des neveux de madame de Lutzelbourg. Cl.

[2] Madame de Klinglin, née Montjoie d'Hemericourt. Cl.

que j'ai passés dans votre solitude ne reviendront-ils point? Conservez-moi du moins votre souvenir. Je présente le même placet à votre amie [1]. Je ne sais aucune nouvelle. J'ai renoncé à tout, hors à vous être bien tendrement attaché.

2017. A MADAME DENIS.

A Colmar, le 20 décembre.

Je viens de mettre un peu en ordre, ma chère enfant, le fatras énorme de mes papiers que j'ai enfin reçus. Cette fatigue n'a pas peu coûté à un malade. Je vous assure que j'ai fait là une triste revue; ce ne sont pas des monuments de la bonté des hommes. On dit que les rois sont ingrats, mais il y a des gens de lettres qui le sont un peu davantage.

J'ai retrouvé la lettre originale de Desfontaines, par laquelle il me remercie de l'avoir tiré de Bicêtre! Il m'appelle son bienfaiteur, il me jure une éternelle reconnaissance, il avoue que sans moi il était perdu, que je suis le seul qui ait eu le courage de le servir; mais, dans la même liasse, j'ai trouvé les libelles qu'il fit contre moi, deux mois après, selon sa vocation. Dans le même paquet étaient les comptes de ce que j'ai dépensé pour d'Arnaud, homme que vous connaissez, que j'ai nourri et élevé pendant deux ans; mais aussi la lettre qu'il écrivit contre moi, dès qu'il eut fait à Potsdam une petite fortune, fait la clôture du compte.

Il faut avouer que Linant, La Mare, et Lefebvre,

[1] Madame de Brumath. Cl.

à qui j'avais prodigué les mêmes services, ne m'ont donné aucun sujet de me plaindre. La raison en est, à ce que je crois, qu'ils sont morts tous trois avant que leur amour-propre et leurs talents fussent assez développés pour qu'ils devinssent mes ennemis. Avez-vous affaire à l'amour-propre et à l'intérêt, vous avez beau avoir rendu les plus grands services, vous avez réchauffé dans votre sein des vipères. C'est là mon premier malheur; et le second a été d'être trop touché de l'injustice des hommes, trop fièrement philosophe pour respecter l'ingratitude sur le trône, et trop sensible à cette ingratitude; irrité de n'avoir recueilli de tous mes travaux que des amertumes et des persécutions; ne voyant, d'un côté, que des fanatiques détestables, et, de l'autre, des gens de lettres indignes de l'être; n'aspirant plus enfin qu'à une retraite, seul parti convenable à un homme détrompé de tout.

Je ne peux m'empêcher de continuer ma revue des mémoires de la bassesse et de la méchanceté des gens de lettres, et de vous en rendre compte.

Voici une lettre[1] d'un bel esprit nommé Bonneval, dont vous n'avez jamais sans doute entendu parler (ce n'est pas le comte-bacha de Bonneval). Il me parle pathétiquement des qualités de l'esprit et du cœur, et finit par me demander dix louis d'or. Vous noterez que cet honnête homme m'en avait ci-devant escroqué dix autres, avec lesquels il avait fait im-

[1] René de Bonneval, mort en janvier 1760. De 1724 à 1742 il publia plusieurs critiques où la personne de Voltaire n'était guère plus ménagée que ses écrits. Cl. — Voyez sa lettre en date du 27 février 1737, dans le tome I, parmi les pièces justificatives. B.

primer un libelle abominable contre moi; et il disait pour son excuse que c'était madame Pâris de Montmartel qui l'avait engagé à cette bonne œuvre. Il fut chassé de la maison. C'est, au demeurant, un homme d'honneur, loué dans les journaux, et à qui Rousseau a, je crois, adressé une épître[1].

En voici d'un nommé Ravoisier, qui se disait garçon athée de Boindin; il m'appelle son protecteur, son père, mais, en avancement d'hoirie, il finit par me voler vingt-cinq louis dans mon tiroir.

Un Demoulin, qui me dissipa trente mille francs[2] de mon bien clair et net, m'en demanda très humblement pardon dans quatre ou cinq de ses lettres; mais celui-là n'a point écrit contre moi; il n'était pas bel esprit.

Le bel esprit qui m'écrivit ce billet connu, par lequel il m'offre de me céder, moyennant six cents livres, tous les exemplaires d'une belle satire où il me déchirait pour gagner du pain, s'appelle La Jonchère[3]. C'est l'auteur d'un système de finances; et on l'a pris, en Hollande, pour La Jonchère, le trésorier des guerres.

Je ne peux m'empêcher de rire en relisant les lettres[4] de Mannory. Voilà un plaisant avocat. C'est assurément l'avocat patelin; il me demande un habit. « Je suis honnête en robe, dit-il, mais je manque

[1] C'est, dans les *OEuvres de J.-B. Rousseau*, l'épître VI du livre II. B.

[2] Il n'est question que de vingt-quatre mille dans la lettre 744; voyez tome LIII, page 358. B.

[3] Sa lettre est tome XXXVIII, page 344; voyez aussi XLII, 669; XLIII, 302; et LIV, 142. B.

[4] Voyez tome LIV, pages 647-48. B.

« d'habit; je n'ai mangé hier et avant-hier que du « pain. » Il fallut donc le nourrir et le vêtir. C'est le même qui, depuis, fit contre moi un factum ridicule, quand je voulus rendre au public le service de faire condamner les libelles de Roi et d'un nommé Travenol, son associé.

Voici des lettres d'un pauvre libraire[1] qui me demande pardon; il me remercie de mes bienfaits; il m'avoue que l'abbé Desfontaines fit sous son nom un libelle contre moi. Celui-là est repentant; c'est du moins quelque chose. Il n'avait pas lu apparemment le livre de La Métrie contre les remords.

Je trouve deux lettres d'un nommé Bellemare, qui s'est depuis réfugié en Hollande sous le nom de *Bénar*[2], et qui a fait contre la France un journal historique, dans la dernière guerre. Il me remercie de l'argent que je lui prête, c'est-à-dire que je lui donne; mais il ne m'a payé que par quelques petits coups de dent dans son journal. On dit que depuis peu on l'a fait arrêter; c'est dommage que le public soit privé de ses belles productions.

Cet inventaire est d'une grosseur énorme. La canaille de la littérature est noblement composée! Mais il y a une espèce cent fois plus méchante, ce sont les dévots. Les premiers ne font que des libelles, les seconds font bien pis; et si les chiens aboient, les tigres dévorent. Un véritable homme de lettres est toujours en danger d'être mordu par ces chiens, et mangé par

[1] Jore. K. — Voyez ses lettres dans le tome I, parmi les *Pièces justificatives*. B.

[2] Barbier attribue à ce Bénar l'*Éloge de l'enfer*, La Haye, 1759. Cl.

ces monstres. Demandez à Pope; il a passé par les mêmes épreuves; et, s'il n'a pas été mangé, c'est qu'il avait bec et ongles. J'en aurais autant si je voulais. Ce monde-ci est une guerre continuelle; il faut être armé, mais la paix vaut mieux.

Malgré les funestes conditions auxquelles j'ai reçu la vie, je croirai pourtant, si je finis avec vous ma carrière, qu'il y a plus de bien encore que de mal sur la terre, sinon je serai de l'avis de ceux qui pensent qu'un génie malfesant a fagoté ce bas monde.

2018. A M***.

A Colmar, 21 décembre.

Monsieur, madame la duchesse de Gotha a eu la bonté de m'envoyer le petit mot que vous m'adressez. Un mot suffit pour ranimer les passions. S. A. R. avait bien vu quelle était la mienne pour la personne respectable dont vous parlez. L'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation me fait un devoir de vous ouvrir mon cœur; il est sensiblement pénétré, et il doit l'être. Ma seule consolation est que le souverain qui remplit la fin de ma vie d'amertume ne peut pas oublier entièrement des bontés si anciennes et si constantes. Il est impossible que son humanité et sa philosophie ne parlent tôt ou tard à son cœur, quand il se représentera qu'il m'a daigné appeler son ami pendant seize années, et qu'il m'avait enfin fait tout quitter pour venir auprès de lui. Il ne peut ignorer avec quels charmes je cultivais les belles-lettres auprès d'un grand homme qui me les rendait plus

chères. C'est une chose si unique dans le monde de voir un prince né à trois cents lieues de Paris écrire en français mieux que nos académiciens; c'était une chose si flatteuse pour moi d'en être le témoin assidu, qu'assurément je n'ai pu chercher à m'en priver. Il sait bien que je n'ai d'autre ambition que de vivre auprès de sa personne. Je suis très riche; j'ai la même dignité dans la maison du roi de France que j'avais dans la sienne, et je ne regrettais pas la place d'historiographe de France, que j'avais sacrifiée.

Quand il daignera se représenter tout ce que je vous dis là, monsieur, il verra sans doute que mon cœur seul me conduisait, et le sien sera peut-être touché. C'est tout ce que je peux espérer, et tout ce que je peux vous dire, monsieur, surtout dans l'état où m'a jeté la goutte, qui s'est jointe à tous mes maux. Ils n'ôtent rien à la sensibilité que votre bienveillance m'inspire.

Comptez que je suis, monsieur, avec la plus tendre reconnaissance, votre, etc.

2019. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

De la grande ville de Colmar, le 21 décembre.

Mon cher ange, vous vous mêlez donc aussi d'être malade. Nous étions inquiets de vous, la fille de *Monime* et moi, et nous nous écrivions des lettres [1] tendres pour savoir si l'un de nous n'avait pas de vos nouvelles. Comment avez-vous fait pour ne plus sortir vers les quatre heures et demie? Je crois que vous avez été bien étonné

[1] Ces lettres nous sont inconnues. Cl.

de rester chez vous. Je n'ai ni de santé ni de chez moi, mon cher ange; mais je suis accoutumé à ces maux-là, et je ne le suis point aux vôtres. Vous avez été attaqué dans votre fort, et vous avez eu mal à la tête. C'est une de vos meilleures pièces; votre tête vaut bien mieux que la mienne; la vôtre vous a rendu heureux; la mienne m'a fait très malheureux, et les têtes des autres me retiennent encore vers les bords du Rhin. Les mains de Jean Néaulme, libraire de La Haye, viennent de me faire de nouvelles plaies, et c'est encore un surcroît de misère d'être obligé de plaider devant le public. C'est un fardeau et un avilissement. On ne peut se dérober à sa destinée. Qui aurait cru que mes dépouilles seraient prises à la bataille de Sohr[1], et seraient vendues dans Paris? On prit l'équipage du roi de Prusse dans cette bataille, au lieu de prendre sa personne; on porta sa cassette au prince Charles. Il y avait dans cette cassette grise-rouge de l'avare force ducats avec cette *Histoire universelle* et des fragments de *la Pucelle*. Un valet de chambre du prince Charles a vendu l'*Histoire* à Jean Néaulme, et les papillotes de *la Pucelle* sont à Vienne. Tout cela compose une drôle de destinée. Je souffre autant que Scarron, et barbouille autant de papier que saint Augustin. J'avais fait une *Histoire de l'Empire* que madame la duchesse de Saxe-Gotha m'avait commandée comme on commande des petits pâtés; j'avais cousu, dans cette *Histoire de l'Empire*, quelques petits lambeaux de l'*universelle*. J'étais en droit d'em-

[1] Le 30 septembre 1745; voyez ma Préface du tome XV. B.

ployer mes matériaux. Jean Néaulme me coupe la gorge; comment voulez-vous que je songe à *Jean*[1] Lekain? Je ne songe à présent qu'à la cuisse de ma nièce et à mon pied de Philoctète, mais surtout à vous, mon cher ange, à madame d'Argental, et à vos amis. Je vous embrasse bien tendrement. J'ai besoin d'une tête comme la vôtre pour supporter tous les chagrins dont je suis circonvenu, et malheureusement je n'ai que la mienne. Mon cœur, qui est plus sain, vous adore.

2020. A M. JEAN NÉAULME,

LIBRAIRE DE LA HAYE ET DE BERLIN.

A Colmar, 28 décembre 1753[2].

J'ai lu avec attention et avec douleur le livre intitulé *Abrégé de l'Histoire universelle*, dont vous dites avoir acheté le manuscrit à Bruxelles. Un libraire de Paris, à qui vous l'avez envoyé, en a fait sur-le-champ une édition aussi fautive que la vôtre. Vous auriez bien dû au moins me consulter avant de donner au public un ouvrage si défectueux. En vérité, c'est la honte de la littérature. Comment votre éditeur a-t-il pu prendre le huitième siècle pour le quatrième, le treizième pour le douzième, le pape Boniface VIII pour Boniface VII? Presque chaque page est pleine de fautes absurdes. Tout ce que je peux

[1] Ceci est une plaisanterie. Les prénoms de Lekain étaient Henri-Louis. Cl.

[2] Malgré Colini et ma Préface du tome XV, je conserve ou restitue à cette lettre la date du 28 décembre 1753, qu'elle porte dans le *Mercure* de février 1754 (page 56), où elle parut pour la première fois. B.

vous dire, c'est que tous les manuscrits qui sont à Paris, ceux qui sont actuellement entre les mains du roi de Prusse, de monseigneur l'électeur Palatin, de madame la duchesse de Gotha, sont très différents du vôtre. Une transposition, un mot oublié, suffisent pour former un sens absurde ou odieux. Il y a malheureusement beaucoup de ces fautes dans votre ouvrage. Il semble que vous ayez voulu me rendre ridicule et me perdre [1] en imprimant cette informe rapsodie, et en y mettant mon nom. Votre éditeur a trouvé le secret d'avilir un ouvrage qui aurait pu devenir très utile. Vous avez gagné de l'argent; je vous en félicite : mais je vis dans un pays où l'honneur des lettres et les bienséances me font un devoir d'avertir que je n'ai nulle part à la publication de ce livre, rempli d'erreurs et d'indécences; que je le désavoue; que je le condamne; et que je vous sais très mauvais gré de votre édition. VOLTAIRE.

2021. A MADAME DE POMPADOUR.

A Colmar, 1753.

L'état horrible où je suis depuis un an m'a fait renfermer dans le fond de mon cœur la reconnaissance que je dois à vos bontés. Un nouvel événement [2], qui achève de me mettre au tombeau, me force à prouver du moins mon innocence au roi. Les pièces ci-jointes, répandues dans l'Europe, démon-

[1] Voyez ma note, tome XXXIX, page 581. B.
[2] La publication du livre imprimé par Néaulme; voyez la lettre précédente. B.

trent assez cette innocence. Quarante ans de travaux si pénibles ont une fin trop malheureuse.

Le roi de Prusse était bien né pour mon infortune. Je ne parle pas des tendresses inouies qu'il avait mises en usage pour m'arracher à ma patrie. Il a fallu encore qu'un manuscrit informe, que je lui avais confié en 1739, ait été pris, à ce qu'il dit, dans son bagage, à la bataille de Sohr, par les housards autrichiens; qu'un valet de chambre l'ait vendu à un nommé Jean Néaulme, libraire de La Haye et de Berlin, qui imprime les ouvrages de sa majesté prussienne; et qu'enfin ce libraire l'ait imprimé et défiguré. Cependant, madame, le roi est très humblement supplié de considérer que ma nièce est mourante à Paris d'une maladie cruelle causée depuis long-temps par les violences qu'elle a essuyées à Francfort, malgré le passe-port de sa majesté. Je suis dans le même état à Colmar, sans secours. Le roi est plein de clémence et de bonté; il daignera peut-être songer que j'ai employé plusieurs années de ma vie à écrire l'histoire de son prédécesseur, et celle de ses campagnes glorieuses; que seul des académiciens j'ai fait son panégyrique traduit en cinq langues[1].

S'il m'était seulement permis, madame, de venir à Paris pour arranger, pendant un court espace de temps, mes affaires bouleversées par quatre ans d'absence, et assurer du pain à ma famille, je mourrais consolé et pénétré pour vous, madame, de la plus respectueuse et la plus grande reconnaissance. C'est

[1] Voyez ma note, tome XXXIX, page 51. B.

un sentiment qui est plus fort que celui de tous mes malheurs.

2022. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 30 décembre.

Avec des malheurs qui accablent, avec une maladie qui mène au tombeau, avec des *Annales de l'Empire* qui surchargent l'esprit, on n'écrit guère; cependant, monseigneur, je vous écrirais à l'agonie. J'apprends que M. le duc de Fronsac est réchappé d'une maladie dangereuse. Je vous en félicite, et je lui souhaite une carrière aussi brillante que la vôtre. Il est triste que je voie finir la mienne loin de vous. Un événement imprévu [1] recule encore mes espérances. Voici des pièces qui peuvent démontrer mon innocence, et qui peut-être la laisseront opprimée. Je vous demande en grace que la copie de ma lettre [2] à madame de Pompadour ne soit pas vue de vos secrétaires. J'ai un petit malheur, c'est que je n'écris pas une ligne qui ne coure l'Europe. Il y a un lutin qui préside à ma destinée. Si ce farfadet pouvait s'entendre avec le génie qui préside à la vôtre, je bénirais ma dernière course.

Je pourrais m'étonner qu'on m'eût accusé d'avoir fait imprimer cette *Histoire* informe, dans le temps que j'en ai, depuis dix ans, des manuscrits cent fois plus corrects, plus curieux, et plus amples; je pourrais m'étonner qu'on eût eu cette injustice, dans le

[1] L'impression des deux volumes intitulés *Abrégé de l'histoire universelle*; voyez ma Préface du tome XV, page III. B.

[2] Voyez n° 2021. B.

temps que je suis en France, dans le temps que j'ai supplié très instamment M. de Malesherbes de supprimer cette édition; mais je ne m'étonne de rien, je ne me plains de rien, et je suis préparé à tout. Adieu, monseigneur; conservez-moi vos bontés.

P. S. On m'assure que le prince Charles rendit au roi de Prusse sa cassette prise à la bataille de Sohr, dans laquelle sa majesté prussienne prétend qu'il avait mis mon manuscrit. Je sais qu'on lui rendit jusqu'à son chien. Il me demanda depuis un nouvel exemplaire; je lui en donnai un plus correct et plus ample. Il a gardé celui-là; son libraire, Jean Néaulme, a imprimé l'autre.

Nous n'avons pas porté de santé, ma nièce ni moi, depuis un souper où nous nous trouvâmes tous deux un peu mal à Francfort. Voilà pourquoi ma santé, toujours languissante, ne m'a pas permis de vous écrire.

2023. A M. G.-C. WALTHER.

Colmar, 13 janvier 1754.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 23 décembre, avec le paquet de la prétendue *Histoire universelle*, imprimée chez Jean Néaulme à La Haye. Il prétend avoir acheté ce manuscrit cinquante louis d'or d'un domestique de monseigneur le prince Charles de Lorraine. C'est un ancien manuscrit très imparfait que j'avais pris la liberté de donner au roi de Prusse sur la fin de 1739, dans le temps qu'il était prince royal. Cet ouvrage ne méritait pas de lui être offert; mais

comme il s'occupait de toutes les sortes de littérature, et qu'il me prévenait par les plus grandes bontés, je ne balançai pas à lui envoyer cette première esquisse, tout informe qu'elle était. Il me manda depuis qu'il avait perdu ce manuscrit à la bataille de Sohr, dans son équipage, dont les housards autrichiens s'étaient emparés.

C'est ce manuscrit, très défectueux par lui-même, qui vient de paraître en Hollande, et dont on a fait deux éditions à Paris. Jamais ouvrage n'a été imprimé d'une manière si fautive. Les omissions, les interpolations mal placées, les fautes de calcul, les noms défigurés, les fausses dates, rendent le livre ridicule. Il est de plus intitulé *Abrégé de l'Histoire jusqu'à Charles-Quint*, et il ne va que jusqu'au roi de France Louis XI. Tous les autres manuscrits, qui sont en grand nombre, sont beaucoup plus amples et très différents. J'avais absolument abandonné ce grand ouvrage, parceque j'ai perdu depuis long-temps la partie qui était pour moi la plus intéressante : c'est celle des sciences et des arts. Il me faudrait une année entière pour finir cette grande entreprise, et il faudrait que j'eusse le secours d'une grande bibliothèque comme celle de Paris ou de M. le comte de Bruhl. Il me faudrait encore de la santé. Voilà bien des choses qui me manquent. Je ne sais s'il est de votre intérêt de vous charger d'une nouvelle édition de l'*Histoire* imparfaite de Jean Néaulme, dont le public est inondé; mais en cas que vous persistiez dans ce dessein, je vais travailler sur-le-champ à un ample *errata* : peut-

être que les objets intéressants qui sont traités dans cet ouvrage, paraissant avec plus de corrections, vous procureront quelque débit.

2024. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 15 janvier 1754.

Mon cher ange, je dresserai un petit autel d'Esculape à M. Fournier[1], puisqu'il vous a guéris vous et ma nièce. Vous ne me parlez point de la santé de madame d'Argental; je dois supposer qu'elle jouit enfin de ce bien inestimable qu'elle n'a jamais connu. Cet autre bien, que les Fournier ne donnent pas, m'est ravi trop long-temps; il est bien cruel de vivre loin de vous. Le séjour de Colmar m'est devenu nécessaire pour ces *Annales de l'Empire* que j'avais entreprises. J'aime à finir tout ce que j'ai commencé. J'ai trouvé à Colmar des secours que je n'aurais point eus ailleurs; et, dans la cruelle situation où je suis, accablé de maladies, et n'étant point sorti de ma chambre depuis trois mois, j'ai trouvé de la consolation dans la société de quelques personnes instruites[2]. On en trouve toujours dans une ville où il y a un parlement, et vous m'avouerez que je n'aurais pu ni faire imprimer les *Annales de l'Empire* à Sainte-Palaie, ni trouver dans cette solitude beaucoup de secours dans l'état affreux où je suis. Si ma santé me permet d'aller à Sainte-Palaie, au printemps, je ne prendrai ce parti qu'en cas que les maîtres du château veuillent bien le louer pour le temps que j'y de-

[1] Ou Fournié, médecin du duc d'Orléans. Cl.

[2] L'avocat Dupont était du nombre de ces personnes. Cl.

meurerai. J'y pourrai faire venir par eau mes livres et quelques meubles; je ne peux vivre sans livres; une campagne sans eux serait pour moi une prison. Il est vrai que Sainte-Palaie est un peu loin de Paris, et qu'il vaudrait mieux choisir quelque séjour moins éloigné, puisque vous me flattez, mon cher ange, d'y venir quelquefois; mais si je ne trouve rien de plus voisin de Paris, il faudra s'en tenir à Sainte-Palaie.

Je compte vous envoyer le premier tome[1] des *Annales de l'Empire*. Ce ne sont pas de vastes tableaux des sottises et des horreurs du genre humain, comme cette *Histoire universelle;* mais c'est un objet plus intéressant que l'*Histoire de France*, pour tout autre qu'un Français. Les gens instruits disent que ces *Annales* sont assez exactes, et ce n'est pas assez; je les aurais voulues moins sèches. Il faut plaire en France; dans le reste du monde il faut instruire. Ce livre sera bien moins couru à Paris que l'*Abrégé* tronqué *de l'Histoire universelle;* mais il vaudra beaucoup mieux. Pour qu'un livre réussisse à Paris, il faut qu'il soit hardi et ingénieux; pour qu'une tragédie ait du succès, il faut qu'elle soit tendre. Ce n'est pas le bon qui plaît, c'est ce qui flatte le goût dominant. Je ne me sens pas trop d'humeur à parler d'amour aux Parisiens sur le théâtre, et je hais un métier dont les désagréments m'avaient fait quitter Paris. Il ne me faut à présent qu'une retraite et un ami tel que vous. Adieu, mon cher ange; vos lettres me consolent et me font supporter une vie bien cruelle.

[1] Voyez ma Préface du tome XXIII. B.

2025. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, 23 janvier.

On m'avait dit, madame, que vous étiez à Andlau, et on me dit à présent que vous êtes à l'île Jard. Je regrette toujours ce séjour, quoiqu'il soit en plein nord. Il y a bientôt trois mois que je ne suis sorti de ma chambre. J'en sortirais assurément, si j'étais dans votre voisinage. Je préférerais surtout cette petite maison de campagne qui est près de votre île, à l'hôtel du maréchal de Coigni[1]. N'y aurait-il pas moyen de conclure cette affaire, et de louer cette maison meublée? Il serait bien doux de venir jouir le soir de votre charmant entretien, et de celui de votre amie, après avoir souffert et travaillé tout le jour; car, de la manière dont ma vie solitaire est arrangée, vivre à l'hôtel du maréchal de Coigni, ce serait être à cent lieues de vous.

Cet *Abrégé de l'Histoire universelle*, dont vous m'avez parlé, est un ouvrage ridiculement imprimé, où il y a autant de fautes que de lignes. Le roi de Prusse est bien destiné à me persécuter. Je lui avais donné, il y a plus de treize ans, ce manuscrit très informe. Il prétendit l'avoir perdu à la bataille de Sohr, lorsque les housards autrichiens pillèrent son bagage. Cependant on lui rendit tout, jusqu'à son chien. Il se trouve aujourd'hui que c'est son libraire qui débite ce manuscrit, tronqué, altéré, méconnaissable. Il prétend, ce libraire, qu'il l'a acheté d'un

[1] Dans l'enceinte de Strasbourg. Cl.

valet de chambre du prince Charles. Tout ce que je sais, c'est qu'on en a été très scandalisé à la cour, et que j'ai eu beaucoup de peine à apaiser les rumeurs qu'il a causées. Cette affaire particulière m'a beaucoup tourmenté dans le temps que la confusion des affaires générales me fait perdre mon bien. Je n'ai de consolation que dans le travail et dans la retraite; mais il me faudrait une retraite auprès de l'île Jard. Je ne peux jeûner et prier, comme le conseille M. de Beaufremont. J'ai pourtant autant de droit au paradis qu'aucun Français. Mais vous, madame, qui aviez tant de droit aux félicités de ce monde, comment gouvernez-vous votre santé, comment vont les affaires de votre famille? J'ai bien peur que vous ne soyez environnée de choses tristes. Je ne vois que des injustices et des malheurs. Conservez votre santé et votre courage. Vous mande-t-on quelque chose de Paris? Y a-t-il quelque nouvelle sottise? Que le milieu du dix-huitième siècle est sot et petit! Je souhaite cependant que vous en puissiez voir la fin. Adieu, madame; je voudrais être votre courtisan aussi assidu que respectueusement attaché.

2026. A M. DE CIDEVILLE.

A Colmar, le 28 janvier.

Mon cher et ancien ami, s'il est triste que les Français n'aient point de musique, il est encore plus triste qu'ils n'aient point de lois, et que les affaires publiques soient dans une confusion dont tous les particuliers se ressentent. *Porro unum est necessa-*

rium, dit le P. Berruyer après l'autre[1]. Mais ce *necessarium*, c'est la justice. Ce monde-ci est destiné à être bien malheureux, puisque, dans la plus profonde paix, on éprouve des désastres que la guerre même n'a jamais causés.

Si je voulais me plaindre des petites choses, je me plaindrais de l'édition barbare et tronquée qu'on a faite d'un ouvrage qui pouvait être utile; mais les coups d'épingle ne sont pas sentis par ceux qui ont la jambe emportée d'un coup de canon. Ce *ratio ultima regum* me déplaît beaucoup. Je regarde comme un des plus tristes effets de ma destinée de n'avoir pu passer avec vous le reste d'une vie que j'ai commencée avec vous; mais les pauvres humains sont des balles de paume avec lesquelles la fortune joue.

Je voudrais bien que ma balle fût poussée à Launai[2]; mais elle fait tant de faux bonds que je ne peux savoir où elle tombera; ce ne sera pas probablement au théâtre des ostrogots de Paris. Je n'irai plus me fourrer dans ce tripot de la décadence. Vous avez d'ailleurs tant de grands hommes à Paris, qu'on peut bien négliger cette partie de la littérature; vous avez de plus des navets, et moi je n'ai plus de fleurs. Mon cher Cideville, à notre âge, il faut se moquer de tout, et vivre pour soi. Ce monde-ci est un vaste naufrage; sauve qui peut; mais je suis bien loin du rivage!

Mes compliments au grand abbé[3]. Je vous embrasse, mon ancien ami, bien tendrement. V.

[1] Cet *autre* est saint Luc, ch. x, v. 42. Cl.

[2] Voyez page 368. B.

[3] L'abbé du Resnel. Cl.

2027. A M. JACOB VERNET,

A GENÈVE.

Colmar, le 1er février.

Monsieur, vous m'avez honoré autrefois de vos bontés et de votre correspondance; je viens vous rappeler ce souvenir, au sujet d'une nouvelle, qu'on me mande de plusieurs endroits, qu'un nommé Claude Philibert imprime sous vos yeux une édition de ce malheureux *Abrégé* d'une *Histoire* prétendue *universelle*, que Jean Néaulme s'est avisé d'imprimer en mon nom à La Haye, d'après un manuscrit très informe qu'il a trouvé le secret de rendre encore plus défectueux. Permettez que je joigne ici une des déclarations publiques que j'ai été obligé de faire.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien avoir la bonté de me mander la vérité sur cette prétendue édition de Genève. Ce serait une grande consolation pour moi si cette occasion servait à renouveler la bienveillance que vous m'avez témoignée, il y a plusieurs années, et que je mériterai toujours par la véritable estime avec laquelle j'ai l'honneur, etc.

VOLTAIRE.

2028. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Colmar, le 6 février.

Ma félicité, mon cher marquis, est montée à un tel excès, que la seule philosophie peut me donner la modération nécessaire dans la bonne fortune; et la seule amitié peut obtenir enfin de moi que je vous réponde dans l'ivresse de mon bonheur. Cette belle

et décente édition d'une prétendue *Histoire universelle*, mise si agréablement sous mon nom par un honnête libraire, a été reçue du clergé avec une extrême bonté et des marques d'attention qui me pénètrent de joie et de reconnaissance. Dans une situation si charmante, jeune, brillant de santé, encouragé par la meilleure compagnie, vous croyez bien que je me fais un plaisir de travailler dans mes agréables moments de loisir à perfectionner une tragédie amoureuse, et que ce serait pour moi le comble des agréments de me commettre avec le discret et indulgent parterre, et avec les auteurs pleins de justice et d'impartialité. Je jouis de mes amis, de mes parents, de ma maison, de mes livres, de mon bien, de la faveur des rois; tout cela anime, et il faudrait être d'un génie bien stérile pour ne pas cultiver les muses avec succès, au milieu de tant d'encouragements. Pardon de cette longue ironie. Je vous parle très sérieusement, mon cher marquis, quand je vous dis combien je vous aime. Votre amitié, votre suffrage, pourraient m'encourager; mais je sais trop ce qui manque à *Zulime*. Elle est trop long-temps sur le même ton; c'est un défaut capital. Il faut de l'uniformité dans la société, mais non pas au théâtre; et d'ailleurs quel temps! Adieu.

2029. A M. DE ROQUES.

Colmar, le 6 février 1754.

Oui, monsieur, je me souviendrai de vous toute ma vie, et je vous aimerai toujours, parceque vous m'avez paru juste et modéré.

J'ai supporté avec beaucoup de patience et peu de mérite la persécution que j'ai essuyée. L'horreur et le mépris qu'elle m'a paru inspirer au public, pour leurs auteurs, me vengeaient assez. Je suis accoutumé aux libelles. Vous me ferez plaisir de m'envoyer la Gazette de Brunsvick, dont vous me parlez. A l'égard de cette prétendue *Histoire universelle*, vous verrez, monsieur, ce que j'en pense par l'imprimé ci-joint[1]. C'est une friponnerie de libraire. Les belles-lettres et la librairie ne sont plus qu'un brigandage. J'ai désavoué et condamné hautement cette indigne édition dans plusieurs écrits, et particulièrement dans la *préface des Annales de l'Empire*[2], que je vous enverrai par la voie que vous voudrez bien m'indiquer. J'avais commencé ces *Annales* à Gotha, je n'avais pu refuser cette obéissance aux ordres de madame la duchesse. J'ai continué mon ouvrage à Francfort; je suis venu le finir à Colmar, où j'ai trouvé beaucoup de secours. Vous voyez que les plus horribles persécutions n'ont ni dérangé ma philosophie, ni diminué mon goût pour le travail, que j'ai toujours regardé comme la plus grande consolation pour les malheurs inséparables de la condition humaine. C'est chez soi, c'est dans son cabinet, qu'on doit trouver des armes contre les injustices des hommes. Les princes cherchent dans des chiens, des chevaux, et des piqueurs, une distraction à leurs chagrins et à leur ennui; les philosophes doivent la trouver dans eux-mêmes. Mais

[1] Probablement l'écrit *A M. de ***, professeur en histoire;* voyez tome XXXIX, page 549. B.

[2] Voltaire appelle ainsi la pièce dont je parle dans la note précédente. B.

une des plus grandes consolations, c'est l'amitié d'un homme comme vous; conservez-la-moi, et comptez sur celle de votre, etc.

2030. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 7 février.

Vraiment, mon cher ange, il est bien vrai que les impressions de cette malheureuse *Histoire*, prétendue *universelle*, ne sont pas effacées; les plaies sont récentes, elles saignent, et sont bien profondes. Il est certain qu'on m'a voulu perdre en France, après m'avoir perdu en Prusse, et qu'on a engagé ces coquins de libraires de Berlin et de La Haye à imprimer un ancien manuscrit informe pour m'achever. Il est incontestable que ce manuscrit est très différent[1] du mien. Je conjurai ma nièce d'exiger la suppression du livre, dès qu'il parut; elle eut la faiblesse de croire ceux qui en étaient contents; elle me manda que M. de Malesherbes le trouvait très bon; et aujourd'hui M. de Malesherbes croit ne me pas devoir le témoignage que je demande. Il m'est pourtant essentiel qu'on sache la vérité; non que j'espère qu'on me rendra une entière justice, mais du moins la persécution en serait affaiblie; elle est extrême. Il ne s'agit plus probablement de Sainte-Palaie, et encore moins de tragédie; il s'agit d'aller mourir loin des injustices et des persécutions. N'au-

[1] Voyez, dans le tome I, parmi les *Pièces justificatives*, le *Procès-verbal* (du 22 février 1754) *concernant un livre intitulé* ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, etc. B.

riez-vous point, mon cher ange, quelque homme sage et discret, à la probité de qui je pusse confier le maniement de mes affaires et l'emballage de mes meubles? Vous aviez, ce me semble, un clerc de notaire dont vous étiez très content; il faudrait que vous eussiez la bonté d'arranger avec lui ses appointements; je le chargerais de ma correspondance; mais j'exigerai le plus profond secret. J'attends cette nouvelle preuve de votre généreuse amitié. Je ne peux songer à tout cela sans répandre des larmes.

J'a écrit à Lambert[1]; je lui ai recommandé des cartons que je lui ai envoyés pour ces *Annales*. Je vous prie, quand vous irez à la comédie, d'exiger de lui cette attention. *La passion des esprits faibles* ferait trop crier les esprits méchants.

Adieu, mon adorable ange; mille compliments à madame d'Argental.

2031. A M. ROUSSET DE MISSI.

Colmar, le 9 février.

Lorsque je me plaignis à vous, monsieur, avec franchise des calomnies que vous avez adoptées sur mon compte dans vos feuilles, vous me répondîtes que votre attachement à la mémoire de Rousseau, votre intime ami, était votre excuse.

J'ai retrouvé, dans mes papiers, deux lettres[2] de

[1] Imprimeur-libraire à Paris, que quelques personnes croyaient, sans aucune raison, le fils naturel de Voltaire. B.

[2] L'une de ces deux lettres était celle de Médine, du 17 février 1737, copiée de la main de Rousset, et qui est imprimée tome XXXVII, pages 521-22; la seconde était la lettre de Rousset, du 7 mars 1737; voyez n° 545, tome LII, page 428. B.

votre main qui doivent me faire espérer plus de justice. Je vous en envoie ici copie, et je vous laisse à penser quelle est votre excuse.

2032. A M. POLIER DE BOTTENS[1].

Colmar, le 10 février.

Votre lettre me touche sensiblement; c'est une vraie peine pour moi de n'y pouvoir répondre de ma main; mais le triste état de ma santé me prive de toutes les consolations. Je ne reçus point à Francfort les lettres dont vous faites mention. Votre dernière me fait voir que vous me conservez les bontés avec lesquelles vous m'aviez prévenu, et redouble l'envie que j'ai toujours eue de finir ma vie dans un pays libre, sous un gouvernement doux, loin des caprices des rois et des intrigues des cours. J'ai toujours pensé que l'air de Lausanne conviendrait mieux à ma santé que celui d'Angleterre; mais je ne sais encore

« Me si fata meis *patiuntur* ducere vitam
« Auspiciis, et sponte mea componere curas. »
VIRG., *Æn.*, lib. IV, v. 340.

Je suis toujours gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France; et, lorsque le roi de Prusse m'arracha à ma patrie, à ma famille, à mes amis, dans un âge avancé, pour cultiver avec lui la littérature, et pour lui servir de précepteur pendant

[1] Antoine-Noé Polier de Bottens, né le 27 décembre 1713, d'abord ministre du saint Évangile à Lausanne, puis premier pasteur, fut l'un des signataires de la pièce que j'ai rapportée tome XIX, page 208. Il est le père de la célèbre madame de Montolieu. B.

deux années, j'eus besoin d'une permission expresse du roi mon maître. Je me suis retiré à Colmar pour y achever un petit abrégé de l'Histoire de l'Empire, que j'avais commencé en Allemagne; mais j'ignore encore si je pourrai obtenir la permission d'aller finir mes jours sur les bords de votre lac. Je desirerais que M. Bousquet [1] entreprît une édition correcte de mes véritables ouvrages qu'on ne connaît pas, et qui sont en vérité fort différents de tout ce qui a paru jusqu'ici. Je souhaite passionnément que ma destinée me permette d'exécuter tous ces projets.

Au reste, je suis un solitaire qui ne connais que mon cabinet, le coin de mon feu, pendant l'hiver, et le plaisir d'un peu de promenade, pendant l'été. Je ne suis point sorti de ma chambre depuis que j'habite Colmar; je mène la vie d'un philosophe et d'un malade. La conversation de quelques personnes instruites, et surtout la vôtre, monsieur, seraient mes seuls besoins et mes seuls délassements. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour me procurer une retraite aussi douce; je sens par avance que vous me la rendrez bien chère. Je ne peux pour le présent faire encore aucune disposition. Je vous prie seulement, monsieur, de vouloir bien remercier pour moi la personne qui m'offre l'appartement dont vous me parlez. Il faut aujourd'hui me borner à vous assurer de la sensible reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

[1] Marc-Michel Bousquet, l'un des imprimeurs de Lausanne. Cl.

2033. A M. DE BRENLES[1].

Colmar, le 12 février.

Tout malade que je suis, je me hâte de répondre aux bontés touchantes dont vous voulez bien m'honorer. Je ne peux pas vous écrire de ma main, mais mon cœur n'en est pas moins sensible à vos soins obligeants. Madame Goll[2] et M. Dupont[3] m'ont déja fait connaître tout le prix de votre société, et votre lettre prévenante me confirme bien tout ce qu'ils m'en avaient dit. Il est vrai, monsieur, que j'ai toujours eu pour point de vue d'achever dans un pays libre et dans un climat sain la courte et malheureuse carrière à laquelle chaque homme est condamné. Lausanne m'a paru un pays fait pour un solitaire et pour un malade. J'avais eu dessein de m'y retirer il y a deux ans[4], malgré les bontés que me prodiguait alors le roi de Prusse. Le climat rigoureux de Berlin ne pouvait convenir à ma faible constitution. Messieurs du conseil de Berne me promirent leur bienveillance par la main de leur chancelier. M. Polier de Bottens m'a écrit plusieurs lettres d'invitation. Celle que je reçois de vous augmente bien mon desir d'aller à Lausanne. Si M. Bousquet

[1] Abraham-Élie Clavel de Brenles, né à Lausanne en 1717, mort en 1771. Cet habile jurisconsulte était en même temps bon littérateur. Cl.

[2] Susanne-Ursule Deiverdun d'Hermenches, née à Lausanne. J. Ulrich de Goll l'épousa, en secondes noces, en 1740, à Colmar, où il mourut à la fin de 1754. Elle suivit de près son mari dans la tombe. Cl.

[3] Voyez lettre 1999. B.

[4] Ceci s'accorde avec le motif secret que dut avoir Voltaire, en écrivant la lettre du 5 novembre 1752, aux avoyers de Berne, ville dont les habitants du pays de Vaud étaient autrefois les sujets. Cl.

voulait donner une édition de mes véritables ouvrages, que, j'ose vous dire, on ne connaît pas, et qui ont toujours été imprimés d'une manière ridicule, ce serait pour moi un amusement dans la solitude que ma vieillesse, ma mauvaise santé, et mon goût, me prescrivent.

A l'égard des personnes dont vous me faites l'honneur de me parler, vous pouvez les assurer qu'elles sont très mal informées. Je ne les verrais probablement pas si j'achetais une maison dans vos quartiers, ou, si je les voyais, ce ne serait que pour leur faire du bien.

A l'égard de M. Bousquet, je n'aurais d'autres conventions à prendre avec lui que de lui recommander de la netteté, de la propreté, et de l'exactitude, et de lui offrir ma bourse s'il en avait besoin. J'ai l'honneur d'être, à la vérité, gentilhomme de la chambre du roi de France; mais je suis officier honoraire et sans fonctions, et je peux présumer que le roi mon maître me permettrait, en voyageant pour ma santé, de m'arrêter à Lausanne. Il faudrait attendre les beaux jours pour ce voyage. Ces jours, monsieur, seront beaucoup plus beaux pour moi, si je peux vous témoigner de vive voix ma reconnaissance pour vos attentions.

Il y a long-temps que j'ai l'honneur de connaître M. de Montolieu[1]; sa société ferait le charme de ma

[1] M. de Montolieu, plusieurs fois cité dans la *Correspondance*, appartenait à une famille originaire du Languedoc. Ce fut lui qui, plus tard, épousa Isabelle Polier de Bottens, connue depuis long-temps, dans le monde littéraire, sous le titre de baronne de Montolieu. Nous ne savons quel degré de parenté existait entre M. de Montolieu, cité ici, et le Montolieu nom-

vie dans ma retraite. Permettez-moi de l'assurer ici de mon dévouement.

Agréez les assurances de ma sensibilité, et de la vive reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

2034. AU P. DE MENOUX[1],

JÉSUITE.

A Colmar, le 17 février.

Vous ne vous souvenez peut-être plus, mon révérend père, d'un homme qui se souviendra de vous toute sa vie. Cette vie est bientôt finie. J'étais venu à Colmar pour arranger un bien assez considérable que j'ai dans les environs de cette ville. Il y a trois mois que je suis dans mon lit. Les personnes les plus considérables de la ville m'ont averti que je n'avais pas à me louer des procédés du P. Merat, que je crois envoyé ici par vous. S'il y avait quelqu'un au monde dont je pusse espérer de la consolation, ce serait d'un de vos pères et de vos amis que j'aurais dû l'attendre. Je l'espérais d'autant plus que vous savez combien j'ai toujours été attaché à votre société et à votre personne. Il n'y a pas deux ans que je fis les plus grands efforts pour être utile aux jésuites de Breslau. Rien n'est donc plus sensible ici pour moi que d'apprendre, par les premières personnes de l'É-

mé dans quelques lettres de Voltaire à d'Arnaud, de juin, d'octobre, et de décembre 1748. CL.

[1] Joseph de Menoux, né en 1695 à Besançon, mort à Nanci en 1766. Voltaire, qui connaissait bien ce moine, prétend, dans ses *Mémoires*, que c'était *le plus intrigant et le plus hardi prêtre* qu'il eût jamais connu. CL.

glise, de l'épée, et de la robe, que la conduite du P. Merat n'a été ni selon la justice ni selon la prudence. Il aurait dû bien plutôt me venir voir dans ma maladie, et exercer envers moi un zèle charitable, convenable à son état et à son ministère, que d'oser se permettre des discours et des démarches qui ont révolté ici les plus honnêtes gens, et dont M. le comte d'Argenson, secrétaire d'état de la province, qui a de l'amitié pour moi depuis quarante ans, ne peut manquer d'être instruit. Je suis persuadé que votre prudence et votre esprit de conciliation préviendront les suites désagréables de cette petite affaire. Le P. Merat comprendra aisément qu'une bouche chargée d'annoncer la parole de Dieu ne doit pas être la trompette de la calomnie, qu'il doit apporter la paix et non le trouble [1], et que des démarches peu mesurées ne pourront inspirer ici que de l'aversion pour une société respectable qui m'est chère, et qui ne devrait point avoir d'ennemis.

Je vous supplie de lui écrire; vous pourrez même lui envoyer ma lettre, etc.

2035. A M. LE MARQUIS DE PAULMI [2].

A Colmar, le 20 février.

Votre bibliothèque souffrira-t-elle ce rogaton? Je vous supplie, monseigneur, de faire relier cette *Pré-*

[1] Voltaire oubliait que Jésus, selon saint Matthieu (ch. x, v. 34), a dit: *Non veni* PACEM *mittere, sed* GLADIUM. Voyez aussi l'Évangile de saint Luc, chap. XII, v. 51. CL.

[2] Le marquis de Paulmi, né en 1722 (voyez tome LIV, pages 388 et 678, et LV, 145, 177), est mort en 1787. Sa bibliothèque fut acquise, en 1781,

face[1] avec cette belle *Histoire*. Voudriez-vous bien avoir la bonté de donner l'exemplaire ci-joint à M. le président Hénault, comme à mon confrère à l'académie et mon maître en histoire? Pardonnez-moi cette liberté.

Quoique je ne sois pas sorti de mon lit ou de ma chambre depuis trois mois, je ne suis pas moins enchanté de votre Haute-Alsace; on y est pauvre, à la vérité, mais l'évêque de Porentru a deux cent mille écus de rente, et cela est juste. Les jésuites allemands gouvernent son diocèse avec toute l'humilité dont ils sont capables. Ce sont des gens de beaucoup d'esprit. J'ai appris qu'ils firent brûler Bayle à Colmar, il y a quatre ans. Un avocat-général, nommé Muller, homme supérieur[2], porta son *Bayle* dans la place publique, et le brûla lui-même; plusieurs génies du pays en firent autant. Comme vous êtes secrétaire d'état de la province, je vous supplie de m'envoyer votre *Bayle* bien relié, afin que je le brûle dès que je pourrai sortir.

Je vous avais supplié de m'honorer d'un petit mot de protection auprès du procureur-général, pour éviter un extrême ridicule, dont le scandale irait aux oreilles du roi; mais j'ai peut-être mal pris mon

par le comte d'Artois, qui a été roi sous le nom de Charles X. Le marquis de Paulmi avait épousé, en secondes noces, une fille du président de la Marche. B.

[1] Voyez cette Préface, tome XXXIX, page 564. B.

[2] George-Ignace Muller était avocat-général au conseil supérieur d'Alsace séant à Colmar (voyez lettres 2036 et 2041). Ce conseil, sans avoir le titre de parlement, en avait l'autorité, les ornements, et aussi l'hérédité des charges. B.

temps, et j'ai bien peur que, dans un accès de goutte, vous n'ayez eu pour moi un accès d'indifférence. Mais je consens à être excommunié, moi et mon *Histoire* prétendue *universelle*, si vous êtes quitte de votre goutte.

Je suis fâché de dire à un grand ministre que j'ai un peu le scorbut et quelque atteinte d'hydropisie. Je vous supplie très humblement de croire que je suis obligé, pour ne point mourir, de voyager et de chercher quelque abri un peu chaud.

Comme je n'ai reçu aucun ordre positif du roi, et que je ne sais ce qu'on me veut, je me flatte qu'il me sera permis de porter mon corps mourant où bon me semblera. Le roi a dit à madame de Pompadour qu'il ne voulait pas que j'allasse à Paris : je pense comme sa majesté ; je ne veux point aller à Paris ; et je suis persuadé qu'elle trouvera bon que je me promène au loin. Je remets le tout à votre bonté et à votre prudence ; et, si vous jugez à propos d'en dire un mot au roi, *in tempore opportuno*[1], et de lui en parler comme d'une chose simple qui n'exige point de permission, je vous aurai réellement obligation de la vie. Je suis persuadé que le roi ne veut pas que je meure dans l'hôpital de Colmar.

En un mot, je vous supplie de sonder l'indulgence du roi. *Il est bien affreux de souffrir tout ce que je souffre pour un mauvais livre qui n'est pas de moi.* Je suis dans votre département, ainsi ma prière et mon espérance sont dans les règles.

Daignez me faire savoir si je puis voyager ; je vous

[1] Psaume XXXI, 6 ; et CXLIV, 15. B.

aurai l'obligation d'exister, et je vivrai plein du plus tendre respect pour vous. Pardon de cette énorme lettre, etc.

2036. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Colmar, le 24 février.

Je ne vous écris point de ma main, mon cher et respectable ami. On dit que vous êtes malade comme moi; jugez de mes inquiétudes. Voici le temps de profiter des voies du salut que le clergé ouvre à tous les fidèles. Si vous avez un *Bayle* dans votre bibliothèque, je vous prie de me l'envoyer par la poste, afin que je le fasse brûler, comme de raison, dans la place publique de la capitale des Hottentots, où j'ai l'honneur d'être. On fait ici de ces sacrifices assez communément; mais on ne peut reprocher en cela à nos sauvages d'immoler leurs semblables, comme font les autres anthropophages. Des révérends pères jésuites fanatiques ont fait incendier ici sept exemplaires de *Bayle*; et un avocat-général [1] de ce qu'on appelle le conseil souverain d'Alsace a jeté le sien tout le premier dans les flammes, pour donner l'exemple, dans le temps que d'autres jésuites, plus adroits, font imprimer *Bayle* à Trévoux [2] pour leur profit. Je cours risque d'être brûlé, moi qui vous parle, avec la belle *Histoire* de Jean Néaulme. Nous avons un évêque de Porentru (qui eût cru qu'un Porentru fût évêque de Colmar?); ce Porentru est grand chasseur,

[1] Il s'appelait Muller; voyez page 403. B.

[2] La seule édition du *Dictionnaire* de Bayle qui ait été faite à Trévoux est de 1734, en cinq volumes in-folio. B.

est grand buveur de son métier, et gouverne son diocèse par des jésuites allemands qui sont aussi despotiques parmi nos sauvages des bords du Rhin qu'ils le sont au Paraguai. Vous voyez quels progrès la raison a faits dans les provinces. Il y a plus d'une ville gouvernée ainsi; quelques justes haussent les épaules et se taisent. J'avais choisi cette ville comme un asile sûr, dans lequel je pourrais surtout trouver des secours pour les *Annales de l'Empire*, et j'en ai trouvé pour mon salut plus que je ne voulais. Je suis près d'être excommunié solidairement avec Jean Néaulme. Je suis dans mon lit, et je ne vois pas que je puisse être enseveli en terre sainte. J'aurai la destinée de votre chère Adrienne[1], mais vous ne m'en aimerez pas moins.

Portez-vous bien, je vous en prie, si vous voulez que j'aie du courage. J'en ai grand besoin. Jean Néaulme m'a achevé. *Jeanne d'Arc* viendra à son tour. Tout cela est un peu embarrassant avec des cheveux blancs, des coliques, et un peu d'hydropisie et de scorbut. Deux personnes de ce pays-ci se sont tuées ces jours passés[2]; elles avaient pourtant moins de détresse que moi; mais l'espérance de vous revoir un jour me fait encore supporter la vie..

2037. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 28 février[3].

Vous n'êtes pas accoutumé, mon cher et respec-

[1] Adrienne Lecouvreur. Cl.

[2] Voyez lettre 2040. B.

[3] Dans ma Préface du tome XV j'avais promis de donner, sous cette date,

table ami, à recevoir des lettres de moi qui ne soient pas de ma main; mais je n'en peux plus. Je viens d'écrire quatre pages[1] à madame Denis, et de faire bien des paquets. Pardonnez-moi donc; conservez-moi votre tendre amitié; écoutez ou devinez mes raisons, et jugez-moi.

Si j'avais de la santé, et si je pouvais, comme auparavant, travailler tout le jour et me passer de secours, j'irais très-volontiers dans la solitude de Sainte-Palaie; mais il me faut des livres, une ou deux personnes qui puissent me consoler quelquefois, une garde-malade, un apothicaire, et tout ce qu'on peut trouver de secours dans une ville, excepté des jésuites allemands. Ne vous faites point d'ailleurs d'illusion, mon cher ami. Le petit abbé[2] mourra dans le château où il est; je ne vous en dis pas davantage, et vous devez me comprendre. Je ne vous ai demandé, non plus qu'à madame Denis, qu'un commissionnaire pour solliciter mes affaires chez M. Delaleu, pour aider madame Denis dans la vente de mes meubles, pour faire ses commissions comme les miennes, pour m'envoyer du café, du chocolat, les mauvaises brochures et les mauvaises nouvelles du temps, à l'adresse qu'on lui indiquerait. Je vous le demande encore instamment, en cas que vous puissiez connaître quelque homme de cette espèce. Je ne sais si un

la lettre à J. Néaulme, qu'après plus mûr examen j'ai placée au 28 décembre 1753, n° 2020. B.

[1] Cette lettre, dont on doit regretter la perte, répondait à celle de madame Denis du 20 février 1754. Cl.

[2] L'abbé Chauvelin. Cl.

nommé Mairobert[1], qui trotte pour M. de Bachaumont, ne serait pas votre affaire.

Vous devinez aisément par ma dernière lettre[2], mon cher ange, ce que je dois souffrir. Je n'ai autre chose à vous ajouter, sinon que je continuerai jusqu'à ma mort la pension que je fais à la personne que vous savez, et que je l'augmenterai dès que mes affaires auront pris un train sûr et réglé. Je lui en ai assuré d'ailleurs bien davantage; et j'avais espéré, quand elle me força de revenir en France, la faire jouir d'un sort plus heureux. Je me flatte qu'elle aura du moins une fortune assez honnête; c'est tout ce que je peux et que je dois, après ce que vous savez qu'elle m'a écrit. Ce dernier trait de mes infortunes a achevé de me déterminer. Je ne me plaindrai jamais d'elle; je conserverai chèrement le souvenir de son amitié; je m'attendrirai sur ce qu'elle a souffert; et votre amitié, mon cher ange, restera ma seule consolation. Mon cher ange, je suis bien loin de verser des larmes sur mes malheurs, mais j'en verse en vous écrivant.

[1] Matthieu-François Pidansat de Mairobert, qui donna, en 1753, *La Querelle* (de Voltaire avec Maupertuis; voyez tome XXXIX, page 438), était né en 1727, et se tua le 27 mars 1779, le jour même qu'il fut blâmé par arrêt du parlement dans l'affaire du marquis de Brunoy. On croit que Mairobert n'était que le prête-nom du comte de Provence (depuis Louis XVIII). Ce qui est certain, c'est qu'avant l'apposition des scellés, tous ses papiers furent enlevés par ordre du roi. Le clergé avait voulu lui refuser la sépulture, comme suicide; mais le curé de Saint-Eustache fut obligé d'obéir à un ordre du roi. B.

[2] Cette lettre n'a pas été retrouvée. Cl.

2038. A M. DE FORMONT.

A Colmar, le 29 février.

Mon ancien ami, quand on écrit d'un bout de l'univers à l'autre, il faut mander son adresse. Votre souvenir me console beaucoup; mais ce que vous me dites des yeux de madame du Deffand me fait une peine extrême. Ils étaient autrefois bien brillants et bien beaux. Pourquoi faut-il qu'on soit puni par où l'on a péché! et quelle rage a la nature de gâter ses plus beaux ouvrages! Du moins madame du Deffand conserve son esprit, qui est encore plus beau que ses yeux. La voilà donc à-peu-près comme madame de Staal, à cela près qu'elle a, ne vous déplaise, plus d'imagination que madame de Staal n'en a jamais eu. Je la prie de joindre à cette imagination un peu de mémoire, et de se souvenir d'un de ses plus passionnés courtisans, qui s'intéressera toute sa vie à elle.

Je ne sais pas quelle est la paix dont vous me parlez. Ni mon cœur, ni ma bouche, ne firent de paix avec un homme[1] qui m'avait trompé, et qui payait par une ingrate jalousie les soins que j'avais pris de l'enseigner, et les sacrifices que je lui avais faits. Les visions cornues des géants disséqués aux antipodes, et des malades guéris par des pirouettes, etc., n'ont été assurément que des prétextes. Je ne regrette d'ailleurs rien de ce que je méprise. Je ne regrette que mes amis; et ma sensibilité ne s'est portée dou-

[1] Frédéric II. B.

loureusement que sur les traitements barbares qu'un Denis de Syracuse a fait indignement souffrir à une Athénienne qui vaut beaucoup mieux que lui. Les nouvelles qu'on me mande de la littérature ne me donnent pas une grande envie de revoir Paris. Le siècle de Louis XIII était encore grossier, celui de Louis XIV admirable, et le siècle présent n'est que ridicule. C'est une consolation qu'il y ait des gens qui pensent comme vous, mais vous ne ramènerez pas le goût qui est perdu.

On a débité sous mon nom une édition barbare d'une prétendue *Histoire universelle*. Il faut être libraire hollandais pour imprimer tant de sottises, et abbé français pour me les imputer.

Adieu; je vous embrasse philosophiquement et tendrement.

2039. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Colmar, le 3 mars.

Frère, mes entrailles fraternelles, qui s'émeuvent, me forcent à vous saluer en Belzébuth. Je suis dans une ville moitié allemande, moitié française, et entièrement iroquoise, où l'on vous brûla, il y a quelque temps, en bonne compagnie. Un brave iroquois jésuite, nommé Aubert, prêcha si vivement contre Bayle et contre vous, que sept personnes chargées du sacrifice apportèrent chacune leur *Bayle*, et le brûlèrent dans la place publique avec les *Lettres juives*. Je vous prie de m'envoyer le *Bayle* qui est dans la bibliothèque de Sans-Souci, afin que je le brûle; je ne doute pas que le roi n'y consente.

Je me suis arrêté pour quelques mois dans cette ville, parcequ'il y a quelques avocats [1] qui entendent assez bien le fatras du droit public d'Allemagne, et que j'en avais besoin; d'ailleurs j'ai un bien assez honnête dans la province d'Alsace.

Je vous prie de permettre que je fasse ici mes compliments à frère *Gaillard* [2]; je me flatte qu'il vit du bien de l'Église, et assurément il l'a mérité.

Je suis plus frère dolent que jamais. Il y a cinq mois que je ne suis sorti de ma chambre, et je serai frère mourant, si vous, ou frère *Gaillard*, ne faites parvenir au roi ce petit Mémoire [3] ci-joint. Sérieusement, frère, il me doit quelque justice et quelque compassion.

Adieu; gardez-vous des langues de basilic [4], et songez que qui n'aime pas son frère n'est pas digne du royaume où nous serons tous réunis.

2040. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Colmar, le 3 mars.

Votre lettre, madame, m'a attendri plus que vous ne pensez, et je vous assure que mes yeux ont été un peu humides, en lisant ce qui est arrivé aux vôtres. J'avais jugé, par la lettre de M. de Formont,

[1] M. Dupont, entre autres; voyez page 348. Cl.

[2] L'abbé de Prades. Cl.

[3] Ce *petit mémoire* était probablement une longue lettre sur les intrigues de Maupertuis et l'aventure de Francfort. On n'a pas retrouvé cette pièce, ni la réponse qui y fut faite par Frédéric. Cl.

[4] Langues de basilic est peut-être ici pour langues de vipère, expression de Job, xx, 16. B.

que vous étiez entre chien et loup, et non pas tout-à-fait dans la nuit. Je pensais que vous étiez à-peu-près dans l'état de madame de Staal, ayant par-dessus elle le bonheur inestimable d'être libre, de vivre chez vous, et de n'être point assujettie, chez une princesse, à une conduite gênante qui tenait de l'hypocrisie; enfin d'avoir des amis qui pensent et qui parlent librement avec vous.

Je ne regrettais donc, madame, dans vos yeux que la perte de leur beauté, et je vous savais même assez philosophe pour vous en consoler; mais, si vous avez perdu la vue, je vous plains infiniment; je ne vous proposerai pas l'exemple de M. de S...., aveugle à vingt ans, toujours gai, et même trop gai. Je conviens avec vous que la vie n'est pas bonne à grand'-chose; nous ne la supportons que par la force d'un instinct presque invincible que la nature nous a donné; elle a ajouté à cet instinct le fond de la boîte de Pandore, l'espérance.

C'est quand cette espérance nous manque absolument, ou lorsqu'une mélancolie insupportable nous saisit, que l'on triomphe alors de cet instinct qui nous fait aimer les chaînes de la vie, et qu'on a le courage de sortir d'une maison mal bâtie qu'on désespère de raccommoder. C'est le parti qu'ont pris, en dernier lieu, deux personnes du pays que j'habite.

L'un de ces deux philosophes est une fille de dix-huit ans, à qui les jésuites avaient tourné la tête, et qui, pour se défaire d'eux, est allée dans l'autre monde. C'est un parti que je ne prendrai point, du moins sitôt, par la raison que je me suis fait des rentes

viagères sur deux souverains[1], et que je serais inconsolable si ma mort enrichissait deux têtes couronnées.

Si vous avez, madame, des rentes viagères sur le roi, ménagez-vous beaucoup, mangez peu, couchez-vous de bonne heure, et vivez cent ans.

Il est vrai que le procédé de Denis de Syracuse est incompréhensible comme lui; c'est un rare homme. Il est bon d'avoir été à Syracuse, car je vous assure que cela ne ressemble en rien au reste de notre globe.

Le *Platon* de Saint-Malo[2], au nez écrasé et aux visions cornues, n'est guère moins étrange; il est né avec beaucoup d'esprit et avec des talents; mais l'excès seul de son amour-propre en a fait à la fin un homme très ridicule et très méchant. N'est-ce pas une chose affreuse qu'il ait persécuté son bon médecin Akakia, qui avait voulu le guérir de la folie par des lénitifs?

Qui donc, madame, a pu vous dire que je me marie? Je suis un plaisant homme à marier! Il y a six mois que je ne sors point de ma chambre, et que, de douze heures du jour, j'en souffre dix. Si quelque apothicaire avait une fille bien faite, qui sût donner promptement et agréablement des lavements, engraisser des poulets, et faire la lecture, j'avoue que je serais tenté; mais le plus vrai et le plus cher de mes desirs serait de passer avec vous le soir de cette journée orageuse qu'on appelle la vie. Je vous ai vue dans votre brillant matin, et ce serait une grande

[1] Le duc de Wurtemberg et l'électeur palatin Charles-Théodore. Cl.

[2] Maupertuis; voyez tome LV, page 131. B.

douceur pour moi si je pouvais aider à votre consolation, et m'entretenir avec vous librement, dans ces moments si courts qui nous restent, et qui ne sont suivis d'aucuns moments.

Je ne sais pas trop ce que je deviendrai, et je ne m'en soucie guère; mais comptez, madame, que vous êtes la personne du monde pour qui j'ai le plus tendre respect et l'amitié la plus inaltérable.

Permettez que je fasse mille compliments à M. de Formont. Le président Hénault donne-t-il toujours la préférence à la reine sur vous? Il est vrai que la reine a bien de l'esprit.

Adieu, madame; comptez que je sens bien vivement votre triste état, et que, du bord de mon tombeau, je voudrais pouvoir contribuer à la douceur de votre vie. Restez-vous à Paris? passez-vous l'été à la campagne? les lieux et les hommes vous sont-ils indifférents? Votre sort ne me le sera jamais.

2041. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 3 mars.

Mon cher et respectable ami, j'applique à mes blessures cruelles la goutte de baume qui me reste; c'est la consolation de m'entretenir avec vous. Je ne pouvais pas deviner, quand je pris, en 1752, la résolution de revenir vivre avec vous et avec madame Denis, quand, pour cet effet, je fesais repasser une partie de mon bien en France avec autant de difficultés que de précautions, que le roi de Prusse, qui ouvrait toutes les lettres de madame Denis, et qui en

a un recueil, deviendrait mon plus cruel persécuteur. Je ne pouvais deviner qu'en revenant en France, sur la parole de madame de Pompadour, sur celle de M. d'Argenson, j'y serais exilé; je ne pouvais assurément prévoir la barbarie iroquoise de Francfort. Vous m'avouerez encore que je ne devais pas m'attendre que Jean Néaulme dût prendre ce temps pour imprimer ce malheureux *Abrégé* d'une prétendue *Histoire universelle*, et que ce coquin de libraire dût, sans m'en avertir, se servir de mon nom pour gagner quelques florins, et pour achever de me perdre; ni qu'il eût la friponnerie d'oser écrire à M. de Malesherbes, et de lui faire accroire que je n'étais pas fâché du tour qu'il me jouait. Il me semble encore que, quand je me retirai à Colmar pour y avoir les secours de deux avocats qui entendent le droit public d'Allemagne, et pour y achever les *Annales de l'Empire*, je ne pouvais savoir que j'allais dans une ville de Hottentots gouvernés par des jésuites allemands [1]. Ce n'est que depuis peu que j'ai su que ces ours à soutane noire avaient fait brûler *Bayle* dans la place publique, il y a cinq ans; et que l'avocat-général de ce parlement [2] apporta humblement son *Bayle*, et le brûla de ses mains. Je ne pouvais encore prévoir que ces jésuites exciteraient contre moi un évêque de Porentru, qu'ils voudraient faire agir le procureur-général.

Vous sentez mon état, mon cher ange; vous de-

[1] Merat, Kroust, etc., qui correspondaient avec le confesseur du roi Stanislas et avec celui de la dauphine. Cl.

[2] Voyez page 403. B.

vez d'ailleurs ne vous pas dissimuler que ma douloureuse situation ne peut changer; que je n'ai rien à espérer, rien à faire qu'à aller mourir dans quelque retraite paisible. Le sort de quiconque sert le public de sa plume n'est pas heureux. Le président De Thou fut persécuté, Corneille et La Fontaine moururent dans des greniers, Molière fut enterré à grand'peine, Racine mourut de chagrin, Rousseau dans le bannissement, moi dans l'exil; mais Moncrif a réussi, et cela console.

Mon cher ange, la vraie consolation est une amitié comme la vôtre, soutenue d'un peu de philosophie.

2042. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Si vous êtes chez vous, je vous prie de me déterrer quelque canoniste qui parle du temps où le *mariage* fut érigé en sacrement.

2043. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 10 mars.

Mon cher et respectable ami, je ne peux que vous montrer des blessures que la mort seule peut guérir. Me voilà exilé pour jamais de Paris, pour un livre qui n'est pas certainement le mien, dans l'état où il paraît; pour un livre que j'ai réprouvé et condamné si hautement. Le *Procès-verbal* authentique de confrontation que j'ai fait faire, et dont j'ai envoyé sept exemplaires à madame Denis, ne parviendra pas jusqu'au roi, et je reste persécuté.

Cette situation, aggravée par de longues maladies, ne devrait pas, je crois, être encore empoisonnée par l'abus cruel que ma nièce a fait de mes malheurs. Voici les propres mots de sa lettre du 20 février: « Le « chagrin vous a peut-être tourné la tête; mais peut- « il gâter le cœur? L'avarice vous poignarde; vous « n'avez qu'à parler.... Je n'ai pris de l'argent chez « Laleu que parceque j'ai imaginé à tout moment « que vous reveniez, et qu'il aurait paru trop sin- « gulier, dans le public, que j'eusse tout quitté, sur- « tout ayant dit à la cour et à la ville que vous me « doubliez mon revenu. »

Ensuite elle a rayé à demi, *l'avarice vous poignarde*[1], et a mis, *l'amour de l'argent vous tourmente*.

Elle continue: « Ne me forcez pas à vous haïr... « Vous êtes le dernier des hommes par le cœur. Je « cacherai autant que je pourrai les vices de votre « cœur. »

Voilà les lettres que j'ai reçues d'une nièce pour qui j'ai fait tout ce que je pouvais faire, pour qui j'étais revenu en France autant que pour vous, et que je traite comme ma fille!

Elle me marque, dans ses indignes lettres, que vous êtes aussi en colère contre moi qu'elle-même. Et quelle est ma faute? De vous avoir suppliés tous deux de me déterrer quelque commissionnaire sage, intelligent, qui puisse servir pour elle et pour moi. Par-

[1] La note ou lettre que je publie pour la première fois, sous le n° 2045, donne un grand démenti à cette phrase de madame Denis. B.

donnez, je vous en conjure, si je répands dans votre sein généreux mes plaintes et mes larmes. Si j'ai tort, dites-le-moi; je vous soumets ma conduite; c'est à un ami tel que vous qu'il faut demander des reproches, quand on a fait des fautes. Que madame Denis vous montre toutes mes lettres; vous n'y verrez que l'excès de l'amitié, la crainte de ne pas faire assez pour elle, une confiance sans bornes, l'envie d'arranger mon bien en sa faveur, en cas que je sois forcé de fuir et qu'on me confisque mes rentes (comme on le peut, et comme on me l'a fait appréhender), un sacrifice entier de mon bonheur au sien, à sa santé, à ses goûts. Elle aime Paris; elle est accoutumée à rassembler du monde chez elle; sa santé lui a rendu Paris encore plus nécessaire. J'ai pour mon partage la solitude, le malheur, les souffrances, et j'adoucis mes maux par l'idée qu'elle restera à Paris, dans une fortune assez honnête que je lui ai assurée, fortune très supérieure à ce que j'ai reçu de patrimoine. Enfin, mon adorable ami, condamnez-moi si j'ai tort. Je vous avoue que j'ai besoin d'un peu de patience; il est dur de se voir traiter ainsi par une personne qui m'a été si chère. Il ne me restait que vous et elle, et je souffrais mes malheurs avec courage, quand j'étais soutenu par ces deux appuis. Vous ne m'abandonnerez pas; vous me conserverez une amitié dont vous m'honorez dès notre enfance. Adieu, mon cher ange. J'ai fait évanouir entièrement la persécution que le fanatisme allait exciter contre moi jusque dans Colmar, au sujet de cette prétendue *Histoire universelle*;

mais j'aurais mieux aimé être excommunié que d'essuyer les injustices qu'une nièce, qui me tenait lieu de fille, a ajoutées à mes malheurs.

Mille tendres respects à madame d'Argental.

2044. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Mon Dieu! je sais bien que le saint concile de Trente a raison; mais il n'a pas daigné dire en quel temps on a commencé à juger les causes matrimoniales au tribunal de l'Église; n'est-ce point du temps de la publication des fausses décrétales?

L'affaire de Teutberge[1] n'est-elle pas le premier exemple connu?

Quand commença cette jurisprudence? Quand a-t-on employé, pour la première fois, le terme de sacrement, qui n'est pas dans l'Écriture? Quand mit-on le mariage au rang des sacrements? Cela doit se trouver dans Thomassin.

Il est bien cruel de manquer de livres; mais vous m'en tenez lieu.

2045. A M***[2].

12 mars 1754.

J'ai eu 4250 livres de rentes pour patrimoine[3]; mes partages chez mes notaires en font foi.

[1] Voyez tome XV, pages 507-9; et XXIII, 86. B.

[2] J'ai copié cette note ou lettre sur l'original, écrit en entier de la main de Voltaire: je ne sais à qui elle est adressée; mais, note ou lettre, ce morceau m'a paru appartenir à la *Correspondance*. B.

[3] On voit que Longchamp s'est trompé en portant à huit mille livres de rente le patrimoine de Voltaire; Wagnière s'approchait de la vérité en disant cinq mille. B.

Le fonds de presque tout ce patrimoine a été assuré à mes nièces par leurs mariages.

Tout ce que j'ai eu depuis est le fruit de mes soins. J'ai réussi dans les choses qui dépendaient de moi, dans l'accroissement nécessaire de ma fortune[1] et dans quelques ouvrages. Ce qui dépend de l'envie et

[1] Ninon lui avait légué, en 1705, une somme de 2000 francs; le duc d'Orléans lui donna, en 1719, une pension de 2000 fr.; la reine, en 1725, une autre pension de 1500 fr., qui ne fut pas régulièrement payée. Les souscriptions de *la Henriade*, en 1726, lui procurèrent une somme considérable (on la porte à 150,000 fr.). Deux ans après il hérita de son père. Il raconte lui-même, dans son *Commentaire historique* (voyez tome XLVIII), qu'il s'associa pour une opération de finances, et qu'il fut heureux. Les frères Pâris lui avaient accordé un intérêt dans la fourniture des vivres de l'armée d'Italie en 1734; pour le solde de cet intérêt il reçut 600,000 fr., qu'il plaça à Cadix sur des armatures et cargaisons, et qui lui rapportèrent 32 à 33 pour cent. Il n'y éprouva qu'une seule perte de 80,000 fr. Demoulin lui emporta, en 1739, environ 25,000 fr.; en 1741 il perdit chez Michel une *assez bonne partie de son bien*. Plus tard il se trouva pour 60,900 fr. dans la banqueroute de Bernard de Coubert, fils de Samuel Bernard. Mais il avait beaucoup d'ordre; d'autres circonstances réparèrent ces pertes. Le roi lui avait donné une charge de gentilhomme de la chambre, puis lui permit de la vendre en en conservant les honneurs. Vers le même temps il hérita de son frère. Un état de ses revenus *arriérés* pour les années 1749-50, donné par Longchamp (dans ses *Mémoires*, tome II, p. 334), s'élève à 740,38 fr. Pendant son séjour à Berlin il avait la table, le logement, une voiture, et 16,000 fr. de pension. L'année même qu'il acheta Ferney, il écrivait à d'Argental, le 15 mai 1758, avoir perdu le quart de son bien par des frais de consignation. On voit, par une lettre au même, du 30 janvier 1761, qu'il avait alors 45,000 fr. de rentes dans les pays étrangers. Ce qu'il possédait en France était beaucoup plus considérable. Il avait fait construire des maisons qu'il avait vendues en rentes viagères à 6 et 7 pour cent avec réversibilité d'une partie sur la tête de madame Denis. Il avait construit Ferney, et avait plus que doublé le revenu de cette terre qui, dans les dernières années, lui rapportait de 7 à 8000 fr. Les dépenses de sa maison n'allaient qu'à 40,000 fr.; ses rentes et revenus s'élevaient, à sa mort, à 160,000 fr. Il laissa à madame Denis près de 100,000 fr. de rentes et 600,000 en argent comptant et effets. La terre de Ferney fut, en 1778, vendue 230,000 fr. B.

de la méchanceté des hommes a fait mes malheurs. J'ai toujours eu la précaution de soustraire à cette méchanceté une partie de mon bien. Voilà pourquoi j'en ai à Cadix, à Leipzig, en Hollande, et dans les domaines du duc de Wurtemberg.

Ce qui est à Cadix est un objet assez considérable [1], et pourrait seul suffire à mes héritiers. Je me prive jusqu'à présent des émoluments de cette partie, afin qu'elle produise de quoi remplacer en leur faveur ce que j'ai placé en rentes viagères.

Ces rentes viagères [2] sont un objet assez fort, et je comptais qu'elles serviraient à me faire vivre avec madame Denis d'une manière qui lui serait agréable, et qu'elle tiendrait avec moi dans Paris une maison un peu opulente. L'obstacle qui détruit cette espérance sur la fin de mes jours, est au nombre des choses qui ne dépendaient pas de moi.

On m'a fait craindre la persécution la plus violente au sujet de l'impression d'un livre à laquelle je n'ai nulle part [3]. Menacé de tous côtés d'être traité comme l'abbé de Prades [4]; instruit qu'on me saisirait jusqu'à mes rentes viagères si je prenais le parti forcé

[1] On a vu, dans la note précédente, que le fonds primitif était de six cent mille francs. B.

[2] Ces rentes viagères furent fort onéreuses aux débiteurs. Le marquis de Lezeau eut à servir pendant quarante-cinq ans la rente de 1800 fr. pour les 18000 placés chez lui en 1733; voyez tome LI, page 391; il ne la payait pas exactement. Dans l'état rapporté par Longchamp, et dont j'ai parlé, Lezeau est porté pour 2300 fr., c'est-à-dire près de dix-huit mois d'arriéré. B.

[3] Les deux volumes publiés en 1753 sous le titre d'*Abrégé de l'histoire universelle*; voyez ma Préface du tome XV; et XXXIX, 581. B.

[4] Voyez tome XXXIX, page 530 et suiv. B.

de chercher dans les pays étrangers un asile ignoré; sachant que je ne pourrais toucher mon revenu qu'avec des certificats que je n'aurais pu donner; voyant combien les hommes abusent des malheurs qu'ils causent, et qu'on me doit plus de quatre années de plusieurs parties; obligé de rassembler les débris de ma fortune; ayant tout mis entre les mains d'un notaire très honnête homme, mais à qui ses affaires ne permettent pas de m'écrire une fois en six mois; ayant enfin besoin d'un commissionnaire, j'en ai demandé un à ma nièce et à M. d'Argental. Ce commissionnaire, chargé d'envoyer à une adresse sûre tout ce que je lui ferais demander, épargnerait à ma nièce des détails fatigants. Il serait à ses ordres; il servirait à faire vendre mes meubles; il solliciterait les débiteurs que je lui indiquerais; il enverrait toutes les petites commodités dont on manque dans ma retraite.

Cette retraite peut-elle être Sainte-Palaie? Non. Je ne puis achever le peu d'années qui me restent, seul, dans un château qui n'est point à moi, sans secours, sans livres, sans aucune société.

La santé de madame Denis, altérée, ne lui permet pas de se confiner à Sainte-Palaie : un tel séjour n'est pas fait pour elle; il y aurait eu de l'inhumanité à moi de l'en prier. Il faut qu'elle reste à Paris, et pour elle et pour moi : sa correspondance fera ma consolation.

Je n'ai eu d'autre vue que de la rendre heureuse, de lui assurer du bien, et de me dérober aux injustices des hommes. Je n'ai ni pensé, ni écrit, ni agi que dans cette vue.

2046. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, le 13 mars.

Grand merci, madame, de votre consolante lettre; j'en avais grand besoin, comme malade et comme persécuté; ce sont des bombes qui tombent sur ma tête en pleine paix. Il n'y a que deux choses à faire dans ce monde, prendre patience ou mourir. Madame du Deffand me mande qu'il n'y a que les fous et les imbéciles qui puissent s'accommoder de la vie; et moi je lui écris que, puisqu'elle a des rentes sur le roi, il faut qu'elle vive le plus long-temps qu'elle pourra, attendu qu'il est triste de laisser le roi son héritier, quelque *bien-aimé* qu'il puisse être.

Comment trouvez-vous, madame, la lettre du garde des sceaux [1] à monsieur l'évêque de Metz? Pour moi, je crois que l'évêque de Metz l'excommuniera. Le trésor royal est déjà en interdit. Je me flatte de venir, au temps de Pâques, faire ma cour aux habitantes de l'île Jard, et de leur apporter mon *billet de confession.*

On va plaider bientôt ici l'affaire de monsieur votre neveu [2], et de madame votre belle-sœur. Cela est bien triste, mais je ne vois guère de choses agréables. Supportons la vie, madame; nous en jouissions autrefois. Recevez mes tendres respects.

[1] J.-B. Machault d'Arnouville; voyez ma note, tome LII, page 485. B.
[2] Le baron d'Hattsatt. Cl.

2047. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Eh bien donc, que les prêtres soient damnés pour être mariés, malgré ce concile de Tolède qui leur ordonne d'avoir femme ou *putain*, j'y consens; mais que l'amitié soit la consolation des pauvres séculiers comme moi. Un ami comme vous vaut mieux que toutes les femmes; j'en excepte madame Dupont.

J'excepte aussi madame la première présidente, à qui je vous supplie de présenter mes profonds respects, aussi-bien qu'à monsieur le premier président[1]. Je suis plus malade que je n'étais. Il faut du courage pour supporter la maladie et votre absence. V.

2048. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Le 17 mars.

Tout le livre de M. Dupin[2] n'est qu'une preuve de la manière très exacte dont je me suis exprimé sur la *messe*.

Je le supplie de lire seulement l'article 8, à la page 55.

Je lui réitère mes remerciements sur la bonté qu'il a eue de m'indiquer la faute concernant le capitulaire de Charlemagne; cela est déjà corrigé. V.

[1] De Klingliu; voyez lettre 1998. Cl.

[2] *Lettre sur l'ancienne discipline de l'Église touchant la célébration de la messe, par L. E. Dupin*, 1708, in-12; voyez son article, tome XIX, page 106. B.

2049. A M. POLIER DE BOTTENS.

Colmar, le 19 mars.

En réponse à votre lettre du 15, je vous dirai, monsieur, que le sieur Philibert n'a pas encore osé m'envoyer son édition, mais qu'il a osé annoncer, dans la gazette de Bâle, cette édition *corrigée et augmentée par moi.* J'ai été justement indigné de ce mensonge, qui m'est très préjudiciable dans le pays où je suis, et j'ai prié M. Vernet[1] de lui en marquer mon ressentiment. Je viens de voir son livre, qu'on m'a prêté aujourd'hui. Il a copié fidèlement sur du vilain papier, et avec de mauvais caractères, toutes les bévues des éditions de La Haye et de Paris. Vous jugerez bien, monsieur, que ce n'est pas là un bon moyen pour avoir mes ouvrages. Le voyage à Lausanne, dont vous me parlez, n'est pas si aisé à entreprendre que vous le pensez. J'ai le malheur de ne pouvoir pas faire un pas sans que l'Europe le sache. Cette malheureuse célébrité est un de mes plus grands chagrins; d'ailleurs, monsieur, me répondriez-vous que je fusse aussi libre à Lausanne qu'en Angleterre? Me répondriez-vous que ceux qui m'ont persécuté à Berlin ne me poursuivissent pas dans le canton de Berne[2]? La seule manière peut-être qui me convînt serait d'y être incognito, je vous en serais

[1] Jacob Vernet, à qui Voltaire avait sans doute écrit, depuis la lettre du 1er février, adressée à ce dernier. Cl.

[2] Lausanne appartenait autrefois au canton de Berne. Elle est aujourd'hui le chef-lieu du canton de Vaud, dont la devise est : LIBERTÉ ET PATRIE. Cl.

plus utile ; mais cette manière n'est guère praticable. Vous voyez que je ne suis pas le maître de ma destinée ; si je l'étais, soyez sûr que je partirais demain, malgré mes maladies et malgré les neiges, et que je viendrais achever ma vie à Lausanne. Une lettre de M. de Brenles, que j'ai vue ces jours-ci, augmente bien mon desir de voir votre ville ; je ne peux vous offrir, dans le moment présent, que des desirs et des regrets très sincères. Je me flatte encore qu'il n'est pas impossible que je vienne vous voir ; mais il faut ne point déplaire à mon roi, il faut un voyage sans aucun éclat. Il y a six mois que je garde la chambre à Colmar ; mon âge et mon goût demandent la solitude. Je la voudrais profonde, je la voudrais ignorée : heureux celui qui vit inconnu ! Je vous embrasse de tout mon cœur. VOLTAIRE.

2050. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Le 19 mars.

Il est clair que le sonnet de l'*Avorton* fut composé par Hesnaut en 1670, puisqu'il se trouve dans son propre recueil, imprimé cette année, qui fut l'époque[1] de la malheureuse aventure de cette fille d'honneur.

Ce fut deux ans après qu'on substitua douze dames du palais aux douze filles.

Le savant Anglais ne sait ce qu'il dit, et le savant Bayle a ramassé bien des pauvretés indignes de lui.

[1] Voyez ma note, tome XX, page 183. B.

2051. A M. ROYER[1].

Le 20 mars.

J'avais eu, monsieur, l'honneur de vous écrire[2], non seulement pour vous marquer tout l'intérêt que je prends à votre mérite et à vos succès, mais pour vous faire voir aussi quelle est ma juste crainte que ces succès si bien mérités ne soient ruinés par le poëme[3] défectueux que vous avez vainement embelli. Je peux vous assurer que l'ouvrage sur lequel vous avez travaillé ne peut réussir au théâtre. Ce poëme, tel qu'on l'a imprimé plus d'une fois, est peut-être moins mauvais que celui dont vous vous êtes chargé; mais l'un et l'autre ne sont faits ni pour le théâtre ni pour la musique. Souffrez donc que je vous renouvelle mon inquiétude sur votre entreprise, mes souhaits pour votre réussite, et ma douleur de voir exposer au théâtre un poëme qui en est indigne de toutes façons, malgré les beautés étrangères dont votre ami, M. de Sireuil[4], en a couvert les défauts. Je vous avais prié, monsieur, de vouloir bien me faire tenir un exemplaire du poëme tel que vous l'avez mis en musique, attendu que je ne le connais pas. Je me flatte, monsieur, que vous voudrez bien vous prêter à la condescendance de M. de Moncrif, examinateur de l'ouvrage, en mettant à la tête un avis nécessaire, conçu en ces termes :

[1] Jos.-Nic.-Pancrace Royer, né en Savoie en 1705, fut nommé par Louis XV inspecteur-général de l'Opéra, en 1753, et compositeur de la chambre du roi, en 1754; il mourut le 11 janvier 1755. Cl.

[2] Cette lettre est perdue. B.

[3] Pandore. Cl.

[4] Voyez la lettre 2108. B.

« Ce poëme est imprimé tout différemment dans « le recueil des ouvrages de l'auteur ; les usages du « théâtre lyrique et les convenances de la musique « ont obligé d'y faire des changements pendant son « absence. »

Il serait mieux, sans doute, de ne point hasarder les représentations de ce spectacle, qui n'était propre qu'à une fête donnée par le roi, et qui exige une quantité prodigieuse de machines singulières. Il faut une musique aussi belle que la vôtre, soutenue par la voix et par les agréments d'une actrice principale, pour faire pardonner le vice du sujet et l'embarras inévitable de l'exécution. Le combat des dieux et des géants est au rang de ces grandes choses qui deviennent ridicules, et qu'une dépense royale peut sauver à peine.

Je suis persuadé que vous sentez comme moi tous ces dangers ; mais, si vous pensez que l'exécution puisse les surmonter, je n'ai auprès de vous que la voie de représentation. Je ne peux, encore une fois, que vous confier mes craintes ; elles sont aussi fortes que la véritable estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

2052. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 21 mars.

Mon cher et respectable ami, je reçois votre lettre du 17 mars. Elle fait ma consolation, et j'y ajoute celle de vous répondre. C'est bien vous qui parlez avec éloquence de l'amitié ; rien n'est plus juste. A qui appartient-il mieux qu'à vous de parler de cette

vertu, qui n'est qu'une hypocrisie dans la plupart des hommes, et qu'un enthousiasme passager dans quelques uns ?

Les malheurs d'une autre espèce, qui m'accablent, ne me permettent pas de m'occuper des autres malheurs qui sont le partage des gens qu'on nomme heureux. Si j'ai le bonheur de vous voir, je vous en dirai davantage; mais, mon cher ami, voici mon état :

Il y a six mois que je n'ai pu sortir de ma chambre. Je lutte à-la-fois contre les souffrances les plus opiniâtres, contre une persécution inattendue, et contre tous les désagréments attachés à la disgrace. Je sais comme on pense, et, depuis peu, des personnes qui ont parlé au roi, tête à tête, m'ont instruit. Le roi n'est pas obligé de savoir et d'examiner si un trait qui se trouve à la tête de cette malheureuse *Histoire* prétendue *universelle* est de moi ou n'en est pas; s'il n'a pas été inséré uniquement pour me perdre. Il a lu ce passage [1], et cela suffit. Le passage est criminel; il a raison d'en être très irrité, et il n'a pas le temps d'examiner les preuves incontestables que ce passage est falsifié. Il y a des impressions funestes dont on ne revient jamais, et tout concourt à me démontrer que je suis perdu sans ressource. Je me suis fait un ennemi irréconciliable du roi de Prusse en voulant le quitter; la prétendue *Histoire universelle* m'a attiré la colère implacable du clergé; le roi ne peut connaître mon innocence; il se trouve enfin que je ne suis revenu en France que pour y être exposé à une persécution qui durera même après moi. Voilà mon

[1] Voyez ma note, tome XXXIX, page 581. B.

état, mon cher ange; et il ne faut pas se faire illusion. Je sens que j'aurais beaucoup de courage si j'avais de la santé; mais les souffrances du corps abattent l'ame, surtout lorsque l'épuisement ne me permet plus la consolation du travail. Je crains d'être incessamment au point de me voir incapable de jouir de la société, et de rester avec moi-même. C'est l'effet ordinaire des longues maladies, et c'est la situation la plus cruelle où l'on puisse être. C'est dans ce cas qu'une famille peut servir de quelque ressource, et cette ressource m'est enlevée.

Si je cherchais un asile ignoré, et si je le pouvais trouver; si l'on croyait que cet asile est dans un pays étranger, et si cela même était regardé comme une désobéissance, il est certain qu'on pourrait saisir mes revenus. Qui en empêcherait? J'ai écrit [1] à madame de Pompadour, et je lui ai mandé que, n'ayant reçu aucun ordre positif de sa majesté, étant revenu en France uniquement pour aller à Plombières, ma santé empirant, et ayant besoin d'un autre climat, je comptais qu'il me serait permis d'achever mes voyages. Je lui ai ajouté que, comme elle avait peu le temps d'écrire, je prendrais son silence pour une permission. Je vous rends un compte exact de tout. J'ai tâché de me préparer quelques issues, et de ne me pas fermer la porte de ma patrie; j'ai tâché de n'avoir point l'air d'être dans le cas d'une désobéissance. L'électeur palatin [2] et madame la duchesse de Gotha m'attendent; je n'ai ni refusé ni promis. Vous aurez

[1] Cette lettre est autre que celle que j'ai donnée sous le n° 2021. B.
[2] Charles-Théodore. B.

certainement la préférence, si je peux venir vous embrasser sans être dans ce cas de désobéissance. En attendant que de tant de démarches délicates je puisse en faire une, il faut songer à me procurer, s'il est possible, un peu de santé. J'ignore encore si je pourrai aller au mois de mai à Plombières. Pardon de vous parler si long-temps de moi, mais c'est un tribut que je paie à vos bontés; j'ai peur que ce tribut ne soit bien long.

J'enverrai incessamment le second tome des *Annales;* je n'attends que quelques cartons. Adieu, mon cher ange; adieu, le plus aimable et le plus juste des hommes. Mille tendres respects à madame d'Argental. Ah! j'ai bien peur que l'abbé[1] ne reste long-temps dans sa campagne.

2053. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Colmar, mars.

A TRÈS RÉVÉREND PÈRE EN DIABLE, ISAAC ONITZ.

Très révérend père et très cher frère, votre lettre ferait mourir de rire les damnés les plus tristes. Je suis malheureusement de ce nombre; il y a six mois que je ne suis sorti de ma chaudière; mais votre lettre infernale et comique serait capable de me rendre la santé.

J'aurais bien mieux aimé sans doute être exhorté à la mort par votre paternité, que par des révérends

[1] L'abbé Chauvelin, enfermé d'abord au Mont-Saint-Michel, et ensuite dans la citadelle de Caen. Il était sans doute *exilé* alors aux environs de Paris. Cl.

pères jésuites qui, ne pouvant brûler les Bayle et les *Isaac* en personne, brûlent impitoyablement leurs enfants. Mais votre révérence voudra bien considérer que la zizanie de quelque esprit malin se fourra jusque dans notre petit royaume de Satan, et que le méchant diable *xx* [1], qui est plus adroit que moi, me força enfin de quitter nos champs élysées.

La *Philosophie du bon sens* [2], mon cher diable, doit vous faire connaître, par vos propres règles, que je ne me plains, ni ne dois, ni ne puis me plaindre que le diable *xx* m'ait affublé d'une petite antienne [3] publiée à Cassel, chez Étienne. J'ai marqué simplement ce fait pour développer le caractère de ce diable, qui se donne si faussement pour n'être point feseur d'antiennes. Ce méchant diable, à qui j'avais toujours fait patte de velours, depuis la préférence que me donna sur lui l'illustre diable [4] dont vous me parlez, a toujours aiguisé ses griffes contre moi.

Je conçois qu'un diable aille à la messe, quand il est en terre papale, comme Nanci ou Colmar; mais vous devez gémir lorsqu'un enfant de Belzébuth va à la messe par hypocrisie ou par vanité [5].

[1] Maupertuis. Voyez le septième alinéa de cette lettre. Cl.

[2] Titre d'un ouvrage de d'Argens; La Haye, 1746, 2 vol. in-12. Cl.

[3] Voyez la lettre du 4 juin 1753, à d'Argental. Cl.

[4] Frédéric II. Cl.

[5] Voltaire, vers le milieu d'avril suivant, fit ses pâques, non par *hypocrisie ou vanité*, mais par la nécessité à laquelle ses amis l'engagèrent à céder, dans un moment où il était entouré d'espions à tonsure. « Au moment où il allait être communié, dit Colini, je levai les yeux au ciel « comme pour l'exaucer, et je jetai un coup d'œil subit sur le maintien de « Voltaire. Il présentait sa langue, et fixait ses yeux bien ouverts sur la physionomie du prêtre. *Je connaissais ces regards-là.* » Cl.

Chaque diable, mon très révérend père, a son caractère. Nous sommes de bons diables, vous et moi, francs et sincères; mais, en qualité de damnés, nous prenons feu trop aisément. Le belzébuthien *xx* est plus cauteleux; jugez-en par l'anecdote suivante.

En l'an de disgrace 1738, il prit dans ses griffes deux habitantes de la zone glaciale, et écrivit à tous ses amis, comme à moi, que c'était le chirurgien de la troupe mesurante qui avait enlevé ces deux pauvres diablesses; et, en conséquence, il fit d'abord faire une quête pour elles, comme réparateur des torts d'autrui. Je lui envoyai cinquante écus du faubourg d'enfer, nommé Cirey, où j'étais pour lors. Le diablotin Thieriot porta lesdites cent cinquante livres tournois; témoin la lettre du diablotin Thieriot, que j'ai retrouvée parmi mes papiers, en date du 24 décembre 1738, à Paris: « Mon cher ami, je « portai hier les cinquante écus au père *xx*, de l'a« cadémie des sciences, et je lui étalai tout ce que « me fesait sentir votre générosité pour les deux créa« tures du Nord. Je voudrais bien qu'une si bonne « action fût suivie, etc. »

Vous voyez, mon cher père et compère d'enfer, qu'il n'y a rien de si différent que diable et diable, et qu'il faut admettre le principe des indiscernables d'Asmodée-Leibnitz; mais surtout, mon cher réprouvé, gardez-vous des langues médisantes. Je n'ai jamais connu de damné plus crédule que vous. Souvenez-vous de la parole sacrée que nous nous sommes donnée, dans le caveau de Lucifer, de ne jamais croire

un mot des tracasseries que pourraient nous faire des esprits immondes déguisés en anges de lumière.

Si je n'étais pas assez près d'aller voir Satan, notre père commun, et si nous pouvions nous rencontrer dans quelque coin de cet autre enfer qu'on appelle la terre, je convaincrais votre révérence diabolique de ma sincère et inaltérable dévotion envers elle. Ce n'est pas qu'un damné ne puisse donner quelquefois un coup de queue à son confrère, quand il se démène, et qu'il a un fer rouge dans le cul; mais les véritables et bons damnés voient le cœur de leur prochain, et je crois que nos cœurs sont faits l'un pour l'autre.

Il eût été à souhaiter que le très révérend père que j'ai tant aimé eût eu plus d'indulgence pour un serviteur très attaché; mais ce qui est fait est fait, et ni Dieu ni tous les diables ne peuvent empêcher le passé.

Je trempe avec les eaux du Léthé le bon vin que je bois à votre santé dans ces quartiers. J'en bois peu, parceque je suis le damné le plus malingre de ce bas monde. Sur ce, je vous donne ma bénédiction, et vous demande la vôtre, vous exhortant à faire vos *agapes*.

2054. A MADAME LA DUCHESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, le 26 mars.

On me dit, madame, que vous allez à Andlau, et que ma lettre ne vous trouverait pas à Strasbourg; je l'adresse à M. le baron d'Hattsatt. J'ai fort bonne

opinion de son procès; Dupont m'a lu son plaidoyer, il m'a paru contenir des raisons convaincantes; il tourne l'affaire de tous les sens, et il n'y a pas un côté qui ne soit entièrement favorable. J'aurais bien mauvaise opinion de mon jugement, ou de celui du conseil d'Alsace, si monsieur votre neveu ne gagnait pas sa cause tout d'une voix. Je me flatte, madame, de vous retrouver à l'île Jard, quand je retournerai à Strasbourg. Il y a six mois que je ne suis sorti de ma chambre; il est bon de s'accoutumer à se passer des hommes; vous savez que j'en ai éprouvé la méchanceté jusque dans ma solitude. Le père missionnaire[1] est venu s'excuser chez moi, et j'ai reçu ses excuses, parcequ'il y a des feux qu'il ne faut pas attiser. Le père Menoux a désavoué la lettre qui court sous son nom, et je me contente de son désaveu. Il faut sacrifier au repos dont on a grand besoin sur la fin de sa vie. Comme je m'occupe à l'histoire, je voudrais bien savoir s'il est vrai qu'il y ait eu autrefois un parlement[2] à Paris. Le chef du parlement de cette province m'honore toujours d'une bonté que je vous dois; il vient me voir quelquefois; je me sens destiné à être attaché à tout ce qui vous appartient. Je présente mes respects aux deux ermites de l'île Jard; je me recommande à leurs saintes prières. *L'hermite de Colmar.*

[1] Le jésuite Merat. Cl.

[2] Allusion à l'*exil* du parlement que Louis XV rappela à Paris, le 4 septembre suivant, à l'occasion de la naissance du duc de Berri (l'infortuné Louis XVI). Cl.

2055. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Colmar, le 26 mars.

Je vous remercie bien sincèrement, mon cher et savant abbé, du petit livre [1] très instructif que vous m'avez envoyé. Il prouve que l'académie est plus utile au public qu'on ne pense, et il fait voir en même temps combien vous êtes utile à l'académie. Il me semble que la plupart des difficultés de notre grammaire viennent de ces *e* muets qui sont particuliers à notre langue. Cet embarras ne se rencontre ni dans l'italien, ni dans l'espagnol, ni dans l'anglais. Je connais un peu toutes les langues modernes de l'Europe, c'est-à-dire tous ces jargons qui se sont polis avec le temps, et qui sont tous aussi loin du latin et du grec qu'un bâtiment gothique l'est de l'architecture d'Athènes. Notre jargon, par lui-même, ne mérite pas, en vérité, la préférence sur celui des Espagnols, qui est bien plus sonore et plus majestueux; ni sur celui des Italiens, qui a beaucoup plus de grace. C'est la quantité de nos livres agréables, et des Français réfugiés, qui ont mis notre langue à la mode jusqu'au fond du Nord. L'italien était la langue courante du temps de l'Arioste et du Tasse. Le siècle de Louis XIV a donné la vogue à la langue française, et nous vivons actuellement sur notre crédit. L'anglais commence à prendre une grande faveur, depuis Addison, Swift, et Pope. Il sera bien difficile que cette langue devienne une langue de commerce

[1] *Opuscules sur la langue française*, suivis du *Traité des participes*. Cl.

comme la nôtre; mais je vois que, jusqu'aux princes, tout le monde veut l'entendre, parceque c'est de toutes les langues celle dans laquelle on a pensé le plus hardiment et le plus fortement. On ne demande, en Angleterre, permission de penser à personne. C'est cette heureuse liberté qui a produit l'*Essai sur l'Homme*, de Pope; et c'est, à mon gré, le premier des poëmes didactiques. Croiriez-vous que dans la ville de Colmar, où je suis, j'ai trouvé un ancien magistrat qui s'est avisé d'apprendre l'anglais à l'âge de soixante et dix ans, et qui en sait assez pour lire les bons auteurs avec plaisir? Voyez si vous voulez en faire autant. Je vous avertis qu'il n'y a point de disputes en Angleterre sur les *participes*; mais je crois que vous vous en tiendrez à notre langue, que vous épousez, et que vous embellissez.

Pardon de ne pas vous écrire de ma main; je suis bien malade. J'irai bientôt trouver La Chaussée[1]. Je vous embrasse.

2056. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 16 avril.

Est-il vrai, mon cher ange, que votre santé s'altère? est-il vrai qu'on vous conseille les eaux de Plombières? est-il vrai que vous ferez le voyage? Vous êtes bien sûr qu'alors je viendrai à ce Plombières, qui serait mon paradis terrestre. La saison est encore bien rude dans ces quartiers-là. Nos Vosges sont couvertes de neige. Il n'y a pas un arbre

[1] Mort le 14 mars 1754; voyez tome XXXIX, page 369. B.

dans nos campagnes qui ait poussé une feuille, et le vert manque encore pour les bestiaux. J'ai à vous avertir, mon cher ange, que les deux prétendues saisons qu'on a imaginées pour prendre les eaux de Plombières sont un charlatanisme des médecins du pays, pour faire venir deux fois les mêmes chalands. Ces eaux font du bien en tout temps, supposé qu'elles en fassent, quand elles ne sont pas infiltrées de la neige qui s'est fait un passage jusqu'à elles. Le pays est si froid d'ailleurs, que le temps le plus chaud est le plus convenable; mais, dans quelque temps que vous y veniez, soyez sûr de m'y voir. Je voudrais bien que votre ami l'abbé[1] pût les venir prendre coupées avec du lait; mais je vous ai déjà dit, et je vous répète avec douleur, que je crains qu'il ne meure dans sa maison de campagne, et que la maladie dont il est attaqué ne dure beaucoup plus que vous ne le pensiez. Cette maladie m'alarme d'autant plus, que son médecin est fort ignorant et fort opiniâtre. Madame Denis me mande qu'elle pourrait bien aussi aller à Plombières. Elle prend du Vinache[2]; elle fait comme j'ai fait; elle ruine sa santé par des remèdes et par de la gourmandise. Il est bien certain que, si vous venez à Plombières tous deux, je ne ferai aucune autre démarche que celle de venir vous y attendre. Madame d'Argental, qui en a déjà tâté,

[1] L'abbé Chauvelin. Son *médecin*, fort ignorant et fort opiniâtre, était sans doute Boyer, tout-puissant auprès de Louis XV, et protecteur zélé de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, contre le parlement. Cl.

[2] Médecin de Voltaire en 1721; voyez, tome XIII, le quatrième vers de l'*Épître à M. le maréchal de Villars*. B.

voudrait-elle recommencer? En ce cas, vive Plombières!

Vous savez que le roi de Prusse m'a écrit une lettre[1] remplie d'éloges flatteurs qui ne flattent point. Vous savez que tout est contradiction dans ce monde. C'en est une assez grande que la conduite du P. Menoux, qui m'écrit lettre sur lettre pour se plaindre de la trahison qu'on nous a faite à tous deux de publier et de falsifier ce que nous nous étions écrit dans le secret d'un commerce particulier, qui doit être une chose sacrée chez les honnêtes gens. On m'a parlé des *Mémoires*[2] *de milord Bolingbroke*. Je m'imagine que les wighs n'en seront pas contents. Ce qu'il y a de plus hardi dans ses *Lettres sur l'Histoire* est ce qu'il y a de meilleur; aussi est-ce la seule chose qu'on ait critiquée. Les Anglais paraissent faits pour nous apprendre à penser. Imagineriez-vous que les Suisses ont pris la méthode d'inoculer la petite-vérole, et que madame la duchesse d'Aumont vivrait encore, si M. le duc d'Aumont était né à Lausanne? Ce Lausanne est devenu un singulier pays. Il est peuplé d'Anglais et de Français philosophes, qui sont venus y chercher de la tranquillité et du soleil. On y parle français, on y pense à l'anglaise. On me presse tous les jours d'y aller faire un tour. Madame la duchesse de Gotha demande à grands cris la préférence; mais son pays n'est pas si beau, et on n'y est pas à

[1] Cette lettre n'a pas été retrouvée. Cl.

[2] *Traduits de l'anglais, avec des notes historiques*, par Favier, de Toulouse, mort à Paris en 1784. — Les *Lettres sur l'Histoire*, traduites par Barbeu du Bourg, avaient paru en 1752. Cl.

couvert des vents du nord. Il n'y a à présent que les montagnes *cornues* de Plombières qui puissent me plaire si vous y venez. Nous verrons si je les changerai en eaux d'Hippocrène. Adieu, mon cher et respectable ami; je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

2057. DE FRÉDÉRIC,

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 16 avril.

Il y a long-temps, mon cher ami, que je vous cherche partout, et que je ne puis rien entendre de certain de l'endroit de votre séjour. Dernièrement un M. de Wakenits, qui vient de Gotha, m'assura que vous étiez à Colmar, et que vous aviez envoyé le deuxième tome des *Annales de l'Empire* à madame la duchesse, et que vous y aviez ajouté une dédicace [1], à la fin, pour cette princesse. Il m'est donc impossible de garder plus long-temps le silence sans vous demander des nouvelles de votre santé; j'y prends trop de part pour tarder davantage à m'en informer. J'ai lu avec plaisir le premier tome de vos *Annales*. On y remarque partout le feu qui brille dans tous vos écrits; et, quoique cette façon d'écrire ne soit pas en elle-même si agréable que l'histoire, vous y avez donné cependant une tournure qui convient et qui est digne de son auteur, dont les ouvrages l'immortaliseront.

J'ai fait venir, il y a quelque temps, de Hollande, tous ces ouvrages. Je les relis tant que je peux, et je souhaiterais d'avoir plus de mémoire pour n'en rien perdre. Ils ne quittent point ma table; et d'abord que j'ai un moment à moi, je m'entretiens avec vous par le moyen de vos ouvrages. Permettez que je vous fasse ressouvenir que vous m'en avez promis une édition complète.

Faites-moi le plaisir de me donner bientôt de vos nouvelles.

[1] Voyez cette pièce, tome XXIII, page 664. B.

Il y en a qui disent que vous allez à Bareuth; d'autres, que vous retournez à Berlin. J'y prends trop de part pour ne pas m'y intéresser vivement. Votre amitié me sera toujours précieuse; comptez sur un parfait retour de mon côté, étant avec toute la considération imaginable, etc.

FRÉDÉRIC, prince héréditaire de Hesse.

2058. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Colmar, le 23 avril.

Je me sens très coupable, madame, de n'avoir point répondu à votre dernière lettre. Ma mauvaise santé n'est point une excuse auprès de moi; et, quoique je ne puisse guère écrire de ma main, je pouvais du moins dicter des choses fort tristes, qui ne déplaisent pas aux personnes comme vous, qui connaissent toutes les misères de cette vie, et qui sont détrompées de toutes les illusions.

Il me semble que je vous avais conseillé de vivre, uniquement pour faire enrager ceux qui vous paient des rentes viagères. Pour moi, c'est presque le seul plaisir qui me reste. Je me figure, dès que je sens les approches d'une indigestion, que deux ou trois princes hériteront de moi; alors je prends courage par malice pure, et je conspire contre eux avec de la rhubarbe et de la sobriété.

Cependant, madame, malgré l'envie extrême de leur jouer le tour de vivre, j'ai été très malade. Joignez à cela de maudites *Annales de l'Empire* qui sont l'éteignoir de l'imagination, et qui ont emporté tout mon temps; voilà la raison de ma paresse. J'ai travaillé à ces insipides ouvrages pour une princesse

de Saxe, qui mérite qu'on fasse des choses plus agréables pour elle. C'est une princesse infiniment aimable, chez qui on fait meilleure chère que chez madame la duchesse du Maine. On vit dans sa cour avec une liberté beaucoup plus grande qu'à Sceaux; mais malheureusement le climat est horrible, et je n'aime à présent que le soleil. Vous ne le voyez guère, madame, dans l'état où sont vos yeux; mais il est bon du moins d'en être réchauffé. L'hiver horrible que nous avons eu donne de l'humeur, et les nouvelles que l'on apprend n'en donnent guère moins.

Je voudrais pouvoir vous envoyer quelques bagatelles pour vous amuser; mais les ouvrages auxquels je travaille ne sont point du tout amusants.

J'étais devenu Anglais à Londres; je suis Allemand en Allemagne. Ma peau de caméléon prendrait des couleurs plus vives auprès de vous; votre imagination rallumerait la langueur de mon esprit.

J'ai lu les *Mémoires de milord Bolingbroke.* Il me semble qu'il parlait mieux qu'il n'écrivait. Je vous avoue que je trouve autant d'obscurité dans son style que dans sa conduite. Il fait un portrait affreux du comte d'Oxford, sans alléguer contre lui la moindre preuve. C'est ce même Oxford que Pope appelle une ame sereine, au-dessus de la bonne et de la mauvaise fortune, de la rage des partis, de la fureur du pouvoir, et de la crainte de la mort.

Bolingbroke aurait bien dû employer son loisir à faire de bons mémoires sur la guerre de la succession, sur la paix d'Utrecht, sur le caractère de la reine

Anne, sur le duc et la duchesse de Marlborough, sur Louis XIV, sur le duc d'Orléans, sur les ministres de France et d'Angleterre. Il aurait mêlé adroitement son apologie à tous ces grands objets, et il l'eût immortalisée, au lieu qu'elle est anéantie dans le petit livre tronqué et confus qu'il nous a laissé.

Je ne conçois pas comment un homme qui semblait avoir des vues si grandes a pu faire des choses si petites. Son traducteur a grand tort de dire que je veux proscrire l'étude des faits. Je reproche à M. de Bolingbroke de nous en avoir trop peu donné, et d'avoir encore étranglé le peu d'événements dont il parle. Cependant je crois que ses *Mémoires* vous auront fait quelque plaisir, et que vous vous êtes souvent trouvée, en le lisant, en pays de connaissance.

Adieu, madame; souffrons nos misères humaines patiemment. Le courage est bon à quelque chose; il flatte l'amour-propre, il diminue les maux, mais il ne rend pas la vue. Je vous plains toujours beaucoup; je m'attendris sur votre sort.

Mille compliments à M. de Formont. Si vous voyez M. le président Hénault, je vous prie de ne me point oublier auprès de lui. Soyez bien persuadée de mon tendre respect.

2059. DE CHARLES-THÉODORE[1],

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 1er mai.

Le manuscrit corrigé de votre main, monsieur, joint au second tome des *Annales de l'Empire*, m'ont occupé si utile-

[1] Voyez ma Préface du tome XV, page v. B.

ment et si agréablement, ces jours passés, que je n'ai pu vous en témoigner plus tôt ma reconnaissance. Vos ouvrages ne sont pas faits pour être lus à la hâte. Chaque année, pour ainsi dire, dans vos *Annales*, mérite quelque attention particulière, par les réflexions judicieuses que vous y placez si à propos. L'*Essai sur l'Histoire universelle*, dont vous avez tiré une grande partie pour vos *Annales*, ne leur cède en rien, quoique le sujet en soit beaucoup plus vaste; et ces deux ouvrages ne sont pas faits pour les gens qui ressemblent au nouvel automate de Paris. Il y a, il est vrai, si peu de gens qui pensent, et moins encore qui pensent juste, qu'il ne serait pas étonnant si quelque sombre misanthrope ne regrettait pas qu'on ait trouvé le moyen de diminuer l'espèce humaine à moins de frais.

Vous me ferez plaisir, monsieur, de m'informer si cette opération avec le sel se fait avec succès. Je serai d'ailleurs charmé de pouvoir vous faire plaisir, et de vous témoigner l'estime qui vous est due, monsieur.

Votre bien affectionné, CHARLES-THÉODORE, électeur.

2060. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 2 mai.

Mon cher ange, mon ombre sera à Plombières à l'instant que vous y serez. Bénis soient les préjugés du genre humain, puisqu'ils vous amènent, avec madame d'Argental, en Lorraine! Venez boire, venez vous baigner. J'en ferai autant, et je vous apporterai peut-être de quoi vous amuser[1], dans les moments où il est ordonné de ne rien faire. Que je serai enchanté de vous revoir, mon cher et respectable ami!

[1] Voltaire avait sans doute fait un nouveau plan de *l'Orphelin de la Chine*, qu'il cite indirectement dans sa lettre du 19 août 1753, à d'Argental, et d'une manière plus précise dans celle du 26 juillet 1754, au même. CL.

N'allez pas vous aviser de vous bien porter; n'allez pas changer d'avis. Croyez fermement que les eaux sont absolument nécessaires pour votre santé. Pour moi, je suis bien sûr qu'elles sont nécessaires à mon bonheur; mais ce sera à condition, s'il vous plaît, que vous ne vous moquerez point des délices de la Suisse. Je suis bien aise de vous dire qu'à Lausanne il y a des coteaux méridionaux où l'on jouit d'un printemps presque perpétuel, et que c'est le climat de Provence. J'avoue qu'au nord il y a de belles montagnes de glace; mais je ne compte plus tourner du côté du nord. Mon cher ange, le petit abbé a donc permuté son bénéfice? L'avez-vous vu dans sa nouvelle abbaye? Je vous prie de lui dire, si vous le voyez, combien je m'intéresse à sa santé. Il est vrai que je n'ai nulle opinion de son *médecin*[1]; c'est un homme entêté de préjugés en *isme*, qui ne veut pas qu'on change une drachme à ses ordonnances, et qui est tout propre à tuer ses malades par le régime ridicule où il les met. Je crois, pour moi, qu'il faut changer d'air et de médecin.

Que je suis mécontent des *Mémoires secrets de milord Bolingbroke!* je voudrais qu'ils fussent si *secrets* que personne ne les eût jamais vus. Je ne trouve qu'obscurités dans son style comme dans sa conduite. On a rendu un mauvais service à sa mémoire d'imprimer cette rapsodie; du moins c'est mon avis, et je le hasarde avec vous, parceque, si je m'abuse, vous me détromperez. Voilà donc M. de

[1] Boyer, chargé de la feuille des bénéfices. CL.

Céreste[1] qui devient une nouvelle preuve combien les Anglais ont raison, et combien les Français ont tort. *O tardi studiorum*[2]! Nous sommes venus les derniers presque en tout genre. Nous ne songeons pas même à la vie.

Mon cher ami, je songe à la mort; je ne me suis jamais si mal porté; mais j'aurai un beau moment quand j'aurai l'occasion de vous embrasser.

2061. A M. ROQUES.

A Colmar, 3 mai 1754.

Je ne reçois qu'aujourd'hui votre lettre du 30 mars; apparemment qu'elle est écrite du 30 avril. Je charge le sieur Walther, libraire de Dresde, de vous faire parvenir les *Annales de l'Empire*, en droiture à Hameln, où vous êtes. J'ai trouvé plus de secours que vous ne pensez pour finir cet ouvrage à Colmar. Il y a des hommes très savants, qui d'ailleurs ont des belles-lettres, et d'assez belles bibliothèques. Une grande partie de mon bien est située à une lieue de Colmar: ainsi je me trouve chez moi. Je pourrai faire quelque voyage chez des personnes qui m'honorent de leurs bontés. Il n'y a jamais que mon cœur qui me conduise. Je n'avais quitté ma patrie que sur les instances réitérées qu'on m'avait faites, et sur les promesses d'une amitié inviolable; mais on ne s'expose pas deux fois au même danger.

[1] Bufile-Hyacinthe de Brancas, comte de Céreste, mort de la petite-vérole, le 25 avril 1754, à cinquante-sept ans. Cl.

[2] Il y a dans Horace, livre I, satire x, vers 21: *O seri studiorum.* B.

Je ne savais pas qu'il y eût encore une *Bibliothèque raisonnée*[1]; vous me feriez plaisir, monsieur, de me dire où elle s'imprime, et dans quel mois se trouve l'article dont vous me faites l'honneur de me parler.

Il me semble que le mot de persiflage, qui se met à la mode depuis quelque temps, pourrait servir de titre au livre du comte Cataneo[2]. Il n'en est pas ainsi des lettres que vous m'écrivez : elles sont dictées par l'esprit et par le sentiment ; j'y suis très sensible. J'ai l'honneur d'être avec bien du zèle, etc.

2062. A M. G.-C. WALTHER.

Colmar, 3 mai 1754.

Il est très vrai que plusieurs personnes m'ont écrit pour me prier d'aller passer quelque temps à Lausanne; on m'a écrit aussi de Genève, dans le même esprit; et les sieurs Bousquet et Philibert se sont offerts chacun de leur côté pour faire une édition de mes ouvrages ; mais je suis très éloigné de prendre sur cela aucune résolution.... Je vous remercie tendrement de l'offre de votre campagne. Si j'avais de la santé, et que vous voulussiez vous arranger avec Breitkopt, pour faire un jour une édition complète de tout, bien revue, bien corrigée, je pourrais bien prendre le parti d'aller la diriger à Leipsick, ne connaissant de patrie que celle où l'on imprimerait bien mes ouvrages.

[1] Ce journal, qui s'imprimait en Hollande, a cessé en 1753. La collection a cinquante-deux volumes, y compris les tables. B.

[2] *Lettres du comte de Cataneo à l'illustre M. de Voltaire, sur l'édition de ses ouvrages à Dresde;* Berlin, 1754, petit in-12 de 240 pages. B.

2063. DE FRÉDÉRIC,

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 7 mai.

Votre lettre, mon cher ami, m'a fait grand plaisir. Je vous suis bien obligé des *Annales de l'Empire*, que vous m'avez envoyées. J'ai commencé à les lire, et j'en suis presque à la fin du premier tome. Je souhaiterais de trouver quelque chose qui pût être à votre goût dans ces pays, pour vous l'offrir. Vous ne me dites rien de l'état de votre santé. Je veux donc la croire bonne, pour ma propre satisfaction.

Le cabinet de physique me ferait grand plaisir, si nous n'en étions richement pourvus, mon père et moi. J'ose même dire que le mien est fort complet. Il n'en est pas de même des tableaux, dont je serai charmé d'avoir une liste des largeurs et hauteurs, en y joignant les prix, comme aussi les sujets. J'ai grande opinion des deux tableaux du Guide et de Paul Véronèse. Le lustre d'émail me ferait aussi plaisir, si j'en savais la grandeur, de même que des statues.

Je compte aller passer quelques mois à Aix-la-Chapelle et à Spa. L'exercice m'occupe à présent; c'est de ces choses qui fatiguent beaucoup le corps, sans donner de la nourriture à l'esprit. La lecture est un de mes amusements les plus chéris. Je préfère celle qui fournit à la réflexion; les livres qui traitent de physique, d'astronomie, de nouvelles découvertes, me font grand plaisir. Il a paru, ces jours passés, un livre intitulé *Songes physiques*. On l'attribue à M. de Maupertuis [1]; le titre m'invita à le lire. Le sublime auteur y traite de toutes les matières imaginables. Il prétend que la gêne est le principe de tout ce qu'on fait dans ce monde; qu'un homme qui se tue le fait pour sortir de l'état de gêne où il croit être pour chercher mieux; que quelqu'un qui boit, le fait pour sortir de l'état de gêne où la soif le retenait. Enfin il fait de cela un système, et

[1] L'auteur des *Songes physiques*, 1753, in-12, est l'abbé Louis-Malo Moreau de Saint-Ellier, né en 1701, mort en avril 1754, frère de Maupertuis. B.

en tire des conséquences extrêmement forcées. Tout ce que l'on peut dire, à l'honneur de l'auteur et du livre, c'est que ce sont des songes qu'il réfutera peut-être à son réveil. Ces *Songes* peuvent aller de pair avec les *Lettres* du même auteur, où il nous parle de la ville latine, des terres australes, etc. Le style en est extrêmement confus; aussi les éditeurs n'ont pu s'empêcher de dire dans leur préface que l'auteur avait promis un dernier songe pour expliquer les autres.

Conservez-moi votre souvenir, et soyez persuadé, mon cher ami, de ma parfaite et sincère amitié. FRÉDÉRIC.

P. S. Les cérémonies m'ennuient; aussi voyez-vous bien que je n'en fais pas à la fin de ma lettre. Mon père et la princesse vous font leurs compliments. Quel ne serait pas le plaisir que je ressentirais de vous voir en Allemagne!

2064. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Colmar, le 12 mai.

Mes doigts enflés, monsieur, me refusent le plaisir de vous écrire de ma main. Je vous traite comme une cinquantaine d'empereurs; car j'ai dicté toute cette histoire. Mais j'ai bien plus de satisfaction à dicter ici les sentiments qui m'attachent à vous.

Je vous jure que vous me faites trop d'honneur de penser que vous trouverez, dans ces *Annales*, l'examen du droit public de l'Empire. Une partie de ce droit public consiste dans la Bulle-d'Or, dans la Paix de Westphalie, dans les Capitulaires des empereurs; c'est ce qui se trouve imprimé partout, et qui ne pouvait être l'objet d'un abrégé. L'autre partie du droit public consiste dans les prétentions de tant de princes à la charge les uns des autres, dans celles des empereurs sur Rome, et des papes sur l'Empire,

dans les droits de l'Empire sur l'Italie; et c'est ce que je crois avoir assez indiqué, en réduisant tous ces droits douteux à celui du plus fort, que le temps seul rend légitime. Il n'y en a guère d'autres dans le monde.

Si vous daignez jeter les yeux sur les *Doutes*, qui se trouvent à la fin du second tome[1], et qui pourraient être en beaucoup plus grand nombre, vous jugerez si l'original des donations de Pépin et de Charlemagne ne se trouve pas au dos de la donation de Constantin. Le *Diurnal* romain des septième et huitième siècles est un monument de l'histoire bien curieux, et qui fait voir évidemment ce qu'étaient les papes dans ce temps-là. On a eu grand soin, au Vatican, d'empêcher que le reste de ce *Diurnal* ne fût imprimé. La cour de Rome fait comme les grandes maisons, qui cachent, autant qu'elles le peuvent, leur première origine. Cependant, en dépit des Boulainvilliers, toute origine est petite, et le Capitole fut d'abord une chaumière.

La grande partie du droit public, qui n'a été pendant six cents ans qu'un combat perpétuel entre l'Italie et l'Allemagne, est l'objet principal de ces *Annales;* mais je me suis bien donné de garde de traiter cette matière dogmatiquement. J'ai fait encore moins le raisonneur sur les droits des empereurs et des états de l'Empire.

Il est certain que Tibère était un prince un peu plus puissant que Charles VII et François Ier. Tout

[1] Voyez tome XXXIX, page 557, et ma Préface du tome XXIII. B.

le pouvoir que les empereurs allemands ont exercé sur Rome, depuis Charlemagne, a consisté à la saccager et à la rançonner dans l'occasion. Voilà ce que j'indique, et le lecteur bénévole peut juger.

J'aurais eu assurément, monsieur, des lecteurs plus bénévoles, si j'avais pu vous imiter comme j'ai tâché de vous suivre; mais je n'ai fait ce petit abrégé que par pure obéissance pour madame la duchesse de Saxe-Gotha; et, quand on ne fait qu'obéir, on ne réussit que médiocrement. Cependant j'ose dire que, dans ce petit abrégé, il y a plus de choses essentielles que dans la grande *Histoire*[1] du révérend père Barre. Je vous soumets cet ouvrage, monsieur, comme à mon maître en fait d'histoire.

Puisque me voilà en train de vous parler de cet objet de vos études et de votre gloire, permettez-moi de vous dire que je suis un peu fâché qu'on soit tombé depuis peu si rudement sur Rapin de Thoiras. Rien ne me paraît plus injuste et plus indécent. Je regarde cet historien comme le meilleur que nous ayons; je ne sais si je me trompe. Je me flatte au reste que vous me rendrez justice sur la prétendue *Histoire universelle* qu'on a imprimée sous mon nom. Celui qui a vendu un mauvais manuscrit tronqué et défiguré n'a pas fait l'action du plus honnête homme du monde. Les libraires qui l'ont imprimé ne sont ni des Robert Estienne ni des Plantin; et ceux qui m'ont imputé cette rapsodie ne sont pas des Bayle.

J'espère faire voir (si je vis) que mon véritable ouvrage est un peu différent; mais, pour achever une

[1] Voyez ma Préface du tome XXIV, page ij. B.

telle entreprise, il me faudrait plus de santé et de secours que je n'en ai.

Adieu, monsieur; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de madame du Deffand. Soyez très persuadé de mon attachement et de ma tendre et respectueuse estime.

2065. A FRÉDÉRIC,

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL[1].

Le 14 mai.

Monseigneur, je suis toujours émerveillé de votre belle écriture. La plupart des princes griffonnent, et votre altesse sérénissime aura peine à trouver des secrétaires qui écrivent aussi bien qu'elle. Permettez-moi d'en dire autant de votre style. Ce que vous dites des *Songes physiques* est bien digne d'un esprit fait pour la vérité. Je ne sais qui est l'auteur de cet ouvrage, que je n'ai point vu; mais votre extrait vaut assurément mieux que le livre.

On fait à présent, à Colmar, une expérience de physique fort au-dessus de celles de l'abbé Nollet. Elle est doublement de votre ressort, puisque vous êtes physicien et prince; il s'agit de tuer le plus d'hommes qu'on pourra, au meilleur marché possible, au moyen d'une poudre nouvelle faite avec du sel qu'on convertit en salpêtre. Le secret a déjà fait beaucoup de bruit en Allemagne, et a été proposé en Angleterre et en Danemark. En effet on a fait de bon salpêtre avec du sel, en y versant beaucoup de

[1] Réponse à la lettre 2063. B.

nitre; c'est-à-dire on a fait du salpêtre avec du salpêtre, à grands frais, comme on fait de l'or; et ce n'est pas là notre compte. Les deux opérateurs qui travaillent à Colmar, en présence des députés de la compagnie des poudres en France, ont demandé quatre cent cinquante mille écus d'Allemagne pour leur secret, et un quart dans le bénéfice de la vente. Ces propositions ont fait croire qu'ils sont sûrs de leur opération. L'un est un baron de Saxe, nommé Planitz, l'autre un notaire de Manheim, nommé Boull[1], qui fait actuellement de l'or aux Deux-Ponts, et qui a quitté son creuset pour les chaudières de Colmar. Il y a trois mois qu'ils disent que la conversion se fera demain. Enfin le baron est parti pour aller demander en Saxe de nouvelles instructions à un de ses frères qui est grand magicien. Le notaire reste toujours pour achever son acte authentique, et il attend patiemment que le nitre de l'air vienne cuire son sel dans ses chaudières, et le faire salpêtre. Il est bien beau à un homme comme lui de quitter le grand œuvre pour ces bagatelles. Jusqu'à présent le nitre de l'air ne l'a pas exaucé; mais il ne doute pas du succès. Voilà de ces cas où il ne faut avoir de foi que celle de saint Thomas, et demander à voir et à toucher.

Je suis bien fâché, monseigneur, d'être à Plombières pendant que votre altesse sérénissime va à Spa et à Aix. Peut-être ne dirigerai-je pas toujours ma course si mal.

Je renouvelle à votre altesse sérénissime, monseigneur, mon respect, etc.

[1] Bull ou Pull. Voyez la lettre qui suit. CL.

2066. A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Vos bontés font dans mon cœur un étrange contraste avec les maladies qui m'accablent. Je viendrais sur-le-champ me mettre aux pieds de V. A. S., soit à Gotha, soit à Altembourg, si j'en avais la force; mais je n'ai pas encore eu celle de me faire transporter aux eaux de Plombières. Dieu préserve la grande maîtresse des cœurs d'être dans l'état où je suis, et conserve à V. A. S. cette santé, le plus grand des biens, sans lequel l'électorat de Saxe, qui devrait vous appartenir, serait si peu de chose; sans lequel l'empire de la terre ne serait qu'un nom stérile et triste! Si je peux, madame, acquérir une santé tolérable, si je me trouve dans un état où je puisse me montrer, si je ne suis pas condamné par la nature à attendre la mort dans la solitude, il est bien certain que mon cœur me mènera dans votre cour. Quand j'ai dit que je demanderais la permission à la nature et à la destinée, je n'ai dit que ce qui est trop vrai. Pauvres automates que nous sommes, nous ne dépendons pas de nous-mêmes. Le moindre obstacle arrête nos desirs, et la moindre goutte de sang dérangée nous tue, ou nous fait languir dans un état pire que la mort même. Ce que V. A. S. me mande de la santé de madame de Buchwald[2] redouble mon attendrissement et mes alarmes. Elle m'a inspiré l'intérêt le plus vif. Il y a certainement bien peu de fem-

[1] Voyez la note, tome XXIII, page 1. B.

[2] Voyez la lettre 1979. B.

mes comme elle. Où pourriez-vous trouver de quoi réparer sa perte? « La vie n'est agréable qu'avec « quelqu'un à qui on puisse ouvrir son cœur, et dont « l'attachement vrai s'exprime toujours avec esprit, « sans avoir envie d'en montrer. » Elle est faite pour vous, madame. J'ose vous protester que je vous suis attaché comme à elle, et que mon cœur a toujours été à Gotha, depuis que V. A. S. a daigné m'y recevoir avec tant de bonté. Je voudrais l'amuser par quelques nouvelles; mais heureusement la tranquillité de l'Europe n'en fournit point de grandes. Les grandes nouvelles sont presque toujours des malheurs. Je ne sais rien des petites, sinon qu'un chimiste du duc de Deux-Ponts, nommé Bull ou Pull, parent, je crois, d'un de vos ministres, a tenté en vain de créer le salpêtre à Colmar. Il a travaillé à Colmar, pendant trois mois, avec un Saxon nommé le baron de Planitz, et ni l'un ni l'autre n'ont encore réussi dans le secret de perfectionner la manière de tuer les hommes. On croit avoir découvert, à Londres[1] et à Paris, l'art de rendre l'eau de la mer potable, et on pourrait bien n'y pas réussir davantage. De bons livres nouveaux, il n'y en a point. Il en paraît quelques-uns sur le commerce. On les dit de quelque utilité; mais il ne se fait plus de livres agréables.

2067. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 16 mai.

Mon cher ange, le 7 de juillet approche; persistez

[1] Voyez tome XXI, page 426; et aussi la *Correspondance littéraire de Grimm*, août 1764. B.

bien, madame d'Argental et vous, dans la foi que vous avez aux eaux de Plombières. N'allez pas soupçonner que la santé puisse se trouver ailleurs. Venez boire avec moi, mon cher et respectable ami. Je vous prie, quand vous verrez cet abbé *Caton*[1], qui est malade à sa nouvelle campagne, de lui faire pour moi les plus tendres compliments. Je ne sais si son médecin a la vogue, mais il me semble que je n'entends point parler de ses guérisons. Je crois ses malades enterrés. Vous êtes fort heureux de n'avoir point été attaqué. Le nouveau régime ne vous convient pas.

Je viendrai, mon cher ange, à Plombières, avec deux domestiques tout au plus, et je ne serai pas difficile à loger; peut-être même y serai-je avant vous, et, en ce cas, je vous demanderai vos ordres. J'apporterai quelques paperasses de prose et de vers pour vous endormir après le dîner. Comment pouvez-vous craindre que je manque un tel rendez-vous? Je voudrais que vous fussiez à Constantinople, à la place de votre oncle[2], et vous venir trouver dans le *serraï* des franguis de Galata, sur le canal de la Propontide. Mon ange, Plombières est un vilain trou, le séjour est abominable, mais il sera pour moi le jardin d'Armide.

Je vous ai envoyé le second tome des *Annales de l'Empire*, dans toute la plénitude de l'horreur historique. Dieu merci, il n'y a pas un mot à changer, non plus qu'au placet de Caritidès[3]. Gardez-vous

[1] L'abbé Chauvelin. Cl.

[2] Ferriol. Cl.

[3] Ah! monsieur, pas un mot ne s'en peut retrancher,

dit Caritidès dans les *Fâcheux* de Molière, acte III, scène 2. B.

de lire ce fatras; il est d'un ennui mortel; rien n'est plus malsain. Que vous importe Albert d'Autriche? J'ai été entraîné dans ce précipice de ronces par ma malheureuse facilité; on ne m'y rattrapera plus. C'est être trop ennemi de soi-même que de se consumer à ramasser des antiquités barbares. La duchesse de Gotha, qui est très aimable, m'a transformé en pédant en *us*, comme Circé changea les compagnons d'Ulysse en bêtes. Il faut que je revoie monsieur et madame d'Argental, pour reprendre ma première forme.

Bonsoir; mille respects à madame d'Argental. Amenez-la pour sa santé et pour mon bonheur.

2068. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Colmar, le 19 mai.

Savez-vous le latin, madame? Non; voilà pourquoi vous me demandez si j'aime mieux Pope que Virgile. Ah! madame, toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres, et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains. Nous ne sommes que des violons de village. Comment voulez-vous d'ailleurs que je compare des épîtres à un poëme épique, aux amours de Didon, à l'embrasement de Troie, à la descente d'Énée aux enfers?

Je crois l'*Essai sur l'Homme*, de Pope, le premier des poëmes didactiques, des poëmes philosophiques; mais ne mettons rien à côté de Virgile. Vous le connaissez par les traductions; mais les poëtes ne se tra-

duisent point. Peut-on traduire de la musique? Je vous plains, madame, avec le goût et la sensibilité éclairée que vous avez, de ne pouvoir lire Virgile. Je vous plaindrais bien davantage si vous lisiez des *Annales*, quelque courtes qu'elles soient. L'Allemagne en miniature n'est pas faite pour plaire à une imagination française telle que la vôtre.

J'aimerais bien mieux vous apporter *la Pucelle*[1], puisque vous aimez les poëmes épiques. Celui-là est un peu plus long que *la Henriade*, et le sujet en est un peu plus gai. L'imagination y trouve mieux son compte; elle est trop rétrécie chez nous dans la sévérité des ouvrages sérieux. La vérité historique et l'austérité de la religion m'avaient rogné les ailes dans *la Henriade*, elles me sont revenues avec *la Pucelle*. Ces *annales* sont plus agréables que celles de l'Empire.

Si vous avez encore M. de Formont, je vous prie, madame, de le faire souvenir de moi; et, s'il est parti, je vous prie de ne me point oublier en lui écrivant. Je vais aux eaux de Plombières, non que j'espère y trouver la santé, à laquelle je renonce, mais parceque mes amis y vont. J'ai resté six mois entiers à Colmar, sans sortir de ma chambre, et je crois que j'en ferai autant à Paris, si vous n'y êtes pas.

Je me suis aperçu, à la longue, que tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait ne vaut pas la peine de sortir

[1] Voltaire en avait commencé le xv[e] chant à Berlin, au mois de février 1753. Colini raconte, dans ses *Mémoires*, comment lui-même cacha ce poëme en son haut-de-chausses, à Francfort, pour soustraire ce précieux dépôt aux perquisitions de Freitag. Cl.

de chez soi. La maladie ne laisse pas d'avoir de grands avantages ; elle délivre de la société. Pour vous, madame, ce n'est pas de même ; la société vous est nécessaire comme un violon à Guignon [1], parcequ'il est le *roi* du violon.

M. Dalembert est bien digne de vous, bien au-dessus de son siècle. Il m'a fait cent fois trop d'honneur [2], et il peut compter que, si je le regarde comme le premier de nos philosophes gens d'*esprit*, ce n'est point du tout par reconnaissance.

Je vous écris rarement, madame, quoique, après le plaisir de lire vos lettres, celui d'y répondre soit le plus grand pour moi ; mais je suis enfoncé dans des travaux pénibles qui partagent mon temps avec la colique. Je n'ai point de temps à moi, car je souffre et je travaille sans cesse. Cela fait une vie pleine, pas tout-à-fait heureuse ; mais où est le bonheur ? je n'en sais rien, madame ; c'est un beau problème à résoudre.

2069. A M. DE BRENLES.

Colmar, le 21 mai.

Je me crois déjà votre ami, monsieur, et je supprime les cérémonies et les *monsieur* en sentinelle au haut d'une page. Je m'intéresse à votre bonheur

[1] Il y avait depuis très long-temps à la cour un roi des violons, en titre d'office. J.-P. Guignon (né à Turin en 1702, mort à Versailles le 30 janvier 1774), qui était alors pourvu de cette charge, s'en démit volontairement en 1773 ; et elle fut peu après supprimée par un édit du mois de mars de la même année (voyez *Dictionnaire des musiciens* et *Biographie universelle*). B.

[2] Dalembert avait demandé à Voltaire l'article ESPRIT, pour l'*Encyclopédie*. CL.

comme si j'étais votre compatriote; le bonheur est bien imparfait quand on vit seul. Messer Ludovico Ariosto dit que : *Senza moglie a lato, l'uom non puote esser di bontade perfetto*[1].

Il faut être deux, au moins, pour jouir de toutes les douceurs de la vie, et il faut n'être que deux, quand on a une femme comme celle que vous avez trouvée. J'en ai bien parlé avec la bonne madame Goll. Elle sait combien madame de Brenles a de mérite; vous avez épousé votre semblable. Si je fesais encore de petits vers, je dirais :

Il faut trois dieux dans un ménage,
L'Amitié, l'Estime, et l'Amour;
On dit qu'on les vit l'autre jour
Qui signaient votre mariage[2].

Pour moi, monsieur, je vais trouver les naïades ferrugineuses de Plombières. Le triste état où je suis

[1] On lit dans l'Arioste, satire xv, 14-15, *Ad Annibale Malaguzzo:*

L'ho spesso un' huom, senza la moglie a lato,
Puo fuggir della colpa anche il sospetto. B.

[2] Monsieur et madame de Brenles, sans se consulter, envoyèrent chacun leur réponse à M. de Voltaire.

De M. de Brenles.

L'Estime et l'Amitié, malgré leur jeune frère,
Voudraient étendre encor les plans qu'ils ont tracés.
L'Amour dit : « Ils sont deux, avec nous c'est assez. »
Mais les autres ont dit : « Il y faudrait Voltaire. »

De madame de Brenles.

L'Estime et l'Amitié, en dépit de leur frère,
Disent que nombre trois fut toujours nombre heureux.
L'Amour dit : « Avec moi c'est assez d'être deux. »
Les deux autres ont dit : « Il y faudrait Voltaire. »

(Note de l'éditeur des *Lettres diverses*, Genève, Paschoud, 1821, in-8°). B.

m'empêche d'être témoin de votre félicité. Si je peux avoir une santé un peu tolérable, la passion de faire un petit voyage à Lausanne en deviendra plus forte; comptez que vos lettres la redoublent. La bonté dont vous dites que madame de Brenles m'honore est un nouvel encouragement. Je demanderai permission à toutes les maladies qui m'accablent; mais je ne peux répondre ni du temps où je viendrai, ni de mon séjour. Je sens seulement que, si mon goût décidait de ma conduite, je passerais volontiers ma vie dans le sein de la liberté, de l'amitié, et de la philosophie. Je me croirais, après vous deux, l'homme le plus heureux de Lausanne.

J'aurais encore, monsieur, un autre compliment à vous faire sur la charge[1] et sur la dignité que vous venez d'obtenir dans votre patrie; mais il en faut complimenter ceux qui auront affaire à vous, et je ne peux vous parler à présent que d'un bonheur qui est bien au-dessus des emplois. Permettez-moi de présenter mes respects à madame de Brenles, et de vous renouveler les sentiments avec lesquels je compte être toute ma vie, etc. VOLTAIRE.

Je vous supplie de vouloir bien faire souvenir de moi M. Polier, qui, le premier, m'inspira l'envie de voir le pays que vous habitez.

2070. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 29 mai.

Mon cher ange, j'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous parler d'un vieux papier cacheté dont

[1] Celle de conseiller baillival. CL.

vous avez eu la bonté de vous charger. Le plaisir de m'occuper de votre voyage des eaux me tenait tout entier.

« Posthabui tamen illorum mea seria ludo. »
VIRG., ecl. VII, v. 17.

Ce papier est, ne vous déplaise, mon testament, qu'il faut que je corrige comme mes autres ouvrages, pour éviter la critique, attendu que mes affaires ayant changé de face, et moi aussi, depuis cinq ans, il faut que je conforme mes dispositions à mon état présent. Vous souvenez-vous encore que vous avez une *Pucelle* d'une vieille copie, et que cette Jeanne, négligée et ridée, doit faire place à une Jeanne un peu mieux atournée, que j'aurai l'honneur de vous apporter pour faire passer vos eaux plus allégrement? N'auriez-vous pas le *Factum* de M. de La Bourdonnais, que je n'ai jamais vu, et que j'ai une passion extrême de lire? Si vous l'avez, je vous supplie de l'apporter avec vous. J'ai grande envie de voir comment il se peut faire qu'on n'ait pas pendu La Bourdonnais [1] pour avoir fait la conquête de Madras.

Et les grands et les petits Prophètes [2]? On dit que cela est fort plaisant. C'est dans ces choses sublimes qu'on excelle à présent dans ma chère patrie. Adieu.

[1] Voyez tome XXI, page 275. B.

[2] Voici les titres des ouvrages auxquels Voltaire fait allusion :

Le petit Prophète de Boehmischbroda (par Grimm, 1753), in-8° de 54 pages, suivi d'un *Arrêt rendu à l'amphithéâtre de l'Opéra*, in-8° de 15 pages.

Les Prophéties du grand prophète Monet; 1753, in-8° de 16 pages, plus le frontispice.

Au petit Prophète de Boehmischbroda, au grand prophète Monet, etc., in-8° de 13 pages. B.

mon adorable ange; souvenez-vous de mon *ancien testament.* Je suis errant comme un Juif, et je n'ai guère d'espérance dans la *loi nouvelle;* mais je vous embrasserai à la piscine de Plombières, et vous me direz: *Surge et ambula* [1]. Il faut que madame d'Argental ne change point d'avis sur les eaux; elles sont indispensables.

2071. A M. G.-C. WALTHER.

Colmar, 29 mai 1754.

A l'égard de l'édition de mes Œuvres en sept volumes, vous savez ce que je vous en ai toujours dit; combien elle est fautive, et à quel point elle est décriée: vous prenez le seul parti qui puisse vous tirer d'affaire. Je m'amuserai, à Plombières, à corriger cette édition, de façon qu'à l'aide de douze ou treize feuilles substituées aux plus défectueuses, et pleines d'ailleurs de nouveautés peut-être assez intéressantes, et à l'aide d'une nouvelle Préface, et d'un nouvel Avertissement, vous pouvez, sans beaucoup de frais, donner un air tout neuf à cet ouvrage, et le débiter avec quelque succès. Je vous aiderai encore en vous achetant une centaine d'exemplaires que je vous paierai comptant, et j'en ferai des présents qui, en fesant connaître cette édition nouvelle, pourront vous en faciliter le débit. J'aurais déjà pris ce parti, il y a long-temps, si le grand nombre de fautes ne m'avait rebuté.

[1] Matthieu, IX, 5; Luc, v, 23. B.

2072. A M. COLINI[1].

Le 9 juin.

En passant par Saint-Dié, je corrige la feuille[2]; je la renvoie. Je recommande à M. Colini les *lacunes* de Venise; il aura la bonté de faire mettre un *g* au lieu du *c*. Et ces chevaliers, qui sortent de *son* pays; on peut d'un *son* faire aisément un *leur*.

Io non sò ancora quanti giorni o quante ore mi tratterò nella badia. Scriverò al signor Colini, e gli dirò dove egli m'indirizzera le mie lettere.

Il suo amico V.

2073. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Senones, le 12 juin.

Mon cher ange, ceux qui disent que l'homme est libre ne disent que des sottises. Si on était libre, ne serais-je pas auprès de vous et de madame d'Argental? ma destinée serait-elle d'avoir des anges gardiens invisibles? Je pars le 8 de Colmar, dans le dessein de venir jouir enfin de votre *présence réelle*. Je reçois en partant une lettre de madame Denis, qui me mande que Maupertuis et La Condamine vont à Plom-

[1] Côme-Alexandre Colini, né à Florence le 14 octobre 1727, mort à Manheim le 22 mars 1806, auteur de *Mon séjour auprès de Voltaire*, 1807, in-8°, et d'autres écrits, secrétaire de Voltaire pendant *cinq ans*, le quitta en juin 1756. Il y était donc entré en 1751 (et non 1752). Ses lettres à l'avocat Dupont, publiées dans le volume de *Lettres inédites de Voltaire*, Paris, Mongie aîné, 1821, in-12 et in-8°, sont pleines d'humeur contre l'auteur de *Zaïre*. Mais il se montre plus juste dans son ouvrage intitulé *Mon séjour*, etc. B.

[2] C'était une des dernières feuilles du second tome des *Annales de l'Empire*, ou quelques cartons pour le même ouvrage. Cl.

bières; qu'il ne faut pas absolument que je m'y trouve dans le même temps; que cela produirait une scène odieuse et ridicule; qu'il faut que je n'aille aux eaux que quand elle me le mandera. Elle ajoute que vous serez de cet avis, et que vous vous joindrez à elle pour m'empêcher de vous voir. Surpris, affligé, inquiet, embarrassé, me voilà donc ayant fait mes adieux à Colmar, et embarqué pour Plombières. Je m'arrête à moitié chemin; je me fais bénédictin dans l'abbaye de Senones, avec dom Calmet[1], l'auteur des *Commentaires sur la Bible*, au milieu d'une bibliothèque de douze mille volumes, en attendant que vous m'appeliez dans votre sphère. Donnez-moi donc vos ordres, mon cher ange; je quitterai le cloître dès que vous me l'ordonnerez; mais je ne le quitterai pas pour le monde, auquel j'ai un peu renoncé; je ne le quitterai que pour vous.

Je ne perds pas ici mon temps. Condamné à travailler sérieusement à cette *Histoire générale*, imprimée pour mon malheur, et dont les éditions se multiplient tous les jours, je ne pouvais guère trouver de grands secours que dans l'abbaye de Senones. Mais je vous sacrifierai bien gaîment le fatras d'erreurs imprimées dont je suis entouré, pour goûter enfin la douceur de vous revoir. Prenez-vous les eaux? comment madame d'Argental s'en trouve-t-elle? Que je bénis le préjugé qui fait quitter Paris pour aller chercher la santé au milieu des montagnes, dans un très vilain climat! La médecine a le même

[1] Voltaire, dans sa lettre à D. Calmet, du 13 février 1748, lui avait témoigné le desir d'être, pendant quelques semaines, un de ses moines. B.

pouvoir que la religion ; elle fait entreprendre des pélerinages. Réglez le mien ; vous êtes tous deux les maîtres de ma marche comme de mon cœur.

La poste va deux fois par semaine de Plombières à *Senones*, *par Raon*. Elle arrive un peu tard, parcequ'elle passe par Nancy ; mais enfin j'aurai le bonheur de recevoir de vos nouvelles. Adieu ; je vous embrasse. Le *moine* Voltaire.

2074. A M. COLINI.

A Senones, le...

Mi capita oggi la lettera dell'undecimo. Mi rincresco del viaggio che fà il pacchetto ch'ella a mandato a Plombières. La prego di scrivere ancora a Senones, al meno una volta, e di far mi sapere se trà lettere a me indirizzate vene fosse alcuna di madama Denis.

Il faut que l'on attende pour la Préface.

Mille compliments à M. le major, et à tous ceux qui se souviennent de moi.

J'ai bien à cœur la copie du manuscrit concernant *l'Histoire* [1].

2075. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Senones par Ravon, ou Raon, le 16 juin.

Mon cher ange, je ne sais si madame Denis a raison ou non. J'attends votre décision. Je suis un *moine* soumis aux ordres de mon abbé, et je n'attends que votre obédience. Je vous supplie de vouloir bien vous

[1] Voyez la lettre 1363. B.

faire donner une ou deux lettres qui doivent m'être adressées à Plombières, vers le 20 du mois; je me flatte que vous me manderez de les venir chercher moi-même. Savez-vous bien que je ne suis point en France, que Senones est terre d'Empire, et que je ne dépends que du pape pour le spirituel? Je lis ici, ne vous déplaise, les Pères et les Conciles. Vous me remettrez peut-être au régime de la tragédie, quand j'aurai le bonheur de vous voir. Comment vous trouvez-vous du régime des eaux, vous et madame d'Argental? Faites-vous une santé vigoureuse pour une cinquantaine d'années, et puissions-nous vivre à la Fontenelle, avec un cœur un peu plus sensible que le sien! Il serait beau de s'aimer à cent ans. Nous avons à peu près cinquante ans d'amitié sur la tête. Je me meurs d'impatience de vous voir. Je n'ai jamais eu de desirs si vifs dans ma jeunesse. Donnez-moi donc un rendez-vous à Plombières, fût-ce malgré madame Denis. Je tremble d'être né pour les passions malheureuses. Adieu, mon cher ange; je volerai sous vos ailes, à vos ordres, et je me remettrai de tout à votre providence.

2076. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Senones par Raon, le 20 juin.

Vous me laissez faire, mon cher et respectable ami, un long noviciat dans ma Thébaïde. Voici la troisième lettre que je vous écris. Je n'ai de nouvelles ni de vous ni de madame Denis. Elle m'a mandé que vous m'avertiriez du temps où je dois venir vous

trouver; mon cœur n'avait pas besoin de ses avertissements pour être à vos ordres. Je ne suis parti que pour venir vous voir, et me voici à moitié chemin, sans savoir encore si je dois avancer. Je vous ai supplié de vouloir bien vous informer d'un paquet de lettres qu'on m'a adressé à Plombières, où je devrais être. J'écris[1] au maître de la poste de Remiremont pour en savoir des nouvelles. Ce paquet m'est de la plus grande conséquence. Si vous avez eu la bonté de le retirer, ayez celle de me le renvoyer par la poste, à Senones, avec les ordres positifs de venir vous joindre. Il ne me faut qu'une chambre, un trou auprès de vous, et je suis très content. Mes gens[2] logeront comme ils pourront. Votre grenier serait pour moi un palais. Je suis comme une fille passionnée qui s'est jetée dans un couvent, en attendant que son amant puisse l'enlever. C'est une étrange destinée que je sois si près de vous, et que je n'aie pu encore vous voir. Je vous embrasse avec autant d'empressement que de douleur. Mille tendres respects à madame d'Argental.

Voici un autre de mes embarras : je crains que vous ne soyez pas à Plombières. J'ignore tout dans mon tombeau : ressuscitez-moi.

Il faut malheureusement huit jours pour recevoir réponse, et nous ne sommes qu'à quinze lieues.

[1] Cette lettre n'est point imprimée. B.

[2] Son copiste et un domestique. Cl.

2077. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Senones, juin.

Je supplie monsieur Dupont de vouloir bien me mander quelle est cette malheureuse édition allemande qui contredit si cruellement celle de Baluse.

Je ne me console point du tort effroyable que j'ai fait à la sainte Église, en ne permettant point les femmes aux prêtres! maudit soit le carton que j'ai mis!

Je m'aperçois qu'il est un peu difficile d'écrire l'histoire sans livres. Il y a une belle bibliothèque à Senones, il y a des gens bien savants, mais il n'y a point de M. Dupont. Je le regretterai toujours, mais je me flatte de le revoir bientôt, et de lui renouveler l'assurance de l'amitié qui m'attache à lui. Je le prie de faire bien mes compliments à M. de Bruges.

Je me flatte qu'il ne m'oubliera pas auprès de monsieur et de madame de Klinglin.

Je souhaite à madame Dupont des couches heureuses, et qu'elle s'en tienne là.

2078. A M. COLINI.

A Senones, le 23 juin.

Je n'ai point encore le paquet de lettres envoyé à Plombières. Je prie M. Colini de m'écrire à Senones. Je suppose qu'il a demandé à M. Turckeim de recevoir un paquet que les banquiers Bauer et Meville doivent avoir reçu pour moi.

Il est bien triste que je ne puisse corriger la Pré-

face qui court les champs ; il n'y a qu'à attendre. A-t-on corrigé à la main les deux fautes essentielles qui sont dans le corps du livre ? Comment va la copie du manuscrit ?

J'espère que M. Colini aura l'attention de m'écrire à Senones. Les lettres me seront renvoyées à Plombières très fidèlement, sitôt que ma santé me permettra de m'y transporter. Mes compliments à tous ceux qui m'ont marqué de la bonté. V.

2079. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Senones, le 24 juin.

O adorables anges, je compte être incessamment dans votre ciel, c'est-à-dire dans votre grenier. Je n'ai reçu qu'aujourd'hui vos lettres du 9 et du 16. Comment m'accusez-vous de n'avoir point écrit à madame d'Argental ? Je vous écris toujours, madame, vous êtes *consubstantiels*. Je ne vous ai point écrit nommément et privativement, parceque moi, pauvre *moine*, je comptais venir, il y a quinze jours, *réellement*, dans votre vilain paradis de Plombières, où est mon ame, du jour que vous y êtes arrivés. Daignez donc me conserver cet heureux trou que vous avez bien voulu me retenir. J'arriverai peut-être avant ma lettre, peut-être après ; mais il très sûr que j'arriverai, tout malingre que je suis. Ma santé est au bout de vos ailes. Je veux me flatter que la vôtre va bien, puisque vous ne m'en parlez pas. Divins anges, je ne connais qu'un malheur, c'est d'avoir été si long-temps à quinze lieues de votre empyrée, et de

ne m'être point jeté dedans. Voilà qui est bien plaisant d'être en couvent, et de dire *Benedicite*, au lieu d'être avec vous. Je m'occupe avec dom Mabillon, dom Martène, dom Thuillier, dom Ruinart. Les antiquailles où je suis condamné, et les *Capitulaires* de Charlemagne, sont bien respectables; mais cela ne console pas de votre absence. Je vais donc fermer mon cahier de remarques sur la seconde race, faire mon paquet, et m'embarquer. Lazare va se rendre à votre piscine. Il y a, dit-on, un monde prodigieux à Plombières; mais je ne le verrai certainement pas. Vous êtes tout le monde pour moi. Je suis devenu bien pédant; mais n'importe, je vous aime comme si j'étais un homme aimable. Adieu, vous deux, qui l'êtes tant; adieu, vous avec qui je voudrais passer ma vie. Quelle pauvre vie! Je n'ai plus qu'un souffle.

Quel chien de temps il fait! Des grêlons gros comme des œufs de poule d'Inde ont cassé mes vitres; et les vôtres? Adieu, adorables anges.

2080. A M. COLINI.

A Senones, le 24 juin.

Al fine ho ricevuto il gran pacchetto: je garde la demi-feuille, ou, pour mieux dire, la feuille entière imprimée. Je n'y ai trouvé de fautes que les miennes. Vous corrigez les épreuves mieux que moi; corrigez donc le reste, sans que je m'en mêle, et que M. Schœpflin fasse d'ailleurs comme il l'entendra; mais je m'aperçois que vous avez envoyé encore une autre épreuve à Plombières, avec des lettres. J'ai écrit, et n'en ai rien reçu.

Je compte partir pour les eaux dans trois ou quatre jours, et il arrivera que vos paquets me seront renvoyés à Senones quand je n'y serai plus. Ne m'envoyez donc rien jusqu'à ce que je vous écrive, et que je sois fixé. Surtout ne m'envoyez point par la poste de gros paquets imprimés. Voici un petit mot pour M. Dupont, et un autre pour madame Goll.

Gardez le paquet que M. Turckeim vous a remis. Je ferai réponse à M. Adami[1] quand je serai à Plombières. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

2081. A M. COLINI.

A Senones, le 26 juin.

Un messager de Saint-Dié vous rendra cette lettre. Je vous prie de prendre la clef de l'armoire dans laquelle il y a quelques livres. Cette armoire est derrière le bureau du cabinet, et la clef de cette armoire est dans un des tiroirs du bureau[2], à main droite. Vous y trouverez trois exemplaires du *Siècle de Louis XIV* et du *Supplément*, brochés en papier. Je vous prie d'en faire un paquet avec cette adresse : *A dom Pelletier, curé de Senones*, et de donner le paquet au porteur.

Je vous embrasse. V.

2082. A M. COLINI.

A Senones, le 2 juillet.

En réponse à votre lettre du 25 juin, je vous di-

[1] Ne serait-ce pas Ernest-Daniel Adami, né en Pologne en 1716, auteur de quelques ouvrages publiés en 1750 et 1755? Cl.

[2] Chez M. Goll, rue des Juifs, où Voltaire avait laissé Colini, et où il le retrouva, le 25 ou le 26 juillet suivant, à son retour de Plombières. Cl.

rai que je ne suis nullement pressé ni inquiet de la copie que vous faites, mais que je serai bien aise de la trouver faite à mon retour, dans un mois. J'envoie à M. Schœpflin[1] l'épître dédicatoire. Je lui ai écrit au sujet de la fausse nouvelle qu'on lui a mandée. Je le crois trop sensé pour avoir laissé soupçonner au fils[2] du chancelier de France qu'il le croyait capable d'avoir abusé de l'exemplaire qu'on lui a envoyé. Il n'a pas entendu ses intérêts en imprimant quatre mille exemplaires; il les entendrait mieux s'il avait des correspondances assurées. Je lui ai envoyé un petit billet pour madame Goll, dont vous ne me parlez jamais.

Je pars enfin pour Plombières, où j'espère avoir de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon cœur.

2083. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Entre deux montagnes, le 2 juillet.

J'ai été malade, madame; j'ai été *moine;* j'ai passé un mois avec saint Augustin, Tertullien, Origène, et Raban. Le commerce des Pères de l'Église et des savants du temps de Charlemagne ne vaut pas le vôtre; mais que vous mander des montagnes des Vosges? et comment vous écrire, quand je n'étais occupé que des priscillianistes et des nestoriens?

Au milieu de ces beaux travaux dont j'ai gourmandé mon imagination, il a fallu encore obéir à des ordres que M. Dalembert, votre ami, m'a don-

[1] Jos.-Fréd. Schœpflin, imprimeur-libraire à Colmar. Cl.

[2] M. de Malesherbes, chargé de la direction de la librairie. Cl.

nés de lui faire quelques articles pour son *Encyclopédie;* et je les lui ai très mal faits. Les recherches historiques m'ont appesanti. Plus j'enfonce dans la connaissance des septième et huitième siècles, moins je suis fait pour le nôtre, et surtout pour vous.

M. Dalembert m'a demandé un article sur l'*esprit*[1]; c'est comme s'il l'avait demandé au P. Mabillon ou au P. Montfaucon. Il se repentira d'avoir demandé des gavottes à un homme qui a cassé son violon.

Et vous aussi, madame, vous vous repentirez d'avoir voulu que je vous écrive. Je ne suis plus de ce monde, et je me trouve assez bien de n'en plus être. Je ne m'intéresserai pas moins tendrement à vous; mais, dans l'état où nous sommes tous deux, que pouvons-nous faire l'un sans l'autre? Nous nous avouerons que tout ce que nous avons vu et tout ce que nous avons fait a passé comme un songe; que les plaisirs se sont enfuis de nous; qu'il ne faut pas trop compter sur les hommes.

Nous nous consolerons aussi en nous disant combien peu ce monde est consolant. On ne peut y vivre qu'avec des illusions; et, dès qu'on a un peu vécu, toutes les illusions s'envolent. J'ai conçu qu'il n'y avait de bon, pour la vieillesse, qu'une occupation dont on fût toujours sûr, et qui nous menât jusqu'au bout, en nous empêchant de nous ronger nous-mêmes.

J'ai passé un mois avec un bénédictin de quatre-vingt-quatre ans, qui travaille encore à l'histoire. On peut s'y amuser quand l'imagination baisse. Il ne faut

[1] Voyez cet article, tome XXIX, page 220. B.

point d'esprit pour s'occuper des vieux événements; c'est le parti que j'ai pris. J'ai attendu que j'eusse repris un peu de santé pour m'aller guérir à Plombières. Je prendrai les eaux en n'y croyant pas, comme j'ai lu les Pères.

J'exécuterai vos ordres auprès de M. Dalembert. Je vois les fortes raisons du prétendu éloignement dont vous parlez; mais vous en avez oublié une, c'est que vous êtes éloignée de son quartier[1]. Voilà donc le grand motif sur lequel court le commerce de la vie! Savez-vous bien, vous autres, ce qu'il y a de plus difficile à Paris? c'est d'attraper le bout de la journée.

Puissent vos journées, madame, être tolérables! c'est encore un beau lot; car, de journées toujours agréables, il n'y en a que dans *les Mille et une Nuits*, et dans *la Jérusalem céleste.*

Résignons-nous à la destinée, qui se moque de nous, et qui nous emporte. Vivons tant que nous pourrons, et comme nous pourrons. Nous ne serons jamais aussi heureux que les sots; mais tâchons de l'être à notre manière... Tâchons...; quel mot! Rien ne dépend de nous; nous sommes des horloges, des machines.

Adieu, madame; mon horloge voudrait sonner l'heure d'être auprès de vous.

[1] Dalembert demeurait rue Michel-le-Comte, et madame du Deffand, rue Saint-Dominique, dans la communauté de Saint-Joseph. Cl.

2084. A M. COLINI.

A Plombières, le 6 juillet[1].

Je répète *al signor Colini* qu'il est bien meilleur correcteur d'imprimerie que moi. Je le prie de m'envoyer l'épître dédicatoire, et la préface entière[2], imprimées; d'avoir soin de ces deux grosses fautes de ma façon, qui se sont glissées sur la fin du second volume.

Je suis au désespoir; je crains que M. de Malesherbes n'ait remis à des libraires de Paris l'exemplaire que je lui envoyai, de concert avec M. Schœpflin, pour le soumettre à ses lumières, et pour l'engager à le protéger. J'ai peur qu'il n'ait été choqué de ce que M. Schœpflin lui a écrit. Dites-lui bien, je vous en prie, qu'il n'a autre chose à faire qu'à envoyer vite de tous côtés... Recommandez-lui la plus prompte diligence; j'écris la lettre[3] la plus forte à M. de Malesherbes.

Que l'électeur palatin ait dans huit jours ses exemplaires, et que le livre soit en vente. Je l'ai averti, il y a quatre mois, de prendre ses précautions. Je vous embrasse. V.

[1] La maison où Voltaire se logea à Plombières, en 1754, a été détruite par l'inondation du 26 juillet 1770. La maison bâtie sur son emplacement porte aujourd'hui le n° 117. Cl.

[2] C'est l'*Avertissement* des *Annales de l'Empire;* voyez tome XXIII, page 1. B.

[3] Cette lettre n'a pas été recueillie, non plus que quelques autres adressées antérieurement à Malesherbes. Cl.

2085. A M. DE CIDEVILLE.

A Plombières, le 9 juillet.

Mon cher et ancien ami, quoique *chat échaudé* ait la réputation de craindre l'*eau froide*, cependant j'ai risqué l'eau chaude. Vous savez que j'aimerais bien mieux être auprès des naïades de Forges que de celles de Plombières; vous savez où je voudrais être, et combien il m'eût été doux de mourir dans la patrie de Corneille, et dans les bras de mon cher Cideville; mais je ne peux ni passer ni finir ma vie selon mes desirs. J'ai au moins auprès de moi, à présent, une nièce qui me console en me parlant de vous. Nous ne fesons point de châteaux en Espagne, mais nous en fesons en Normandie[1]. Nous imaginons que quelque jour nous pourrions bien vous venir voir. Elle m'a parlé, comme vous, du poëme de l'*Agriculture*[2]. C'était à vous à le faire et à dire :

« O fortunatos nimium, sua *nam* bona *noscunt!* »
VIRG., *Georg.*, II, v. 458.

Pour moi je dis :

« Nos........... dulcia linquimus arva; »
VIRG., ecl. 1, v. 3.

mais ne me dites point de mal des livres de dom Calmet.

Ses antiques fatras ne sont point inutiles;
Il faut des passe-temps de toutes les façons,

[1] A Launay; voyez lettre 2012. B.

[2] Le poëme de l'*Agriculture*, par Rosset, ne fut publié qu'en 1774, in-4°. Voltaire écrivit à cet auteur, le 22 avril de cette année, une longue lettre qu'on peut voir dans la *Correspondance*. B.

Et l'on peut quelquefois supporter les Varrons,
Quoiqu'on adore les Virgiles.

D'ailleurs il y a cent personnes qui lisent l'histoire, pour une qui lit les vers. Le goût de la poésie est le partage du petit nombre des élus. Nous sommes un petit troupeau, et encore est-il dispersé. Et puis je ne sais si, à mon âge, il me siérait encore de chanter. Il me semble que j'aurais la voix un peu rauque. Et pourquoi chanter

« . . . . deserti ad Strymonis undam? »
VIRG., *Georg.*, IV, v. 508.

Enfin je me suis vu contraint de songer sérieusement à cette *Histoire universelle*[1] dont on a imprimé des fragments si indignement défigurés. On m'a forcé à reprendre malgré moi un ouvrage que j'avais abandonné, et qui méritait tous mes soins. Ce n'était pas les sèches *Annales de l'Empire*, c'était le tableau des siècles, c'était l'histoire de l'esprit humain. Il m'aurait fallu la patience d'un bénédictin, et la plume d'un Bossuet. J'aurai au moins la vérité d'un De Thou. Il n'importe guère où l'on vive, pourvu qu'on vive pour les beaux-arts; et l'histoire est la partie des belles-lettres qui a le plus de partisans dans tous les pays.

Les fruits des rives du Permesse
Ne croissent que dans le printemps;
D'Apollon les trésors brillants
Font les charmes de la jeunesse,
Et la froide et triste vieillesse
N'est faite que pour le bon sens.

Adieu, mon cher ami; je vous aime bien plus que

[1] Voyez ma Préface du tome XV. B.

la poésie. Madame Denis[1] vous fait mille compliments. V.

2086. A M. COLINI.

A Plombières, le 12 juillet.

M. Mac-Mahon, médecin de Colmar, m'a apporté votre paquet. Vous me ferez un plaisir extrême de hâter la reliure des deux volumes en maroquin, pour son altesse électorale, et de les envoyer, par la poste, à madame Defresnei[2], en la priant de les faire tenir par les chariots.

Tâchez qu'au moins l'Épître soit dans ces deux volumes, avant la préface.

Mille tendres amitiés à madame Goll; j'espère la voir avec ma nièce. V.

2087. A DOM CALMET,

ABBÉ DE SENONES.

A Plombières, le 16 juillet.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez augmente mon regret d'avoir quitté votre respectable et charmante solitude. Je trouvais chez vous bien plus de secours pour mon ame que je n'en trouve à Plombières pour mon corps. Vos ouvrages et votre bibliothèque m'instruisaient plus que les eaux de Plombières ne me soulagent. On mène d'ailleurs ici une vie un peu tumultueuse, qui me fait chérir encore davantage cette heureuse tranquillité dont je jouis-

[1] Madame Denis était venue à Plombières avec sa sœur : elle accompagna son oncle quand il revint à Colmar. Cl.

[2] Directrice de la poste aux lettres, à Strasbourg. Cl.

sais avec vous. J'ai pris la liberté de faire mettre à part quelques livres des savants d'Angleterre pour votre bibliothèque; mais on n'a envoyé chez Debure que les livres écrits en langue anglaise. J'ai donné ordre qu'on y joignît les latins. Ce sont au moins des livres rares, qui seront bien mieux placés dans une bibliothèque comme la vôtre que chez un particulier. Il faut de tout dans la belle collection que vous avez. Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des jours aussi durables que votre gloire, et que les services que vous avez rendus à quiconque veut s'instruire. Je serai toute ma vie, avec le plus respectueux et le plus tendre attachement, monsieur, votre, etc. V.

2088. A M. DEVAUX.

A Plombières, le 19 juillet.

Mon cher *Panpan*, mademoiselle de Francinetti vient de mourir subitement, pendant qu'on dansait à deux pas de chez elle, et on n'a pas cessé de danser. Qui se flatte de laisser un vide dans le monde et d'être regretté a tort. Elle doit pourtant être regrettée de ses amis; elle l'est beaucoup de moi, qui connaissais toute la bonté de son cœur. Elle m'avait montré une lettre de vous dont je vous dois des remerciements. J'ai vu que vous souhaitiez de revoir votre ancien ami. Vous parliez dans cette lettre des bontés que madame de Boufflers et M. de Croï veulent bien me conserver. Je vous supplie de leur dire combien j'en suis touché, et à quel point je desire-

rais leur faire encore ma cour; mais ma santé désespérée, et des affaires, me rappellent à Colmar, où j'ai quelque bien qu'il faut arranger. Madame Denis m'y accompagne. Mes deux nièces vous remercient des choses agréables qui étaient pour elles dans votre lettre à mademoiselle Francinetti.

Adieu, mon ancien ami; votre belle ame et votre esprit me seront toujours bien chers, et vous devez toujours me compter parmi vos vrais amis. V.

2089. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar[1], le 26 juillet.

Anges, je ne peux me consoler de vous avoir quittés qu'en vous écrivant. Je suis parti de Plombières pour *la Chine*[2]. Voyez tout ce que vous me faites entreprendre. O Grecs! que de peine pour vous plaire! Eh bien! me voilà *Chinois*, puisque vous l'avez voulu; mais je ne suis ni mandarin ni jésuite, et je peux très bien être ridicule. Anges, scellez la bouche de tous ceux qui peuvent être instruits de ce voyage de long cours; car, si l'on me sait embarqué, tous les vents se déchaîneront contre moi. Mon voyage à Colmar était plus nécessaire, et n'est pas si agréable. Il n'y a de plaisir qu'à vous obéir, à faire quelque chose qui pourra vous amuser. J'y vais mettre tous mes soins, et je ne vous écris que ce petit billet, parceque je suis assidu auprès du berceau de l'*Or-*

[1] Voltaire, absent de Colmar depuis le 8 juin jusqu'au 22 juillet, ou environ, avait passé quinze jours à Plombières. CL.

[2] Revenu de Plombières où il avait mis à fin ses *Annales de l'Empire*, Voltaire s'occupa à Colmar de son *Orphelin de la Chine*. B.

phelin. Il m'appelle, et je vais à lui en fesant la pagode. J'ignore si ce billet vous trouvera à Plombières. Il n'y a que le président[1] qui puisse y faire des vers. Moi je n'en fais que dans la plus profonde retraite, et quand c'est vous qui m'inspirez. Dieu vous donne la santé, et que le King-Tien me donne de l'enthousiasme et point de ridicule. Sur ce je baise le bout de vos ailes.

2090. DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 27 juillet.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre[2] pendant que j'étais aux bains de Schlangenbadt; et, peu de jours après mon retour ici, le volume[3] que vous m'avez envoyé. Je vous en suis bien obligé; et, quoique vous ayez outré quelques expressions flatteuses à mon égard, je suis bien aise de concourir à la justice que le public vous doit sur les mauvaises éditions de votre *Essai sur l'Histoire universelle*. Vous rendrez sûrement un grand service à ce même public, si vous donnez bientôt le reste de cet ouvrage. Il intéresse, il amuse, et instruit solidement. Rien d'essentiel n'y est oublié, et les faits de moindre conséquence qui s'y trouvent paraissent presque nécessaires pour nous bien faire entrer dans l'esprit des siècles passés.

J'ai entendu dire par plusieurs personnes[4] que vous travaillez présentement à une *Histoire d'Espagne*. Quoiqu'elles ne me l'aient pas assuré pour certain, j'espère que votre santé vous permettra toujours de donner quelque ouvrage nouveau.

[1] Le président Hénault. Cl.

[2] Elle est perdue. B.

[3] Voyez ma Préface du tome XV, page III et suiv. B.

[4] Ces personnes se trompaient. Cl.

Comme je crois le vin de Hongrie fort sain, et que vous n'êtes peut-être pas à portée d'en avoir de bon, j'ai fait faire des dispositions pour vous en envoyer, dès que les chaleurs le permettront. Je voudrais avoir des occasions plus réelles de pouvoir vous faire plaisir.

Je suis avec bien de l'estime, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

2091. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Colmar, le 27 juillet.

Mon cher *Cicéron*, le cardinal Ximenès ne fesait point de tragédies, et M. de Ximenès, qui est de la maison, a fait une pièce de théâtre [1] qui a eu du succès. Vous savez qu'on le nomme le marquis de Chimène, nom consacré, malgré le cardinal de Richelieu. On ne dira pas :

> L'académie en corps a beau le censurer ;
>
> BOILEAU, sat. IX, v. 233.

c'est à l'académie à se déclarer pour les Chimène.

Il croit que j'ai quelque crédit auprès de vous; il ambitionne votre voix [2], et encore plus votre suffrage. Je suis trop malade pour vous écrire une longue lettre. Je vous souhaite de la santé, et je vous aime de tout mon cœur. Madame Denis, qui est ma garde-malade, vous fait mille compliments.

[1] *Amalazonte*, tragédie représentée le 30 mai 1754. CL.

[2] Destouches était mort le 4 juillet; Boissi fut reçu à sa place, le 25 auguste suivant, à l'académie française. CL.

2092. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 3 août.

Mon divin ange, les eaux de Plombières ne sont pas si souveraines, puisqu'elles donnent des coliques à madame d'Argental, et qu'elles m'ont attaqué violemment la poitrine; mais peut-être aussi que tout cela n'est point l'effet des eaux. Qui sait d'où viennent nos maux et notre guérison? Au moins les médecins n'en savent rien. Ce qui est sûr c'est que Plombières a fait, pendant quinze jours [1], le bonheur de ma vie, et vous savez tous deux pourquoi. Cette année doit m'être heureuse. Je vous remercie pour *Mariamne* [2], et surtout pour *Rome* [3]. Les comédiens sont de grands butors s'ils ne savent pas faire copier les rôles. Voulez-vous que je vous envoie l'imprimé? Dites comment, et il partira. Nos magots de la Chine n'ont pas réussi. J'en ai fait cinq; cela est à la glace, allongé, ennuyeux. Il ne faut pas faire un Versailles de Trianon; chaque chose a ses proportions. Nous avons trouvé, madame Denis et moi, les cinq pavillons réguliers; mais il n'y a pas moyen d'y loger; les appartements sont trop froids. Nous avons été confondus du mauvais effet que fait l'art détestable de l'amplification; alors je n'ai eu de ressource que d'embellir trois corps de logis; j'y ai travaillé avec ce courage que donne l'envie de vous plaire; enfin nous sommes très contents. Ce n'est pas peu que je le sois;

[1] Entre le 2 et le 18 juillet. CL.

[2] Cette tragédie fut reprise le 4 août 1754. B.

[3] *Rome sauvée* ne fut pas reprise en 1754. B.

je vous réponds que je suis aussi difficile qu'un autre. J'ose vous assurer que c'est un ouvrage bien singulier, et qu'il produit un puissant intérêt depuis le premier vers jusqu'au dernier. Il vaut mieux certainement donner quelque chose de bon en trois actes que d'en donner cinq insipides, pour se conformer à l'usage. Il me semble qu'il serait très à propos de faire jouer cette nouveauté immédiatement avant le voyage de Fontainebleau, supposé que l'ouvrage vous paraisse aussi passable qu'à nous; supposé que cela ne fasse aucun tort à *Rome sauvée;* supposé encore qu'on ne trouve dans nos Chinois rien qui puisse donner lieu à des allusions malignes. J'ai eu grand soin d'écarter toute pierre de scandale. Le conquérant tartare serait à merveille entre les mains de Lekain; La Noue a assez l'air d'un lettré chinois, ou plutôt d'un magot; c'est grand dommage qu'il ne soit pas cocu. Idamé est coupée sur la taille de mademoiselle Clairon. Peut-être les circonstances présentes[1] seraient favorables; en tout cas, je vais faire transcrire l'ouvrage; indiquez-moi la façon de vous l'envoyer par la poste.

Ce que vous me mandez, mon cher ange, de mon troisième[2] volume, me fait un extrême plaisir; plus il sera lu, et plus les gens raisonnables seront indignés contre le brigandage et l'imposture qui m'ont attribué les deux premiers; ils seront bientôt prêts

[1] La dauphine était sur le point d'accoucher; le duc de Berri (Louis XVI) naquit le 23 auguste. CL.

[2] Le troisième volume de l'*Abrégé de l'Histoire universelle* venait de paraître. CL.

à paraître de ma façon. Il ne me faut pas six mois pour que tout l'ouvrage soit fini, pour peu que j'aie, je ne dis pas une santé, mais une langueur tolérable. Je ne demande, pour travailler beaucoup, qu'à ne pas souffrir beaucoup. Tout cela sera sans préjudice de *Zulime*, sur laquelle j'ai toujours de grands desseins. Voilà toute mon ame mise aux pieds de mes anges.

Vous pouvez donc à présent aller à la comédie? Le ciel en soit béni! Daignez donc faire mes compliments à Hérode [1] quand vous le rencontrerez dans le foyer. Pardon de *la liberté grande* [2]. Madame Denis vous fait les siens très tendrement. Elle s'est faite garde-malade. Elle travaille dans son infirmerie, et moi dans la mienne. Nous sommes deux reclus. Quand on ne peut vivre avec vous, il faut ne vivre avec personne. Adieu, mes anges; mes magots chinois et moi, nous sommes à vos ordres. Je vous salue en Confucius, et je m'incline devant votre doctrine, m'en rapportant à votre tribunal des rites.

2093. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 6 août.

Croyez fermement, monseigneur, que je vous mets immédiatement au-dessus du soleil et des bibliothèques. Je ne peux, en vérité, vous donner une plus belle place dans la distribution de mes goûts. Je suis assez content du soleil pour le moment; mais ne vous

[1] Lekain, qui joua ce rôle avec un grand succès. Cl.

[2] *Mémoires de Grammont*, chap. 3. B.

figurez pas que, dans votre belle province[1], vous ayez les livres qu'il faut à ma pédanterie. Je les ai trouvés au milieu des montagnes des Vosges. Où ne va-t-on pas chercher l'objet de sa passion! Il me fallait de vieilles chroniques du temps de Charlemagne et de Hugues Capet, et tout ce qui concerne l'histoire du moyen âge, qui est la chose du monde la plus obscure; j'ai trouvé tout cela dans l'abbaye de dom Calmet. Il y a dans ce désert sauvage une bibliothèque presque aussi complète que celle de Saint-Germain-des-Prés de Paris. Je parle à un académicien; ainsi il me permettra ces petits détails. Il saura donc que je me suis fait moine bénédictin pendant un mois entier. Vous souvenez-vous de M. le duc de Brancas[2], qui s'était fait dévot au Bec? Je me suis fait savant à Senones, et j'ai vécu délicieusement au réfectoire. Je me suis fait compiler par les moines des fatras horribles d'une érudition assommante. Pourquoi tout cela? pour pouvoir aller gaîment faire ma cour à mon *héros*, quand il sera dans son royaume. Pédant à Senones, et joyeux auprès de vous, je ferais tout doucement le voyage avec ma nièce. Je ne pouvais régler aucune marche avant d'avoir fait un grand acte de pédantisme que je viens de mettre à fin. J'ai donné moi-même un troisième

[1] Le Bas-Languedoc. Cl.

[2] Louis de Brancas, né le 14 février 1663, ondoyé le 18, se démit de sa pairie en faveur de son fils aîné, le 14 décembre 1709, et se retira, le 29 septembre 1721, en l'abbaye du Bec en Normandie; il y resta jusqu'en 1731, qu'il vint établir sa résidence à Paris dans la maison de l'institution de l'Oratoire, où il mourut le 24 janvier 1739. C'est à son fils qu'est adressée la lettre 18. B.

volume de l'*Histoire universelle*, en attendant que je puisse publier à mon aise les deux premiers, qui demandaient toutes les recherches que j'ai faites à Senones; et je publie exprès ce troisième volume pour confondre l'imposture, qui m'a attribué ces deux premiers tomes si défectueux. J'ai dédié exprès à l'électeur palatin ce tome troisième, parcequ'il a l'ancien manuscrit des deux premiers entre les mains; et je le prends hardiment à témoin que ces deux premiers ne sont point mon ouvrage. Cela est, je crois, sans réplique, et d'autant plus sans réplique que monseigneur l'électeur palatin me fait l'honneur de me mander [1] *qu'il est bien aise de concourir à la justice que le public* me *doit*.

Je rends compte de tout cela à mon *héros*. Mon excuse est dans la confiance que j'ai en ses bontés. Je le supplie de mander comment je peux faire pour lui envoyer ce troisième volume par la poste. Il aime l'histoire, il trouvera peut-être des choses assez curieuses, et même des choses dans lesquelles il ne sera point de mon avis. J'aurai de quoi l'amuser davantage quand je serai assez heureux pour venir me mettre quelque temps au nombre de ses courtisans, dans son royaume de Théodoric. Madame Denis, ma garde-malade, voulait avoir l'honneur de vous écrire. Elle joint ses respects aux miens. Nous disputons à qui vous est attaché davantage, à qui sent le mieux tout ce que vous valez, et nous vous donnons toujours la préférence sur tout ce que nous avons connu.

[1] Voyez sa lettre du 27 juillet, n° 2090. B.

Vous êtes le saint pour qui nous avons envie de faire un pélerinage. Je crois que six semaines de votre présence me feraient plus de bien que Plombières. Adieu, monseigneur; votre ancien courtisan sera toujours pénétré pour vous du plus tendre respect et de l'attachement le plus inviolable.

2094. A M. LE MARQUIS DE PAULMI.

A Colmar, le 13 août.

Permettez, monseigneur, qu'on prenne la liberté d'ajouter un volume [1] à votre bibliothèque. Voici un petit pavillon d'un bâtiment immense, dont les deux premières ailes, qu'on a données très indignement, ne sont certainement pas de mon architecture. Si je vis encore un an, je compte bien avoir l'honneur de vous envoyer tout l'édifice de ma façon. On verra une énorme différence, et on me rendra justice. Votre suffrage, si vous avez le temps de le donner, sera la plus chère récompense de mes pénibles travaux.

Madame Denis, ma garde-malade, et moi, nous vous présentons les plus tendres respects.

2095. A M. DE BRENLES.

A Colmar, le 13 août.

Mon voyage de Plombières, monsieur, et l'état languissant où je suis toujours, m'ont empêché de vous dire plus tôt combien je vous sais gré de servir

[1] Voltaire avait déjà envoyé, en manuscrit, la préface de ce volume à Paulmy, avec la lettre 2035. Cl.

les *trois dieux*[1] qui président à votre ménage. Madame de Brenles et vous, vous en ajoutez un quatrième qui embellit les trois autres, c'est l'esprit, et l'esprit éclairé. Que votre charmante compagne reçoive ici mes remerciements et mon admiration! Que ne puis-je venir voir tous vos dieux ! J'ai avec moi, à Colmar, une nièce qui est veuve d'un officier du régiment de Champagne; elle aime les lettres, elle les cultive comme madame de Brenles. Son amitié pour moi l'a engagée à être ma garde-malade. Elle est assez philosophe pour ne pas refuser de se retirer avec moi dans quelque terre, et cette même philosophie ne lui ferait pas haïr un pays libre. Cette précieuse liberté et votre voisinage seraient deux belles consolations de ma vieillesse; vous savez qu'il y a long-temps que j'y pense. On dit qu'il y a actuellement une assez belle terre à vendre, sur le bord du lac de Genève. Si le prix n'en passe pas deux cent mille livres de France, l'envie d'être votre voisin me déterminerait. Une moins chère conviendrait encore, pourvu que le logement et la situation surtout fussent agréables. Que ce soit à cinq ou six lieues de Lausanne, il n'importe; tout serait bon, pourvu qu'on y fût le maître, et qu'on pût avoir l'honneur de vous y recevoir quelquefois. S'il y a, en effet, une terre agréable à vendre dans vos cantons, je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de me le mander; mais il faudrait que la chose fût secrète. J'enverrais une procuration à quelqu'un qui l'achèterait d'abord en son nom. Vous n'ignorez pas les ménagements que j'ai à

[1] Voyez le second alinéa de la lettre 2069. Cl.

garder. Je ne veux rien ébruiter[1], rien afficher, et je ne dois me fermer aucune porte.

Je compte avoir l'honneur, monsieur, de vous envoyer, par la première occasion, un nouveau tome de l'*Histoire universelle*, que je publie expressément pour condamner les deux premiers que l'on a si indignement défigurés, et que j'espère donner moi-même, quand il en sera temps.

La vérité, quelque circonspecte qu'elle puisse être, a besoin de la liberté; si je peux venir à bout de goûter les charmes de l'une et de l'autre avec ceux de votre société, je croirai ne pouvoir mieux finir ma carrière. Je supplie les deux nouveaux mariés de me conserver leurs bontés, et de compter sur mes respectueux sentiments. VOLTAIRE.

2096. A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Colmar, le 22 août.

Je veux vous écrire, ma chère nièce, et je ne vous écris point de ma main, parceque je suis un peu malade; et me voilà sur mon lit sans en rien dire à votre sœur. J'espère que vous trouverez ma lettre à votre arrivée à Paris. Nous saurons si les eaux vous ont fait du bien, si vous digérez; si vous et votre fils[2] vous faites toujours de grands progrès dans la peinture; si l'abbé Mignot a obtenu enfin quelque bénéfice.

[1] Les jésuites de la Haute-Alsace espionnaient sans cesse l'auteur de *Mahomet*, et ils parvinrent à l'empêcher de s'établir aux environs de Colmar, comme il en avait d'abord eu le dessein. CL.

[2] M. Dompierre d'Hornoy, alors âgé de douze ans. CL.

Vous allez avoir *le Triumvirat*[1]; ainsi ce n'est pas la peine d'envoyer mes magots de la Chine[2]. Je ne peux d'ailleurs avoir absolument que trois magots; les cinq seraient secs comme moi; au lieu que les trois ont de gros ventres comme des Chinois. Votre sœur en est fort contente. Ils pourront un jour vous amuser; mais à présent il ne faut rien précipiter.

Ne hâtons pas plus nos affaires en France qu'à la Chine; ne faites nul usage, je vous en prie, du papier[3] que vous savez; nous avons quelque chose en vue, madame Denis et moi, du côté de Lyon. On dit que cela sera fort agréable. Nous vous en rendrons bientôt compte.

Je me lève pour vous dire que nous sommes ici deux solitaires qui vous aimons de tout notre cœur.

2097. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Colmar, le 27 août.

L'épuisement où je suis, mon cher et respectable ami, m'interdit les cinq actes, puisqu'il m'empêche de vous écrire de ma main.

Vous m'avouerez qu'à mon âge trois fois sont bien honnêtes; j'ai été jusqu'à cinq pour vous plaire; mais, en vérité, ce n'était que cinq langueurs. Comptez que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour m'échauffer le tempérament. Je vous conjure d'ailleurs de tâcher de croire que chaque sujet a son étendue; que *la Mort*

[1] Tragédie de Crébillon. Cl.
[2] L'*Orphelin*. K.
[3] Relatif à l'acquisition d'une terre. Cl.

de César serait détestable en cinq actes, et que nos Chinois sont beaucoup plus intéressants et beaucoup plus faits pour le théâtre. J'aurai, je crois, le temps de les garder encore, puisqu'on va donner *le Triumvirat*. Le public aura, grace à vos bontés, une suite de l'histoire romaine sur le théâtre. Vous ferez une action de Romain si vous parvenez à faire jouer [1] *Rome sauvée*.

Les sentiments de Lekain me plaisent autant que ses talents, mais il faut que je renonce au plaisir de l'entendre. C'est une injustice bien criante de me rendre responsable de deux volumes impertinents que l'imposture et l'ignorance ont publiés sous mon nom. Je ferai voir bientôt qu'il y a quelque différence entre mon style et celui de Jean Néaulme. On aurait dû me plaindre plutôt que de se fâcher contre moi; mais je suis accoutumé à ces petites méprises de la sottise et de la méchanceté humaines. Vous m'en consolez, mon cher ange. Protégez bien Rome et la Chine, pendant que je suis encore sur les bords du Rhin. Mille tendres respects à madame d'Argental. Je n'en peux plus, mais je vous aime de tout mon cœur.

2098. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Colmar, le 27 août.

Oui, je pense plus à vous que je ne vous écris, monsieur; l'état où je suis ne me permet pas même de vous écrire aujourd'hui de ma main. Madame Denis

[1] Voltaire ne tarda pas à renoncer à ce projet. Cl.

a fait une action bien héroïque de vous quitter pour venir garder un malade. Il est assez étrange que deux personnes qui voulaient passer leur vie avec vous soient à Colmar. Si la friponnerie, l'ignorance, et l'imposture, n'avaient pas abusé de mon nom pour donner deux impertinents volumes d'une prétendue *Histoire universelle*, votre *Zulime* s'en trouverait mieux; mais l'injustice odieuse [1] que j'ai essuyée m'impose au moins le devoir de la confondre, en mettant en ordre mon véritable ouvrage. Votre *Zulime* ne peut venir qu'après les quatre parties du monde [2] qui m'occupent à présent. Ce serait pour moi une grande consolation, dans mes travaux et dans mes souffrances, de voir l'ouvrage [3] dont vous me parlez. Je vous en dirais mon avis avant les représentations; c'est le seul temps où l'amitié puisse employer la critique; elle n'a plus qu'à applaudir ou à se taire quand l'ouvrage a été livré au parterre.

On avait fait courir un plaisant bruit; on disait que j'avais fait aussi *le Triumvirat* [4]. Je vous assure que je suis très loin d'exciter une pareille guerre civile au théâtre. La bagatelle [5] dont vous a parlé M. d'Argental n'était d'abord qu'un ouvrage de fantaisie, dont j'avais voulu l'amuser aux eaux de Plombières.

[1] Louis XV, conseillé et excité par les prêtres, avait fait défendre à Voltaire de rentrer à Paris. Cl.

[2] La suite de l'*Histoire universelle*. Cl.

[3] Sans doute sa tragédie de *Namir* (voyez la note, tome LV, page 439), qui toutefois ne fut jouée qu'en 1759. B.

[4] Crébillon était mort depuis un an, quand Voltaire commença à composer sa tragédie du *Triumvirat*, jouée le 5 juillet 1764. Cl.

[5] *L'Orphelin de la Chine*, que Voltaire finit par donner en cinq actes. Cl.

C'est lui qui m'a engagé à y travailler sérieusement; j'en ai fait, je crois, une pièce très singulière. Mademoiselle Clairon y aura un beau rôle; mais il est impossible d'en faire cinq actes. Il vaut bien mieux en donner trois bons que cinq languissants. J'allais presque vous dire que nous en parlerons un jour; mais je sens bien que je me réduirai à vous en écrire. L'absence ne diminuera jamais dans mon cœur les sentiments que je vous ai voués pour toute ma vie.

Le malade V.

P. S. DE MADAME DENIS.

Puisque l'oncle ne peut vous écrire de sa main, la nièce y suppléera tant bien que mal. Convenez que mon oncle a raison de ne vous point envoyer *Zulime*, puisqu'elle n'est pas encore à sa fantaisie, et qu'il n'a pas le temps d'y travailler actuellement. Celle dont M. d'Argental vous a parlé vous plaira d'autant plus qu'il y a deux très beaux rôles pour Lekain et mademoiselle Clairon. Cette pièce est très singulière, chaude, et écrite à merveille; mais vous n'aurez que trois actes. Nous espérons bien que, lorsqu'il sera question de la jouer, vous y donnerez tous vos soins.

L'*Histoire universelle* l'occupe actuellement tout entier; c'est un ouvrage fait pour lui faire infiniment d'honneur; dès qu'il sera fini, je ferai de mon mieux pour l'engager à reprendre ce théâtre que nous aimons, vous et moi, si constamment. Vous verrez encore des *Alzire*, des *Zaïre*, des *Mérope*, etc., etc., de sa façon. Son génie est aussi brillant que sa santé est misérable. Adressez-moi toujours vos lettres à Colmar; nous ne sommes pas encore déterminés sur le temps où nous irons à Strasbourg. Si mon oncle daigne me rendre une partie des sentiments[1] que j'ai pour lui, tous les séjours me seront égaux; l'amitié embellit les lieux les plus sauvages.

[1] Voyez plus haut, dans la lettre 2043, un échantillon de ces *sentiments*. Cl.

Je ne doute pas que votre tragédie ne soit dans sa perfection; M. de Voltaire sera sûrement étonné de la façon dont elle est écrite. Pourriez-vous la lui faire lire? Pensez-y bien.

Vous fourrerez-vous, cet hiver, dans la bagarre? J'imagine que non; vous êtes trop sage. Mon oncle veut aussi laisser passer les plus pressés. Je pense qu'il fera bien froid, cet hiver, au *Triumvirat*; qu'en dites-vous?

Puisque vous voulez savoir ce que je fais, je barbouille aussi du papier; je travaille mal et lentement; mon ouvrage[1] n'a pris, jusqu'à présent, aucune forme, et j'en suis si mécontente que je n'ai pas encore eu le courage de le montrer à mon oncle. Je me console en pensant que l'occupation la plus ordinaire d'une femme est de faire des nœuds, et qu'il vaut autant gâter du papier que du fil.

Dites-moi si Ximenès demande encore la place vacante[2] à l'académie; j'en serais fâchée; ce serait une seconde imprudence. Si j'étais à Paris, je ferais l'impossible pour l'en empêcher. Il se presse trop, et détruit la petite fortune d'*Amalazonte*, par un amour-propre mal entendu qu'on veut humilier.

Adieu; mandez-moi tout ce que vous savez; vous ferez grand plaisir à une solitaire qui aime vos lettres, et qui a pour vous la plus inviolable amitié.

Dites, je vous prie, monsieur, à madame Sonning[3], que j'ai souvent le plaisir de parler d'elle avec madame la comtesse de Lutzelbourg, qui est ici, et faites-lui pour moi mille tendres compliments.

[1] La tragédie d'*Alceste*. Cl.

[2] Surian, évêque de Vence, était mort le 3 auguste; il fut remplacé par Dalembert, le 19 décembre 1754, à l'académie française, où Ximenès avait précédemment essayé de succéder à Destouches. Cl.

[3] Marie-Sophie Puchat des Alleurs, sœur de l'ambassadeur à Constantinople; mariée, en 1728, à M. Sonning, nommé dans la lettre du 21 mai 1755, à Thibouville. Cl.

2099. DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 28 août.

Je suis charmé d'apprendre par votre lettre [1], monsieur, que vous continuez de travailler à un ouvrage [2] que le public doit desirer avec empressement, et que, malgré les peines et les soins que vous vous donnez dans les profondes recherches que vous faites dans l'histoire, vous vous occupiez encore à orner le théâtre français d'une nouvelle tragédie. Je suis bien impatient de la voir : *You're in the right to think that I don't dislike the English taste, and I have borrow'd this way of thinking from the observations on this nation.* Les trop grandes libertés de la tragédie anglaise étant réduites à de justes bornes par quelqu'un qui sait si bien les compasser que vous, monsieur, ne pourront que plaire à tous ceux qui jugent sans prévention. Je tombe moi-même un peu dans le défaut d'être prévenu, puisque je le suis déjà pour ce nouvel enfant légitime, dont je serai charmé de revoir le père, qui en fait tant et de si beaux. J'espère que votre santé se remet. Soyez sûr de l'estime avec laquelle je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

2100. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 8 septembre.

C'est moi, mon cher ange, qui veux et qui fais tout ce que vous voulez, puisque je vous envoie, par pure obéissance, des Tartares et des Chinois dont je ne suis pas content. Il me paraît que c'est un ouvrage plus singulier qu'intéressant, et je dois craindre que la hardiesse de donner une tragédie en trois actes [3]

[1] Cette lettre n'a pas été recueillie. CL.

[2] *Essai sur l'Histoire générale*, devenu depuis l'*Essai sur les mœurs*. B.

[3] *L'Orphelin* n'était alors qu'en trois actes; voyez page 494. B.

ne soit regardée comme l'impuissance d'en faire une en cinq. D'ailleurs, quand elle aurait un peu de succès, quel avantage me procurerait-elle? L'assiduité de mes travaux ne désarmera point ceux qui me veulent du mal. Enfin je vous obéis; faites ce que vous croirez le plus convenable. Soyez sévère, et faites lire la pièce par des yeux encore plus sévères que les vôtres.

Vous connaissez trop le théâtre et le cœur humain pour ne pas sentir que, dans un pareil sujet, cinq actes allongeraient une action qui n'en comporte que trois. Dès qu'un homme comme notre conquérant tartare a dit *J'aime*, il n'y a plus pour lui de nuances; il y en a encore moins pour Idamé, qui ne doit pas combattre un moment; et la situation d'un homme à qui on veut ôter sa femme a quelque chose de si avilissant pour lui, qu'il ne faut pas qu'il paraisse; sa vue ne peut faire qu'un mauvais effet. La nature de cet ouvrage est telle qu'il faut plutôt supprimer des situations et des scènes, que songer à les multiplier; je l'ai tenté, et je suis demeuré convaincu que je gâtais tout ce que je voulais étendre. C'est à vous maintenant à voir, mon cher et respectable ami, si cette nouveauté peut être hasardée, et si le temps est convenable.

Je vous remercie de *Rome sauvée*, dont je fais plus de cas que de mon *Orphelin*. Je tâcherai de dérober quelques moments à mes maladies et à mes occupations pour faire ce que vous exigez.

Vous montrerez sans doute mes trois magots à M. de Pont de Veyle et à M. l'abbé de Chauvelin.

Vous assemblerez tous les anges. Je me fie beaucoup au goût de M. le comte de Choiseul. Si tout cet aréopage conclut à donner la pièce, je souscris à l'arrêt.

L'*Histoire générale* me donne toujours quelques alarmes. Le troisième volume ne pouvait révolter personne. Les objets de ce temps-là ne sont pas si délicats à traiter que ceux de la grande révolution qui s'est faite dans l'Église du temps de Léon X. Les siècles qui précédèrent Charlemagne, et dont il faut donner une idée, portent encore avec eux plus de danger, parcequ'ils sont moins connus, et que les ignorants seraient bien effarouchés d'apprendre que tant de faits, qu'on nous a débités comme certains, ne sont que des fables. Les donations de Pépin et de Charlemagne sont des chimères; cela me paraît démontré. Croiriez-vous bien que les prétendues persécutions des empereurs contre les premiers chrétiens ne sont pas plus véritables? On nous a trompés sur tout; et on est encore si attaché à des erreurs qui devraient être indifférentes, qu'on ne pardonnera pas à qui dira la vérité, quelque circonspection et quelque modestie qu'il emploie.

Les deux premiers volumes, qu'on a si indignement tronqués et falsifiés, ne devraient m'être attribués par personne; ce n'est pas là mon ouvrage. Cependant, si on a eu la cruauté de me condamner sur un ouvrage qui n'est pas le mien, que ne fera-t-on pas quand je m'exposerai moi-même!

Puisque je suis en train de vous parler de mes craintes, je vous dirai que notre *Jeanne* me fait plus

de peine que Léon X et Luther, et que toutes les querelles du sacerdoce et de l'Empire. Il n'y a que trop de copies de cette dangereuse plaisanterie. Je sais, à n'en pas douter, qu'il y en a à Paris et à Vienne, sans compter Berlin. C'est une bombe qui crèvera tôt ou tard pour m'écraser, et des tragédies ne me sauveront pas. Je vivrai et je mourrai la victime de mes travaux, mais toujours consolé par votre inébranlable amitié. Madame Denis est bien sensible à votre souvenir; elle partage en paix ma solitude, et m'aide à supporter mes maux. Nous présentons tous deux nos respects à madame d'Argental. J'envoie, sous l'enveloppe de M. de Chauvelin, le paquet tartare et chinois.

Non, mon cher ange, non. Je viens de relire la pièce. Il me paraît qu'on peut faire des applications dangereuses; vous connaissez le sujet, et vous connaissez la nation. Il n'est pas douteux que la conduite d'Idamé ne fût regardée comme la condamnation d'une personne [1] qui n'est point Chinoise. L'ouvrage, ayant passé par vos mains, vous ferait tort ainsi qu'à moi. Je suis vivement frappé de cette idée. L'application que je crains est si aisée à faire, que je n'oserais même envoyer l'ouvrage à la personne qui pourrait être l'objet de cette application. Je vais tâcher de supprimer quelques vers dont on pourrait tirer des interprétations malignes, ensuite je vous l'enverrai. Mais, encore une fois, la crainte des allusions, le désagrément de paraître lutter contre Crébillon [2], la

[1] Madame de Pompadour. B.

[2] Voyez la lettre du 6 octobre. B.

stérilité des trois actes, voilà bien des raisons pour ne rien hasarder. J'attends vos ordres, et je m'y conformerai toute ma vie, mon cher ange.

2101. A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Colmar, ce 12 septembre.

Je fais les plus tendres compliments au frère et à la sœur. Je sens qu'il est très triste d'avoir une si aimable famille, et d'en être séparé. Madame Denis fait ma consolation dans ma solitude et dans mes maladies. Plus elle est aimable, plus elle me fait sentir combien le charme de sa société redoublerait par celui de la vôtre.

La nouvelle la plus intéressante que le conseiller du grand-conseil me mande est la démarche que son corps a faite. Je vous en fais mon compliment, mon cher abbé; il sera difficile que l'*ancien des jours*[1], Boyer, résiste à une sollicitation si pressante pour lui, et si honorable pour vous. L'homme du monde pour la conservation de qui je fais actuellement le plus de vœux est l'évêque de Mirepoix[2].

Je suis bien aise que le parlement ait enregistré sa condamnation et sa grace, sans demeurer d'accord des qualités. Le grand point est que l'état ait la paix,

[1] Expression du prophète Daniel, chap. VII, v. 9. Cl.

[2] Le grand-conseil dont l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, était membre, avait sollicité pour lui un bénéfice, auprès de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui tenait alors la feuille des bénéfices. L'abbé Mignot eut, dans la suite, l'abbaye de Scellières en Champagne, où Voltaire fut inhumé en 1778. B.

et que les particuliers aient justice. Votre sœur, à qui le fils[1] de Samuel Bernard s'est avisé de faire, en mourant, une petite banqueroute, est intéressée à voir le parlement reprendre ses fonctions. Il serait douloureux que la situation de mille familles demeurât incertaine, parceque quelques fanatiques exigent des *billets de confession* de quelques sots. Il n'y a que les billets à ordre, ou au porteur, qui doivent être l'objet de la jurisprudence; il faut se moquer de tous les autres, excepté des billets doux.

Pour mon billet d'avoir une terre, ma chère nièce, j'espère l'acquitter si je vis.

Il y a quelque apparence que nous passerons, votre sœur et moi, l'hiver à Colmar. Ce n'est pas la peine d'aller chercher une solitude ailleurs. Le printemps prochain décidera de ma marche.

Je suis bien aise qu'on trouve au moins ce troisième tome, dont vous me parlez, passable et modéré; c'est tout ce qu'il est. Je ne l'ai donné que pour confondre l'imposture et l'ignorance, qui m'ont attribué les deux premiers. Il y a une extrême injustice à me rendre responsable de cet avorton informe dont des imprimeurs avides avaient fait un monstre méconnaissable. Si jamais j'ai le temps de mettre en ordre tout ce grand ouvrage, on verra quelque chose de plus exact et de plus curieux. C'est un beau plan, mais l'exécution demande plus de santé et de secours que je n'en ai.

[1] Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert, né en 1686, mort vers la fin de 1753. Ce banqueroutier, beau-frère du président Fr.-Matthieu Molé, et beau-père du président Chrét.-Guill. de Lamoignon (mort en 1759), fit perdre aussi une somme considérable à Voltaire. Cl.

Votre vie est plus agréable que celle des gens qui s'occupent de la grace, et des anciennes révolutions de ce bas monde. Le mieux est de vivre pour soi, pour son plaisir, et pour ses amis; mais tout le monde ne peut pas faire ce mieux, et chacun est dirigé par son instinct et par son destin.

Vous ne me dites rien de votre fils; je l'embrasse. Je fais mes compliments à tout ce que vous aimez.

Adieu, la sœur et le frère; vous êtes charmants de ne pas oublier ceux qui sont aux bords du Rhin.

2102. DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 17 septembre.

J'ai relu jusqu'à trois fois, monsieur, la tragédie[1] que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer. J'y ai toujours trouvé de nouvelles beautés. Enfin j'en suis enchanté, et suis bien empressé de la faire jouer. Pourtant, si je savais que votre santé vous permît bientôt de vous donner la peine de recorder les acteurs, j'attendrais encore pour avoir le plaisir complet, d'autant plus que, bien que je n'y aie rien trouvé de trop allégorique aux affaires du temps, je ne voudrais pas la faire donner sans votre aveu, dont je ne doute pourtant pas, croyant que vous ne voudriez pas priver le public de la satisfaction de voir et d'admirer une si belle pièce. Trois ou quatre personnes de goût qui l'ont lue n'ont pu en faire assez l'éloge, et elles en ont été touchées jusqu'aux larmes. Je vous assure, monsieur, que l'estime qu'on doit avoir pour des talents si supérieurs ne peut qu'augmenter; et c'est avec ces sentiments que je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

[1] *L'Orphelin de la Chine.* CL.

2103. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 21 septembre.

Je vous obéis avec douleur, mon cher ange; l'état de ma santé me rend bien indifférent sur une pièce de théâtre, et ne me laisse sensible qu'au chagrin d'envisager que peut-être je ne vous reverrai plus. Mais je vous avoue que je serais infiniment affligé, si j'étais exposé à-la-fois à des dégoûts à l'Opéra et à la Comédie, immédiatement après l'affliction que cette *Histoire* prétendue *universelle* m'a causée. Amusez-vous, mon cher ange, avec vos amis, de mes Tartares et de mes Chinois, qui ont au moins le mérite d'avoir l'air étranger. Ils n'ont que ce mérite-là; ils ne sont point faits pour le théâtre; ils ne causent pas assez d'émotion. Il y a de l'amour, et cet amour, ne déchirant pas le cœur, le laisse languir. Une action vertueuse peut être approuvée, sans faire un grand effet. Enfin je suis sûr que cela ne réussirait pas, que les circonstances seraient très peu favorables, et que les allusions de la malignité humaine seraient très dangereuses. Les personnes sur lesquelles on ferait ces applications injustes se garderaient bien, je l'avoue, de les prendre pour elles, de s'en fâcher, d'en parler même; mais, dans le fond du cœur, elles seraient très piquées et contre moi et contre ceux qui auraient donné la pièce. Elles la feraient tomber à la cour; c'est bien le moins qu'elles pussent faire. Qui jamais approuvera un ouvrage dont on fait des applications qui condamnent notre conduite? Je vous demande

donc en grace que cet avorton ne soit vu que de vous et de vos amis. J'ai donné mon consentement à la représentation de ce malheureux opéra de *Prométhée* [1], comme je donne mon consentement à mon absence, qui me tient éloigné de vous. Je souffre avec douleur ce que je ne peux empêcher. On m'a fait assez sentir que je n'ai aucun droit de m'opposer aux représentations d'un ouvrage imprimé depuis longtemps, dont la musique est approuvée des connaisseurs de l'Hôtel-de-Ville, et pour lequel on a déjà fait de la dépense. Je sais assez qu'il faudrait une dépense royale et une musique divine pour faire réussir cet ouvrage; il n'est pas plus propre pour le théâtre lyrique que les Chinois pour le théâtre de la Comédie. Tout ce que je peux faire c'est d'exiger qu'on ne mette pas au moins sous mon nom les embellissements dont M. de Sireuil [2] a honoré cette bagatelle. Je vois qu'on est toujours puni de ses anciens péchés. On me défigure une vieille *Histoire générale;* on me défigure un vieil opéra. Tout ce que je peux faire à présent, c'est de tâcher de n'être pas sifflé sur tous les théâtres à-la-fois. Vous jugerez, mon cher ange, de la nature du consentement donné à Royer par la lettre [3] ci-jointe. Je vous supplie de la faire passer dans les mains de Moncrif, si cela se peut sans vous gêner.

J'ai encore pris la précaution d'exiger de Lambert qu'il fasse une petite édition de cette *Pandore*, avant

[1] *Pandore.* Cl.

[2] Voyez la lettre 2108. B.

[3] Elle est restée inconnue. Cl.

qu'on ait le malheur de la jouer, car la *Pandore* de Royer est toute différente de la mienne; et je veux du moins que ces deux turpitudes soient bien distinctes. Je vous supplie d'encourager Lambert à cette bonne action, quand vous irez à la Comédie. Je vous remercie tendrement de *Mahomet* et de *Rome*. Vous consolez mon agonie. Madame Denis et moi, nous nous inclinons devant les anges. Adieu, mon cher et respectable ami.

2104. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, ce 23 septembre.

Je ne guéris point, madame, mais je m'habitue à Colmar plus que la grand'chambre à Soissons. Les bontés de monsieur votre frère[1] contribuent beaucoup à me rendre ce séjour moins désagréable. Je serais heureux dans l'île Jard, mais cette île Jard me suit partout. Vous avez deux neveux[2] aussi à plaindre qu'ils sont aimables; l'un plaide, l'autre est paralytique. Je ne vois de tous côtés que désastres au monde. La langueur, la misère, et la consternation, règnent à Paris. Il y a toujours quelques belles dames qui vont parer les loges, et des petits-maîtres qui font des pirouettes[3] sur le théâtre; mais le reste souffre et murmure. Il y a un an que j'ai de l'argent aux consignations du parlement; le receveur jouit. Combien de familles sont dans le même cas, et dans une

[1] Le président de Klinglin. Cl.
[2] Le baron d'Hattsatt, et le chevalier de Klinglin. Cl.
[3] Voyez ma note, tome VII, page 10. B.

situation bien triste! On exige, dans votre province, de nouvelles déclarations qui désolent les citoyens; on fouille dans les secrets des familles; on donne un effet rétroactif à cette nouvelle manière de payer le vingtième, et on fait payer pour les années précédentes. Voilà bien le cas de jeûner et de prier, et d'avoir des lettres consolantes de M. de Beaufremont. Il n'est pas plus question de la préture de Strasbourg que des préteurs de l'ancienne Rome. Vivez tranquille, madame, avec votre respectable amie [1], à qui je présente mes respects. Faites bon feu; continuez votre régime; cette sorte de vie n'est pas bien animée, mais cela vaut toujours mieux que rien. Si vous avez quelques nouvelles, daignez en faire part à un pauvre malade enterré à Colmar. Permettez-moi de présenter mes respects à monsieur votre fils, et de vous souhaiter, comme à lui, des années heureuses, s'il y en a.

2105. A M. DE BRENLES.

Colmar, le 6 octobre.

Ce que vous me dites de votre santé, mon cher monsieur, ne contribue pas à me rendre la mienne. Vous m'affligez sensiblement. Madame Goll m'a consolé en m'apprenant que vous aviez fait à madame de Brenles un petit philosophe qui a quatre mois ou environ; mais un excellent ouvrier peut tomber malade après avoir fait un bon ouvrage, et c'est l'ouvrier qu'il faut conserver. Songez que c'est vous, monsieur, qui m'avez inspiré le dessein de chercher

[1] Madame de Brumath. Cl.

une retraite philosophique dans votre voisinage. C'est pour vous que je veux acheter la terre d'Allaman[1]. J'ai besoin d'un tombeau agréable; il faut mourir entre les bras des êtres pensants. Le séjour des villes ne convient guère à un homme que son état réduit à ne point rendre de visites. Je n'achèterai Allaman qu'à condition que vous et madame de Brenles vous daignerez regarder ce château comme le vôtre, et, dans une espérance si consolante pour moi, je ferai un effort pour mettre tout ce que j'ai de bien libre à cette acquisition; mais commencez par me rassurer sur votre santé, et vivez si vous voulez que je sois votre voisin.

Je vous avouerai, monsieur, qu'il me serait assez difficile de payer 225,000 livres. J'aurais un château, et il ne me resterait pas de quoi le meubler; je ressemblerais à Chapelle, qui avait un surplis et point de chemise, un bénitier et point de pot de chambre. Voici comment je m'arrangerais: Je donnerais sur-le-champ 150,000 livres, et le reste en billets, sur la meilleure maison de Cadix[2], payables à divers termes. Moyennant cet arrangement, je pourrais profiter incessamment de vos bontés. Je ne doute pas que vous n'ayez prévu toutes les difficultés; vous savez que je n'ai pas l'honneur d'être de la religion de Zwingle et de Calvin; ma nièce et moi nous sommes papistes. C'est sans doute une des prérogatives et un des avantages de votre gouvernement qu'un homme

[1] Vieux château sur la route de Prangins à Lausanne, au bord du lac Léman, entre Rolle et Morges. Cl.

[2] Voyez la lettre 2045. B.

puisse jouir chez vous des droits de citoyen, sans être de votre paroisse. Je me figure qu'un papiste peut posséder et hériter dans le territoire de Lausanne; et aurais-je fait à vos lois un honneur qu'elles ne méritent pas? Je crois que je puis être seigneur d'Allaman, puisque vous me proposez cette terre.

J'attends sur cela vos derniers ordres, en vous demandant toujours le secret. Il ne faudrait pas acheter d'abord la terre sous mon nom, le moindre bruit nuirait à mon marché, et m'empêcherait peut-être de jouir du plaisir de voir mon acquisition. Je remets le tout à votre bonté et à votre prudence. Ma nièce, qui est toujours ma garde-malade à Colmar, se joint à moi pour vous présenter ses remerciements; c'est une amie sur laquelle madame de Brenles et vous, monsieur, pouvez déjà compter. Voyez si vous pouvez acquérir à Lausanne toute une famille de Paris, et si vous pouvez faire du château d'Allaman un temple dédié à la philosophie, dont vous serez le grand-prêtre.

Si on veut vendre Allaman plus de 225,000 liv., je ne peux l'acheter; mais, en ce cas, n'y a-t-il pas d'autres terres moins chères? Tout me sera bon, pourvu que je puisse finir mes jours dans un air doux, dans un pays libre, avec des livres, et un homme comme vous. Adieu, monsieur; conservez votre santé, le premier des biens, celui sans lequel tout n'est rien. Vivez avec votre aimable épouse, et procurez-moi le plaisir d'être témoin de votre bonheur. Permettez-moi de vous embrasser sans cérémonie. VOLTAIRE.

2106. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 6 octobre.

Mon cher ange, j'ai assez de justice, et, dans cette occasion-ci, assez d'amour-propre pour croire que vous jugez bien mieux que moi. C'est déjà beaucoup, c'est tout pour moi, que vous, et madame d'Argental, et vos amis, vous soyez contents; mais, en vérité, les personnes que vous savez ne le seront point du tout. Les partisans éclairés de Crébillon ne manqueront pas de crier que je veux attaquer impudemment, avec mes trois bataillons étrangers, les cinq gros corps[1] d'armée romaine. Vous croyez bien qu'ils ne manqueront pas de dire que c'est une bravade faite à sa protectrice[2]; et Dieu sait si alors on ne lui fera pas entendre que c'est non seulement une bravade, mais une offense et une espèce de satire. Comme vous jugez mieux que moi, vous voyez encore mieux que moi tout le danger; vous sentez si ma situation me permet de courir de pareils hasards. Vous m'avouerez que, pour se montrer dans de telles circonstances, il faudrait être sûr de la protection de la personne à qui je dois craindre de déplaire. Si malheureusement les allusions, les interprétations malignes, fesaient l'effet que je redoute, on en saurait aussi mauvais gré à vos amis, et surtout à vous, qu'à moi. Je suis persuadé que vous avez tout examiné avec votre sagesse ordinaire; mais l'événement trompe souvent la sagesse. Vous ne voyez point les allusions,

[1] Le *Triumvirat* de Crébillon, en cinq actes. B.

[2] Madame de Pompadour. B.

parceque vous êtes juste; le grand nombre les verra très clairement, parcequ'il est très injuste. En un mot, ce qui peut en résulter d'agrément est bien peu de chose. Le danger est très grand, les dégoûts seraient affreux, et les suites bien cruelles. Peut-être faudrait-il attendre que le grand succès du *Triumvirat* fût passé; alors on aurait le temps de mettre quelques fleurs à notre étoffe de Pékin; on pourrait même en faire sa cour à la personne qu'on craint [1], et on préviendrait ainsi toutes les mauvaises impressions qu'on pourrait lui donner. Vous me direz que je vois tout en noir, parceque je suis malade; madame Denis, qui se porte bien, pense tout comme moi. Si vous croyez être absolument sûr que la pièce réussira auprès de tout le monde, et ne déplaira à personne, mes raisons, mes représentations ne valent rien; mais vous n'avez aucune sûreté, et le danger est évident. Vous seriez au désespoir d'avoir fait mon malheur, et de vous être compromis en ne cherchant qu'à me donner de nouvelles marques de vos bontés et de votre amitié. Songez donc à tout cela, mon cher et respectable ami. Je veux bien du mal à ma maudite *Histoire générale*, qui ne m'a pas fourni encore un sujet de cinq actes. Je n'en ai trouvé que trois à la Chine, il en faudra chercher cinq au Japon. Je crois y être, en étant à Colmar; mais j'y suis avec une personne qui vous est aussi attachée que moi. Nous parlons tous les jours de vous; c'est le seul plaisir qui me reste. Adieu; mille tendres respects à toute la hiérarchie des anges.

[1] Madame de Pompadour. B.

2107. A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Colmar, le 6 octobre.

Ma chère nièce, je pense que c'est bien assez que mes trois magots vous aient plu; mais ils pourraient déplaire à d'autres personnes; et, quoique ni vous ni elles ne soyez pas absolument disposées à vous tuer avec vos maris, cependant il se pourrait trouver des gens qui feraient croire que, toutes les fois qu'on ne se tue pas en pareil cas, on a grand tort; et on irait s'imaginer que les dames qui se tuent à six mille lieues d'ici font la satire de celles qui vivent à Paris. Cela serait très injuste; mais on fait des tracasseries mortelles, tous les jours, sur des prétextes encore plus déraisonnables.

J'ai prié instamment M. d'Argental de ne me point exposer à de nouvelles peines. Ce qui pourrait résulter d'agrément d'un petit succès serait bien peu de chose, et les dégoûts qui en naîtraient seraient violents. Je vous remercie de vous être jointe à moi pour modérer l'ardeur de M. d'Argental, qui ne connaît point le danger, quand il s'agit de théâtre. C'en serait trop que d'être vilipendé à-la-fois à l'Opéra et à la Comédie : c'est bien assez que M. Royer m'immole à ses doubles croches.

Ne pourriez-vous point, quand vous irez à l'Opéra, parler à ce sublime Royer, et lui demander au moins une copie des paroles telles qu'il les a embellies par sa divine musique? Vous auriez au moins le premier avant-goût des sifflets; c'est un droit de famille qu'il ne peut vous refuser.

Vous ne me dites rien de monsieur l'abbé; je le croyais déjà sur la liste des bénéfices[1]. Votre sœur est religieuse dans mon couvent; cependant, si ma santé le permet, nous irons passer une partie de l'hiver à la cour de l'électeur palatin[2], qui veut bien m'en donner la permission; après quoi nous irions habiter une terre assez belle du côté de Lyon, qu'on me propose actuellement. Mais la mauvaise santé est un grand obstacle au voyage de Manheim; j'aimerais mieux sans doute faire celui de Plombières. Si votre estomac vous y ramène jamais, mon cœur m'y ramènera. Votre sœur aura un autre régime que vous; elle n'est pas faite pour prendre les eaux avec votre régularité.

Adieu, ma chère nièce; il faut espérer que je vous reverrai encore.

2108. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Colmar, le 15 octobre.

J'apprends, monsieur, que vous avez été quelque temps comme je suis toujours. On me mande que vous avez été très malade. Soyez bien persuadé que personne ne prend plus d'intérêt que moi à votre santé. Si vous êtes actuellement, comme je m'en flatte, dans votre convalescence, permettez que je vous demande votre protection auprès de Royer et pour Royer. Il a fait précisément de la tragédie de *Pandore* ce que *Néaulme* a fait de l'*Histoire univer-*

[1] Voyez page 501. B.

[2] Voltaire ne put se rendre à la cour de Charles-Théodore qu'en juillet 1758. CL.

selle. On me vole mon bien de tous côtés, et on le dénature pour le vendre.

Si j'en crois tout ce qu'on m'écrit, le plus grand service qu'on puisse rendre à Royer est de l'empêcher de donner cet opéra. On assure que la musique est aussi mauvaise que son procédé. Je vous demande en grace de l'envoyer chercher, et de vouloir bien lui représenter ce qui est de son intérêt et de son honneur. M. de Moncrif m'a envoyé la pièce telle qu'on la veut jouer, et telle que M. Royer l'a fait refaire par un nommé *Sireuil*, ancien porte-manteau du roi. Cette bigarrure serait l'opprobre de la littérature et de la nation. Vous faites trop d'honneur aux lettres, monsieur, pour souffrir cette indignité, si vous avez le crédit de l'empêcher. J'ai écrit une lettre[1] de politesse à Royer, avant de savoir de quoi il était question; mais à présent que je suis au fait, je suis bien loin de consentir à son déshonneur et au mien. Si on ne peut parvenir à supprimer cet opéra, ne pourrait-on pas, au moins, engager Royer à différer d'une année? Et si on ne peut différer cet opprobre, je demande à M. le comte d'Argenson qu'on ne débite point l'ouvrage à l'Opéra sans y mettre un titre convenable, et qui soit dans la plus exacte vérité. Voici le titre que je propose : *Prométhée, fragments de la tragédie de Pandore, déjà imprimée, à laquelle le musicien a fait substituer et ajouter ce qu'il a cru convenable au théâtre lyrique, pendant l'éloignement de l'auteur*. Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous entretenir de ces bagatelles; mais

[1] La lettre 2051. Cl.

les bontés dont vous m'honorez me servent d'excuse. Je vous supplie de compter sur les sentiments d'estime, de tendresse, et de reconnaissance, qui m'attachent à vous. Je n'écris point à madame du Deffand, et j'en suis bien fâché; mais les maladies continuelles qui m'accablent m'interdisent tous les plaisirs.

2109. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Octobre.

J'écris au président Hénault, et je le prie d'engager Royer, qu'il protége, à supprimer son détestable opéra, ou du moins à différer. Vous connaissez, mon cher ange, cette *Pandore* imprimée dans mes œuvres. On en a fait une rapsodie de paroles du Pont-Neuf; cela est vrai à la lettre. J'avais écrit à Royer une lettre de politesse, ignorant jusqu'à quel point il avait poussé son mauvais procédé et sa bêtise. Il a pris cette lettre pour un consentement; mais à présent que M. de Moncrif m'a fait lire le manuscrit, je n'ai plus qu'à me plaindre. Je vous conjure de faire savoir au moins par tous vos amis la vérité. Faudra-t-il que je sois défiguré toujours impunément, en prose et en vers, qu'on partage mes dépouilles, qu'on me dissèque de mon vivant! Cette dernière injustice aggrave tous mes malheurs. Rien n'est pire qu'une infortune ridicule.

Je demande que, si on laisse Royer le maître de m'insulter et de me mutiler, on intitule au moins son *Prométhée : Pièce tirée des fragments de Pandore, à laquelle le musicien a fait faire les changements*

et les additions qu'il a crus convenables au théâtre lyrique. Il vaudrait mieux lui rendre le service de supprimer entièrement ce détestable ouvrage; mais comment faire? je n'en sais rien; je ne sais que souffrir et vous aimer.

2110. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 15 octobre.

Mon cher ange, votre lettre du 11 a fait un miracle; elle a guéri un mourant. Ce n'est pas un miracle du premier ordre; mais je vous assure que c'est beaucoup de suspendre comme vous faites toutes mes souffrances. Je ne suis pas sorti de ma chambre depuis que je vous ai quitté. Je crois qu'enfin je sortirai, et que je pourrai même aller jusqu'à Dijon voir M. de Richelieu sur son passage avec ma garde-malade. Je serai bien aise de retrouver M. de La Marche[1]; et, quand le président Ruffei devrait encore m'assassiner de ses vers, je risquerai le voyage. Vous me mettez du baume dans le sang, en m'assurant tous que les allusions ne sont point à craindre dans mes magots de Chinois; et vous m'en versez aussi quelques gouttes, en remettant à d'autres temps *Rome sauvée* et la *Chine*. Il me semble qu'il faut laisser passer le *Triumvirat*, et ne me point mettre au nombre des proscrits. Je ne le suis que trop, avec l'opéra de Royer. Je ne sais pas s'il sait faire des croches, mais je sais

[1] Cl.-Phil.-Fiot de La Marche, président au parlement de Bourgogne. Richard de Ruffei, compatriote du président de La Marche, était, comme ce dernier, en correspondance avec Voltaire. Cl.

bien qu'il ne sait pas lire. M. de Sireuil est un digne porte-manteau du roi; mais il aurait mieux fait de garder les manteaux que de défigurer *Pandore*. Un des grands maux qui soient sortis de sa boîte est certainement cet opéra. On doit trouver au fond de cette boîte fatale plus de sifflets que d'espérance. Je fais ce que je peux pour n'avoir, au moins, que le tiers des sifflets; les deux tiers, pour le moins, appartiennent à Sireuil et à Royer. Je vous prie, au nom de tous les maux que *Pandore* a apportés dans ce monde, d'engager Lambert à donner une petite édition de mon véritable ouvrage, quelques jours avant que le chaos de Sireuil et de Royer soit représenté. Je me flatte que vous et vos amis feront au moins retentir partout le nom de Sireuil. Il est juste qu'il ait sa part de la vergogne. Chacun pille mon bien, comme s'il était confisqué, et le dénature pour le vendre. L'un mutile l'*Histoire générale*, l'autre estropie *Pandore*, et, pour comble d'horreur, il y a grande apparence que la *Pucelle* va paraître. Un je ne sais quel Chevrier [1] se vante d'avoir eu ses faveurs, de l'avoir tenue dans ses vilaines mains, et prétend qu'elle sera bientôt prostituée au public. Il en est parlé dans les *malsemaines* de ce coquin de Fréron. Il est bon de prendre des précautions contre ce dépucelage cruel, qui ne peut manquer d'arriver tôt ou tard. Mon cher ange, cela est horrible; c'est un piége que j'ai tendu, et où je serai pris dans ma vieillesse. Ah, maudite Jeanne! ah, M. saint Denis, ayez pitié de moi! Com-

[1] Fr.-Ant. Chévrier, né à Nancy vers 1720; auteur qui ne vivait guère que de satire, et qui mourut d'une indigestion le 2 juillet 1762. Cl.

ment songer à *Idamé*, à *Gengis*, quand on a une *Pucelle* en tête? Le monde est bien méchant. Vous me parlez des deux premiers tomes de l'*Histoire universelle*, ou plutôt de l'*Essai* sur les sottises de ce globe; j'en ferais un gros des miennes; mais je me console en parcourant les butorderies de cet univers. Vraiment j'en ai cinq à six volumes tout prêts. Les trois premiers sont entièrement différents; cela est plein de recherches curieuses. Vous ne vous doutez pas du plaisir que cela vous ferait. J'ai pris les deux hémisphères en ridicule; c'est un coup sûr. Adieu, tous les anges; battez des ailes, puisque vous ne pouvez battre des mains aux trois magots.

2111. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Colmar, le 17 octobre.

Madame Denis vous avait déjà demandé vos ordres, monseigneur, avant que je reçusse votre lettre charmante. Je suis dans la confiance que le plaisir donne de la force. J'aurai sûrement celle de venir vous faire ma cour. L'oncle et la nièce se mettront en chemin dès que vous l'ordonnerez, et iront où vous leur donnerez rendez-vous. J'accepte d'ailleurs la proposition que vous voulez bien me faire de vous être encore attaché une quarantaine d'années; mais je vous donne mes quarante ans, qui, joints avec les vôtres, feront quatre-vingts. Vous en ferez un bien meilleur usage que moi chétif, et vous trouverez le secret d'être encore très aimable au bout de ces quatre-vingts ans. Franchement c'est bien peu de chose. On

n'a pas plus tôt vu de quoi il s'agit dans ce petit globe, qu'il faut le quitter. C'est à ceux qui l'embellissent comme vous, et qui y jouent de beaux rôles, d'y rester long-temps. Enfin, monseigneur, je vous apporterai ma figure malingre et ratatinée avec un cœur toujours neuf, toujours à vous, incapable de s'user comme le reste.

J'ai pensé mourir, il y a quelques jours, mais cela ne m'empêchera de rien. Le corps est un esclave qui doit obéir à l'ame, et, surtout, à une ame qui vous appartient. Mettez donc deux êtres qui vous sont tendrement attachés au fait de votre marche, et nous nous trouverons sur votre route, à l'endroit que vous indiquerez; ville, village, grand chemin, il n'importe; pourvu que nous puissions avoir l'honneur de vous voir, tout nous est absolument égal; ce qui ne l'est pas, c'est d'être si long-temps sans vous faire sa cour. Donnez vos ordres aux deux personnes qui les recevront avec l'empressement le plus respectueux et le plus tendre.

2112. A M. DE BRENLES.

Colmar, le 18 octobre.

Je prévois, monsieur, que je serai obligé, au commencement du mois prochain, de faire un voyage en Bourgogne, et je voudrais bien savoir auparavant à quoi m'en tenir sur la possibilité d'acquérir une retraite agréable dans votre voisinage. Je ne parle pas des conditions de cette acquisition, et de la manière de la faire; je sens bien que ce sont des choses qui demandent un peu de temps; mais il m'est essentiel

d'être informé d'abord si je puis acheter en sûreté une terre dans votre pays, sans avoir le bonheur d'être de la religion qui y est reçue. Je me suis fait une idée du territoire de Lausanne comme de celui de l'Attique; vous m'avez déterminé à y venir finir mes jours. Je suis persuadé qu'on ne le trouverait point mauvais à la cour de France, et que, pourvu que l'achat se fît sans bruit et sous un autre nom que le mien, je jouirais de l'avantage d'être votre voisin très paisiblement. Je suppose, par exemple, que la terre achetée sous le nom d'un autre fût passée ensuite, par un contrat secret, au nom de ma nièce; on pourrait alors aller s'y établir sans éclat, sans que l'on regardât ce petit voyage comme une transmigration. Il resterait à savoir si ma nièce, devenue la propriétaire de la terre, pourrait ensuite en disposer, n'étant pas née dans le pays. Voilà, monsieur, bien des peines que je vous donne; c'est abuser étrangement de vos bontés; mais pardonnez tout au desir que vous m'avez inspiré de venir achever ma carrière dans le sein de la philosophie et de la liberté. M. des Gloires, qui doit bientôt revenir à Lausanne, m'a fait le même portrait que vous de ce pays. La terre d'Allaman me serait très convenable; et, si ce marché ne se pouvait conclure, on pourrait trouver une autre acquisition à faire. Je vous supplie, monsieur, en attendant que cet établissement puisse s'arranger, de vouloir bien me mander si un catholique peut posséder chez vous des biens-fonds; s'il peut jouir du droit de bourgeoisie à Lausanne; s'il peut tester en faveur de ses parents demeurant à Paris; et, en cas

que vos lois ne permettent pas ces dispositions, quels remèdes elles permettent qu'on y apporte.

A l'égard de la terre d'Allaman, je suis toujours prêt à en donner 225,000 livres, argent de France, quand même elle ne vaudrait pas tout-à-fait neuf mille livres de revenu; mais c'est tout ce que je peux faire. L'arrangement de ma fortune ne me permet pas d'aller au-delà, et je me trouverai même un peu gêné d'abord pour les ameublements. Le régisseur de la terre que vous me recommandez, monsieur, me fera assurément un très grand plaisir de continuer à la régir. Il pourra servir à la faire meubler, et à procurer les provisions nécessaires, les domestiques du pays, les voitures, les chevaux. Peut-être y a-t-il dans le château des meubles dont on pourrait s'accommoder. Je vous parle indiscrètement de tous ces arrangements, monsieur, dans le temps que je ne devrais vous parler que de votre santé qui me tient beaucoup plus à cœur; je vous supplie instamment de vouloir bien m'en donner des nouvelles. Madame Goll et ma nièce vous font mille sincères compliments, ainsi qu'à madame de Brenles. Je vous supplie de me faire réponse le plus tôt que vous pourrez, afin que je puisse prendre toutes mes mesures avant mon voyage en Bourgogne. Comptez sur l'amitié et la reconnaissance inviolable d'un homme qui vous est déja bien attaché. VOLTAIRE.

2113. DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, 20 octobre.

J'ai été bien charmé, monsieur, d'apprendre par vos deux lettres[1], que vous aviez pris la résolution de venir passer l'hiver ici. Je me réjouis d'avance des moments que je passerai si agréablement et si utilement avec vous. On profite toujours de vos entretiens, comme on ne se lasse jamais de relire vos ouvrages. J'aurai soin que votre nièce puisse jouir des spectacles qu'elle desirera de voir. J'en ai donné la commission à Pierron[2].

J'attends avec impatience le plaisir de vous revoir, et suis, etc. CHARLES-THÉODORE, électeur.

2114. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Colmar, le 23 octobre.

Il faut, madame, que je vous dise, à propos de notre inscription, une chose que j'aurais déjà dû vous dire; c'est que toute inscription doit être courte et simple, et que les grands vers d'imagination et de sentiments conviennent peu à ces sortes d'ouvrages. La brièveté et la précision en font le principal mérite. Voilà pourquoi on se sert presque toujours de la langue latine, qui dit plus de choses, et en moins de mots, que la nôtre. Je ne vous fais pas, madame, ces petites observations pédantesques pour vous proposer une inscription en latin, mais seulement pour

[1] On ne les a pas encore pu recueillir. CL.

[2] Homme de confiance de l'électeur palatin. Voltaire, voulant faire entrer son *cher Colini* chez Charles-Théodore, comme secrétaire intime, ce à quoi il réussit, le recommanda à M. Pierron. CL.

vous demander si vous serez contente d'une grande simplicité en français. Voici à peu près ce que j'oserais vous proposer, en attendant que je sois mieux inspiré :

Il[1] eut un cœur sensible, une ame non commune;
Il fut par ses bienfaits digne de son bonheur;
Ce bonheur disparut; il brava l'infortune.
Pour l'homme de courage il n'est point de malheur.

Je ne vous donne, madame, ce faible essai que comme une esquisse. Voyez si c'est là ce que vous voulez qu'on dise, et je tâcherai de le dire mieux.

Je vous avoue que je ne m'attendais pas de passer huit heures de suite avec la sœur du roi de Prusse à Colmar. Elle m'a accablé de bontés, et m'a fait un très beau présent. Elle a voulu absolument voir ma nièce. Enfin elle n'a été occupée qu'à réparer le mal qu'on a fait au nom de son frère. Concluons que les femmes valent mieux que les hommes.

M. de Richelieu fait ce qu'il peut pour que j'aille passer l'hiver en Languedoc, et madame la margrave de Bareuth voulait m'emmener; mais je doute fort que ma santé me permette le voyage. Si je pouvais quitter Colmar, ce serait pour l'île Jard; ce serait pour vous, madame, et pour votre digne amie. Ma nièce se joint à moi pour vous souhaiter de la santé, et pour vous assurer du plus sincère attachement.

[1] C'était sans doute le frère ou quelque proche parent de madame de Lutzelbourg. Cl.

2115. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 27 octobre.

C'est actuellement que je commence à me croire malheureux. Nous voilà malades en même temps, ma nièce et moi. Je me meurs, monseigneur; je me meurs, mon *héros*, et j'en enrage. Pour ma nièce, elle n'est pas si mal; mais sa maudite enflure de jambe et de cuisse lui a repris de plus belle. Il faut des béquilles à la nièce, et une bière à l'oncle. Comptez que je suspends l'agonie en vous écrivant; et ce qui va vous étonner, c'est que, si je ne me meurs pas tout-à-fait, ma demi-mort ne m'empêchera point de venir vous voir sur votre passage. Je ne veux assurément pas m'en aller dans l'autre monde sans avoir encore fait ma cour à ce qu'il y a de plus aimable dans celui-ci. Savez-vous bien, monseigneur, que la sœur du roi de Prusse, madame la margrave de Bareuth, m'a voulu mener en Languedoc et en terre papale[1]? Figurez-vous mon étonnement, quand on est venu dans ma solitude de Colmar pour me prier à souper, de la part de madame de Bareuth, dans un cabaret borgne. Vraiment l'entrevue a été très touchante. Il faut qu'elle ait fait sur moi grande impression, car j'ai été à la mort le lendemain.

[1] Le comtat d'Avignon, ainsi appelé par d'Assoucy dans le *Voyage de Chapelle et Bachaumont*. B.

2116. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 29 octobre.

Dieu est Dieu, et vous êtes son prophète, puisque vous avez fait réussir *Mahomet*[1]; et vous serez plus que prophète[2] si vous venez à bout de faire jouer Sémiramis à mademoiselle Clairon. Les filles qui aiment réussissent bien mieux au théâtre que les ivrognes, et la Dumesnil n'est plus bonne que pour les bacchantes. Mais, mon adorable ange, Allah, qui ne veut pas que les fidèles s'enorgueillissent, me prépare des sifflets à l'Opéra, pendant que vous me soutenez à la Comédie. C'est une cruauté bien absurde, c'est une impertinence bien inouïe que celle de ce polisson de Royer. Faites en sorte du moins, mon cher ange, qu'on crie à l'injustice, et que le public plaigne un homme dont on confisque ainsi le bien, et dont on vend les effets détériorés. Je suis destiné à toutes les espèces de persécution. J'aurais fait une tragédie pour vous plaire, mais il a fallu me tuer à refaire entièrement cette *Histoire générale*. J'y ai travaillé avec une ardeur qui m'a mis à la mort. Il me faut un tombeau, et non une terre. M. de Richelieu me donne rendez-vous à Lyon; mais depuis quatre jours je suis au lit, et c'est de mon lit que je vous écris. Je ne suis pas en état de faire deux cents lieues de bond et de volée. Madame la margrave de Bareuth voulait m'emmener en Languedoc. Savez-vous qu'elle y va, qu'elle

[1] Remis au théâtre en 1751, avec un grand succès. Lekain jouait Mahomet. B.

[2] *Plus quam prophetam;* Matthieu, XI, 9; et Luc, VII, 26. B.

a passé par Colmar, que j'y ai soupé avec elle le 23, qu'elle m'a fait un présent magnifique, qu'elle a voulu voir madame Denis, qu'elle a excusé la conduite de son frère, en la condamnant? Tout cela m'a paru un rêve; cependant je reste à Colmar, et j'y travaille à cette maudite *Histoire générale* qui me tue. Je me sacrifie à ce que j'ai cru un devoir indispensable. Je vous remercie d'aimer *Sémiramis*. Madame de Bareuth en a fait un opéra italien [1], qu'on a joué à Bareuth et à Berlin. Tâchez qu'on vous donne la pièce française à Paris. Madame Denis se porte assez mal; son enflure recommence. Nous voilà tous deux gisants au bord du Rhin, et probablement nous y passerons l'hiver. Je devais aller à Manheim, et je reste dans une vilaine maison [2] d'une vilaine petite ville, où je souffre nuit et jour. Ce sont là des tours de la destinée; mais je me moque de ses tours avec un ami comme vous et un peu de courage. A propos, que deviendra ce courage prétendu, quand on me jouera le nouveau tour d'imprimer *la Pucelle*? Il est trop certain qu'il y en a des copies à Paris; un Chévrier l'a lue. Un Chévrier [3], mon ange! il faut s'enfuir je ne sais où. Il est bien cruel de ne pas achever auprès de vous les restes de sa vie. Mille tendres respects à tous les anges.

[1] Voyez ma note, tome LV, page 498. B.

[2] Celle de M. Goll, rue des Juifs, où elle porte aujourd'hui (1829) le n° 10. Cl.

[3] Voyez lettre 2110. B.

2117. A M. DE BRENLES.

Colmar, le 5 novembre.

Me voilà, monsieur, lié à vous par la plus tendre reconnaissance. Je vous dois faire d'abord l'aveu sincère de ma situation. Je n'ai pas plus de 230,000 livres de France à mettre à une acquisition. Si, avec cette somme, il faut encore payer le sixième, et ensuite mettre un argent considérable en meubles, il me sera impossible d'acheter la terre d'Allaman. Vous savez, monsieur, que quand je vous confiai le dessein que j'ai depuis long-temps de m'approcher de vous, et de venir jouir de votre société, dans le sein de la liberté et du repos, je vous dis que je pouvais tout au plus mettre 200,000 livres de France à l'achat d'une terre. Tout mon bien en France est en rentes dont je ne peux disposer.

Louer une maison de campagne serait ma ressource; mais je vous avoue que j'aimerais beaucoup mieux une terre. Il est très désagréable de ne pouvoir embellir sa demeure, et de n'être logé que par emprunt.

Nous voici au mois de novembre, l'hiver approche; je prévois que je ne pourrai me transplanter qu'au printemps; conservez-moi vos bontés. Peut-être pendant l'hiver Allaman ne sera pas vendu, et on se relâchera sur le prix; peut-être se trouvera-t-il quelque terre à meilleur marché qui me conviendra mieux; il y en a, dit-on, à moitié chemin de Lausanne à Genève. Vous sentez à quel point je suis honteux de vous

donner tant de peines, et d'abuser de votre bonne volonté. Tout mon regret, à présent, est de ne pouvoir venir vous remercier; ma santé est si chancelante que je ne peux même faire le voyage nécessaire que je devais faire en Bourgogne. Je ne vis plus que de l'espérance de finir mes jours dans une retraite douce et libre. J'ai vu à Plombières l'avoyer[1] de Berne, je ne sais pas son nom; il est instruit du desir que j'ai toujours eu de me retirer sur les bords de votre beau lac, comme Amédée à Ripaille. Mais il me semble qu'il témoigna à un de mes amis qu'il craignait que ce pays-là ne me convînt pas. J'ignore quelle était son idée quand il parlait ainsi; je ne sais si c'était un compliment, ou une insinuation de ne point venir m'établir dans un pays dont il croyait apparemment que les mœurs étaient trop différentes des miennes.

Il vint deux ou trois fois chez moi, et me fit beaucoup de politesses. Vous pourriez aisément, monsieur, savoir sa manière de penser par le moyen de votre ami qui est dans le Conseil. Vous pourriez m'instruire s'il sera à propos que je lui écrive, et de quelle formule[2] on doit se servir en lui écrivant.

Je voudrais m'arranger pour venir chez vous avec l'approbation de votre gouvernement, et sans déplaire à ma cour. J'aurai aisément des passe-ports de Versailles pour voyager. Je peux ensuite donner ma mauvaise santé pour raison de mon séjour; je peux avoir

[1] Nicolas-Frédéric de Steiger (on prononce *Steiguer*), né à Berne en 1729, mort à Augsbourg en décembre 1799. Cl.

[2] Voltaire avait négligé cette précaution, en écrivant, le 5 novembre 1752, à messieurs les avoyers de Berne. Cl.

du bien en Suisse comme j'en ai sur le duc de Wurtemberg; en un mot, tout cela peut s'arranger.

Il est triste d'autant différer, quand le temps presse; l'hiver de ma vie, et celui de l'année, m'avertissent de ne pas perdre un moment, et l'envie de vous voir me presse encore davantage.

Il n'y a guère d'apparence que je puisse louer, cet hiver, la maison de campagne dont vous me parlez. Ce sera ma ressource au printemps si je ne trouve pas mieux; en un mot, il n'y a rien que je ne fasse pour venir philosopher avec vous, et pour vivre et mourir dans la retraite et dans la liberté.

Adieu, monsieur; je n'ai point de termes pour vous exprimer combien je suis sensible à vos bontés.

2118. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, le 7 novembre.

Qu'ai-je été chercher à Colmar! Je suis malade, mourant, ne pouvant ni sortir de ma chambre, ni la souffrir, ni capable de société, accablé, et n'ayant pour toute ressource que la résignation à la Providence. Que ne suis-je près des deux saintes de l'île Jard! Je remercie bien madame de Brumath de l'honneur de son souvenir, et du châtelet, et de la comédie [1] de Marseille, et de la liberté grecque de cet échevin héroïque, qui a la tête assez forte pour se souvenir qu'on était libre il y a environ deux mille

[1] Belsunce, évêque de Marseille, montra un zèle ridicule en faveur de la bulle *Unigenitus*, jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 4 juin 1755. Cl.

cinq cents ans. O le bon temps que c'était ! Pour moi, je ne connais de bon temps que celui où l'on se porte bien. Je n'en peux plus. O fond de la boîte de Pandore ! ô espérance ! où êtes-vous ?

Monsieur et madame de Klinglin me témoignent des bontés qui augmentent ma sensibilité pour l'état de monsieur leur fils. Il n'y a que la piscine de Siloë[1] qui puisse le guérir ; il sied bien après cela à d'autres de se plaindre ! C'est auprès de lui qu'il faut apprendre à souffrir sans murmurer. Ah ! mesdames, mesdames, qu'est-ce que la vie ! quel songe, et quel funeste songe ! Je vous présente les plus tristes et les plus tendres respects.... Voilà une lettre bien gaie !

2119. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 7 novembre.

Je reçois deux lettres aujourd'hui, mon cher et respectable ami, par lesquelles on me mande qu'on imprime *la Pucelle*, que Thieriot en a vu des feuilles, qu'elle va paraître ; on écrit la même chose à madame Denis. Fréron semble avoir annoncé cette édition. Un nommé Chévrier en parle. M. Pasquier[2] l'a lue tout entière en manuscrit chez un homme de considération avec lequel il est lié par son goût pour les tableaux. Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'on dit que le chant de l'*âne*[3] s'imprime tel que vous l'avez vu d'a-

[1] Jean, IX, 7. B.

[2] Conseiller au parlement, première chambre des enquêtes, inventeur du bâillon que l'on mit à la bouche de Lalli, en 1766 ; aïeul d'un ministre de la justice, sous le règne de Louis XVIII. Cl.

[3] Voyez, tome XI, dans les variantes du chant XXI, la version qui, dans

bord, et non tel que je l'ai corrigé depuis. Je vous jure, par ma tendre amitié pour vous, que vous seul avez eu ce malheureux chant. Madame Denis a la copie corrigée; auriez-vous eu quelque domestique infidèle? Je ne le crois pas. Vos bontés, votre amitié, votre prudence, sont à l'abri d'un pareil larcin, et vos papiers sont sous la clef. Le roi de Prusse n'a jamais eu ce maudit chant de l'*âne* de la première fournée. Tout cela me fait croire qu'il n'a point transpiré, et qu'on n'en parle qu'au hasard. Mais, si ce chant trop dangereux n'est pas dans les mains des éditeurs, il y a trop d'apparence que le reste y est. Les nouvelles en viennent de trop d'endroits différents pour n'être pas alarmé. Je vous conjure, mon cher ange, de parler ou de faire parler à Thieriot. Lambert est au fait de la librairie, et peut vous instruire. Ayez la bonté de ne me pas laisser attendre un coup après lequel il n'y aurait plus de ressource, et qu'il faut prévenir sans délai. Je reconnais bien là ma destinée; mais elle ne sera pas tout-à-fait malheureuse, si vous me conservez une amitié à laquelle je suis mille fois plus sensible qu'à mes infortunes. Je vous embrasse bien tendrement; madame Denis en fait autant. Nous attendons de vos nouvelles avant de prendre un parti.

2120. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 7 novembre.

Voici, monseigneur, une lettre que madame De-

les premières éditions, formait tantôt le XVe, tantôt le XVIIIe, tantôt le XXe (mais toujours le dernier chant). B.

nis reçoit aujourd'hui. On m'en écrit quatre encore plus positives. Ce n'est pas là un rafraîchissement pour des malades. J'ai bien peur de mourir sans avoir la consolation de vous revoir. Nous sommes forcés et tout prêts à prendre un parti bien triste. Quelque chose que je dise à madame Denis, je ne peux la résoudre à séparer sa destinée de la mienne. Le comble de mon malheur, c'est que l'amitié la rende malheureuse. Si vous aviez quelque chose à me dire, quelque ordre à me donner, je vous supplie d'adresser toujours vos ordres à Colmar; vos lettres me seront très exactement rendues.

Je ne crois pas que le cérémonial ait entré dans la tête de madame la margrave de Bareuth. Elle ne fait point difficulté d'aller affronter un vice-légat italien; elle serait beaucoup plus aise de voir celui qui fait l'honneur et les honneurs de la France; elle voyage *incognito*. On n'est plus au temps où le *puntiglio*[1] fesait une grande affaire, et vous êtes le premier homme du monde pour mettre les gens à leur aise. Je crois qu'elle ne m'a point trompé quand elle m'a dit qu'elle craignait la foule des *États* et l'embarras du logement. Elle n'est pas si malingre que moi, mais elle a une santé très chancelante, qui demande du repos sans contrainte. Elle trouverait tout cela avec vous, avec les agréments qu'on ne trouve guère ailleurs. Reste à savoir si elle aura la force de faire le petit chemin d'Avignon à Montpellier; car on dit qu'elle est tombée malade en route. Elle a un logement retenu dans Avignon, elle n'en a point à Mont-

[1] Mot italien qui veut dire *pointillerie*. B.

pellier. Pour moi, je voudrais être caché dans un des souterrains du Merdenson, et vous faire ma cour le soir, quand vous seriez las de la noble assemblée. Mais je suis, de toutes façons, dans un état à n'espérer plus dans ce monde d'autre plaisir que celui de vous être attaché avec le plus tendre respect, de vous regretter avec larmes, et de souffrir tout le reste patiemment.

2121. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 10 novembre.

Nous partons[1] pour Lyon, mon cher ange; M. de Richelieu nous y donne rendez-vous. Je ne sais comment nous ferons, madame Denis et moi; nous sommes malades, très embarrassés, et toujours dans la crainte de cette *Pucelle*. Nous vous écrirons dès que nous serons arrivés. Je dois à votre amitié compte de mes marches comme de mes pensées, et je n'ai que le temps de vous dire que je suis très attristé d'aller dans un pays où vous n'êtes pas. Que n'êtes-vous archevêque de Lyon, solidairement avec madame d'Argental! Mille tendres respects à tous les anges.

[1] Arrivé dans l'ancienne capitale de la Haute-Alsace au commencement d'octobre 1753, Voltaire quitta Colmar le 11 novembre 1754, après un séjour de plus de treize mois, y compris le temps passé par lui à Senones et à Plombières. Accompagné de madame Denis et de Colini, il arriva à Lyon le 15 novembre, et y fut reçu avec enthousiasme. De là il se rendit à Genève, où il entra dans la soirée du 12 (et non du 21) décembre 1754, comme je le prouve dans une note de la lettre 2131. — Voltaire avait eu l'intention de s'établir aux environs de Colmar; mais les intrigues des jésuites Merat, Kroust, Ernest, etc., concertées avec celles des confesseurs de la dauphine et du roi Stanislas, parvinrent à le dégoûter d'une ville où *un brave iroquois jésuite, nommé Aubert,* avait fait un *auto-da-fé* des Œuvres de Bayle, quelques années auparavant. Cl.

2122. A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Lyon, au Palais-Royal[1], ce 18 novembre.

Me voilà donc, monsieur,

« .....Lugdunensem rhetor dicturus ad aram; »
JUVÉNAL, sat. 1, v. 44.

et j'ai quitté la première Belgique pour la première Lyonnaise. Il y a ici deux académies, mais il n'y a point d'homme comme vous; je vous jure que je vous regretterai partout. J'ai quitté Colmar bien malgré moi, puisque c'est vous qui m'y aviez attiré, et vous pourrez bien m'y attirer encore. Vous trouverez bon que monsieur le premier président et madame entrent beaucoup dans mes regrets; parlez-leur quelquefois de moi, je vous en prie: je n'oublierai jamais leurs bontés. Je vous supplie encore de vouloir bien dire à M. de Bruges combien je l'estime et combien je le regrette. Je commençais à regarder Colmar comme ma patrie; il a fallu en partir dans le temps que je voulais m'y établir. C'est une plaisanterie trop forte pour un malade, de faire cent lieues pour venir causer, à Lyon, avec M. le maréchal de Richelieu. Il n'a jamais fait faire tant de chemin à ses maîtresses, quoiqu'il les ait menées toujours fort loin.

Il faut que je vous dise un petit mot de notre affaire concernant l'homologation de l'acte sous seing privé de M. le duc de Wurtemberg. Je pense qu'il

[1] Du temps de Voltaire, c'était le nom d'une auberge appelée aujourd'hui hôtel, et qui est au coin de la rue du Plat, à Lyon. B.

faut attendre; il serait piqué d'une précaution qui marquerait de la défiance. Je vous écrirai quand il sera temps de consommer cette petite affaire, qui d'ailleurs n'éclatera point; et je tâcherai de conserver ses bonnes graces. Gardez toujours la pancarte précieusement, aussi bien que celle de Schœpflin. Je fais plus de cas de la première que de la seconde[1], et toutes deux sont bien entre vos mains. Je me flatte que vous me direz *te amo, tua tueor;* mais je répondrai, *ego quidem non valeo*[2].

Adieu, mon cher ami; mille respects à madame Dupont. Adieu; je ne m'accoutume point à être privé de vous. Madame Denis vous fait à tous deux les plus sincères compliments. V.

2123. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, au Palais-Royal, le 20 novembre.

Me voilà à Lyon, mon cher ange; M. de Richelieu a eu l'ascendant sur moi de me faire courir cent lieues; je ne sais où je vais ni où j'irai. J'ignore le destin de *la Pucelle* et le mien. Je voyage tandis que je devrais être au lit, et je soutiens des fatigues et des peines qui sont au-dessus de mes forces. Il n'y a pas d'apparence que je voie M. de Richelieu dans sa gloire aux *États* de Languedoc; je ne le verrai qu'à

[1] Cette *seconde pancarte* était probablement une reconnaissance de la somme de 10,000 livres, prêtée à Schœpflin le jeune par Voltaire, qui lui avait fait présent des *Annales de l'Empire.* Les mauvaises affaires de cet imprimeur, dont la papeterie (celle de Luttenbach) ne tarda pas à être vendue, ne lui permirent sans doute pas de rembourser son bienfaiteur, au moins en entier. Cl.

[2] Pline, épître XI. B.

Lyon, en bonne fortune, et je pourrais bien aller passer l'hiver sur quelque coteau méridional de la Suisse. Je vous avouerai que je n'ai pas trouvé dans M. le cardinal de Tencin[1] les bontés que j'espérais de votre oncle; j'ai été plus accueilli et mieux traité de la margrave de Bareuth, qui est encore à Lyon. Il me semble que tout cela est au rebours des choses naturelles. Mon cher ange, ce qui est bien moins naturel encore, c'est que je commence à désespérer de vous revoir. Cette idée me fait verser des larmes. L'impression de cette maudite *Pucelle* me fait frémir, et je suis continuellement entre la crainte et la douleur. Consolez par un mot une ame qui en a besoin, et qui est à vous jusqu'au dernier soupir.

Madame Denis devient une grande voyageuse; elle vous fait les plus tendres compliments.

2124. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, le 23 novembre.

« Sæpe premente deo fert deus alter opem. »
Ovid., *Trist.*, I, eleg. II, v. 4.

Mandez-moi donc, mon cher ange, s'il est vrai que je suis aussi malheureux qu'on le dit, et s'il y a une édition à Paris de cette ancienne rapsodie qui ne devait jamais paraître. J'ai vu à Lyon, dans mon cabaret, M. le maréchal de Richelieu, qui craint comme moi cette nouvelle cruauté de ma destinée. Peut-être

[1] Voyez tome XL, page 96; et, ci-après, la lettre à Richelieu, du 5 janvier 1755. Colini, dans *Mon séjour*, page 143, parle aussi de la réception que le cardinal fit à Voltaire. B.

avons-nous pris trop d'alarmes sur un bruit qui s'est déjà renouvelé plusieurs fois; mais, après l'aventure de la prétendue *Histoire universelle*, tout est à craindre. Ma situation est un peu pénible; j'ai fait sans aucun fruit un voyage précipité de cent lieues; je suis tombé malade dans une ville où je ne puis guère rester avec décence, n'étant pas dans les bonnes graces de votre oncle, et ma mauvaise santé m'empêche d'aller ailleurs. J'attends de vos nouvelles; il me semble que vos lettres sont un remède à tout. Ma nièce et moi nous vous embrassons de tout notre cœur.

2125. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Lyon, 29 novembre.

Mon *héros*, on vous appelait *Thésée* à la bataille de Fontenoi; vous m'avez laissé à Lyon comme Thésée laissa son Ariane dans Naxos. Je ne suis ni aussi jeune ni aussi frais qu'elle, et je n'ai pas eu recours comme elle au vin pour me consoler.

Je resterai à Lyon, si vous devez y repasser.

Il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'on disait de *la Pucelle;* ainsi je vous supplie de n'en faire aucune mention dans vos capitulaires. Je n'ai d'autre malheur que d'être privé de votre présence et de la faculté de digérer; mais avec ces deux privations on est damné.

Daignez vous souvenir, dans votre gloire, d'un oncle et d'une nièce qui ne sont que pour vous sur les bords du Rhône; et tenez-moi compte des efforts

que je fais pour ne pas vous ennuyer de quatre pages. Mon respect pour vos occupations impose silence à la bavarderie de mon cœur, qui court après vous, qui vous adore, et qui se tait. VOLTAIRE.

P. S. M. le marquis de Montpezat m'a donné, en passant, d'un élixir qui me paraît fort joli. Si jamais vous avez mal à la tête, à force de donner des audiences, il vous guérira. Mais moi, rien ne me guérit, et je n'ai de consolation que dans l'espérance de vous revoir encore, et de vous renouveler mes tendres respects.

2126. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, le 2 décembre.

Est-il possible que je ne reçoive point de lettres de mon cher ange! Les bontés qu'on a pour moi à Lyon, et l'empressement d'un public de province, beaucoup plus enthousiasmé que celui de Paris, le premier jour [1] de *Mérope*, ne guérissent point les maladies dont je suis accablé, ne consolent point mes chagrins, et ne bannissent point mes craintes; c'est de vous seul que j'attends du soulagement. On me donne tous les jours des inquiétudes mortelles sur cette maudite *Pucelle*. Il est avéré que mademoiselle du Thil [2] la possède; elle l'a trouvée chez feu madame du Châtelet. Il n'est que trop vrai que Pasquier avait lu le chant de l'*âne* chez un homme qui tient son exemplaire de mademoiselle du Thil, et que

[1] Voyez la lettre 1207 et son autre version dans le *Commentaire historique*, tome XLVIII. B.

[2] Femme de chambre de madame du Châtelet; voyez t. LV, p. 31. B.

Thieriot a eu une fois raison. Je me rassurais sur son habitude de parler au hasard, mais le fait est vrai. Un polisson nommé Chévrier a lu tout l'ouvrage, et enfin il y a lieu de croire qu'il est entre les mains d'un imprimeur, et qu'il paraîtra aussi incorrect et aussi funeste que je le craignais. Cependant je ne peux ni rester à Lyon, dans de si horribles circonstances, ni aller ailleurs, dans un état où je ne peux me remuer. Je suis accablé de tous côtés, dans une vieillesse que les maladies changent en décrépitude, et je n'attends de consolation que de vous seul. Je vous demande en grace de vous informer, par vos amis et par le libraire Lambert, de ce qui se passe, afin que du moins je sois averti à temps, et que je ne finisse pas mes jours avec Tallhouet[1]. Je vous ai écrit trois fois de Lyon; votre lettre me sera exactement rendue; je l'attends avec la plus douloureuse impatience, et je vous embrasse avec larmes. Vous devez avoir pitié de mon état, mon cher ange.

2127. A M. THIERIOT.

A Lyon, le 3 décembre.

Votre lettre, mon ancien ami, m'a fait plus de plaisir que tout l'enthousiasme et toutes les bontés dont la ville de Lyon m'a honoré. Un ami vaut mieux que le public. Ce que vous me dites d'une douce retraite avec moi, dans le sein de l'amitié et de la littérature, me touche bien sensiblement. Ce ne serait peut-être pas un mauvais parti pour deux philoso-

[1] Voyez tome LI, page 92. B.

phes qui veulent passer tranquillement leurs derniers jours. J'ai avec moi, outre ma nièce, un Florentin[1] qui a attaché sa destinée à la mienne. Je compte m'établir dans une terre sur les lisières de la Bourgogne, dans un climat plus chaud que Paris, et même que Lyon, convenable à votre santé et à la mienne.

Je n'étais venu à Lyon uniquement que pour voir M. le maréchal de Richelieu, qui m'y avait donné rendez-vous. C'est une action de l'ancienne chevalerie. Dieu, qui éprouve les siens, ne l'a pas récompensée. Il m'a affublé d'un rhumatisme goutteux qui me tient perclus. On me conseille les eaux d'Aix en Savoie, on les dit souveraines; mais je ne suis pas encore en état d'y aller, et je reste au lit en attendant.

Le hasard, qui conduit les aventures de ce monde, m'a fait rencontrer au cabaret, à Colmar et à Lyon, madame la margrave de Bareuth, sœur du roi de Prusse, qui m'a accablé de bontés et de présents. Tout cela ne guérit pas les rhumatismes. Ce que je redoute le plus, ce sont les sifflets dont on menace la *Pandore* de Royer; c'est un des fléaux de la boîte. Cet opéra, un tant soit peu métaphysique, n'est point fait pour votre public. M. Royer a employé M. de Sireuil, ancien porte-manteau du roi, pour changer ce poëme, et le rendre plus convenable au musicien. Il ne reste de moi que quelques fragments; mais, malgré tous les soins qu'on a pu prendre sans me consulter, je crains également pour le poëme et

[1] Colini. Cl.

pour la musique. Si on a quelque justice, on ne me doit tout au plus que le tiers des sifflets.

A l'égard de *Jeanne d'Arc*, native de Domremi [1], je me flatte que la dame qui la possède, par une infidélité, ne fera pas celle de la rendre publique. Une fille ne fournit point de pucelles.

Je vous prie, mon ancien ami, de présenter mes hommages à la chimiste, à la musicienne, à la philosophe chez qui [2] vous vivez. Elle me fait trembler; vous ne la quitterez pas pour moi.

Madame Denis vous fait ses compliments. Je vous embrasse de tout mon cœur. Quand vous aurez un quart d'heure à perdre, écrivez à votre ancien ami.

Qu'est devenu Ballot [3]-*l'imagination?* comment se porte *Orphée*-Rameau?

Quid agis? quomodo vales? Farewell.

2128. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

De mon lit, à Lyon, le 4 décembre.

Mon cher ange, votre consolante lettre, adressée à Colmar, est venue enfin à Lyon calmer une partie de mes inquiétudes. Vous aurez tout ce que vous daignez demander, et je ferai tout transcrire pour vous, dès que je serai quitte d'une goutte sciatique qui me retient au lit. J'éprouve tous les maux à-la-fois, et je perds dans les voyages et dans les souffran-

[1] Domremi-la-Pucelle (Vosges), à quelques lieues de Cirey-le-Château, ou Cirey-Voltaire (Haute-Marne). Cl.

[2] Madame de la Popelinière, qui n'est morte qu'en novembre 1756. B.

[3] C'était probablement Balot de Sovot, mort en 1761. Cl.

ces un temps précieux que je voudrais employer à vous amuser. Il me semble que je suis las du public, et que vous êtes ma seule passion. Je n'ai plus le cœur au travail que pour vous plaire; mais comment faire, quand on court et quand on souffre toujours? On veut à présent que j'aille aux eaux d'Aix en Savoie, pour le rhumatisme goutteux qui me tient perclus. On m'a prêté une maison charmante [1], à moitié chemin; il faudrait être un peu plus sédentaire; mais je suis une paille que le vent agite, et madame Denis s'est engouffrée dans mon malheureux tourbillon. J'attends toujours de vos nouvelles à Lyon. On dit qu'on va jouer enfin *le Triumvirat* d'un côté, et *Pandore* de l'autre; ce sont deux grands fléaux de la boîte. Hélas! mon cher et respectable ami, si j'avais trouvé au fond de la boîte l'espérance de vous revoir, je mourrais content. Madame Denis vous fait mille compliments. Je baise, en pleurant, les ailes de tous les anges.

2129. A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Lyon, le 6 décembre.

En vérité, monsieur, je ne conçois pas comment un homme aussi éloquent que vous ne veut pas qu'on appelle l'*autel* d'Auguste l'autel de l'éloquence; vous y auriez remporté plus d'un prix, et vous auriez justifié le titre que je lui donne. Je vous passe de contester aux anciens préjugés de Lyon l'honneur d'avoir vu naître Marc-Aurèle dans cette ville. Je suis

[1] Le château de Prangins; voyez les notes des lettres 2131 et 2151. B.

plus indulgent avec les Lyonnais que vous ne l'êtes avec moi. Il est vrai que je dois aimer ce séjour, que je quitterai pourtant bientôt. Je n'y ai point encore trouvé de prédicateur qui ait prêché contre moi, et j'ai été reçu avec des acclamations, à l'académie et aux spectacles. Cependant soyez très convaincu que je regrette toujours votre conversation instructive, les charmes de votre amitié, et les bontés dont M. et madame de Klinglin m'ont honoré. Je vous supplie de leur présenter mes sincères et tendres respects, aussi bien qu'à M. leur fils, et de ne me pas oublier auprès de M. de Bruges. Permettez-moi de vous dire que vous êtes aussi injuste pour ma santé que pour l'autel de Lyon. Il y aurait je ne sais quoi de méprisable à feindre des maladies quand on se porte bien, et un homme qui a épuisé les apothicaires de Colmar de rhubarbe et de pilules ne doit pas être suspect d'avoir de la santé. Elle n'est que trop déplorable, et vous ne devez avoir que de la compassion pour l'état douloureux où je suis réduit. Au reste, soyez très certain, mon cher monsieur, que je serai, l'année qui vient, dans votre voisinage, si je suis en vie, et que j'en profiterai. Je ne suis pas le seul contre qui des jésuites indiscrets[1] aient osé abuser de la permission de parler en public. Un père Tolomas s'avisa, il y a quelques jours, de prononcer un discours aussi sot qu'insolent contre les auteurs de l'Encyclopédie; il désigna Dalembert par ces mots: *Homuncio, cui nec est pater nec res*[2]. Le même jour M. Dalembert était

[1] Voyez une note de la lettre 2121. B.

[2] Horace, *Art poét.*, 248. B.

élu à l'académie française. Le père Tolomas a excité ici l'indignation publique. Les jésuites sont ici moins craints qu'à Colmar. Le roi de Prusse vient de me reprocher[1] le crucifix que j'avais dans ma chambre; comment l'a-t-il su? J'ai prié madame Goll de le faire encaisser, et de l'envoyer au roi de Prusse pour ses étrennes.

Adieu, monsieur; mille respects à madame votre femme. Comptez que je vous suis tendrement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Madame Denis vous fait à tous deux les plus tendres compliments.

2130. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, le 9 décembre.

Mon cher ange, votre lettre du 3 novembre, à l'adresse de madame Denis, nous a été rendue bien tard, et vous avez dû recevoir toutes celles que je vous ai écrites. Le seul parti que j'aie à prendre, dans le moment présent, c'est de songer à conserver une vie qui vous est consacrée. Je profite de quelques jours de beau temps pour aller dans le voisinage des eaux d'Aix en Savoie. On nous prête une maison[2] très belle et très commode, vers le pays de Gex, entre la Savoie, la Bourgogne, et le lac de Genève, dans un aspect sain et riant. J'y aurai, à ce que j'espère, un peu de tranquillité. On n'y ajoutera pas de nouvelles amertumes à mes malheurs, et peut-être que le loisir et l'envie de vous plaire tireront encore de

[1] Cette lettre de Frédéric est perdue. B.

[2] Le château de Prangins, où Voltaire se rendit le 14 décembre au plus tard, après être passé par Genève. Cl.

mon esprit épuisé quelque tragédie qui vous amusera. Je n'ai à Lyon aucun papier; je suis logé très mal à mon aise, dans un cabaret où je suis malade. Il faut que je parte, mon adorable ami. Quand je serai à moi, et un peu recueilli, je ferai tout ce que votre amitié me conseille. Je ne sais si on plaindra l'état où je suis; ce n'est pas la coutume des hommes, et je ne cherche pas leur pitié; mais j'espère qu'on ne désapprouvera pas, à la cour, qu'un homme accablé de maladies aille chercher sa guérison. Nous avons prévenu madame de Pompadour et M. le comte d'Argenson de ces tristes voyages. Dans quelque lieu que j'achève ma vie, vous savez que je serai toujours à vous, et qu'il n'y a point d'absence pour le cœur; le mien sera toujours avec le vôtre.

Adieu, mon cher et respectable ami; je vais terminer mon séjour à Lyon [1] en allant voir jouer *Brutus*. Si j'avais de l'amour-propre, je resterais à Lyon; mais je n'ai que des maux, et je vais chercher la solitude et la santé, bien plus sûr de l'une que de l'autre, mais plus sûr encore de votre amitié. Ma nièce, qui vous fait les plus tendres compliments, ose croire qu'elle soutiendra avec moi la vie d'ermite. Elle a fait son apprentissage à Colmar; mais les beautés de Lyon, et l'accueil singulier qu'on nous y a fait, pourraient la dégoûter un peu des Alpes. Elle se croit assez forte pour les braver. Elle fera ma consolation tant que durera sa constance; et, quand elle sera épuisée, je vivrai et je mourrai seul, et je

[1] Voltaire quitta Lyon le 11 décembre, et non le 21, quoi qu'en dise Colini dans ses *Mémoires*, p. 145. Cl.

ne conseillerai à personne ni de faire des poëmes épiques et des tragédies, ni d'écrire l'histoire; mais je dirai: Quiconque est aimé de M. d'Argental est heureux.

Adieu, cher ange; mille tendres respects à vous tous. Quand vous aurez la bonté de m'écrire, adressez votre lettre à Lyon, sous l'enveloppe de M. Tronchin[1], banquier; c'est un homme sûr de toutes les manières. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

2131. A M. DE BRENLES.

Au château de Prangins, le 14 décembre[2].

Vous voyez, monsieur, que j'ai pris mon plus long pour venir vous voir, et pour vous remercier de tou-

[1] Parent du célèbre médecin Théodore Tronchin. CL.

[2] Cette date, ainsi que celles des trois lettres suivantes, prouve évidemment l'erreur commise par Colini, sous le rapport chronologique seulement, quand il dit dans ses *Mémoires*, p. 145: « Nous partîmes de Lyon le 21 « décembre, et arrivâmes le lendemain au soir à Genève. On célébrait, ce « jour-là, l'anniversaire de *l'Escalade*; et cette circonstance rendait encore « plus difficile l'ouverture des portes. On fit parvenir dans la ville le nom « de Voltaire, et sur-le-champ l'ordre fut donné d'ouvrir à lui et à toute sa « suite. Nous ne restâmes que trois ou quatre jours à une auberge de Ge- « nève, et nous passâmes dans le pays de Vaud, au château de Prangins, « situé sur une élévation, près du lac Léman et de la petite ville de Nyon. » —Voltaire, comme je l'ai dit plus haut, partit de Lyon le 11 décembre 1754, et arriva le 12 à Genève, qu'il quitta presque aussitôt pour se réfugier au magnifique château de Prangins. Il est vrai que M. Simonde-Sismondi (Biog. univ., XL, 549), d'accord avec *l'Art de vérifier les dates*, cite la nuit du 22 au 23 décembre 1602 comme date de *l'Escalade* de Genève; mais il est d'autres auteurs qui font mention du 11 et du 12 décembre. Je pense que cette différence de quelques jours est celle qui existe entre l'ancien et le nouveau style. Ce qu'il y a de certain, c'est que la fête de *l'Escalade*, à peu près tombée en désuétude aujourd'hui, avait lieu tous les ans, le 12 décembre, et non le 22, dans les derniers temps. Voilà

tes vos bontés. Me voici dans le château de Prangins, avec une de mes nièces, et je viendrais sur-le-champ à Lausanne si je n'étais retenu par un rhumatisme goutteux pour lequel je compte prendre les bains d'Aix en Savoie. Je compte qu'enfin je pourrai jouir de la satisfaction après laquelle je soupire depuis long-temps; je pourrai jouir de votre société, et être témoin de votre bonheur.

Il me semble qu'Allaman n'a point été vendu; mais ce n'est point Allaman, c'est vous, monsieur, qui êtes mon objet. Je cherche des philosophes plutôt que la vue du lac de Lausanne, et je préfère votre société à toutes vos grosses truites. Il ne me faut que vous et de la liberté. Je présente mes respects à madame de Brenles, et je suis avec plus de sensibilité que jamais, etc. VOLTAIRE.

Madame Denis partage tous mes sentiments, et vous présente à tous deux ses devoirs.

2132. A M. THIERIOT.

Au château de Prangins, pays de Vaud, le 19 décembre.

Me voilà si perclus, mon ancien ami, que je ne peux écrire de ma main. Vous avez donc aussi des rhumatismes, malgré votre régime du lait?

Vous ne sauriez croire avec quelle sensibilité j'entre dans le petit détail que vous me faites de ce que

pourquoi Wagnière, qui entra chez Voltaire dès la fin de 1754, a cité le 12 décembre. A cette époque, le château de Prangins appartenait à M. Guiguer (ou Guiger), dont les descendants occupent aujourd'hui des fonctions judiciaires et militaires dans le canton de Vaud. Madame Gentil de Chavagnac en est actuellement propriétaire. CL.

vous appelez votre fortune. On ne s'ouvre ainsi qu'à ceux qu'on aime, et j'ai, depuis environ quarante ans, compté toujours sur votre amitié. Vous devez vivre à Paris *gaîment*, *librement*, et *philosophiquement*.

> Ces *trois* adverbes joints font admirablement.
>
> MOLIÈRE, *Femmes sav.*, acte III, scène 2.

Mais, certes, vous me contez des choses merveilleuses, en m'apprenant que votre ancien *Pollion*[1], et l'*Orphée* aux triples croches, et Ballot-*l'imagination*, ne vivent plus ni avec *Pollion* ni avec vous.

Le diable se met donc dans toutes les sociétés, depuis les rois jusqu'aux philosophes.

Je ne savais pas que vous connussiez M. de Sireuil. Il me paraît, par ses lettres, un fort galant homme. Je suis persuadé que lorsqu'il s'arrangea avec Royer pour me disséquer, il m'en aurait instruit s'il avait su où me prendre. Il faut que ce soit le meilleur homme du monde; il a eu la bonté de s'asservir au canevas de son ami Royer; il fait dire à Jupiter:

> « Les Graces
> « Sont sur vos traces;
> « Un tendre amour
> « Veut du retour. »

Comme le parterre n'est pas tout-à-fait si bon, il pourrait, pour *retour*, donner des sifflets. Royer est un profond génie; il joint l'esprit de Lulli à la science de Rameau, le tout relevé de beaucoup de modestie. C'est dommage que madame Denis, qui se connaît[2] un peu en musique, n'ait pas entendu la sienne;

[1] La Popelinière. CL.

[2] Cette dame avait reçu de Rameau des leçons de clavecin. CL.

mais madame de la Popelinière[1] l'avait entendue autrefois, et il me semble qu'elle n'en avait pas été édifiée. D'honnêtes gens m'ont mandé de Paris qu'on n'achèverait pas la pièce. J'en suis fâché pour messieurs de l'Hôtel-de-Ville[2], car voilà les décorations de la terre, du ciel, et des enfers, à tous les diables. M. de Sireuil en sera pour ses vers, Royer pour ses croches, et le prevôt des marchands pour son argent. Pour moi, en qualité de disséqué, j'ai présenté mon cahier de *remontrances*[3] au musicien et au poëte. Il me prend fantaisie de vous en envoyer copie, et de vous prier de faire sentir à M. de Sireuil l'énormité du danger, les parodies de la Foire, et les torche-culs de Fréron. C'est bien malgré moi que je suis obligé de parler encore de vers et de musique:

« Nunc itaque et versus et cætera ludicra pono. »
Hor., lib. I, ep. 1, v. 10.

Je bois des eaux minérales[4] de Prangins, en attendant que je puisse prendre les bains d'Aix en Savoie. Tout cela n'est pas l'eau d'Hippocrène.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Madame Denis vous est bien obligée de votre souvenir; elle vous fait ses compliments. Quand vous voudrez écrire à votre ancien ami le paralytique, ayez la bonté d'adresser votre lettre à M. Tronchin, banquier à Lyon.

[1] Voyez tome LII, page 256; et ci-dessus, page 541. B.

[2] C'était alors la ville de Paris qui avait l'administration de l'Opéra. B.

[3] La remontrance ou lettre à Sireuil, qui est le poëte, est inconnue. Il en est de même de celle à Royer le musicien; car ce n'est pas celle du 20 mars 1754, nº 2051. B.

[4] Cette source a été abandonnée. Cl.

2133. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Prangins, le 19 décembre.

J'apprends, mon cher ami, qu'on a fait chez vous une nouvelle lecture des Chinois, et que les trois magots n'ont pas déplu; cependant, s'il vous prend jamais fantaisie d'exposer en public ces étrangers, je vous prie de m'en avertir à l'avance, afin que je puisse encore donner quelques coups de crayon à des figures si bizarres. Voici le temps funeste où Royer et Sireuil vont me disséquer. Figurez-vous que j'avais fait donner à *Pandore* [1] une très honnête fête dans le ciel par le maître de la maison; je vous en fais juge. Un musicien doit-il être embarrassé à mettre en musique ces paroles:

Aimez, aimez, et régnez avec nous;
Le dieu des dieux est seul digne de vous.
Sur la terre on poursuit avec peine
Des plaisirs l'ombre légère et vaine;
Elle échappe; et le dégoût la suit.
Si Zéphire un moment plait à Flore,
Il flétrit les fleurs qu'il fait éclore;
Un seul jour les forme et les détruit.
Aimez, aimez, et régnez avec nous;
Le dieu des dieux est seul digne de vous.
Les fleurs immortelles
Ne sont qu'en nos champs;
L'Amour et le Temps
Ici n'ont point d'ailes.
Aimez, aimez, et régnez avec nous,

Acte III.

On a substitué à ces vers:

« Les Graces
« Sont sur vos traces;

[1] Acte III. B.

« Régnez,
« Triomphez;
« Un tendre amour
« Veut du retour. »

C'est ainsi que tout l'opéra est défiguré. Je demande justice, et la justice consiste à faire savoir le fait.

Tandis que Royer me mutile, la nature m'accable de maux, et la fortune me conduit dans un château solitaire, loin du genre humain, en attendant que je puisse aller chercher aux bains d'Aix en Savoie une guérison que je n'espère pas. Je vous rends compte de toutes les misères de mon existence. Ce ne sont ni les acteurs de Lyon, ni le parterre, ni le public, qui m'ont fait abandonner cette belle ville. Je vous dirai en passant qu'il est plaisant que vous ayez à Paris Drouin et Bellecour, tandis qu'il y a à Lyon trois acteurs [1] très bons, et qui deviendraient à Paris encore meilleurs; mais c'est ainsi que le monde va. Je le laisse aller, et je souffre patiemment. Je souhaite que ma nièce ait toujours assez de philosophie pour s'accoutumer à la solitude et à mon genre de vie. Je ne suis point embarrassé de moi, mais je le suis de ceux qui veulent bien joindre leur destinée à la mienne; ceux-là ont besoin de courage. Adieu; je vous embrasse mille fois.

2134. A M. DE BRENLES.

Au château de Prangins près Nion, 20 décembre.

Je crains, monsieur, que vous ne soyez malade

[1] Dauberval en était un. Il joua plus tard à la Comédie-Française. Cl.

comme moi. Madame Goll m'avait fait craindre pour votre poitrine, et rien ne peut me rassurer qu'une lettre de vous. J'aurais couru à Lausanne, si les douleurs continuelles dont je suis tourmenté me l'avaient permis. La première chose que j'ai faite, en arrivant à Prangins, a été de vous en donner part; et le premier sentiment que j'ai éprouvé a été de me rapprocher de vous. Les médecins m'ont conseillé les eaux d'Aix; ceux de Lyon et de Genève se sont réunis dans cette décision; mais moi je me conseille votre voisinage, et la solitude.

J'ai reçu une lettre de M. l'avoyer de Steiger, que j'avais eu l'honneur de voir à Plombières; il me conserve les mêmes bontés qu'il me témoigna alors; ainsi, monsieur, je suis plus que jamais dans les sentiments que je vous confiai, quand j'étais à Colmar, et que vous daignâtes approuver. Je crois qu'il ne peut plus être question d'Allaman, ni d'aucune autre terre seigneuriale, puisque les lois de votre pays ne permettent pas ces acquisitions à ceux qui sont aussi attachés aux papes que je le suis. J'ai donc pris le parti de me loger, pour quelque temps, au château de Prangins dont le maître est ami de ma famille. J'y suis comme un voyageur, ayant du roi mon maître la permission de voyager. Ma mauvaise santé ne sera qu'une trop bonne excuse, si je me fixe dans quelque douce retraite, à portée de vous, et si j'y finis mes jours dans une heureuse obscurité. On m'a parlé d'une maison près de Lausanne, appelée *la Grotte*[1],

[1] Cet endroit fait partie de Lausanne, et c'est près de là qu'on voit encore

où il y a un beau jardin. On dit aussi que M. d'Hervart, qui a une très belle maison près de Vevai, pourrait la louer; permettez que je vous demande vos lumières sur ces arrangements. C'est à vous, monsieur, à achever ce que vous avez commencé. C'est vous qui m'avez fait venir dans votre patrie; je n'ai l'air que d'y voyager, mais vous êtes capable de m'y fixer entièrement.

J'ai reçu une lettre de M. de Bottens, qui me paraît concourir aux vues que j'ai depuis long-temps. Je ne sais si M. Des Gloires est à Lausanne; il m'a paru avoir tant de mérite que je le crois votre ami. Je ne demande à la nature que la diminution de mes maux, pour venir profiter de la société de ceux avec qui vous vivez, et surtout de la vôtre. La retraite où mes maux me condamnent m'exclut de la foule; mais un homme tel que vous sera toujours nécessaire au bonheur de ma vie. Je crois que voici bientôt le temps où vous allez être père, si on ne m'a point trompé. Je souhaite à madame de Brenles des couches heureuses, et un fils digne de vous deux. Madame Denis, ma nièce, vous assure l'un et l'autre de ses obéissances. Vous ne doutez pas, monsieur, des sentiments de reconnaissance et d'amitié qui m'attachent tendrement à vous. VOLTAIRE.

J'aurais souhaité que M. Bousquet n'eût point mandé à Paris mes desseins.

la maison habitée par le célèbre Gibbon, de 1754 à 1758, quand il était épris des charmes de mademoiselle Curchod (madame Necker). CL.

2135. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 25 décembre.

Mon cher ange, vous ne cessez de veiller, de votre sphère, sur la créature malheureuse dont votre providence s'est chargée. Je suis toujours très malade dans le château de Prangins, en attendant que mes forces revenues, et la saison plus douce, me permettent de prendre les bains d'Aix, ou plutôt en attendant la fin d'une vie remplie de souffrances. Ma garde-malade vous fait les plus tendres compliments, et joint ses remerciements aux miens. Je n'ai ici encore aucun de mes papiers que j'ai laissés à Colmar; ainsi je ne peux vous répondre ni sur les Chinois, ni sur les Tartares, ni sur les Lettres que M. de Lorges[1] veut avoir. Je crois au reste que ces lettres seraient assez inutiles. Je suis très persuadé des sentiments que l'on conserve, et des raisons que l'on croit avoir. Je sais trop quel mal cet indigne avorton d'une *Histoire universelle*, qui n'est certainement pas mon ouvrage, a dû me faire; et je n'ai qu'à supporter patiemment les injustices que j'essuie. Je n'ai de grace à demander à personne, n'ayant rien à me reprocher. J'ai travaillé, pendant quarante ans, à rendre service aux lettres; je n'ai recueilli que des persécutions; j'ai dû m'y attendre, et je dois les savoir souffrir. Je suis assez consolé par la constance de votre amitié courageuse.

Permettez que j'insère ici un petit mot de lettre[2]

[1] Le duc de Lorges. Cl.

[2] Elle n'a pas été recueillie. Cl.

pour Lambert, dont je ne conçois pas trop les procédés. Je vous prie de lire la lettre, de la lui faire rendre; et, si vous lui parliez, je vous prierais de le corriger; mais il est incorrigible, et c'est un libraire tout comme un autre.

Je ne peux rien faire dans la saison où nous sommes, que de me tenir tranquille. Si les maux qui m'accablent, et la situation de mon esprit, pouvaient me laisser encore une étincelle de génie, j'emploierais mon loisir à faire une tragédie qui pût vous plaire; mais je regarde comme un premier devoir de me laver de l'opprobre de cette prétendue *Histoire universelle*, et de rendre mon véritable ouvrage digne de vous et du public. Je suis la victime de l'infidélité et de la supposition la plus condamnable. Je tâcherai de tirer de ce malheur l'avantage de donner un bon livre qui sera utile et curieux. Je réponds assez des choses dont je suis le maître, mais je ne réponds pas de ce qui dépend du caprice et de l'injustice des hommes. Je ne suis sûr de rien que de votre cœur. Comptez, mon cher ange, qu'avec un ami comme vous on n'est point malheureux. Mille tendres respects à madame d'Argental et à tous vos amis.

2136. A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Prangins, par Nion, pays de Vaud, 26 décembre.

Vous êtes aussi essentiel qu'aimable, mon cher ami; je vous parlerai d'affaires aujourd'hui. J'ai laissé cinq caisses entre les mains de Turckeim de Colmar, frère

de Turckeim de Strasbourg. Je lui ai mandé, il y a un mois, de les faire partir, et je n'ai point eu de ses nouvelles. C'est l'affaire des messagers, me dira-t-on; ce n'est pas celle d'un avocat éloquent et philosophe; j'en conviens, mais ce sera celle d'un ami. Je vous demande en grace de parler ou de faire parler à ce Turckeim. Ces caisses contiennent les livres et les habits de madame Denis et les miens, et nous ne pouvons nous passer ni d'habits ni de livres. Nous sommes venus passer l'hiver dans un beau château, où il n'y a rien de tout cela, et nous comptions trouver nos caisses à notre arrivée. J'ai donné au sieur Turckeim les instructions nécessaires; je n'ai pas même oublié de lui recommander de payer les droits, en cas qu'on en doive, pour dix-huit livres de café qui sont dans une des caisses. Je l'ai prié de se munir d'une recommandation de M. Hermani pour le bureau qui est près de Bâle. Je n'ai rien négligé, et je n'en suis pas plus avancé. Il semble que mes ballots soient à la Chine, et Turckeim aussi; mais vous êtes à Colmar, et j'espère en vous. J'ai écrit deux fois, en dernier lieu, à ce Turckeim, par madame Goll; mais, pendant ce temps-là, elle était occupée du départ de son cher mari pour l'autre monde, et elle aura pu fort bien oublier de faire rendre mes lettres. Je m'imagine qu'elle ira pleurer son cher Goll à Lausanne, et que madame de Klinglin n'aura plus de rivale à Colmar.

Je n'ai point encore vu M. de Brenles; mais il viendra bientôt, je crois, nous voir dans notre belle retraite. Nous nous entretiendrons de vous et du

révérend père Kroust[1], pour peu que M. de Brenles aime les contrastes. Je resterai ici jusqu'à la saison des eaux. Je n'ai pas trouvé dans le pays de Vaud le brillant et le fracas de Lyon, mais j'y ai trouvé les mêmes bontés. Les deux seigneurs de la régence de Berne m'ont fait tous deux l'honneur de m'écrire, et de m'assurer de la bienveillance du gouvernement. Il ne me manque que mes caisses. Permettez donc que je vous envoie le billet de dépôt dudit Turckeim; le voici. Je lui écris encore. Je me recommande à vos bontés.

Notez bien qu'il doit envoyer ces cinq caisses par Bâle, à M. de Ribaupierre, avocat à Nion, pays de Vaud. J'aimerais mieux vous parler de Cicéron et de Virgile, mais les caisses l'emportent. Adieu; je vous demande pardon, et je vous embrasse. V.

2137. DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, le 29 décembre.

Je vous suis bien obligé, monsieur, de la part que vous avez prise à la maladie que j'ai essuyée, et qui m'a empêché de répondre à vos dernières lettres[2]. Dans l'état où j'étais, je n'aurais pu qu'à peine signer ma dernière volonté. Dans cette triste situation, je me fesais lire *Zadig;* et si les chapitres de *Misouf*, du *nez coupé*, et des *mages* corrompus par une femme qui voulait sauver Zadig, m'ont égayé, celui de l'*ermite*, et les réflexions de Zadig avec le vendeur de fromage à la crème,

[1] Celui de Colmar, dont il est question tome XXX, page 429; XXXIII, 264; XL, 28. B.

[2] Perdues, ou restées inconnues, comme plusieurs autres lettres de Voltaire à l'électeur palatin. CL.

m'ont fait supporter avec moins d'impatience une fièvre chaude continue qui a duré vingt-six jours.

L'article de *Pic de La Mirandole* [1] me paraît très bien traité, et les réflexions sont aussi justes qu'elles puissent l'être. Je ne sais si vous n'excusez pas trop les usurpations, ainsi dites, sous les premiers empereurs. Il est sûr qu'ils confiaient la direction de quelques provinces à ceux qui possédaient les premières charges de leur cour, et que leur intention n'était certainement pas de laisser ces pays à ceux qui les gouvernaient, et encore moins de les rendre héréditaires dans leurs familles. Vous avez très raison de dire que les Allemands avaient des princes avant que d'avoir des empereurs; mais ce ne sont, autant qu'il m'en souvient, ni ces princes ni leurs successeurs qui se sont remis en possession de leurs anciennes dominations. Je plaide contre ma propre cause, mais, par bonheur, *beati possidentes*.

J'attends avec bien de l'empressement le nouvel ouvrage [2] d'histoire qui doit être conduit jusqu'à nos jours; mais j'ai bien plus d'impatience d'en revoir l'auteur, et de l'assurer de la parfaite estime qui lui est due. Je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

2138. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 30 décembre.

Je vous souhaite une bonne année, mon cher ange, à vous, à madame d'Argental, à M. de Pont de Veyle, à tous vos amis. Mes années seront bien loin d'être bonnes; je les passerai loin de vous. Les bains d'Aix ne me rendront pas la santé; je voudrais que l'envie de vous plaire me rendît assez de génie pour arranger

[1] Voyez tome XVII, page 79, chapitre CIX, qui, dans les premières éditions, était le LXXXVIII. B.

[2] Voyez la lettre 2099. B.

les Chinois à votre goût; mais l'aventure du *Triumvirat*[1] fait trembler les sexagénaires.

« Solve senescentem............... »

Hor., lib. I, ep. 1, v. 8.

Il est vrai que *le Triumvirat* aurait réussi, si j'avais été à Paris; l'auteur ne sait pas l'obligation qu'il avait à ma présence pour son *Catilina*. On commence à me regarder actuellement comme un homme mort; c'est ce qui fait que *Nanine* a réussi, en dernier lieu. Le mot de *Proscription*, qu'on lisait sur les décorations du *Triumvirat*, était fait pour moi. Cela me donne un peu de faveur. Si les comédiens entendaient leurs intérêts, ils joueraient à présent toutes mes pièces, et je ne désespérerais pas qu'*Oreste* n'eût quelque succès; mais je ne dois plus me mêler des vanités de ce monde.

Je vous demande pardon, mon cher et respectable ami, de vous importuner de mes plaintes contre Lambert. Je vous supplie de lui faire parvenir cette nouvelle lettre[2], et d'exiger de lui qu'il envoie chez madame Denis tous mes livres; c'est assurément un détestable correspondant. Je suis honteux de lui écrire une lettre plus longue qu'à vous; mais il faut épargner ce port, et j'ai tant à me plaindre de Lambert que je n'ai pu être court avec lui. Madame Denis, ma garde-malade, vous fait mille compliments.

[1] Voyez tome XL, page 496: cette pièce de Crébillon avait été représentée le 23 décembre. B.

[2] Lettre perdue. B.

2139. A M. DE BRENLES.

Prangins, 31 décembre.

Puisque les hommes sont assez barbares pour punir de mort la faute d'une fille qui dérobe une petite masse de chair aux misères de la vie, il fallait donc ne pas attribuer l'opprobre et les supplices à la façon de cette petite masse de chair. Je recommande cette malheureuse fille à votre philosophie généreuse. Nous espérons avoir l'honneur de vous voir à Prangins, quand vous aurez fini cette triste affaire. Il est vrai que nous sommes, ma nièce et moi, dans une maison d'emprunt, et qu'il s'en faut beaucoup que nous ayons un ménage monté; mais le régisseur de la terre nous aide, et nous sommes d'ailleurs des philosophes ambulants qui, depuis quelque temps, ne sommes point accoutumés à nos aises.

Nous resterons à Prangins jusqu'à ce que nous puissions nous orienter. Je vois qu'il est très difficile d'acquérir; qu'importe, après tout, pour quatre jours qu'on a à vivre, d'être locataire ou propriétaire? La chose vraiment importante est de passer ces quatre jours avec des êtres pensants.

Je n'en connais point avec qui j'aimasse mieux achever ma vie que monsieur et madame de Brenles; nous n'avons de compatriotes que les philosophes, le reste n'existe pas. Je reçois, dans le moment, une lettre de la pauvre madame Goll; son sort est fort triste d'avoir été obligée d'épouser un Goll, et de l'avoir perdu. On la chicane sur tout; on ne lui laissera rien. Le mieux qu'elle puisse faire serait de venir

se retirer avec nous auprès de Lausanne. Je lui ai offert la maison que je n'ai pas encore; j'espère qu'elle et moi nous serons logés l'un et l'autre des mains de l'amitié.

Je m'unis à mon oncle, madame, pour vous prier de faire l'honneur à deux ermites de les venir voir, dès que M. de Brenles sera libre. Il y a long-temps que j'ai celui de vous connaître de réputation, et, par conséquent, la plus grande envie de jouir de votre aimable société. Je vous jure que si je n'étais pas garde-malade, je serais demain à Lausanne, pour vous dire combien je suis sensible à toutes vos politesses, et le desir que j'ai de mériter votre amitié. DENIS.

Venez donc l'un et l'autre quand vous pourrez dans ce vaste ermitage, où vous ne trouverez que bon visage d'hôte. Venez recevoir mes tendres remerciements; venez ranimer un malade, et vous charmerez sa garde. VOLTAIRE.

2140. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Au château de Prangins, près Nyon, pays de Vaud, 3 janvier 1755.

Voici le fait, monsieur; je prends la liberté d'écrire [1] à M. le comte d'Argenson, en faveur d'un avocat de Colmar, et je suis comme le Suisse du chevalier de Grammont, *je demande pardon de la liberté grande* [2]. Une recommandation d'un Suisse en

[1] Cette lettre nous est inconnue, ainsi qu'une épître badine que Voltaire adressa, douze ou quinze jours plus tard, au comte d'Argenson, sur le même sujet, et dans laquelle se trouvaient ces vers:

Rendez, rendez heureux l'avocat qui m'engage;
Donnez-lui les grandeurs d'un prevôt de village.

[2] *Mémoires du chevalier de Grammont*, chap. III. B.

faveur d'un Alsacien n'est pas d'un grand poids; mais si vous connaissiez mon Alsacien, vous le protégeriez. C'est un homme qui sait par cœur notre histoire de France; c'est le seul homme de lettres du pays, c'est le meilleur avocat et le moins à son aise, chargé de six enfants. Il s'agit d'une place dans une petite ville affreuse, nommée Munster[1]; il s'agit de rendre heureux mon ami intime; il s'appelle Dupont. Il demande d'être prevôt de Munster, et il est assurément très indifférent à M. d'Argenson que ce soit Dupont ou un autre qui soit prevôt dans un village ou ville impériale.

J'ose vous supplier, avec les plus vives instances, d'en parler à M. d'Argenson. Vous aurez le plaisir de donner du pain à toute une famille, et d'être le protecteur d'un homme très estimable. Je vous jure que vous ferez une bonne action, et je vous conjure de la faire.

Je suis presque perclus de tous mes membres, dans un assez beau château, en attendant la saison de prendre les eaux d'Aix en Savoie. L'état cruel où je suis ne me permet d'écrire que dans les grandes occasions, et c'en est une très grande pour moi de vous supplier de faire la fortune de *Dupont mon ami.* Si jamais j'ai de la santé et de l'imagination, j'écrirai à madame du Deffand; mais je suis impotent et *rabéti*; je ne vous en suis pas moins tendrement attaché. Comptez que, dans toute la Suisse, il n'y a personne

[1] Elle est à cinq lieues de Colmar, tout près de la papeterie de Luttenbach. CL.

d'aussi pénétré que moi d'estime et de reconnaissance pour vous. V.

Je me joins à mon oncle, monsieur, en faveur de M. Dupont; c'est un homme qui a fait toute notre ressource à Colmar. Il joint à beaucoup d'esprit et de connaissances toutes les qualités du cœur; il a six enfants, il est bon père, bon mari, et bon ami; c'est un sujet digne d'être présenté par vous. Je vous le recommande de toutes mes forces [1], et nous nous croirions heureux s'il pouvait obtenir cette place. Nous ne sommes ici que pour attendre la saison des bains; je vous supplie de ne pas me croire en Suisse, car je ne m'y crois pas moi-même; mais, dans quelque lieu que je sois, monsieur, ne doutez pas de mes sentiments pour vous. On ne peut vous connaître, quand on sait sentir, sans vous être tendrement attaché pour la vie. DENIS.

2141. A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Prangins, 3 janvier.

Mon cher ami, dans le temps que je vous parlais de caisses, vous me parliez de Munster; cet objet est plus important pour moi. Je viens de faire un mémoire, sur la réception de votre lettre du 25 décembre. J'écris à M. le comte d'Argenson la lettre la plus pressante; j'en écris autant au président Hénault; je m'adresse encore à un commis. Madame Denis se joint à moi; mais que peuvent de pauvres Suisses comme nous? Ne feriez-vous pas bien d'engager, si vous pouvez, M. de Monconseil à faire parler madame sa femme? Gare encore que le procureur-gé-

[1] Malgré les vives instances de la nièce et de l'oncle, tant en prose qu'en vers, la prevôté de Munster fut bientôt donnée à une autre personne. CL.

néral ne demande la comptabilité. Je ne suis pas né heureux, mais je le serais assurément si je pouvais vous servir. La poste part; je n'ai que le temps de vous rendre compte du devoir dont je me suis acquitté. Mille compliments à madame Dupont. Ne m'oubliez pas auprès de monsieur et madame de Klinglin. Adieu. Si vous êtes prevôt, je vous promets de venir vous voir. V.

2142. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Au chateau de Prangins, près de Nion, au pays de Vaud, le 5 janvier.

Je vous souhaite, monseigneur, la continuation durable de tout ce que la nature vous a prodigué; je vous souhaite des jours aussi longs qu'ils sont brillants, et je ne souhaite à moi chétif que la consolation de vous revoir encore. Il fallait, pour arriver ici, m'y prendre un peu de bonne heure. Le Mont-Jura est couvert de neige au mois de janvier, et vous savez que je ne pouvais demeurer dans une ville où l'homme le plus considérable[1] n'avait pas seulement daigné me recevoir avec bonté, mais avait encore publié son peu de bienveillance. Je suis loin de me repentir d'un voyage qui m'a procuré le bonheur de vous retrouver; bonheur trop court pour moi, après lequel je soupirais depuis si long-temps.

J'ose espérer qu'on ne m'enviera pas la solitude que j'ai choisie, et qu'on trouvera bon que je ne la quitte que pour vous faire encore ma cour, quand

[1] Le cardinal de Tencin. Cl.

vous reviendrez dans votre royaume. Vous savez que j'ai toujours envisagé la retraite comme le port où il faut se réfugier après les orages de cette vie. Vous savez que je vous aurais demandé la permission de finir mes jours à Richelieu, s'il eût été dans la nature d'un grand seigneur de France de pouvoir vivre sans dégoût dans son propre palais; mais votre destinée vous arrête à la cour pour toute votre vie.

Un homme tel que vous jamais ne s'en détache;
Il n'est point de retraite ou d'ombre qui le cache;
Et, si du souverain la faveur n'est pour lui,
Il faut ou qu'il *trébuche*, ou qu'il *chèrche* un appui[1].

Ce sont des vers de Corneille que vous me citiez autrefois, et que sans doute vous vous rappelez encore. Appelez-moi du fond de mon asile, quand il vous plaira; et, tant que j'aurai des forces, je viendrai encore jouir du plaisir de vous renouveler le tendre respect et l'inviolable attachement que j'ai pour vous.

On ne dira pas que je n'aime point ma patrie, puisque celui qui lui fait le plus d'honneur est celui qui peut tout sur moi.

Madame Denis partage mes sentiments et vous présente les mêmes hommages. Elle paraît bien ferme dans la résolution de supporter ma solitude. Les femmes ont plus de courage qu'on ne croit.

[1] *Othon*, acte I, sc. 1. Voyez la lettre du 12 janvier 1739, à Richelieu. CL.

2143. A M. DE BRENLES.

A Prangins, le 7 janvier.

Vous faites très bien, monsieur, de ne point venir à Prangins, où il n'y a, à présent, que du froid et du vent. Je commence à vous être attaché de manière à préférer votre bien-être à mon plaisir. Je vais faire mes efforts, tout malade que je suis, pour me rapprocher de vous, et pour jouir de votre *présence réelle*. J'ai déjà conclu pour Monrion [1], sans l'avoir vu, et je me flatte que M. de Giez [2] ne signera de marché qu'avec moi. J'irai voir Monrion dès que je serai quitte de trois ou quatre rhumatismes qui m'empêchent de vous écrire de ma main. Il faut bien voir par bienséance la maison qu'on achète; mais vous sentez que vous et madame de Brenles vous êtes le véritable objet de mon voyage. J'ai grande impatience de venir achever de vivre avec des philosophes.

Je reçois dans ce moment une lettre [3] de monseigneur l'électeur palatin, qui me paraît philosophe

[1] Monrion ou Mont-Riond (*Mons rotundus*), nom donné à un *crêt* ou monticule planté de vignes, situé entre Lausanne et le lac Léman, et tout près duquel se trouve, en se rapprochant de la droite du chemin qui descend de la même ville au petit port d'Ouchi, la maison de Monrion dont parle ici Voltaire. Voltaire commença à y demeurer le 16 décembre 1755; il y resta jusqu'au 10 mars 1756. Entre le 9 janvier 1757 et les premiers jours d'avril suivant, il y fit une autre station de trois mois. Cette maison, habitée plus tard par l'illustre médecin Tissot, qui en devint propriétaire, appartient aujourd'hui à M. Dapples, neveu de ce dernier. Cl.

[2] Giez, dont le nom se prononce *Gi*, ou *Gies*, dans le canton de Vaud, était un jeune Suisse, banquier de Voltaire. Il mourut environ dix mois plus tard. — Lettres du 26 septembre et du 24 octobre 1755, à Brenles. Cl.

[3] Celle du 29 décembre 1754. Cl.

aussi. Il me mande qu'il a été sur le point de mourir; il veut que je vienne le voir incessamment, mais je vous jure que vous aurez la préférence.

Je reçois aussi une lettre de notre ami Dupont, qui veut avoir la prevôté de la petite ville de Munster auprès de Colmar, et qui s'imagine que j'aurai le crédit de la lui faire obtenir. Je n'aurais pas celui d'obtenir une place de balayeur d'église; cependant il faut tout tenter pour ses amis, et l'amitié doit être téméraire.

Madame Goll ne m'écrit point; je voudrais qu'elle vînt partager, à Monrion, la possession des prés, des vignes, des pigeons, et des poules, dont j'espère être propriétaire.

Puis-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à M. le bailli et à M. le bourgmestre?

Ma garde-malade vous fait ainsi qu'à madame de Brenles les plus sincères compliments.

J'ose me regarder comme votre ami; point de cérémonies pour les gens qui aiment.

2144. A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Prangins, pays de Vaud, près Nion, 7 janvier.

Sur votre lettre du 31 décembre, mon cher ami, j'écris à M. de La Marche[1] une lettre à fendre les cœurs; j'importunerai encore M. d'Argenson. J'écrirais au confesseur du roi, et au diable, s'il le fallait,

[1] Nommé dans la lettre du 15 octobre 1754, à d'Argental. Cl.

pour votre prevôté; et, si j'étais à Versailles, je vous réponds qu'à force de crier, je ferais votre affaire. Mais je suis à Prangins, vis-à-vis Ripaille[1], et j'ai bien peur que des prières du lac de Genève ne soient point exaucées sur les bords de la Seine. Je vous aimerais mieux bailli de Lausanne que prevôt de Munster. Tâchez de vous faire huguenot, vous serez magistrat dans le bon pays Roman. Je tremble que les places d'Alsace ne dépendent des dames de Paris, et que deux cents louis ne l'emportent sur le zèle le plus vif, et sur la plus tendre amitié. Je ne vous écris point de ma main, parceque je souffre presque autant que vos Juifs. Il est vrai que j'ai la consolation de n'avoir point de P. Kroust à mes oreilles. J'ai les Mandrins à ma porte; j'aime encore mieux un Mandrin[2] qu'un Kroust. Adieu, si vous êtes prevôt, je serai le plus heureux des hommes. Mille tendres respects à madame Dupont. Que devient la douairière Goll?

Je vous prie de vouloir bien envoyer chercher M. de Turckeim, de le remercier de ma part, et de lui demander ce qu'il lui faut pour ses déboursés et pour ses peines, moyennant quoi je lui enverrai un *mandement* sur son frère. Pardon.

[1] Ripaille est presque en face effectivement de Prangins; aussi prétend-on, à Prangins et à Nion, que ce fut au château de M. Guiguer que Voltaire composa les vers:

> Au bord de cette mer où s'égarent mes yeux,
> Ripaille, je te vois, etc.

Voyez les notes de l'Épître de mars 1755, tome XIII. Cl.

[2] L. Mandrin, fameux contrebandier, rôdait alors en Savoie, où on le saisit quelques mois plus tard. Il fut roué le 26 mai 1755. Son *Testament politique* parut, à Genève, en 1756. Cl.

2145. A M. DE BRENLES.

Prangins, le 12 janvier.

J'envoie à Monrion, monsieur, étant trop malade pour y aller moi-même. Je fais visiter mon tombeau,

« . . . . *ut* molliter ossa quiescant. »
VIRG., ecl. X, v. 33.

Dieu vous préserve, vous et madame de Brenles, de venir voir un malade dans ce beau château qui n'est pas encore meublé, et où il n'y a presque d'appartements que ceux que nous occupons! On travaille au reste; mais tout ne sera prêt qu'au printemps, et j'espère qu'alors ce sera à Monrion où j'aurai l'honneur de vous recevoir.

Je n'ai jamais lu Machiavel en français; ainsi je ne peux vous en dire des nouvelles. Pour la cause de la disgrace du surintendant Fouquet, je suis persuadé qu'elle ne vint que de ce qu'il n'était pas cardinal; s'il avait eu l'honneur de l'être, il aurait pu voler l'état aussi impunément que le cardinal Mazarin; mais n'étant que surintendant, et n'étant coupable que de la vingtième partie des déprédations de son éminence, il fut perdu. Je n'ai vu nulle part qu'il se fût flatté de devenir premier ministre. Colbert, qui avait été recommandé au roi par le cardinal, voulut perdre Fouquet pour avoir sa place, et il y réussit. Cette mauvaise manœuvre valut du moins à la France un bon ministre. Je ne sais pas si les ministres d'aujourd'hui seront aussi favorables à mon ami Dupont que je le desire; j'ai fait tout ce que j'ai pu, et je serais fort étonné de réussir.

Madame Denis et moi nous vous fesons, aussi bien qu'à madame de Brenles, les plus sincères compliments. Nous n'avons point eu encore le bonheur de vous voir, mais nous avons pour vous les mêmes sentiments que ceux qui vous voient tous les jours.

Voilà un rude hiver pour un malade; mes beaux jours viendront quand je serai votre voisin.

VOLTAIRE.

2146. DE M. DUPONT,

AVOCAT.

Du 14 janvier.

Ma foi, monsieur, je suis honteux des peines que je vous donne. Si je vous eusse demandé l'immortalité, ce présent vous aurait moins coûté que ma prevôté.

Vous avez daigné écrire[1] au confesseur du roi; je ne me serais jamais avisé de cet expédient. C'est intéresser le diable en ma faveur, car un confesseur du roi est un diable en intrigue; il en a tout le temps. Je fais cependant plus de fond sur la robe rouge que sur le manteau noir, et je compte plus sur le président de La Marche que sur le jésuite. L'un vous servira par goût, et l'autre par politique, à moins que vous n'ayez promis votre pratique au révérend père. En ce cas, l'amour-propre le fera trotter d'importance; car il sait bien qu'il y aurait plus de gloire à être votre confesseur que celui du roi.

Vous craignez que *deux cents louis* donnés à une dame de Paris ne rompent toutes vos mesures. L'amitié est prévoyante. Eh bien! s'il le faut, je les donnerai, et, qui plus est, je ferai tout ce que la dame voudra. Est-ce qu'un prevôt de Munster

[1] Voltaire, dans sa lettre du 7 janvier, à Dupont, ne lui disait pas: *j'écrirai*, mais *j'écrirais, s'il le fallait.* Le P. Desmarets était alors confesseur de Louis XV. Cl.

serait moins écouté, sur le chapitre de la galanterie, que l'abbé [1] du lieu?

Vous êtes modeste en tout, dans les affaires aussi bien que dans les belles-lettres, et vous n'estimez pas votre intercession autant qu'elle vaut. Le voisin de Ripaille me ferait cardinal, s'il l'avait entrepris. Il a été un temps que ce séjour vous aurait valu la papauté. Voilà ce que c'est que de n'être pas né quelques siècles plus tôt. Voyez ce que votre existence vous coûte. Au surplus, vous n'y perdez que cela; car je connais des ouvrages pour lesquels on a et le respect qu'inspire l'ancienneté, et l'ardeur que donne la nouveauté. N'allez donc pas vous fâcher d'être né tard. La réputation de Virgile et de Tite Live vaut mieux que tous les bruits qu'ont faits et que feront les papes présents, passés, et futurs.

Ce Mandrin a des ailes, il a la vitesse de la lumière. Vous dites qu'il est à votre porte; on l'a aux nôtres dans le même temps. M. de Monconseil est nommé général contre lui; il est parti avant-hier pour le combattre. Je vous manderai le succès de la bataille, si l'on en vient aux mains. En attendant, toutes les caisses des receveurs des domaines sont réfugiées à Strasbourg. Mandrin fait trembler les suppôts du fisc. C'est un torrent, c'est une grêle qui ravage les moissons dorées de la ferme. Le peuple aime ce Mandrin à la fureur; il s'intéresse pour celui qui mange les mangeurs de gens. Je vous entretiens de babioles, et je vous distrais de vos beaux ouvrages; cela a toujours été mon lot. Je ne me défais pas de ma mauvaise coutume, ni vous de vos belles habitudes, l'humanité et la patience [2].

2147. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 19 janvier.

Que j'abuse de vos bontés, mon cher et respectable

[1] Il est question de cet abbé vers la fin de la lettre 2009. CL.

[2] Dupont et Colini, dans leur correspondance particulière, ne parlaient pas ainsi de leur bienfaiteur ou de celui qui cherchait à l'être. CL.

ami! mais pardonnez à un solitaire qui n'a que ses livres pour ressource, et qui les perd. Je vous supplie de vouloir bien faire donner cette nouvelle semonce à ce maudit Lambert. Mon ange, tout le monde, hors vous, se moque des malheureux. Encore si j'avais fait le *Triumvirat*, mais je n'ai qu'un *Orphelin*, et voilà la boîte de Pandore qui va s'ouvrir. Pendant ce temps-là, nous sommes tout au beau milieu du mont Jura, *per frigora dura secuta est*[1]. Si jamais vous voulez tâter des eaux de Plombières, envoyez-moi chercher; ce ne sera peut-être que là que je pourrai avoir encore une fois, avant de mourir, la consolation de vous voir. Au reste, notre mont Jura est mille fois plus beau que Plombières, et ce lac si fameux pour ses truites est admirable; et puis doit-on compter pour rien d'être en face de Ripaille[2]? Ma foi, oui.

Mon cher ange, le malade et la courageuse garde-malade vous embrassent de tout leur cœur.

2148. A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

Au château de Prangins, pays de Vaud, 19 janvier.

Vous voyez, monsieur, que tous les maux sont sortis pour moi de la boîte de Pandore avec les doubles croches de M. Royer. Il ne savait pas seulement que *Pandore* fût imprimée, et il fit faire, il y a un

[1] Virgile a dit, ecl. x, v. 23:

Perque horrida castra secuta est.» B.

[2] Voyez, tome XIII, une note de l'épître sur le lac de Genève (mars 1755). B.

an, des canevas par M. de Sireuil son ami, qui crut que j'étais mort, comme les gazettes l'avaient annoncé. Royer, ne pouvant me tuer, a tué un de mes enfants; je souhaite que le sien vive. Il m'écrivit, il y a trois mois, que son opéra était gravé. Il le sera sans doute dans la mémoire, mais il ne l'était pas encore en papier. Je fis les plus humbles *remontrances*[1]; je n'ai rien obtenu. On me regarde comme mort; on vend mon bien, et on le dénature. M. de Sireuil m'a écrit; il me paraît un homme sage et modeste, très fâché de la peine qu'on l'a engagé à prendre et à me faire. Je ne crois pas qu'il soit possible d'empêcher cette nouvelle tribulation, qu'il faut bien que j'essuie. Je n'ai pas même l'espérance qu'on disait être au fond de la boîte. C'est un nouveau malheur, et, qui pis est, un malheur ridicule. Vous m'offrez généreusement votre secours; vous voulez qu'un M. de La Salle[2], sous vos ordres, remédie autant qu'il pourra à cette déconvenue. J'accepte vos bontés; il faudrait que tout se passât sans choquer personne; il faut craindre un ridicule de plus. Royer dit qu'il ne veut rien changer à sa musique. Il a obtenu une approbation pour faire imprimer le poëme sous le nom de *Fragments de Prométhée, avec les changements et les additions que M. Royer a crus propres à sa musique*; c'est à peu près ce que porte le titre.

[1] Voyez page 549. B.

[2] Peut-être doit-on lire ici *de La Solle*, nom d'un auteur de quelques romans alors récemment publiés, et aussi inconnus que lui aujourd'hui. — H. Fr. de La Solle mourut en 1761. Cl.

Voilà où en est cette aventure. Si, dans de telles circonstances, vous croyez que je puisse être reçu à me mêler de mon ouvrage, et que ma procuration à M. de La Salle soit valable, je suis prêt à vous l'envoyer signée d'un notaire suisse, et légalisée par un bailli.

Adieu, monsieur; je vous remercie bien tendrement; je suis très malade. Madame Denis, qui a eu le courage de me suivre et d'être ma garde, vous fait les plus sincères compliments. Vous savez par combien de titres je vous suis attaché. Permettez-moi de présenter mes respects à madame votre mère.

2149. A M. DE CIDEVILLE.

A Prangins, le 23 janvier.

Mon cher et ancien ami, car, Dieu merci, il y a cinquante ans que vous l'êtes, vous avez sur moi de terribles avantages. Vous êtes à Paris; vous avez une santé et un esprit à la Fontenelle; vous écrivez menu et avec plus d'agrément que jamais; et moi je peux rarement écrire de ma main, et je suis accablé de souffrances sur les bords du lac de Genève. La seule chose dont je puisse bénir Dieu est la mort[1] de Royer. Dieu veuille avoir son ame et sa musique!

Cette musique n'était point de ce monde. Le traître m'avait immolé à ses doubles croches, et avait choisi, pour m'égorger, un ancien porte-manteau du roi, nommé Sireuil. Dieu est juste, il a retiré Royer à lui, et je crains à présent beaucoup pour le porte-manteau.

[1] Le 11 janvier; voyez la lettre 2051. Cl.

Si on s'obstine à jouer ce funeste opéra de *Prométhée*, que Sireuil et Royer ont défiguré à qui mieux mieux, il faudra me mettre dans la liste des *proscrits* de ce vieux fou de Crébillon. J'y serais bien sans cela. J'ai eu à craindre les sifflets sur les bords de la Seine, et les Mandrin sur les bords du lac Léman. Ils prenaient assez souvent leurs quartiers d'hiver dans une petite ville tout auprès du château où je suis; et Mandrin vint, il y a un mois, se faire panser de ses blessures par le plus fameux chirurgien de la contrée. Du temps de Romulus et de Thésée, il eût été un grand homme; mais de tels héros sont pendus aujourd'hui.

Voilà ce que c'est que d'être venu au monde mal à propos. Il faut prendre son temps en tout genre. Les géomètres qui viennent après Newton, et les poëtes tragiques qui viennent après Racine, sont mal reçus dans ce monde. Je plains *les Troyennes* [1] et *les Adieux d'Hector* de se présenter après la tragédie d'*Andromaque*.

J'imagine que vous logez toujours avec votre digne compatriote le grand abbé [2]. Je vous souhaite à tous deux des années longues et heureuses, exemptes de coliques, de sciatique, et de toutes les misères rassemblées sur mon pauvre individu.

Je vous embrasse tendrement.

[1] Tragédie de Châteaubrun, jouée, pour la première fois, le 11 mars 1754, et assez mal reçue d'abord. — *Les Adieux d'Hector* étaient sans doute *Astyanax*, autre tragédie du même auteur, jouée une seule fois, et sans succès, le 5 janvier 1756. Cl.

[2] L'abbé du Resnel, qui demeurait rue Saint-Pierre, près de la rue Notre-Dame-des-Victoires. Cl.

2150. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 23 janvier.

Toute adresse est bonne, mon cher et respectable ami, et il n'y a que la poste qui soit diligente et sûre; ainsi je puis compter sur ma consolation, soit que vous écriviez par M. Tronchin à Lyon, ou par M. Fleur à Besançon, ou par M. Chappuis [1] à Genève, où en droiture au château de Prangins, au pays de Vaud.

Dieu a puni Royer; il est mort. Je voudrais bien qu'on enterrât avec lui son opéra, avant de l'avoir exposé au théâtre sur son lit de parade. *L'Orphelin* vivra peu de temps; je ferai ce que je pourrai pour allonger sa vie de quelques jours, puisque vous voulez bien lui servir de père. Lambert m'embarrasse actuellement beaucoup plus que les conquérants tartares, et il me paraît aussi tartare qu'eux.

Je vous demande mille pardons de vous importuner d'une affaire si désagréable; mais votre amitié constante et généreuse ne s'est jamais bornée au commerce de littérature, aux conseils dont vous avez soutenu mes faibles talents. Vous avez daigné toujours entrer dans toutes mes peines avec une tendresse qui les a soulagées. Tous les temps et tous les événements de ma vie vous ont été soumis. Les plus petites choses vous deviennent importantes, quand il

[1] Marc Chappuis, cité dans une lettre de Voltaire à Hume, du 24 octobre 1766. C'était sans doute un proche parent des demoiselles Chappuis, marchandes de modes à Genève, chez lesquelles Voltaire fesait adresser ses lettres, et auxquelles il en écrivit environ trente qui, jusqu'à présent (1829) sont restées inédites. Cl.

s'agit d'un homme que vous aimez; voilà mon excuse.

Pardon, mon cher ange; je n'ai que le temps de vous dire qu'on me fait courir, tout malade que je suis, pour voir des maisons[1] et des terres. Est-il vrai que Dupleix[2] s'est fait roi, et que Mandrin s'est fait héros à rouer? On me mande que *la Pucelle* est imprimée[3], et qu'on la vend un louis à Paris. C'est apparemment Mandrin qui l'a fait imprimer; cela me fait mourir de douleur.

2151. A M. THIERIOT.

A Prangins, le 23 janvier.

Le Grand-Turc[4], notre ambassadeur à la Porte ottomane[5], et Royer[6], sont donc morts d'une indigestion? Je suis très fâché pour M. des Alleurs, que j'aimais; mais je me console de la perte de Royer et du Grand-Turc.

Puissent les lois de la mécanique qui gouvernent ce monde faire durer la machine de madame de Sandwich[7], et que son corps soit aussi vigoureux que son ame, laquelle est douée de la fermeté anglaise et de la douceur française!

Vous voyez, mon ami, que Dieu est juste; Royer

[1] Voltaire, le 8 ou le 9 février suivant, devint propriétaire de la maison qu'il appela aussitôt *les Délices*. Voyez plus bas la lettre 2159. Cl.

[2] Voyez, tome XLVII, l'art. III des *Fragments historiques sur l'Inde*. B.

[3] *La Pucelle* ne parut imprimée qu'à la fin de 1755. B.

[4] Mahmoud Ier (ou Mahomet V), mort le 13 décembre 1754. B.

[5] Roland Puchot, comte des Alleurs, mort le 23 novembre 1754. B.

[6] Voyez lettre 2051. B.

[7] La comtesse de Sandwich était fille du comte de Rochester. B.

est mort parcequ'il avait fait accroire à Sireuil que c'était moi qui l'étais. Il faut enterrer avec lui son opéra, qui aurait été enterré sans lui. Royer avait engagé ce Sireuil dans la plus méchante action du monde, c'est-à-dire à faire de mauvais vers; car assurément on n'en peut pas faire de bons sur des canevas de musiciens. C'est une méthode très impertinente qui ne sert qu'à rendre notre poésie ridicule, et à montrer la stérilité de nos ménétriers. Ce n'est point ainsi qu'en usent les Italiens, nos maîtres. Metastasio et Vinci[1] ne se gênaient point ainsi l'un l'autre; aussi, Dieu merci, on se moque de nous par toute l'Europe.

Je vous prie, mon ancien ami, d'engager M. Sireuil à ne plus troubler son repos et le mien par un mauvais opéra. C'est un honnête homme, doux et modeste : de quoi s'avise-t-il d'aller se fourrer dans cette bagarre? Donnez-lui un bon conseil, et inspirez-lui le courage de le suivre.

Avez-vous sérieusement envie de venir à Prangins, mon ancien ami? Arrangez-vous de bonne heure avec madame de Fontaine et le maître de la maison. Vous trouverez la plus belle situation de la terre, un château magnifique[2], des truites qui pèsent dix li-

[1] Né à Naples en 1705, mort à l'âge de quarante-deux ans. CL.

[2] Louis Guiger (ou Giger, on prononce *Guiguer*), riche banquier de Saint-Gall, ayant acheté la baronnie de Prangins en 1723, y fit bâtir une espèce de palais, dont le principal corps, c'est-à-dire la façade, est éclairé, au premier, par treize fenêtres. Joseph Bonaparte, devenu propriétaire de ce château en juillet 1814, en habita l'aile droite, au premier, du côté de Genève, depuis le mois d'auguste suivant jusqu'au 14 mars 1815. L'appartement occupé par Voltaire, en 1754 et 1755, est aussi au premier, mais

vres, et moi qui n'en pèse guère davantage, attendu que je suis plus squelette et plus moribond que jamais. J'ai passé ma vie à mourir ; mais ceci devient sérieux, je ne peux plus écrire de ma main.

Cette main peut pourtant encore griffonner que mon cœur est à vous.

2152. A M. DE BRENLES.

A Prangins, le 27 janvier.

Un voyage que j'ai fait à Genève, monsieur, dans un temps très rude, a achevé de me tuer. Je suis dans mon lit depuis trois jours. Il faudrait qu'il y eût sur votre lac de petits vaisseaux pour transporter les malades; mais, puisque vous n'avez point de vaisseaux [1] sur votre mer, il faut que M. de Giez me fasse au moins avoir des chevaux et un cocher pour venir vous voir. Il est bien difficile de trouver un tombeau dans ce pays-ci. Il n'y a dans Monrion ni jardin pour l'été, ni cheminée ni poêle pour l'hiver. On me propose, auprès de Genève, des maisons délicieuses. J'aimerais mieux une chaumière près de vous; mais j'ai avec moi une Parisienne qui n'a pas encore renoncé, comme moi, à toutes les vanités du monde. Il lui faut de jolies maisons et de beaux jardins. Heureusement on est toujours dans votre voisi-

dans l'aile gauche, du côté de Lausanne. Madame de Chavagnac, propriétaire actuelle, y conserve avec soin la majeure partie des meubles qui servirent à Voltaire lors de son arrivée en Suisse. — Voyez plus haut la lettre 2131. CL.

[1] De petites barques assez grossières apparaissaient seules alors sur ce *désert aquatique*, comme l'appelait l'empereur Joseph II. Il n'en est pas de même depuis quelques années. Plusieurs bateaux à vapeur vont journellement de Genève à Lausanne, et de cette ville à Genève. CL.

nage, quand on est sur le bord du lac. Je ne suis encore déterminé à rien qu'à vous aimer et à vous voir; j'attends des chevaux pour venir vous le dire. Je présente mes respects à madame de Brenles et à tous vos amis.

Madame Goll me mande qu'elle ne sait pas encore quand elle pourra quitter Colmar: ainsi, au lieu d'avoir une amie auprès de moi, je me trouverais réduit à prendre une femme de charge; car il m'en faudra une pour la conduite d'une maison où il se trouvera, malgré ma philosophie, huit ou neuf domestiques.

Notre ami Dupont n'a pas réussi. M. d'Argenson m'a assuré, foi de ministre, que ma lettre était venue trop tard; et moi, foi de philosophe, je n'en crois rien.

Foi de philosophe encore, je voudrais être auprès de vous. Messieurs de Genève me pressent; le Conseil m'octroie toute permission, mais je ne tiens les affaires faites que quand elles sont signées, et toutes les conditions remplies. Mandez-moi ce que c'est que la solitude dont vous me parlez. Voilà bien de la peine pour avoir un tombeau. Je suis actuellement trop malade pour aller; si vous vous portez bien, venez à Prangins; venez voir un homme qui pense en tout comme vous, et qui vous aime. Vous trouverez toujours à Prangins de quoi loger. Madame de Brenles n'y serait pas si à son aise; il faut être bien bon et bien robuste pour venir à la campagne dans cette saison.

Je vous embrasse. V.

2153. A M. DE GAUFFECOURT[1].

A Prangins, 30 janvier 1755.

Madame Denis et moi, monsieur, nous apprenons par M. Marc Chappuis[2] les nouvelles obligations que nous vous avons. Je voudrais pouvoir vous écrire de ma main, mais je suis tout perclus sur les bords de votre lac. Le soleil de Montpellier me serait plus favorable que les glaces du Mont-Jura. Je n'ai point eu la force d'aller aux bains d'Aix en Savoie, dans une saison si rigoureuse. Il faut attendre le retour du printemps, et le vôtre, pour adoucir tant de souffrances. On me fait craindre que les mêmes personnes qui ont donné sous mon nom une prétendue *Histoire universelle*, remplie de fautes absurdes, n'impriment aussi un poëme composé il y a plus de vingt ans [3], qu'elles défigureront de même. Les belles-lettres ne sont pas faites pour rendre heureux ceux qui les cultivent, et notre royaume n'est pas de ce monde[4]. Je me console avec ma garde-malade des maux que me font la nature, la fortune, et les imprimeurs : son courage m'en donne beaucoup; elle brave les neiges et mes malheurs, et me rend tout cela très supportable. Vous m'avouerez que, sans elle, il serait assez dur de n'être entouré que des Alpes, et d'être privé même de la consolation d'avoir ses livres. Nous man-

[1] C'est de lui qu'il est question dans les *Confessions* de J.-J. Rousseau. Il demeurait alors chez le comte de Bellegarde, envoyé de Pologne, rue Saint-Marc. B.

[2] Voyez la lettre 2150. B.

[3] *La Pucelle*. B.

[4] Jean, XVIII, 36. B.

quons de tout assez patiemment; mais nous espérons vous revoir cet été, et alors nous ne manquerons de rien. On prétend que je ne saurais vivre, et que je suis un homme mort si je m'éloigne du docteur Tronchin. Il faut que je sois désespéré si je crois enfin à la médecine: je crois bien davantage à votre amitié; c'est elle qui m'autorise à présenter mes respects à M. le comte de Bellegarde. Je suis persuadé que vous ne m'oublierez point auprès de M. de La Popelinière, et que la philosophe[1] se souviendra de moi. A propos de philosophie, voyez-vous toujours messieurs de l'Encyclopédie? Ce sont des seigneurs de la plus grande terre qui soit au monde. Je souhaite qu'ils la cultivent toujours avec une entière liberté; ils sont faits pour éclairer le monde hardiment, et pour écraser leurs ennemis. Adieu, monsieur; souvenez-vous de deux solitaires qui vous seront toujours bien tendrement attachés.

Je vous embrasse. V.

2154. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Prangins, près de Nion, pays de Vaud, janvier.

Mon cher et respectable ami, j'ai reçu votre lettre du 27 décembre, et toutes vos lettres en leur temps. Toute lettre arrive, et Lambert se moque du monde. Malgré les douleurs intolérables d'un rhumatisme goutteux qui me tient perclus, j'ai songé, dans les petits intervalles de mes maux, à cette tragédie en trois actes, que je n'ai pas l'esprit de faire en cinq.

[1] Madame d'Épinay. B.

J'y ai retranché, j'y ai ajouté, j'y ai corrigé. J'ai tellement appuyé sur les raisons du parti que prend Idamé de préférer sa mort, et celle de son mari, à l'amour de Gengis-kan; ces raisons sont si clairement fondées sur l'expiation qu'elle croit devoir faire de la faiblesse d'avoir accusé son mari; ces raisons sont si justes et si naturelles, qu'elles éloignent absolument toutes les allusions ridicules que la malignité est toujours prête à trouver. Je ne crains donc que les trois actes; mais je craindrais les cinq bien davantage; ils seraient froids. Il ne faut demander ni d'un sujet, ni d'un auteur, que ce qu'ils peuvent donner.

J'aimerai jusqu'au dernier moment les arts que vous aimez; mais comment les cultiver avec succès, au milieu de tous les maux que la nature et la fortune peuvent faire?

Mandez-moi comment je dois vous adresser le troisième acte, que j'ai arrondi, et que j'ai tâché de rendre un peu moins indigne de vos bontés.

Je vous demande pardon de vous avoir importuné de lettres pour Lambert; mais, en vérité, cet homme est bien irrégulier dans ses procédés, et je vous demande en grace de lui faire recommander la vertu de l'exactitude.

Mille tendres respects à tous les anges. Madame Denis se voue au désert avec un grand courage; elle vous fait les plus tendres compliments.

2155. A M. DE BRENLES.

A Prangins, 31 janvier.

Non, je ne vous échappe pas. Quand j'habiterais aux portes de Genève, ne viendrais-je pas quelquefois vous voir, et ne daigneriez-vous pas, vous et madame de Brenles, venir passer chez nous quelques jours? Tout est voisinage sur les bords du lac. Vous avez très bien deviné: la maison qu'on me vend[1] est d'un grand tiers au-dessous de sa valeur au moins; mais elle est charmante, mais elle est toute meublée, mais les jardins sont délicieux, mais il n'y manque rien, et il faut savoir payer cher son plaisir et sa convenance. Le marché ne sera conclu et signé pardevant notaire que quand toutes les difficultés résultant des lois du pays auront été parfaitement levées, ce qui n'est pas un petit objet. Le conseil d'état donne toutes les facilités qu'il peut donner[2], mais il faut encore bien d'autres formalités pour assurer la pleine possession d'une acquisition de 90 mille livres. Les paroles sont données entre le vendeur et moi; j'ai promis les 90 mille livres, à condition qu'on se chargera de tous les frais, et de m'établir toutes les sûretés possibles. Avec tout cela, l'affaire peut manquer; mille négociations plus avancées ont échoué. Que fais-je donc? Je me tourne de tous les côtés pos-

[1] Celle que Voltaire appela *les Délices*. Voyez plus bas la lettre 2159. Cl.

[2] Les registres du Conseil portent ce qui suit, à la date du 1er février 1755: « Le sieur de Voltaire demande et obtient la permission d'habiter « dans le territoire de la république, pour être plus à portée du sieur Tron- « chin son médecin. » Cl.

sibles pour ne pas rester sans maison dans un pays que vous m'avez fait aimer. J'aurai incessamment des réponses touchant les maisons de M. d'Hervart[1]. Je préférerais Prélaz[2], vous n'en doutez point, puisqu'il est dans votre voisinage; mais nous soupçonnons qu'il n'y a qu'un appartement d'habitable pour l'hiver, et il faut remarquer que nous sommes deux qui voulons être logés un peu à l'aise. Voilà la situation où nous sommes. Il faut absolument que je prévienne l'embarras où je me trouverais si l'on ne pouvait m'assurer à Genève l'acquisition qu'on m'a proposée. Somme totale, il me faut les bords du lac; il faut que je sois votre voisin, et que je vous aime de tout mon cœur. Je n'achète des chevaux que pour venir vous voir, soit de Genève, soit de Vevai, dès que ma santé me permettra d'aller.

Mille respects à madame de Brenles; je vous embrasse et vous demande pardon. V.

2156. A M. BERTRAND[3],

PREMIER PASTEUR A BERNE.

A Prangins, 31 janvier.

Vous êtes philosophe, monsieur, et vous m'inspi-

[1] Nommé dans la lettre du 20 décembre 1754, à de Brenles. CL.

[2] Maison de campagne à une demi-lieue de Lausanne. CL.

[3] Élie Bertrand, né en 1712 à Orbe, petite ville du canton de Vaud. Il commença par être pasteur dans un village, et habita pendant quelque temps Boudri, ville où naquit Marat en 1744. Cette année même Bertrand fut nommé prédicateur à Berne. On a de lui des Sermons et plusieurs ouvrages. Bertrand était conseiller privé du roi Stanislas, et membre des académies de Berlin et de Lyon. Voltaire dut entrer en relation avec ce savant quelques années avant 1755. CL.

rez une très grande confiance. Tout ce que vous me dites, dans la dernière page de votre lettre du 30 janvier, est très vrai et très désagréable pour tous les honnêtes gens.

Voici le cas où je me trouve. Mon goût et ma mauvaise santé me déterminent depuis très long-temps à finir ma vie sur les bords du lac de Lausanne. Le conseil d'état de Genève a la bonté de m'offrir toutes les facilités qu'il peut me donner. On me propose la maison que le prince[1] de Saxe-Gotha a occupée à la campagne. Les jardins sont dignes du voisinage de Paris; la maison assez jolie, très commode, et toute meublée. Mais il se pourrait faire que le dernier article de votre lettre nuisît au marché. Il se peut faire encore qu'il y ait des difficultés pour m'en assurer la possession.

On me vend 90 mille livres de France ce domaine qui est presque sans revenu. C'est un prix assez considérable pour que la possession m'en soit assurée. Ma philosophie ne fait guère de différence entre une cabane et un palais; mais j'ai une Parisienne avec moi qui n'est pas si stoïcienne. On me parle de la belle maison de Hauteville, dans le voisinage de Vevai. On dit que M. d'Hervart pourrait s'en accommoder avec moi, et me passer un bail de neuf années. J'ignore si la maison est meublée. Vous pourriez tout savoir en un moment. M. d'Hervart serait-il d'humeur à la vendre, ou à en faire un marché pour neuf ans? et pourrait-il, dans l'un et dans l'autre cas, m'en assurer la pleine jouissance? Est-il vrai qu'il y

[1] Fils de la duchesse de Saxe-Gotha. Cl.

a un inconvénient, c'est qu'on ne peut aborder à Hauteville en carrosse? Voilà bien des questions; j'abuse de vos bontés, mais vous me donnez tant de goût pour le pays roman que vous me pardonnerez. La chose presse un peu; une autre fois nous parlerons des *montagnes* [1]. Si vous étiez curieux de voir une petite dissertation que j'envoyai, il y a quelques années, en italien [2], à l'Institut de Bologne, vous verriez que je dois avoir un peu d'amour-propre, car je pense en tout comme vous. Il semble que j'aie pris des leçons de vous et de M. Haller; je préfère l'histoire de la nature aux romans.

Je vous embrasse sans cérémonie.

2157. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Prangins, 6 février.

Mon cher ange, puisque Dieu vous bénit au point de vous faire aimer toujours le spectacle à la folie, je m'occupe à vous servir dans votre passion. Je vous enverrai les cinq actes de nos Chinois; vous aurez ici les trois autres, et vous jugerez entre ces deux façons. Pour moi, je pense que la pièce en cinq actes étant la même, pour tout l'essentiel, que la pièce en trois, le grand danger est que les trois actes soient étranglés, et les cinq trop allongés; et je cours risque de tomber, soit en allant trop vite, soit en marchant trop doucement. Vous en jugerez quand vous aurez

[1] Allusion à l'in-4° publié par Bertrand, en 1754, sous le titre d'*Essais sur les usages des montagnes*, etc. Cl.

[2] Voyez tome XXXVIII, page 565. B.

sous les yeux les deux pièces de comparaison. Ce n'est pas tout; vous aurez encore quelque autre chose à quoi vous ne vous attendez pas. J'y joindrai encore les quatre [1] derniers chants de cette *Pucelle* pour qui on m'a tant fait trembler. Je voudrais qu'on pût retirer des mains de mademoiselle du Thil ce dix-neuvième chant de l'*âne*, qui est intolérable; on lui donnerait cinq chants pour un. Elle y gagnerait, puisqu'elle aime à posséder des manuscrits, et je serais délivré de la crainte de voir paraître à sa mort l'ouvrage défiguré. Ne pourriez-vous pas lui proposer ce marché, quand je vous aurai fait tenir les derniers chants? Vous voyez que je ne suis pas médiocrement occupé dans ma retraite. Cette *Histoire* prétendue *universelle* est encore un fardeau qu'on m'a imposé. Il faut la rendre digne du public éclairé. Cette *Histoire*, telle qu'on l'a imprimée, n'est qu'une nouvelle calomnie contre moi. C'est un tissu de sottises publiées par l'ignorance et par l'avidité. On m'a mutilé, et je veux paraître avec tous mes membres.

Une apoplexie a puni Royer d'avoir défiguré mes vers; c'est à moi à présent d'avoir soin de ma prose.

Pour Dieu, ayez encore la bonté de parler à Lambert, quand vous irez à ce théâtre allobroge [2] où l'on a cru jouer *le Triumvirat*. Nos Suisses parlent français plus purement que Cicéron et Octave.

Je vous supplie, en cas que Lambert réimprime le *Siècle de Louis XIV*, de lui bien recommander de

[1] Les chants VIII, IX, XVI et XVII. Cl.

[2] La Comédie-Française, presque en face du café Procope qui subsiste encore. Cet ancien théâtre sert maintenant de magasin à papier. Cl.

retrancher le *petit* concile. J'ai promis à monsieur le cardinal votre oncle de faire toujours supprimer cette épithète de *petit*[1], quoique la plupart des écrivains ecclésiastiques donnent ce nom aux conciles provinciaux. Je voudrais donner à M. le cardinal de Tencin une marque plus forte de mon respect pour sa personne, et de mon attachement pour sa famille. Adieu. Il y a deux solitaires dans les Alpes qui vous aiment bien tendrement. Je reçois votre lettre du 30 janvier; ce qu'on dit de Berlin est exagéré : mais en quoi on se trompe fort, c'est dans l'idée qu'on a que j'en serais mieux reçu à Paris. Pour moi, je ne songe qu'à la Chine, et un peu aux côtes de Coromandel; car si Dupleix est roi[2], je suis presque ruiné. Le Gange et le fleuve Jaune m'occupent sur les bords du lac Léman, où je me meurs.

Toute adresse est bonne, tout va.

2158. A M. THIERIOT.

7 février.

Tâchez toujours, mon ancien ami, de venir avec madame de Fontaine et M. de Prangins; nous parlerons de vers et de prose, et nous philosopherons ensemble. Il est doux de se revoir, après cinq ans d'absence et quarante ans d'amitié. Je vous avertis d'ailleurs que ma machine, délabrée de tous côtés, va bientôt être entièrement détruite, et que je serais fort aise de vous confier bien des choses avant qu'on

[1] L'expression de *petit concile* n'a pas été changée; voyez tome XX, page 436. B.

[2] Voyez ci-dessus, page 577. B.

mette quelques pelletées de terre transjurane sur mon squelette parisien. Vous devriez apporter avec vous toutes les petites pièces fugitives que vous pouvez avoir de moi, et que je n'ai point. On pourrait choisir sur la quantité, et jeter au feu tout ce qui serait dans le goût des derniers vers de ***. Je m'imagine enfin que vous ne seriez pas mécontent de votre petit voyage, avant que votre ami fasse le grand voyage dont personne ne revient.

Je vous embrasse très tendrement; mes respects à MM. les abbés d'Aidie et de Sade. Puissent tous les prélats être faits comme eux!

Vous me parlez de cette *Histoire universelle* qui a paru sous mon nom; c'est un monstre, c'est une calomnie atroce, *inhumaniorum litterarum fœtus*. Il faut être bien sot ou bien méchant pour m'imputer cette sottise; je la confondrai, si je vis.

2159. A M. DE BRENLES.

A Prangins, 9 février.

Que de peines, monsieur, pour avoir ce tombeau que je cherche! Je vois bien que la maison de M. d'Hervart est trop considérable pour moi; j'ai très peu de bien libre, j'ai perdu le tiers de mes rentes à Paris, et ma fortune est, comme ma réputation, un petit objet qui excite beaucoup d'envie. Si je peux parvenir à posséder très précairement Saint-Jean [1] l'été, et

[1] Entre la route de Genève à Lyon et la rive droite du Rhône, immédiatement au-dessous du confluent de ce fleuve et de l'Arve, est une colline dont le sommet forme un plateau assez vaste, et domine, au nord-est, la ville natale de J.-J. Rousseau. C'est sur ce plateau que Voltaire, muni de

Monrion l'hiver, ou bien Prélaz, je me tiendrai heureux. Je n'aurai besoin l'hiver que de vous et de bons poêles. Être chaudement avec un ami, c'est tout ce qu'il faut. Je redoute le monde, et les derniers jours de ma vie doivent être consacrés à la solitude et à

l'autorisation du Conseil de la république, acheta, le 8 ou le 9 février 1755, une maison qu'il appela aussitôt *les Délices*. Cette habitation, peu considérable alors, lui fut vendue 87,000 livres par le conseiller Mallet, à condition qu'on lui en rendrait 38,000 quand il la quitterait (Lettre du 1er mai 1766 au chevalier de Taulès).

Cette maison de campagne, successivement accrue et embellie par son nouveau propriétaire, principalement de 1755 à 1760, mérita de plus en plus le nom de *Délices*, qui lui est resté. La main qui venait de donner les derniers traits de plume à *l'Orphelin de la Chine*, planta sur la terrasse des Délices les beaux marronniers que l'on y voit encore. Une des premières visites que l'auteur de *Zaïre* reçut à ce nouveau domicile, fut celle d'*Orosmane*-Lekain. Bientôt le nombre de ces visites s'accrut. — Outre la maison de Monrion, que Voltaire loua définitivement quelques jours après l'acquisition des Délices, il en habita encore une autre, à Lausanne même, vers la fin de 1757 et en 1758. Dans les derniers mois de cette même année Voltaire acheta aussi Ferney et Tournai; et l'auteur du *Mondain*, ayant

« Le superflu, chose très nécessaire, »

se trouva possesseur, en 1759, de cinq habitations, non compris Mon-Repos, où il établit une salle de spectacle, tout près de Lausanne. Cependant le philosophe commença à se dégoûter un peu du séjour des Délices, en 1758. J.-J. Rousseau, auteur de pièces de théâtre, l'accusa de corrompre sa république par des spectacles tragiques; et l'on prétend même que le peuple genevois, bien plus éclairé, et par conséquent beaucoup plus tolérant aujourd'hui, menaça l'auteur de *Mérope* de brûler sa maison. Ce dégoût augmenta encore, quelques années plus tard, au sujet des querelles qui divisèrent le Conseil des Quinze-Cents et celui des Vingt-Cinq, que le malin voisin appelait les *vingt-cinq perruques*. Voltaire essaya de jouer le rôle de conciliateur; mais, voyant qu'il lui serait difficile de contenter tout le monde, il quitta prudemment les Délices, vers la fin de février 1765, en vertu du marché contracté par lui en février 1755 (Lettres du 1er et du 10 février 1765, à Damilaville, et du 1er mai 1766, à Taulès). On peut évaluer à cinq ans et demi le temps que Voltaire habita les Délices, pendant qu'il en fut propriétaire. Cette belle maison de campagne appartient aujourd'hui à la famille Tronchin. Cl.

l'amitié. Je vous avertis d'avance que mon commerce a besoin de la plus grande indulgence. Des souffrances presque continuelles me réduisent à des assujettissements bien désagréables dans la société. Cette pauvre ame, ce sixième sens dépendant des cinq autres, se ressent de la décadence de la machine. Vous verrez un arbre qui a produit quelques fruits, et dont les branches sont desséchées. Votre philosophie n'en sera point rebutée; elle connaît la misère humaine. Je vous jure que, si j'acquiers les beaux jardins de Saint-Jean, c'est pour ma nièce; et, si je peux avoir Monrion, c'est pour vous. Il sera assez singulier que ce soient les environs de la sévère Genève qui soient voluptueux, et que la simplicité philosophique soit le partage des environs de Lausanne. Je vous serai très obligé si vous voulez toujours entretenir M. de Giez dans la disposition de me louer la maison et le jardin de Monrion, ou du moins ce qui passe pour être jardin; je suis encore en l'air sur tout cela. Il y a de grandes difficultés sur l'acquisition de Saint-Jean. Le propriétaire de Monrion est un peu épineux. Si la maison de Prélaz est plus logeable pour l'hiver, et si l'on peut s'en accommoder avec moi, ce sera le meilleur parti; mais il faut commencer par voir le local, et il n'y a que M. Panchaud[1] au monde qui prétende que je doive acheter Monrion sans l'avoir vu.

Enfin, mon cher monsieur, je prie Dieu qu'il m'accorde le bonheur d'être votre voisin. Je vous embrasse. Mille respects à madame de Brenles. V.

[1] Lettre du 29 décembre 1760, au pasteur Bertrand. Cl.

J'apprends dans ce moment que le marché de Saint-Jean est entièrement conclu ; cela est très cher, mais très agréable et commode. Il est plaisant que je sois propriétaire d'une terre précisément dans le pays où il ne m'est pas permis d'en avoir.

Cette affaire m'encourage à finir celle de Monrion, si je peux. Il faut donner la préférence à Monrion sur Prélaz, si Prélaz n'est pas meublé; mais, encore une fois, je veux absolument une solitude auprès de vous. C'est vous qui m'avez débauché; comptez que j'aime plus la tête du lac que la queue.

J'appelle Saint-Jean *les Délices*, et la maison ne portera ce nom que quand j'aurai eu l'honneur de vous y recevoir. Les Délices seront pour l'été, Monrion pour l'hiver; et vous pour toutes les saisons. Je ne voulais qu'un tombeau, j'en aurai deux.

« Te teneam moriens, deficiente manu. »

TIBULLE, liv. I, élég. 1, v. 64.

V.

2160. A M. JACOB VERNET.

9 février.

Mon cher monsieur [1], ce que vous écrivez sur la religion est fort raisonnable. Je déteste l'intolérance

[1] Ce morceau, publié par Saladin dans son *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Vernet*, 1790, in-8°, n'est qu'un fragment d'une lettre de Voltaire à Vernet, qui lui avait écrit : « La seule chose qui a un peu troublé la « satisfaction générale de voir arriver parmi nous un homme aussi célèbre « que vous l'êtes, c'est l'idée que des ouvrages de jeunesse ont donné au « public de vos sentiments sur le fond même de la religion, quoique des « ouvrages d'un âge plus mûr semblent s'en prendre aux abus de la reli- « gion.... Les gens sages qui nous gouvernent, et la bonne bourgeoisie, ont « manifesté dans leurs discours quelque inquiétude qu'il ne tient qu'à vous de « dissiper entièrement. » B.

et le fanatisme; je respecte vos lois religieuses. J'aime et je respecte votre république.

Je suis trop vieux, trop malade; et un peu trop sévère pour les jeunes gens.

Vous me ferez plaisir de communiquer à vos amis les sentiments qui m'attachent tendrement à vous.

VOLTAIRE.

2161. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Prangins, 13 février.

Mon *héros*, j'apprends que M. le duc de Fronsac est tiré d'affaire, et que vous êtes revenu de Montpellier avec le soleil de ce pays-là sur le visage, enluminé d'un érysipèle. J'en ai eu un, moi indigne, et je m'en suis guéri avec de l'eau; c'est un cordial qui guérit tout. Il ne donne pas de force aux gens nés faibles comme moi; mais vous êtes né fort, et votre corps est tout fait pour votre belle ame. Peut-être êtes-vous à présent quitte de vos boutons.

J'eus l'honneur, en partant de Lyon, d'avoir une explication avec M. le cardinal de Tencin sur le concile d'Embrun. Je lui fournis des preuves que les écrivains ecclésiastiques appellent *petits* conciles les conciles provinciaux, et grands conciles les conciles œcuméniques. Il sait d'ailleurs mon respect pour lui, et mon attachement pour sa famille, etc.

Je n'ai qu'à me louer, à présent, des bontés du roi de Prusse, etc.; mais cela ne m'a pas empêché d'acquérir sur les bords du lac de Genève une maison charmante et un jardin délicieux. Je l'aimerais mieux

dans la mouvance de Richelieu. J'ai choisi ce canton, séduit par la beauté inexprimable de la situation, et par le voisinage d'un fameux médecin, et par l'espérance de venir vous faire ma cour, quand vous irez dans votre royaume. Il est plaisant que je n'aie de terres que dans le seul pays où il ne m'est pas permis d'en acquérir. La belle loi fondamentale de Genève est qu'aucun catholique ne puisse respirer l'air de son territoire. La république a donné, en ma faveur, une petite entorse [1] à la loi, avec tous les petits agréments possibles. On ne peut ni avoir une retraite plus agréable, ni être plus fâché d'être loin de vous. Vous avez vu des Suisses, vous n'en avez point vu qui aient pour vous un plus tendre respect que *le Suisse Voltaire.*

2162. A MADAME DE FONTAINE.

A Prangins, pays de Vaud, 13 février.

Vous avez donc été sérieusement malade, ma chère nièce, et vous avez également à vous plaindre d'un souper et d'une médecine? Il est bien cruel que la rhubarbe, qui me fait tant de bien, vous ait fait tant de mal. Venez raccommoder votre estomac avec les truites du lac de Genève; il y en a qui pèsent plus que vous, et qui sont assurément plus grasses que vous et moi. Je n'ai pas un aussi beau château que M. de Prangins, cela est impossible, c'est la maison d'un prince; mais j'ai certainement un plus beau jardin, avec une maison très jolie. Le palais de Pran-

[1] Voyez plus haut la note de la lettre 2155. CL.

gins et ma maison sont dans la plus belle situation de la nature. Vous serez mieux logée à Prangins que chez moi; mais j'espère que vous ne mépriserez pas absolument mes petits pénates, et que vous viendrez les embellir de votre présence et de vos dessins. Apportez-moi surtout les plus immodestes pour me réjouir la vue. Les autres sens sont en piteux état; je dégringole assez vite; j'ai choisi un assez joli tombeau, et je veux vous y voir. Les environs du lac de Genève sont un peu plus beaux que Plombières, et il y a tout juste dans Prangins même une eau minérale[1] très-bonne à boire, et encore meilleure pour l'estomac. Je la crois très supérieure à celle de Forges.

Venez en boire avec nous, ma chère nièce; tâchez d'amener Thieriot. Il veut venir par le coche; il serait roué, et arriverait mort. Songez d'ailleurs qu'il faut être les plus forts à Prangins. Vous y trouverez des Suisses, amenez-y des Français. Pour ma maisonnette, elle n'est point en Suisse; elle est à l'extrémité du lac, entre les territoires de France, de Genève, de Suisse, et de Savoie. Je suis de toutes les nations. On nous a très bien reçus partout; mais le plus grand plaisir dont nous jouissions à présent est celui de la solitude. Nous y employons nos crayons à notre manière. Nous vous montrerons nos dessins en voyant les vôtres; nous jouirons des charmes de votre amitié; vous verrez des gens de mérite de toute espèce; vous mangerez des pêches grosses comme votre tête, et on tâchera même de vous procurer des

[1] Voyez plus haut la fin de la lettre 2132. Cl.

quadrilles; mais nous avons plus de truites et de gelinottes que de joueurs. Enfin, venez, et restez le plus que vous pourrez. Mes compliments à l'abbé[1] sans abbaye.

> Belle Philis, on désespère
> Alors qu'on espère toujours.
>
> MOLIÈRE, *Le Misanthrope*, acte I.

Je ne vous écris point de ma main. Excusez un malade, et croyez que c'est mon cœur qui vous écrit.

2163. A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Prangins, le 13 février.

Nous aurons donc *Amalazonte*, monsieur; nous l'attendons avec l'impatience de l'amitié qui nous attache à vous. L'ame de Royer ne sera pas placée dans l'autre monde à côté des Vinci et des Pergolèze. Celle de l'auteur du *Triumvirat* pourrait bien aller trouver Chapelain. Quels diables de vers! que de dureté et de barbarismes! Si on se torchait le derrière avec eux, on aurait des hémorroïdes, comme dit Rabelais[2]. Est-il possible qu'on soit tombé si vite du siècle de Louis XIV dans le siècle des Ostrogots? Me voilà en Suisse, et presque tout ce qu'on m'envoie de Paris me paraît fait dans les Treize-Cantons. Le malade et la garde-malade vous embrassent tendrement. Pardonnez à un moribond qui n'écrit guère de sa main.

[1] L'abbé Mignot, nommé abbé commendataire de Scellières vers le mois de juin 1755. Cl.

[2] *Pantagruel*, livre IV, chap. XLII, 3e alinéa. B.

2164. A M. DE BRENLES.

A Prangins, 18 février.

Voici, mon cher monsieur, ce tome troisième dont vous me faites l'honneur de me parler; je vous envoie un exemplaire tel qu'il a été imprimé. J'y joins un autre exemplaire tel, à peu près, qu'il paraîtra dans l'édition complète de l'*Histoire générale*. Je vous prie de donner à M. Polier le volume relié, et de garder l'autre comme un manuscrit et une esquisse que mon amitié vous présente. Je mets dans le paquet une traduction de quelques poésies de M. Haller[1] que M. Polier avait bien voulu me prêter; pardonnez-moi cette liberté.

Croyez-moi donc à la fin, monsieur, et soyez très sûr que, si le goût d'une Parisienne m'a fait acquérir la jolie maison et le beau jardin des Délices, et si ma mauvaise santé me rapproche de Genève pour être à portée du docteur Tronchin, je prends Monrion uniquement pour me rapprocher de vous. Monrion sera le séjour de la simplicité, de la philosophie, et de l'amitié.

L'acquisition auprès de Genève coûte très cher; le tout me reviendra à cent mille francs de France avant que je puisse en jouir à mon aise. Je serai logé là aussi bien qu'un grand négociant de Genève, et je serai à Monrion comme un philosophe de Lausanne. Je vous jure encore une fois que je n'y vais que pour vous, et pour le petit nombre de personnes

[1] Voyez les lettres des 13 et 17 février 1759. B.

qui pensent comme vous. Si madame Goll avait pu quitter Colmar assez tôt, j'aurais pris le domaine, et elle y aurait trouvé l'utile et l'agréable; mais je me contenterai de la maison et des dépendances, et je regarde la chose comme faite. Ma détestable santé est le seul obstacle qui m'empêche de venir signer, sous vos yeux, un marché que vous seul m'avez fait faire. Nous présentons, ma nièce et moi, nos obéissances très-humbles à madame de Brenles. V.

2165. DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 20 février.

J'ai reçu un peu tard, monsieur, la lettre [1] que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire. Un voyage que j'ai fait à Munich en a été la cause. Je serais aise de voir les changements que vous avez faits à vos Chinois, et je le serai bien davantage quand j'aurai la satisfaction de vous revoir à Schwetzingen ce printemps. Je m'en fais une fête d'avance; soyez-en bien persuadé, de même que de l'estime que j'aurai toujours pour vous. Je suis, etc. CHARLES-THÉODORE, électeur.

2166. A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE [2].

Des bords du lac, 26 février.

Quelle lubie vous a pris, monsieur le duc! Je ne

[1] Cette lettre a été perdue. Cl.

[2] Louis-César Le Blanc de La Baume, d'abord duc de Vaujour (cité sous ce nom dans la lettre 483), et ensuite duc de La Vallière, naquit le 9 octobre 1708, et mourut le 16 novembre 1780. Il était petit-neveu de la duchesse de La Vallière, l'une des maîtresses de Louis XIV. Il épousa, en 1732, Anne-Julie de Crussol d'Uzès. Le duc de La Vallière était capitaine des chasses, etc., et grand-fauconnier de France, depuis 1748. Cl.

parle pas d'être philosophe à la cour; c'est un effort de sagesse dont votre esprit est très capable. Je ne parle pas d'embellir Montrouge comme Champs; vous êtes très digne de bien nipper deux maîtresses à-la-fois. Je parle de la lubie de daigner relancer du sein de vos plaisirs un ermite des bords du lac de Genève, et de vous imaginer que

Dans ma vieillesse languissante
  La lueur faible et tremblante
D'un feu près de se consumer
Pourrait encor se ranimer
A la lumière étincelante
De cette jeunesse brillante
Qui peut toujours vous animer.

C'est assurément par charité pure que vous me faites des propositions. Quel besoin pourriez-vous avoir des réflexions d'un Suisse, dans la vie charmante que vous menez?

Les matins on vous voit paraître
Dans la meute des chiens courants,
Et dans celle des courtisans,
Tous bons serviteurs de leur maître;
Avec grand bruit vous le suivez
Pour mieux vous éviter vous-même,
Et le soir vous vous retrouvez.
Votre bonheur doit être extrême
Alors qu'avec vous vous vivez.
A vos beaux festins vous avez
Une troupe leste et choisie
D'esprits comme vous cultivés,
Gens dont les goûts non dépravés,
En vins, en prose, en poésie,
Sont des bons gourmets approuvés,
Et par qui tout bas sont bravés
Préjugés de théologie.

Dans ce bonheur vous enclavez
Une fille jeune et jolie,
Par vos soins encore embellie,
Qu'à votre gré vous captivez,
Et qui dit, comme vous savez,
Qu'elle vous aime à la folie.

Quelle est donc votre fantaisie,
Lorsque, dans le rapide cours
D'une carrière si remplie,
Vous prétendez avoir recours
A quelque mienne rapsodie!
N'allez pas mêler, je vous prie,
Dans vos soupers, dans vos amours,
Ma piquette à votre ambrosie;
Ah! toute ma philosophie
Vaut-elle un soir de vos beaux jours?

Tout ce que je peux faire, c'est de vous imiter très-humblement et de très loin; non pas en rois, non pas en filles, mais dans l'amour de la retraite. Je saluerai, de ma cabane des Alpes, vos palais de Champs et de Montrouge; je parlerai de vos bontés à ce grand lac de Genève que je vois de mes fenêtres; à ce Rhône qui baigne les murs de mon jardin. Je dirai à nos grosses truites que j'ai été aimé de celui à qui on a donné le nom de *Brochet*, que portait le *grand* protecteur [1] de Voiture. Comptez, monsieur le duc, que vous avez rappelé en moi un souvenir bien respectueux et bien tendre. La compagne de ma retraite partage les sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie.

Ne comptez pas qu'un pauvre malade comme moi soit toujours en état d'avoir l'honneur de vous écrire.

[1] Voyez tome XXXIX, page 241. B.

J'enverrai mon *billet de confession* à M. l'abbé de Voisenon, évêque de Montrouge.

2167. A M. THIERIOT.

A Prangins, 27 février.

Ainsi donc, mon ancien ami, vous viendrez par le coche, comme le gouverneur[1] de Notre-Dame de La Garde. Vous n'irez point en cour, mais bien dans le pays de la tranquillité et de la liberté. Si je suis à Prangins, vous serez dans un grand château; si je suis chez moi, vous ne serez que dans une maison jolie, mais dont les jardins sont dignes des plus beaux environs de Paris. Le lac de Genève, le Rhône, qui en sort, et qui baigne ma terrasse, n'y font pas un mauvais effet. On dit que la Touraine ne produit pas de meilleurs fruits que les miens, et j'aime à le croire. Le grand malheur de cette maison, c'est qu'elle a été bâtie apparemment par un homme[2] qui ne songeait qu'à lui, et qui a oublié tout net de petits appartements commodes pour les amis.

Je vais remédier sur-le-champ à ce défaut abominable. Si vous n'êtes pas content de cette maison, je vous mènerai à une autre que j'ai auprès de Lausanne; bien entendu qu'elle est aussi sur les bords du grand lac. J'ai acquis cet autre bouge par un esprit d'équité. Quelques amis que j'ai à Lausanne m'avaient engagé les premiers à venir rétablir ma

[1] D'après le *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, ce n'est point en arrivant à Notre-Dame de La Garde, mais en *retournant en cour*, que Scudéri prit le coche. B.

[2] Le prince de Saxe-Gotha; voyez page 586. Cl.

santé dans ce bon petit pays roman; ils se sont plaints avec raison de la préférence donnée à Genève; et, pour les accorder, j'ai pris encore une maison à leur porte. Rien n'est plus sain que de voyager un peu, et d'arriver toujours chez soi. Vous trouverez plus de bouillon que n'en avait le président de Montesquieu[1]. Le hasard, qui m'a bien servi depuis quelque temps, m'a donné un bon cuisinier; mais malheureusement je ne l'aurai plus aux Délices; il reste à Prangins où il est établi. Je ne m'en soucie guère; mais madame Denis, qui est très gourmande, en fait son affaire capitale. Je n'aurai ni Castel, ni Neuville, ni Routh, pour m'entendre en confession; mais je me confesserai à vous, et vous me donnerez mon *billet*.

Madame la duchesse d'Aiguillon[2], la *sœur du pot des philosophes*, ne me fournira ni bonnet de nuit ni seringue; je suis très bien en seringues et en bonnets. Elle aurait bien dû fournir à l'auteur de *l'Esprit des lois* de la méthode et des citations justes. Ce livre n'a jamais été attaqué que par les côtés qui font sa force; il prêche contre le despotisme, la superstition, et les traitants. Il faut être bien malavisé pour lui faire son procès sur ces trois articles. Ce livre m'a toujours paru un cabinet mal rangé, avec de beaux lustres de cristal de roche. Je suis un peu partisan de la méthode, et je tiens que sans elle aucun grand ouvrage ne passe à la postérité.

[1] L'auteur de l'*Esprit des lois* venait de mourir (10 février), et les jésuites Castel et Routh l'avaient inutilement tourmenté à ses derniers moments. Voyez tome XXX, page 433. Cl.

[2] Voyez tome LI, page 467. B.

Venez, mon cher et ancien ami. Il est bon de se retrouver le soir, après avoir couru dans cette journée de la vie.

2168. A M. POLIER DE BOTTENS.

A Prangins, 28 février.

Je me félicite, monsieur, d'être enfin votre voisin, et je vous demande mille pardons, aussi bien qu'à M. de Brenles, de n'être pas venu chez vous deux, vous remercier de m'avoir fait Lausannois; mais j'étais si malade, j'avais si peu de temps, et j'étais si occupé des préparatifs de mon bonheur, que je n'ai pas eu un instant dont je pusse disposer. J'attends avec impatience le moment où je pourrai être votre diocésain; si je ne peux vous entendre à l'église, je vous entendrai à table. Nous parlerons, à mon retour, de la proposition que vous avez eu la bonté de me faire sur Bottens. Oserais-je vous prier, monsieur, de m'honorer de vos bontés auprès de mademoiselle de Bressonaz, de lui présenter mes respects, et de lui dire combien je m'intéresse à tout ce qui la touche? Je fis un effort, en partant, pour grimper au château de votre bailli; de là il fallut aller à Prélaz, essayer de conclure un marché pour madame de Bentinck[1]. Elle est digne d'être votre diocésaine, et je vous réponds qu'elle vous donnera la préférence sur le célèbre Saurin[2], de La Haye.

Adieu, monsieur; si je ne crois pas absolument en

[1] Voyez tome LV, page 278. B.

[2] Élie Saurin, mort en 1703; oncle de l'auteur de *Spartacus*. Cl.

Calvin, je crois en vous, et je vous suis attaché pour toute ma vie.

C'est de tout mon cœur. V.

2169. DE LOUIS-EUGÈNE,

PRINCE DE WURTEMBERG [1].

A Paris, le 28 février.

Nous sommes deux à vous écrire cette lettre: l'un est un abbé qui écrit sur la musique, non pas en musicien, mais en philosophe, grand admirateur de M. de Voltaire, et qui réunit l'ame de Socrate et l'esprit de Pythagore; et l'autre, enfin, est un jeune Suève que vous avez grondé quelquefois, et qui n'a d'autre mérite que celui d'aimer beaucoup vous et la vérité, et un peu la gloire. Notre lettre sera remplie de questions. Nous voulons jouir de cet esprit philosophique qui voit, qui comprend, qui saisit, qui éclaire tous les sujets sur lesquels il se répand.

D'abord ce même abbé, qui peut dire la messe et qui ne la dit pas, qui adore vos ouvrages, quoiqu'ils renversent des préjugés, qui ne va point à vos tragédies, parceque les trop grandes émanations l'incommodent, voudrait savoir de vous, monsieur (vous voyez bien que je ne fais qu'écrire ce que l'on me dicte, car j'aurais dit : Mon cher maître), si M. de Montesquieu, qui avait de la probité, ne renvoyait point en secret à nombre d'auteurs, qui assurément ne vous sont pas inconnus, une bonne partie de l'estime que le public lui a accordée.

Pour moi, sans consulter Montesquieu, je serais bien aise de savoir de vous quelle doit être la philosophie des princes.

[1] Le prince de Wurtemberg, dont les lettres sont signées tantôt *Louis* et tantôt *Louis-Eugène*, est le même personnage; mais nos prédécesseurs en ont fait deux. Louis-Eugène, né le 5 janvier 1731, ne succéda qu'en 1793 à son frère Charles-Eugène cité par Voltaire, dans la lettre 2001, comme n'ayant pas *voulu baiser la mule du pape*. Cl.

L'abbé, car je ne sais quel démon l'a mis aux trousses de M. de Montesquieu, vous demande si le président a imaginé avant que de penser, ou s'il a pensé avant que d'imaginer.

Et moi, je vous demande si un prince qui gouverne despotiquement peut ne pas craindre le diable; et si les loups bleus font plus de mal que les ours noirs [1], qui travaillent sans relâche à rappeler la barbarie que les arts et les sciences repoussent avec peine. A propos d'ours, l'archevêque [2] est exilé.

Autre question de l'abbé, qui s'imagine que la mère [3] babillarde du marquis, dans votre comédie de *Nanine*, est la parodie du babillard Polidore de la *Mérope* du marquis Maffei.

Pour moi, qui aime fort à rendre justice aux héros, je vous prie de me dire s'il vaut mieux sacrifier le tout à une de ses parties, ou n'avoir pas leurs cinquante mille hommes, et faire le bonheur de son peuple.

L'abbé et moi nous voulons bien vous épargner un millier de questions que nous avions encore à vous faire, pour nous livrer tout entiers à l'enthousiasme dont vous nous avez remplis.

Maintenant que mon second ne s'en mêle plus, je vous prie de me dire s'il est vrai qu'on imprime *la Pucelle*. Ce serait le comble de la perfidie, et vraisemblablement vous sauriez à qui vous en prendre. Je ne le crois pas. Le trait serait trop noir. J'aime toujours mon maître, car il est impossible de ne le pas aimer.

C'est avec ces sentiments que je serai toujours votre très humble et très dévoué serviteur,

Louis-Eugène, duc de Wurtemberg.

[1] Ces expressions de loups bleus et d'ours noirs désignent les soldats et les prêtres. B.

[2] Christophe de Beaumont; voyez tome XXI, page 353; et XXII, 335. B.

[3] La marquise d'Olban. Cl.

2170. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices[1], près de Genève, 8 mars.

Mes Délices sont un tombeau, mon cher et respectable ami. Nous voilà, ma garde-malade et moi, sur les bords du lac de Genève et du Rhône; je mourrai du moins chez moi. Il est vrai qu'il serait assez agréable de vivre dans une maison charmante, commode, spacieuse, entourée de jardins délicieux; mais j'y vivrai sans vous, mon cher ange, et c'est être véritablement exilé. Notre établissement nous coûte beaucoup d'argent et beaucoup de peines. Je ne parle qu'à des maçons, à des charpentiers, à des jardiniers; je fais déjà tailler mes vignes et mes arbres. Je m'occupe à faire des basses-cours. Vous croirez, sur cet exposé, que j'ai abandonné votre *Orphelin;* ne me faites pas cette cruelle injustice. Vous aurez vos cinq magots chinois incessamment, et tout ce que je vous ai promis. J'ai travaillé autant que l'a permis ma déplorable santé. Si vous l'ordonnez, le tout partira à l'adresse de M. de Chauvelin[2], l'intendant des finances, à votre premier ordre. Si vous voulez me donner jusqu'à Pâques, j'aurai encore peut-être le temps de limer, et l'envie de vous plaire pourra m'inspirer. Je ne vous parlerai plus de Lambert, quoique sa négligence m'embarrasse; je ne vous parlerai que de

[1] Voici la première lettre datée des Délices, dans la *Correspondance.* Celles de la fin de novembre 1764 et du 12 juillet 1765 sont sans doute les dernières. Cl.

[2] Jacques-Bernard Chauvelin, frère du marquis et de l'abbé Chauvelin. Cl.

Gengis; c'est *Arlequin poli par l'amour*[1]. C'est plutôt le *Cimon* de Boccace et de La Fontaine.

> Chimon aima, puis devint honnête homme.
>
> *La Courtisane amoureuse*, vers 24.

Voilà le sujet de la pièce. Vous aviez raison de découvrir cinq actes dans mes trois. Le germe y était; reste à savoir si cette tragédie aura la sève et le montant d'*Alzire*; non assurément. J'y ai fait tout ce que le sujet et ma faiblesse comportent; mais ce n'est pas assez de faire bien, il faut être au goût du public; il faut intéresser les passions de ses juges, remuer les cœurs, et les déchirer. Mes Tartares tuent tout, et j'ai peur qu'ils ne fassent pleurer personne.

Laissons d'abord passer toutes les mauvaises pièces qui se présenteront; ne nous pressons point, et tâchons que dans l'occasion on dise: Cela est bien; et s'il était parmi nous, cela serait encore mieux.

> « In qua scribebat barbara terra fuit. »
>
> Ovid., *Trist.*, III, eleg. 1, v. 18.

Consolez-moi, mon cher ange, en m'apprenant que vous êtes heureux, vous et les vôtres. Je baise toujours le bout des ailes de tous les anges.

2171. À M. THIERIOT.

Aux Délices, le 24 mars.

Je ne vous ai point écrit, mon ancien ami, depuis long-temps; je me suis fait maçon, charpentier, jardinier; toute ma maison est renversée; et, malgré

[1] Titre d'une petite pièce donnée par Marivaux, au Théâtre-Italien, en 1720. Cl.

tous mes efforts, je n'aurai pas de quoi loger tous mes amis comme je voudrais. Rien ne sera prêt pour le mois de mai; il faudra absolument que nous passions deux mois à Prangins, avec madame de Fontaine, avant qu'on puisse habiter mes Délices. Ces Délices sont à présent mon tourment. Nous sommes occupés, madame Denis et moi, à faire bâtir des loges pour nos amis et pour nos poules. Nous fesons faire des carrosses et des brouettes; nous plantons des orangers et des ognons, des tulipes et des carottes; nous manquons de tout; il faut fonder Carthage. Mon territoire n'est guère plus grand que celui de ce cuir de bœuf qu'on donna à la fugitive Didon. Mais je ne l'agrandirai pas de même. Ma maison est dans le territoire de Genève, et mon pré dans celui de France. Il est vrai que j'ai à l'autre bout du lac une maison qui est tout-à-fait en Suisse; elle est aussi un peu bâtie à la suisse. Je l'arrange en même temps que mes Délices; ce sera mon palais d'hiver, et la cabane où je suis à présent sera mon palais d'été.

Prangins est un véritable palais; mais l'architecte de Prangins a oublié d'y faire un jardin, et l'architecte des Délices a oublié d'y faire une maison. Ce n'est point un Anglais qui a habité mes Délices, c'est le prince de Saxe-Gotha. Vous me demanderez comment ce prince a pu s'accommoder de ce bouge; c'est que ce prince était alors un écolier, et que, d'ailleurs, les princes n'ont guère à donner des chambres d'amis.

Je n'ai trouvé ici que de petits salons, des gale-

ries, et des greniers; pas une garde-robe. Il est aussi difficile de faire quelque chose de cette maison que des livres et des pièces de théâtre qu'on nous donne aujourd'hui.

J'espère cependant que, à force de soins, je me ferai un tombeau assez joli. Je voudrais vous engraisser dans ce tombeau, et que vous y fussiez mon vampire.

Je conçois que la rage de bâtir ruine les princes aussi bien que les particuliers. Il est triste que le duc de Deux-Ponts[1] ôte à son agent littéraire ce qu'il donne à ses maçons. Je vous conseillerais, pour vous remplumer, de passer un an sur notre lac; vous y seriez alimenté, désaltéré, rasé, porté[2] de Prangins aux Délices, des Délices à Genève, à Morges, qui ressemble à la situation de Constantinople, à Monrion, qui est ma maison près de Lausanne; vous y trouveriez partout bon vin et bon visage d'hôte; et, si je meurs dans l'année, vous ferez mon épitaphe. Je tiens toujours qu'il faudrait que M. de Prangins vous amenât avec madame de Fontaine, à la fin de mai. Je viendrais vous joindre à Prangins dès que vous y seriez, et je me chargerais de votre personne pour tout le temps que vous voudriez philosopher avec nous. Ne repoussez donc pas l'inspiration qui vous est venue de revoir[3] votre ancien ami.

On m'a envoyé quelques fragments de *la Pucelle*

[1] Chrétien IV, né en 1722, mort en novembre 1775. Cl.

[2] Regnard a dit dans le *Joueur*, III, 4 :

Alimenté, rasé, désaltéré, porté. B.

[3] Thieriot n'alla voir Voltaire qu'en juillet 1762, à Ferney. Cl.

qui courent Paris; ils sont aussi défigurés que mon *Histoire générale*.

On estropie tous mes enfants; cela fait saigner le cœur.

J'attends Lekain ces jours-ci; nous le coucherons dans une galerie, et il déclamera des vers aux enfants de Calvin. Leurs mœurs se sont fort adoucies; ils ne brûleraient pas aujourd'hui Servet, et ils n'exigent point de *billets de confession*.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et prends beaucoup plus d'intérêt à vous qu'à toutes les sottises de Paris, qui occupent si sérieusement la moitié du monde.

2172. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 24 mars.

Comment luttez-vous contre la queue de l'hiver, madame, avec votre maudite exposition au nord? Vous êtes sur les bords du Rhin, et vous ne le voyez pas. Vous êtes à la campagne, et à peine y avez-vous un jardin. Vous avez une amie[1] intime, et il faut qu'elle vous quitte. Ni la campagne ni Strasbourg ne doivent vous plaire. Monsieur votre fils n'est-il pas auprès de vous? il vous consolerait de tout. Que ne puis-je vous avoir tous deux dans mes Délices! c'est alors que mon ermitage mériterait ce nom. Nous sommes du moins au midi, et nous voyons le beau lac de Genève. Madame Denis n'a pas heureusement de prébende qui la rappelle. Nous oublions, dans

[1] Madame de Brumath. CL.

notre ermitage, les rois, les cours, les sottises des hommes ; nous ne songeons qu'à nos jardins et à nos amis.

Je finis enfin par mener une vie patriarcale; c'est un don de Dieu qu'il ne nous fait que quand on a barbe grise; c'est *le hochet de la vieillesse*. Si j'avais autant de santé que je me suis procuré de bonheur, je vous dirais plus souvent, madame, que je vous aimerai de tout mon cœur jusqu'au dernier moment de mon existence. Madame Denis et moi sommes à vous pour jamais; ne nous oubliez pas près de la branche qui préside[1] à Colmar.

2173. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, près de Genève, 28 mars.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous mander que j'ai fait partir votre Mémoire. Votre dessein sans doute n'est pas qu'il soit présenté tel que vous me l'avez envoyé; vous ne prétendez pas obtenir une grace extraordinaire du ministre, en lui disant qu'*il suffit qu'une chose soit utile pour qu'on ne la fasse point*. Il y a quelques autres douceurs qui pourraient aussi effaroucher un peu le docteur bénévole. Enfin le Mémoire est parti. Tout ce que je crains, c'est de m'adresser à M. de Paulmi pour une chose qui dépend probablement du chancelier, comme j'écrivis à M. d'Argenson pour cette maudite prevôté que M. de Paulmi avait dans son département. Je ne me consolerai jamais de ce quiproquo.

[1] M. de Klinglin. Cl.

Mes tendres respects, je vous en conjure, à toute la maison Klinglin, et à madame Dupont. Vous avez dans madame Denis et dans moi deux amis pour la vie. Pardon de mon laconisme; je suis entouré de cinquante ouvriers. La terrasse de madame Goll avait ses charmes, mais je suis ici un peu plus au large. Il ne me manque que de la santé et votre société. Je regrette bien nos petits soupers avec madame Dupont. V.

2174. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, près de Genève, 29 mars.

Je fais mes compliments, mon cher monsieur, à l'humanité en général, et à Lausanne en particulier, si votre ouvrage vous ressemble. Je vous remercie de mettre au monde des philosophes. Il faudra bientôt que je quitte ce monde maudit où il y en a si peu; je me consolerai en sachant que vous en conservez la graine. Vous devez être bien content, vous donnez la vie à un être pensant, et vous sauvez celle d'une pauvre fille [1]; cette dernière action est bien plus belle encore, car les sots font des enfants, mais ils ne font pas verser des larmes aux juges. Vous êtes le Cicéron de Lausanne.

Je compte bien venir vous embrasser à Monrion, et y faire ma cour à madame de Brenles dès que je serai quitte de mes ouvriers. Je suis assurément bien loin de vous oublier; vous savez que je n'ai pris Monrion que pour vous et pour vos amis; je n'en avais nul besoin. J'ai la plus jolie maison, et le plus beau

[1] Lettre 2139. Cl.

jardin dont on puisse jouir auprès de Genève; un peu d'utile s'y trouve joint même à l'agréable. Je suis occupé à augmenter l'un et l'autre; je suis devenu maçon, charpentier, et jardinier. Votre métier assurément est plus beau de faire des garçons et de sauver des filles. Nous prenons, ma nièce et moi, la part la plus tendre à tous vos succès. Nous fesons mille compliments au père, à la mère, et au nouveau-né[1]. Il faudra qu'il soit baptisé par un homme d'esprit; je me flatte que ce sera M. Polier de Bottens qui fera cette cérémonie. Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de ce digne ami. De belles terrasses et une belle galerie m'ont fait Genevois, mais c'est vous et madame de Brenles qui me faites Lausannois. Adieu, monsieur; vivez heureux, et aimez un homme qui met son bonheur à être aimé de vous.

Je vous embrasse et suis pour jamais, etc. V.

2175. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, près de Genève, 2 avril 1755.

On me mande que mon *héros* a repris son visage. Il ne pouvait mieux faire que de garder tout ce que la nature lui a donné. Vous êtes donc quitte, monseigneur, au moins je m'en flatte, de votre maladie cutanée. Il était bien injuste que votre peau fût si maltraitée, après avoir donné tant de plaisir à la peau d'autrui; mais on est quelquefois puni par où l'on a péché.

Je me mêle aussi d'avoir une dartre. On dit que

[1] Cet enfant mourut quelques jours plus tard. CL.

j'ai l'honneur de posséder une voix aussi belle que la vôtre; si j'ai, avec cela, un érysipèle au visage, me voilà votre petite copie en laid.

Un grand acteur est venu me trouver dans ma retraite; c'est Lekain, c'est votre protégé, c'est Orosmane, c'est d'ailleurs le meilleur enfant du monde. Il a joué à Dijon, et il a enchanté les Bourguignons; il a joué chez moi, et il a fait pleurer les Genevois. Je lui ai conseillé d'aller gagner quelque argent à Lyon, au moins pendant huit jours, en attendant les ordres de M. le duc de Gèvres[1]. Il ne tire pas plus de deux mille livres par an de la comédie de Paris. On ne peut ni avoir plus de mérite, ni être plus pauvre. Je vous promets une tragédie nouvelle, si vous daignez le protéger dans son voyage de Lyon. Nous vous conjurons, madame Denis et moi, de lui procurer ce petit bénéfice dont il a besoin. Il vous est bien aisé de prendre sur vous cette bonne action. M. le duc de Gèvres se fera un plaisir d'être de votre avis et de vous obliger. Ayez la bonté de lui faire cette grace. Vous ne sauriez croire à quel point nous vous serons obligés. Il attendra les ordres à Lyon. Ne me refusez pas, je vous en supplie. Laissez-moi me flatter d'obtenir cette faveur que je vous demande avec la plus vive instance. Il ne s'agit que d'un mot à votre camarade. Les premiers gentilshommes de la chambre ne font qu'un. Pardon de vous tant parler d'une chose si simple et si aisée; mais j'aime à vous prier, à vous parler, à vous dire combien je vous aime, à quel point vous serez toujours mon *héros*,

[1] Voyez tome LV, page 206. B.

et avec quelle tendresse respectueuse je serai toujours à vos ordres.

2176. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, près de Genève, 2 avril.

Lekain est parti, mon cher ange, avec un petit paquet pour vous. Ce paquet contient les quatre derniers magots; il vous sera aisé de juger du premier par les quatre; je vous l'enverrai incessamment; il y a encore quelques ongles à terminer. Vous y trouverez encore quatre[1] autres figures qui appartiennent à la chapelle de *Jeanne*, et je vous promets de temps en temps quelque petite cargaison dans ce goût, si Dieu me permet de travailler de mon métier.

Lekain a été, je crois, bien étonné; il a cru retrouver en moi le père d'Orosmane et de Zamore, et il n'a trouvé qu'un maçon, un charpentier, et un jardinier. Cela n'a pas empêché pourtant que nous n'ayons fait pleurer presque tout le Conseil de Genève. La plupart de ces messieurs étaient venus à mes Délices; nous nous mîmes à jouer *Zaïre* pour interrompre le cercle. Je n'ai jamais vu verser plus de larmes; jamais les calvinistes n'ont été si tendres. Nos Chinois ne sont malheureusement pas dans ce goût; on n'y pleurera guère, mais nous espérons que la pièce attachera beaucoup. Nous l'avons jouée Lekain et moi; elle nous fesait un grand effet. Lekain réussira beaucoup dans le rôle de Gengis, aux derniers actes; mais je doute que les premiers lui fassent hon-

[1] Les chants VIII, IX, XVI et XVII de *la Pucelle*. Cl.

neur. Ce qui n'est que noble et fier, ce qui ne demande qu'une voix sonore et assurée, périt absolument dans sa bouche. Ses organes ne se déploient que dans la passion. Il doit avoir joué fort mal Catilina. Quand il s'agira de Gengis, je me flatte que vous voudrez bien le faire souvenir que le premier mérite d'un acteur est de se faire entendre.

Vous voyez, mon cher et respectable ami, que, malgré l'absence, vous me soutenez toujours dans mes goûts. Ma première passion sera toujours l'envie de vous plaire. Je ne vous écris point de ma main; je suis un peu malade aujourd'hui, mais mon cœur vous écrit toujours. Je suis à vous pour jamais; madame Denis vous en dit autant. Mille tendres respects à toute la famille des anges.

2177. A M. SENAC DE MEILHAN[1],

Aux Délices, 5 avril.

Je n'ai guère reçu, monsieur, en ma vie, ni de lettres plus agréables que celle dont vous m'avez honoré, ni de plus jolis vers que les vôtres. Je ne suis point séduit par les louanges que vous me donnez, je ne juge de vos vers que par eux-mêmes. Ils sont faciles, pleins d'images et d'harmonie; et ce qu'il y a encore de bon, c'est que vous y joignez des plaisanteries du meilleur ton. Je vous assure qu'à votre âge je n'aurais point fait de pareilles lettres.

Si monsieur votre père est le favori d'Esculape,

[1] Gabriel Senac de Meilhan, né à Paris en 1736, fils du premier médecin de Louis XV. Il devint intendant d'Aunis en 1766. Il est mort à Vienne en Autriche, en 1803. Cl.

vous l'êtes d'Apollon. C'est une famille pour qui je me suis toujours senti un profond respect, en qualité de poëte et de malade. Ma mauvaise santé, qui me prive de l'honneur de vous écrire de ma main, m'ôte aussi la consolation de vous répondre dans votre langue.

Permettez-moi de vous dire que vous faites si bien des vers, que je crains que vous ne vous attachiez trop au métier; il est séduisant, et il empêche quelquefois de s'appliquer à des choses plus utiles. Si vous continuez, je vous dirai bientôt par jalousie ce que je vous dis à présent par l'intérêt que vous m'inspirez pour vous.

Vous me parlez, monsieur, de faire un petit voyage sur les bords de mon lac; je vous en défie; et, si jamais vous allez dans le pays que j'habite, je me ferai un plaisir de vous marquer tous les sentiments que j'ai depuis long-temps pour monsieur votre père, et tous ceux que je commence à avoir pour son fils. Comptez, monsieur, que c'est avec un cœur pénétré de reconnaissance et d'estime que j'ai l'honneur d'être, etc.

2178. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, près de Genève, 9 avril.

Vous avez rendez-vous, mon cher ami, avec M. de Paulmi, au mois de juillet, à Strasbourg; je vous enverrai une lettre pour lui, si je suis en vie. La meilleure manière de réussir est de vous montrer et de parler. Je vous écris au milieu de cent ouvriers qui me rompent la tête, et au milieu des maladies

qui m'accablent toujours. Vous n'aurez pas de moi une longue lettre, mais une longue amitié. Vous pouvez me mettre à l'épreuve tant que mon cœur, qui est à vous, battra encore chez moi. Nous fesons mille tendres compliments, madame Denis et moi, à madame Dupont. Ne nous oubliez pas auprès de M. et de madame de Klinglin, et de M. leur fils. Bonsoir; je vous embrasse de tout mon cœur. V.

2179. A M. LEKAIN.

Aux Délices, près de Genève, 14 avril 1755.

M. le duc de Richelieu, tout malade qu'il est, n'a point perdu de temps, mon cher et grand acteur. Il a écrit à M. de Roche-Baron, et vous avez la permission de vous faire admirer à Lyon, tant qu'il vous plaira. Vous devez avoir reçu cette permission, dont vous doutiez; nous vous en fesons notre compliment, madame Denis et moi. Vous recevrez peut-être ce petit billet à Paris. Aimez-nous dans quelque pays qu'on vous admire. Je vous embrasse tendrement. V.

2180. DE GUYOT DE MERVILLE[1].

A Lyon, le 15 d'avril 1755.

Vous ne pouvez pas ignorer, monsieur, que je suis établi à Genève depuis deux ans. Dans l'espèce de nécessité où les mauvais procédés des comédiens français de Paris m'ont mis de fuir leur présence, il n'y avait point de retraite qui convînt mieux au penchant naturel que j'ai pour le repos et pour la liberté. Je suis d'autant plus content de mon choix, que d'au-

[1] Michel Guyot de Merville, né à Versailles le 1er février 1696, se noya volontairement dans le lac de Genève le 4 mai 1755; voyez lettre 2182. B.

tres raisons vous ont déterminé pour le même asile. Mais ce n'est pas assez que nos goûts s'accordent, il faut encore que nos sentiments se concilient. Quel désagrément pour l'un et pour l'autre, si, habitant les mêmes lieux et fréquentant les mêmes maisons, nous ne pouvions ni nous voir ni nous parler qu'avec contrainte, et peut-être avec aigreur! Je sais que je vous ai offensé; mais je ne l'ai fait par aucune de ces passions qui déshonorent autant l'humanité que la littérature.

Mon attachement à Rousseau, ma complaisance pour l'abbé Desfontaines, sont les seules causes du mal que j'ai voulu vous faire, et que je ne vous ai point fait. Leur mort vous a vengé de leurs inspirations, et le peu de fruit des sacrifices que je leur ai faits m'a consolé de leur mort.

Mille gens pourraient vous dire, monsieur, que je vous estime plus que vos partisans les plus zélés, parceque je vous estime moins légèrement et moins aveuglément qu'eux. La preuve en est incontestable. D'Auberval, comédien à Lyon, dont vous avez goûté les talents, et dont vous adoreriez le caractère si vous le connaissiez comme moi, peut vous certifier que je le chargeai, trois jours avant votre départ subit et imprévu, des vers que je vous envoie. Je profitais du passage que vous fesiez en cette ville, où je n'étais aussi qu'en passant. Ces vers sont encore plus de saison que jamais, puisque je serai à Genève le 22 de ce mois, et que nous y voilà fixés tous les deux. Je n'ai rien à y ajouter que les offres suivantes.

J'ai fait, en quatre volumes manuscrits, la critique de vos ouvrages; je vous la remettrai. Il y a à la tête de ma première comédie [1] une lettre dont Rousset m'écrivit autrefois que vous aviez été choqué; je la supprimerai dans l'édition que je prépare de mes œuvres. L'abbé Desfontaines a fait imprimer deux pièces de vers qu'il m'avait suggérées contre vous; je les supprimerai aussi. C'est à ce prix que je veux mériter votre amitié.

Je ferai plus. Mes *OEuvres diverses* [2] en deux volumes sont

[1] Les *Mascarades amoureuses;* voyez ma note, t. LII, p. 319. B.

[2] Je n'ai pu me procurer ces deux volumes. Dans la notice qui est en tête

dédiées à un gentilhomme du pays de Vaud, qui brûle de vous voir, et que vous serez bien aise de connaître; pour convaincre le public de la sincérité de mes intentions et de ma conduite à votre égard, je suis prêt, si vous le permettez, à vous dédier mon théâtre en quatre volumes. Je ne crois pas que vous puissiez rien exiger de plus.

Mais, à propos d'édition, il est bien temps, monsieur, que vous pensiez, ainsi que moi, à en faire paraître une de vos ouvrages, sous vos yeux, et de votre aveu. Le public l'attend avec impatience, parcequ'il ne croira jamais vous tenir, que vous ne vous donniez vous-même. Vous êtes à Genève en place pour cela; et je me charge, si vous voulez, d'une partie du matériel de cette impression, comme vous m'avez chargé, à La Haye, il y a plus de trente ans, de la correction des épreuves de *la Henriade*.

J'envoie copie de cette lettre, et des vers qui l'accompagnent, à M. de Montpéroux, qui m'honore de son estime et de son affection. Je me flatte qu'il voudra bien appuyer le tout. Mais est-il besoin que monsieur le résident joigne sa recommandation à ma démarche? Ne savez-vous pas, monsieur, qu'il est plus grand de reconnaître ses fautes que de n'en jamais faire, et plus glorieux de pardonner que de se venger? Je parle à Voltaire, et c'est Merville qui lui parle. Vous voyez que je finis en poëte; mais ce n'est pas en poëte, c'est en ami, c'est en admirateur, c'est en homme qui pense, que je vous assure de l'estime singulière et du dévouement parfait avec lequel je suis, monsieur, etc. GUYOT DE MERVILLE.

2181. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 16 avril.

Je partage votre douleur, monsieur, après avoir partagé votre joie; mais heureux ceux qui, comme

des *OEuvres de théâtre de Guyot de Merville*, 1766, trois volumes in-12, on rapporte un assez long fragment d'une lettre du gentilhomme du pays de Vaud; mais on ne donne pas son nom. B.

vous, peuvent réparer leur perte au plus vite; je ne serais pas dans le même cas. Bien loin de faire d'autres individus, j'ai bien de la peine à conserver le mien, qui est toujours dans un état déplorable. En vérité je commence à craindre de n'avoir pas la force d'aller sitôt à Monrion. Soyez bien sûr, monsieur, que mes maux ne dérobent rien au tendre intérêt que je prends à tout ce qui vous touche. Je crois que madame de Brenles et vous avez été bien affligés; mais vous avez deux grandes consolations, la philosophie et du tempérament. Pour moi, je n'ai que de la philosophie; il en faut assurément pour supporter des souffrances continuelles qui me privent du bonheur de vous voir. Ma nièce s'intéresse à vous autant que moi; elle vous fait les plus sincères compliments, aussi bien qu'à madame de Brenles. Nous apprenons que vous avez un nouveau bailli; ce sera un nouvel ami que vous aurez.

Adieu, mon cher monsieur; je suis bien tendrement à vous pour jamais. V.

2182. A M. GUYOT DE MERVILLE[1].

Avril.

La vengeance, monsieur, fatigue l'ame, et la mienne a besoin d'un grand calme. Mon amitié est peu de chose, et ne vaut pas les grands sacrifices que vous m'offrez. Je profiterai de tout ce qui sera juste et raisonnable dans les *quatre volumes* de critiques que vous avez faites de mes ouvrages, et je vous remercie

[1] Réponse à la lettre 2180. B.

des peines infinies que vous avez généreusement prises pour me redresser. Si les deux satires que Rousseau et Desfontaines vous suggérèrent contre moi sont agréables, le public vous applaudira. Il faut, si vous m'en croyez, le laisser juge.

La dédicace de vos ouvrages, que vous me faites l'honneur de m'offrir, n'ajouterait rien à leur mérite, et vous compromettrait auprès du *gentilhomme* à qui cette dédicace est destinée. Je ne dédie les miens qu'à mes amis. Ainsi, monsieur, si vous le trouvez bon, nous en resterons là.

2183. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 1er mai.

L'éternel malade, le solitaire, le planteur de choux et le barbouilleur de papier, qui croit être philosophe au pied des Alpes, a tardé bien indignement, monseigneur le maréchal, à vous remercier de vos bontés pour Lekain; mais demandez à madame Denis si j'ai été en état d'écrire. J'ai bien peur de n'être plus en état d'avoir la consolation de vous faire ma cour. J'aurai pourtant l'honneur de vous envoyer ma petite drôlerie[1]; c'est le fruit des intervalles que mes maux me laissaient autrefois; ils ne m'en laissent plus aujourd'hui, et j'aurai plus de peine à corriger ce misérable ouvrage que je n'en ai eu à le faire. J'ai grande envie de ne le donner que dans votre année[2]. Cette idée me fait naître l'espérance de vivre

[1] *L'Orphelin de la Chine*, que Voltaire dédia à Richelieu. Cl.

[2] Voyez lettre 2191. B.

encore jusque-là. Il faut avoir un but dans la vie, et mon but est de faire quelque chose qui vous plaise, et qui soit bien reçu sous vos auspices. Vous voilà, Dieu merci, en bonne santé, monseigneur; et les affaires, et les devoirs de la cour, et les plaisirs qui étaient en arrière par votre maudit érysipèle, vous occupent à présent que vous avez la peau nette et fraîche.

Je n'ose, dans la multitude de vos occupations, vous fatiguer d'une ancienne requête que je vous avais faite avant votre cruelle maladie; c'était de daigner me mander si certaines personnes approuvaient que je me fusse retiré auprès du fameux médecin Tronchin [1], et à portée des eaux d'Aix. Ce Tronchin-là a tellement établi sa réputation, qu'on vient le consulter de Lyon et de Dijon; et je crois qu'on y viendra bientôt de Paris. On inocule, ce mois-ci, trente jeunes gens à Genève. Cette méthode a ici le même cours et le même succès qu'en Angleterre. Le tour des Français vient bien tard, mais il viendra. Heureusement la nature a servi M. le duc de Fronsac, aussi bien que s'il avait été inoculé.

Il me semble que ma lettre est bien médicale; mais pardonnez à un malade qui parle à un convalescent. Si je pouvais faire jamais une petite course dans votre royaume de Cathai, vous et le soleil de Languedoc, mes deux divinités bienfesantes, vous me rendriez ma gaîté, et je ne vous écrirais plus de si sottes lettres. Mais que pouvez-vous attendre du mont

[1] Théodore Tronchin, auquel est adressée une lettre du 18 avril 1756. Cl.

Jura, et d'un homme abandonné à des jardiniers savoyards et à des maçons suisses? Madame Denis est toujours, comme moi, pénétrée pour vous de l'attachement le plus tendre. Elle l'exprimerait bien mieux que moi; elle a encore tout son esprit; les Alpes ne l'ont point gâtée.

Conservez vos bontés, monseigneur, à ces deux Allobroges qui vivent à la source[1] du Rhône, et qui ne regrettent que les climats où ce fleuve coule sous votre commandement. Le Rhône n'est beau qu'en Languedoc. Je vous aimerai toujours avec bien du respect, mais avec bien de la vivacité; et je serai à vos ordres, si je vis.

2184. DE LOUIS-EUGÈNE,

PRINCE DE WURTEMBERG.

A Paris, le 2 mai.

Le porteur de cette lettre, monsieur, est un garçon auquel je m'intéresse sincèrement. Il s'appelle Fierville[2], et il est attaché à la cour de son altesse royale madame la margrave de Bareuth. C'est un très bon acteur, et qui s'est surtout appliqué à remplir les rôles principaux de vos tragédies. Il vous a étudié avec beaucoup de soin, et il m'a demandé une lettre pour vous, que je lui ai accordée avec bien du plaisir.

Je suis dans la douleur la plus profonde. Naguère que d'Han...[3], par sa mauvaise conduite, s'est montré indigne de

[1] Immédiatement après Genève, le Rhône, qui traverse cette ville, semble tirer sa source du lac Léman; mais c'est au contraire celui-ci qu'alimente le Rhône, dont la source prend naissance au pied du mont Furca, sur les confins du Valais, du canton de Berne, et de celui d'Uri. Cl.

[2] Lettre 2207. Cl.

[3] Sage, qui venait de voler la vaisselle d'argent du prince de Wurtemberg. — Lettres 2197 et 2239. Cl.

l'opinion que j'avais conçue de lui; je dis mauvaise conduite pour n'en pas dire plus; et aujourd'hui je viens de perdre un ami qui était le vôtre; un homme dont les connaissances étaient aussi étendues, le génie aussi élevé que son ame était simple. M. de Lironcourt est mort. Je l'ai toujours regardé comme une machine merveilleuse; toute la nature était rassemblée dans sa tête. O vous qui êtes sensible, jugez de mon affliction! il est mort le moment après m'avoir rendu les plus grands services. Il laisse une famille nombreuse, sans bien, désolée, et son malheur serait affreux, si elle n'était appuyée du plus noble, du plus généreux, du plus aimable des hommes. Quand je vous dirai que ce protecteur est M. le duc de Nivernais, vous cesserez de la plaindre. Oui, les soins officieux qu'il daigne prendre pour elle m'attachent à lui pour toujours. Il est digne d'être aimé de vous; mais je finis, car la douleur et l'admiration m'empêchent également de vous en dire davantage.

Je vous aime du fond de mon cœur.

LOUIS-EUGÈNE, duc de Wurtemberg.

2185. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 4 mai.

Chœur des anges, prenez patience; je suis entre les mains des médecins et des ouvriers, et le peu de moments libres que mes maux et les arrangements de ma cabane me laissent, sont nécessairement consacrés à cet *Essai sur l'Histoire générale*, qui est devenu pour moi un devoir indispensable et accablant, depuis le tort qu'on m'a fait d'imprimer une esquisse si informe d'un tableau qui sera peut-être un jour digne de la galerie de mes anges. Laissez-moi quelque temps à mes remèdes, à mes jardins, et à mon *Histoire*.

Dès que je me sentirai une petite étincelle de génie, je me remettrai à mes magots de la Chine. Il ne faut fatiguer ni son imagination, ni le public. Laissons attendre le démon de la poésie et le démon du public, et prenons bien le temps de l'un et de l'autre. Je veux chasser toute idée de la tragédie, pour y revenir avec des yeux tout frais et un esprit tout neuf. On ne peut jamais bien corriger son ouvrage qu'après l'avoir oublié. Quand je m'y remettrai, je vous parlerai alors de toutes vos critiques, auxquelles je me soumettrai autant que j'en aurai la force. Ce n'est pas assez de vouloir se corriger, il faut le pouvoir.

Permettez-moi cependant, mon cher et respectable ami, de vous demander si M. de Ximenès était chez vous quand on lut ces quatre actes. Nous sommes bien plus embarrassés, madame Denis et moi, de ce que nous mande M. de Ximenès que de Gengis-kan et d'Idamé. Si ce n'est pas chez vous qu'il a lu la pièce, c'est donc Lekain qui la lui a confiée; mais comment Lekain aurait-il pu lui faire cette confidence, puisque la pièce était dans un paquet à votre adresse, très bien cacheté? Si, par quelque accident que je ne prévois pas, M. de Ximenès avait eu, sans votre aveu, communication de cet ouvrage, il serait évident qu'on lui aurait aussi confié les quatre chants [1] que je vous ai envoyés. Tirez-moi, je vous prie, de cet embarras.

Je ne sais, mon cher ange, à quoi appliquer ce que vous me dites à propos de ces quatre derniers chants. Il n'y a, ce me semble, aucune personnalité, si ce

[1] De *la Pucelle*. Cl.

n'est celle de l'âne. Je sais que, malheureusement, il se glissa dans les chants précédents quelques plaisanteries qui offenseraient les intéressés. Je les ai bien soigneusement supprimées; mais puis-je empêcher qu'elles ne soient, depuis long-temps, entre les mains de mademoiselle du Thil? C'est là le plus cruel de mes chagrins; c'est ce qui m'a déterminé à m'ensevelir dans la retraite où je suis. Je prévois que, tôt ou tard, l'infidélité qu'on m'a faite deviendra publique, et alors il vaudra mieux mourir dans ma solitude qu'à Paris. Je n'ai pu imaginer d'autre remède au malheur qui me menace que de faire proposer à mademoiselle du Thil [1] le sacrifice de l'exemplaire imparfait qu'elle possède, et de lui en donner un plus correct et plus complet; mais comment et par qui lui faire cette proposition? Peut-être M. de La Motte, qui a pris ma maison [2], et qui est le plus officieux des hommes, voudrait bien se charger de cette négociation; mais voilà de ces choses qui exigent qu'on soit à Paris. Ma tendre amitié pour vous l'exige bien davantage, et cependant je reste au bord de mon lac, et je ne me console que par les bontés de mes anges. Mon cœur en est pénétré.

2186. A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 9 mai.

Je maudis bien mes ouvriers, mon cher et ancien ami, puisqu'ils vous empêchent de suivre ce beau projet si consolant que vous aviez de venir recueil-

[1] Femme de chambre de madame du Châtelet. B.

[2] Celle de la rue Traversière. Cl.

lir mes derniers ouvrages et mes dernières volontés.

Je plante et je bâtis, sans espérer de voir croître mes arbres, ni de voir ma cabane finie. Je construis à présent un petit appartement pour madame de Fontaine, qui ne sera prêt que l'année qui vient. C'est une de mes plus grandes peines de ne pouvoir la loger cette année; mais vous, qui pouvez vous passer d'un cabinet de toilette et d'une femme de chambre, vous pourriez encore, si le cœur vous en disait, venir habiter un petit grenier meublé de toile peinte, appartement digne d'un philosophe, et que votre amitié embellirait. Nous ne sommes pas loin de Genève; vous verriez M. de Montpéroux [1], le résident, que vous connaissez; vous auriez assez de livres pour vous amuser, une très belle campagne pour vous promener; nous irions ensemble à Monrion; nous nous arrêterions en chemin à Prangins; vous verriez un très beau et très singulier pays; et, s'il venait faute de votre ancien ami, vous vous chargeriez de son héritage littéraire, et vous lui composeriez une honnête épitaphe; mais je ne compte point sur cette consolation. Paris a bien des charmes, le chemin est bien long, et vous n'êtes pas probablement désœuvré.

Vous m'avez parlé de cet ancien poëme, fait il y a vingt-cinq ans, dont il court des lambeaux très-informes et très falsifiés; c'est ma destinée d'être défiguré en vers et en prose, et d'essuyer de cruelles infidélités. J'aurais voulu pouvoir réparer au moins le tort qu'on m'a fait par cette infame falsification de

[1] Montpéroux ou Montpeiroux, mort au commencement de septembre 1765. P. M. Hennin fut son successeur, à Genève. CL.

cette *Histoire* prétendue *universelle*; c'était là un beau projet d'ouvrage, et je vous avoue que je serais bien fâché de mourir sans l'avoir achevé, mais encore plus sans vous avoir vu.

Madame la duchesse d'Aiguillon m'a commandé quatre vers pour M. de Montesquieu, comme on commande des petits pâtés; mais mon four n'est point chaud, et je suis plutôt sujet d'épitaphes que feseur d'épitaphes. D'ailleurs, notre langue, avec ses maudits verbes auxiliaires, est fort peu propre au style lapidaire. Enfin, l'*Esprit des Lois* en vaudra-t-il mieux avec quatre mauvais vers à la tête? Il faut que je sois bien baissé, puisque l'envie de plaire à madame d'Aiguillon n'a pu encore m'inspirer.

Adieu, mon ancien ami. Si madame la comtesse de Sandwich [1] daigne se souvenir de moi, *I pray you to present her with my most humble respect.* Vous voyez que je dicte jusqu'à de l'anglais; j'ai les doigts enflés, l'esprit aminci, et je ne peux plus écrire.

2187. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Aux Délices, 21 mai.

Ce n'est pas dégoût, c'est désespoir et impuissance. Comment voulez-vous que je polisse des magots de la Chine quand on m'écorche, moi, quand on me déchire, quand cette maudite *Pucelle* passe toute défigurée de maison en maison, que quiconque se mêle de rimailler remplit les lacunes à sa fantaisie, qu'on y insère des morceaux tout entiers qui sont la honte

[1] Voyez lettre 2151. B.

de la poésie et de l'humanité? Ma pauvre *Pucelle* devient une p..... infame, à qui on fait dire des grossièretés insupportables. On y mêle encore de la satire; on glisse, pour la commodité de la rime, des vers scandaleux contre les personnes [1] à qui je suis le plus attaché. Cette persécution d'une espèce si nouvelle, que j'essuie dans ma retraite, m'accable d'une douleur contre laquelle je n'ai point de ressource. Je m'attends chaque jour à voir cet indigne ouvrage imprimé. On m'égorge, et on m'accuse de m'égorger moi-même. Cet avorton d'*Histoire universelle*, tronqué et plein d'erreurs à chaque page, ne m'a-t-il pas été imputé? et ne suis-je pas à-la-fois la victime du larcin et de la calomnie? Je m'étais retiré dans une solitude profonde, et j'y travaillais en paix à réparer tant d'injustices et d'impostures. J'aurais pu, en conservant la liberté d'esprit que donne la retraite, travailler à l'ouvrage [2] que vous aimez, et auquel vous voulez bien donner quelque attention; mais cette liberté d'esprit est détruite par toutes les nouvelles affligeantes que je reçois. Je ne me sens pas le courage de travailler à une tragédie quand je succombe moi-même très tragiquement.

Il faudrait, mon cher Catilina, me donner la sérénité de votre ame et celle de M. d'Argental, pour me remettre à l'ouvrage.

Soit que je sois en état d'achever mes Chinois et mes Tartares, soit que je sois forcé de les abandonner,

[1] Thibouville était nommé dans un vers qui est dans les variantes, au chant XXI. B.

[2] *Zulime*. Cl.

je vous supplie de remercier pour moi M. Richelet[1] de ses offres obligeantes. Plus je suis sensible à son attention, plus je le prie de ne pas manquer de donner au public l'EROE CINESE, *di Metastasio*. La circonstance sera favorable au débit de son ouvrage, et ce ne sera pas ce qui fera tort au mien. Je n'ai de commun avec Metastasio que le titre. On ne se douterait pas que la scène soit, chez lui, à la Chine; elle peut être où l'on veut; c'est une intrigue d'opéra ordinaire. Point de mœurs étrangères, point de caractères semblables aux miens; un tout autre sujet et un tout autre pinceau. Son ouvrage peut valoir infiniment mieux que le mien, mais il n'y a aucun rapport. J'ai encore à vous prier, aimable ami, de dire à M. Sonning combien je le remercie d'avoir favorisé de ses graces mon parterre et mon potager. Je lui épargne une lettre inutile; mes remerciements ne peuvent mieux être présentés que par vous.

2188. A M. DARGET[2].

Aux Délices, 23 mai 1755.

Je connais votre probité, mon ancien camarade en Vandalie, et je n'ai jamais douté de votre amitié; j'apprends qu'on a lu devant vous, à Vincennes, tout le poëme de la *Pucelle;* mais, par les fragments qui courent, je vois que tout est aussi défiguré que mon *Histoire* prétendue *universelle*. On a rempli les lacu-

[1] Richelet, ancien conseiller au Châtelet, a fait imprimer les *Tragédies-opéra de l'abbé Metastasio, traduites en français*, 1751-56, douze volumes petit in-12. B.

[2] La réponse de Darget est la lettre 2193. B.

nes de toutes les sottises qui doivent faire rougir le lecteur et indigner l'auteur. Je m'adresse hardiment à vous pour prévenir, s'il est possible, les mauvais effets de cette abominable rapsodie qu'on ne manquerait pas de m'imputer. Il est dur que mon repos et ma vieillesse soient troublés par tant de calomnies. Vous êtes à portée de me donner dans cette affaire des lumières et des conseils. Si ceux qui ont un manuscrit si défectueux, voulaient avoir le véritable, ils ne feraient peut-être pas un mauvais marché. Il n'y a point de parti que je ne prenne, ni de dépense que je ne fasse très volontiers, pour supprimer ce qu'on fait courir sous mon nom avec tant d'injustice. J'ose m'adresser à vous avec confiance, parcequ'il s'agit de faire une bonne action.

L'adresse de votre ancien et très humble et obéissant serviteur, est à Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, aux Délices, près de Genève. C'est une maison, en effet, délicieuse, sur le lac et sur le Rhône. Ce sont des jardins charmants; mais une *pucelle* porte le trouble partout.

2189. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mai.

Comptez, mon cher ange, que, tant que j'aurai des mains et un petit fourneau encore allumé, je les emploierai à recuire vos cinq magots de la Chine. Soyez bien sûr qu'il n'y a que vous et les vôtres qui me ranimiez; mais je vous avoue que mes mains sont paralytiques, et que ma terre de la Chine est à la glace. Par tout ce que j'apprends des infidélités de ce

monde, il y a un maudit *âne*[1] qui me désespère. Vous l'avez, cet âne, et vous savez qu'il est bien plus poli et plus honnête que celui qui court. J'ai relu le chant onzième[2]; il y a depuis long-temps:

> En fait de guerre, on peut bien se méprendre,
> Ainsi qu'ailleurs; mal voir et mal entendre
> De l'héroïne était souvent le cas,
> Et saint Denis ne l'en corrigea pas.

Vous auriez eu la vraie leçon, si vous aviez apporté la défectueuse à Plombières.

Il y a dans le chant onzième[3]:

> Ce que César sans pudeur soumettait
> A Nicomède, en sa belle jeunesse;
> Ce que jadis le héros de la Grèce
> Admira tant dans son Éphestion;
> Ce qu'Adrien mit dans le Panthéon:
> Que les héros, ô ciel, ont de faiblesse!

Enfin je n'ai rien vu dans la bonne leçon que de fort poli et de fort honnête; mais il arrivera sans doute que quelqu'une des détestables copies qui courent sera imprimée. Vous ne sauriez croire à quel point je suis affligé. L'ouvrage, tel que je l'ai fait il y a plus de vingt ans, est aujourd'hui un contraste bien désagréable avec mon état et mon âge; et, tel qu'il court le monde, il est horrible à tout âge. Les lambeaux qu'on m'a envoyés sont pleins de sottises et d'impudence; il y a de quoi faire frémir le bon goût

[1] C'était alors le chant XIX de *la Pucelle*. Voyez les variantes du chant XXI. CL.

[2] Aujourd'hui le XIIIe. B.

[3] Dans les premières éditions, c'était au chant X que se lisaient les six vers transcrits par Voltaire, et qui sont aujourd'hui dans le XIIe. B.

et l'honnêteté; c'est le comble de l'opprobre de voir mon nom à la tête d'un tel ouvrage. Madame Denis écrit à M. d'Argenson, et le supplie de se servir de son autorité pour empêcher l'impression de ce scandale. Elle écrit à M. de Malesherbes; et nous vous conjurons tous deux, mon cher et respectable ami, de lui en parler fortement: c'est ma seule ressource. M. de Malesherbes est seul à portée d'y veiller. Enfin ayez la bonté de me mander ce qu'il y a à craindre, à espérer, et à faire. Veillez sur notre retraite; mettez-moi l'esprit en repos. Ne puis-je au moins savoir qui est ce possesseur du manuscrit, qui l'a lu à Vincennes tout entier? si je le connaissais, ne pourrais-je pas lui écrire? ma démarche auprès de lui ne me justifierait-elle pas un jour? ne dois-je pas faire tout au monde pour prouver combien cet ouvrage est falsifié, et pour détruire les soupçons qu'on pourrait former un jour que j'ai eu part à sa publication? Enfin il faut que je sois tranquille pour penser à la Chine; et je ne songerai à Gengis-kan que lorsque vous m'aurez éclairé, au moins sur ce qui me trouble, et que je me serai résigné. Adieu, mon cher ange. Jamais pucelle n'a tant fait enrager un vieillard; mais j'ai peur que nos Chinois ne soient un peu froids: ce serait bien pis.

Parlez à M. de Malesherbes; échauffez-moi, et aimez-moi.

2190. A M. GRASSET[1].

Aux Délices, le 26 mai.

On m'a renvoyé de Paris, monsieur, une lettre que vous avez écrite au sieur Corbi. Vous lui mandez que vous allez faire une édition d'un poëme intitulé *la Pucelle d'Orléans*, dont vous me croyez l'auteur, et vous le priez de la débiter à Paris. On m'a envoyé, en même temps, des lambeaux du manuscrit que vous achetez. Je dois vous avertir que vous ne pouvez faire un plus mauvais marché; que ce manuscrit n'est point de moi; que c'est une infame rapsodie aussi plate, aussi grossière qu'indécente; qu'elle a été fabriquée sur l'ancien plan d'un ouvrage que j'avais ébauché il y a trente ans; que c'est l'ouvrage d'un homme qui ne connaît ni la poésie, ni le bon sens, ni les mœurs; que vous n'en vendriez jamais cent exemplaires; et qu'il ne vous resterait, après avoir perdu votre argent, que la honte et le danger d'avoir imprimé un ouvrage scandaleux. J'espère que vous profiterez de l'avis que je vous donne; je serai d'ailleurs aussi empressé à vous rendre service qu'à vous instruire du mauvais marché qu'on vous propose. Si vous voulez m'informer de ce que vous savez sur cette affaire, comme je vous informe de ce que je sais positivement, vous me ferez un plaisir que je reconnaîtrai, étant tout à vous.

VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire du roi.

[1] François Grasset, né à Lausanne, où il fut libraire, est souvent nommé dans la *Correspondance*, de 1755 à 1760. Quant à Corbi, digne correspondant de Grasset, son nom est écrit tantôt *Corbo*, *Corbie*, et tantôt *Cor-*

2191. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 26 mai.

Est-il possible, monseigneur, que votre santé soit si long-temps à revenir! Comment avez vous pu soutenir tant de douleurs et tant de privations? A quoi donc avez-vous passé le temps, dans ce désœuvrement si triste et si étranger pour vous? Une tragédie chinoise ne vaut pas la belle porcelaine de la Chine. Vous vous connaissez à merveille à ces deux curiosités-là, et vous avez dû bien sentir que la tragédie n'était point encore digne de paraître sous vos auspices. Ces cinq magots de la Chine ne sont encore ni cuits ni peints comme je le voudrais. Il faut attendre l'année [1] de votre consulat pour les présenter, et employer beaucoup de temps pour les finir.

Mais je suis actuellement très incapable de cuire et de peindre. Ce maudit ouvrage d'une autre espèce, dont on vous a régalé pendant votre maladie, me rend bien malade. On m'en a envoyé des morceaux indignement falsifiés, qui font frémir le bon goût et la décence. Ces rapsodies courent; on veut les imprimer sous mon nom. L'avidité et la malignité se joignent pour me tuer. Je vous conjure de parler à ceux qui vous ont fait lire ces misères, ils sont à portée d'empêcher qu'on ne les publie. J'aurai l'honneur de

bier, dans les lettres originales de Voltaire. C'était un facteur en librairie, à Paris. Cl.

[1] Richelieu ne dut être *d'année*, ou de service, qu'en 1757, comme premier gentilhomme de la chambre; mais *l'Orphelin* fut joué le 20 auguste 1755. Cl.

vous faire tenir le véritable manuscrit; il vous amusera; il n'en vaut que mieux pour être plus décent; un peu de gaze sied bien, même à un *âne*.

Un nommé Corbi est fort au fait de toute cette horreur. Si vous daignez l'envoyer chercher, il renoncera au projet d'imprimer quelque chose d'aussi détestable et de si dangereux, dans l'espérance de faire des profits plus honnêtes.

Madame Denis et moi nous nous mettons entre vos mains, et nous espérons tout de vos bontés.

2192. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, près de Genève, 28 mai.

Pardon, mon cher ange, nous ne savons pas précisément la demeure de Corbi, et nous vous supplions de lui faire tenir cette lettre.

Il est très certain que Grasset n'est qu'un prête-nom; que c'est à Paris qu'on a fabriqué les additions à cet ancien poëme; que c'est à Paris qu'elles courent, et qu'on veut les imprimer; que des protecteurs de Corbi les ont eues; que Corbi ne les a obtenues que par eux, et que, en un mot, Corbi peut faire beaucoup de mal, en les publiant, et beaucoup de bien, en s'opposant à l'édition.

Vous devez avoir reçu un paquet par M. Bouret[1]. Je vous prie de donner à M. de Thibouville cet *âne* honnête, en attendant que je sois en état de refaire la fin du quatrième acte et le commencement du cin-

[1] Intendant ou fermier-général des postes, auquel est adressée une lettre du 13 août 1768. Cl.

quième. La pièce tomberait, dans l'état où elle est. Il faut qu'elle soit digne de votre goût et de votre amitié; mais, pour cela, il me faut santé et repos d'esprit. Je n'ai ni l'un ni l'autre.

Si vous avez quelques gros paquets à me faire tenir, je vous prie de les adresser chez M. Bouret.

Le vieux hibou des Alpes.

2193. A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 28 mai.

Vous me disiez, dans votre dernière lettre, mon cher et ancien ami, que je devrais bien vous envoyer quelques chants de *la Pucelle*. Je vous assure que je vous ferai tenir, de grand cœur, tout ce que j'en ai fait. Ne m'en ayez pas d'obligation; je suis intéressé à remettre le véritable ouvrage entre vos mains. Les lambeaux défigurés qui courent dans Paris achèvent de me désespérer. On s'est avisé de remplir les lacunes de toutes les grossièretés qui peuvent déshonorer un ouvrage. On y a ajouté des personnalités odieuses et ridicules contre moi, contre mes amis, et contre des personnes très respectables[1]. C'est un nouveau brigandage introduit depuis peu dans la littérature, ou plutôt dans la librairie. La Beaumelle est le premier, je crois, qui ait osé faire imprimer l'ouvrage d'un homme, de son vivant, avec des commentaires chargés d'injures et de calomnies. Ce mal-

[1] Madame de Pompadour que Frédéric appelait *Cotillon II*, et que Marie-Thérèse appela *sa chère amie*, avait, ainsi que Louis XV, place dans des vers qui sont aujourd'hui parmi les variantes, chants II, XIV, et XV. B.

heureux Érostrate du *Siècle de Louis XIV* a trouvé le secret de changer, pour quinze ducats, en un libelle abominable un livre entrepris pour la gloire de la nation.

On en a fait à peu près autant des matériaux de l'*Histoire générale*, et enfin on traite de même ce petit poëme fait il y a environ vingt-cinq ans. On fait une gueuse abominable de cette *Pucelle* qui n'avait qu'une gaîté innocente. Corbi prétend qu'un nommé Grasset a acheté mille écus un de ces détestables exemplaires.

Je sais quel est ce Grasset; il n'est point du tout en état de donner mille écus. Corbi ferait à-la-fois une très mauvaise action et un très mauvais marché d'imprimer cette détestable rapsodie. Les morceaux qu'on m'en a envoyés sont faits par la canaille et pour la canaille. Si vous rencontrez Corbi, dites-lui qu'on le trompe bien indignement. Songez que, quand on falsifie mes ouvrages, c'est votre bien qu'on vole, et que vous devriez venir ici arranger votre héritage.

2194. DE M. DARGET[1].

A Vincennes, le 1er juin 1755.

Si vous êtes persuadé de mon amitié, monsieur, autant que vous devez l'être par les témoignages que j'ai été assez heureux de vous en donner à Potsdam et à Berlin; si vous pensez de ma probité un peu mieux que La Beaumelle ne vous en fait parler dans une de ses réponses[2], vous n'avez pas dû être in-

[1] Réponse à la lettre 2188. B.

[2] A la page 129 de sa *Lettre sur mes démêlés avec M. de Voltaire*, imprimée à la suite de la *Réponse au Supplément du Siècle de Louis XIV*, 1754.

quiet de la lecture que j'ai faite de votre *Pucelle* à Vincennes. L'assemblée était composée de gens qui vous admirent et qui ont le droit de vous admirer; M. le chevalier de Croismare y présidait; madame de Meyzieu [1] en était: M. l'abbé Chauvelin devait y être; et l'on pourrait dire que l'auditoire était prévenu, si ce mot-là pouvait être employé quand il est question de vos ouvrages.

La copie que j'ai lue est une copie exacte, mais mal écrite, et qui avait été apportée d'Allemagne où elle existe de votre aveu, pour être mise au net à Paris par une belle main. J'ai empêché cette opération dont je connais le danger. Je me souviens que Tinois vous déroba une copie, en en fesant une sous vos yeux pour le roi de Prusse, et je me rappelle avec plaisir que je fus cause que cette copie furtive ne fut pas portée en Hollande. J'ai saisi avec le même zèle pour vous, monsieur, l'occasion, quoique ignorée, de vous servir de nouveau en empêchant que cet ouvrage, étant mis au net ici, ne pût être encore copié furtivement. N'en ayez donc aucune inquiétude, et soyez bien assuré que les intérêts de votre tranquillité et de votre amour-propre ne seront pas compromis, quand je serai assez heureux pour y pouvoir quelque chose.

Il n'y a que le premier chant de ce poëme qui soit connu ici; et encore y a-t-il très peu de gens qui l'aient: je n'ai pas entendu dire que les autres eussent été vus. Le très petit comité où j'en ai lu quinze chants complets en a admiré l'imagination, la poésie, les images; mais on a trouvé quelques endroits que vous retoucherez sans doute, qui peut-être sont déjà corrigés, et qui ne sont pas du ton de décence et d'agrément que l'on retrouve si généralement dans tous vos ouvrages. Tout le monde s'est accordé à dire que celui-ci ne devrait pas être imprimé, ni même trop universellement répandu pendant la vie de son auteur, et que ce serait vous

in-12, La Beaumelle fait dire à Voltaire que N... (c'est de Darget qu'il s'agit) est un *homme sans honneur et sans foi*. B.

[1] Madame Pâris de Meyzieu, nièce de Pâris Montmartel et de Pâris Duverney. B.

rendre un très mauvais office que de le donner au public. Pardonnez donc, sans vous en alarmer, mon ancien ami, les fragments qui peuvent courir; leur peu de correction sera toujours la preuve qu'ils ne viendront pas de vous; mais que l'amour de la paternité et l'envie de produire cet enfant, affranchi de tous les défauts qu'on pouvait lui prêter, ne vous engage jamais à le mettre dans le monde; c'est un conseil que mon amitié ose vous donner avec la liberté que vous lui avez accordée autrefois.

Je souhaite bien sincèrement que vous jouissiez long-temps du beau lieu que vous habitez : il ne tient qu'à vous, mon bon ami, de le rendre le délice des autres : puisse-t-il toujours en être un pour vous! personne ne le desire plus que moi. Je suis enchanté d'avoir reçu des marques de votre souvenir; je ne les dois qu'à vos terreurs; mais je ne les en chéris pas moins. Je vis ici avec vos admirateurs, et vous admireriez et chanteriez vous-même cet établissement [1], si vous pouviez le voir de près : cela est-il sans espérance? M. le chevalier de Croismare qui y commande en chef me charge de vous faire ses compliments; il assure madame Denis de ses respects : je m'acquitte du même devoir, et je vous prie d'être persuadé que je serai toute ma vie, avec un attachement bien tendre et des sentiments que j'ai conservés malgré bien des circonstances, et qu'il ne tiendra qu'à vous d'entretenir, etc.

2195. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices attristées, 4 juin.

Mon divin ange, nos cinq actes, notre Idamé, notre Gengis, iront bien mal tant que je serai dans les angoisses de la crainte qu'on n'imprime ce malheureux vieux rogaton si défiguré, si imparfait, si

[1] L'école militaire dont Darget était l'intendant, et qui fut le sujet de l'ouvrage de Marmontel intitulé : *l'Établissement de l'école militaire, poëme héroïque*, 1757, in-8°. B.

tronqué, si désespérant. Je voudrais du moins que vous en eussiez un exemplaire au net, bien complet, bien corrigé, bien gai (puisqu'il fut autrefois si gai), bien honnête, ou moins malhonnête. Je voudrais que M. de Thibouville l'eût de cette façon. Je voudrais vous l'envoyer, soit par M. de Chauvelin[1], soit par quelque autre voie, telle qu'il vous plairait. Il me semble que la seule ressource est de faire un peu connaître la véritable copie, pour étouffer l'autre. Encore une fois, de deux maux il faut éviter le pire; et le plus grand des maux est la crainte. Non, il y en a un encore plus grand, c'est de voir mes amis offensés par des rapsodies qui courent sous mon nom. Votre dernière lettre à madame Denis, et toutes celles que nous recevons, nous confirment le danger. Je suis réduit à souhaiter que cette plaisanterie de trente années soit connue, tout opposée qu'elle est aujourd'hui à mon âge et à ma situation. Elle n'est guère que plaisanterie; et, quand on rit, on ne trouve rien mauvais. Adieu, mon divin ange, je suis entre l'enclume et le marteau, entre la Chine et Grisbourdon; et je me mets en tremblant sous les ailes de mes anges.

2196. A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, le 4 juin.

Il y a bien des façons d'être malheureux, mon cher monsieur; la plus belle est de l'être comme vous, par la générosité et la bonté de votre cœur, et

[1] Voyez lettre 2170. B.

de ne souffrir que pour les autres. La plus cruelle est de souffrir par soi-même, de devenir tous les jours inutile à la société, et de voir périr son ame en détail dans le délabrement du corps. Voilà mon état, monsieur, et voilà ce qui m'a empêché jusqu'ici de venir à Monrion. Si monsieur votre frère[1] vous ressemblait, c'est une très grande perte, et je vous assure que je la sens très vivement. Le monde a besoin de gens comme vous.

Cette petite bagatelle[2] dont vous me parlez a été imprimée sur d'assez mauvaises copies qui en ont couru; il n'y a pas grand mal. Un nommé Grasset, qui est actuellement à Lausanne, a été sur le point de me jouer un tour plus cruel. M. de Brenles a dû vous en instruire, et je suis persuadé que vous aurez en ce cas prêché la vertu à ce Grasset. On dit qu'il avait besoin de vos leçons. Je voudrais déjà être à Monrion, et vous y embrasser; mais je ne pourrai faire ce voyage, après lequel je soupire, qu'après le passage de M. le marquis de Paulmi. Ce n'est pas que mon ame républicaine veuille faire sa cour à des secrétaires d'état; mais je suis attaché à M. de Paulmi. Il a eu la bonté, dès qu'il a su mon séjour en Suisse, de m'envoyer des lettres de recommandation pour messieurs les avoyers de Berne.

Je serai encore plus aise de voir votre ami M. Bertrand[3], après quoi il ne me manquera plus que

[1] C'était probablement un capitaine d'infanterie, gendre du général comte de Zastrow. Cl.

[2] L'*Épître sur le lac de Genève*, citée dans la lettre 2199. Cl.

[3] Voyez la lettre 2156, à Élie Bertrand. Cl.

la consolation de venir vous dire combien je vous aime, de philosopher un peu avec vous, et de vous renouveler mon tendre et respectueux dévouement.

VOLTAIRE.

2197. DE LOUIS-EUGÈNE,

PRINCE DE WURTEMBERG.

A Paris, ce 4 juin.

J'ai reçu les deux lettres[1], monsieur, que vous m'avez écrites, la première concernant notre calculateur, et la seconde dans laquelle vous me parlez de *la Pucelle*.

D'abord, je vous promets de ne me plus rapporter au calcul des autres, et de laisser pendus[2] ceux que leur mérite a élevés à ce sublime degré d'honneur; secondement, je vous assure de ne me plus livrer aux apparences, et d'approfondir le caractère de ceux qui voudront bien s'attacher à moi.

Pour ce qui est de *la Pucelle*, je croirais vous manquer si j'acceptais vos offres, et j'ose vous engager ma parole d'honneur que je n'en ai pas le moindre lambeau. Soyez sûr que je vous l'aurais envoyée, et que je préfère infiniment votre tranquillité au plaisir que je pourrais goûter. J'en connais, à la vérité, quelques copies, mais elles sont dans des mains qui ne me permettent pas de les soupçonner. Rassurez-vous, et soyez bien persuadé que je conserverai votre lettre pour l'opposer à tout ce qu'on pourrait faire de contraire à vos intentions.

Puissé-je trouver des occasions propres à vous témoigner la tendre amitié avec laquelle je suis, monsieur, etc.

LOUIS, duc de Wurtemberg.

[1] Ces lettres nous sont inconnues. CL.

[2] Allusion à d'Han..., nommé à demi, plus haut, dans la lettre 2184. CL.

2198. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, près de Genève, 6 juin.

Mon cher ami, est-il bien vrai que vous pourrez venir, pendant vos vacances, dans ce pays de la liberté, où vous trouverez plus de philosophes que dans le vôtre? vous y verrez du moins deux solitaires qui vous aiment de tout leur cœur. Soit que nous vous recevions dans la cabane de Monrion, soit que nous jouissions de votre charmant commerce dans notre habitation des Délices, vous contribuerez également à notre bonheur; on s'accoutume bien vite à une belle vue, à une galerie, à des jardins. Ce sont des plaisirs muets qui deviennent bientôt insipides. Il n'y a que la société d'un ami, et d'un ami philosophe, qui donne des plaisirs toujours nouveaux. Je mène à peu près la même vie aux Délices qu'à Colmar. Point de visites, point de devoirs, nulle gêne, de quelque espèce qu'elle puisse être. On vient chez moi, on se promène, on boit, on lit, on est en liberté, et moi aussi; on s'est accoutumé tout d'un coup à la vie que je mène. Plût à Dieu que vous pussiez la partager quelque temps, et que madame votre femme pût vous accompagner! Vos enfants, votre fortune, vous fixent à Colmar, et nous en sommes bien fâchés. V. et D.

2199. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 6 juin.

Le plus triste effet de la perte de la santé, mon cher et aimable philosophe, n'est pas de prendre tous les jours de la casse, et de la manne délayée dans de l'huile, par ordre de M. Tronchin; c'est de ne point voir ses amis, c'est de ne leur point écrire. Le découragement est venu combler mes maux. J'aurais dû être ranimé par des traverses que le bon pays de Paris m'a envoyées dans ma solitude; mais je ne sens plus que la privation de la santé et la vôtre. Je fais un peu ajuster cette maison qui est trop loin de vous pour être appelée les *Délices*. Je fais aussi accommoder notre Monrion, et je ne jouis ni de l'un ni de l'autre. Il faudrait au moins être débarrassé des ouvriers qui m'accablent ici, pour venir dans votre voisinage, et j'ai bien peur d'en avoir encore pour longtemps. Notre ami Dupont m'a mandé qu'il viendrait nous voir en septembre; c'est à Monrion qu'il faudra nous rassembler.

Il y a actuellement un nommé Grasset à Lausanne; il se mêle de librairie, et est lié avec M. Bousquet [1]. Cet homme vient de Paris, et je suis informé qu'on l'a pressé de faire imprimer des ouvrages qu'on m'impute. Je n'ose vous prier d'envoyer chercher le sieur Grasset; mais si par hasard il vous tombait sous la main, vous me feriez plaisir de l'engager à s'adresser directement à moi; il trouverait probablement plus

[1] Imprimeur. Cl.

d'avantage à mériter ma reconnaissance par une conduite honnête, qu'il n'aurait de profit à imprimer de mauvais ouvrages.

Il est vrai que je me suis amusé à faire quelques vers [1] sur votre beau lac, et à chanter votre liberté. Ce sont deux beaux sujets; mais je n'ai plus de voix, et je détonne. Quand j'aurai le bonheur de vous voir, je vous montrerai ce petit ouvrage; je n'en suis pas encore content.

Adieu, mon cher philosophe; vivez heureux avec celle qui partage votre philosophie; augmentez votre famille, et conservez-la. Mille tendres compliments, je vous en prie, à M. Polier, quand vous le verrez. Adieu; aimez toujours un peu ce solitaire qui vous aime tendrement. V.

2200. A M. DARGET.

Aux Délices, près de Genève, 11 juin 1755.

Premièrement je vous jure, mon ancien ami, que je n'ai point lu les réponses [2] de La Beaumelle. En second lieu, vous devez le connaître pour le plus impudent et le plus sot menteur qui ait jamais écrit; c'est un homme qui, sans avoir seulement un livre sous les yeux, s'avisa de faire des notes au *Siècle de Louis XIV*, et d'imprimer mon propre ouvrage en le défigurant, avançant à tort et à travers tous les faits qui lui venaient en tête, comme on calomnie dans la conversation. C'est un coquin qui, sans presque vous

[1] L'*Épître sur le lac de Genève*; voyez tome XIII. Cl.

[2] Voyez ma note 2 sur la lettre 2194. B.

connaître, vous insulte, vous et M. d'Argens, et tout ce qui était auprès du roi de Prusse, pour gagner quinze ducats [1]. C'est ainsi que la canaille de la littérature est faite. Encore une fois, je n'ai point lu sa réponse, et rien ne troublerait le repos de ma retraite sans le manuscrit dont vous me parlez. Il ne devait jamais sortir des mains de celui à qui on l'avait confié; il me l'avait juré, et il m'a écrit encore qu'il ne l'avait jamais prêté à personne. C'est un grand bonheur qu'on se soit adressé à vous, et que cet ancien manuscrit soit entre des mains aussi fidèles que les vôtres. Vous savez d'ailleurs que ce Tinois qui transcrivit cet ouvrage, se mêlait de rimailler. Le frère de M. Champaux m'avait donné Tinois comme un homme de lettres; c'est un fou, il fait des vers aussi facilement que le poëte Mai [2], et aussi mal. Il faut qu'il en ait cousu plus de deux cents de sa façon à cet ouvrage, qui n'est plus par conséquent le mien. Dieu me préserve d'un copiste versificateur!

On m'a dit que La Beaumelle, dans un de ses libelles, s'était vanté d'avoir le poëme que vous avez, et qu'il a promis au public de le faire imprimer après ma mort. Je sais qu'il en a attrapé quelques lambeaux. S'il avait tout l'ouvrage qu'on m'impute, il y a long-temps qu'il l'eût imprimé, comme il imprime tout ce qui lui tombe sous la main. Il fait un métier de corsaire en trafiquant du bien d'autrui. Les Mandrins sont bien moins coupables que ces fripons de la littérature qui vivent des secrets de famille qu'ils

[1] Voyez tome XX, page 497. B.

[2] Voyez ma note, tome II, page 344. B.

ont volés, et qui font courir, d'un bout de l'Europe à l'autre, le scandale et la calomnie.

Il y a aussi un nommé Chevrier[1] qui s'est vanté, dans les feuilles de Fréron, de posséder tout le poëme; mais je doute fort qu'il en ait quelques morceaux. Il en court à Paris cinq ou six cents vers; on me les a envoyés, je ne m'y suis pas reconnu. Cela est aussi défiguré que la prétendue *Histoire universelle*, que cet étourdi de Jean Néaulme acheta d'un fripon. Tout le monde se saisit de mon bien comme si j'étais déjà mort, et le dénature pour le vendre.

Ma consolation est que les fragments de ce poëme que j'avais entièrement oublié, et qui fut commencé il y a trente ans, soient entre vos mains. Mais soyez très sûr que vous ne pouvez en avoir qu'un exemplaire fort infidèle. Je suis affligé, je vous l'avoue, que vous en ayez fait une lecture publique. Vingt lettres de Paris m'apprirent que ce poëme avait été lu tout entier à Vincennes : j'étais bien loin de croire que ce fût vous qui l'eussiez lu. Je fis part à M. le comte d'Argenson de mes alarmes; je lui demandai aussi bien qu'à M. de Malesherbes les ordres les plus sévères pour en empêcher la publication. J'étais d'autant plus alarmé que, dans ce temps-là même, un nommé Grasset écrivit à Paris au sieur Corbi, qu'il en avait acheté un exemplaire manuscrit mille écus.

Enfin je suis rassuré par votre lettre, et vous voyez par la mienne que je ne vous cache rien de tout ce qui regarde cet ancien manuscrit. Après toutes ces explications je n'ai qu'une grace à vous demander.

[1] Voyez lettre 2110. B.

Vous avez entre les mains un ouvrage tronqué, incorrect, et très indécent; faites une belle action; jetez-le au feu; vous ne ferez pas un grand sacrifice, et vous assurerez le repos de ma vie. Je suis vieux et infirme; je voudrais mourir en paix, et vous en avoir l'obligation.

Le roi de Prusse a voulu avoir pour son copiste le fils de ce Villaume [1] que j'avais emmené de Potsdam avec moi. Je le lui ai rendu, et j'ai payé son voyage; je crois qu'il en sera content; heureusement il ne fait point de vers. Adieu, conservez-moi votre amitié; écrivez-moi. Voulez-vous bien remercier pour moi M. de Croismare de son souvenir, et permettre que je fasse mes compliments à M. Duverney? Je me flatte que votre sort est très agréable; je m'y intéresserai toujours très tendrement, soyez-en bien sûr.

Ma pauvre santé ne me permet plus guère d'écrire de ma main. Pardonnez à un malade.

Comptez que ce poëme, et la vie de l'auteur, et tout au monde, sont bien peu de chose.

2201. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, par Genève, 13 juin.

Je n'ai de termes ni en vers, ni en prose, ni en français, ni en chinois, mon cher et respectable ami, pour vous dire à quel point vos bontés tendres et attentives pénètrent mon cœur. Vous êtes le saint Denis qui vient au secours de Jeanne. J'ai reçu votre lettre par M. Mallet; mais les choses sont pires que vous

[1] C'est probablement de lui que parle Colini dans *Mon séjour*, p. 72. B.

ne les croyez. M. le duc de La Vallière me mande qu'on lui a offert un exemplaire pour mille écus; le beau-frère de Darget en a donné une ou deux copies. Je ne sais pas ce que ce Darget a fait, mais je sais que, dans tous les pays où il y a des libraires, on cherche à imprimer cette détestable et scandaleuse copie. Il faut, de toute nécessité, que je fasse transcrire la véritable. Je suivrai votre conseil; je l'enverrai à M. de La Vallière, et à la personne dont vous me parlez[1]. Vous l'aurez sans doute; mais que de temps demande cette opération! Je me donnerai bien de la peine, et, pendant ce temps-là, l'ouvrage paraîtra tronqué, défiguré, et dans toute son abomination. Au reste, vous avez trop de goût pour ne pas penser que les grossièretés ne conviennent pas même aux ouvrages les plus libres; il y en a très peu dans l'Arioste. Deux ou trois coups, dit-elle, est fort plat; et rien du tout, lui dit-elle[2], est plaisant. Tous les gros mots sont horribles dans un poëme, de quelque nature qu'il soit. Il faut encore de l'art et de la conduite jusque dans l'ivresse de la plaisanterie, et la folie même doit être conduite par la sagesse. Le résident de France et un magistrat sont venus chez moi lire la véritable leçon. Ils ont été intéressés en pouffant de rire; ils ont dit qu'il faudrait être un sot pour être scandalisé. Voilà où j'en suis, c'est-à-dire au désespoir; car, malgré l'indulgence de deux hommes graves, je suis plus grave qu'eux. Une vieille plaisanterie de trente ans jure trop avec mon âge et

[1] Madame de Pompadour; voyez lettre 2213. B.

[2] *La Pucelle*, ch. II, v. 413. CL.

ma situation. Dieu veuille me rendre ma raison tragique, et m'envoyer à Pékin !

On dit qu'il est venu à Paris un nouvel acteur[1] égal à Lekain; ce serait bien là notre affaire. Adieu, mon ange; je ferai ce que je pourrai. Dieu a donc béni *Mahomet!* Est-il possible que *Rome sauvée* ait été mal jouée et plus mal imprimée, et qu'on ne puisse pas reprendre sa revanche? Il faut bien du temps pour faire revenir les hommes. Les talents ne sont point faits pour rendre heureux; il n'y a que votre amitié qui ait ce privilége. Adieu; mille tendres respects à tous les anges. Madame Denis vous dit toutes les mêmes choses que moi.

2202. A M. DARGET.

Aux Délices, près de Genève, 13 juin 1755.

Il faut encore vous reparler, mon ancien ami, de ce diable de manuscrit. Tout le monde sait dans Paris que c'est votre beau-frère qui l'a apporté. M. le duc de La Vallière me mande qu'on lui en a offert un exemplaire pour mille écus. Quelles tristes circonstances pour votre beau-frère, pour vous-même, et surtout pour moi! On a chargé de cet exemplaire un nommé Grasset. Je vous conjure d'écrire à votre beau-frère.

Engagez-le, par tous les motifs qui vous touchent, à retirer les exemplaires qui lui ont échappé, ou du moins à indiquer à qui je dois m'adresser. Je ne sais

[1] Il s'agit probablement de Clavareau de Rochebelle qui débuta, le 28 avril 1755, par le rôle d'*Andronic*, et joua successivement ceux de *Zamore* et du *comte d'Essex*, mais qui ne fut pas admis. B.

si je dois écrire au prince Henri. J'attends sur cela vos conseils, quoique le temps presse. Vous êtes au fait, je vous prie de m'y mettre [1]. Votre cœur vous dit quelle est ma triste situation. Tout cela ne contribue pas à guérir un vieux malade. J'attends de vous ma consolation. Je vous embrasse de tout mon cœur.

2203. A M. DE FORMONT.

Aux Délices, 13 de juin.

Mon ancien ami et mon philosophe, je vous regretterai toute ma vie, vous et madame du Deffand. Elle s'est donc accoutumée à la perte de la vue. Il me reste des yeux, mais c'est presque tout ce qui me reste. Je ne lui écris pas : qu'aurais-je à lui mander de ma solitude? que je vois de mon lit le lac de Genève, le Rhône, l'Arve, des campagnes, une ville, et des montagnes. Cela n'est pas honnête à dire à quelqu'un qui a perdu deux yeux, et, qui pis est, deux beaux yeux; mais je voudrais l'amuser, et vous aussi. Je voudrais vous envoyer certain poëme dans le goût de messer *Ariosto*, qui court dans Paris, indignement défiguré, plein de grossièretés et de sottises. Je veux en faire pour vous une petite copie bien propre, et vous l'envoyer. Vous en connaissez déjà quelque chose; il est juste que vous l'ayez tout entier, et tel que je l'ai fait, puisque des gens sans goût l'ont tel que je ne l'ai pas fait. Mandez-moi comment et par qui je peux vous faire tenir cette ancienne plaisanterie que je m'amusai à corriger.

[1] Voyez la réponse de Darget sous le n° 2211. B.

il y a quelques années. Je ne veux pas perdre mes peines; et c'est en être payé que de faire passer deux ou trois heures à me lire, les gens qui sont capables de bien juger. Notre ami Cideville est de ce petit nombre. S'il est encore à Paris, quand vous aurez cet ancien rogaton, je vous prierai de lui en faire part; car deux copies sont trop longues à faire. J'aimerais mieux vous envoyer cette espèce d'*Histoire générale* qu'on a autant défigurée que mon petit poëme ariostin. C'est un ouvrage plus honnête, plus convenable à mon âge et à mon goût; mais il faut un peu de temps pour achever le tableau des sottises humaines, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. J'ai été indigné et ennuyé de la manière dont on a presque toujours écrit les grandes histoires chez nos modernes. Un homme qui ne saurait pas que Daniel est un jésuite, le prendrait pour un sergent de bataille. Cet homme ne vous parle jamais que d'aile droite et d'aile gauche. On retrouve enfin le jésuite quand il est à Henri IV, et c'est encore bien pis. Il semble qu'il ait voulu écrire la vie du révérend père Cotton, et qu'il parle par occasion du meilleur roi qu'ait eu la France; mais ce qu'il oublie toujours, c'est la nation. L'histoire des mœurs et de l'esprit humain a toujours été négligée. C'est un beau plan que cette histoire; c'est dommage que la bibliothèque du roi ne soit pas sur les bords de mon lac. Je n'ai pas laissé de trouver quelque secours; je travaille quand je me porte tolérablement; je bâtis, je plante, je sème, je cultive des fleurs, je meuble deux maisons aux deux bouts du lac, tout cela fort vite, parceque

la vie est courte. Madame Denis a eu assez de philosophie et assez d'amitié pour quitter la vilaine maison que nous occupions à Paris, et pour se transporter dans le plus beau lieu de la nature. Il fallait sans doute cette philosophie et cette amitié, car on est assez porté à croire qu'un trou à Paris vaut mieux qu'un palais ailleurs. Pour moi, je n'aime ni les trous ni les palais; mais je suis très content d'une maison riante et commode, encore plus content de mon indépendance, de ma vie libre et occupée; et sans vous, sans madame du Deffand, sans quelques autres personnes que je n'oublierai jamais, je serais bien loin de connaître les regrets. Adieu, mon ancien ami; continuez à tirer le meilleur parti que vous pourrez de ce songe de la vie. Je vous embrasse tendrement.

2204. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juin.

Mon cher ange, je vous demande toujours en grace de montrer ce dernier chant à M. de Thibouville, afin qu'il voie que les sottises qu'on y a insérées[1] ne sont pas de moi. C'est un de mes plus violents chagrins qu'un homme que j'aime puisse avoir quelque chose à me reprocher; et il n'y a certainement d'autre remède que de lui faire voir le manuscrit que vous avez. Tout cela est horrible. Comment puis-je, encore une fois, travailler à mes Chinois et à mes Tartares, dans cette crainte perpétuelle, dans les soins qu'il me faut prendre pour prévenir cette malheureuse édition, et dans la douleur de voir

[1] Voyez ma note sur la lettre 2187. B.

que mes soins seront inutiles? La personne[1] qui m'avait juré que la copie qu'elle avait ne sortirait jamais de ses mains, l'a pourtant confiée à Darget, dans le temps que j'étais en France, croyant que Darget ne manquerait pas de l'imprimer, et qu'alors je serais forcé de lui demander un asile; voilà sa conduite, voilà le nœud de tout. Darget m'a avoué lui-même, dans la lettre qu'il vient de m'écrire[2], que cette personne lui avait donné ce malheureux manuscrit. Il l'a lu publiquement à Vincennes, et aurait fait tout aussi bien de ne le pas lire; d'autant plus que, si cet ouvrage est jamais imprimé, on serait en droit de s'en plaindre à lui. M. l'abbé de Chauvelin voit quelquefois Darget; je ne doute pas qu'il ne l'affermisse dans le dessein où il paraît être de n'en point donner de copie. Je vous supplie d'engager M. l'abbé de Chauvelin à faire cette bonne œuvre; il est si accoutumé à en faire! Mais, en prenant cette précaution, en défendant un côté de la place, empêcherons-nous qu'elle ne soit prise dans d'autres attaques? Les copies se multiplient, les lettres de M. de Malesherbes et du président Hénault me font trembler; tous les libraires de l'Europe sont aux aguets. Je vous jure que, si j'avais du temps et encore un peu de génie, je me remettrais à cet ouvrage; j'en ferais quelque chose dans le goût de l'Arioste, quelque chose d'amusant, de gai, et d'assez innocent. J'empêcherais du moins par là le tort qu'on fera un jour à ma mémoire; j'anéantirais les détestables co-

[1] Le roi de Prusse. B.

[2] Voyez cette lettre, n° 2194. B.

pies qui courent, et un poëme agréable résulterait de tout ce fracas. Mais je sens bien que vous demanderez la préférence pour nos cinq actes. Dieu veuille que je sois assez recueilli, assez tranquille pour vous bien obéir! Nous verrons ce que je pourrai tirer d'une tête un peu embarrassée, et si je pourrai conduire à-la-fois mes ouvriers, *la Pucelle*, l'*Histoire générale*, et mes Tartares. Je ne vous réponds que de ma sensibilité pour vos bontés. Vous aimer de tout mon cœur est la seule chose que je fasse bien. Adieu, mon cher et respectable ami.

2205. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 18 juin.

J'attends votre prose[1], mon cher ami, et je vous envoie des vers[2]. Ils ne sont pas trop bons, mais c'est l'éloge de votre pays; je le louerais de bien meilleur cœur, si j'étais à Monrion avec vous. Je compte y aller dès que j'aurai arrangé quelques affaires que j'ai ici. Nous parlerons de l'affaire de Grasset, mais je n'aurai point de termes pour vous exprimer ma reconnaissance.

Mille tendres respects à la philosophe qui vous rend heureux et qui vous doit son bonheur. V.

2206. DE MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

18 juin.

Vraiment, ma chère nièce, vos ouvrages me con-

[1] Voyez une note de la lettre 2210. B.

[2] L'*Épître sur le lac de Genève*, tome XIII. Cl.

soleront bien des miens; nous les attendons avec impatience par M. Tronchin[1]. Plût à Dieu que vous eussiez pu les apporter vous-même! Vous ornez notre solitude, en attendant que vous nous y rendiez heureux.

Nous avons béni Dieu, et fait notre compliment au digne bénéficier[2]. L'Église est sa vraie mère; elle lui donne plus qu'il n'a de patrimoine; mais je ne serai point content qu'il ne soit évêque.

Pour moi, je vois bien que je ne serai que damné. Cela est injuste, car je le suis un peu dans ce monde. Quelle étrange idée a passé dans la tête de notre ami[3]! Je suis bien loin du dessein qu'il m'attribue; mais je voudrais vous envoyer la véritable copie. Il est vrai qu'il n'y a pas tant de draperie que dans vos portraits; mais aussi ce ne sont pas les figures de l'Arétin. Darget ne devrait pas avoir cet ouvrage. Il n'en est possesseur que par une infidélité atroce. Les exemplaires qui courent ne viennent que de lui. On en a offert un pour mille écus à M. de La Vallière[4], et c'est M. le duc de La Vallière lui-même qui me l'a mandé. Tout cela est fort triste; mais ce qui l'est bien davantage, c'est ce que vous me dites de votre santé. Il est bien rare que le lait convienne à des tempéraments un peu desséchés comme les nôtres. Il arrive que nos estomacs font de mauvais fro-

[1] Banquier à Lyon. CL.

[2] L'abbé Mignot; voyez lettre 2162. B.

[3] Le marquis de Florian, oncle du chevalier de Florian, qui était alors au berceau. Le marquis de Florian, appelé par Voltaire *grand-écuyer de Cyrus*, dans plusieurs lettres, épousa madame de Fontaine en 1762. CL.

[4] Voyez la lettre 2211. B.

mages qui restent dans notre pauvre corps, et qui y sont un poids insupportable. Cela porte à la tête; les maudites fonctions animales vont mal, et on est dans un état déplorable. Je connais tous les maux, je les ai éprouvés, je les éprouve tous les jours, et je sens tous les vôtres. Dieu vous préserve de joindre les tourments de l'esprit à ceux du corps! Si vous voyez notre ami, je vous supplie de le bien relancer sur la belle idée qu'il a eue; c'est précisément le contraire qui m'occupe. Je cherche à désarmer les mains qui veulent me couper la gorge, et je n'ai nulle envie de me la couper moi-même. Darget m'écrit, à la vérité, que son exemplaire ne paraîtra pas; mais peut-il empêcher que les copies qu'il a données ne se multiplient? Adieu; je tâcherai de ne pas mourir de douleur, malgré la belle occasion qui s'en présente. Je vous embrasse, vous et votre fils, de tout mon cœur.

2207. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 juin.

Mon très cher ange, j'ai reçu toutes vos lettres à la Chine. Je suis enfoncé dans le pays où vous m'avez envoyé. Je recuis vos magots, et vous les aurez incessamment. Soyez bien sûr que cette porcelaine-là est bien difficile à faire. La fin du quatrième acte et le commencement du cinquième étaient intolérables, et beaucoup de choses manquaient aux trois autres. Il est bon d'avoir abandonné entièrement son ouvrage pendant quelques mois; c'est la seule manière de dissiper cette malheureuse séduction, et ce nuage

qui fait voir trouble quand on regarde les enfants qu'on vient de faire. Je ne vous réponds pas d'avoir substitué des beautés aux défauts qui m'ont frappé, je ne vous réponds que de mon envie de vous plaire, et de l'ardeur avec laquelle j'ai travaillé. Vous verrez si mes maçons d'un côté, et de sèches histoires de l'autre, m'ont encore laissé quelques faibles étincelles d'un talent que tout doit avoir détruit. Ce que vous me dites de *Mahomet* m'engage à vous parler d'*Oreste*. Croiriez-vous que c'est la pièce dont les gens de lettres sont le plus contents dans les pays étrangers? Relisez-la, je vous en prie, et voyez si on ne pourrait pas la faire rejouer. Votre crédit, mon cher ange, pourrait-il s'étendre jusque-là? Je sais que les comédiens sont gens un peu difficiles; mais enfin, s'ils veulent que je fasse quelque chose pour eux, ne feront-ils rien pour moi? J'ai chez moi actuellement le fils de Fierville [1]. Il y a de quoi faire un excellent comédien; et, s'il ne veut pas jouer tous les mots, il jouera très bien. Il a de la figure, de l'intelligence, du sentiment, surtout de la voix, et un amour prodigieux pour ce malheureux métier si méprisé et si difficile. Je vous prie, mon cher ange, de m'écrire par M. Tronchin, banquier à Lyon. Je vous conjure de ne pas imaginer que je songe à ce que vous savez [2]; on n'y songe que trop pour moi. Ce Grasset a apporté

[1] Fierville père débuta à la Comédie-Française, le 18 mai 1733, dans le rôle de Palamède, de l'*Électre* de Crébillon; il fut reçu en 1734. Congédié le 24 janvier 1741, avec une pension, il joua ensuite en province : il remplissait les rôles de paysan. — Voyez plus haut la lettre 2184, relativement à Fierville fils. Cl.

[2] A publier *la Pucelle*. Cl.

un exemplaire de Paris. Un magistrat de Lausanne l'a vu, l'a lu, et me l'a mandé. L'Allemagne est pleine de copies. Vous savez qu'il y en a dans Paris. Vous n'ignorez pas que M. le duc de La Vallière en a marchandé une. Il n'y a point, encore une fois, de libraire qui ne s'attende à l'imprimer, et peut-être actuellement ce coquin de Grasset fait-il mettre sous presse la copie infame et détestable qu'il a apportée. Je ne me fie point du tout à ses serments. J'ai sujet de tout craindre. En vérité, je me remercie de pouvoir travailler à notre *Orphelin*, dans des circonstances aussi cruelles; mais vous m'aimez, vous me consolez; il n'y a rien que vous ne fassiez de moi. Madame Denis vous fait mille tendres compliments. Elle mérite le petit mot par lequel j'ai terminé mon lac [1]. Adieu, mon cher ange; mes respects à toute la société angélique.

2208. A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Aux Délices, 2 juillet.

Je vous écris, ma très chère nièce, en fesant clouer au chevet de mon lit votre portrait et celui de votre fils. En vérité, voilà trois chefs-d'œuvre de votre façon qui me sont bien chers, vous, le petit d'Hornoy [2], et son pastel. Vous ne pouviez faire ni un plus joli en-

[1] Voltaire désigne sa nièce sous le nom de *l'Amitié*, dans le 116e vers de l'*Épître sur le lac de Genève*. Cl.

[2] Alexandre-Marie-François-de-Paule de Dompierre d'Hornoy, né à Abbeville le 23 juillet 1742, conseiller au parlement en 1763, président en 1780; mort en janvier 1828. La terre d'Hornoy est à huit lieues d'Amiens. B.

fant ni un plus joli portrait. Le vôtre est parfaitement ressemblant. Vous êtes un excellent peintre, et vous me consolez bien du portrait détestable que nous avions de vous. Je vous remercie bien tendrement de tous vos beaux ouvrages.

Quand viendrez-vous donc voir les lieux que vous avez déjà embellis? Dieu merci, les vaches vous sont plus favorables que les ânesses. Pour moi, j'ai un *âne* qui me fait bien de la peine; car mon *âne* tient un grand rang dans l'ouvrage que vous savez, et on lui a fait de terribles oreilles dans les maudites copies qui courent. Je vous enverrai certainement la véritable leçon, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Je vous enverrai aussi notre *Orphelin de la Chine*. Mais, en vérité, nous n'avons guère le temps de nous reconnaître, et je ne sais pas trop comment je peux suffire à toutes les sottises que j'ai entreprises. Il s'en faut bien que j'aie la santé que M. Tronchin me donne si libéralement. Il s'imagine que quiconque a eu le bonheur de le voir et de lui parler doit se bien porter; il est comme les magiciens, qui croyaient guérir avec des paroles. Il a raison, car personne ne parle mieux que lui, et n'a plus d'esprit; mais je ne m'en porte pas mieux.

A propos, Thieriot a douze chants de ce que vous savez; demandez-les-lui sur-le-champ. Faites-les copier; cela vous amusera, vous et votre frère, quand il sera las de lire son bréviaire et de rapporter des procès. Je voudrais bien que mon abbaye fût aussi sur les bords de la Seine [1]; mais j'ai bien l'air d'avoir

[1] L'abbaye de Scellières, où Voltaire fut inhumé en 1778, était située dans la commune de Romilli-sur-Seine. Cl.

planté le piquet pour jamais sur les bords du lac de Genève. Les malades ne se transportent guère, à moins que ce ne soit aux eaux de Plombières, lorsque vous irez.

Ma chère enfant, il fait bien chaud pour montrer cinq magots de la Chine à cinq cents Parisiens; et la plupart des acteurs sont d'autres magots. Il est impossible que la pièce réussisse; mais il est encore plus triste que tout le monde dispose de mon bien comme si j'étais mort. J'écris à M. d'Argenson et à madame de Pompadour [1], touchant le nommé Prieur [2], qui a imprimé un manuscrit volé chez l'un ou chez l'autre. Ce manuscrit ne contient que des Mémoires informes. Ce libraire est un sot, et le vendeur un fripon. Je n'ai à craindre que d'être défiguré; cela est toujours fort désagréable.

Adieu, ma chère nièce, votre sœur vous embrasse; j'en fais autant. Nous vous aimons à la folie.

2209. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 juillet.

Mon cher ange, gardez-vous de penser que le quatrième et le cinquième magot soient supportables; ils ne sont ni bien cuits ni bien peints. L'Orphelin était trop oublié. Zamti, qui avait joué un rôle principal dans les premiers actes, ne paraissait plus qu'à la fin de la pièce; on ne s'intéressait plus à lui, et alors la proposition que sa femme lui fait de deux coups de poignard, un pour lui et un autre pour elle, ne pou-

[1] Ces deux lettres n'ont pas été retrouvées. Cl.

[2] Imprimeur-libraire à Paris; voyez ma Préface du tome XXI. B.

vant faire un effet tragique, en fesaït un ridicule. En un mot, ces deux derniers actes n'étaient ni assez pleins, ni assez forts, ni assez bien écrits. Madame Denis et moi nous n'étions point du tout contents. Nous espérons enfin que vous le serez. Il faut commencer par vous plaire pour plaire au public. Je vais vous envoyer la pièce. Elle ne sera peut-être pas trop bien transcrite, mais elle sera lisible. Le roi de Prusse m'a repris un de mes petits clercs pour en faire son copiste; c'était un jeune homme de Potsdam[1]. J'ai rendu à César ce qui appartient à César, et il ne me reste plus qu'un scribe[2] qui a bien de la besogne en vers et en prose. Ce n'est pas une petite entreprise pour un malade de corriger tous ses ouvrages, et de faire cinq actes chinois. Mais, mon cher ange, quel temps prendrez-vous pour faire jouer la pièce? Pour moi je vous avoue que mon idée est de laisser passer tous ceux qui se présentent, et surtout de ne rien disputer à M. de Châteaubrun[3]. Il ne faut pas que deux vieillards se battent à qui donnera une tragédie, et il vaut mieux se faire desirer que de se jeter à la tête. J'imagine qu'il faudrait laisser l'hiver à ceux qui veulent être joués l'hiver. En ce cas, il faudrait attendre Pâques prochain, ou jouer à présent nos Chinois. Il y aurait un avantage pour moi à les donner à présent. Ce serait d'en faire la galanterie à madame de Pompadour, pour le voyage

[1] Il s'appelait Villaume; voyez lettre 2200. B.

[2] Wagnière, alors âgé d'environ quinze ans; voyez t. XLI, p. 412. B.

[3] Reçu à l'académie française le 5 mai précédent, après avoir donné une tragédie de *Philoctète* en cinq actes (mars 1755). Cl.

de Fontainebleau. Il ne m'importe pas que *l'Orphelin* ait beaucoup de représentations. J'en laisse tout le profit aux comédiens [1] et au libraire, et je ne me réserve que l'espérance de ne pas déplaire. Si cette pièce avait le même succès qu'*Alzire*, à qui madame Denis la compare, elle servirait de contre-poison à cette héroïne d'Orléans, qui peut paraître au premier jour; elle disposerait les esprits en ma faveur. Voilà surtout l'effet le plus favorable que j'en peux attendre. Je crois donc, dans cette idée, que le temps qui précède le voyage de Fontainebleau est celui qu'il faut prendre; mais je soumets toutes mes idées aux vôtres.

J'envoie l'ouvrage sous l'enveloppe de M. de Chauvelin. Je vous prie, mon divin ange, de le donner à M. le maréchal de Richelieu. Qu'il le fasse transcrire, s'il veut, pour lui et pour madame de Pompadour, si cela peut les amuser.

J'ai cru devoir envoyer à Thieriot, en qualité de *trompette*, cet autre ancien ouvrage dont nous avons tant parlé. J'aime bien mieux qu'il coure habillé d'un peu de gaze que dans une vilaine nudité et tout estropié. On le trouve ici très joli, très gai, et point scandaleux. On dit que les *Contes* de La Fontaine sont cent fois moins honnêtes. Il y a bien de la poésie, bien de la plaisanterie, et, quand on rit, on ne se fâche point; surtout nulle personnalité. Enfin on sait qu'il y a trente ans que cette plaisanterie court le monde. La seule chose désagréable qu'il y aurait à craindre, ce serait la liberté que bien des gens se

[1] Voyez la lettre 2219. B.

sont donnée de remplir les lacunes comme ils ont pu, et d'y fourrer beaucoup de sottises qu'ils ont ajoutées aux miennes.

Mon cher ange, je suis bien bon de songer à tout cela. Tout le monde me dit ici que je dois jouir en paix de mon charmant ermitage; il est bien nommé *les Délices;* mais il n'y a point de délices si loin de vous. Mille tendres respects à tous les anges.

2210. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 6 juillet.

M. de Bochat est bien heureux; il y a plaisir à être mort, quand on a son tombeau couvert de vos fleurs. J'ai lu, monsieur, avec un plaisir extrême, cet *Éloge* [1] qui fait le vôtre. Vous trouvez donc que je suis trop poli avec ma patrie. Il n'y avait pas moyen de reprocher des fers à des esclaves [2] si gais, qui dansent avec leurs chaînes. J'ai mis le bonnet de la *Liberté* sur ma tête; mais je l'ôte honnêtement à de jolis esclaves que j'aime. Eh bien! mon cher philosophe, vous voulez donc aussi vous mêler d'être malade, et vous avez en accident ce que j'ai en habitude. Guérissez vite; pour moi, je ne guérirai jamais; je suis né pour souffrir. Votre amitié et un peu de casse me soulagent.

J'ai chez moi M. Bertrand [3], de Berne, et je m'en

[1] *Éloge historique de M. Charles-Guillaume Loys de Bochat* (né à Lausanne en 1695, mort en 1754); Lausanne, 1755, in-8°. Cl.

[2] Allusion à quelques vers de l'*Épître sur le lac de Genève*, dans lesquels Voltaire parlait des *bourgeois* de Paris *rampant dans l'esclavage*. Cl.

[3] Élie Bertrand. Cl.

vante. M. le banneret Freudenreich[1] me paraît un homme bien estimable; mais mes maladies ne me permettent pas de jouir de leur société autant que je le voudrais. Je ne sais si j'aurai la force d'aller jusqu'à Berne, mais vous me donnerez celle d'aller à Monrion.

On dit que les douze chants dont vous m'avez parlé sont une rapsodie abominable. Ce n'est point là, Dieu merci, mon ouvrage; il est en vingt chants, et il y a vingt ans que j'avais oublié cette triste plaisanterie, qui me fait aujourd'hui bien de la peine. *Vale, amice.* V.

2211. DE M. DARGET[2].

J'étais à courir le monde, mon ancien ami, quand les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 11 et le 13 du mois dernier, sont arrivées ici. Elles m'ont suivi à Vésel, où j'ai été me mettre aux pieds de mon ancien maître, qui m'a reçu avec une bonté qui mérite à jamais mon attachement et ma reconnaissance; et ce n'est que dans ce moment enfin que je les reçois ici. J'y réponds aussi dans le moment, et je desirerais bien sincèrement que mon exactitude pût contribuer à votre tranquillité; j'entre dans vos peines, et je les partage. Vous auriez peut-être eu moins besoin de consolation, si j'avais été toujours à portée d'être votre consolateur. Vous êtes

[1] Le banneret (ou banderet) Freudenreich est souvent nommé, ainsi que sa femme, dans la correspondance de Voltaire avec le pasteur Bertrand. Voltaire lui écrivit même plusieurs fois; mais je ne connais encore (1829) aucune de ses lettres à cet ami de Bertrand et de Clavel de Brenles. Freudenreich, né en 1692, mourut en 1773. Il fut un de ceux que Voltaire alla voir à Berne, au mois de mai 1756. Cl.

[2] Cette réponse aux lettres 2200 et 2202 est sans date; elle doit être du milieu de juillet. B.

un des grands hommes que je connaisse qui aient le plus de besoin de n'être entouré que d'honnêtes gens. Je n'ai été touché des injures qu'a débitées La Beaumelle [1] que parcequ'il les mettait dans votre bouche, et que mon cœur souffrait à avoir des motifs de se refermer pour vous. Je suis enchanté et tranquillisé par les choses obligeantes que vous me dites à cet égard, et je vous en remercie comme d'un bienfait. Ce qui contribue à la paix de l'ame ne peut pas être d'un prix médiocre pour les ames sensibles.

Je suis très sincèrement touché de l'inquiétude où vous êtes sur le sort de votre *Pucelle*. Vous n'avez point en mon amitié la confiance que j'ose me flatter d'avoir méritée; vos terreurs ne tomberaient pas sur le manuscrit qui est entre les mains de mon beau-frère. Je ne nie pas que l'on ait su qu'il existait, et c'est ma faute. Sans moi, sans l'envie que j'ai eue de satisfaire la plus juste curiosité du peu de gens de goût que je vous ai nommés, et de les confirmer, par la lecture de cet ouvrage, dans leur admiration pour vous, personne n'aurait entendu parler de ce manuscrit; on ignorerait son existence. Il n'a point été copié ici, ni en France, ni ailleurs; vous y pouvez compter. Il n'a point été vu, il a toujours été enfermé dans une cassette comme un bijou aussi précieux qu'il l'est en effet; et je vous jure sur mon honneur que je n'ai entendu parler du nommé Grasset que par vous, et que ce n'est pas de cet exemplaire que M. le duc de La Vallière a été le maître de donner mille écus. Mon beau-frère est parti, monsieur, pendant mon voyage, il y a aujourd'hui quinze jours. Il a remporté votre trésor qu'il a conservé et gardé ici avec tant de soin qu'il m'a refusé de me le confier pour une soirée où je voulais le lire à une femme de mes amies, qui par son esprit méritait bien de l'entendre, mais où il ne pouvait pas être en tiers. Je n'ai point murmuré de sa méfiance, je lui en avais fait une loi à son arrivée. Soyez donc bien persuadé, mon ancien ami, que si ce Grasset a un exemplaire à vendre, ce n'est ni celui-là, ni copie de celui-là. La vérité même n'est pas plus

[1] Voyez ma note sur la lettre 2194. B.

vraie que ce que je vous avance ici, et je m'en établis la caution et le garant, vis-à-vis de vous et vis-à-vis de tout le monde. Je n'ai d'autre bien que ma réputation et ma probité, et vous pouvez compter que je ne les exposerais pas témérairement si j'avais le plus petit doute. J'aurai l'honneur de voir M. d'Argental à ce sujet. Cette malheureuse affaire me devient personnelle, puisque c'est mon zèle indiscret pour quelques amis qui a commis le secret que mon beau-frère s'était imposé sur la possession de ce trésor. Que parle-t-on de mille écus pour ce manuscrit? Un libraire de Hollande en a, je le sais, offert mille louis; mais ce ne serait pas avec tout l'or des Incas qu'on le retirerait des mains dans lesquelles je sais qu'il existe; et encore une fois, monsieur, ce n'est pas des dépôts que vous avez faits de ce côté-là que vous devez avoir de l'inquiétude.

Vous êtes le maître d'écrire au prince Henri; il ne fera que vous confirmer ce que je vous certifie. Il connaît mon beau-frère, et en répondra avec la même assurance que j'en réponds moi-même. Mais pourquoi asseoir vos soupçons uniquement sur ce manuscrit? Ne savez-vous pas qu'il en existe d'autres en d'autres lieux, où l'on en connaît peut-être bien moins le prix et l'importance? Le seul conseil que je puisse vous donner, mon cher ami, est d'être bien certain que ce n'est pas de ce côté-là que vous éprouverez jamais le plus petit sujet de chagrin. Soyez également tranquille sur ce que quelques corsaires de la littérature annoncent avoir votre ouvrage. Il n'est pas public; ils vous en imposent. Sont-ils faits pour résister à la tentation de mille louis?

Ma situation est plus tranquille que brillante. Je vis au milieu de ma patrie. J'ai quelques amis et une amie; et je ne formerais plus de desirs si mon fils ne me fesait pas une nécessité des soins que je dois me donner pour augmenter un peu ma fortune. Mes protecteurs me le font espérer, et je tâcherai de les seconder par ma conduite. Je viens de lire votre *Épître au lac de Genève*. Vous êtes toujours vous-même: puissiez-vous l'être long-temps! Je vous embrasse de tout mon

cœur, monsieur, et je ferai vos commissions auprès de M. de Croismare et de M. Duverney qui y seront très sensibles.

2212. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 juillet.

Vous devez, mon cher ange, avoir reçu et avoir jugé notre *Orphelin*. Je n'étais point du tout content de la première façon, je ne le suis guère de la seconde. Je pense que le petit morceau ci-joint est moins mauvais que celui auquel je le substitue, et voici mes raisons. Le sujet de la pièce est l'Orphelin; plus on en parle, mieux l'unité s'en trouve. La scène m'en paraît mieux filée, et les sentiments plus forts. Il me semble que c'était un très grand défaut que Zamti et Idamé eussent des choses si embarrassantes à se dire, et ne se parlassent point.

Plus la proposition du divorce est délicate, plus le spectateur desire un éclaircissement entre la femme et le mari. Cet éclaircissement produit une action et un nœud; cette scène prépare celle du poignard, au cinquième acte. Si Zamti et Idamé ne s'étaient point vus au quatrième acte, ils ne feraient nul effet au cinquième; on oublie les gens qu'on a perdus de vue. Le parterre n'est pas comme vous, mon cher ange; il ne fait nul cas des *absents*. Zamti, ne reparaissant qu'à la fin seulement, pour donner à Gengis occasion de faire une belle action, serait très insipide; il en résulterait du froid sur la scène du poignard, et ce froid la rendrait ridicule. Toutes ces raisons me font croire que la fin du quatrième acte est incomparablement moins mauvaise qu'elle n'était, et je crois la

troisième façon préférable à la seconde, parceque cette troisième est plus approfondie. Après ce petit plaidoyer, je me soumets à votre arrêt. Vous êtes le maître de l'ouvrage, du temps, et de la façon dont on le donnera. C'est vous qui avez commandé cinq actes, ils vous appartiennent. Notre ami Lekain doit avoir un habit. Il faudra aussi que Lambert ait le privilége, pour les injures que nous lui avons dites madame Denis et moi, et pour l'avoir appelé si souvent paresseux.

Thieriot-*Trompette* me mande que M. Bouret ne lui a point encore fait remettre son paquet. Il soupçonne que les commis en prennent préalablement copie.

J'en bénis Dieu, et je souhaite qu'il y ait beaucoup de ces copies moins malhonnêtes que l'original défiguré et tronqué qui court le monde. Je suis toujours réduit à la maxime qu'un petit mal vaut mieux qu'un grand. A propos de nouveaux maux, pourriez-vous me dire si un certain livre édifiant contre les Buffon, Pope, Diderot, moi indigne, *et ejusdem farinæ homines* [1], a un grand succès, et s'il y a quelques profits à faire? Il serait bien doux de pouvoir se convertir sur cette lecture, et de devoir son salut à l'auteur. Adieu, mon cher et respectable ami, je vous dois ma consolation en ce monde.

Je dois vous mander que M. de Paulmy et M. de

[1] Les mots, *de semblable farine*, sont en français dans Rabelais, *Gargantua*, livre I[er], chapitre 14, deuxième alinéa; *Pantagruel*, livre III, chap. 25, premier alinéa; et à l'ancien prologue du livre IV, septième alinéa. B.

La Valette[1], intendant de Bourgogne, ont pleuré tous deux à notre *Orphelin*. M. de Paulmy n'a pas mal lu le quatrième acte. Nous le jouerons dans ma cabane des Délices; nous y bâtissons un petit théâtre de marionnettes. Genève aura la comédie, malgré Calvin. J'ai envoyé à M. le maréchal de Richelieu, par M. de Paulmy, quinze chants honnêtes de ce grave poëme épique. Je lui ai promis que vous lui communiqueriez *l'Orphelin*. Voilà un compte très exact des affaires de la province. Donnez-nous vos ordres, et aimez-nous.

M. le maréchal de Richelieu nous apprend le bruit cruel qui court que je fais imprimer à Genève cet ouvrage qu'on vend manuscrit à Paris à tout le monde, et que je le gâte. Il n'y a rien de plus faux, ni de plus dangereux, ni de plus funeste pour moi, qu'un pareil bruit.

2213. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 juillet.

Mon cher ange, vous avez dû recevoir les cinq Chinois par M. de Chauvelin, et une petite correction au quatrième acte, par la poste. Il est juste que je vous rende compte des moindres particularités de la Chine. Celles qui regardent l'ouvrage que Darget et bien d'autres personnes ont entre les mains sont bien tristes. Il n'est que trop vrai que ce Grasset, dont vous aviez eu la bonté de me parler, en avait un exemplaire; mais ce qu'il y a de plus cruel, c'est

[1] Jean-François Joly de Fleuri de La Valette, intendant de Bourgogne depuis 1749. B.

le bruit qui court, et dont M. le maréchal de Richelieu m'a instruit. Cette idée est aussi funeste qu'elle est mal fondée. Comment avez-vous pu croire que je songeasse à me priver de l'asile que j'ai choisi, et qui m'a tant coûté? comment avez-vous pensé que je voulusse publier moi-même ce que j'ai envoyé à madame de Pompadour, et perdre ainsi tout d'un coup le mérite de ma petite confiance? J'ai embelli assurément l'ouvrage, au lieu de le gâter; et je suis d'autant plus en droit de condamner les éditions défigurées qui pourraient paraître de l'ancienne leçon. J'ai soigné cet ouvrage; je l'ai regardé comme un pendant de l'Arioste; j'ai songé à la postérité; et je fais l'impossible pour écarter les dangers du temps présent. Je vous conjure, mon cher et respectable ami, de détruire de toutes vos forces le bruit affreux qui n'est point du tout fondé, et qui m'achèverait. Vous avez confié vos craintes à M. de Richelieu et à madame de Fontaine. L'un et l'autre ont pris pour certain l'événement que votre amitié redoutait. Ils l'ont dit; la chose est devenue publique; mais c'est le contraire qui doit être public. Ma consolation sera à la Chine. Je ne vois plus que ce pays où l'on puisse me rendre un peu de justice. Adieu, mon cher ange.

2214. A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON.

Aux Délices, 22 juillet.

Votre *Traité d'Optique*, monsieur, ne peut devenir meilleur que par des augmentations, et ne peut l'être par des changements.

Je vous renouvelle mes remerciements pour cet ouvrage, et je vous en dois de nouveaux pour la bonté que vous avez de vous intéresser aux vérités historiques qui peuvent se trouver dans le *Siècle de Louis XIV.* Ces vérités ne sont pas du genre des démonstrations. Tout ce que je peux faire, c'est de croire ce que m'a assuré M. de Fénelon, neveu et élève de l'archevêque de Cambrai, que les vers[1] imputés à madame Guyon étaient de l'auteur du *Télémaque*, et qu'il les lui avait vu faire; ce peut être la matière d'une note.

A l'égard de la poudre de diamant, comme cette question est du ressort de la physique expérimentale, elle peut mieux s'éclaircir. Le verre et le diamant n'étant que du sable, il redevient sable fin quand il est réduit en poudre impalpable, et cette poudre n'est pas plus nuisible que la poudre de corail. De là vient que tant d'ivrognes ont été dans l'habitude d'avaler leur verre après l'avoir vidé.

J'ai eu le malheur de souper quelquefois, dans ma jeunesse, avec ces messieurs; ils brisaient leurs verres sous leurs dents, et ni le vin ni le verre ne leur fesaient mal. Si les fragments de verre ou de diamant n'étaient pas assez broyés, assez pilés, on ne pourrait les avaler, ou du moins on sentirait au passage un petit déchirement, une douleur qui avertirait. Je n'ai point sous les yeux l'article où Boerhaave parle des poisons; j'ai celui d'Allen[2] qui dit en effet que

[1] Voyez tome XX, pages 454 et 560; et, tome XLVII, le IXe des *Fragments sur l'histoire*. B.

[2] Probablement Thomas Allen, né en 1542, mort en 1632. B

la poudre de diamant est un poison. Mais le docteur Mead [1] disait : « Qu'on me donne deux gros diamants « à condition que j'en avalerai un en poudre, et je « ferai le marché. » En un mot, il est très certain que la poudre de diamant impalpable ne peut faire de mal, et que, grossière, on ne l'avalerait pas. Du verre pilé tue quelquefois des souris, et souvent les manque ; mais une princesse, dont le palais est délicat, n'avalerait point du verre mal pilé.

Je viens de parler de tout cela à M. Tronchin, qui est entièrement de mon avis ; ce peut encore être l'objet d'une note.

Je vous aurai obligation, monsieur, d'éclaircir ces deux faits dont vous me faites l'honneur de me parler.

La prédiction des tremblements de terre sera un peu plus difficile à constater. Je me suis un peu mêlé du passé, mais j'avoue en général ma profonde ignorance sur l'avenir.

Tout ce dont je suis bien sûr, pour le présent, c'est de la sensibilité que vos attentions obligeantes m'inspirent, et de l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

2215. A M. THIERIOT.

Genève, le 22 juillet.

Les curieux, mon ancien ami, se sont saisis, à ce que je vois, de votre paquet, et ma toile cirée est perdue. J'apprends que l'ancien manuscrit, tronqué et défiguré, court tout Paris. Qui m'aurait dit qu'au

[1] Richard Mead ; voyez ma note, tome XL, page 14. B.

bout de trente ans cette pauvre madame du Châtelet me jouerait ce tour[1]? Pour comble de bénédiction, on dit que je vous envoyais l'ouvrage afin de l'imprimer; c'est bien assurément tout le contraire. Je ne sais plus comment m'y prendre. Ce n'est pas l'affaire d'un jour de faire copier tout cela. Tous mes scribes sont occupés à *l'Orphelin de la Chine*. Je tâche de faire ma cour à sa majesté tartaro-chinoise; on dit que c'est un très bon prince, et dont je serai fort content.

Je voudrais vous écrire de longues lettres, mais un pauvre malade, avec une *Histoire générale* sur les bras, et trente ouvriers qui lui rompent la tête, n'est guère en état de parler long-temps à ses amis. C'est aux gens tranquilles, et qui ont un heureux loisir, à assister ceux qui n'en ont pas.

Écrivez-moi, et aimez-moi; je vous embrasse.

2216. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Voici encore, mon cher ange, une petite correction pour nos amis de la Chine. Vous savez que je suis sujet, depuis long-temps, à envoyer de petits papiers à coller. Les nouvelles de *Jeanne* ne sont pas bonnes; on l'a offerte pour cinq louis à M. de Ximenès, et à deux autres personnes. Thieriot-*Trompette* n'a point reçu l'exemplaire raisonnable que je lui avais adressé, et les détestables courent le monde; la volonté du diable soit faite! Je me recommande tou-

[1] Voyez la lettre 2126. B.

jours à mes saints anges pour nos Chinois. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments. Je vous embrasse tristement et tendrement.

2217. A M. DUPONT,

AVOCAT.

26 juillet.

J'ai eu l'honneur, mon cher ami, de voir M. le marquis de Paulmy, et le plaisir de lui parler de vous. Il a trop de mérite pour ne pas favoriser les gens qui en ont; il aime les beaux-arts autant que vous. Si vous étiez assez heureux pour l'entretenir, il verrait bientôt que vous êtes fait pour l'agréable et pour l'utile; et s'il affectionne la province d'Alsace, s'il veut qu'il y ait beaucoup d'esprit dans le pays, il faut qu'il y vienne souvent, et qu'il vous y donne quelque place. Je regrette ce pays-là, puisqu'il en a le département, et que vous y êtes. Je ne me flatte pas d'avoir un grand crédit auprès de lui, mais vous en aurez quand il vous connaîtra. Présentez-vous à lui hardiment. Qu'il fasse ou qu'il ne fasse pas quelque chose pour vous, vous aurez toujours le bonheur de l'avoir vu. On est peu accoutumé en France à des secrétaires d'état si aimables. Plût à Dieu que vous fussiez attaché particulièrement à lui! Il vaudrait encore mieux lui plaire qu'au sénat de Colmar. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

2218. A M. DEVAUX.

Aux Délices, 26 juillet.

Mon très cher Panpan, votre souvenir ajoute un nouvel agrément à la douceur de ma retraite. Je vous

prie de remercier de ma part la très bonne compagnie que vous dites ne m'avoir pas oublié. Si j'étais d'une assez bonne santé pour voyager encore, je sens que je ferais bien volontiers un tour en Lorraine; mais je prendrais trop mal mon temps, lorsque vous en partez.

Je suis bien loin actuellement de songer à des comédies, mais faites-moi savoir le titre de la vôtre; j'écrirai un petit mot à l'aréopage, et je tâcherai de vous faire avoir votre entrée[1] : trop heureux de vous procurer des plaisirs que je ne peux partager.

Je vous embrasse tendrement. V.

2219. A M. LEKAIN[2].

Mon grand acteur, voici un de vos admirateurs que je vous dépêche. *L'Orphelin de la Chine* est depuis long-temps entre les mains de M. d'Argental. Si vous voulez jouer cette pièce dès à présent, vous êtes le maître. J'en donne la rétribution aux acteurs en cas que vous commenciez par vous faire payer d'un bel habit sur cette rétribution. J'en donne le privilége au sieur Lambert, en cas qu'il fasse un petit présent au porteur.

J'espère que messieurs vos camarades voudront bien permettre qu'il vienne leur applaudir pendant

[1] Voyez plus bas la lettre 2260. CL.

[2] Cette lettre, qui est sans date dans l'autographe, doit être de peu antérieure au 27 juillet 1755, jour où Colini, qui en était porteur, partit de Genève. B.

qu'il sera à Paris. Je vous embrasse de tout mon cœur. Madame Denis vous fait bien ses compliments.

V.

2220. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 28 juillet.

Je ne suis pas excessivement dans les Délices, mon cher et respectable ami; toute cette aventure de *Jeanne d'Arc* est bien cruelle. Le porteur[1] vous remettra mon ancienne copie. Vous la trouverez assurément plus honnête, plus correcte, plus agréable, que les manuscrits qu'on vend publiquement. Je vous supplie d'en faire tirer une copie pour madame de Fontaine, d'en laisser prendre une à Thieriot, et de permettre à vos amis qu'ils la fassent aussi copier pour eux. C'est le seul moyen de prévenir le péril dont je suis menacé. On s'est avisé de remplir toutes les lacunes de cet ouvrage, commencé il y a plus de trente années. On y a ajouté des tirades affreuses. Il y en a une contre le roi; je l'ai vue. Cela est, à la vérité, composé par de la canaille, et fait pour être lu par la canaille. C'est :

> ....Dormir
> A la Bourbon, la grasse matinée;

c'est :

> A ses Bourbons en pardonne bien d'autre.
> ....
> Les Richelieu le nomment maquereau[2].

[1] Si le porteur de cette lettre fut Colini, comme Voltaire le dit n° 2222, elle doit être du 26 (et non du 28), puique Colini dit être parti le 27. B.

[2] Voyez les variantes du chant I de *la Pucelle*. Cl.

Figurez-vous tout ce que les halles pourraient mettre en rimes. Enfin on y a fourré plus de cent vers contre la religion qui semblent faits par le laquais d'un athée.

Ce coquin de Grasset, dont je vous dois la connaissance, a apporté ce manuscrit à Lausanne. J'ai profité de vos avis, mon cher ange, et les magistrats de Lausanne l'ont intimidé. Il est venu à Genève; et là, ne pouvant faire imprimer cet ouvrage, il est venu chez moi me proposer de me le donner pour cinquante louis d'or. Je savais qu'il en avait déjà vendu plus de six copies manuscrites. Il en a envoyé une à M. de Bernstorf[1], premier ministre en Danemark. Il m'a présenté un échantillon, et c'était tout juste un de ces endroits abominables, une vingtaine de vers horribles contre Jésus-Christ. Ils étaient écrits de sa main. Je les ai portés sur-le-champ au résident de France. Si le malheureux est encore à Genève, il sera mis en prison; mais cela n'empêchera pas qu'on ne débite ces infamies dans Paris, et qu'elles ne soient bientôt imprimées en Hollande. Ce Grasset m'a dit que cet exemplaire venait d'un homme qui avait été secrétaire[2] ou copiste du roi de Prusse, et qui avait vendu le manuscrit cent ducats. Ma seule ressource, à présent, mon cher ange, est qu'on connaisse le véritable manuscrit, composé il y a plus de trente ans, tel que je l'ai donné à madame de Pompadour, à M. de Richelieu, à M. de La Vallière; tel que je vous l'envoie. Je vous demande en grace ou de le faire co-

[1] L'une des lettres du 4 février 1767 est adressée à ce ministre. CL.

[2] Darget avait été secrétaire de Frédéric. CL.

pier, ou de le donner à madame de Fontaine pour le faire copier. Je vous prie qu'on n'épargne point la dépense. J'enverrai à madame de Fontaine de quoi payer les scribes. Si vous avez cet infame chant de l'*Ane* qu'on m'attribue, il n'y a qu'à le brûler. Cela est d'une grossièreté odieuse, et indigne de votre bibliothèque. En un mot, mon cher ange, le plus grand service que vous puissiez me rendre est de faire connaître l'ouvrage tel qu'il est, et de détruire les impressions que donne à tout le monde l'ouvrage supposé. Je vous embrasse tendrement, et je me recommande à vos bontés avec la plus vive instance.

P. S. On vient de mettre ce coquin de Grasset en prison à Genève. On devrait traiter ainsi à Paris ceux qui vendent cet ouvrage abominable.

2221. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 29 juillet.

Vous m'aviez mandé, mon cher philosophe, que l'infame manuscrit en question était à Lausanne; vous aviez bien raison. Grasset est venu de Lausanne me proposer de l'acheter pour cinquante louis; et, pour me mettre en goût, il m'en a montré une feuille. Je n'ai jamais rien vu de plus plat et de plus horrible; cela est fait par le laquais d'un athée. Mon indignation ne m'a pas permis de différer un moment à envoyer la feuille aux magistrats de Genève. On a mis sur-le-champ Grasset en prison; il a dit qu'il tenait cette feuille d'un honnête homme, nommé Maubert[1],

[1] J.-H. Maubert, soi-disant chevalier de Gouvest, né à Rouen en 1721: capucin défroqué, officier d'artillerie, écrivain aux gages des libraires. Vol-

ci-devant capucin, et arrivé depuis peu à Lausanne. Ce capucin était apparemment l'aumônier de Mandrin. On l'a arrêté, on a visité ses papiers, on n'a rien trouvé; mais on lui a dit que si l'ouvrage paraissait, en quelque lieu que ce fût, on s'en prendrait à lui. Le Conseil de Genève ne pouvait me marquer ni plus de bonté, ni plus de justice. Grasset a été chassé de la ville, en sortant de prison. Il serait bon que M. Bousquet connût cet homme, qui est ici très-connu, et absolument décrié. J'ai cru devoir, mon cher philosophe, ces détails à votre amitié. Cette affaire et ma mauvaise santé reculent encore mon voyage de Monrion. Vous voyez quels chagrins viennent encore m'assiéger dans ma retraite. Il faut souffrir jusqu'à la fin de sa vie; mais on souffre avec patience, quand on a des amis tels que vous.

Madame Denis et moi, nous présentons nos obéissances aux deux philosophes. Je vous embrasse tendrement.

Madame Goll est à Colmar dans une situation bien triste. Je vous embrasse. V.

2222. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 30 juillet.

Mon très divin ange, 1° celui qui a écrit les *animaux* sauvages est un animal; il doit y avoir *assassins* sauvages [1].

taire lui impute les falsifications dont sont souillées les éditions de *la Pucelle* qui parurent à Francfort en 1755 et en 1756. Maubert, qui avait déjà écrit contre Voltaire (voyez tome XXXIX, page 520), mourut à Altena le 21 novembre 1767. Cl.

[1] *L'Orphelin*, acte IV, scène 3. Cl.

2° Je crois avoir prévenu vos ordres dans le quatrième acte. Vous devez avoir reçu mes chiffons.

3° Je vous demande, avec la plus vive instance, qu'on ne retranche rien au couplet de mademoiselle Clairon, au troisième, qui commence par ces mots:

Eh bien! mon fils l'emporte; et si, dans mon malheur, etc.
Scène 3.

Madame Denis, qui joue Idamé sur notre petit théâtre, serait bien fâchée que cette tirade fût plus courte.

4° M. de Paulmy qui est un peu du métier, et M. l'intendant de Dijon[1] qui a bien de l'esprit et du goût, trouvent que la pièce finit par un beau mot: *Vos vertus.* Ils disent que tout serait froid après ce mot; c'est le sentiment de madame Denis; et, quand ils seraient tous contre moi, je ne céderais pas; il m'est impossible de finir plus heureusement. Lekain aura assez d'esprit pour ne pas dire ce mot comme un compliment. Il le dira après un temps; il le dira avec un enthousiasme d'attendrissement, et il fera cent fois plus d'effet qu'avec une péroraison inutile.

Mon cher ange, il est bien important que mes magots soient montrés à Fontainebleau. Il en court d'autres qui sont bien vilains. Votre Grasset, dont vous aviez eu la bonté de me parler, est venu ces jours-ci à Genève. Il m'a apporté une feuille manuscrite de *la Pucelle d'Orléans* qu'on m'attribue, et il m'a offert de me vendre le manuscrit pour cinquante louis, après m'avoir dit qu'il en connaissait six autres co-

[1] Voyez ma note, page 673. B.

pics. J'ai envoyé sur-le-champ sa feuille au résident de France. Le Conseil s'est assemblé. On a mis en prison mon Grasset, et on vient de le chasser de la ville. Il se vante de la protection de M. Berryer[1], et il m'en a montré des lettres[2]. Je vous ai déjà dit un petit mot de cette aventure, dans une lettre[3] que mon secrétaire doit vous apporter.

Je compte avoir l'honneur d'envoyer, dans quelques jours, *l'Orphelin de la Chine* à madame de Pompadour. Je vous prie que ce soit là son titre. C'est sous ce nom qu'il y a déja une tragédie chinoise[4]. Le public y sera tout accoutumé. Mon cher ange, je ne m'accoutume guère à vivre loin de vous. Je me crois à la Chine. Adieu, homme adorable. V.

P. S. Il faut vous dire que les copistes qui sont ici n'écrivent pas trop bien; mon secrétaire Colini écrit très lisiblement; son écriture est agréable. Il connaît la pièce; il doit être las de l'avoir copiée; mais si vous voulez avoir la bonté de la lui faire copier chez vous, il prendra volontiers cette peine, quoiqu'il soit fort occupé auprès d'une jolie Italienne[5] avec laquelle il fait le voyage de Paris. Alors nous enverrons cette copie bien musquée à madame de Pompadour, avec de la jolie nonpareille; et j'aurai l'honneur de lui écrire un petit mot dans le temps que vous choisirez pour lui envoyer la pièce.

[1] Voyez tome XL, page 126. B.

[2] Voyez la lettre 2239. CL.

[3] Sans doute la lettre 2220. CL.

[4] Voyez tome VI, page 401. B.

[5] Colini ne l'a pas nommée dans *Mon séjour auprès de Voltaire*, ouvrage publié en 1807, in-8°. B.

Votre amitié ne se rebute point de toutes les peines que je lui donne, et de toutes les libertés que je prends. Elle est constante et courageuse. Mille tendres respects à tous les anges. V.

2223. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

31 juillet.

Je reçois, mon héros, votre lettre du 26 de juillet. Or voyez, mon héros, comme vous avez raison sur tous les points.

Premièrement, ce qui court dans Paris et ailleurs est l'ouvrage de la plus vile canaille, aidée par des gens qui méritent un châtiment exemplaire. Voici ce qu'on y trouve :

> Et qu'à la ville, et surtout en province,
> Les Richelieu ont nommé maquereau.
> ....
> Dort en Bourbon, la grasse matinée....
> Et que Louis, ce saint et bon apôtre,
> A ses Bourbons en pardonne bien d'autre.

Ce n'est pas là apparemment l'ouvrage que vous voulez. Les La Beaumelle, les Fréron, et les autres espèces qui vendent sous le manteau cette abominable rapsodie, sont prêts, dit-on, de la faire imprimer. Un nommé Grasset, qui en avait un exemplaire, est venu me proposer, à Genève, de me le vendre cinquante louis. Il m'en a montré des morceaux écrits de sa main ; je les ai portés sur-le-champ au résident de France. J'ai fait mettre ce malheureux en prison, et enfin on n'a point trouvé son manuscrit. J'ai cru,

dans ces circonstances, devoir vous envoyer, aussi bien qu'à madame de Pompadour et à M. le duc de La Vallière, mon véritable ouvrage, qui est à la vérité très libre, mais qui n'est ni ne peut être rempli de pareilles horreurs. Ils ont reçu leur paquet. Vous n'avez point le vôtre; apparemment que M. de Paulmy a voulu préalablement en prendre copie. Vous pourriez bien en demander des nouvelles à M. Dumesnil, en présence de qui je donnai le paquet cacheté sans armes, pour être cacheté avec les armes de M. de Paulmy, contre-signé par lui, et vous être dépêché le lendemain.

Vous sentez, monseigneur, le désespoir où tout cela me réduit. La canaille de la littérature m'avait fait sortir de France, et me poursuit jusque dans mon asile.

Le second point est le rôle de Gengis donné à Lekain. Je ne me suis mêlé de rien que de faire comme j'ai pu *l'Orphelin de la Chine*, et de le mettre sous votre protection. Zamti le Chinois et Gengis le Tartare sont deux beaux rôles. Que Grandval et Lekain[1] prennent celui qui leur conviendra; que tous deux n'aient d'autre ambition que de vous plaire; que M. d'Argental vous donne la pièce; que vous donniez vos ordres; voilà toute ma requête. Je me borne à vous amuser; et, si par hasard l'ouvrage réussissait, si on le trouvait digne de paraître sous vos auspices, je vous demanderais la permission de vous le dédier[2]

[1] Lekain obtint beaucoup moins de succès dans le rôle de Gengis, que mademoiselle Clairon dans celui d'Idamé. Cl.

[2] Voyez l'Épître dédicatoire de *l'Orphelin de la Chine*, tome VI. Cl.

à ma façon, c'est-à-dire avec un ennuyeux discours sur la littérature chinoise et sur la nôtre. Vous savez que je suis un bavard, et vous me passeriez mon rabâchage sur votre personne et sur les Chinois. Je vous supplierais, en ce cas, d'empêcher, en vertu de votre autorité, que monsieur le souffleur ne fît imprimer ma pièce et ne la défigurât, comme cela lui est arrivé souvent. Tout le monde me pille comme il peut. Adieu, monseigneur. Si vous commandez une armée, je veux aller vous voir dans votre gloire, au lieu d'aller aux eaux de Plombières.

2224. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 juillet.

Mon cher ange, votre lettre du 25 juillet m'apprend que vous avez reçu la petite correction du quatrième acte, conformément à vos desirs et à vos ordres. Je ne doute pas que vous n'ayez reçu aussi celle du deuxième acte. Le violent chagrin que me cause cet abominable ouvrage qu'on fait courir sous mon nom me met hors d'état d'embellir, comme je le voudrais, une tragédie que vous approuvez. Pourquoi M. de Richelieu imagine-t-il que je lui envoyais un exemplaire rapetassé?

Je lui envoyais, comme à vous, quelque chose de bien meilleur que la rapsodie qui court. Il n'a point reçu son paquet. Apparemment que M. de Paulmy a voulu en prendre copie pour son droit de transit; à la bonne heure. M. de Richelieu me gronde sur la distribution des rôles; je ne m'en mêle point; c'est à vous, mon cher ange, à tout ordonner avec lui.

Gengis et Zamti sont deux rôles que Grandval et Lekain peuvent jouer. Faites tout comme il vous plaira; mon unique occupation est de tâcher de vous plaire; mais le pucelage de *Jeanne* me tue. Je vous embrasse mille fois, mon ange.

Je rouvre ma lettre. J'apprends dans l'instant qu'on a encore volé le manuscrit de la *Guerre de* 1741, qui était dans les mains de M. d'Argenson, de M. de Richelieu, et de madame de Pompadour. On [1] a porté tout simplement le manuscrit à M. de Malesherbes, qui donne aussi tout simplement un privilége. Je vous conjure de lui en parler, et de l'engager à ne pas favoriser ce nouveau larcin. On dit que cela presse. Je n'ai d'espérance qu'en vous.

Revenons aux Chinois. Grandval, à qui j'ai donné cinquante louis pour le *Duc de Foix*, refuserait-il de jouer dans *l'Orphelin?* Au nom du Tien, arrangez cela avec M. le maréchal.

2225. A M. LE PREMIER SYNDIC[2]

DU CONSEIL DE GENÈVE.

Le 2 août.

Monsieur, vos bontés et celles du magnifique Conseil m'ayant déterminé à m'établir ici sous sa protection, il ne me reste, en vous renouvelant mes remerciements, que d'assurer mon repos en ayant recours à la justice et à la prudence du Conseil.

Je suis obligé de l'informer que, le 17 du mois de

1 Prieur; voyez lettre 2208. B.

2 Sans doute M. Chouet, nommé dans les *Confessions* (part. II, liv. VIII) de J.-J. Rousseau. Cl.

juin, un conseiller d'état de France m'écrivit qu'un nommé Grasset était parti de Paris, chargé d'un manuscrit abominable qu'il voulait imprimer sous mon nom, croyant mal-à-propos que mon nom servirait à le faire vendre; on m'envoya de plus la teneur de la lettre écrite de Lausanne par ce Grasset à un facteur de librairie de Paris. J'écrivis incontinent à des magistrats de Lausanne, et je les suppliai d'éclaircir ce fait. On intimida Grasset à Lausanne.

Le 22 juillet, une femme nommée Dubret, qui demeure à Genève, dans la même maison que le sieur Grasset, vint me proposer de me vendre cet ouvrage manuscrit quarante louis.

Le 26 juillet, Grasset, arrivé de Lausanne, vint lui-même me proposer ce manuscrit pour cinquante louis, en présence de madame Denis et de M. Cathala [1], et me dit que, si je ne l'achetais pas, il le vendrait à d'autres. Pour me faire connaître le prix de ce qu'il voulait me vendre, il m'en montra une feuille écrite de sa main; il me pria de la faire transcrire, et de lui rendre son original.

Je fus saisi d'horreur à la vue de cette feuille, qui insulte, avec autant d'insolence que de platitude, à tout ce qu'il y a de plus sacré. Je lui dis, en présence de M. Cathala, que ni moi, ni personne de ma maison, ne transcririons jamais des choses si infames, et que si un de mes laquais en copiait une ligne, je le chasserais sur-le-champ.

Ma juste indignation m'a déterminé à faire remet-

[1] Négociant de Genève, en faveur duquel Voltaire écrivit à La Chalotais le 21 juillet 1762. Cl.

tre dans les mains d'un magistrat cette feuille punissable, qui ne peut avoir été composée que par un scélérat insensé et imbécile.

J'ignore ce qui s'est passé depuis, j'ignore de qui Grasset tient ce manuscrit odieux; mais ce que je sais certainement, c'est que ni vous, monsieur, ni le magnifique Conseil, ni aucun membre de cette république, ne permettra des ouvrages et des calomnies si horribles, et que, en quelque lieu que soit Grasset, j'informerai les magistrats de son entreprise, qui outrage également la religion et le repos des hommes. Mais il n'y a aucun lieu sur la terre où j'attende une justice plus éclairée qu'à Genève.

Je vous supplie, monsieur, de communiquer ma lettre au magnifique Conseil, et de me croire avec un profond respect, etc.

2226. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

3 août.

Oui, vraiment, vous seriez un beau Gengis, et nous n'en aurons point comme vous. Je vous sais bien bon gré d'être du métier, mon très aimable marquis. Le travail console. Il paraît, par votre lettre à ma nièce, que vous avez besoin d'être consolé comme un autre. C'est un sort bien commun. On souffre même à Neuilli, même aux Délices. Qui croirait qu'à mon âge une *Pucelle* fît mon malheur, et me persécutât au bout de trente ans? L'ouvrage court partout, accompagné de toutes les bêtises, de toutes les horreurs, que de sots méchants ont pu imaginer, de vers abominables contre tous mes amis, à commencer par

M. le maréchal de Richelieu. J'ai bien fait de ne songer qu'à des Chinois; vos Français sont trop méchants, et, sans vous et sans M. d'Argental, ces Chinois ne seraient pas pour Paris. Je bénis ma retraite, je vous regrette, et je vous aime de tout mon cœur.

2227. A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 4 août.

Ce que vous avez est presque aussi ancien que notre amitié. Il y a trente ans que cela est fait, et vous voyez combien cela est différent des plates grossièretés et des scandales odieux qui courent. Vous aurez le reste; vous verrez que le bâtard de l'Arioste n'est pas le bâtard de l'Arétin. Un scélérat, nommé Grasset, est venu dans ce pays-ci, dépêché par des coquins de Paris, pour faire imprimer sous mon nom, à Lausanne, les abominations qu'ils ont fabriquées. Je l'ai fait guetter à Lausanne; il est venu à Genève, je l'ai fait mettre en prison. J'ai ici quelques amis, et on n'y troublera point mon repos impunément.

Adieu, mon ancien ami; vous auriez trouvé ma retraite charmante l'été, et l'hiver il ne faut pas quitter le coin de son feu. Tous les lieux sont égaux quand il gèle; mais dans les beaux jours je ne connais rien qui approche de ma situation. Je ne connaissais ni ce nouveau plaisir, ni celui de semer, de planter, et de bâtir. Je vous aurais voulu dans ce petit coin de terre. J'y suis très heureux; et si les calomnies de Paris venaient m'y poursuivre, je serais heureux ailleurs.

Je vous embrasse. *Quid novi?*

2228. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 août.

Mon cher ange, je voudrais encore vernir mes Magots; mais tout ce qui arrive à *Jeanne* gâte mes pinceaux chinois. C'est ma destinée que la calomnie me poursuive au bout du monde. Elle vient me tourmenter au pied des Alpes. Vous ai-je mandé que ce coquin de Grasset était venu dans ce pays-ci, chargé de cet impertinent ouvrage, avec des vers contre la France, contre la maison régnante, contre M. de Richelieu? Ceux qui l'ont envoyé, sachant que j'étais auprès de Genève, n'ont pas manqué de faire paraître Calvin [1] dans cette rapsodie; cela fait un bel effet du temps de Charles VII. Il est très certain que ce Chévrier, qui avait annoncé l'ouvrage dans les feuilles de Fréron, y a travaillé; et il est très probable que Grasset s'entend toujours avec Corbi.

Vous voyez combien il est nécessaire que les cinq Magots soient joués vite et bien: mais comment Sarrasin peut-il se charger de Zamti? est-ce là le rôle d'un vieillard? On n'entendra pas Lekain. Sarrasin joue en capucin. Serai-je la victime de l'orgueil de Grandval, qui ne veut pas s'abaisser à jouer Zamti? Mon divin ange, je m'en remets à vous; mais, si mes Magots tombent, je suis enterré.

Je vois enfin que vous avez perdu ces malheureux soupçons que vous aviez de moi sur un *pucelage* [2]; Dieu soit béni! Thieriot-*Trompette* me mande qu'il y avait, dans le seul premier chant qui court à Paris,

[1] Variantes du chant v. Cl.

[2] Allusion au chant de l'*Ane*. Voyez les variantes du chant xxi. Cl.

cent vingt-quatre vers falsifiés. Tout ce qu'on m'en a envoyé est de la plus grande platitude. Gare que ces sottes horreurs ne paraissent sous mon nom! ce manant de Fréron en fera un bel extrait.

Je vous demande en grace, au moins, qu'on ne falsifie pas mon pauvre *Orphelin*. Je vous conjure qu'on le joue tel que je l'ai fait.

Nous venons d'en faire une répétition. Un Tronchin[1], conseiller d'état de Genève, auteur d'une certaine *Marie Stuart*, a joué, ou plutôt lu, sur notre petit théâtre, le rôle de Gengis passablement; il a fort bien dit *vos vertus*[2]; et tout le monde a conclu que c'était un solécisme épouvantable de dire quelque chose après ce mot. Ce serait tout gâter; la seule idée m'en fait frémir.

La scène du poignard a bien réussi; des cœurs durs ont été attendris.

Je vous embrasse; je me recommande à vos bontés.

2229. A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, 5 août.

J'ose attendre de votre amitié, mon cher monsieur, que vous voudrez bien me mettre au fait de la manœuvre du sieur Maubert, et que vous entrerez dans la juste indignation où je suis contre ceux qui ont apporté ici le plat et abominable ouvrage que Grasset m'a voulu vendre cinquante louis d'or. Quel échantillon affreux il m'en présenta! cela fait frémir l'hon-

[1] François Tronchin, qui travaillait alors à une tragédie dont Nicéphore III (ou Botoniate) était le principal personnage. — *Marie Stuart* avait été imprimée à Paris en 1735. Cl.

[2] Derniers mots de *l'Orphelin de la Chine*. Cl.

neur et le bon sens. Quel monstre insensé et imbécile a pu fabriquer des horreurs pareilles? Et comment ai-je pu me dispenser de déférer à la justice ce scandaleux avorton? Le Conseil a fait tout ce que j'ai demandé à ma réquisition, et contre les distributeurs et contre la feuille qu'ils étalaient pour vendre le reste de l'ouvrage. Grasset, au sortir de prison, a été admonété vertement, et conseillé de vider la ville. Il est regardé ici comme un voleur public; mais, encore une fois, comment peut-il être lié avec Maubert? et comment Maubert a-t-il avoué que c'est lui qui avait donné la feuille à Grasset? Il y a là-dedans un tissu d'horreurs et d'iniquités dont le fond était le dessein d'escamoter cinquante louis d'or. Je suis obligé de poursuivre cette affaire; mais, n'ayant nulles lumières, il faut que je l'abandonne. Cela, joint aux maladies qui m'accablent, exerce un peu la patience; mais, si votre amitié me console, je me croirai heureux. Je vous embrasse tendrement, et je voudrais bien vous embrasser à Monrion. J'espère vous y renouveler mon tendre attachement au mois de septembre. V.

2230. A M. DARGET[1].

Le 5 août 1755.

Je vous dois, mon ancien ami, un compte exact de ce qui s'est passé en dernier lieu au sujet de ce poëme de la *Pucelle d'Orléans*, dont on pourra dire comme de celle de Chapelain :

Depuis trente ans on parle d'elle,
Et bientôt on n'en dira rien.

[1] La réponse de Darget est n° 2247. B.

C'est peu qu'on ait déshonoré la littérature jusqu'à imprimer le *Siècle de Louis XIV*, avec des notes aussi absurdes que calomnieuses, et qu'on se soit avisé de faire un libelle scandaleux d'un ouvrage approuvé de tous les honnêtes gens de l'Europe; c'est peu qu'on ait donné sous mon nom une prétendue *Histoire universelle*, dont il n'y avait pas dix chapitres qui fussent de moi, et dont l'ignorance a rempli tous les vides: les mêmes gens qui me persécutent depuis si long-temps ont mis le comble à ces malversations inouies jusqu'à nos jours parmi les gens de lettres. Ils ont déterré quelques fragments de cet ancien poëme de la *Pucelle d'Orléans*, qui était assurément un badinage très innocent; quand ils ont su que j'étais en France, ils ont ajouté à cet ouvrage des vers aussi plats qu'offensants contre les amis que j'ai en France[1], et contre les personnes[2] et les choses les plus respectables. Quand on a vu que j'avais choisi un petit asile auprès de Genève, où ma mauvaise santé m'a forcé de chercher des secours auprès d'un des plus célèbres médecins de l'Europe, ils ont glissé au plus vite dans l'ouvrage des vers contre Calvin[3]: ils vivent du fruit de leurs manœuvres; ils vendent chèrement leurs manuscrits ridicules aux dupes qui les achètent, et se font ainsi un revenu fondé sur la calomnie. En vérité, mon cher ami, si ces malheureux pouvaient être appelés des gens de lettres, je serais presque de l'avis de ce citoyen de Genève[4], qui a soutenu

[1] Thibouville et Richelieu; voyez lettres 2187 et 2223. B.
[2] Louis XV et madame de Pompadour; voyez lettre 2193. B.
[3] Voyez la lettre 2228. B.
[4] J.-J. Rousseau. B.

avec tant d'esprit que les belles-lettres ont servi à corrompre les mœurs. On a député dans le pays où je suis un homme qui se mêle de vendre des livres; il se nomme Grasset; il vint dans ma maison le 26 juillet, et me proposa de me vendre cinquante louis d'or un de ces manuscrits; il m'en fit voir un échantillon : c'était une page remplie de tout ce que la sottise et l'impudence peuvent rassembler de plus méprisable et de plus atroce; voilà ce que cet homme vendait sous mon nom, et ce qu'il voulait me vendre à moi-même. Il me dit, en présence de plusieurs personnes, que le manuscrit venait d'un Allemand qui l'avait vendu cent ducats; ensuite il dit qu'il venait d'un ancien secrétaire de monseigneur le prince Henri: il entend sans doute le secrétaire à qui votre beau-frère a succédé, et qui était avec cet autre fripon de Tinois; mais ni le roi de Prusse, ni le prince Henri, n'ont jamais eu entre leurs mains des choses si indignes d'eux. Il nomma plusieurs personnes, il assura que La Beaumelle en avait un exemplaire à Amsterdam; je pris le parti de porter sur-le-champ au résident de France la feuille scandaleuse que cet homme m'avait apportée écrite de sa main. On mit Grasset en prison; il dit alors qu'il la tenait d'un nommé Maubert, ci-devant capucin, auteur de je ne sais quel *Testament politique du cardinal Albéroni*[1], dans lequel le ministère de France et M. le maréchal de Belle-Isle sont calomniés avec cette impudence qu'on punissait autrefois et qu'on méprise aujourd'hui; enfin on a banni de Genève le nommé Grasset. On a in-

[1] Voyez tome XXXIX, page 520. B.

terrogé le sieur Maubert, et on lui a signifié que, si l'ouvrage paraissait, on s'en prendrait à lui. Voilà tout ce que j'ai pu faire, dans un pays où la justice n'est pas rigoureuse; j'attends de votre amitié que vous voudrez bien m'instruire de ce que vous pourrez apprendre sur cette misère. Si vous voyez M. de Croismare et M. Duverney, je vous prie de leur faire mes très humbles compliments; mes Délices me font souvenir de Plaisance [1]. Je n'ose demander des ognons de tulipe à M. Duverney, c'est la seule chose qui me manque dans ma retraite trop belle pour un philosophe; il faut savoir jouir et savoir se passer; j'ai tâté de l'un et de l'autre. Je vous souhaite fortune, agréments; et j'aurais voulu que ma maison eût été sur le chemin de Vesel.

P. S. Pourrez-vous avoir la bonté de me dire le nom de ce Provençal [2] qui était ci-devant secrétaire du prince Henri? Je vous embrasse. Je suis bien malade.

2231. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 5 août.

Mais dites-moi donc, mon cher philosophe, comment les hommes peuvent être si méchants; comment on a pu faire un tissu de tant de bêtises et de tant d'horreurs; et comment Maubert a pu s'unir avec Grasset pour un aussi affreux scandale. Dès que Grasset vint me montrer l'échantillon de la pièce, tous mes amis me conseillèrent de déférer cette plate infamie à la justice. Grasset ne s'est tiré d'affaire

[1] Château de Duverney, près de Nogent-sur-Marne. B.

[2] Il s'appelait Du Puget; voyez la lettre 2247. B.

qu'en disant qu'il tenait la feuille de Maubert; et Maubert a répondu qu'il la tenait de Lausanne. Si tout le reste est comme ce que j'ai vu, c'est l'ouvrage d'un laquais. J'ai rempli mon devoir en me plaignant juridiquement; mais je ne goûte de consolations qu'en déposant mes plaintes dans le sein de votre amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur. Quand pourrai-je vous voir à Monrion? V.

2232. A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, 8 août.

Vous verrez, mon cher monsieur, quel homme est ce Grasset par la copie[1] ci-jointe. Le dessein de m'escamoter est le moindre de ses crimes; mais quiconque a inséré, dans le manuscrit qu'il voulait me vendre, les morceaux aussi plats qu'abominables dont je me suis plaint, est cent fois plus criminel que lui. Bousquet se plaint qu'on a mis en prison son associé; qu'il juge à quel associé il a affaire! Il l'envoie à Marseille; Dieu veuille que ceux qui s'intéressent au commerce de Bousquet n'aient pas à s'en repentir!

Voilà un tissu d'horreurs qui me ferait croire que J.-J. Rousseau a raison. Si les belles-lettres ne corrompent pas les mœurs, elles n'ont pas, au moins, rectifié celles des misérables qui ont voulu me perdre par de si infames imputations.

On dit que La Beaumelle, et un nommé Tinois, ont fabriqué toutes les plates indignités qui sont dans l'ouvrage que vous avez vu. Faut-il que je sois la vic-

[1] C'était sans doute quelque certificat, relatif à Grasset, dans le genre de celui que j'ai rapporté dans une note, tome XL, page 3. Cl.

time de ces canailles! Quand pourrai-je avoir le bonheur de vous voir?

2233. A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, 12 août.

Vous m'avez fait venir sur votre lac, mon cher monsieur, et malgré toutes les horreurs qui m'environnent, je ne me jetterai pas dans le lac[1]. Sachez les faits, et voyez mon cœur.

1° Quiconque viendra m'apporter un écrit tel que Grasset m'en a présenté un, je le mettrai entre les mains de la justice, parceque je veux bien qu'on rie de saint Denis, et que je ne veux pas qu'on insulte Dieu.

2° Corbi n'est point un être de raison; c'est un homme très connu; c'est un facteur de librairie à Paris. Grasset lui offrit, au mois de mai, quatre mille exemplaires d'un manuscrit qu'il devait acheter à Lausanne.

3° Un conseiller d'état de France m'envoya la lettre de Grasset à Corbi, et Grasset intimidé n'imprima rien à Lausanne.

4° Une femme nommée Dubret, qui demeure à Genève, dans la même maison que Grasset, vint, il y a un mois, me proposer de me vendre ledit manuscrit pour quarante louis d'or.

5° Grasset, le 26 juillet, vint me l'offrir pour cinquante louis; et, pour m'engager, il me montra un échantillon fait par le laquais d'un athée, échantillon

[1] Comme avait fait, dans les premiers jours de mai précédent, Guyot de Merville. Cl.

écrit de sa main, et dont il avait eu soin de faire trois copies.

6° Je le fis mettre en prison; il est banni, et, s'il revient à Genève, il sera pendu.

7° A l'interrogatoire, il a décelé un capucin défroqué, nommé Maubert.

8° Le capucin Maubert a répondu à la justice qu'il tenait le manuscrit de M. de Montolieu[1]; et lui et Grasset ont dit que M. de Montolieu l'avait acheté cent ducats, et voulait le vendre cent ducats, soit à moi, soit à madame de Pompadour, par le canal de M. de Chavigni.

9° Il est faux que M. de Montolieu ait acheté ce manuscrit cent ducats, puisqu'il dit à Lausanne qu'il le tient de son fils, lequel le tient, dit-il, de madame la margrave de Bareuth.

10° J'instruis M. de Montolieu de tout ce que dessus.

11° Je vais écrire au roi de Prusse, au prince Henri, à madame la margrave; tous les trois savent bien que mon véritable ouvrage, fait il y a trente ans, et qu'ils ont depuis dix ans, ne contient rien de semblable, ni aux platitudes de laquais dont le manuscrit de M. de Montolieu est farci, ni aux horreurs punissables dont on vient de l'infecter.

12° Si on veut le vendre à madame de Pompadour, on s'y prend tard; il y a long-temps que je le lui ai donné.

13° Ce n'est point madame la margrave de Bareuth qui a donné au fils de M. de Montolieu les frag-

[1] Voyez tome LV, page 191. B.

ments ridicules qu'il possède, c'est un fou nommé Tinois[1].

14° Tout le Conseil de Genève a approuvé unanimement ma conduite, et m'a fait l'honneur de m'écrire en conséquence.

15° M. de Montolieu n'a autre chose à faire qu'à détester le jour où il a connu Maubert, lequel Maubert, tout savant qu'il est, s'est avisé de placer le portrait de Calvin dans un poëme qui a pour époque le quatorzième siècle; lequel Maubert, enfin, est le plus scélérat renégat que la Normandie ait produit.

Que d'horreurs pour m'escroquer cinquante louis! En voilà beaucoup, mon cher monsieur; je commence à croire que Rousseau pourrait avoir raison, et qu'il y a des gens que les belles-lettres rendent encore plus méchants qu'ils n'étaient; mais cela ne regarde que les ex-capucins. Maubert est ici aussi connu qu'à Lausanne; mais la justice n'a pu le punir, puisqu'il a montré qu'il était l'agent d'un autre.

Adieu, mon cher ami; je suis las de dicter des choses si tristes[2].

Somme totale; qu'y a-t-il à faire maintenant? Rien. Puisse M. de Montolieu jeter au feu son damnable manuscrit, faire pendre Maubert s'il le rencontre, l'oublier s'il ne le rencontre pas, et n'avoir jamais de commerce avec lui!

Adieu, madame Denis et moi, nous sommes malades; nous viendrons à Monrion quand nous pourrons; nous vous embrassons tendrement.

[1] Voyez tome LV, pages 347 et 535. B.

[2] Ce qui suit est de la main de Voltaire. Cl.

2234. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 août.

Mon cher ange, je ne suis pas en état de songer à une tragédie; je suis dans les horreurs de la persécution que la canaille littéraire me fait depuis quarante ans. Vous m'aviez assurément donné un très bon avis. Ce Grasset était venu de Paris tout exprès pour consommer son iniquité. Il n'est que trop vrai que Chévrier était très instruit de ce maudit ouvrage et de toute cette manœuvre. Fréron n'en avait parlé dans sa feuille que pour préparer cette belle entreprise. Vous savez de quelles abominations on a farci ce poëme. On a voulu me perdre, et gagner de l'argent. Je n'y sais autre chose que de déférer moi-même tout scandale qu'on voudra mettre sous mon nom, en quelque lieu que je sois. Pour comble de douleurs, on m'apprend que Lyon est infecté d'un premier chant aussi plat que criminel, dans lequel il n'y a pas quarante vers de moi. Mon malheur veut que monsieur votre oncle [1], que je n'ai jamais offensé, ait depuis un an écrit au roi plusieurs fois contre moi, et ait même montré les réponses. Il a trop d'esprit et trop de probité pour m'imputer les misères indignes qui courent; mais il peut, sans les avoir vues, écouter la calomnie. L'abbé Pernetti m'a écrit de Lyon qu'on me forcerait à quitter mon asile, qui m'a déjà coûté plus de quarante mille écus. Madame Denis se meurt de douleur, et moi de la colique.

[1] Le cardinal de Tencin qui, en 1754, s'était mal conduit envers Voltaire; voyez lettre 2123. B.

J'écris un mot[1] à madame de Pompadour au sujet des cinq pagodes que vous lui faites tenir de ma part.

Je me flatte qu'elle ne trouvera rien dans la pièce qui ne plaise aux honnêtes gens, et qui ne déplaise à Crébillon. Je me flatte que, si elle l'approuve, elle sera jouée malgré le radoteur Lycophron. Adieu, mon très cher ange, qui me consolez.

2235. A MADAME DE FONTAINE.

13 août.

Ma chère nièce, vous êtes charmante. Vous courez, avec votre mauvaise santé, aux Invalides pour des Chinois. Tout Pékin est à vos pieds. Je me flatte qu'on jouera la pièce telle que je l'ai faite, et qu'on n'y changera pas un mot. J'aime infiniment mieux la savoir supprimée qu'altérée.

Les scélérats d'Europe[2] me font plus de peine que *les héros de la Chine*[3]. Un fripon, nommé Grasset, que M. d'Argental m'avait heureusement indiqué, est venu ici pour imprimer un détestable ouvrage, sous le même titre que celui auquel je travaillai il y a trente ans, et que vous avez entre les mains. Vous savez que cet ouvrage de jeunesse n'est qu'une gaîté très innocente. Deux fripons de Paris, qui en ont eu des fragments, ont rempli les vides comme ils ont pu, contre tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré. Grasset, leur émissaire, est venu m'offrir le manuscrit pour cinquante louis d'or, et m'en a

[1] Cette lettre manque. Cl.

[2] Toute la fin de cette lettre se retrouve textuellement dans le n° 2241. B.

[3] Un drame de Métastase est intitulé l'*Eroe cinese*. Cl.

donné un échantillon aussi absurde que scandaleux. Ce sont des sottises des halles, mais qui font dresser les cheveux sur la tête. Je courus sur-le-champ de ma campagne à la ville, et, aidé du résident de France, je déférai le coquin; il fut mis en prison, et banni, son bel échantillon lacéré et brûlé, et le Conseil m'a écrit pour me remercier de ma dénonciation. Voilà comme il faudrait partout traiter les calomniateurs. Je ne les crains point ici; je ne les crains qu'en France.

Ayez soin de votre santé, et aimez les deux solitaires qui vous aiment tendrement. Je vous embrasse, ma chère enfant, du fond de mon cœur.

2236. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 août.

Vraiment, mon cher ange, il ne manquait plus à mes peines que celle de vous voir affligé. Je ne m'embarrasse guère de vos gronderies, mais je souffre beaucoup de l'embarras que vous donnent les bateleurs de Paris. Mon divin ange, grondez-moi tant qu'il vous plaira, mais ne vous affligez pas. M. de Richelieu me mande qu'il faut que Grandval joue dans la pièce: « Très volontiers, lui dis-je, je ne me mêle de rien; « que Lekain et Grandval s'étudient à vous plaire, « c'est leur devoir. »

La Comédie est aussi mal conduite que les pièces qu'on y donne depuis si long-temps. Le siècle où nous vivons, est, en tous sens, celui de la décadence; il faut l'abandonner à son sens réprouvé. J'ai desiré, mon cher et respectable ami, qu'on donnât mes Magots à Fontainebleau, puisqu'on doit les donner; et

je l'ai desiré afin de pouvoir détruire dans une préface [1] les calomnies qui viennent m'assaillir au pied des Alpes. Vous savez une partie des horreurs que j'éprouve, et je dois à votre amitié le premier avis que j'en ai eu. La députation de Grasset est le résultat d'un complot formé de me perdre, partout où je serai. Jugez si je suis en état de chanter le dieu des jardins. J'en dirai pourtant un petit mot, quand je pourrai être tranquille, mais je le dirai honnêtement. Toute grossièreté rebute, et vous devez vous en apercevoir par la différence qui est entre la copie que je vous ai envoyée et l'autre exemplaire. Je vous supplie de répandre cette copie le plus que vous pourrez, et surtout de la faire lire à M. de Thibouville; je vous en conjure. Ah! mon cher et respectable ami, quel temps avez-vous pris pour me gronder! Celui que votre oncle [2] prend pour m'achever. Je vous embrasse tendrement. Les hommes sont bien méchants; mais vous me raccommodez avec l'espèce humaine.

2237. A M. COLINI [3],

A PARIS.

Des Délices, 17 août.

....

Faites, je vous prie, mille compliments à M. Lekain; je suis sûre qu'il jouera Gengis à merveille; mais Sarrasin est bien vieux pour Zamti. Ne doutez pas de l'amitié que j'aurai pour vous toute ma vie.

[1] L'Épître dédicatoire de *l'Orphelin* est une espèce de préface. Cl.

[2] Voyez page 703. B.

[3] Le premier alinéa de cette lettre est de madame Denis, et ce qui suit est de son oncle. Cl.

Je vous en dis autant. Divertissez-vous ; voyez siffler mon *Orphelin;* sifflez les Parisiens, *e ritornate a noi quando sarete stanco di piaceri, di donne, e di Parigi.*

J'envoie cette lettre à l'adresse que vous me donnez. V.

2238. DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 17 août.

S'il était aussi facile, monsieur, de faire un bel édifice, qu'il vous est aisé de faire une belle tragédie, je ne serais pas en peine de la réussite des bâtiments que j'ai commencés. Les deux ailes [1] que vous avez ajoutées au vôtre n'ont fait que donner de nouveaux ornements à votre ouvrage. Par le plaisir que j'ai de lire ce que vous faites, jugez de celui que j'aurai de vous revoir ici. Je me suis beaucoup entretenu de vous, il y a peu de temps, avec un Anglais nommé Garden [2], qui m'a paru un homme d'esprit et de savoir. Il m'a dit vous avoir beaucoup fréquenté, pendant son séjour à Lausanne.

J'espère que votre médecin suisse rétablira bientôt votre santé, pour que l'Europe jouisse plus long-temps de vos écrits, et moi du plaisir de vous revoir. Vous me feriez, entre-temps [3], un vrai plaisir de me mander quelle sorte d'habillement vous trouvez le plus convenable pour les acteurs. Je m'imagine que vous ne voulez pas une tête et une moustache chinoises pour Zamti, ni de petites pantoufles de métal pour sa femme, quoique ce ne soit pas ce à quoi l'on prendrait garde, en écoutant de si beaux vers.

Je suis avec beaucoup d'estime, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

[1] Les quatrième et cinquième actes de *l'Orphelin*. Cl.

[2] Probablement François Garden, lord Gardenston, né en 1721, auteur de trois volumes intitulés *Travelling Memorandum;* 1791-92. Cl.

[3] Cette expression, très peu usitée, signifie ici *en attendant, dans l'intervalle*. Cl.

2239. A M. LE COMTE D'ARGENSON,

MINISTRE DE LA GUERRE.

Aux Délices, 20 août.

Il m'est impossible, monseigneur, de vous envoyer votre contre-seing. Celui qui en a si indignement abusé est à Marseille. C'est un intrigant fort dangereux. Ce Grasset m'a montré des contre-seings chancelier [1] et Berryer avec les vôtres. Il écrit souvent à M. Berryer, qui est fort poli, car il signe un grand *votre très humble* à ce valet de libraire. On dit qu'il fait imprimer des horreurs à Marseille. J'oubliais de vous dire qu'il est *réfugié*, et qu'il est de moitié avec un capucin défroqué, auteur du *Testament politique du cardinal Albéroni*. Ce capucin, appelé ici Maubert, est à Genève, avec des Anglais, et il outrage impunément, dans ses livres, le roi, le ministère, et la nation. Voilà de bons citoyens dans ce siècle philosophe et calculateur !

Le prince de Wurtemberg avait auprès de lui un philosophe de cette espèce, qu'il me vantait fort, et qu'il mettait au-dessus de Platon ; ce sage [2] a fini par lui voler sa vaisselle d'argent.

Je ne vis plus qu'avec des Chinois. Madame Denis, du fond de la Tartarie, vous présente ses respects, et moi les miens. Je vous serai bien tendrement attaché, tant que je vivrai. V.

[1] C'est-à-dire des contre-seings de Guillaume de Lamoignon, chancelier de France de 1750 à 1763 ; père de Malesherbes, à la famille duquel était allié Berryer. Cl.

[2] Nommé *d'Han...*, dans la lettre 2184. Cl.

2240. A M. THIERIOT.

Le 23 août.

Mon ancien ami, amusez-vous tant que vous pourrez avec une *Pucelle;* cela est beau à votre âge. Il y a trente ans que je fis cette folie. Je vous ai envoyé la copie que j'avais depuis dix ans. Je ne puis songer à tout cela que pour en rougir. Dites aux gens qui sont assez bons pour éplucher cet ouvrage, qu'ils commencent par critiquer sérieusement frère Jean des Entomures et Gargantua [1].

Quant à mes cinq Magots de la Chine, je les crois très mal placés sur le théâtre de Paris, et je n'en attends pas plus de succès que je n'attends de reconnaissance des comédiens [2], à qui j'ai fait présent de la pièce. Il y a long-temps que j'ai affaire à l'ingratitude et à l'envie. Je fuis les hommes, et je m'en trouve bien; j'aime mes amis, et je m'en trouve encore mieux. Je voudrais vous revoir avant d'aller voir Pascal et Rameau, *e tutti quanti*, dans l'autre monde.

Puisque vous voyez M. d'Argenson le philosophe [3], présentez-lui, je vous prie, mes respects.

2241. A MADAME DE FONTAINE [4],

A PARIS.

Aux Délices, 23 août.

Il faut casser mes Magots de la Chine, ma chère

[1] Personnages du *Pantagruel* et *Gargantua* de Rabelais. B.

[2] Il paraît, d'après la lettre de Voltaire à d'Argental, du 26 février 1756, que les comédiens, à cette époque, n'avaient pas encore remercié l'auteur de *l'Orphelin de la Chine*, représenté, le 20 auguste 1755, avec le plus brillant succès. Cl.

[3] Le marquis d'Argenson. Cl.

[4] Cette lettre a été, jusqu'à présent, datée du 23 mai. Je crois que c'est

enfant; l'infidélité qu'on m'a faite sur cette ancienne plaisanterie de *la Pucelle d'Orléans* empoisonne la fin de mes jours. On m'a envoyé quelques morceaux de cet ouvrage; tout est défiguré, tout est plein de sottises atroces. Il n'y a ni rime, ni raison, ni bienséance. Cependant on m'imputera cette indigne rapsodie, et il m'arrivera la même chose que dans l'aventure de l'*Histoire générale;* on imprimera ce que je n'ai pas fait, à la faveur de ce que j'ai fait. Le contraste de cet ouvrage avec mon âge et avec mes travaux me fait sentir la plus vive douleur. Je suis très incapable de songer à une tragédie; il faut de la liberté d'esprit, et ce dernier coup m'étourdit. Si, par hasard, vous savez quelques nouvelles, si vous pouvez voir Darget et m'instruire, vous me ferez grand plaisir. J'aimerais mieux vous voir ici; vous feriez ma consolation avec votre sœur. Comment vont les bénéfices de votre frère? Si Jeanne d'Arc avait fondé quelque bon prieuré, il serait juste qu'il le desservît; je lui souhaite des pucelles et des abbayes. Les scélérats d'Europe me font plus de peine que les *héros* de la Chine. Un fripon nommé Grasset[1], que M. d'Argental m'avait heureusement indiqué, est venu ici pour imprimer un détestable ouvrage sous le même titre que celui auquel je travaillai il y a trente ans, et que vous avez

une faute; et je la date du 23 août. Grasset, que Voltaire n'avait pas encore vu le 6 juin (voyez la lettre à de Brenles), ne vint lui offrir son manuscrit que le 26 juillet. Il fut mis en prison le 28 et en sortit le 28 (voyez la lettre du 29). Une partie de cette lettre du 23 est la répétition textuelle de ce qu'on lit dans la lettre de Voltaire à la même madame de Fontaine (n° 2235); voyez la note 4 de ma préface du tome LI. B.

[1] Voyez plus haut la lettre 2190. CL.

entre les mains. Vous savez que cet ouvrage de jeunesse n'est qu'une gaîté très innocente. Deux fripons de Paris, qui en ont eu des fragments, ont rempli les vides, comme ils l'ont pu, contre tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré. Grasset, leur émissaire, est venu m'offrir le manuscrit pour cinquante louis d'or, et m'en a donné un échantillon aussi absurde que scandaleux; ce sont des sottises des halles, mais qui font dresser les cheveux à la tête. Je courus sur-le-champ de ma campagne à la ville, et, aidé du résident de France, je déférai le coquin; il fut mis en prison et banni, son bel échantillon lacéré et brûlé; et le Conseil m'a écrit pour me remercier de ma dénonciation. Voilà comme il faudrait partout traiter les calomniateurs. Je ne les crains point ici; je ne les crains qu'en France.

Il me semble, ma chère nièce, que vous n'avez pas votre part entière, et M. d'Argental a encore trois guenilles pour vous. Je vous demande pardon d'avoir imaginé que vous eussiez pu adopter l'idée que M. d'Argental a eue un moment; j'espère qu'il ne l'a plus. Ayez soin de votre santé, et aimez deux solitaires qui vous aiment tendrement. Je vous embrasse, ma chère enfant, du fond de mon cœur.

2242. A M. COLINI,

A PARIS.

Aux Délices, 23 août.

Mon cher Colini, je ne connais point ce Prieur; dites-lui que, s'il est sage, il doit m'écrire.

Il fait trop chaud pour montrer cinq Magots de la

Chine à quinze cents badauds. Ils doivent avoir été fort mal reçus; cette marchandise n'était bonne que pour Pékin.

On m'a volé à Berlin, en Hollande, à Genève, à Paris; on s'empare de mon bien comme si j'étais mort, et on le dénature, pour le mieux vendre. Il faudrait traiter tous ces fripons de libraires comme j'ai fait traiter Grasset, qu'on a mis en prison et qu'on a chassé de là ville; et il est bon qu'on le sache.

Je vous embrasse.

Si vous m'aviez instruit plus tôt du nom de ce Prieur[1], il aurait eu déjà affaire avec les *supérieurs*. J'ai perdu votre adresse, envoyez-la-moi. V.

2243. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux tristes Délices, 29 août.

Mon divin ange, je reçois votre lettre du 21; je commence par les pieds de madame d'Argental, et je les baise, avec votre permission, enflés ou non. J'espère même qu'ils pourront la conduire à la Chine, et qu'elle entendra Lekain; ce qui est, dit-on, très difficile. On prétend qu'il a joué un beau rôle muet; mais, mon cher et respectable ami, je ne suis touché que de vos bontés; je les sens mille fois plus vivement que je ne sentirais le succès le plus complet. Les Magots chinois iront comme ils pourront; on les brisera, on les cassera, on les mettra sur sa cheminée ou dans sa garde-robe, on en fera ce qu'on voudra; mon cœur est flétri, mon esprit lassé, ma tête épuisée.

[1] Voyez lettre 2208. B.

Je ne puis, dans mes violents chagrins, que vous faire les plus tendres remerciements. C'est vous qui avez prévenu le mal. Vous avez été à cent lieues mon véritable ange gardien. Ce Grasset, ce maudit Grasset, est un des plus insignes fripons qui infectent la littérature. J'ai essuyé un tissu d'horreurs. Enfin ce misérable, chassé d'ici, s'en est allé avec son manuscrit infame, et on ne sait plus où le prendre. Je n'ai jamais vu de plus artificieux et de plus effronté coquin.

A l'égard de cet autre animal de Prieur, qui dispose insolemment de mon bien, sans daigner seulement m'en avertir, j'ai écrit à madame de Pompadour et à M. d'Argenson. L'un ou l'autre a été volé, et il leur doit importer de savoir par qui; d'ailleurs il s'agit de la gloire du roi, et ni l'un ni l'autre ne seront indifférents. Enfin, mon cher ange, je suis vexé de tous côtés depuis un mois. La rapine et la calomnie me sont venues assaillir au pied des Alpes dans ma solitude. Où fuir? il faudra donc aller trouver l'empereur de la Chine. Encore trouverai-je là des jésuites qui me joueront quelque mauvais tour. Ma santé n'a pas résisté à toutes ces secousses. Il ne me reste de sentiment que pour vous aimer; je suis abasourdi sur tout le reste. Adieu; pardonnez-moi, je ne sais plus où j'en suis. Adieu; votre amitié sera toujours ma consolation la plus chère. Je baise très douloureusement les ailes de tous les anges.

2244. A M. COLINI,

A PARIS.

Aux Délices, 29 août.

Laissez là Le Prieur et toutes ses pauvretés; et quand vous serez rassasié de Paris, mandez-le-moi, mon cher Colini, je vous enverrai un petit mandement[1]. Vous ne m'avez point parlé de votre Florentine; je ne sais comment elle en a usé avec vous. Vous ne me parlez que de *Chinois*; je souhaite qu'ils vous amusent; mais je crois que vous avez trouvé, à Paris, de quoi vous amuser davantage, et que vous trouvez à présent mes Délices assez peu délicieuses, et la solitude fort triste pour un Florentin de votre âge. Prenez votre provision de plaisir, et revenez quand vous n'aurez rien de mieux à faire.

Je vous embrasse. V.

Un *Scarselli*[2] m'a envoyé un gros tome de ses tragédies: aviez-vous entendu parler de ce *Scarselli*?

2245. A M. J.-J. ROUSSEAU[3],

A PARIS.

30 août.

J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre

[1] Ce *mandement* de Voltaire était un mandat que l'auteur de *l'Orphelin* offrait à son secrétaire, sur son notaire, ou quelque banquier, à Paris. CL.

[2] Flaminio Scarselli, traducteur, en vers italiens, du *Télémaque*, 1742, deux volumes in-4°; 1747, in-folio. B.

[3] Cette lettre fut d'abord imprimée dans la première édition de *l'Orphelin de la Chine*, qui est de septembre 1755. Mais ce fut sur une copie différente, et sans doute manuscrite, que fut faite l'impression dans le *Mercure* d'octobre 1755, page 124; elle fut reproduite, avec les différences, dans le *Mercure* de novembre 1755, page 56. Un texte différent est dans le *Porte-*

le genre humain[1]; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes, à qui vous dites leurs vérités, mais[2] vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolations. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes; il prend envie de marcher à quatre pattes[3], quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada; premièrement, parceque les maladies[4] dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe, et que je ne trouverais pas les mêmes secours chez les Missouris; secondement,

feuille trouvé (voyez ma note, tome VIII, page 278). Les éditions in-4° (1768), encadrée (1775), et de Kehl, ne présentent pas le même texte. Je crois que les éditeurs de Kehl ont fondu de leur mieux les différentes versions. Il eût mieux valu sans doute s'arrêter au texte de 1755, dernière édition du vivant de l'auteur, et donner en notes les variantes. Mais elles sont en si grande quantité que, pour le plus grand nombre des lecteurs, c'eût été trop fastidieux. C'est par cette raison que je n'ai pu me déterminer à reproduire toutes les variantes. J'en donne peut-être trop; mais j'avertis (on peut et m'excuser et me blâmer également de cela) que je ne les donne pas toutes.

La réponse de J.-J. Rousseau est du 10 septembre; voy. lettre 2250. B.

[1] Le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. K.

[2] VARIANTE : et vous.

[3] C'est ainsi que Palissot fit marcher Rousseau dans la comédie des *Philosophes*. — Lettres du 1er décembre 1755 et du 4 juin 1760, à Palissot. CL.

[4] VAR. : maladies auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire; secondement....

parceque la guerre est portée dans ces pays-là [1], et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie [2], où vous devriez être.

Je conviens [3] avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal. Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons, à soixante et dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre; et ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligèrent à se rétracter [4]. Dès que vos amis eurent commencé le *Dictionnaire encyclopédique*, ceux qui osèrent être leurs rivaux les traitèrent de *déistes*, d'*athées*, et même de *jansénistes*.

Si j'osais me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferais voir [5] des gens acharnés à me perdre du jour que je donnai la tragédie d'*OEdipe;* une bibliothèque de calomnies ridicules imprimées [6] contre moi; un prêtre ex-jésuite [7], que j'avais sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires du service que je lui avais rendu; un homme [8], plus

[1] VAR : ce pays-là.

[2] VAR. : votre patrie où vous êtes tant desiré.

[3] VAR. : J'avoue avec vous.

[4] VAR. : se rétracter. Vous savez quelles traverses vos amis essuyèrent quand ils commencèrent cet ouvrage aussi utile qu'immense de l'*Encyclopédie*, auquel vous avez tant contribué. Si j'osais, etc.

[5] VAR. : voir une troupe de misérables acharnés.

[6] VAR. : imprimée.

[7] L'abbé Desfontaines. CL.

[8] La Beaumelle. CL.

coupable encore, fesant imprimer mon propre ouvrage du *Siècle de Louis XIV* avec des *notes* [1] dans lesquelles la plus crasse ignorance vomit les plus infames impostures; un autre, qui vend à un libraire [2] quelques chapitres d'une prétendue *Histoire universelle*, sous mon nom; le [3] libraire assez avide pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits et de noms estropiés; et enfin des hommes assez lâches et assez méchants [4] pour m'imputer la publication de cette rapsodie. Je vous ferais voir la société infectée de ce genre d'hommes inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une profession honnête, soit [5] de manœuvre, soit de laquais, et sachant malheureusement lire et écrire, se font courtiers de littérature [6], vivent de nos ouvrages, volent des manuscrits, les défigurent, et les vendent. Je pourrais me plaindre que [7] des fragments d'une plaisanterie faite, il y a près de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement, courent [8] aujourd'hui le monde par l'infidélité et [9] l'avarice de ces malheureux qui ont

[1] VAR.: Des notes où la plus crasse ignorance débite les calomnies les plus effrontées; un autre....

[2] VAR.: à un libraire une prétendue *Histoire universelle.*

[3] VAR.: et le libraire assez avide, assez sot pour, etc.

[4] VAR.: pour m'imputer cette rapsodie.

[5] VAR.: soit de laquais, soit de manœuvres.

[6] VAR.: de la littérature, volent des manuscrits.

[7] VAR.: qu'une plaisanterie.

[8] VAR.: court.

[9] VAR.: et l'infame avarice de ces malheureux qui l'ont défigurée avec autant de sottise que de malice, et qui, au bout de trente ans, vendent partout cet ouvrage, lequel certainement n'est pas le mien, et qui est devenu le leur.

mêlé leurs grossièretés à ce badinage, qui en ont rempli les vides avec autant de sottise que de malice, et qui enfin, au bout de trente ans, vendent partout en manuscrit ce qui n'appartient qu'à eux, et qui n'est digne que d'eux. J'ajouterais qu'en dernier lieu on [1] a volé une partie des matériaux que j'avais rassemblés dans les archives publiques pour servir à l'*Histoire de la Guerre de* 1741, lorsque j'étais historiographe de France; qu'on [2] a vendu à un libraire de Paris ce fruit de [3] mon travail; qu'on se saisit à l'envi de mon bien, comme si j'étais déjà mort, et qu'on le dénature pour le mettre à l'encan. Je vous peindrais l'ingratitude, l'imposture et la rapine, me poursuivant depuis quarante ans jusqu'au pied des Alpes, jusqu'au bord de mon tombeau [4]. Mais que conclurai-je de toutes ces tribulations? Que je ne dois pas me plaindre; que Pope, Descartes, Bayle, le Camoens, et cent autres, ont essuyé les mêmes injustices, et de plus grandes; que cette destinée est celle de presque tous ceux que l'amour des lettres a trop séduits.

Avouez en effet, monsieur, que ce sont là de ces petits malheurs particuliers dont à peine la société s'aperçoit. Qu'importe au genre humain que quelques frelons pillent le miel de quelques abeilles? Les gens de lettres font grand bruit de toutes ces

[1] VAR.: on a osé fouiller dans les archives les plus respectables, et y voler une partie des mémoires que j'y avais mis en dépôt lorsque j'étais...

[2] VAR.: et qu'on a vendu.

[3] VAR.: de mes travaux. Je vous peindrais.

[4] VAR.: tombeau. Mais, monsieur, avouez aussi que ces épines attachées à la littérature et à la réputation ne sont, etc.

petites querelles, le reste du monde ou les ignore ou en rit.

De toutes les amertumes répandues sur la vie humaine, ce sont là les moins funestes. Les épines attachées à la littérature et à un peu de réputation ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui, de tout temps, ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron [1], ni Varron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace, n'eurent la moindre part aux proscriptions. Marius était un ignorant; le barbare Sylla, le crapuleux Antoine, l'imbécile Lépide, lisaient peu Platon et Sophocle; et pour ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement *Auguste*, il ne fut un détestable assassin que dans le temps où il fut privé de la société des gens de lettres.

Avouez que Pétrarque et Boccace ne firent pas naître les troubles de l'Italie; avouez que le *badinage* de Marot n'a pas produit la Saint-Barthélemi, et que la tragédie du *Cid* ne causa pas les troubles [2] de la Fronde. Les grands crimes n'ont guère [3] été commis que par de célèbres ignorants. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-kan, qui ne savait pas lire, jusqu'à un commis de la douane, qui ne sait que chiffrer.

[1] VAR.: ni Cicéron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace, ne furent les auteurs des proscriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécile Lépide, de ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement Auguste.

Avouez que le badinage, etc.

[2] VAR.: les guerres de la Fronde.

[3] VAR.: n'ont été.

Les lettres nourrissent l'ame, la rectifient, la consolent[1]; elles vous servent, monsieur, dans le temps que vous écrivez contre elles : vous êtes comme Achille, qui s'emporte contre la gloire, et comme le P. Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination[2].

Si quelqu'un doit se plaindre des lettres, c'est moi, puisque, dans tous les temps et dans tous les lieux, elles ont servi à me persécuter; mais il faut les aimer malgré l'abus qu'on en fait, comme il faut aimer la société dont tant d'hommes méchants corrompent les douceurs; comme il faut aimer sa patrie, quelques injustices qu'on y essuie[3]; comme il faut aimer et servir l'Être suprême, malgré les superstitions et le fanatisme qui déshonorent si souvent son culte.

M. Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il faudrait la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, et brouter nos herbes.

Je suis très philosophiquement et avec la plus tendre estime, etc.

[1] Var.: la consolent; et elles font même votre gloire dans le temps que vous écrivez contre elles. Vous êtes comme Achille.

[2] Dans le *Mercure* d'octobre 1755, immédiatement après le mot *imagination*, vient l'alinéa qui commence par ces mots: *M. Chappuis*, etc.

[3] C'est ici que finissait la lettre dans l'édition qui est à la suite de *l'Orphelin de la Chine*, Paris, Lambert, 1755, in-12. Ce qui termine l'alinéa fut ajouté en 1756. B.

2246. A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 6 septembre.

Je suis pénétré de tout ce que vous faites, ma très chère nièce. On a travaillé, pendant mon absence, à rendre la pièce moins indigne du public; on a pu la raccommoder, on a pu la gâter; cela prouve qu'il ne faut jamais donner des tragédies de si loin, et que *les absents ont tort*. Il est certain que, si l'on imprimait la pièce dans l'état où elle est aux représentations, on la sifflerait à la lecture; mais c'est le moindre des chagrins qu'il faut que j'essuie. Ils sont bien adoucis par vos soins, par vos bontés, par votre amitié. M. Delaleu paiera, sur vos ordres, les copies [1] que vous faites faire pour moi.

Tout ce que je demande, c'est qu'on me laisse mourir tranquille dans l'asile que j'ai choisi, et que je puisse vous y embrasser avant de mourir.

Nous avons ici un médecin [2] beau comme Apollon et savant comme Esculape. Il ne fait point la médecine comme les autres. On vient de cinquante lieues à la ronde le consulter. Les petits estomacs ont grande confiance en lui. Ce sera, je crois, votre affaire, si jamais vous avez le courage et la force de passer nos montagnes.

Votre sœur ne m'a avoué qu'aujourd'hui sa tracasserie avec *Chimène* [3]. Cette nouvelle horreur d'elle me plonge dans un embarras dont je ne peux plus me tirer. Je suis trop malade et trop accablé pour

[1] De *la Pucelle*, telle que Voltaire l'avait composée. Cl.

[2] Tronchin, dont Voltaire parla toujours avec le langage de l'amitié. Cl.

[3] Le marquis de Ximenès; voyez ma Préface du tome XXI, p. II. B.

travailler à notre *Orphelin ;* je me résigne à ma triste destinée, et je vous aime de tout mon cœur.

Votre frère a écrit une lettre charmante à sa sœur; il a bien de l'esprit, et l'esprit bien fait. J'embrasse votre fils, qui sera tout comme lui.

2247. DE M. DARGET[1].

6 septembre 1755.

J'ai malheureusement une trop bonne excuse, mon ancien ami, de n'avoir pas encore répondu à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 du mois dernier. J'ai toujours été malade, et pendant plus de quinze jours assez considérablement d'un mal de gorge. Je n'ai pu ni m'occuper ni sortir, et cela est vrai au point que je ne verrai que demain pour la première fois votre belle tragédie de l'*Orphelin de la Chine*. Je vous fais bien sincèrement mon compliment sur ces nouveaux lauriers, et je vous prie d'être persuadé que personne n'en voit orner votre front avec plus de plaisir que moi.

Je n'ai rien vu des manuscrits tronqués qui courent presque publiquement de votre poëme de *la Pucelle :* vous savez que je connais la bonne édition[2], et je verrai bientôt les endroits où l'on a voulu si méchamment introduire des choses qui ne sont pas de vous. Et qui pourrait s'y tromper, mon cher ami ? il n'appartient qu'à vous seul de retoucher vos ouvrages. Il faut bien prendre votre parti sur la publication de ce poëme : tous vos amis craignent à Paris qu'il ne soit bientôt imprimé, surtout en Hollande ou en Angleterre; et j'en tremble avec eux : je suis même surpris que cet événement-là ne soit pas arrivé plus tôt : il est très certain que du Puget, ce Provençal, attaché très peu de temps à la maison du prince Henri, en avait une copie fournie par l'infidélité de Tinois. Il l'avait emportée dans le temps qu'il disparut de Berlin; et

[1] Réponse à la lettre 2230. B.

[2] Il veut dire la bonne version. B.

peut-être les espérances qu'il avait fondées sur le profit de ce manuscrit entrèrent-elles dans le projet de sa retraite. J'ai su depuis qu'il avait passé en Russie où il a rentré dans l'obscurité. C'est peut-être à cette copie que vous devez la filiation de toutes celles qui se sont répandues depuis. Grasset qui vous porte à vous-même votre ouvrage, mais gâté et falsifié, et qui veut vous le vendre cinquante louis, est quelque chose de tout-à-fait singulier, et qui a dû vous faire rire vous-même. Enfin vous savez à qui vous en prendre de tout cela; vous ne soupçonnerez plus vos admirateurs et vos amis; vous en avez envoyé des copies ici qui pourront servir de pièces de comparaison. M. Thieriot en a une que je dois entendre ces jours-ci. Les honnêtes gens ne se tromperont pas aux différences; et s'il y a des choses que l'on trouve que vous deviez changer, vous le ferez avec cette supériorité qui rend toujours les éditions faites sous vos yeux préférables aux autres.

M. Duverney a été enchanté, monsieur, de recevoir des témoignages de votre souvenir. Sa santé est assez bonne. Il ne passe plus que les étés seulement à Plaisance, et il y jouit d'un loisir qui serait encore plus philosophique s'il était moins homme d'état. Il vous enverra volontiers des ognons de tulipe: marquez-moi la manière de vous les faire parvenir; il ne faut pas qu'il manque rien à un lieu dont vous faites vos délices.

Vous m'avez promis anciennement, et dans les moments heureux de ma liaison avec vous, que vous me procureriez mes entrées à la Comédie-Française par la présentation d'une de vos tragédies. Je vous rappelle cet engagement, et j'en prends acte pour la première que vous enverrez; vous savez que je sais les lire.

M. de Croismare vous fait mille compliments: il est du comité secret de vos amis à Paris, et mérite assurément à tous égards d'y tenir sa place.

Ma mauvaise santé salue vos incommodités; elle s'y intéresse, elle vous plaint. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous renouvelle toujours avec un nouveau plaisir, mon cher ami, les aveux de mon attachement bien tendre et bien sincère.

46.

2248. A M. J.-J. ROUSSEAU,

A PARIS.

Septembre.

M. Rousseau a dû recevoir de moi une lettre[1] de remerciement. Je lui ai parlé, dans cette lettre, des dangers attachés à la littérature; je suis dans le cas d'essuyer ces dangers. On fait courir dans Paris des ouvrages sous mon nom. Je dois saisir l'occasion la plus favorable de les désavouer. On m'a conseillé de faire imprimer la lettre que j'ai écrite à M. Rousseau, et de m'étendre un peu sur l'injustice qu'on me fait, et qui peut m'être très préjudiciable. Je lui en demande la permission. Je ne peux mieux m'adresser, en parlant des injustices des hommes, qu'à celui qui les connaît si bien.

2249. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Les *Pucelles* me font plus de mal, mon cher Catilina, que les *Chinoises* ne me font de plaisir. Ma vie est celle d'Hercule; je n'en ai ni la taille ni la force, mais il me faut, comme lui, combattre des monstres jusqu'au dernier moment. Si on en croyait la calomnie, je finirais par être brûlé comme lui. On applaudit mademoiselle Clairon, et on a grande raison; mais on me persécute jusqu'au tombeau et jusqu'au pied des Alpes, et, en vérité, on a grand tort. Puisque nos Chinois ont été assez bien reçus à Paris, dites donc à M. d'Argental qu'il vous donne *la Pucelle* à lire pour la petite pièce. Quand verrons-

[1] La lettre 2245. Cl.

nous votre tragédie[1], votre roman ? Ces amusements-là valent assurément mieux que les riens sérieux dans lesquels les oisifs de Paris passent leur vie. Ils oublient qu'ils ont une ame, et vous cultivez la vôtre ; qu'elle ne perde jamais ses sentiments pour madame Denis et pour moi. Vous n'avez point d'amis plus tendres.

2250. DE J.-J. ROUSSEAU.

Paris, le 10 septembre.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens ; et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous avez choisi ; éclairez un peuple digne de vos leçons ; et, vous qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour serait un miracle si grand à-la-fois et si nuisible, qu'il n'appartiendrait qu'à Dieu de le faire, et qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes ; personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds, pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgraces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres ; je conviens même de tous

[1] Probablement *Namir;* voyez lettre 2098. B.

les maux attachés à l'humanité, et qui semblent indépendants de nos vaines connaissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères, que, quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère moins inondés. D'ailleurs il y a, dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du sage quand il y voudra réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les savants ni les poëtes qui ont produit les malheurs de Rome et les crimes des Romains: mais sans le poison lent et secret qui corrompit peu à peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrèce, ni Salluste, n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius et de Térence amenait de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Domitien et de Martial. Le goût des lettres et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente; et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connaissances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égarements accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal est tel, que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avais suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux; c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, et que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires, et la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, des savants, pour éclairer le monde et conduire ses aveugles

habitants; si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connais rien de si fou qu'un peuple de sages.

Convenez-en, monsieur, s'il est bon que les grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions : si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? « Les boiteux, dit Montaigne[1], sont mal propres aux « exercices du corps; et aux exercices de l'esprit, les ames « boiteuses. » Mais, en ce siècle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins : le théâtre en fourmille, les cafés retentissent de leurs sentences, ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits; et j'entends critiquer *l'Orphelin*, parcequ'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de savoir tout? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournait pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournait. Si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'*Encyclopédie* n'eût point eu de persécuteurs. Si cent mirmidons n'aspiraient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talents. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortége des triomphateurs : c'est l'empressement du public pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez; mais les falsifications n'y sont pas faciles, car le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi

[1] Livre I, chapitre 24. B.

de vous le dire, par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction; méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées; et qui vous oserait attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables?

Je suis sensible à votre invitation; et si cet hiver me laisse en état d'aller, au printemps, habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerais mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; et quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, et le moly, qui empêche les hommes de le devenir[1].

Je suis de tout mon cœur et avec respect, etc.

2251. A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 10 septembre.

Non, assurément, mon ancien ami, je ne peux ni ne veux retoucher à une plaisanterie faite il y a trente ans, qui ne convient ni à mon âge, ni à ma façon présente de penser, ni à mes études. Je connais toutes les fautes de cet ouvrage; il y en a d'aussi grandes dans l'Arioste; je l'abandonne à son sort. Tout ce que je peux faire, c'est de désavouer et de flétrir les vers

[1] Le *lotos* croissait dans une île dont les habitants s'appelaient *Lotophages*, parcequ'ils se nourrissaient de *lotos*. Homère en fait un mets si délicieux que les dieux de l'Olympe en goûtaient avec plaisir: les compagnons d'Ulysse n'en voulaient plus d'autre. Le *moly* préserva Ulysse de l'influence de Circé. Nos botanistes ont désenchanté ces plantes merveilleuses. La dernière est une espèce d'ail. Le *lotos* est moins déchu; c'est un petit arbre vert d'un aspect agréable; mais il a perdu son rang et ses propriétés.

(*Note de M. V. D. Musset-Pathay.*)

infames que la canaille de la littérature a insérés dans cet ouvrage. Ne vous ai-je pas fait part de quelques unes de ces belles interpolations ?

> Qui, des Valois rompant la destinée,
> A la gard' Dieu laisse aller son armée,
> Chasse le jour, le soir est en festin,
> Toute la nuit fait encor pire train;
> Car saint Louis, là haut, ce bon apôtre,
> A ses Bourbons en pardonne bien d'autre !

Eh bien ! croiriez-vous que, dans le siècle où nous sommes, on m'impute de pareilles bêtises, qu'on appelle des vers ? On m'avertit que l'on imprime l'ouvrage en Hollande [1], avec toutes ces additions; cela est digne de la presse hollandaise, et du goût de la gent réfugiée.

Je fais imprimer *l'Orphelin de la Chine*, avec une Lettre [2] dans laquelle je traite les marauds qui débitent ces horreurs comme ils le méritent.

Plût à Dieu qu'on eût saisi *la Pucelle*, l'infame prostituée de *la Pucelle*, à Paris, comme vous me l'écrivez, et comme je l'ai demandé ! mais ce n'est point sur elle qu'est tombée l'équité du ministère; c'est, à ma réquisition, sur une édition de la *Guerre de* 1741. Un homme de condition avait, à ce qu'on prétend [3], volé chez madame Denis les minutes très informes des matériaux de cette Histoire, et les avait vendues vingt-cinq louis d'or à un libraire nommé Prieur, par les mains du chevalier de La Morlière,

[1] Voyez la lettre 2289. B.

[2] La lettre 2245 à J. J. Rousseau. K.

[3] L'accusation contre le marquis de Ximenès n'était que trop fondée. Voyez ma Préface du tome XXI, et la lettre qui suit. B.

dont ce Prieur a la quittance. Je ne crois point du tout que le jeune marquis qu'on accuse de s'être servi de ce chevalier soit capable d'une si infame action. Je suis très loin de l'en soupçonner, et je suis persuadé qu'il se lavera, devant le public, d'une accusation si odieuse. Je me suis borné à empêcher qu'on imprimât malgré moi une Histoire du roi imparfaite, et qu'on abusât de mes manuscrits. Cette Histoire ne doit paraître que de mon aveu, et de celui du ministère, après le travail le plus assidu et l'examen le plus sévère.

Vous me feriez un très grand plaisir de faire lire le manuscrit que vous avez à M. de Thibouville.

Adieu, mon ancien ami. Le ministre[1] philosophe aura bientôt les remerciements que mon cœur lui doit.

2252. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 10 septembre.

Voilà ce que causent, mon cher ange, les persécutions, les procédés infames, les injustices. Tout cela m'a empêché de donner la dernière main à mon ouvrage, et m'a forcé de le faire imprimer en hâte, afin de donner au moins quelque petit préservatif contre la crédulité qui adopte les calomnies dont je suis accablé depuis si long-temps. C'était une occasion de faire voir dans tout son jour ce que j'essuie, sans pourtant paraître trop m'en plaindre; car à quoi servent les plaintes?

Ce n'est que dans votre sein, mon cher et respec-

[1] Le marquis d'Argenson. Cl.

table ami, qu'il faut déposer sa douleur. Je n'ai su que depuis quelques jours tout ce qui s'est passé entre madame Denis et M. de Malesherbes. Elle m'avait tout caché, pendant un assez violent accès de ma maladie. Il me paraît qu'elle s'est conduite avec le zèle et la fermeté de l'amitié. Elle devait dire la vérité à madame de Pompadour. Il était très dangereux que des minutes informes, des papiers de rebut, qui contenaient l'Histoire du roi, fussent imprimés sans l'aveu du roi. Il est indubitable que Ximenès les a volés, que La Morlière[1] les a vendus, de sa part, au libraire Prieur, et que ce La Morlière est encore, en dernier lieu, allé à Rouen les vendre une seconde fois. C'est une chose dont Lambert peut vous instruire. J'ai dû moi-même écrire à madame de Pompadour[2], dès que j'ai été instruit. Elle m'a mandé sur-le-champ qu'on saisirait l'édition. On l'a saisie, à Paris, chez Prieur; mais la pourra-t-on saisir à Rouen? c'est ce que j'ignore. Tout ce que je sais bien certainement, par la réponse de madame de Pompadour et par sa démarche, c'est qu'il ne fallait pas que l'ouvrage parût.

Pour le procédé de Ximenès, qu'en dites-vous? Consolez-vous, pardonnez à la race humaine. Il y a un homme de condition[3], dans ce pays-ci, qui en

[1] La Morlière, chevalier de l'ordre du Christ, et le premier homme de lettres qui, plus tard, encensa les *vertus* de la Du Barri, est cité comme un escroc dans les *Mémoires* de Bachaumont. Né à Grenoble en 1701, mort à Paris en 1785; il est auteur de *Réflexions sur la tragédie d'Oreste*, d'*Observations* sur celle d'*Amélie, ou le Duc de Foix*, et d'une *Analyse de l'Orphelin de la Chine*. Cl.

[2] Cette lettre est perdue. B.

[3] Montolieu. B.

fesait autant, et qui fesait vendre un autre manuscrit par ce fripon de Grasset dont vos bontés pour moi avaient découvert les manœuvres.

Et que pensez-vous de la belle lettre de Ximenès[1] à madame Denis, et de la manière dont ce misérable[2] ose parler de vous? Toutes ces horreurs, toutes ces bassesses, toutes ces insolences, sont-elles concevables? Je ne conçois pas M. de Malesherbes; il est fâché contre ma nièce, pourquoi? parcequ'elle a fait son devoir. Il est trop juste pour lui en savoir longtemps mauvais gré. Je suis persuadé que vous lui ferez sentir la raison. Il s'y rendra, il verra que l'action infame de Ximenès et de La Morlière exigeait un prompt remède. En quoi M. de Malesherbes est-il compromis? je ne le vois pas. Aurait-il voulu protéger une mauvaise action, pour me perdre? Mon cher ange, mon cher ange, la vie d'un homme de lettres n'est bonne qu'après sa mort.

Voilà ce que je vous écrivais, mon cher ange, et je devais vous envoyer cette lettre, dans quelques jours, avec la pièce imprimée, lorsque je reçois la vôtre du 3 du courant. Moi corriger cet *Orphelin!* moi y retravailler, mon cher ange, dans l'état où je suis! cela m'est impossible. Je suis anéanti. La dou-

[1] Madame Denis écrivait à Colini, le 15 auguste 1755, en parlant du manuscrit dérobé chez elle : « Je ne reviens pas encore d'un homme qui « vole chez moi une parcelle de brouillon pour la vendre! moi, amie in« time de sa mère, et lui venant très souvent me voir! J'ai caché cette « horreur à mon oncle, et je ne la lui dirai que lorsque nous aurons réparé « le mal. » Il résulte, du quatrième alinéa de la lettre 2246, qu'il croyait madame Denis coupable d'une partie de ce *mal.* Cl.

[2] Voyez la lettre 2255. B.

leur m'a tué. J'ai voulu absolument imprimer la pièce pour avoir une occasion de confondre, à la face du public, tout ce que la calomnie m'impute. Cent copies abominables de *la Pucelle d'Orléans* se débitent en manuscrit, sous mes yeux, dans un pays qui se croit recommandable par la sévérité des mœurs. On farcit cet ouvrage de vers diffamatoires contre les puissances, de vers impies. Voulez-vous que je me taise ici, que je sois en exécration, que je laisse courir ces scandales sans les réfuter? J'ai pris l'occasion de la célébrité de *l'Orphelin;* j'ai fait imprimer la pièce, avec une lettre[1] où je vais au-devant du mal qu'on veut me faire. Mon asile me coûte assez cher pour que je cherche à y achever en paix des jours si malheureux. Que m'importe, dans cet état cruel, qu'on rejoue ou non une tragédie? Je me vois dans une situation à n'être ni flatté du succès, ni sensible à la chute. Les grands maux absorbent tout.

J'ai envoyé à Lambert les trois premiers actes un peu corrigés. Il aura incessamment le reste, avec l'*Épître* à M. de Richelieu, et une à Jean-Jacques. Les Cramer ont la pièce pour les pays étrangers, Lambert l'a pour Paris. Je leur en fais présent à ces conditions. Il ne me manque plus que de les avoir pour ennemis, parceque je les gratifie les uns et les autres. Je vous le répète, les talents sont damnés dans ce monde.

Je vous conjure de faire entendre raison à M. de Malesherbes; il n'a ni bien agi ni bien parlé. Il a bien des torts, mais il est digne qu'on lui dise ses torts;

[1] La lettre 2245. Cl.

c'est le plus grand éloge que je puisse faire de lui. Je vous embrasse mille fois.

2253. A M. BERTRAND.

Aux Délices, 12 septembre.

Je vous envoie, mon cher monsieur, le premier exemplaire[1] qui sort de la presse. Je vous prie de vouloir bien en faire parvenir un à M. le banderet Freudenreich, aussi bien qu'à M. l'avoyer Steiger et à M. l'avoyer Tiller. Je vous demande bien pardon de la peine que je vous donne, mais j'ai cru que ces petits hommages ne pouvaient passer par de meilleures mains. Il y a aussi, si vous le permettez, un exemplaire pour M. Tshifeli, secrétaire de votre consistoire. Il m'a écrit une lettre qui fait voir beaucoup de savoir, un bon esprit, et un bon cœur. Je le crois votre ami à tous ces titres. J'ai cru devoir imprimer ma lettre à Jean-Jacques dans les circonstances présentes. Vous savez peut-être, monsieur, que le Conseil de Genève a engagé celui de Lausanne à faire rendre, par Bousquet, l'original du Mémoire calomnieux de Grasset. Il me paraît nécessaire qu'on en soit informé à Berne. Maubert, son complice, est parti, dit-on, pour aller faire imprimer la rapsodie infame dont il espère de l'argent. Quel capucin!

Je me recommande à vos bontés. V.

Je crois enfin que, malgré tous mes maux, je partirai dans quelques jours pour Monrion. Puissé-je avoir assez de santé pour venir vous embrasser!

[1] De *l'Orphelin de la Chine*; édition des Cramer. Cl.

2254. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 12 septembre.

Je vous envoie, monseigneur, à la hâte, et comme je peux, votre filleul *l'Orphelin*, dont vous voulez bien être le parrain; ce sont les premiers exemplaires qui sortent de la presse. Je crois que vous joindrez à toutes vos bontés celle de me pardonner la dissertation que je m'avise toujours de coudre à mes dédicaces. J'aime un peu l'antique; cette façon en a du moins quelque air. Les épîtres dédicatoires des anciens n'étaient pas faites comme une lettre qu'on met à la poste, et qui se termine par une vaine formule; c'étaient des discours instructifs. Un simple compliment n'est guère lu, s'il n'est soutenu par des choses utiles.

Il y a, à la fin de la pièce, une Lettre à Jean-Jacques Rousseau, que j'ai cru nécessaire de publier dans la position où je me trouve.

Je suis honteux de vous entretenir de ces bagatelles, lorsque je ne devrais vous parler que du chagrin sensible que m'a causé la perte de votre procès. Je ne sais pas si une pareille décision se trouve dans l'*Esprit des Lois*. J'ignore la matière des substitutions; j'avais seulement toujours entendu dire que les droits des mineurs étaient inviolables; et, à moins qu'il n'y ait une loi formelle qui déroge à ces droits, il me paraît qu'il y a eu beaucoup d'arbitraire dans ce jugement. Je ne puis croire surtout qu'on vous ait condamné aux dépens, et je regarde cette clause comme une fausse nouvelle. Je n'ose vous demander

ce qui en est. Vous devez être surchargé d'affaires extrêmement désagréables. Il est bien triste de succomber, après tant d'années de peines et de frais, dans une cause qui, au sentiment de Cochin [1], était indubitable, et ne faisait pas même de question.

Vous êtes bien bon de me parler de tragédies et de dédicaces, quand vous êtes dans une crise si importante; c'est une nouvelle épreuve où l'on a mis votre courage. Vous soutenez cette perte comme une colonne anglaise; mais les *canons* [2] ne peuvent rien ici, et ce n'est que dans votre belle ame que vous trouvez des ressources. C'est à cette ame noble et tendre que je serai attaché toute ma vie avec les sentiments les plus inviolables et les plus respectueux. Vous savez que ma nièce pense comme moi.

Permettez que je revienne à la pièce qui est sous votre protection. Je vous demande en grace qu'on la joue à Fontainebleau, telle que je l'ai faite, telle que madame de Pompadour l'a lue et approuvée, telle que j'ai l'honneur de vous l'envoyer, et non telle qu'elle a été défigurée à Paris. En vérité, je ne puis concevoir comment elle a pu avoir quelque succès avec tant d'incongruités. Il faut que mademoiselle Clairon soit une grande enchanteresse.

[1] On trouve dans les *OEuvres de Cochin* (édition in-8°, tome IV, p. 391) un mémoire ou plaidoyer *pour M. le duc de Richelieu, héritier substitué de M. le cardinal de Richelieu, son grand-oncle, contre M. de Chabezé, M. Payen*, etc., etc., et autres possesseurs de maisons situées dans les environs du Palais-Royal, fesant partie de la substitution, et indûment aliénées. Le procès remontait aux environs de 1735. B.

[2] Voltaire, trompé par des relations inexactes, et aveuglé par sa partialité pour son *héros*, croyait que celui-ci, à la bataille de Fontenoi, avait donné le premier l'avis de faire avancer *quatre canons* contre le front de la colonne anglaise. Cl.

2255. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 12 septembre.

Je vous ai déjà mandé, mon cher ange, que j'ai envoyé la pièce à Lambert ; que la seule chose importante pour moi, dans le triste état où je suis, c'est qu'elle paraisse avec les petits boucliers qui repoussent les coups qu'on me porte.

J'ai pris, sur les occupations cruelles, sur les maux qui m'accablent, sur le sommeil que je ne connais guère, un peu de temps à la hâte, pour corriger, pour arrondir ce que j'ai pu.

Si la pièce était malheureusement imprimée de la manière dont les comédiens la jouent, elle me ferait d'autant plus de peine que les copies en seraient très incorrectes, et c'est ce que j'ai craint ; c'est ce qui est arrivé à *Rome sauvée*, transcrite aux représentations. Il n'y a nulle liaison dans les choses qu'on a été obligé de substituer pour faire taire des critiques très injustes. Ces critiques disparaissent bientôt, et il ne faut pas qu'il reste de vestige de la précipitation avec laquelle on a été forcé d'adoucir les ennemis d'un ouvrage passable, avec des vers nécessairement faibles, par lesquels on a cru les désarmer.

S'il reste quelques longueurs, si l'impatience française ne veut pas que le dialogue ait sa juste étendue, on peut, aux représentations, sacrifier des vers ; mais les yeux jugent autrement. Le lecteur exige que tout ait sa proportion, que rien ne soit tronqué, que le dialogue ait toute sa justesse. Je ne parle point de certains vers énergiques, tels que :

Les lois vivent encore, et l'emportent sur vous[1].

Acte IV, scène 4.

vers que madame de Pompadour a approuvés, vers qui donnent quelque prix à mon ouvrage. Me les ôter sans aucune raison, c'est jeter une bouteille d'encre sur le tableau d'un peintre. Ne joignez pas, je vous en conjure, aux désagréments qui m'environnent, celui de laisser paraître mon ouvrage défiguré. Je serai peut-être dans la nécessité d'employer plus de soins à faire jouer ma pièce à Fontainebleau, comme elle doit l'être, qu'on n'en a mis à satisfaire les murmures inévitables à une première représentation dans Paris. Un peu de fermeté, quelques vers retranchés, suffiront pour faire passer la pièce au tribunal de ce parterre si indocile; mais, au nom de Dieu, que mon ouvrage soit imprimé comme je l'ai fait. Mon cher ange, j'exige cette justice de votre amitié.

Quant à M. de Malesherbes, il a tort, et il faut avoir le courage de lui faire sentir qu'il a tort; il n'y a que votre esprit aimable et conciliant qui puisse réussir dans cette affaire. N'y êtes-vous pas intéressé? Quoi! un Ximenès vole des manuscrits, et ce lâche insulte! et il vous traite d'*espèce!* et M. de Malesherbes a protégé ce vol! Contre qui? contre celui que ce vol pouvait perdre. Parlez, parlez avec le courage de votre probité, de votre honneur, de votre amitié. Les hommes sont bien méchants! Vous avez le droit de vous élever contre eux; c'est à la vertu d'être in-

[1] La crainte que la police ne vît une allusion dans ce beau vers avait engagé un des amis de Voltaire à y substituer un vers insignifiant. Voyez plus bas, lettre 2270. Cl.

trépide. Je vous embrasse mille fois. Comment va le pied de madame d'Argental? Je vous envoie, par M. de Malesherbes même, l'édition de Genève. Prault n'aura rien, Lambert aura la France, les comédiens auront mon travail. Il ne me reste que les tracasseries, mon cher ange; vos bontés l'emportent sur tout.

2256. A M. LE COMTE D'ARGENSON.

Aux Délices, ou *prétendues* Délices, comme on dit *prétendus* réformés, 12 septembre.

Les ministres n'ont guère le temps d'examiner les *Magots de la Chine;* mais si le plus aimable de tous les ministres a le temps de voir, à Fontainebleau, la morale de Confucius, en cinq actes; si l'auteur chinois peut amuser une heure et demie celui qui, depuis quarante ans en çà, l'honore de ses bontés, il sera plus fier qu'un conquérant tartare.

Est-il permis de glisser dans ce paquet cinquante *Magots* pour le président Hénault?

2257. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 septembre.

Je fais passer par vos mains, mon cher et respectable ami, ma réponse[1] à M. le comte de Choiseul, ne sachant pas son adresse. Colini vient d'arriver, et je reçois trop tard vos avis et ceux des anges. On vend déjà dans Paris, en manuscrit, *l'Orphelin* comme *la Pucelle*, et tout aussi défiguré. L'état cruel où les nouvelles infidélités touchant l'*Histoire* de la guerre

[1] La lettre qui suit celle-ci. Cl.

dernière avaient réduit ma santé, et les dangers où me mettaient les copies abominables de *la Pucelle*, ne me permettaient pas de travailler; il s'en fallait beaucoup. Tout ce que j'ai pu faire a été de prévenir, par une prompte édition, le mal que m'allait faire une édition subreptice dont j'étais menacé tous les jours. Tout le mal vient de donner des tragédies à Paris, quand on est au pied des Alpes; cela n'est arrivé qu'à moi. Je ne crois pas avoir mérité qu'on me forçât à fuir ma patrie. Je m'aperçois seulement qu'il faut être auprès de vous pour faire quelque chose de passable, et que, si on veut tirer parti des talents, il ne faut pas les persécuter. Je compte sur quelque souvenir de la part de madame de Pompadour et de monsieur d'Argenson; mais je perdais absolument leurs bonnes graces, si on avait publié cette *Guerre de* 1741, que l'un et l'autre m'avaient recommandé de ne pas donner au public[1]; et le roi m'en aurait su très mauvais gré, malgré les justes louanges que je lui donne. Je risquais d'être écrasé par le monument même que j'érigeais à sa gloire.

Jugez du chagrin que m'a causé la conduite de M. de Malesherbes, et son ressentiment injuste contre mes très justes démarches.

Enfin voilà la pièce imprimée avec tous ses défauts, qui sont très grands. Il n'y a autre chose à faire qu'à la supprimer au théâtre, et attendre un temps favorable pour en redonner deux ou trois représentations. Comptez que je suis très affligé de ne m'être pas li-

[1] Tous les exemplaires imprimés ne furent pas saisis; voyez ma Préface du tome XXI. B.

vré à tout ce qu'un tel sujet pouvait me fournir; c'était une occasion de dompter l'esprit de préjugé, qui rend parmi nous l'art dramatique encore bien faible. Nos mœurs sont trop molles. J'aurais dû peindre, avec des traits plus caractérisés, la fierté sauvage des Tartares, et la morale des Chinois. Il fallait que la scène fût dans une salle de Confucius, que Zamti fût un descendant de ce législateur, qu'il parlât comme Confucius même, que tout fût neuf et hardi, que rien ne se ressentît de ces misérables bienséances françaises, et de ces petitesses d'un peuple qui est assez ignorant et assez fou pour vouloir qu'on pense à Pékin comme à Paris. J'aurais accoutumé peut-être la nation à voir, sans s'étonner, des mœurs plus fortes que les siennes; j'aurais préparé les esprits à un ouvrage[1] plus fort que je médite, et que je ne pourrai probablement exécuter. Il faudra me réduire à planter des marronniers et des pêchers; cela est plus aisé, et n'est pas sujet aux revers que les talents attirent. Il faut enfin vivre pour soi, et mourir pour soi, puisque je ne peux vivre pour vous et avec vous. Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher ange.

2258. A M. LE COMTE DE CHOISEUL[2].

Aux Délices, 17 septembre.

Je crois, monsieur, avoir reçu deux lettres de vous. Les bontés dont vous m'honorez redoublent la douleur que je porterai jusqu'au tombeau d'être éloigné

[1] L'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Cl.

[2] Duc de Praslin en novembre 1762. Cl.

pour jamais de vous et de la maison[1] où vous passez votre vie. J'aurais dû mériter ces bontés par des soins plus assidus pour cet *Orphelin* que vous avez pris sous votre protection. Plus d'une circonstance très triste m'a empêché de songer à perfectionner un ouvrage auquel je devais retoucher, et m'a forcé de livrer trop tôt à l'impression ce que j'avais trop tôt livré au théâtre. Des traverses cruelles ont toujours été le fruit de mes travaux. S'il plaisait enfin à la destinée de me laisser des jours tranquilles, si la persécution me laissait respirer dans mon asile, peut-être aurais-je encore la force de faire quelque chose qui me rappellerait à votre souvenir, et qui vous marquerait au moins l'envie extrême que j'ai de mériter votre suffrage. J'explique plus en détail à M. d'Argental tous les contre-temps qui m'ont jeté hors de mes mesures; mais je n'ai point d'expression, monsieur, pour vous exprimer ma tendre et respectueuse reconnaissance. V.

2259. A M. DESMAHIS[2].

Quand on écrit d'aussi jolies lettres que vous, monsieur, il faudrait avoir la bonté d'instruire de votre demeure ceux qui ont des remerciements à vous faire. Je hasarde les miens; je ne sais s'ils vous parviendront; mais, si cette lettre vous est rendue, vous verrez que votre prose m'a fait autant de plaisir que les jolis vers dont vous avez embelli notre Parnasse et amusé la société, lorsque j'avais autrefois le

[1] Celle de M. d'Argental, dont il était voisin. Cl.

[2] Cette lettre est sans date; elle doit être de septembre 1755. B.

bonheur de vous voir. Je rends grace à mes *Magots de la Chine* et à mademoiselle Clairon qui les a vernis, de ce qu'ils m'ont valu les témoignages flatteurs de votre souvenir. Je suis dans un âge où je dois renoncer à ces fleurs qu'il vous appartient de cueillir. La poésie ne doit plus être mon amusement: il ne faut plus que je sacrifie à Melpomène; mais vous avez long-temps à sacrifier aux Graces. Madame Denis est aussi sensible que moi à votre souvenir. Adieu, monsieur; je vous réitère mes remerciements et les assurances des sentiments bien sincères avec lesquels j'ai l'honneur d'être toujours votre, etc.

2260. A M. DEVAUX.

Aux Délices, 18.

Je peux, mon cher *Panpan,* vous prêter quelque triste élégie, quelque épître chagrine; cela convient à un malade; mais pour des comédies, faites-en, vous qui parlez bien, et qui êtes jeune et gai. Voyez si vous vous contenterez d'un billet aux comédiens, pour vous donner votre entrée. Il se peut faire qu'ils aient cette complaisance pour moi, et je risquerais volontiers ma requête pour vous obliger. Comme je leur ai donné quelques pièces gratis, et, en dernier lieu, des *magots chinois*, j'ai quelque droit de leur demander des faveurs, surtout quand ce sera pour un homme aussi aimable que vous.

Mille respects, je vous prie, à madame de Boufflers, et à quiconque daigne se souvenir de moi à Lunéville. V.

2261. A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 19 septembre.

Oui, ma muse est trop libertine;
Elle a trop changé d'horizon ;
Elle a voyagé sans raison
Du Pérou jusques à la Chine.
Je n'ai jamais pu limiter
L'essor de cette vagabonde ;
J'ai plus mal fait de l'imiter ;
J'ai, comme elle, couru le monde.
Les girouettes ne tournent plus,
Lorsque la rouille les arrête ;
Après cent travaux superflus,
Il en est ainsi de ma tête.
Je suis fixé, je suis lié,
Mais par la plus tendre amitié,
Mais dans l'heureuse indépendance,
Dans la tranquille jouissance
De la fortune et de la paix,
Ne pouvant regretter la France,
Et vous regrettant à jamais.

Voilà à peu près mon sort, mon cher et ancien ami; je ne lui pardonne pas de nous avoir presque toujours séparés, et je suis très affligé si nous avons l'air d'être heureux si loin l'un de l'autre, vous sur les bords de la Seine, et moi sur ceux de mon lac. J'ai renoncé de grand cœur à toutes les illusions de la vie, mais non pas aux consolations solides, qu'on ne trouve qu'avec ses anciens amis. Madame Denis me fait bien sentir combien cette consolation est nécessaire. Elle s'est consacrée à me tenir compagnie dans ma retraite. Sans elle mon jardin serait pour moi un vilain désert, et l'aspect admirable de ma maison perdrait toute sa beauté. J'ai été abso-

lument insensible à ce succès passager de la tragédie [1] dont vous me parlez. Peut-être cette insensibilité vient de l'éloignement des lieux. On n'est guère touché d'un applaudissement dont le bruit vient à peine jusqu'à nous; et on voit seulement les défauts de son ouvrage, qu'on a sous les yeux. Je sens tout ce qui manque à la pièce, et je me dis:

« Solve senescentem.........»
Hor., lib. I, ep. 1, v. 8.

Je me le dis aujourd'hui; et peut-être demain je serai assez fou pour recommencer! Qui peut répondre de soi? Je ne réponds bien positivement que de la sincère et inviolable amitié qui m'attache à vous pour toute ma vie. V.

2262. DE J.-J. ROUSSEAU.

Paris, le 20 septembre.

En arrivant, monsieur, de la campagne, où j'ai passé cinq ou six jours, je trouve votre billet, qui me tire d'une grande perplexité; car, ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre [2] et ma réponse, j'apprends à l'instant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, et qu'elles sont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, et qui se propose, dit-on, de les insérer à la fin de sa critique. M. Bouchaud [3], agrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage; de sorte que je suis hors d'état de prévenir les suites d'une indiscrétion que, vu le contenu de votre lettre, je n'avais eue que pour une bonne fin.

[1] *L'Orphelin de la Chine.*

[2] La lettre 2245, à laquelle Rousseau avait répondu le 10 septembre.

[3] Auteur d'un *Commentaire sur la Loi des douze Tables;* mort en 1804. Bouchaud aimait beaucoup la musique, et ce fut sans doute ce qui le mit en relation avec l'auteur du *Devin du village.* Cl.

Heureusement, monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avais craint. En approuvant une publication qui me fait honneur, et qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promptitude avec laquelle ces lettres ont couru sans votre consentement ni le mien.

Je suis avec les sentiments du plus sincère de vos admirateurs, monsieur, etc.

Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.

2263. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Mon cher ange, tout malade que je suis, j'ai lu avec attention le grand Mémoire sur *l'Orphelin*. J'en fais les plus sincères remerciements au chœur des anges; mais les forces et le temps me manquent pour donner à cet ouvrage la perfection que vous croyez qu'il mérite, et, du moins, les soins que je lui dois après ceux que vous en avez daigné prendre. Je crois que le mieux serait de ne pas reprendre la pièce après Fontainebleau, de gagner du temps, de me laisser celui de me reconnaître. Songez que je n'ai ni santé ni recueillement d'esprit. Cette cruelle aventure de l'*Histoire de* 1741, l'injustice de M. de Malesherbes, ses discours offensants et si peu mérités, six mille copies répandues dans Paris d'un ouvrage tout falsifié et qui me fait grand tort, tant de tribulations jointes aux souffrances du corps; des ouvriers de toute espèce qu'il faut conduire, un voyage à mon autre ermitage[1] qu'il faut faire; tout m'arrache à présent à *l'Orphelin*, mais rien ne

[1] Celui de Monrion; voyez lettre 2143. Cl.

m'ôtera jamais à vous. Tâchez, je vous en prie, que les comédiens oublient *l'Orphelin* cet hiver; mais ne m'oubliez pas. Vous ne m'aimez que comme feseur de tragédies, et je ne veux pas être aimé ainsi. Vous ne me parlez point de vous, de votre vie, de vos amusements; vous ne me dites point si vous êtes aussi mécontent que moi de Cadix[1]; si vous avez été à la campagne cet été. Vous ne savez pas que vos minuties sont pour moi essentielles. Il faut que vous me parliez de vous davantage, si vous voulez que je sois mieux avec moi-même. Adieu; je vous demande toujours en grace de faire lire à M. de Thibouville ce que vous savez[2].

2264. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 23 septembre.

Mon cher ami, je vous regrette plus que le château de Horbourg[3]. Comptez que je suis parti de Colmar avec douleur. J'ai été enchanté des bontés de M. le premier président, de madame de Klinglin, et de toute sa respectable famille; je vous supplie de leur présenter à tous mes respects. Ne m'oubliez pas auprès de M. de Bruges[4] et de M. l'abbé de Munster, je vous en supplie. Vous croyez bien que je n'oublie pas madame Goll, à qui j'ai donné la

[1] Ce fut sans doute en 1755 que Voltaire fit la perte des 80,000 livres dont j'ai parlé dans une note de la lettre 2045. B.

[2] *La Pucelle*, telle que Voltaire l'avait composée. Cl.

[3] Voyez la lettre 1998. B.

[4] Avocat du conseil du duc de Wurtemberg. Cl.

préférence sur toutes les dames de Colmar, et dont j'ai apporté le portrait à Lausanne.

Voulez-vous vous charger, sérieusement parlant, d'une bonne œuvre qui sera utile à cette belle? Il s'agirait de porter la tribu Goll à s'accommoder d'une somme certaine pour finir un procès très incertain, et qui durera peut-être encore bien des années.

Si vous portez ces plaideurs à se contenter d'une somme très modique, ils vous auront encore bien de l'obligation. M. de Beaufremont vous en aura aussi, et les deux parties vous donneront des honoraires. Il faut saisir ce moment, qui probablement ne reviendra plus. Soyez arbitre; c'est un métier plus beau que celui de juge. Je vous écris à la hâte; la poste presse. Je vous embrasse tendrement, vous et femme et enfants.

Le Suisse VOLTAIRE.

2265. A M. BERTRAND.

Aux Délices, 26 septembre.

De nouveaux contre-temps très tristes, mon cher monsieur, me privent, cette année, du plaisir que je me préparais de venir vous embrasser à Berne. Je partais pour Monrion, lorsqu'un courrier, dépêché par madame de Giez, femme de mon banquier, vint m'apprendre que son mari[1] était à la mort, dans ma maison que je lui ai prêtée, et où je venais d'envoyer tout mon petit bagage. Ce M. de Giez est non seulement mon banquier, mais mon ami. Je n'ai senti

[1] Lettre 2143. CL.

que l'affliction que me cause son triste état. S'il en réchappe, sa convalescence sera longue, et je lui laisse de grand cœur ma maison, où il est avec toute sa famille. Si nous le perdons, ce seront encore de très grands embarras joints à ma douleur. La vie est remplie de ces traverses, jusqu'au dernier moment. Ma santé est toujours très languissante; il n'y a de consolation que dans une résignation entière à la volonté d'un Être suprême. Quel cruel contraste entre ces réflexions et la gaîté un peu indécente de ces anciens fragments de *la Pucelle*, qu'on assure être imprimés! Cette nouvelle achève de me désespérer. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à M. le colonel Jenner, aussi bien qu'à M. le banderet de Freudenreich.

Vous ignorez peut-être que le Conseil de Genève a fait un réquisitoire à celui de Lausanne, pour se faire représenter le Mémoire scandaleux et calomnieux du nommé Grasset. Le libraire Bousquet a été obligé de donner l'original de ce Mémoire, sur la lecture duquel le Conseil de Genève a décerné un décret de prise de corps contre Grasset. Je ne pouvais, ce me semble, avoir une meilleure réfutation; mais enfin cette affaire est toujours désagréable. Oserais-je vous supplier de faire parvenir cette nouvelle à monsieur le secrétaire[1] de votre consistoire, qui m'a paru être informé du Mémoire de Grasset et de l'effet dangereux qu'il pouvait produire? Madame Denis vous fait mille compliments. Je vous suis tendrement attaché, à la vie et à la mort.

[1] Tshifeli, cité plus haut, lettre 2253. Cl.

2266. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 26 septembre.

J'allais à Monrion, mon cher philosophe; je venais vous embrasser, je jouissais par avance des consolations de votre commerce aussi sûr que délicieux; j'étais déjà en route, j'avais couché à Prangins, lorsque madame de Giez m'apprend par un courrier le danger où est son mari. J'aime M. de Giez véritablement; je lui ai confié une partie de mes affaires; il m'a paru avoir toute la bonne foi de votre pays; je serais inconsolable de sa perte. Il est dans ma maison avec toute sa famille; je ne regrette point d'en être privé, s'il peut y retrouver sa santé; je ne voudrais y être que pour lui donner mes secours; mais je suis retombé dans mes maux ordinaires, et me voici malade auprès de Genève, tandis que tout mon petit bagage est auprès de Lausanne. La vie n'est qu'un contre-temps perpétuel; heureuse encore, quand elle n'est qu'un contre-temps.

Vous avez dû recevoir, mon cher ami, un exemplaire de *l'Orphelin de la Chine* par la voie de M. Gallatin[1], directeur des postes de Genève, qui s'est chargé de vous le faire parvenir. Il est bien triste que cette maudite *Pucelle* paraisse, après trente ans, dans le monde, à côté d'ouvrages sérieux et pleins de morale; c'est un contraste qui afflige ma vieillesse.

Vous savez que, sur le réquisitoire du Conseil de

[1] La famille Gallatin (et non Galatin) est fort connue à Genève. Un de ses membres, J.-L. Gallatin, mort en 1783, fut, comme médecin, l'un des disciples les plus distingués de Tronchin. Cl.

Genève, Bousquet a été obligé de donner l'original de ce Mémoire scandaleux et calomnieux de Grasset, qu'il avait répandu dans Lausanne. Le Conseil de Genève vient de donner un décret de prise de corps contre Grasset. C'est là une réfutation assez authentique; mais il est triste d'en avoir eu besoin.

Je me flatte que Bousquet sera assez sage pour ne plus se servir d'un pareil homme.

Adieu, jusqu'au moment où je pourrai enfin jouir de Monrion et de votre société. Adieu, mon cher philosophe; madame Denis et moi nous présentons nos obéissances à celle qui fait la douceur de votre vie, et à qui vous le rendez si bien.

2267. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 27 septembre.

Vous devez, monseigneur, avoir reçu mes *magots*, depuis la lettre dont vous m'avez honoré. J'avais adressé le premier exemplaire [1] sortant de la presse, à M. Pallu [2], sous l'enveloppe de M. Rouillé. Je ne crois pas qu'il y ait aucune négociation avec la Chine qui ait pu empêcher que le paquet vous ait été rendu. Tout a été fait un peu à la hâte, de ma part, et je vous demande très sérieusement pardon de vous offrir une pièce que j'aurais pu rendre, avec le temps, moins indigne de vous; mais on ne fait pas toujours tout ce qu'on voudrait. Je ne vous parlerai plus de

[1] Un *premier* exemplaire avait été envoyé à Bertrand le 12 septembre; voyez lettre 2253, et aussi 2254. B.

[2] Conseiller d'état depuis 1749, beau-frère de Rouillé, alors ministre et secrétaire d'état. Cl.

votre procès, puisque vous l'avez oublié; mais vous ne m'empêcherez pas d'être surpris et affligé. Je voudrais que l'injustice opiniâtre des Anglais me donnât un sujet plus ample pour parler de vous selon mon cœur. Vous m'inspirez du goût pour l'historiographerie, depuis que je ne suis plus historiographe. L'*Histoire de la guerre de* 1741, où vous êtes tout du long, paraîtra un jour; mais c'est un fruit qu'il faut laisser mûrir. Madame Denis jure toujours qu'elle vous remit l'exemplaire que je lui avais envoyé pour vous; mais voici ce qui est arrivé. Un libraire de Paris, nommé Prieur, acheta vingt-cinq louis, il y a quelque temps, une partie de ce manuscrit, qui n'allait que jusqu'à la bataille de Fontenoi; et, chose étrange, c'est que ce libraire dit l'avoir acheté de M. de Ximenès. Manger six cent mille francs, et vendre six cents francs un manuscrit dérobé, voilà un singulier exemple de ce que la ruine traîne après elle. M. de Malesherbes eut la faiblesse de permettre cette édition sans me consulter. J'en fus instruit; j'ignorais ce qu'on avait imprimé; je savais seulement qu'une partie de l'Histoire du roi allait paraître sous mon nom, sans mon aveu, sans qu'on m'eût rien communiqué. J'écrivis à madame de Pompadour et à M. d'Argenson, et j'obtins sur-le-champ qu'on fît saisir l'ouvrage. Une des plus fortes raisons qui m'ont déterminé à prendre ce parti, c'est la crainte qu'on ne m'accusât de flatterie dans cette histoire. J'aurais passé pour l'avoir publiée moi-même, et pour avoir voulu m'attirer quelque grace par des louanges. Ces louanges ne peuvent jamais être bien reçues que quand elles paraissent entière-

ment désintéressées. D'ailleurs je n'avais point revu cette histoire, et il y a toute apparence qu'on n'en avait publié que des fragments fort imparfaits. Madame de Pompadour et M. d'Argenson ont pensé comme moi, et madame de Pompadour m'a fait l'honneur de m'écrire, aussi bien que M. d'Argenson, qu'elle approuvait ma conduite. Je me flatte que vous daignez lui donner la même approbation. Vous voyez combien ceux qui ont parlé de cette affaire ont été peu instruits; mais l'est-on jamais bien sur les grandes choses et sur les petites? A propos de petites, vous avez lu, sans doute, madame de Staal[1]. Je m'aperçois que mon bavardage n'est pas petit. Recevez mon tendre respect.

2268. A M. BERTRAND.

30 septembre.

Voici, mon cher monsieur, une petite anecdote littéraire assez singulière. M. le conseiller de Bonstetten et moi, nous sommes les seuls qui ayons eu l'idée de parler de Confucius dans *l'Orphelin de la Chine*, d'étonner et de confondre un Tartare (et il y a beaucoup de Tartares en ce monde) par l'exposition de la doctrine aussi simple qu'admirable de cet ancien législateur. Il était impossible de faire paraître Confucius lui-même, du temps de Gengis-kan, puisque ce philosophe vivait six cents ans avant Jésus-Christ; mais ma première intention avait été de représenter Zamti comme un de ses descendants, et de

[1] La première édition des *Mémoires de madame de Staal* venait de paraître en quatre volumes in-12. B.

faire parler Confucius en lui. On me fit craindre le ridicule que le parterre de Paris attache presque toujours aux choses extraordinaires, et surtout à la sagesse. Je me privai de cette source de vraies beautés dans une pièce qui, étant pleine de morale et dénuée de galanterie, courait grand risque de déplaire à ma nation. La faveur qu'elle a obtenue m'enhardit, mais m'enhardit trop tard. Je vis tout ce qui manquait à cet ouvrage quand il fut imprimé; je repris mes anciennes idées, et j'y travaillais quand je reçus votre lettre du 26 septembre. J'ai déjà corrigé tant de choses à la pièce, que je ne craindrais point de la refondre pour professer hardiment la morale de Confucius dans mon sermon chinois. Tous ceux à qui j'ai fait part de cette entreprise, l'ont approuvée avec transport. Mais M. de Bonstetten est le seul qui ait eu le mérite de l'invention. Je ne peux m'empêcher d'admirer la justesse et la force de l'esprit d'un homme qui, occupé de choses si différentes, trouve tout d'un coup, à la seule lecture d'une tragédie, la beauté essentielle qui devait caractériser la pièce. Voilà bien un nouveau motif qui m'attache à Berne, et qui me donne de nouveaux regrets. Je ne peux aller à Monrion, que j'ai cédé pour long-temps à M. de Giez et à sa famille. Qu'il y rétablisse sa santé; qu'il y demeure tant qu'il voudra, ma maison est à lui. Je suis d'ailleurs plus malade que jamais à mes prétendues Délices; et, depuis quelques jours, je me trouve dans l'impuissance totale de travailler.

Il est vrai, mon cher philosophe, que je badinais à trente ans; j'avais traduit le commencement de cet

Hudibras[1], et peut-être cela était-il plus plaisant que celui dont vous me parlez. Pour cette *Pucelle d'Orléans*, je vous assure que je fais bien pénitence de ce péché de jeunesse. Je vous enverrais mon péché, si j'en avais une copie. Je n'en ai aucune; mais j'en ferai venir de Paris incessamment, et uniquement pour vous. Vous la lirez à votre loisir, avec des amis philosophes.

« Dulce est desipere in loco. »
Hor., lib. IV, od. XII, v. 28.

Je vous remercie tendrement d'avoir fait connaître à M. de Tressan la vérité. Bousquet n'est pas digne d'avoir affaire à un homme comme vous, et d'imprimer vos ouvrages. Ne pourrais-je trouver à Genève un libraire qui me convînt? N'avez-vous pas une imprimerie à Berne? Il faut du stoïcisme dans plus d'une occurrence; mais je n'adopte des stoïques que les principes qui laissent l'ame sensible aux douceurs de l'amitié, et qui avouent que la douleur est un mal. Passer sa vie entre la calomnie et la colique est un peu dur; mais l'étude et l'amitié consolent. Adieu, monsieur; vous faites une de mes plus grandes consolations. Conservez-moi les bontés que vous m'avez acquises de monsieur et de madame de Freudenreich; vous sentez que je suis déjà bien attaché à M. de Bonstetten, par estime et par amour-propre. Mes respects, je vous en prie, à ces messieurs, à M. l'avoyer, à M. le colonel Jenner. Je suis à vous tendrement pour ma vie.

[1] Voyez cette traduction ou imitation tome XXXVII, page 252. B.

2269. A M. THIERIOT.

Aux Délices, 1er octobre.

Je n'ai point répondu, mon ancien ami, aux belles exhortations que vous me faites sur cette vieille folie de trente années, que vous voulez que je rajeunisse. J'attends que je sois à l'âge auquel Fontenelle a fait des comédies [1]. Il n'est permis qu'à un jeune homme, ou à un radoteur, de s'occuper d'une *Pucelle*. Colonne [2], à l'âge de soixante et quinze ans, commenta *l'Aloïsia*; mais il y a peu de ces grandes ames qui conservent si long-temps le feu sacré de Prométhée. Il y a d'ailleurs un petit obstacle à l'entreprise que vous me proposez, c'est que l'ouvrage n'est plus entre mes mains; je m'en suis défait comme d'une tentation. Je me suis mis gravement à juger les *nations* [3], dans une espèce de tableau du genre humain, auquel je travaille depuis long-temps, et je ne me sens pas l'agilité de passer de la salle de Confucius à la maison de madame Pâris. J'ai lu les *Mémoires de madame de Staal*; elle paraît plus occupée des événements de la femme de chambre que de la conspiration du prince

[1] Fontenelle, né en 1657, avait, dès 1680, donné sa tragédie d'*Aspar* (non imprimée); mais en 1751, à quatre-vingt-quatorze ans, il avait publié plusieurs comédies jusqu'alors inédites. B.

[2] François-Marie Pompée Colonne, mort à Paris en 1726, âgé de quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-huit ans, peut avoir été connu de Voltaire. On sait que les amants de la fille de Cujas disaient qu'ils commentaient les œuvres de ce grand jurisconsulte. C'est probablement dans le même sens que Voltaire emploie ici cette expression. On ne connait de Colonne aucun commentaire écrit sur l'*Aloïsia* de N. Chorier, ouvrage obscène écrit en latin, dont la traduction française est intitulée *l'Académie des Dames*. B.

[3] Allusion à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Cl.

de Cellamare. On dit que nous aurons bientôt les Mémoires de mademoiselle Rondet, fille suivante de madame de Staal.

Vous ne pouviez vous défaire de vos Anglais et de vos Italiens en de meilleures mains qu'en celles de M. le comte de Lauraguais [1]. Le vieux Protagoras, ou Diagoras-Dumarsais, m'a répondu de lui.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

2270. A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 8 octobre.

J'ai beaucoup d'obligations, mademoiselle, à monsieur et à madame d'Argental; mais la plus grande est la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. J'ai fait ce que j'ai pu pour mériter leur indulgence, et je voudrais bien n'être pas tout-à-fait indigne de l'intérêt qu'ils ont daigné prendre à un faible ouvrage, et des beautés que vous lui avez prêtées; mais, à mon âge, on ne fait pas tout ce qu'on veut. Vous avez affaire, dans cette pièce, à un vieil auteur et à un vieux mari, et vous ne pouvez échauffer ni l'un ni l'autre. J'ai envoyé à M. d'Argental quelques mouches cantharides pour la dernière scène du quatrième acte, entre votre mari et vous; et comme j'ai, selon l'usage de mes confrères les barbouilleurs de papier, autant d'amour-propre que d'impuissance, je suis persuadé que cette scène serait assez bien reçue, surtout si vous vouliez réchauffer le vieux mandarin par quelques caresses dont les gens de notre âge ont

[1] A qui est dédié l'*Écossaise*; voyez tome VII, pages 8 et 10. B.

besoin, et l'engager à faire, dans cette occasion, un petit effort de mémoire et de poitrine.

Au reste, mademoiselle, je vous supplie instamment de vouloir bien conserver, sans scrupule, ces deux vers au premier acte :

> Voilà ce que cent voix, en sanglots superflus,
> Ont appris dans ces lieux à mes sens éperdus.
>
> Scène I.

Vous pouvez être très sûre que les sanglots n'ont pas d'autre passage que celui de la voix; et, si on n'est pas accoutumé à cette expression, il faudra bien qu'on s'y accoutume.

Je vous demande grace aussi pour ces vers :

> Les femmes de ces lieux ne peuvent m'abuser;
> Je n'ai que trop connu leurs larmes infidèles.
>
> Acte III, scène I.

Le parterre ne hait pas ces petites excursions sur vous autres, mesdames.

Je prie Gengis de vouloir bien dire, quand vous paraissez :

> Que vois-je? est-il possible? O ciel! ô destinée!
> Ne me trompé-je point? est-ce un songe, une erreur?
> C'est Idamé, c'est elle; et mes sens, etc.
>
> Acte III, scène I.

Je suppose que vous ménagez votre entrée de façon que Gengis-kan a le temps de prononcer tout ce bavardage.

Je demande instamment qu'on rétablisse la dernière scène du quatrième acte, telle que je l'ai envoyée à M. d'Argental; elle doit faire quelque effet si elle est jouée avec chaleur; du moins elle en fesait

lorsque je la récitais, quoique j'aie perdu mes dents au pied des Alpes.

Je ne peux pas concevoir comment on a pu ôter de votre rôle ce vers au quatrième acte :

Les lois vivent encore, et l'emportent sur vous.

C'est assurément un des moins mauvais de la pièce, et un de ceux que votre art ferait le plus valoir. Il n'est pas possible de soutenir le vers qu'on a mis à la place :

Mon devoir et ma loi sont au-dessus de vous ;
Je vous l'ai déjà dit.

Vous sentez qu'*un devoir au-dessus de quelqu'un* n'est pas une expression française, et ce malheureux *Je vous l'ai déjà dit* ne semble être là que pour avertir le public que vous ne devriez pas le redire encore.

La dernière scène du quatrième acte est entre les mains de M. d'Argental, *je vous l'ai déjà dit;* et, dans cette dernière scène que, par parenthèse, je trouve très bonne, je voudrais que Zamti eût l'honneur de vous dire :

Ne parlons pas des miens, laissons notre infortune, etc.
Scène 6.

Je voudrais que le cinquième acte fût joué tel qu'il est imprimé. J'ai de fortes raisons pour croire que votre scène avec Octar ne doit point être tronquée, et que vous disiez :

Si j'obtenais du moins, avant de voir un maître,
Qu'un moment à mes yeux mon époux pût paraître.
Scène 2.

Une de ces raisons, c'est qu'il me paraît très convenable qu'Idamé, qui a son projet de mourir avec son mari, veuille l'exécuter sans voir Gengis, et que, remplie de cette idée, elle hasarde sa prière à Octar. D'ailleurs j'aime fort ce brutal d'Octar, et je voudrais qu'il parlât encore davantage.

Je vous demande pardon, mademoiselle, de tous ces détails. Maintenant, si M. de Crébillon ou M. de Châteaubrun, ou quelques autres jeunes têtes de mon âge, n'ont ni tragédies ni comédies nouvelles à vous donner pour votre Saint-Martin, et si votre malheur vous force à reproduire encore au théâtre les cinq *magots chinois*, je vous enverrais la pièce avec le plus de changements que je pourrais. J'attendrais sur cela vos ordres; mais voici ce que je vous conseillerais, ce serait de jouer *Mariamne* à la rentrée de votre parlement. Ce rôle est trop long pour mademoiselle Gaussin, qui ne doit pas d'ailleurs en être jalouse. Vous feriez réussir cette pièce avec M. Lekain, qui joue, dit-on, très bien Hérode: vous joueriez après cela Idamé, si le public redemandait la pièce; j'aurais le temps de la rendre moins indigne de vous.

Je vous demande pardon d'une si longue lettre, que le triste état de ma santé m'a obligé de dicter. Je vous présente mes très sincères remerciements, etc.

2271. A M. DUMARSAIS[1],

A PARIS.

Aux Délices, le 12 octobre.

Je bénis les Chinois, et je brûle des pastilles à

[1] Voyez son article, tome XIX, page 105. B.

Confucius, mon cher philosophe, puisque mon étoffe de Pékin vous a encore attiré dans le magasin d'Adrienne[1]. Nous l'avons vue mourir, et le comte de Saxe devenu depuis un héros, et presque tous ses amis. Tout a passé; et nous restons encore quelques minutes sur ce tas de boue, où la raison et le bon goût sont un peu rares.

Si les Français n'étaient pas si Français, mes Chinois auraient été plus Chinois, et Gengis encore plus Tartare. Il a fallu appauvrir mes idées, et me gêner dans le costume, pour ne pas effaroucher une nation frivole, qui rit sottement, et qui croit rire gaîment de tout ce qui n'est pas dans ses mœurs, ou plutôt dans ses modes.

M. le comte de Lauraguais[2] me paraît au-dessus des préjugés, et c'est alors qu'on est bien. Il m'a écrit une lettre dont je tire presque autant de vanité que de la vôtre. Il a dû recevoir ma réponse[3], adressée à l'hôtel de Brancas. Il pense, puisqu'il vous aime. Cultivez de cet esprit-là tout ce que vous pourrez; c'est un service que vous rendez à la nation. Vivez, inspirez la philosophie.

Nous ne nous verrons plus; mais se voit-on dans Paris? Nous voilà morts l'un pour l'autre; j'en suis bien fâché. Je trouve quelques philosophes au pied des Alpes; toute la terre n'est pas corrompue.

Vous vivez sans doute avec les encyclopédistes; ce ne sont pas des bêtes que ces gens-là; faites-leur mes

[1] M. Dumarsais avait enseigné la déclamation à mademoiselle Lecouvreur. K.

[2] Voyez page 757. B.

[3] Cette réponse n'est pas encore imprimée. B.

compliments, je vous en prie. Conservez-moi votre amitié jusqu'à ce que notre machine végétante et pensante retourne aux éléments dont elle est faite.

Je vous embrasse en Confucius; je m'unis à vos pensées; je vous aime toujours au bord de mon lac, comme lorsque nous soupions ensemble. Adieu. On n'écrivait ni à Platon ni à Socrate : *Votre très humble serviteur.*

2272. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, le 14 octobre.

Je profite d'un petit moment de santé, ou plutôt de relâchement de mes maux, pour présenter mes tendres respects à monsieur et à madame de Brenles. La maladie de M. de Giez m'a empêché, il y a un mois, d'aller à Monrion, et la mienne maintenant me retient auprès de Genève. Je vois bien que nous retournerons à peu près dans le même temps à Lausanne; ce sera là que je remercierai madame de Brenles. Ses vers[1] sont le prix le plus flatteur de *l'Orphelin de la Chine*. Je suis actuellement dans l'incapacité de répondre, même en prose : il ne me reste plus que le sentiment; mais ce n'est pas assez, il faudrait l'exprimer, et ce n'est pas une besogne de malade.

M. Dupont devait venir à Monrion cet automne; voilà les choses furieusement dérangées. On n'éprouve

[1] Madame de Brenles composait des poésies fugitives assez agréables; elle traduisit même le *Caton* d'Addison, en fesant usage des rimes croisées, à l'exemple de Voltaire dans *Tancrède*. Madame de Brenles, Étiennette Chavanes, devint veuve vers le commencement de novembre 1771, et mourut en 1775. L'un de ses frères est nommé dans la lettre de Voltaire au pasteur Bertrand, du 30 janvier 1759. Cl.

dans la vie que des contradictions, bien heureux encore quand on s'en tient là. J'ai à soutenir tous les maux du corps et de l'ame; l'espérance de revoir monsieur et madame de Brenles me soutient. Nous leur renouvelons, madame Denis et moi, les plus sincères amitiés.

Adieu, couple respectable et aimable, jusqu'au moment où Monrion nous rassemblera. V.

2273. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 octobre.

Mon cher ange, vous commencez donc à être un peu content. Vous le seriez davantage sans trois terribles empêchements : la maladie, l'éloignement, et une *Histoire générale* [1] qui me tue. Puis-je songer au seul Gengis quand je me mêle du gouvernement de toute la terre? Les Japonais et les Anglais, les jésuites et les talapoins, les chrétiens et les musulmans, me demandent audience. J'ai la tête pleine du procès de tous ces gens-là. Vous avez beau me dire que la cause de Gengis doit passer la première, vous connaissez trop bien la faiblesse humaine pour ne pas savoir que nous ne sommes les maîtres de rien. Dites à vos fleurs de s'épanouir, à vos blés de germer, ils vous répondront : Attendez; cela dépend de la terre et du soleil. Mon cher ange, ma pauvre tête dépend de tout. Je fais ce que je peux, quand je peux; plus je vais en avant, plus je me tiens machine griffonnante. Pour vous, messieurs de Paris, faites suivant

[1] Voyez ma Préface du tome XV, page v. B.

vos volontés : ordonnez, coupez, taillez, rognez, faites jouer mes *magots* devant les marionnettes de Fontainebleau, et qu'on y déchire l'auteur au sortir de la pièce, tandis que je languis malade dans mon ermitage, entre de la casse et des livres ennuyeux. J'ai mandé à Lambert que je serais peut-être assez fou pour lui donner, en son temps, une nouvelle tragédie à imprimer; mais ce n'est pas du pain cuit pour Lambert. Il faut que les *nations* soient jugées, et que le génie me dise : Travaille. En attendant, mon divin ange, j'ai recours à vous auprès de Lambert; il s'avise d'imprimer un recueil de toutes mes sottises, et il n'a encore aucune des corrections, aucun des changements sans nombre que j'y ai faits. C'est encore un travail assez grand de mettre tout cela en ordre. Dites-lui, je vous en conjure, qu'il ne fasse rien avant que je lui aie fait tenir tous mes papiers. Ce paresseux est bien ardent quand il croit qu'il y va de son intérêt; mais son intérêt véritable est de ne rien faire sans mes avis et sans mes secours. De quoi se mêle-t-il de commencer, sans me le dire, une édition de mes œuvres, lorsqu'il sait que j'en fais une à Genève, et lorsqu'il a passé une année entière sans vouloir profiter des dons que je lui offrais? Il m'envoya, il y a un an, une feuille de *la Henriade*, et s'en tint là; et point de nouvelles. Je lui mandai enfin que je paierais la feuille, et qu'il s'allât promener. Je donnai mes guenilles à d'autres, et, à présent, le voilà qui travaille, et sans m'avoir averti. Je vous prie, mon cher ange, de lui laver la tête en passant, si vous le rencontrez en allant à la Comédie, si vous

vous en souvenez, si vous voulez bien avoir cette bonté. Je vous demande bien pardon de mon importunité; mais encore faut-il être imprimé à sa fantaisie. Adieu; je voudrais travailler à la vôtre, et réussir autant que j'ai envie de vous plaire.

2274. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Octobre.

Mon cher ami, les maladies découragent à la fin; il y a trois mois que j'ai cessé tout commerce avec le genre humain. Mes amis de Paris ont fait jouer cet *Orphelin*, sans que je m'en sois mêlé. Je serais plus sensible au plaisir de vous revoir, que je ne l'ai été à ce petit succès passager. Je comptais aller à Monrion près de Lausanne; je vous aurais envoyé un carrosse sur la route pour vous enlever; nous aurions philosophé quelque temps avec notre ami M. de Brenles; mais un homme de Lausanne, à qui j'avais prêté ma maison, s'est avisé d'y tomber malade, et d'y être à la mort six semaines; il y est encore, tandis que je languis dans mes prétendues *Délices*.

J'ai ouï dire que des gens de Strasbourg, qui ont été un peu effarouchés d'un certain mémoire, vous ont plus nui que je n'ai pu vous servir. M. de Paulmy, en vous disant que je suis votre ami, vous a fait voir à quoi mon amitié est bonne; elle est en vérité aussi sincère qu'inutile. Je compte cette inutilité parmi mes plus grands malheurs; je vis toujours dans l'espérance de vous revoir. Madame Denis vous fait mille compliments, aussi bien qu'à madame Dupont. Je me

joins à elle; je vous embrasse de tout mon cœur. Voulez-vous bien présenter mes respects à monsieur et à madame de Klinglin? V.

Si vous voyez le conseiller[1] de la maison de Linange, je vous supplie de lui recommander de faire honneur à ma lettre de change.

2275. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux prétendues Délices, octobre.

Tout va de travers dans ce monde, mon cher ange. Il m'est mort un petit Suisse[2] charmant, qui m'avait fait avoir une maison assez agréable auprès de Lausanne, me l'avait meublée, ajustée, et qui m'y attendait avec sa femme. J'allais à cette maison, où j'avais fait porter mes livres; je comptais y travailler à votre *Orphelin*. Mon Suisse est mort dans ma maison; ses effets étaient confondus avec les miens. J'ai été très affligé, très dérangé, je n'ai pas pu faire un vers. Vous ne savez pas, vous autres conseillers d'honneur, ce que c'est que de faire bâtir en Suisse, en deux endroits à-la-fois, de planter et de changer des vignes en pré, et de faire venir de l'eau dans un terrain sec, pendant qu'on a une *Histoire générale* sur les bras, et une maudite *Pucelle* qui court le monde en dévergondée, et un petit Suisse qui s'avise de mourir chez vous. Faites comme il vous plaira avec votre *Orphelin*, il n'a de père que vous; il me faudrait un peu de temps pour le retoucher à ma fantaisie. Je suis toujours dans l'idée qu'il faut parler de Confucius

[1] Schœpflin le jeune, qui avait imprimé les *Annales de l'Empire*. Cl.
[2] De Giez, banquier à Lausanne. Cl.

dans une pièce chinoise. Les petits changements que je ferais à présent ne produiraient pas un grand effet. C'est mademoiselle Clairon qui établit tout le succès de la pièce. On dit que Lekain a joué à Fontainebleau plus en goujat qu'en Tartare; qu'il n'est ni noble, ni amoureux, ni terrible, ni tendre, et que Sarrasin a l'air d'un vieux sacristain de pagode. J'aurais beau mettre dans leur bouche les vers de *Cinna* et d'*Athalie*, on ne s'en apercevrait pas. J'ai besoin d'une inspiration de quinze jours pour rapiécer ou rapièceter mon drame; nos histrions seraient quinze autres jours à remettre le tout au théâtre, et je ne serais pas sûr du succès. Vous avez fait réussir mes *magots* avec tous leurs défauts, mon cher et respectable ami; vous les ferez supporter de même. Je ne les ai imprimés que pour aller au-devant de *la Pucelle*, qu'on vend partout. Il fallait absolument désavouer ces abominables copies qui courent dans l'Europe. J'ai besoin d'un peu de repos dans ma vieillesse, et dans une vieillesse infirme qui ne résisterait pas à des chagrins nouveaux. Ma Lettre [1] à Jean-Jacques a fait un assez bon effet, du moins dans les pays étrangers; mais je crains toujours les langues médisantes du vôtre. Comptez, mon divin ange, que le génie poétique ne s'accommode pas de toutes ces tribulations. Ce maudit Lambert parle toujours de réimprimer *presto, presto*, mes sottises non corrigées. Il ne veut point attendre; il a grand tort de toutes façons; c'est encore là une de mes peines. Encore si on pouvait bien digérer! mais avoir toujours mal à

[1] Lettre 2245. Cl.

l'estomac, craindre les rois, et les libraires, et les *Pucelles!* on n'y résiste pas. Êtes-vous content de Cadix[1]? Pour moi, j'en suis horriblement mécontent.

Le roi de Prusse m'a fait *mille compliments*, et me demande de nouveaux chants de *la Pucelle;* il a le diable au corps. Comment va le pied de madame d'Argental? Je suis à ses pieds. Adieu, divin ange.

2276. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 24 octobre.

Qu'est-ce que la vie, mon cher philosophe? Voilà ce Giez si frais, si vigoureux, mort dans mon pauvre Monrion; cela me rend cette maison bien désagréable. J'aimais Giez de tout mon cœur, je comptais sur lui; il m'avait arrangé ma maison de son mieux; j'espérais vous y voir incessamment. Sa pauvre veuve mourra peut-être de douleur. Giez était sur le point de faire une fortune considérable; sa famille sera probablement ruinée; voilà comme toutes les espérances sont confondues. Je n'ai que deux jours à vivre, en passerai-je un avec vous? Quand revenez-vous à Lausanne? Vous seul serez capable de me déterminer à habiter Monrion. Je suis bien incapable de répondre aux vers flatteurs de madame de Brenles; le chagrin étouffe le génie. On me mande de tous côtés que *la Pucelle* est imprimée, mais on ne me dit point où; tout ce que je sais, c'est que ce galant homme de capucin[2] en a proposé treize chants à Francfort à un libraire nommé Esslinger; mais il voulait les ven-

[1] Voyez lettre 2263. B.

[2] Maubert de Gouvest, alors calviniste; voyez page 682. Cl.

dre si cher que le libraire a refusé le marché; il est allé les faire imprimer ailleurs. Saint François d'Assise vous a envoyé là un bien vilain homme.

Madame Denis et moi nous vous assurons de notre tendre attachement; nous en disons autant à madame de Brenles. V.

2277. A M. BERTRAND.

24 octobre.

La mort de M. de Giez me pénètre de douleur; me voilà banni pour quelque temps de ma maison, où il est mort. Ah! mon cher monsieur, qui peut compter sur un moment de vie! Je n'ai jamais vu une santé plus brillante que celle de ce pauvre Giez; il laisse une veuve désolée, un enfant de six ans, et peut-être une fortune délabrée, car il commençait. Il avait semé, et il meurt sans recueillir; nous sommes environnés tous les jours de ces exemples. On dit : Il est mort, et puis, serre la file; et on est oublié pour jamais. Je n'oublierai point mon pauvre Giez, ni sa famille. Il m'était attaché; il m'avait rendu mille petits services; je ne retrouverai, à Lausanne, personne qui le remplace. Je vois qu'il faudra remettre au printemps mon voyage de Berne; c'est être bien hardi que de compter sur un printemps.

Ce capucin, *digne* ou *indigne*, a été proposer à Francfort son manuscrit de *la Pucelle*, à un libraire nommé Esslinger; mais il en a demandé un prix si exorbitant, que le libraire n'a point accepté le marché; il est allé faire imprimer sa drogue ailleurs. Je crois qu'il la dédiera à saint François.

Une grande dame [1] d'Allemagne m'a mandé qu'elle avait un exemplaire imprimé de cette ancienne rapsodie. Il faut que ce ne soit pas celle de Maubert, car elle prétend que l'ouvrage n'est pas trop malhonnête, et qu'il n'y a que les ames dévotes à saint Denis, à saint George, et à saint Dominique, qui en puissent être scandalisées. Dieu le veuille! Cet ouvrage, quel qu'il soit, jure bien avec l'état présent de mon ame.

« Singula de nobis anni prædantur euntes. »
Hor., lib. II, ep. II, v. 55.

Je ne connais plus que la retraite et l'amitié. Que ne puis-je jouir avec vous de l'une et de l'autre! Je vous embrasse bien tendrement.

2278. A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 25 octobre.

On me mande qu'on rejoue à Paris cette pièce [2] dont vous faites tout le succès. Le triste état de ma santé m'a empêché de travailler à rendre cet ouvrage moins indigne de vous. Je ne peux rien faire, mais vous pouvez retrancher. On m'a parlé de quatre vers que vous récitez à la fin du quatrième acte :

Cependant de Gengis j'irrite la furie;
Je te laisse en ses mains, je lui livre ta vie;
Mais, mon devoir rempli, je m'immole après toi;
Cher époux, en partant, je t'en donne ma foi.

Je vous demande en grace, mademoiselle, de supprimer ces vers. Ce n'est pas que je sois fâché qu'on

[1] Probablement madame de Buchwald (voyez lettre 1979). B.

[2] *L'Orphelin de la Chine*; voyez tome VI, page 481. B.

ait inséré des vers étrangers dans mon ouvrage; au contraire, je suis très obligé à ceux qui ont bien voulu me donner leurs secours pendant mon absence; mais le public ne peut être content de ces vers; ils ressemblent à ceux que dit Chimène[1] à Rodrigue; mais ils ne sont ni si heureux ni si bien placés.

Rien n'est plus froid que des scènes où l'un répète qu'on mourra, et où un autre acteur conjure l'actrice de vivre. Ces lieux communs doivent être bannis; il faut des choses plus neuves. Je vais écrire à M. d'Argental pour le supplier, avec la plus vive instance, de s'unir avec moi pour remettre les choses comme elles étaient. Je peux vous assurer que la scène ne sera pas mal reçue si vous la récitez comme je l'ai faite en dernier lieu.

Je n'ai que le temps, mademoiselle, de vous demander pardon de ces minuties, et de vous assurer de tous les sentiments que je vous dois.

2279. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 25 octobre.

Sur des lettres que je reçois de Paris, je suis obligé, mon cher ange, de vous supplier très instamment de faire réciter la scène dernière du quatrième acte, comme je l'ai imprimée, en conservant les corrections que j'ai envoyées, et dont on a fait usage à Fontainebleau. Je sais bien, et je l'ai mandé plusieurs fois, qu'il faut dire :

[1] A la fin de la scène 4 de l'acte III du *Cid*, Chimène dit à Rodrigue :

Je te donne ma foi
De ne respirer pas un moment après toi. B.

« Nous mourrons, je le sais.............. »

Acte IV, scène 6.

au lieu de

« Tu mourras, je le sais............. »

mais on me mande que les vers

« Cependant du tyran j'irrite la furie;
« Je te laisse en ses mains, je lui livre ta vie[1]; »

et

«.................Je m'immole après toi;
«.................Je t'en donne ma foi, etc. »

jettent un froid mortel sur cette scène. *Je te donne ma foi de mourir après toi* est pris de Chimène, est touchant dans Chimène, et à la glace dans Idamé. C'est bien cela dont il s'agit! Il n'y a pas là d'amourette. *Je veux mourir, cher époux; vis, ma chère femme;* tout cela est au-dessous d'Idamé et de Zamti. Au nom de Dieu, faites jouer cette scène comme je l'ai faite, en mettant seulement *nous mourrons*, au lieu de *tu mourras*. Point de lieux communs sur la promesse de mourir, sur des prières de vivre.

«........Non erat his locus......... »

De Art. poet., v. 19.

La vie n'est rien pour ces gens-là. Je vous en supplie, mon cher ange, ayez la bonté de penser comme moi pour cette fin du quatrième acte. Otez-moi

« Cependant du tyran j'irrite la furie. »

Je vous écris en hâte, la poste part; cette maudite *Pucelle d'Orléans* est imprimée, et je suis bien loin d'être en état de refaire mes Chinois. Ils iront comme ils pourront; mais ne refroidissons point cette fin du quatrième acte. Pardon, pardon.

[1] Voyez la lettre précédente. B.

2280. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 octobre.

Mon cher ange, je vous ai envoyé deux exemplaires de votre *Orphelin*. Je vous prie de pardonner à ma misère; je devrais avoir mieux répondu aux soins dont vous avez honoré mes Chinois, vous et madame d'Argental. J'ai rendu compte, autant que je l'ai pu, de ce qui s'est passé entre le quatrième et le cinquième acte; mais je ne sais si j'en ai rendu bon compte. Je vous demande en grace de donner un exemplaire de cette nouvelle fabrique au négligent de Lambert, qui devient si impatient quand il s'agit de me faire enrager. Qu'il fasse au moins usage de cet exemplaire, si je ne peux lui en procurer un meilleur. Je vous avoue que l'aventure de *la Pucelle* m'a mis hors d'état de travailler. Je suis parfaitement instruit qu'elle est imprimée; elle inondera bientôt tout Paris, et je serai à mon âge l'occasion d'un grand scandale. Me conseillez-vous de renouveler mes protestations dans quelque journal? Permettez que j'insère sous votre enveloppe un petit mot [1] à M. le comte de Choiseul; je ne sais point sa demeure, et je crains que ma lettre n'aille à quelqu'un de son nom qui n'aurait pas pour moi la même indulgence que lui. J'ai reçu de mon mieux les deux pélerins [2] que vous m'avez annoncés. Les deux exemplaires de *l'Orphelin de la Chine* sont partis à l'adresse de M. Dupin, secrétaire de M. d'Argenson; mais j'ai bien peur que Jeanne

[1] La lettre suivante. CL.

[2] Palissot et Patu. CL.

ne fasse plus de bruit qu'Idamé. Mon cher ange, priez Dieu pour moi.

2281. A M. LE COMTE DE CHOISEUL.

Aux Délices, ou soi-disant telles, 29 octobre.

Je vous remercie, monsieur, de M. Palissot[1], et de toutes vos autres bontés. J'en suis un peu indigne. Je n'ai point verni mes cinq Magots chinois comme je l'aurais voulu. Je viens d'envoyer à M. d'Argental ce que j'ai pu; quoique j'aie à présent l'esprit assez triste, je ne l'ai pourtant point tragique. Cette maudite *Pucelle*, qui m'a souvent fait rire, me rend trop sérieux. Je crains que les ames dévotes ne m'imputent ce scandale, et la crainte glace la poésie. *La Pucelle* de Chapelain n'a jamais fait tant de bruit. Me voilà, avec mes quatre cheveux gris, chargé d'une fille qui embarrasserait un jeune homme. Il arrivera malheur. Vous ne sauriez croire quel tort *Jeanne d'Arc* a fait à *l'Orphelin de la Chine*.

Je ne manquerai pas de vous envoyer, monsieur, le recueil de mes rêveries, dès qu'il sera imprimé. Je conviens que Lambert a négligé *l'Orphelin* autant que moi. N'aurait-il point aussi quelque *Pucelle* à craindre? Je ne sais plus à quel saint me vouer. Je trouverai toujours dans mon chemin saint Denis, qui me redemandera son oreille; saint George, à qui j'ai coupé le bout du nez[2], et surtout saint Dominique;

[1] Voyez plus bas la lettre 2299; c'est la première adressée à Palissot dans la *Correspondance*, et il est nommé ici pour la première fois. CL.

[2] *La Pucelle*, ch. XI, v. 317. — Quant à saint Dominique, Voltaire l'a placé (ch. V, v. 145) en enfer. CL.

cela est horrible. Les mahométans ne me pardonneront pas ce que j'ai dit de Mahomet. Il me reste la cour de Pékin; mais c'est encore la famille des conquérants tartares. Je vois qu'il faudra pousser jusqu'au Japon. En attendant, monsieur, conservez-moi à Paris des bontés qui me sont plus précieuses que les faveurs d'Agnès et le pucelage de Jeanne.

2282. A MADAME LA COMTESSE D'EGMONT[1].

Aux Délices, près de Genève, 29 d'octobre 1755.

On vous lit des choses bien édifiantes, madame, dans le couvent des Carmélites. Je ne doute pas qu'elles ne servent à entretenir votre dévotion. Si vous n'êtes pas encore convaincue du pouvoir de la grace, vous devez l'être de celui de la destinée. Elle m'a fait quitter Cirey après l'avoir embelli; elle vous a fait quitter votre terre lorsque vous en rendiez la demeure plus agréable que jamais. Elle a fait mourir

[1] Dans toutes les éditions des *OEuvres de Voltaire*, cette lettre a, jusqu'à ce jour (janvier 1832), été mise à la date du 23 août, et adressée à madame la comtesse *de La Neuville*. M. Clogenson en possède une copie datée du 8 mars 1756, et à l'adresse de madame la marquise *de La Vieuville*. Grimm la rapporte, dans sa *Correspondance littéraire*, au mois d'octobre 1755, et comme adressée à madame *de Montrevel*. Mais Luchet qui, la croyant inédite, la donne dans le tome Ier de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année* 1789 (quatre volumes in-8°), nomme madame la comtesse d'Egmont. Angélique-Amable, petite-fille du maréchal de Villars, née à Paris le 19 mars 1723, mariée, le 5 février 1744, à Guy-Félix d'Egmont-Pignatelli, comte d'Egmont, prince de Gavres, veuve le 3 juillet 1753, prit l'habit des filles de la maison du Calvaire de la Compassion, ordre de Saint-Benoît, le 18 juin 1754, sous le nom d'*Amable-Angélique-Marie-Thérèse du bon pasteur de Villars*, et le 20 juin 1755 prononça ses vœux, en présence de l'abbé Grizel (voyez tome XL, page 317; et, tome XII, les *Stances à Saurin*), qui l'avait convertie en lui volant 50 à 60,000 livres. B.

madame du Châtelet en Lorraine. Elle m'a conduit sur les bords du lac de Genève; elle vous a campée aux Carmélites. C'est ainsi qu'elle se joue des hommes qui ne sont que des atomes en mouvement, soumis à la loi générale qui les éparpille dans le grand choc des événements du monde, qu'ils ne peuvent ni prévoir, ni prévenir, ni comprendre, et dont ils croient quelquefois être les maîtres. Je bénis cette destinée de ce que messieurs vos enfants sont placés. Je vous souhaite, madame, du bonheur, s'il y en a; de la tranquillité au moins, tout insipide qu'elle est; de la santé, qui est le vrai bien, et qui, cependant, est un bien très peu senti. Conservez-moi de l'amitié. Les roues de la machine du monde sont engrenées de façon à ne me pas laisser l'espérance de vous revoir; mais mon tendre respect pour vous sera toujours dans mon cœur.

2283. A M. L'ABBÉ DE PRADES[1].

Frère RUBARBE à frère GAILLARD, salut,

Je suis très fâché que frère en Belzébuth, frère Isaac[2] soit malingre et mélancolique, c'est la pire des damnations. Conservez votre santé et votre gaîté. J'enverrais de tout mon cœur au révérend père prieur le seizième chant du scandale[3] qu'il demande; mais je n'en ai point fait. Une douzaine de jeunes Parisiens, plus gais que moi, s'amusent tous les jours

[1] Cette lettre, imprimée sans date dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année* 1789 (par Luchet), doit être de la fin d'octobre 1755. B.

[2] Le marquis d'Argens; voyez tome LII, page 319. B.

[3] *La Pucelle*. B.

à remplir mon ancien canevas. Chacun y met du sien. On dit qu'on imprime l'ouvrage de deux ou trois façons différentes. Tout ce que je peux faire, c'est de protester en face de la sainte Église. Si le révérend père prieur[1] voulait mettre dans son cabinet un exemplaire corrigé de *l'Orphelin de la Chine*, j'aurai l'honneur de le lui envoyer en toute humilité; car, malgré l'excommunication que l'exaltation de l'ame, les frictions de poix résine, et la dissection des cerveaux de géants[2] m'ont attirée, je crois que la noble paternité a des entrailles de charité; et elle doit savoir que j'étais un frère servant, très attaché au père prieur, pensant comme lui, et disant mon office en son honneur et gloire. J'ai un petit monastère[3] près de Lausanne, sur le chemin de Neufchatel; et si ma santé me l'avait permis, j'aurais été jusqu'à Neufchatel pour voir milord Maréchal; mais j'aurais voulu pour cela des lettres d'obédience.

Il est venu ici deux jeunes gens[4] de Paris qui m'ont dit qu'il y a un nommé Poinsinet à qui on a fait accroire que le roi de Prusse l'avait choisi pour être précepteur de son fils, mais que l'article du catholicisme était embarrassant; il a signé qu'il serait de la religion que le roi voudrait. Il apprend actuellement à danser et à chanter pour donner une meilleure éducation au fils de sa majesté, et il n'attend que l'ordre du roi pour partir. Pour moi, j'attends tout doucement

[1] Frédéric; voyez tome LV, page 529. B.

[2] Folies de Maupertuis tant ridiculisées par Voltaire; voyez t. XXXIX, p. 477, 479, etc. B.

[3] Mourion; voyez lettre 2143. B.

[4] Palissot et Patu; voyez lettre 2281. B.

la fin de mes coliques, de mes rhumatismes, de mes ouvrages, et de toutes les misères de ce monde. Je vous embrasse.

2284. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

1er novembre.

Madame Denis vient de me communiquer votre lettre, mon cher marquis; je suis plus affligé et plus indigné que vous. Je n'ignore pas absolument qui sont les misérables dont la fureur a mêlé le nom de mes amis et des hommes les plus respectables dans je ne sais quelle plaisanterie qu'on a fait revivre si cruellement depuis quelques années. On m'en a envoyé des fragments où j'ai trouvé M. le maréchal de Richelieu traité de maquereau; M. d'Argental, de protecteur des mauvais poëtes. Le succès de *l'Orphelin de la Chine* a ranimé la rage de ceux qui gagnent leur pain à écrire. Ils ont été fourrer Calvin[1] dans cet ancien ouvrage dont il est question, parceque je suis dans un pays calviniste. Enfin ils ont poussé leur imbécile insolence jusqu'à oser profaner le nom du roi[2]. Voyez, s'il vous plaît, les beaux vers dans lesquels ils ont exprimé ce panégyrique:

> Lui, des Bourbons trompant la destinée,
> A la gard' Dieu laisse aller son armée, etc.

Je n'ose poursuivre, tant le reste est exécrable. J'ai vu, dans un de ces malheureux exemplaires, saint Louis en enfer[3]. Il y a sept ou huit petits grimauds

[1] Variantes des ch. v et xx. Cl.
[2] Variantes des ch. xii et xiv. Cl.
[3] Variantes du ch. v. Cl.

qui brochent continuellement des chants de ce prétendu poëme. Ils les vendent six francs le chant, c'est un prix fait; il y en a déjà vingt-deux, et ils mettent mon nom hardiment à la tête de l'ouvrage. Je n'ai pas manqué d'avertir M. le maréchal de Richelieu. On m'avait écrit que vous étiez fourré dans cette rapsodie[1], avec M. d'Argental; mais je n'avais point vu ce qui pouvait vous regarder; c'est une abomination qu'il faut oublier; elle me ferait mourir de douleur. Adieu; madame Denis est aussi affligée que moi. Oublions les horreurs de la société humaine. Amusez-vous dans de jolis ouvrages conformes à la douceur de vos mœurs et aux graces de votre esprit. Nous attendons votre roman avec impatience; cela sera plus agréable que l'histoire de tout ce qui se fait aujourd'hui. Vous devriez venir prendre du lait ici, pour punir les scélérats qui abusent de votre nom et du mien d'une manière si misérable.

Pardonnez à un pauvre malade obligé de dicter, et qui a dicté cette lettre très douloureusement.

2285. A M. G.-C. WALTHER.

Aux Délices, près de Genève, 5 novembre 1755.

Mandez-moi, mon cher Walther, si je peux vous envoyer par la poste cette tragédie de *l'Orphelin de la Chine* que vous me demandez. Je l'ai encore beaucoup changée depuis qu'elle est imprimée: c'est ainsi que j'en use avec tous mes ouvrages, parceque je ne suis content d'aucun. Cela déroute un peu les libraires, et j'en suis très fâché; mais je ne puis m'empê-

[1] Variantes du ch. XXI. Cl.

cher de corriger des ouvrages qui me paraissent défectueux. C'est un malheur pour moi de connaître trop mes défauts, et il n'y aura jamais de moi d'édition bien arrêtée qu'après ma mort. Le sieur Lambert à Paris', et les sieurs Cramer à Genève, ont voulu, chacun de leur côté, faire une nouvelle édition de mes œuvres. Je ne puis corriger celle de Lambert; mais je ne puis m'empêcher de corriger, dans celle des frères Cramer, toutes les pièces dont je suis mécontent; c'est un ouvrage auquel je ne puis travailler qu'à mesure qu'on imprime. Il y a à chaque page des corrections et des additions si considérables, que tout cela fait, en quelque façon, un nouvel ouvrage. Si vous pouviez trouver le moyen de mettre toutes ces nouveautés dans votre dernière édition [1], cela pourrait lui donner quelque cours à la longue; mais c'est une chose qui ne pourrait se faire que par le moyen de quelque éditeur habile; et encore je ne vois pas comment il pourrait s'y prendre. Je suis très fâché de toute cette concurrence d'éditions. Si j'avais pu trouver quelque séjour agréable dans votre pays, vous savez bien que je me serais fait un plaisir infini de vous aider et de tout diriger; mais ma santé ne m'a pas permis de m'établir dans votre climat. Partout où je serai, je vous rendrai tous les services dont je serai capable. Si je peux vous envoyer par la poste quelque chose qui m'est tombé entre les mains, et qui vous donnerait un grand profit, je vous ferai ce plaisir sur-le-champ; mais comme c'est un ouvrage qui n'est pas de moi, et de l'orthodoxie duquel je ne

[1] L'édition de 1752 en sept volumes. B.

réponds pas, je ne vous le ferai parvenir qu'en cas que vous puissiez agir discrètement et sans imprimer cette pièce sous votre nom.

2286. A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 8 novembre.

Mon ancien ami, j'ai vu M. Patu [1]; il a de l'esprit, il est naturel, il est aimable. J'ai été très fâché que son séjour ait été si court, et encore plus fâché qu'il ne soit pas venu avec vous; mais la saison était encore rude, et ma cabane était pleine d'ouvriers. Il s'en allait, tous les soirs, coucher au couvent [2] de Genève, avec M. Palissot, autre enfant d'Apollon. Ces deux pélerins d'Emmaüs [3] sont remplis du feu poétique; ils sont venus me réchauffer un peu, mais je suis plus glacé que jamais par les nouvelles que j'apprends du *pucelage de Jeanne*. Il est très sûr que des fripons l'ont violée, qu'elle en est toute défigurée, et qu'on la vend en Hollande et en Allemagne, sans pudeur. Pour moi, je la renonce, et je la déshérite;

[1] Cl.-P. Patu, né à Paris en 1729, auteur, avec Portelance (mort en 1821), de la petite comédie des *Adieux du Goût*, jouée, pour la première fois, à la Comédie-Française, le 13 février 1754; auteur lui seul d'une traduction estimée de *Petites pièces du Théâtre anglais*, 1756, deux vol. in-12. — Outre le pélerinage que Patu fit, en 1755, aux Délices, avec Palissot, il en fit un autre chez le philosophe-ermite, au mois d'auguste 1756, avec Dalembert. Il alla ensuite en Italie; mais, fatigué de ce voyage, le jeune littérateur voulut s'en revenir en France: il serait sans doute encore passé par les Délices, s'il ne fût mort, le 20 auguste 1757, en Savoie, à Saint-Jean de Maurienne. Cl.

[2] Les portes de Genève s'ouvrirent à Voltaire le soir du 12 décembre 1754; mais Palissot et Patu, en y arrivant trop tard, les eussent trouvées fermées, comme cela arriva à ce pauvre Jean-Jacques en 1728. Cl.

[3] Les pélerins d'Emmaüs sont mentionnés dans saint Luc, XXIV, 13. B.

ce n'est point là ma fille; je ne veux pas entendre parler de *catins*, quand je suis sérieusement occupé de l'Histoire du genre humain. Cependant je ne vois que *catins* dans cette histoire; elles se rencontrent partout, de quelque côté qu'on se tourne. Il faut bien prendre patience.

Avez-vous toute l'*Histoire* d'Ottieri[1]? En ce cas, voulez-vous vous en défaire en ma faveur? Si vous avez quelques bons livres anglais et italiens, ayez la bonté de m'en faire un petit catalogue. Je vous demanderai la préférence pour les livres dont j'aurai besoin, et vous serez payé sur-le-champ. Adieu, mon ancien ami.

2287. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 novembre.

Mon cher ange, je suis toujours pénétré de vos bontés pour les Chinois. Vous devez avoir reçu deux exemplaires un peu corrigés, mais non autant que vous et moi le voudrions. J'ai dérobé quelques moments à mes travaux historiques, à mes maladies, à mes chagrins, pour faire cette petite besogne. La malignité qu'on a eue de placer M. de Thibouville dans cet impertinent manuscrit qui court, et de lui montrer cette infamie, m'a mis au désespoir. Il est vrai qu'on l'a mis en grande compagnie. Les polissons qui défigurent et qui vendent l'ouvrage n'épargnent personne; ils fourrent tout le monde dans leurs caquets. Je me flatte que vous ferez avec M. de Thibouville votre ministère d'ange consolateur.

[1] Voyez ma note, tome XX, page 504. B.

J'ai vu, pendant neuf jours, vos deux pélerins d'Emmaüs. C'est véritablement une neuvaine qu'ils ont faite. Ils m'ont paru avoir beaucoup d'esprit et de goût, et je crois qu'ils feront de bonnes choses. Pour moi, mon cher ange, je suis réduit à planter. J'achève cette maudite *Histoire générale*, qui est un vaste tableau fesant peu d'honneur au genre humain. Plus j'envisage tout ce qui s'est passé sur la terre, plus je serais content de ma retraite, si elle n'était pas si éloignée de vous. Si madame d'Argental a si long-temps mal au pied, il faut que M. de Châteaubrun lui dédie son *Philoctète* [1]; mais ce pied m'alarme. Je reçois, dans ce moment, une *Ode sur la Mort*, intitulée : *de main de maître* [2]; elle m'arrive d'Allemagne, et il y a des vers pour moi. Tout cela est bien plaisant, et la vie est un drôle de songe. Je ne rêve pourtant pas en vous aimant de tout mon cœur. Mille tendres respects à tous les anges.

2288. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 11 novembre.

Je vous avoue, mon cher ami, que je suis indigné du procédé de Schœpflin; vous savez que je lui ai prêté, pour deux ans, 10,000 livres, sans intérêt. Il a, sur ces 10,000 livres, dépensé quatre louis pour un Moréri, et a fourni quatre autres louis que j'ai prêtés ou donnés à cette comtesse de Linange. C'est

[1] Joué, pour la première fois, le 1er mars 1755. Cl.

[2] Cette ode de Frédéric II à Voltaire commence ainsi:

Soutien du goût, des arts, de l'éloquence,
Fils d'Apollon, Homère de la France, ... Cl.

resté à 9808 livres que j'ai tirées sur lui par une lettre de change, il y a deux mois, très inutilement. Cette lettre est entre les mains de M. Turckeim, marchand de fer, qui demeure à Colmar, et qui est frère du banquier de Strasbourg. Vous avez en main l'obligation; je vous prie, mon cher ami, d'instrumenter sur-le-champ, et de me faire payer. Schœpflin n'a pas seulement répondu à une lettre de Colini; et ni son procédé ni mes dépenses dans ma nouvelle acquisition ne me permettent d'attendre. Je vous demande pardon, tout avocat que vous êtes, de ne vous parler que de procès. Mille compliments à madame Dupont; je vous embrasse. V.

2289. A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE[1].

Novembre 1755.

Messieurs, je crois qu'il n'appartient qu'à ceux qui sont, comme vous, à la tête de la littérature, d'adoucir les nouveaux désagréments auxquels les gens de lettres sont exposés depuis quelques années.

Lorsqu'on donne une pièce de théâtre à Paris, si elle a un peu de succès, on la transcrit d'abord aux représentations, et on l'imprime souvent pleine de fautes. Des curieux sont-ils en possession de quelques fragments d'un ouvrage, on se hâte d'ajuster ces fragments comme on peut; on remplit les vides au hasard, on donne hardiment, sous le nom de l'auteur, un livre qui n'est pas le sien. C'est à-la-fois le voler

[1] Cette lettre, dont il n'existe aucune trace dans les archives de l'académie française, avait été, ainsi que la réponse (voyez lettre 2293), mise par les éditeurs de Kehl dans une note de leur préface de *la Pucelle*. B.

et le défigurer. C'est ainsi qu'on s'avisa d'imprimer sous mon nom, il y a deux ans, sous le titre ridicule d'*Histoire universelle* [1], deux petits volumes sans suite et sans ordre, qui ne contenaient pas l'histoire d'une ville, et où chaque date était une erreur. Quand on ne peut imprimer l'ouvrage dont on est en possession, on le vend en manuscrit : et j'apprends qu'à présent on débite de cette manière quelques fragments, informes et falsifiés, des mémoires que j'avais amassés dans les archives publiques sur la guerre de 1741 [2]. On en use encore ainsi à l'égard d'une plaisanterie faite, il y a plus de trente ans, sur le même sujet qui rendit Chapelain si fameux. Les copies manuscrites qu'on m'en a envoyées de Paris sont de telle nature, qu'un homme qui a l'honneur d'être votre confrère, qui sait un peu sa langue, et qui a puisé quelque goût dans votre société et dans vos écrits, ne sera jamais soupçonné d'avoir composé cet ouvrage tel qu'on le débite. On vient de l'imprimer d'une manière non moins ridicule et non moins révoltante.

Ce poëme a été d'abord imprimé à Francfort, quoiqu'il soit annoncé de Louvain, et l'on vient d'en donner en Hollande deux éditions qui ne sont pas plus exactes que la première; cet abus de nous attribuer des ouvrages que nous n'avons pas faits, de falsifier ceux que nous avons faits, et de vendre ainsi notre nom, ne peut être détruit que par le décri dans lequel ces œuvres de ténèbres doivent tomber.

C'est à vous, messieurs, et aux académies formées

[1] Voyez ma Préface du tome XV. B.

[2] Voyez ma Préface du tome XXI. B.

sur votre modèle, dont j'ai l'honneur d'être associé, que je dois m'adresser. Lorsque des hommes comme vous élèvent leurs voix pour réprouver tous ces ouvrages que l'ignorance et l'avidité débitent, le public, que vous éclairez, est bientôt désabusé.

Je suis avec beaucoup de respect, etc.

2290. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 novembre.

Mon cher ange, je prends la liberté de vous adresser une lettre [1] pour l'académie française, et pour monsieur son secrétaire, dont j'ignore le nom. J'envoie ma lettre sous l'enveloppe de M. Dupin, secrétaire de M. le comte d'Argenson. Je me suis déjà servi de cette voie pour vous faire tenir deux exemplaires corrigés de *l'Orphelin de la Chine*; et je me flatte que vous les avez reçus. La lettre pour l'académie et celle au secrétaire [2] sont à cachet volant, dans la même enveloppe. Pardonnez encore, mon cher et respectable ami, à cette importunité. La démarche que je fais est nécessaire, et il faut qu'elle soit publique. Elle est mesurée, elle est décente, elle est bien consultée, bien approuvée, et j'ose croire que vous ne la condamnerez pas. C'est un très grand malheur que la publicité de ce manuscrit qui inonde l'Europe, sous le nom de *la Pucelle d'Orléans*. Un désaveu modeste est le seul palliatif que je puisse appliquer à un mal sans remède. Je vous supplie donc de vouloir bien faire rendre au secrétaire de l'académie le paquet

[1] C'est la lettre précédente. B.

[2] La lettre au secrétaire de l'académie (Duclos) manque. B.

que M. Dupin vous fera tenir, et qui part le même jour que cette lettre.

Cette maudite *Jeanne d'Arc* a fait grand tort à notre *Orphelin;* il vaudrait bien mieux sans elle; mais vous pouvez compter que ma vie est empoisonnée, et mon ame accablée depuis six mois. Je suis si honteux qu'à mon âge on réveille ces plaisanteries indécentes, que mes montagnes ne me paraissent pas avoir assez de cavernes pour me cacher. Aidez-moi, mon cher ange, et je vous promets encore une tragédie[1], quand j'aurai de la santé et de la liberté d'esprit. En attendant, laissez-moi pleurer sur *Jeanne*, qui cependant fait rire beaucoup d'honnêtes gens. Comment va le pied de madame d'Argental? et pourquoi a-t-elle mal au pied? Lekain m'a mandé que notre *Orphelin* n'allait pas mal. Vous êtes le père de *l'Orphelin;* je voudrais bien lui donner un frère, mais seulement pour vous plaire. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments. Je baise les ailes de tous les anges.

2291. A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, 14 novembre.

J'aurais bien voulu, mon cher monsieur, que vous eussiez repassé par Genève, au lieu de prendre la route des Petits-Cantons. Vous auriez trouvé un vieux malade qui vous aime de tout son cœur, et qui vous aurait fait les honneurs d'une cabane assez jolie, que je préfère assurément au palais de Turin, et à tous les palais. Dans la belle description que vous me

[1] Après *l'Orphelin*, Voltaire composa *Tancrède;* mais il ne commença cette tragédie que le 22 avril 1759. Cl.

faites de la Lombardie, je ne regrette que les îles Borromées, parcequ'elles sont solitaires et qu'on y a chaud. Il ne me faut que la retraite, du soleil, et un ami. J'en ai perdu un dans M. de Giez; je le connaissais depuis fort peu de temps. La seule bonté de cœur m'avait procuré son amitié et ses services; il s'était fait un plaisir d'arranger cette autre petite cabane de Monrion. J'ai été touché sensiblement de sa perte, et je suis tout étonné d'être toujours à moitié en vie, et de traîner mes maux et mes souffrances, quand je vois périr au milieu de leur carrière des hommes si robustes. Vraiment, monsieur, je ferai de grand cœur le même marché avec vous qu'avec lui; il jouissait de Monrion comme moi, il y avait passé une partie de l'été, il était le maître de la maison; daignez l'être, elle vous appartient à meilleur titre qu'à moi; je ne l'ai acquise que pour vous et pour M. de Brenles. C'est vous qui, le premier, m'avez invité à venir me retirer sur les bords de votre lac. La maison auprès de Genève m'a séduit; il faut avouer que les jardins sont délicieux et l'aspect enchanteur; je m'y suis ruiné; mais je préfèrerai Monrion, si vous voulez bien regarder cet ermitage comme le vôtre. Venez-y quand je n'y serai pas; mais venez-y surtout quand j'y serai; consolez-y un malade, et éclairez un être pensant. J'y ai actuellement deux domestiques qui arrangent mon petit ménage, ou plutôt le vôtre. Comptez que cette retraite me tiendra lieu avec vous des îles Borromées. Je compte m'y établir incessamment pour l'hiver; je n'en sortirai point. Il m'est impossible de quitter le coin de mon feu dès que

le mauvais temps est venu. J'aurai une chambre pour vous, une pour notre ami M. de Brenles, de bon vin, un cuisinier assez passable, quelques livres qui n'en sortiront point, et qui pourront amuser mes hôtes; voilà mon petit établissement d'hiver, que je vous prie encore une fois de regarder comme votre maison toute l'année.

Je ne sais pas si M. de Brenles est revenu de la campagne, mais je me flatte qu'il sera de retour quand ma santé me permettra de me transporter à Monrion.

J'ai appris, depuis quelques jours, que *la Pucelle* est imprimée. Votre honnête capucin proposa dans Francfort à un nommé Esslinger, libraire, de faire cette édition; il voulut vendre son manuscrit trop cher. Esslinger ne put conclure avec lui; il faut que ce bon capucin l'ait vendu à un autre. Les magistrats de Genève m'ont promis qu'ils empêcheraient cette capucinade effrontée d'entrer dans leur petit district; je ne sais comment faire pour en obtenir autant à Lausanne. On dit l'édition très mauvaise et pleine de fautes. Je ne ferai pas le moindre reproche à M*** [1] de son goût pour les capucins, et je resterai tranquille.

Savez-vous que le Conseil de Genève s'est fait représenter la belle lettre de Grasset à Bousquet, et que Grasset est décrété de prise de corps?

Le papier me manque, je finis; *tuus in æternum.*

[1] Sans doute M. de Montolieu. Lettre du 12 août précédent, à Polier.

Cl.

2292. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 22 novembre.

Les lettres de change, mon cher monsieur, se traitent plus sérieusement que les almanachs du *Courrier boiteux*. Schœpflin n'a aucune raison ni aucun prétexte valable pour refuser le paiement d'un argent que j'ai bien voulu lui prêter, et que nul que moi ne lui aurait prêté. C'est trop abuser de mes bienfaits; ils méritaient un autre retour. L'état de mes affaires ne me permet pas d'attendre; j'ai compté sur cet argent. Le sieur Schœpflin a promis de le rendre; rien ne doit le faire manquer à sa parole. Je vous prie donc très instamment de faire toutes les diligences nécessaires sans aucun délai, et de vouloir bien agir avec toute la promptitude que j'attends de votre amitié. Je vous aurai une très grande obligation. Je ne vous répéterai pas que les dépenses qui étaient indispensables dans ma nouvelle acquisition me mettent dans un besoin pressant de mon argent. Schœpflin n'a pas seulement daigné répondre à une lettre de Colini : son procédé est insoutenable. En un mot, faites-moi payer par justice, je vous en prie, puisque le sieur Schœpflin ne veut pas me payer par devoir. Je vous demande encore en grace d'agir à la réception de ma lettre. Je me moque des *pucelles*, et je veux poursuivre les mauvais débiteurs et les ingrats.

Je vous embrasse sans cérémonie. VOLTAIRE.

2293. DE M. DUCLOS,

EN QUALITÉ DE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1].

L'académie est très sensible aux chagrins que vous causent les éditions fautives et défigurées dont vous vous plaignez; c'est un malheur attaché à la célébrité. Ce qui doit vous consoler, monsieur, c'est de savoir que les lecteurs capables de sentir le mérite de vos écrits ne vous attribueront jamais les ouvrages que l'ignorance et la malice vous imputent, et que tous les honnêtes gens partagent votre peine. En vous rendant compte des sentiments de l'académie, je vous prie d'être persuadé, etc. DUCLOS, secrétaire.

2294. DE LOUIS-EUGÈNE,

PRINCE DE WURTEMBERG.

A Paris, le 27 novembre.

Je viens de recevoir dans le moment, monsieur, cet exemplaire imprimé de *la Pucelle*. Je me fais un scrupule de l'avoir autrement que par vous. Ainsi, je vous l'envoie tel qu'on me l'a apporté, sans l'avoir fait couper, et, par conséquent, sans l'avoir lu.

Je crois que vous serez convaincu maintenant qu'on vous trompait en vous assurant que j'en avais sept chants. Je ne veux vos ouvrages que par vos mains, et non par celles de vos ennemis, qui ont intérêt à les falsifier.

Je vous prie de m'aimer toujours un peu, et d'être persuadé de la tendre amitié avec laquelle je serai toujours, monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur,

LOUIS-EUGÈNE, duc de Wurtemberg.

[1] Les registres de l'académie française ne font aucune mention de cette lettre (voyez n° 2289) à laquelle Voltaire répondit le 21 décembre (voyez n° 2309). B.

2295. A M. BERTRAND.

Aux Délices, 28 novembre.

J'envoie, mon cher patron, à M. de Morancour, la réponse [1] de l'académie française. L'édition que j'ai vue est l'ouvrage de la canaille. On a, dans Paris, le plus profond mépris pour ces manœuvres dont je me suis trop inquiété ici. Je crois qu'il faut laisser tomber ces misères dans l'oubli qu'elles méritent.

Voici la triste confirmation du désastre de Lisbonne [2] et de vingt autres villes. C'est cela qui est sérieux. Si Pope avait été à Lisbonne, aurait-il osé dire *tout est bien?* Matthieu Garo [3] ne le disait que quand il ne lui tombait qu'un gland sur le nez. Adieu, encore une fois; aimez un peu le pauvre malade, et tout sera bien pour lui.

2296. A M. BERTRAND.

Aux Délices, 30 novembre.

Mes peines d'esprit, mon cher monsieur, sont aussi grandes que celles dont mon cœur est tourmenté. M. Polier de Bottens, instruit des chagrins que me donne l'édition de ce malheureux ouvrage si falsifié et si défiguré, me mande qu'il m'a prévenu par ses bons offices, et qu'il a assemblé le corps académique pour empêcher le débit de cette œuvre de ténèbres dans Lausanne. Il me mande aussi qu'il a écrit d'of-

[1] C'est la lettre n° 2293. B.

[2] 1er novembre 1755. Voyez, tome XII, le poëme de Voltaire; et XXI, pages 280-1. B.

[3] La Fontaine, livre IX, fable IV. B.

fice à M. E..., membre du conseil souverain de Berne, pour le prier de faire à Berne les mêmes démarches qu'il a faites à Lausanne. On me confirme que l'édition qui paraît est celle de Maubert. Je ne puis rien savoir de positif sur tout cela dans ma solitude, et dans mes quatre rideaux, au milieu de mes souffrances. J'aurais souhaité, en effet, qu'on eût pu prévenir le débit de cette rapsodie à Berne, comme on l'a fait à Genève; mais ce que je souhaite encore, c'est qu'il n'y ait point d'éclat. Je m'en rapporte, monsieur, avec confiance à votre amitié et aux bontés de leurs excellences à qui M. de Paulmy [1] m'a recommandé. Il est certain que l'ouvrage, tel qu'il est, n'est pas le mien; mais comme il y a, en effet, quelques morceaux qui m'appartiennent, tout estropiés qu'ils sont, et que j'ai fait à la vérité quelque chose sur ce sujet, il y a près de trente ans, vous sentez que le contre-coup retombe sur moi.

Vous savez l'horrible événement de Lisbonne, de Séville, et de Cadix. La ville de Lisbonne engloutie par un tremblement de terre, cent [2] mille ames ensevelies sous les ruines, Séville endommagé, Cadix submergé pendant quelques minutes par le même tremblement; voilà un terrible argument contre *l'Optimisme*. Il est honteux, dans des événements aussi épouvantables, de songer à ses affaires particulières.

Je vous embrasse tendrement.

[1] Le marquis de Paulmy, depuis la fin de 1748 jusqu'à celle de 1751, avait été ambassadeur en Suisse. Cl.

[2] Ce fut la première nouvelle. Mais dans son *Précis du Siècle de Louis XV*, Voltaire ne parla que de trente mille; encore ce nombre est-il réduit de moitié par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*; voyez tome XXI, page 281. B.

2297. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, près de Genève, 1[er] décembre.

Je dicte, mon cher ange, mes très humbles et très tendres remerciements, car il y a bien des jours que je ne peux pas écrire. Je vous avais envoyé le paquet pour l'académie avant d'avoir reçu la lettre par laquelle vous m'avertissiez de la noble et scrupuleuse attention de *messieurs des postes;* je profiterai dorénavant de votre avis. Je vous assure qu'on vous en a donné un bien faux, quand on vous a dit que je fesais une nouvelle tragédie. Le fait est que madame Denis avait promis *Zulime* à messieurs de Lyon; mais, comme monsieur le cardinal votre oncle ne va pas au spectacle, la grosse madame Destouches[1] se passera de *Zulime*.

Ceux qui ont imprimé la rapsodie[2] dont vous avez la bonté de me parler ont bien mal pris leur temps. L'Europe est dans la consternation du jugement dernier arrivé dans le Portugal. Genève, ma voisine, y a plus de part qu'aucune ville de France; elle avait à Lisbonne une grande partie de son commerce. Cette aventure est assurément plus tragique que les *Orphelin* et les *Mérope*. Le *tout est bien* de Matthieu Garo[3] et de Pope est un peu dérangé. Je n'ose plus me plaindre de mes coliques depuis cet accident. Il n'est pas permis à un particulier de songer à soi dans une désolation si générale. Portez-vous bien, vous,

[1] Directrice du théâtre de Lyon. B.

[2] *La Pucelle d'Orléans*, poëme en quinze livres. Cl.

[3] Voyez lettre 2295. B.

madame d'Argental, et tous les anges, et tâchez de tirer parti, si vous pouvez, de cette courte et misérable vie; je suis bien fâché de passer les restes de la mienne loin de vous. S'il y a quelques nouvelles sur *Jeanne*, je vous supplie de ne me laisser rien ignorer.

Je vous embrasse bien tendrement.

2298. A M. PICTET[1],

PROFESSEUR EN DROIT.

Oui, les Anglais prennent tout, la France souffre tout, les volcans engloutissent tout. Beaumont, qui a échappé, mande qu'il ne reste pas une maison dans Lisbonne; c'est *l'Optimisme*. Madame Denis vient demain au soir.

Nous sommes, l'un et l'autre, très tendrement attachés à nos voisins.

2299. A M. PALISSOT[2].

Aux Délices, près de Genève, 1er décembre.

On ne peut vous connaître, monsieur, sans s'inté-

[1] Ce billet sans date, mais qui doit être du 1er décembre 1755, est adressé à Pierre Pictet, membre d'une famille genevoise ancienne et distinguée. Le professeur en droit Pictet devint, par la suite, beau-père de Samuel Constant de Rebecque, frère puîné de Constant d'Hermenches, et oncle du grand publiciste Benjamin Constant.—Voyez plus bas les lettres 2308, 2338 et 2373. Cl.

[2] Charles Palissot, né à Nancy le 3 janvier 1730, est mort à Paris le 15 juin 1814. Sa comédie des *Philosophes*, en 1760, et sa *Dunciade*, en 1764, lui valurent quelque célébrité et beaucoup d'ennemis. A l'occasion de ses *Philosophes*, il eut une correspondance avec Voltaire (voyez tome LVIII). Il avait fait imprimer, en 1763, son *Théâtre et œuvres diverses*, en trois volumes. Plusieurs autres éditions de ses *OEuvres* ont été données en

resser vivement à vous. J'ai appris votre maladie avec un véritable chagrin. Je n'ai pas besoin du

Non ignara mali, miseris succurrere disco,
VIRG., *Æneid.*, I, v. 630.

pour être touché de ce que vous avez souffert. Je suis beaucoup plus languissant que vous ne m'avez vu, et je n'ai pas même la force de vous écrire de ma main. Si vous écrivez à madame la comtesse de La Marck, je vous supplie de lui dire combien je suis touché de l'honneur de son souvenir; je le préfère à ma belle situation et à la vue du lac et du Rhône. Ayez la bonté, je vous en prie, de lui présenter mon profond respect.

On ne sait que trop à Genève le désastre de Lisbonne et du Portugal. Plusieurs familles de négociants y sont intéressées. Il ne reste pas actuellement une maison dans Lisbonne; tout est englouti, ou embrasé. Vingt villes ont péri; Cadix a été quelques moments submergé par la mer; la petite ville de Conil, à quelques lieues de Cadix, détruite de fond en comble. C'est le *jugement dernier* pour ce pays-là; il n'y a manqué que la *trompette*. A l'égard des Anglais, ils y gagneront plus à la longue qu'ils n'y perdront; ils vendront chèrement tout ce qui sera nécessaire pour le rétablissement du Portugal.

divers formats. La dernière édition est de 1809, en six volumes in-8°. Palissot a donné une édition des *OEuvres* (choisies) *de Voltaire*, en cinquante-cinq volumes in-8°. S'il n'était que sévère envers les éditeurs de Kehl, on pourrait l'excuser; mais il est injuste envers eux, et, ce qui est pis encore, il manque de bonne foi. Ainsi plus d'une fois il leur reproche amèrement des fautes qu'il se vante de corriger; et il ne fait qu'exécuter les corrections indiquées dans l'*errata* de Kehl. Au total, malgré son goût et son esprit, il n'a pas été bon éditeur de Voltaire. B.

Je n'ai point de nouvelles de M. Patu, votre compagnon de voyage. Il m'a paru fort aimable, et digne d'être votre ami. J'espère que vous ne m'oublierez pas quand vous le verrez, ou quand vous lui écrirez. Madame Denis sera très sensible à votre souvenir. Elle est actuellement à ma petite cabane de Monrion, auprès de Lausanne, où elle fait tout ajuster pour m'y établir l'hiver, en cas que mes maladies m'en laissent la force. Si jamais vous repassiez près de notre lac, j'aurais l'honneur de vous recevoir un peu mieux que je n'ai fait. Nous commençons à être arrangés. M. de Gauffecourt est ici depuis quelques jours; je crois que vous l'avez vu à Lyon. Il fait pour le sel à peu près ce que vous faites pour le tabac; mais il ne fait pas de beaux vers comme vous.

J'ai l'honneur, etc.

2300. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 2 décembre.

Mon cher ami, on ne parle plus que de tremblements de terre; on s'imagine à Genève que Lyon est englouti, parceque le courrier des lettres manqua hier. S'il n'y a point eu de tremblement à Strasbourg et à Colmar, je vous prie de me faire payer de Schœpflin. C'est un mauvais plaisant; je vous jure que je n'ai pas entendu parler de lui; il est juste qu'il entende parler de vous, à moins qu'il n'ait payé à M. Turckeim de Strasbourg. Mais M. Turckeim ne m'a point écrit. Vraiment oui, Jeanne d'Arc est imprimée, elle est partout. La pauvre diablesse est hor-

riblement défigurée. Les Anglais, les Chapelain[1], les libraires, et moi, nous avons bien maltraité Jeanne. On prend fort bien la chose à Paris et en Suisse, mais les faquins de libraires ont très mal pris leur temps. Ce n'était pas le temps de rire, quand la moitié d'un royaume est engloutie sous la terre, et que chacun tremble dans son lit. Le *Tout est bien* et *l'Optimisme* en ont dans l'aile. Je présente mes respects à monsieur et à madame de Klinglin.

Comment se porte madame Dupont? Ma nièce et moi nous sommes à vous. V.

2301. A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, 2 décembre.

Madame Denis, mon cher monsieur, est revenue enchantée de vous, et pénétrée de la bonté de votre cœur. Elle ne me parle que de vous et de notre cher ami, M. de Brenles. Il n'y a ni maladie, ni ordonnance du docteur Tronchin qui tienne, il faut venir à Monrion se mettre entre les mains du docteur Tissot[2], dussé-je être disséqué comme mon pauvre ami

[1] Caux de Cappeval, qui donna, en 1772, une traduction en vers latins de *la Henriade*, avait proposé par souscription, en 1757, une nouvelle édition de *la Pucelle* de Chapelain. Cette nouvelle édition, qui n'a point été faite, eût compris les vingt-quatre chants dont les douze derniers sont encore manuscrits. Les éditions de *la Pucelle* de Chapelain en quinze, dix-huit et vingt chants, sous les dates de 1755, 1756, 1757, 1762, dans le Catalogue La Vallière (2e partie), nos 15831-36, sont des éditions du poëme de Voltaire. Cette fausse indication a passé dans quelques ouvrages. B.

[2] Né le 20 mars 1728, au village de Granci, entre Lausanne et le Jura, d'un père qui était commissaire-arpenteur. Ce célèbre médecin acheta Monrion vers 1774; ce fut lui qui y fit construire l'escalier à double rampe formant une espèce de terrasse du côté du lac. Voltaire adressa plus tard quelques lettres à Tissot, mais elles sont restées inconnues jusqu'à présent. Voyez la note 1 de la lettre 2145. Cl.

Giez. Je compte écrire à M. de Brenles en vous écrivant; je m'imagine que vous êtes assez heureux l'un et l'autre pour vous voir tous les jours. Quand pourrai-je en faire autant, et venir enfin dans la petite retraite où mon cœur m'appelait depuis si longtemps!

Croyez-vous qu'on imagine à Genève qu'il y a eu un tremblement de terre en France [1] comme en Portugal, parceque le courrier des lettres a manqué aujourd'hui? Dieu nous en préserve; les Alpes sont un bon contre-poids aux secousses, elles sont en tous sens l'asile du repos.

Les protestants sauvés à Lisbonne, et l'inquisition engloutie, ne sont pas l'effet des prières de saint Dominique. Adieu, monsieur; adieu, homme aimable et essentiel, jusqu'au moment où je pourrai vous renouveler, à M. de Brenles et à vous, mes deux parrains dans ma régénération de Pays de Vaud, combien je vous aime et vous respecte. V.

2302. A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, près de Genève, 3 décembre.

Je reçois dans le moment, mon cher monsieur, une lettre de M. Turckeim, par laquelle il me mande que le sieur Schœpflin a satisfait à sa dette. Je n'ai donc autre chose à faire qu'à vous prier de rengaîner, et

[1] Le tremblement de terre du 1[er] novembre 1755 s'est fait ressentir sur quelques points de la France. Il a déplacé l'une des sources des eaux thermales de Néris dans le Bourbonnais (aujourd'hui département de l'Allier). B.

à vous marquer, comme je pourrai, ma reconnaissance. Nous allons passer l'hiver à Monrion, madame Denis et moi. Je vous assure que je serais bien tenté de faire un petit tour à Colmar, s'il n'y avait pas de *jésuites*[1]. Je crois qu'il me faudrait auprès d'eux une sauvegarde de Nicolas Ier[2].

Dites, je vous prie, à madame de Klinglin qu'elle m'a joué un tour affreux; elle a été à Saint-Claude, à six lieues de mes Délices. Si elle m'en avait informé, je serais venu lui faire ma cour; elle sera cause que je ferai un voyage à Colmar.

Sur la nouvelle de l'anéantissement du Portugal, on se prépare à de nouveaux opéra en Italie, on va donner de nouvelles comédies à Paris, et on y fait une loterie de trente millions. Je vous souhaite le trentième, mon cher ami.

2303. A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 6 décembre.

Mon cher ami, les *pucelles*, les tremblements de terre, et la colique, me mettent aux abois. Les petits maux me persécutent, et je suis encore sensible à ceux de la fourmilière sur laquelle nous végétons avec autant de tristesse que de danger. On n'est pas sûr de coucher dans son lit, et quand on y couche, on y est malade; du moins c'est mon état, et c'est ce qui m'empêche de venir faire avec vous des jérémiades à Monrion. J'ai encore, pour surcroît de malheur, un cheval encloué dans le meilleur des mondes pos-

[1] Voyez lettre 2121. B.

[2] Voyez ma note, tome XVII, page 470. B.

sibles. Je suis prêt à partir; j'ai encore envoyé de petits bagages à l'ermitage de Monrion, et, dès que mon cheval et moi nous serons purgés, je prendrai sûrement un parti; en attendant, je n'en peux plus. Si je suis confiné à mes prétendues *Délices*, il faudra que je vous envoie madame Denis, qui me paraît enchantée de vous et de Lausanne; mais le mieux sera de l'accompagner, et, somme totale, je viendrai vif ou mort. Il y a un docteur Tissot qui dissèque proprement son monde, c'est une consolation; je ne me console point pourtant de mon ami Giez. Mille respects à madame de Breules; je vous embrasse du meilleur de mon cœur. V.

2304. A M. DALEMBERT.

Aux Délices, près Genève, 9 décembre.

Le célèbre M. Tronchin, qui guérit tout le monde hors moi, m'avait parlé des articles *Goût*[1] et *Génie*[2]; mais si on en a chargé d'autres, ces articles en vaudront mieux. Si personne n'a encore cette besogne, je tâcherai de la remplir. J'enverrai mes idées, et on les rectifiera comme on jugera à propos. Je me chargerais encore volontiers de l'article *Histoire*[3]; et je crois que je pourrais fournir des choses assez curieuses sur cette partie, sans pourtant entrer dans des détails trop longs ou trop dangereux. Je demande si

[1] L'article GOUT, envoyé par Voltaire à l'*Encyclopédie*, est, depuis les éditions de Kehl, dans le *Dictionnaire philosophique*, où il forme la première section du mot *Goût*; voyez tome XXX, page 73. B.

[2] L'article GÉNIE, dans l'*Encyclopédie*, n'est pas de Voltaire; voyez tome XXX, page 35. B.

[3] Voyez ma note, tome XXX, page 191. B.

l'article *Facile*[1] (style) doit être restreint à la seule facilité du style, ou si on a entendu seulement qu'en traitant le mot *Facile* dans toute son étendue, on n'oubliât pas le style facile.

Je demande le même éclaircissement sur *Fausseté*[2] (morale), *Feu*[3], *Finesse*[4], *Faiblesse*[5], *Force*[6] dans les ouvrages. Je demande si, en traitant l'article *Français*[7] sous l'acception de peuple, on ne doit pas aussi parler des autres significations de ce mot.

A l'égard de *Fornication*[8], je suis d'autant plus en droit d'approfondir cette matière, que j'y suis malheureusement très désintéressé.

Tant que j'aurai un souffle de vie, je suis au service des illustres auteurs de l'*Encyclopédie*. Je me tiendrai très honoré de pouvoir contribuer, quoique faiblement, au plus grand et au plus beau monument de la nation et de la littérature. Je fais mes très sincères compliments à tous ceux qui y travaillent. On m'a fort alarmé sur la santé de M. Rousseau[9]; je voudrais bien en savoir des nouvelles.

A propos de l'article *Fornication*, il y a encore un autre *f* qui a son mérite, mais je ne crois pas qu'il m'appartienne d'en parler.

Adieu, mon cher confrère; donnez-moi vos ordres. Je vous suis tendrement dévoué à plus d'un titre. *Le malingre* V.

[1] Voyez tome XXIX, page 309. B. — [2] Voyez id., 341. B. — [3] Voyez id., 384. B. — [4] Voyez id.; 425. B. — [5] Voyez id., 314. B. — [6] Voyez id., 467. B. — [7] Voyez id., 483. B. — [8] Voyez id., 469. B.

[9] J.-J. Rousseau, après avoir été malade, avait éprouvé une rechute dans l'été de 1755 : il se porta bien dans l'automne, mais les approches de l'hiver lui étaient *cruelles*. Cl.

2305. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 10 décembre.

Je vous envoie, mon cher ange, une tragédie [1] que vous recevrez par une occasion. Ne vous alarmez pas; cette tragédie n'est pas de moi; je ne suis pas un homme à combattre le lendemain d'une bataille. La pièce est d'un de mes amis, à qui je voudrais bien ressembler. Je crois qu'elle peut avoir du succès, et je crains que l'amitié ne me fasse illusion. Je soumets l'ouvrage à vos lumières; l'auteur et moi nous nous en rapportons à vous avec confiance. Soyez le maître de cette tragédie comme des miennes; vous pouvez la faire donner secrètement aux comédiens. Mon cher ange, pendant que vous vous amuserez à faire jouer celle-là, je vous en mettrai une autre sur le métier, afin que vous ne chômiez pas; car ce serait conscience. Est-il vrai qu'il paraît dans Paris deux ou trois éditions d'une pauvre héroïne nommée *Jeanne*, et qu'il y en a d'aussi indécentes que fautives et défigurées? C'est Thieriot qui me mande cette chienne de nouvelle. Mettez-moi au fait, je vous en supplie, de mes enfants bâtards qu'on expose ainsi dans les rues. Il faut que les gens aient le cœur bien dur pour s'occuper de ces bagatelles, pendant qu'une partie du continent est abîmée, et que nous sommes à la veille du jugement dernier.

Je vais d'Alpe en Alpe passer une partie de l'hiver dans un petit ermitage appelé Monrion, au pied de

[1] *Nicéphore*, tragédie de Tronchin, conseiller d'état à Genève. Cl.

Lausanne, à l'abri du cruel vent du nord. Adressez-moi toujours vos ordres à Lyon. Mille tendres respects à tous les anges.

2306. A MADAME DE FONTAINE.

A Monrion, 16 décembre.

Il faut que je dicte une lettre pour vous, ma chère nièce, en arrivant dans notre solitude de Monrion. Je ne vous ai point écrit depuis long-temps, mais je ne vous ai jamais oubliée. Tantôt malade, tantôt profondément occupé de bagatelles, j'ai été trop paresseux d'écrire. Si je vous avais écrit autant que j'ai parlé de vous, vous auriez eu de mes lettres tous les jours.

Je vais faire chercher les meilleurs pastels de Lausanne; vous en faites un si bel usage, que j'irais vous en déterrer au bout du monde. Toutes nos petites Délices sont ornées de vos œuvres. Vous êtes déjà admirée à Genève, et vous l'emportez sur Liotard[1]. Remerciez la nature, qui donne tout, de vous avoir donné le goût et le talent de faire des choses si agréables.

C'est assurément un grand bonheur de s'être procuré pour toute sa vie un amusement qui satisfait à-la-fois l'amour-propre et le goût, et qui fait qu'on vit souvent avec soi-même, sans être obligé d'aller chercher à perdre son temps en assez mauvaise compagnie, comme font la plupart de tous les hommes, et même de vous autres dames. L'ennui et l'insipidité

[1] J.-Ét. Liotard, peintre, né à Genève en 1702. Cl.

sont un poison froid contre lequel bien peu de gens trouvent un antidote.

Votre sœur et moi nous cherchons aussi à peindre. On me reproche un peu de nudités dans notre pauvre *Jeanne d'Arc;* on dit que les éditeurs l'ont étrangement défigurée. J'ai tiré mon épingle du jeu du mieux que j'ai pu; et, grace à vos bontés, nous avons évité le grand scandale.

Je me mets à présent au régime du repos; mais j'ai peur qu'il ne me vaille rien, et que je ne sois obligé d'y renoncer. Madame Denis se donne actuellement le tourment d'arranger notre retraite de Monrion. Nous avons eu aujourd'hui presque tout Lausanne. Je me flatte que les autres jours seront un peu plus à moi; je ne suis pas venu ici pour chercher du monde. La seule compagnie que je desire ici c'est la vôtre. Peut-être que le docteur Tronchin ne sera pas inutile à votre santé; vous êtes dans l'âge où les estomacs se raccommodent, et moi dans celui où l'on ne raccommode rien. Sans doute vous trouverez bien le moyen d'amener votre enfant[1] avec vous. Si ma pauvre santé me permettait de lui servir de précepteur, je prendrais de bon cœur cet emploi; mais la meilleure éducation qu'il puisse avoir, c'est d'être auprès de vous.

Ma chère nièce, mille compliments à tout ce que vous aimez.

[1] Voyez lettre 2208. B.

2307. A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Monrion, près de Lausanne, le 18 décembre 1755.

Vous devez être fatigué, monsieur, d'éloges et de remerciements; ayez pourtant la bonté de recevoir les miens. On vous en présentera de plus flatteurs, mais non de plus sincères. M. de Châteauvieux a eu la bonté de me communiquer de votre part votre discours[1], digne en tout du roi et de la cérémonie qui en sont l'objet. Il a suspendu les douleurs que les maladies me font éprouver, mais il augmente celle que je ressentirai toujours de n'avoir pu être témoin de tout ce que le roi de Pologne et vous, monsieur, faites pour la gloire de la Lorraine. Si mon état me laissait assez de force pour venir prendre les eaux de Plombières, l'été prochain, je passerais exprès par Toul, pour venir vous renouveler l'estime infinie et le tendre attachement que je conserverai toute ma vie pour vous. Pardonnez à un pauvre malade qui ne peut vous écrire de sa main.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance inexprimable, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. V.

2308. A M. PICTET,

PROFESSEUR EN DROIT.

A Monrion, près Lausanne, 21 décembre.

J'ai mille graces à vous rendre, mon très cher et

[1] *Discours prononcé* (à Nancy) *en présence de sa majesté polonaise, Stanislus Ier, dit le Bienfesant, le* 26 *novembre* 1755, *jour de la dédicace de la place et de la statue de sa majesté très chrétienne Louis XV, dit le Bien-aimé;* 1755, in-4°. B.

très aimable professeur, aussi bien qu'à madame Pictet. Elle a écrit à madame Denis une lettre charmante, et j'ai reçu de vous un billet très savant. La science et les graces sont dans votre famille. Le sieur Falconnet a fait à Paris la même remarque que vous. Le Portugal est miné depuis long-temps. Reposons-nous à l'abri des Alpes. Quand serai-je assez heureux pour être encore votre voisin et celui de madame Pictet! Oserais-je vous prier de lui présenter mes tendres respects? Je n'oublierai jamais vos bontés ni les siennes. Je me mets aux pieds de madame Pictet et de la belle *Nanine*, tout indigne que j'en suis. V.

2309. A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le 21 décembre.

Messieurs, daignez recevoir mes très humbles remerciements de la sensibilité publique[1] que vous avez témoignée sur le vol et la publication odieuse de mes manuscrits, et permettez-moi d'ajouter que cet abus, introduit depuis quelques années dans la librairie, doit vous intéresser personnellement; vos ouvrages, qui excitent plus d'empressement que les miens, ne seront pas exempts d'une pareille rapacité.

L'*Histoire* prétendue *de la guerre de* 1741, qui paraît sous mon nom, est non seulement un outrage fait à la vérité défigurée en plusieurs endroits, mais un manque de respect à notre nation, dont la gloire

[1] Voyez la lettre de M. de Voltaire à l'académie française, et la réponse de l'académie (nos 2889 et 2293). K.

qu'elle a acquise dans cette guerre méritait une histoire imprimée avec plus de soin. Mon véritable ouvrage, composé à Versailles sur les mémoires des ministres et des généraux, est, depuis plusieurs années, entre les mains de M. le comte d'Argenson, et n'en est pas sorti. Ce ministre sait à quel point l'histoire que j'ai écrite diffère de celle qu'on m'attribue. La mienne finit au traité d'Aix-la-Chapelle, et celle qu'on débite sous mon nom ne va que jusqu'à la bataille de Fontenoi. C'est un tissu informe de quelques unes de mes minutes dérobées et imprimées par des hommes également ignorants. Les interpolations, les omissions, les méprises, les mensonges, y sont sans nombre. L'éditeur ne sait seulement pas le nom des personnes et des pays dont il parle, et, pour remplir les vides du manuscrit, il a copié, presque mot à mot, près de trente pages du *Siècle de Louis XIV*. Je ne puis mieux comparer cet avorton qu'à cette *Histoire universelle* que Jean Néaulme imprima sous mon nom il y a quelques années[1]. Je sais que tous les gens de lettres de Paris ont marqué leur juste indignation de ces procédés. Je sais avec quel mépris et avec quelle horreur on a vu les *notes* dont un éditeur[2] a défiguré le *Siècle de Louis XIV*. Je dois m'adresser à vous, messieurs, dans ces occasions, avec d'autant plus de confiance, que je n'ai travaillé, comme vous, que pour la gloire de ma patrie, et qu'elle serait flétrie par ces éditions indignes, si elle pouvait l'être.

Je ne vous parle point, messieurs, de je ne sais

[1] Voyez ma Préface du tome XV, et t. XXXIX, p. 549 et 564. B.

[2] La Beaumelle; voyez tome XX, page 477. B.

quel poëme entièrement défiguré qui paraît aussi depuis peu. Ces œuvres de ténèbres ne méritent pas d'être relevées, et ce serait abuser des bontés dont vous m'honorez; je vous en demande la continuation.

Je suis avec un très profond respect, etc.

2310. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Monrion, près de Lausanne, ce 26 décembre.

Est-il bien vrai, monseigneur, que je prends la liberté de vous demander vos bontés pour madame ou mademoiselle Gouet? Quel intérêt ai-je à cela? On dit qu'elle est jeune et bien faite; c'est votre affaire et non la mienne. Elle veut chanter les *Cantiques* de Moncrif chez la reine; elle demande à entrer dans la musique, et il faut que, du pied du mont Jura, je vous importune pour les plaisirs de Versailles! On s'imagine que vous avez toujours quelque bonté pour moi, et on me croit en droit de vous présenter des requêtes. Mais si mademoiselle Gouet est si bien faite, et si elle a une si belle voix, la liberté que je prends est très inutile; et si elle n'avait, par malheur, ni voix ni figure, cette liberté serait plus inutile encore. Je devrais donc me borner à vous demander pour moi tout seul la continuation de vos bontés. Je ne suis plus à mes Délices; je passe mon hiver dans une maison plus chaude, que j'ai auprès de Lausanne, à l'autre bout du lac. Un village a été abîmé, à quelques lieues de nous, par un tremblement de terre, le 9 du mois. En attendant que mon

tour vienne, je vous renouvelle mon très tendre respect. Nous sommes ici deux Suisses, ma nièce et moi, qui regrettons de n'être pas nés en Guienne [1].

2311. A M. DALEMBERT.

A Monrion, 28 décembre.

Voilà *Figuré* [2] plus correct; *Force*, dont vous prendrez ce qu'il vous plaira; *Faveur* de même; *Franchise* et *Fleuri* item. Tout cela ne demande, à mon gré, que de petits articles. *Français* et *Histoire* sont terribles. Je n'ai point de livres dans ma solitude de Monrion; je demande un peu de temps pour ces deux articles.

J'ajoute *Fornication*: je ne peux ni faire ni dire beaucoup sur ce mot. J'enverrai incessamment l'*Histoire des flagellants* [3]. Que diable peut-on dire de *Formaliste*, sinon qu'un homme formaliste est un homme insupportable?

En général, je ne voudrais que définitions et exemples; définitions, je les fais mal; exemples, je ne peux en donner, n'ayant point de livres, et n'ayant que ma pauvre mémoire qui s'en va comme le reste.

Mes maîtres encyclopédiques, est-ce que vous ai-

[1] Richelieu venait d'obtenir (4 décembre) le gouvernement général de Guienne. Cl.

[2] Les articles Figuré, Faveur, et Fleuri, parurent dans le tome VI de l'*Encyclopédie;* Franchise fut inséré dans le tome VII: ils sont tous dans le *Dictionnaire philosophique*. Quant aux articles Force, Français (ou François), Histoire, et Fornication, voyez plus haut la lettre 2304. Cl.

[3] Allusion badine faite par Voltaire au livre de Jacques Boileau, intitulé *Historia flagellantium*, etc. Cl.

mez les choses problématiques? M. Diderot avait bien dit, à mon gré, que quand tout Paris viendrait lui dire qu'un mort est ressuscité, il n'en croirait rien. On vient dire après cela que si tout Paris a vu ressusciter un mort, on doit en avoir la même certitude que quand tous les officiers de Fontenoi assurent qu'on a gagné le champ de bataille[1]. Mais, révérence parler, mille personnes qui me content une chose improbable ne m'inspirent pas la même certitude que mille personnes qui me disent une chose probable; et je persiste à penser que cent mille hommes qui ont vu ressusciter un mort pourraient bien être cent mille hommes qui auraient la berlue.

Adieu, mon cher confrère; pardonnez à un pauvre malade ses sottises et son impuissance. Ce malade vous aime de tout son cœur, et madame Denis aussi.

[1] Dans l'*Encyclopédie*, au mot CERTITUDE; voyez aussi ce mot dans le *Dictionnaire philosophique*, tome XXVII, page 556; et encore la XLVI[e] des *Pensées philosophiques* de Diderot. B.

FIN DU TOME VI

DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DU SIXIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

Personnages qui, dans ce volume, ont adressé des lettres à Voltaire.

FIN DE LA TABLE.

